5¢ Sainte Catherine de Ricci
* * *
MAXIMUM : 25
Ensoleillé et un peu plus froid

MLLE LORTIE
COMPTABILITE

1-G 1-G
ED.PROVINCIALE

PRESSE
Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 102 | MONTREAL, LUNDI 13 FEVRIER 1961 | 2 CAHIERS — 42 PAGES

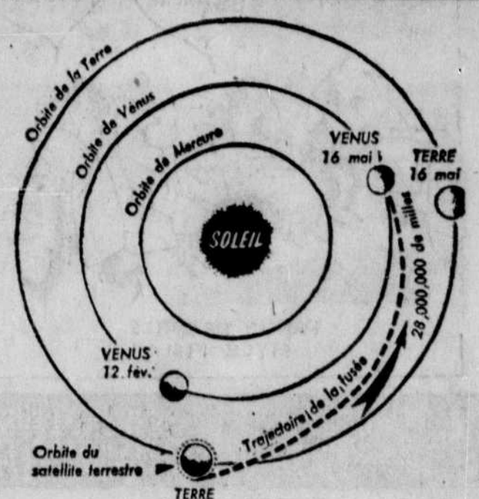
Station interplanétaire lancée d'un satellite soviétique en orbite

Destination: VENUS

Distance : 28,000,000 de milles

MOSCOU. (PA-UPI-AFP-Reuters) — La Russie soviétique a lancé hier, à partir d'un lourd satellite terrestre, une "station automatique interplanétaire" vers la planète Vénus.

Un communiqué officiel a annoncé que la station interplanétaire de 1,420 livres était en route vers la planète toute enveloppée de brumes et qu'elle est censée atteindre la région de Vénus — à 28 millions de milles de la terre — au cours de la seconde quinzaine de mai.



On considère à Moscou qu'il s'agit de la plus sensationnelle performance spatiale depuis que la Russie a lancé le premier satellite terrestre, en octobre 1957.

Une déclaration officielle, rédigée par l'agence Tass, disait que la réussite du lancement d'une fusée spatiale vers la planète Vénus ouvre la voie à l'exploration des planètes du système solaire.

Les Etats-Unis ont déjà tenté, mais en vain, de mettre un satellite "Pioneer" sur orbite autour de Vénus.

Méthode révolutionnaire

L'aspect le plus spectaculaire du lancement a été sa méthode. Un Spoutnik lourd fut tout d'abord placé en orbite autour de la terre au moyen d'une fusée à étages multiples. Par télécommande, une autre fusée fut alors lancée du Spoutnik à destination de Vénus.

Les Moscovites croient que le satellite terrestre porteur était semblable au Spoutnik de sept tonnes mis sur orbite huit jours plus tôt par les savants soviétiques.

Les organes d'information soviétiques officiels maintiennent un curieux silence au sujet du Spoutnik lancé le 4 février. Il semble bien qu'il s'agissait d'un lancement expérimental en vue de l'opération complète qui a eu lieu hier.

Les buts de l'expérience

Selon les communiqués soviétiques officiels, les buts essentiels de cette expérience sont la vérification des méthodes permettant de placer un "objet cosmique" sur une trajectoire interplanétaire, la vérification de l'équipement destiné à assurer le guidage de la station et le maintien avec l'engin d'une liaison radiophonique à de très grandes distances, l'obtention de précisions sur l'échelle du système solaire et, enfin, les observations physiques dans l'espace.

L'émetteur de la station interplanétaire fonctionne sur commande envoyée de la terre et sur la fréquence de 922.8 Mégahertz. Des emblèmes représentant les armoiries de l'Union soviétique ont été placés à bord de la station interplanétaire. Le vol du nouvel engin spatial est observé par un centre spécial.

D'après les données obtenues, la station suit une trajectoire proche de celle qui avait été prévue.

voir DESTINATION VENUS en page 2



ET LA VIE CONTINUE — Six jours après avoir perdu ses sept enfants dans l'incendie de leur demeure, à St-Zacharie de Windsor, Mme Marc St-Laurent a donné naissance à un garçon de 7 livres et 3 onces, à l'hôpital St-Louis de Windsor samedi après-midi. La mère et l'enfant se portent bien. L'accouchement a été pratiqué par le Dr Gérard Fréchette. On voit ici les parents éprouvés, puis comblés d'une nouvelle joie, avec leur nouveau rejeton. Mme St-Laurent a tenu à remercier le public de la générosité qu'il a montrée à la suite de la tragédie. Elle assure que le bébé ne manquera de rien. "De ce côté-là, dit-elle, nous sommes bien récompensés. Je voudrais dire un gros merci à tout le monde". La famille St-Laurent est présentement domiciliée chez le frère de M. St-Laurent, M. Louis St-Laurent, à Bromptonville.

REACTIONS

"C'est... fantastique !" --Londres

LONDRES. (UPI-AFP) — Des savants occidentaux ont déclaré hier soir que le lancement par l'URSS d'une station automatique interplanétaire en direction de Vénus était "une extraordinaire démonstration de science balistique" des centaines de fois plus difficile à réaliser que le premier lancement soviétique d'une fusée sur la lune.

On a remarqué que l'exploit soviétique survient après que le président Kennedy, dans son discours inaugural du 20 janvier, eut invité les Soviets à se joindre aux Etats-Unis en vue de réaliser d'aussi coûteuses entreprises de recherches spatiales.

"Les Russes ont accompli un exploit auquel nous nous attendions depuis longtemps. Je leur souhaite bonne chance", a déclaré le professeur A. C. B. Lovell, directeur du radio-télescope géant de Jodrell Bank, près de Manchester, en Angleterre.

"C'est fantastique", a dit Lovell, dont la déclaration a été appuyée par le professeur Jan H. Oort, célèbre astronome hollandais. Ce dernier a qualifié l'expérience de "réalisation d'une extrême importance".

"Cette tentative réussie", a-t-il ajouté, "exigeait 400 fois plus de précision que le lancement de leur fusée à la lune en 1959".

La presse et la radio soviétiques ont exploité au maximum l'effet de propagande de cette grande réalisation scientifique. Les programmes de radio ont été interrompus pour permettre l'annonce de l'exploit. On a fait de même dans les théâtres et les cinémas de Moscou. Partout, les auditoires russes se sont levés pour applaudir.

La réussite soviétique indique que dans ce domaine, les Etats-Unis sont en retard d'un an et demi à deux ans sur l'URSS.

"Nous étions au courant" -- Washington

WASHINGTON (PA) — Le président Kennedy a été informé samedi soir du récent exploit soviétique et les Etats-Unis suivent la marche de la fusée depuis lors, a-t-on annoncé hier dans la capitale américaine.

Ce communiqué laconique a été émis par la Maison blanche deux heures après que l'Union soviétique eut annoncé sa réussite scientifique.

M. Pierre Salinger, secrétaire de presse de la Maison blanche, a refusé de dire si les Etats-Unis projetaient de coopérer avec les Russes dans l'observa-

Voir REACTIONS en page 2

A St-Vincent-de-Paul

GRÈVE DE LA FAIM!

Les gardes du pénitencier de St-Vincent-de-Paul tentent depuis vendredi dernier de mater les prisonniers qui ont entrepris de faire une grève de la faim.

Selon un porte-parole du pénitencier, M. P. Tremblay, l'incident a été déclenché par une vingtaine de durs-à-cuire qui ont refusé de prendre leurs repas habituels en acceptant toutefois le pain et le café.

Des menaces ont été faites aux autres prisonniers qui ne voulaient pas les imiter et la grève s'est rapidement propagée aux autres pensionnaires de l'institution.

Les raisons

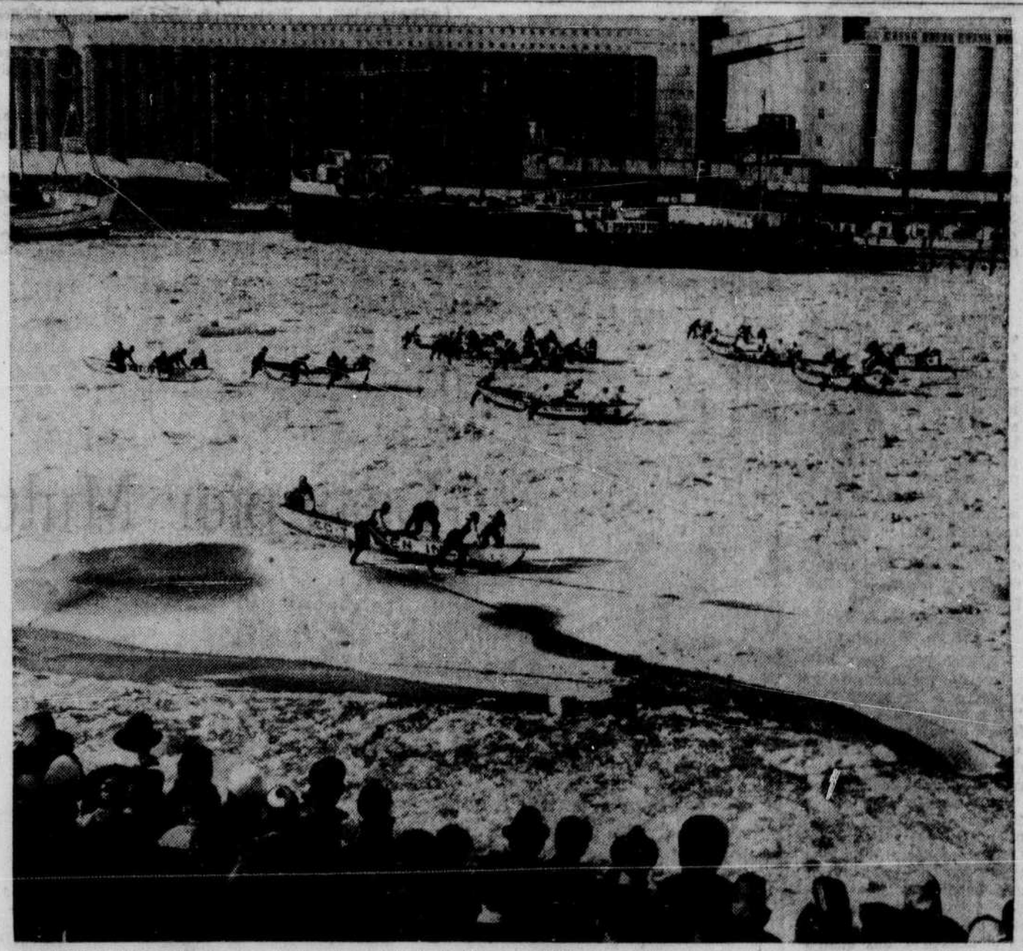
Selon le même informateur, les raisons invoquées par les prisonniers seraient les suivantes : 1 — L'ouverture prochaine de l'Institut Leclerc, où le traitement et les conditions de vie des prisonniers seront meilleurs. (Cet institut a été érigé tout près du pénitencier fédéral.) 2 — La jalousie règne parmi les détenus et les "escrocs organisés" voudraient tous aller à l'Institut Leclerc. 3 — La nourriture n'est pas assez variée, trouvent certains "pensionnaires".

La quatrième raison, a expliqué M. Tremblay, résulte de l'évasion de Pollock la semaine dernière. Vous comprendrez, a-t-il dit, cela a créé une certaine tension qui a passable-

voir GREVE en page 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	23 à 34
Comiques	14
Courrier Confidences	10
Décès, Naissances, etc.	39
Editorial	4
Finance	36 et 37
Horoscope	14
Loisirs et Récréation	38
Mots croisés	14
Radio et Télévision	14
Spectacles et Concerts	12
Sports	16 à 19
Vie féminine	8
Vie sociale	9
Votre médecin	5



C'EST UN DEPART ! — Au coup de pistolet, les 14 équipes de la course catégorie amateur se ruent vers l'obstacle : le fleuve, les glaces, le courant. C'était le départ de l'événement capital du Carnaval de Québec, la course de canots sur le fleuve.

(Voir autres photos et article en page 23)

AUTOUR du MONDE

Pour un rapprochement E.-U. - Amérique latine

WASHINGTON. (AFP) — Une mission parlementaire vient de soumettre au Congrès une série de recommandations politiques et économiques destinées à améliorer les relations entre les Etats-Unis et l'Amérique latine. La mission qui a visité six pays sud-américains signale que l'administration Kennedy a fait naître un grand espoir chez les voisins des Etats-Unis et qu'elle jouit d'une occasion unique de resserrer les liens entre les deux Amériques. Pour atteindre ce but, la mission suggère, entre autres, sur le plan politique, des efforts pour dissiper l'impression que le "leadership" américain signifie "domination".

Evêques protestants refusés à Berlin-Est

BERLIN. (PA-UPI) — L'Allemagne orientale a empêché, hier, une quarantaine de représentants de l'église protestante de l'Allemagne de l'Ouest d'assister à une cérémonie religieuse à Berlin-Est. Les délégués occidentaux, parmi lesquels il y avait six évêques, se sont vu interdire la frontière berlinoise par les policiers communistes.

Appel en faveur de la canonisation d'un noir

NEW YORK. (UPI) — Un membre du clergé américain, M. l'abbé Norbert Georges, vient de lancer une campagne en faveur de la canonisation d'un noir, le bienheureux Martin de Porres, un frère convers qui a été l'un des hommes les plus influents au Pérou au XVIIe siècle. Signalant que l'Eglise catholique n'a élevé jusqu'ici sur les autels qu'un seul saint de race noire, — saint Benoît le Maure, canonisé en 1807.

Deuxième étape de la mission de M. Masmoudi

TUNIS. (AFP) — Dès son retour de Paris où il a discuté avec les plus hautes autorités françaises le projet de rencontre entre les présidents de la France et de la Tunisie au sujet de la crise algérienne, le ministre tunisien de l'Information, M. Mohammed Masmoudi, a entrepris, hier, une série d'entretiens avec les dirigeants de son pays. Il aura vraisemblablement une entrevue, aujourd'hui, avec M. Ferhat Abbas, président du Gouvernement provisoire de la république algérienne, attendu cet après-midi à Tunis.

Invitation au carême ... pour les animaux

LONDRES (Reuters) — Le cardinal William Godfrey, archevêque de Westminster, a demandé hier à tous les fidèles britanniques de jeûner le 24 février prochain et d'étendre ce sacrifice à leurs chats, leurs chiens et autres animaux domestiques. Le cardinal a suggéré que les épargnes ainsi réalisées pourraient servir à aider ceux qui ont faim. La lettre pastorale du cardinal a immédiatement soulevé des protestations de la part de la Société de protection des chiens.

Ballon-satellite lancé cette semaine aux E.-U.

WASHINGTON, (AFP-PA) — Les Etats-Unis projettent de mettre en orbite de la terre, cette semaine, un ballon-satellite de 12 pieds de diamètre. Pour ce lancement, les savants américains recourront à une fusée à quatre étages utilisant uniquement des carburants solides. Ce sera une innovation, car jusqu'ici les carburants solides n'avaient servi qu'aux étages supérieurs.

Réunification allemande compromise

OTTAWA. (PC) — Les espoirs d'une Allemagne unifiée sont compromis par le flot continu de réfugiés qui passent de la zone soviétique en Allemagne de l'ouest, a déclaré hier à une conférence de presse, M. Wilhelm W. Schutz, président de l'association "L'Allemagne indivisible" dont le but est la réunification du pays. Le Dr Schutz, qui est de passage à Ottawa où il doit rencontrer les autorités fédérales, fait actuellement une tournée de deux mois autour du monde afin de promouvoir les buts de son organisme.

Aide insuffisante au Conseil canadien

TORONTO. (PC) — Le Conseil canadien cherche à obtenir $500,000 par année de plus du gouvernement fédéral, a déclaré hier soir le président de cet organisme, le Dr Claude Bissell. Le Dr Bissell, qui est aussi président de l'université de Toronto, a déclaré devant l'Association des architectes de l'Ontario, que le Conseil canadien, fondé par le fédéral pour promouvoir la culture

voir LE MONDE en page 2

Nouveaux troubles prévus au Congo

Où est Lumumba..? Mort ou caché en Rhodésie du Nord?

SALISBURY, Rhodésie du Nord. (PC-PA-UPI) — De nouveaux troubles harcèlent le Congo alors que le sort du premier ministre déposé, M. Patrice Lumumba, qui se serait apparemment évadé de prison, demeure un mystère.

Selon un informateur haut placé du gouvernement fédéral, Lumumba aurait réussi à échapper aux gendarmes katangais après s'être évadé de prison et serait parvenu en Rhodésie du Nord.

Cet informateur n'a pas voulu dire où il avait obtenu ce renseignement, ni où se trouve Lumumba à l'heure actuelle.

Lumumba s'est échappé jeudi dernier d'une maison de ferme à Mutshatsa, où le gouvernement de la province du Katanga le gardait prisonnier.

D'autre part, selon une dépêche de la Presse Associée en provenance d'Elisabethville, "les recherches pour retrouver l'ex-premier ministre congolais se poursuivaient encore officiellement hier. Des avions et des hélicoptères participaient aux recherches alors que des barricades étaient encore érigées aux principaux carrefours où l'on arrêtait les véhicules pour tâcher de découvrir le prisonnier politique".

"Mais à Elizabethville, capitale du Katanga, tout le monde sourit d'un air entendu quand on parle de la fuite de l'ex-premier ministre. Selon la version la plus répandue, Lumumba aurait tout simplement été abattu le soir même de son transfert de Thysville à Eliza-

Voir LUMUMBA en page 2

A St-Jérôme

Un drame: 4 morts

(voir en page 3)

Les 30 ans de "Radio-Vatican"

"La radio, symbole de la fraternité des croyants" -- Jean XXIII

CITE DU VATICAN. (Reuters) — Le pape Jean XXIII a déclaré samedi dernier, lors d'un événement marquant le 30e anniversaire du service radiophonique du Vatican, que la radio symbolisant la fraternité universelle des croyants.

Le Souverain Pontife a dit : "La voix provenant du centre du catholicisme a rendu encore plus évidente la fraternité de tous les croyants dans leur foi commune et leur charité exemplaire".

"Cette voix a également apporté l'espoir dans les coeurs des personnes opprimées", a ajouté le saint Père lorsqu'il a reçu en audience spéciale le personnel de Radio-Vatican, la plus puissante station radiophonique d'Europe.

La veuve de Guglielmo Marconi, pionnier de la radio italienne qui installa le premier transmetteur radiophonique du Vatican, assistait à cette audience.

Bienfaits de la radio

Le pape a fait observer que les ondes radiophoniques diffusent et amplifient une invitation à la charité, surmontant les barrières des nationalités, de races et de classes sociales et prêchant la compréhension constructive et harmonieuse à l'humanité.

La radio vaticane, qui diffuse de la science qui peut menacer l'existence de l'humanité; mais la science est également dirigée vers la conquête pacifique des forces secrètes que Dieu a cachées dans la création, a poursuivi le Souverain Pontife.

La radio vaticane qui diffuse des émissions en 30 langues

Voir JEAN XXIII en page 2

Igor Gouzenko sûr que nous hébergeons des espions russes

HAMILTON. (PC) — Igor Gouzenko, l'ancien commis au chiffre de l'ambassade soviétique à Ottawa qui, en 1945, révéla l'existence d'un réseau d'espionnage opérant au Canada, a déclaré hier que l'actuel ambassadeur de l'URSS à Cuba est précisément celui qui organisa le réseau canadien.

Gouzenko a identifié Sergei Koudriatsev, ambassadeur à Cuba, comme étant l'âme dirigeante de l'espionnage soviétique au Canada. Il en céda plus tard la direction au colonel Nicolas Zabotin.

Gouzenko a fait ces déclarations au cours d'une émission télévisée. Il avait la tête et les épaules couvertes d'une toile d'oreiller.

Au journaliste qui lui demandait s'il croyait à l'existence, encore aujourd'hui, au Canada d'un réseau d'espionnage soviétique, il répondit :

"Je ne vois pas pourquoi pas; de fait tout indique le contraire. Je suis même fermement convaincu qu'il en existe."

7e concours de français parlé

A la Fédération des SSJB: importantes décisions

Lancement du 7e Concours de français parlé et d'histoire du Canada — accord de principe sur deux points d'une brûlante actualité : loterie à des fins d'éducation et d'aide aux hôpitaux et limitation du droit de soumission pour les marchés publics provinciaux aux personnes et sociétés ayant leur siège social dans le Québec (comme l'a promis M. Jean Lesage) — affiliation (soutien très poussé) des 850 sections de la SSJB et de la Fédération des associations Parents-Maîtres — développement des services d'accueil des immigrants...

Tel est le dessus du panier des décisions importantes prises par la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec qui s'est réunie à l'Université de Montréal samedi.

On trouvera ici même, encadrées, les déclarations qu'a bien voulu faire le président de la Saint-Jean-Baptiste, M. Albert Leblanc, au sujet des soumissions et d'une loterie.

Le lancement du 7e Concours de la SSJB est, en un sens, l'événement le plus marquant de la réunion qui a groupé, samedi, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, quelque 150 membres des 16 sections diocésaines qui, au sein de 8 comités, s'occupent de la promotion des oeuvres permanentes de notre grande association nationale.

Donner la liste de ces comités, c'est indiquer l'étendue de l'ordre du jour de la réunion de samedi : prêt d'honneur, fraternité française concours de français parlé et d'histoire du Canada, refrancisation, immigration, économique et service d'entraide.

En 1959-1960, quelque 47,260 élèves ont participé, au niveau paroissial, puis régional et diocésain et enfin provincial, au concours de français parlé et d'histoire du Canada. A chaque étape, cette année encore, des prix seront prévus pour les vainqueurs. Le grand triomphateur de la province obtiendra une bourse d'étude de $500.

Pour le candidat, évidemment, il s'agit de ne pas avoir sa langue... dans un sac d'avoine. La mémoire est nécessaire mais non suffisante: il faut improviser, savoir dire dans ses propres termes (corrects) ce que l'on sait.

Et la culture y gagne avec le français:

"On ne sait vraiment bien que ce qu'on a su dire".

Soumissions au Québec

M. Albert Leblanc, président de la SSJB, a commenté de la façon suivante la déclaration de M. Jean Lesage au sujet des appels d'offres de la province :

"Nos sociétés de la Saint-Jean-Baptiste ont lu avec plaisir la déclaration du premier ministre à l'effet que les soumissionnaires pour les contrats du gouvernement devront avoir désormais leur siège social dans le Québec.

La loterie provinciale

Au sujet de la loterie, voici ce que M. Albert Leblanc, président de la SSJB, a déclaré à LA PRESSE :

"Il est beaucoup question d'une loterie provinciale pour fins d'éducation et d'aide aux hôpitaux. En ce qui concerne les sociétés de la Saint-Jean-Baptiste, elles se sont déjà prononcées au congrès provincial de juin 1960 en faveur d'une loterie pour l'éducation."



TOUR DU MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

canadienne, va également chercher à obtenir une aide financière des particuliers, afin d'être en mesure d'accorder le minimum de bourses nécessaires et toute l'aide qu'il faut aux arts.

Les patrons doivent entraîner leurs employés

TORONTO. (PC) — Les patrons du Canada ont l'"obligation fondamentale" d'entraîner et de ré-entraîner leurs employés, a déclaré, hier, M. J. Fenwick, vice-président de la Fédération du travail de l'Ontario. M. Fenwick qui parlait à l'occasion de la conférence sur le chômage organisée par la Fédération, a précisé que le mouvement syndical forçait les patrons à inclure dans les contrats collectifs des clauses prévoyant l'entraînement des employés. Car dit-il, en l'absence de tout programme d'entraînement par le gouvernement ou le patronat, ce peut être le seul moyen de forcer les patrons à prendre leur responsabilité, particulièrement en exigeant une semaine d'entraînement par année de service.

Union des entrepreneurs pour baisser les salaires

OTTAWA (PC) — La Centrale des entrepreneurs en construction d'Ottawa va exiger de ses membres une garantie de $1,000 afin de s'assurer qu'ils feront "front commun" lors des négociations avec les syndicats au début du printemps, a déclaré hier M. R. A. Crain, président de l'association. "De cette façon, ils ne signeront pas d'entente séparée avec des unions", a précisé M. Crain dont la Centrale a suggéré hier une baisse de salaire allant jusqu'à 10 cents l'heure pour tous les ouvriers de la construction, dans le but de diminuer le coût de la construction et de stimuler les affaires. Les chefs ouvriers de la construction ont exprimé leur étonnement en apprenant cette proposition, faite avant même le début des négociations des contrats de travail.

Réduction du prix du beurre ?

OTTAWA. (PC) — M. Alvin Hamilton, ministre fédéral de l'Agriculture, a refusé de confirmer hier des communiqués de presse selon lesquels le prix du beurre serait réduit de 10 cents la livre à compter du 1er avril prochain. Le ministre n'a pas voulu non plus dévoiler s'il avait présenté un projet à cet effet au cabinet des ministres. Au 1er décembre dernier, le gouvernement fédéral avait acheté pour $86,000,000 de beurre en entrepôt.

Représailles de la "Voix de l'Amérique"

WASHINGTON. (PA) — Le programme radiophonique consacré à la propagande "La voix de l'Amérique" diffusera une série d'émissions anti-Castro dans la région des Antilles et dans les Amériques latine et centrale.

Cette nouvelle a été publiée 24 heures après que le premier ministre cubain, Fidel Castro eut déclaré que son gouvernement construisait une importante station radiophonique dont la fonction sera de diffuser "les vérités révolutionnaires aux quatre coins de l'univers".

Castro en guerre contre les Etats-Unis et l'Eglise

LA HAVANE. (PA-AFP) — Le conflit qui met aux prises les Etats-Unis et Cuba a pris, en fin de semaine une tournure inquiétante. Le premier ministre cubain, Fidel Castro, s'adressant à la population par le truchement d'une émission télévisée, a déclaré hier que le gouvernement de Washington encourage la contre-révolution à Cuba et que cette attitude hostile des Américains le justifie pleinement d'aider à provoquer la révolution en Amérique latine. Castro s'est également violemment attaqué au clergé, notamment le clergé catholique contre lequel il a laissé prévoir des représailles imminentes.

Furie sectaire en Inde

BOMBAY. (PA) — Quinze personnes ont été brûlées vives dans une maison à laquelle on avait mis délibérément le feu, vendredi, dans la province de Madhya Pradesh, où les sectes hindou et musulmane se livrent une guerre à mort. Au cours des derniers huit jours, des rapports non officiels établissent qu'au moins 47 personnes ont perdu la vie dans des actes de violence.

Rencontre Kennedy-Khroutchev

WASHINGTON. (PA, UPI) — Le président Kennedy s'est entretenu samedi avec un groupe de spécialistes en relations soviéto-américaines, en vue de préparer une rencontre "au sommet" qui ne serait pas une conférence, entre M. "K" et lui-même.

Le but de la rencontre "K-K" serait de sonder les possibilités d'accord est-ouest, notamment dans le domaine du désarmement et de souligner la désapprobation américaine concernant l'aide que les Soviétiques accorderaient aux rebelles du Laos et du Congo.

Autres troubles en Angola

LUANDA, Angola. (AFP, UPI) — De nouveaux troubles ont éclaté, hier soir, à Luanda, capitale de l'Angola, où un groupe de terroristes africains a attaqué, pour la seconde fois, la prison Sao Paulo où sont détenus des prisonniers politiques et de droit commun.

Neuf rebelles ont été tués et quelques autres blessés. Un policier a été blessé, et les autorités ont pris toutes les précautions pour prévenir de nouveaux incidents.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

ment secoué le régime routinier du pénitencier. Il se devait que les prisonniers aient une réaction : nous l'avons.

Quant à savoir si Cotroni aurait été transféré dans un autre pénitencier pour sa propre sécurité, il a été impossible de faire confirmer la nouvelle et M. Tremblay a refuser de la commenter pour ajouter : "Vous poserez cette question à M. Fulton, ministre de la Justice, qui sera à Montréal, mardi, lors de l'inauguration officielle de l'Institut. Il donnera alors une conférence de presse."

Les comptes des médecins

Plafonnement du PRIX de tout acte médical

Ce n'est pas une assemblée générale qu'a tenue lundi le 6 février le Collège des Médecins, mais une assemblée de son Comité d'Economie médicale et du Comité des Tarifs.

Ce n'est pas non plus que les taux des médecins vont changer. Pas encore du moins.

Mais dans la perspective de l'établissement, un jour, de l'Assurance-Santé au pays et les recommendations que le Collège entend faire à cet égard, les deux comités se sont réunis pour établir un plafonnement des prix médicaux acceptable par les compagnies d'assurances et qui ne léserait pas les droits des médecins. Autrement dit, un tel plafonnement, si ces deux Comités peuvent en arriver à des taux pour chaque acte médical qui seraient acceptés par une compagnie d'assurance, éviterait à l'assuré de recevoir une fois sa police payée, qu'elle le soit par lui-même ou par le gouvernement, surtout par le gouvernement, à ne plus recevoir ensuite de comptes médicaux.

Les médecins se contenteraient des prix fixés ; c'est ce qu'on appelle plafonner les prix.

Comme on le voit, le Collège des Médecins, seule autorité légale ayant juridiction sur la profession, fait les premiers pas pour contenter toute la population et l'empêcher de critiquer à tort et à travers.

Dès que ce rapport sera terminé, il sera présenté à une assemblée générale du Collège pour son acceptation, ce qui ne saurait être mis en doute.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des développements prochains de ce programme du Collège des Médecins. En attendant le résultat de ce travail énorme, car on n'est pas sans s'imaginer que les actes médicaux sont extrêmement nombreux et difficiles parfois à apprécier, les comités du Collège travaillent d'arrache-pied pour terminer leur expertise le plus tôt possible.

LUMUMBA

SUITE DE LA PAGE 1

bethville, où il aurait été amené à bord d'un avion, les yeux bandés.

Scepticisme

"Certains individus prétendent que le corps de Lumumba devait être "officiellement découvert" quelques heures à peine avant une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU qui doit décider du sort des prisonniers politiques congolais.

Selon le même récit, le premier ministre Moise Tshombé refusera de divulguer l'endroit où le corps de Lumumba a été retrouvé de crainte d'exposer les tribus de cette région à des représailles de la part des pro-lumumbistes. Certains informateurs croient que M. Tschombé se contentera de montrer des photos de la victime et de ses deux acolytes assassinés. On laisse entendre que les corps pourront être identifiés malgré les brûlures qu'ils auraient subies.

"Toutefois, ajoute la Presse Associée, personne ne peut dire avec certitude si Lumumba a véritablement réussi à s'évader ou s'il s'agit d'une pure invention politique".

Le gouvernement de la province sécessionniste du Katanga a officiellement nié que l'annonce de la fuite de Lumumba était un simple prétexte pour camoufler l'assassinat du prisonnier.

2 enfants brûlés vifs à Ottawa

OTTAWA. (PCf) — Deux fillettes âgées respectivement de 2 et 3 ans ont péri dans l'incendie de leur demeure, samedi soir. Leur père, l'aviateur Kenneth Schmidt, a été hospitalisé à l'hôpital militaire de Rockcliffe, souffrant de blessures subies en tentant d'éteindre le brasier.

Le père a relaté qu'il regardait la télévision en compagnie de ses deux enfants quand soudain un jet de flammes a surgi dans la cuisine. Les deux fillettes sont montées à leur chambre à l'étage pendant que leur père s'employait à combattre les flammes. N'ayant pas réussi à maîtriser l'incendie, il est sorti pour réclamer du secours. Un passant s'est précipité dans la maison pour se porter à l'aide des enfants, mais il a été suffoqué en atteignant l'étage.

La mère n'était pas à la maison.

DESTINATION VENUS

SUITE DE LA PAGE 1

Sur Vénus, une atmosphère

Des observateurs dans la capitale soviétique estiment que l'objectif de la fusée ou de la station interplanétaire pourrait bien être d'atteindre directement Vénus. Le véhicule spatial pourrait également être utilisé pour prendre des photos en gros plan de la mystérieuse planète connue également sous le nom de l' "Etoile du Soir".

Le 11 mars 1960, les Etats-Unis ont lancé un satellite solaire de 94.8 livres qui est passé à 7 millions de milles de l'orbite de Vénus. A ce moment-là, les savants américains ont précisé que l'expérience n'avait pas pour objectif une étude scientifique des environs de la planète.

Ce satellite, le "Pionnier V", a renvoyé des messages radiophoniques d'un point situé à 22.5 millions de milles de la terre.

La planète Vénus est un peu plus petite que la terre et, d'après certains indices, elle aurait aussi des saisons. Perpétuellement enveloppée de nuages épais, elle a une atmosphère. Du côté exposé au soleil — à 67 millions de milles — sa température atteint 212 degrés Fahrenheit. De l'autre côté, elle est de 10 degrés.

D-287F



NOUVEAU PRESIDENT A LA REGIE DE L'ELECTRICITE — photo LA PRESSE — Le juge Jacques Vadboncoeur, nommé la semaine dernière à la Cour des sessions de la Paix, a été assermenté hier comme le nouveau président de la Régie de l'électricité et du gaz. Il succède au juge J. Ariste Brossard, qui a démissionné de ce poste qu'il occupait depuis 15 ans. De gauche à droite, M. Louis-Philippe Caisse, shériff du district de Montréal, qui a procédé à l'assermentation, M. Maurice Messier, régisseur de l'électricité et du gaz, l'hon. juge Vadboncoeur et M. A. Cossette-Trudel, vice-président de la Régie.

JEAN XXIII

SUITE DE LA PAGE 1

différentes, a inauguré hier une série de programmes réguliers en swahili, langue très répandue en Afrique.

Radio-Vatican transmet dans le monde entier toutes les déclarations papales et des émissions de nouvelles religieuses, ainsi que des programmes traitant d'éducation et des événements culturels. La radio vaticane a également à son horaire deux émissions quotidiennes à l'intention de l'Union soviétique.

REACTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

vation de la fusée se dirigeant vers Vénus.

Un porte-parole a fait savoir que le Pentagone était au courant du lancement de la fusée avant que la Russie ne l'ait annoncé.

Ce même porte-parole a déclaré qu'il n'y aurait pas d'autres commentaires du Pentagone sur la fusée soviétique. En effet en vertu de la nouvelle procédure à Washington, on laissera à l'Agence nationale de l'Aéronautique et de l'Espace le soin de fournir toute information.

Des contrats pour $316,241 accordés par l'Hydro-Québec

L'achat de 55,600 pieds de câble au coût de $132,120 est l'item le plus important de divers contrats accordés aux plus bas soumissionnaires par la Commission hydroélectrique de Québec. Les contrats, au montant de $316,241, englobent des matériaux et de l'équipement pour l'usage quotidien de la Commission et pour certains travaux de construction tels que son nouveau siège social sur le boulevard Dorchester et ses aménagements à Beauharnois, Carillon et Manicouagan.

La fourniture de câble avec isolants de papier et gaines de plomb fut répartie comme suit: 10,400 pieds de câble 600 MCM, trois conducteurs, 15,000 volts, entre Pirelli Cables, Conduits Ltd., pour la somme de $28,937, et Philipps Electrical Co. Ltd. pour la somme de $27,021; 15,200 pieds de câble 350 MCM, trois conducteurs, 5,000 volts, par Northern Electric Co. Ltd. pour la somme de $40,524., et 30,000 pieds de câble 500 MCM, conducteur unipolaire, 1,000 volts, par Canada Wire & Cable Co. Ltd. pour la somme de $35,937.

Honeywell Controls Ltd., Montréal, fournira 29 enregistreurs à bandes graphiques avec potentiomètre auto-compensateur pour le bureau de l'exploitation du réseau dans l'édifice Dorchester au coût de $60,553.

Charles Goodfellow Lumber Sales Ltd. Montréal, fournira du contre-plaqué de pin de Colombie de différentes dimensions et planches isolantes "Homasote" pour l'aménagement de Manicouagan, au coût de $42,197 F.A.B. Baie Comeau.

De la tuyauterie d'acier et des accessoires divers à souder, s'élevant à $37,198, pour l'aménagement de Carillon, seront fournis par les compagnies suivantes : Noiseux Enrg., $16,390; Omer De Serres Ltée, $8,424; The Garth Company, $5,038; A. Prud'homme et Fils Ltée, $4,172; Crane Limited, $3,171.

Le contrat relatif à un système de télémesure pour indiquer et enregistrer les écarts angulaires fut accordé à Microwave Systems, Scarborough, Ont., pour la somme de $14,455.

Liquid Carbonic Canadian Corp. Ltd. fournira de l'acétylène et de l'oxygène, au coût de $29,417, pour les besoins de la Commission à Montréal, Valleyfield, Beauharnois et Carillon pendant 1961.

à NEW-YORK le Radio City dans l'encadrement de votre fenêtre d'hôtel

Radio City est à un coin de rue de l'Hôtel Victoria. Autres avantages de sa situation : le métro est tout près et vous êtes presque sur Times Square. Le Victoria a 600 chambres, chacune avec baignoire et douche, TV ou radio. Voyez votre agent de voyage local ou appelez notre bureau de Montréal : WE. 5-7413.

Entièrement climatisé



HOTEL VICTORIA
51e Rue et 7e Avenue, New York





TOUS DROITS RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS

EDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 102 MONTREAL, LUNDI 13 FEVRIER 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)



photo LA PRESSE

LE FAMEUX CANON D'OUTREMONT — Encore grisés par leur victoire de la semaine dernière, les étudiants de l'Université de Montréal ont été, eux aussi, invités à participer au défilé du Carnaval avec le fameux canon qu'ils ont dérobé jeudi à Outremont. Autres temps, autres moeurs, Outremont, en bon prince, leur a même prêté le camion pour transporter leur encombrant butin.

À St-Jérôme: triple meurtre et suicide?

ST-JEROME. (F. M.) — Quatre personnes ont été trouvées mortes, le corps lacéré de coups de couteau de cuisine dans une chambre d'une maison de St-Jérôme. La police est tentée de croire à un triple meurtre suivi d'un suicide, mais la solution de ce macabre spectacle ne sera connue que plus tard aujourd'hui.

Les victimes ont été identifiées comme étant M. Giovanni Altieri, 47 ans, sa femme, Louisa, 45 ans, sa fille Amalia, âgée de 21 ans, et le fiancé de cette dernière Giuseppe Cenicola, 25 ans, de Ste-Rose. Les trois premières personnes habitaient un petit logement situé au 297 rue de Martigny, et le futur gendre demeurait à Ste-Rose.

Alertés vers 9 h. 30 par un voisin qui avait commencé de s'inquiéter parce qu'il ne recevait pas de réponse après avoir sonné à la demeure des Altieri, les policiers accoururent et s'introduisirent dans la maison par la porte de service qui n'était pas verrouillée.

En pénétrant dans le petit logement de la maison de deux étages, les policiers ont découvert les corps des quatre victimes. Trois gisaient sur le parquet et l'autre sur le lit d'une chambre à coucher. Ils étaient en vêtements de nuit.

Selon les premières constatations, la tuerie se serait déroulée entre 4 h. 30 et 6 h. hier matin. Les agents Jean Lévis et André Cyr, de la Sûreté de St-Jérôme, ont été dépêchés sur les lieux, puis ont transmis la nouvelle à leur directeur, M. A. Latour, qui a précisé que toutes les pièces de la maison étaient sens dessus-dessous.

Altieri était étendu sur le bord du lit, un couteau de cuisine à ses côtés. Ses pieds nus baignaient dans le sang. Il semblait avoir été le dernier à mourir, a noté M. Latour.

Selon les renseignements obtenus, Giovanni Altieri travaillait dans une filature, et il avait emménagé à Ste-Rose de St-Jérôme il y a un an. Il ne travaillait pas depuis une quinzaine de jours, se disant malade.

Un médecin a informé la police qu'Altieri avait bu une bouteille d'eau de javelle dimanche dernier; mais qu'il s'était rapidement rétabli après avoir reçu les premiers soins.

Après les premières constatations, l'escouade des homicides du district de Montréal, dirigée par le lieutenant-détective Gaston Archambault, a poursuivi l'enquête, aidé du sergent Paul Coulombe et d'un photographe de la Sûreté.

Pendant ce temps, c'est-à-dire jusqu'à la sortie des corps, vers 3 h. 15 hier après-midi, une foule avide d'émotions se tenait devant la maison.

Les corps ont été transportés par ambulance à la morgue de Montréal, où se poursuivra l'enquête.

Selon toute vraisemblance, M. Altieri aurait poignardé d'abord le fiancé de sa fille, puis sa femme et sa fille avant de se suicider. Mais là encore ce ne sont qu'hypothèses et il se pourrait qu'une cinquième personne . . .

Enfin, on a constaté qu'une des victimes avait tenté de s'échapper. Il y avait également du sang sur la porte d'en avant et dans le couloir qui conduit aux logements de l'étage supérieur.



Les habituels curieux en chasse d'émotions. Ils ne verront rien d'autre que l'extérieur de la maison . . .

Pour ou contre le pluralisme universitaire ?

Beaucoup d'experts disent beaucoup de choses à un public qui n'y voit goutte

Il fallait un certain courage à Radio-Canada pour aborder hier soir, au cours d'une émission spéciale, ce problème confus qu'ont posé à la fin de 1960 les Jésuites en réclamant un statut universitaire pour leurs institutions de Montréal, puis Trois-Rivières et Chicoutimi en exposant de semblables ambitions.

Ce fut kaléidoscopique par moments. Et, sans doute, était-il fatal que cela fût. Faute d'un ministère de l'Education dans notre province, les problèmes de l'enseignement ne sont que très rarement discutés sur la place publique, même s'ils devraient l'être.

En une heure, il fallut donc faire dire beaucoup, beaucoup de choses à beaucoup, beaucoup d'experts — MM. Adrien Pouliot, Paul Giguère, J.-C. Falardeau, Vianney Décarie, Fernand Dumont, Jacques Lavigne, Arthur Tremblay, André Laurendeau, Pierre Dansereau, Gaston Dugas, André Rayneault, le R. P. Pierre Angers, le R. F. Clément Lockquell le R. P. Louis-Marie Régis, o.p., Jean-Charles Bonenfant, historiographe (et nous en passons certainement plusieurs).

C'est déjà merveille que l'impression d'ensemble n'ait pas été plus papillonnante.

Pour discuter le problème, il fallait en effet poser des questions nombreuses et nouvelles pour plusieurs, du moins inattendues. Celle-ci par exemple : qu'est-ce vraiment qu'une université ?

Comme "panel" — disons-mieux : comme aréopage — on avait réuni les RR. PP. Jacques Cousineau et Pierre Angers, tous deux Jésuites et favorables, on s'en doute, à de nouvelles universités; M. Jean-Marie Beauchemin, secrétaire de la Fédération des collèges classiques, partisan lui aussi du pluralisme universitaire, ainsi que Me Marcel Faribeault, ex-secrétaire de l'U. de M. et M. François-Albert Angers, professeur à l'école des HEC de Montréal.

Ces deux derniers se sont déjà prononcés, on le sait, contre la création de nouvelles universités avant la conclusion de la prochaine enquête sur l'éducation.

Un autre aréopage, populaire celui-là, réuni à la hâte autour du poste de télévision, va "arbitrer" (ce serait le mot si justement il avait un mot à dire dans cette affaire), le débat. (Ces réactions étaient significatives).

Une jeune femme (37 ans) exprima son étonnement lorsqu'elle **apprit** que la moitié des étudiants à l'université canadienne-française n'ont pas leur baccalauréat.

Elle avait été assez impressionnée par "l'état d'urgence démographique" soulignée par le R. P. Cousineau et M. Beauchemin.

Encore sous le coup de la "révélation" de cette moitié universitairement bachelière, elle conclut elle aussi qu'il y avait assez d'universités professionnelles et de la place dans les autres.

"Qu'ils terminent leurs études avant d'aller à l'université", disait-elle (et comme aurait sûrement dit son père).

M. F.-A. Angers aurait eu du plaisir à l'entendre. Elle manifesta une bruyante approbation lorsqu'il déclara qu'il ne fallait sûrement pas faire dans le domaine universitaire actuel comme le Père Chapdelaine en

Voir EXPERTS en page 39

Bilan de la fin de semaine

13 morts violentes

Il ne se passe plus de fin de semaine sans que de tragiques événements viennent allonger la liste déjà impressionnante des morts violentes. St-Jérôme aura été, cette fois-ci, le théâtre d'une sanglante tragédie dans laquelle quatre personnes ont perdu la vie et ce, dans des circonstances que l'on ignore toujours. Huit personnes sont mortes dans des accidents de la route et un homme a été trouvé mort de froid, et peut-être aussi de faim, dans une ruelle du bas de la ville. Bilan total et laconique : 13 morts violentes.

Hier matin, sur la route no 11, **M. Georges Claude,** 36 ans, domicilié à Valleyfield, a perdu la maitrise de son volant et est mort peu de temps après que sa voiture eut tamponné les poteaux en bordure de la route.

M. et Mme Fred Bartlett, 43 et 38 ans, de Montréal-Est, ont perdu la vie, hier matin, lorsqu'ils ont été renversés par une voiture en traversant la rue Notre-Dame, près de Desrochers. Mme Bartlett a été tuée sur le coup tandis que son mari est mort un peu plus tard à l'hôpital St-Luc.

M. Henri Faubert, 52 ans, de Rigaud, est décédé à l'hôpital de Lachine après avoir été renversé par une voiture, alors qu'il marchait le long de la route 17, non loin de son domicile.

Mlle B. Dylewska, 64 ans, de Ste-Anne-de-Bellevue, a été heurtée par une voiture dans la soirée de samedi et est décédée quelques heures plus tard à l'hôpital de Lachine.

M. Joseph Turcotte, 60 ans, domicilié rue de Bullion est decédé à l'hôpital St-Luc après avoir été renversé par un camion, à l'angle des rues Dorchester et St-Hubert.

Mme Stella Lynch, 76 ans, est décédée à l'hôpital Notre-Dame des suites des blessures qu'elle a subies au cours de la matinée de samedi dans un accident, rue Delorimier.

M. Louis Fiset, 76 ans, a suc-

Voir 13 MORTS en page 39

Finis les discours

Les travaux commencent à la PLACE des ARTS

par **Jacques DELISLE**

Finis les discours et les pourparlers sur la salle de concert de Montréal !

Depuis 75 ans qu'on en parlait . . .

Les travaux sont maintenant bel et bien commencés.

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, l'a proclamé "avec une immense joie", samedi après-midi, à l'occasion de la levée traditionnelle, non pas d'une, mais cette fois des trois premières pelletées de terre, à la Place des Arts, rue Ste-Catherine, près Jeanne-Mance.

En plus du maire, en effet, Me Georges-Emile Lapalme, procureur général de la province et représentant du premier ministre Jean Lesage, et Me Louis-A. Lapointe, président du Centre Sir Georges-Etienne-Cartier, ont tourné, à l'aide de pelles d'or, une terre durcie par le froid.

Trois autres pelles, mécaniques celles-là, se mettront à l'oeuvre dès cette semaine, pour la construction d'un garage à trois niveaux et de la salle de concert proprement dite.

Parce qu'il faisait froid samedi, dans l'imposant quadrilatère dénudé, les discours ont été rares au cours de la cérémonie. Seuls le maire et M. Lapointe ont parlé. Quelques centaines de personnalités ont participé à la cérémonie historique.

"Nous avons enfin réussi, depuis les cinq années qu'est constituée la Corporation du Centre Sir-Georges-Etienne-Cartier, à tourner la première pelletée de terre, a déclaré avec satisfaction, M. Lapointe, au début de ses remarques.

"Voilà, a-t-il dit, le résultat des efforts conjugués des autorités provinciales, municipales et du public en général.

"Il est vrai, a-t-il admis, qu'au début certaines hésitations se sont manifestées. Mais avec l'encouragement de tous, nous avons réussi à commencer. Le premier coup est toujours difficile à donner, mais maintenant qu'il est fait, nous comptons que tous continueront de nous donner l'appui de leurs efforts, de leurs prières et de leur argent.

"D'ici deux ans, nous entendrons les premiers violons et les premières voix dans notre centre artistique, soit en février ou mars 1963."

Puis M. Lapointe présenta aux invités "M. le maire, qui a contribué énormément" à l'avènement d'une salle de concert.

Le maire

"C'est avec une immense joie, de dire le maire Drapeau, que nous assistons à l'aboutissement de cinq années de travail.

"A cette occasion, je ne peux qu'évoquer les premières réunions que nous avons eues, le président M. Lapointe et moi. Et je ne puis qu'évoquer le souvenir de tous ceux-là qui ont apporté leur concours indispensable à cette oeuvre.

C'est aujourd'hui le début d'une réalisation qui ne fait plus de doute.

"La cérémonie d'aujourd'hui n'est pas une cérémonie symbolique. C'est vrai, le contrat est signé, les travaux commencent ! Et je suis heureux de souligner le nombre imposant de personnes réunies ici sous le signe de l'art."

M. le maire a salué la présence des deux artistes de la Comédie-Française, Annie Ducaux et Louis Ségnier, de M. Wilfrid Pelletier, directeur du Conservatoire de musique de la province de Québec et chef d'orchestre réputé, de M. Lapalme.

Il a réitéré l'invitation du président Lapointe pour février ou mars 1963. "Il fera alors moins froid, de dire Me Drapeau ; nous serons alors à l'intérieur."

Procès à Joliette de dix fiers-à-bras

JOLIETTE (DNC) — Dix individus qui auraient provoqué une rixe en face du restaurant Broadway, vers minuit 15 le 5 au matin à Joliette, ont subi leur enquête préliminaire devant le juge Jean-Paul Malo.

Le procès des prévenus sera entendu le 22.

La province prendra le pont Viau à sa charge

Le ministre des Travaux publics, M. René Lévesque, nous a confié, à l'issue d'une longue entrevue avec le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, et le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, samedi soir, que la province prendra les mesures en vue d'assumer, "dès le prochain budget", le pont d'Ahuntsic (pont Viau).

M. Lévesque avait tenu à rencontrer les administrateurs municipaux, à la suite de la publication, dans les journaux de jeudi, des recommandations des ingénieurs Brett et Ouellette, pour la réparation et la reconstruction éventuelle du pont qu'ils considèrent dangereux.

Le ministre des Travaux publics est sorti de sa réunion avec MM. Saulnier et Drapeau, satisfait des réparations exécutées par la ville, à la suggestion d'un rapport préliminaire des ingénieurs. Comme les administrateurs de Montréal, il ne croit plus le pont dangereux.

M. Lévesque admet qu'éventuellement il faudra faire plus.

Le ministre ne s'était pas encore rendu au pont samedi soir, mais il devait le faire hier.

Deux mois environ pour l'excavation

Les travaux d'excavation préparatoires à la construction de la salle de concert et du garage à trois niveaux seraient terminés à la mi-avril.

Les entrepreneurs généraux, les maisons Québec Construction et Charles Duranceau, espèrent que la construction proprement dite pourra commencer vers le 15 avril.

L'édifice serait fermé avant les froids, à l'automne.

Mais l'ensemble des travaux ne sera terminé que dans deux ans.

Les deux firmes mentionnées, qui ont obtenu le contrat, avaient offert la plus basse de six soumissions, un prix de $7,233,000.

Jusqu'en 1955, quatorze emplacements différents avaient été suggérés pour la salle de concert. C'est cette année-là, en effet, que le quadrilatère Ste-Catherine-Ontario-St-Urbain-Jeanne-Mance fut définitivement choisi.

La Corporation Sir Georges-Etienne Cartier fut alors instituée. Elle est formée de 21 membres: 7 nommés par le gouvernement provincial, 7 par la Ville de Montréal; les 7 autres représentent les souscripteurs.

La loi créant la société fut sanctionnée le 2 février 1956 et les membres nommés au cours des semaines suivantes.

La société s'est d'abord donné pour tâche de chercher les besoins requis et elle a retenu les services de la maison Raymond Loewy pour faire l'enquête socio-économique nécessaire. Un rapport détaillé a montré que Montréal avait le plus haut pourcentage d'amateurs de théâtre et de concerts de l'Amérique du nord et ne disposant que de salles inadéquates.

Dans leur rapport, les enquêteurs ont recommandé la construction de trois salles: une de concert et d'opéra, pour 3,100 spectateurs; une de théâtre, pour 1,250; et une salle de musique de chambre, pour 500 personnes. Lors de la parution du rapport, on estimait le coût de tout l'oeuvre à $13,500,000. Les premiers éléments, la salle de concert et le garage souterrain, réclamaient $8,500,000; le garage lui-même devait coûter $1,000,000.

On retint les services de la maison Affleck, Desbarats, Dimakapoulos, Lebensold, Michaud et Sise, architectes et la Société prit les moyens pour obtenir les fonds nécessaires.

Une campagne de souscription lancée au début de l'été 1958, a recueilli plus de $1,500,000. La ville de Montréal a souscrit $2,500,000. Le gouvernement provincial y est allé de la même somme, en plus de faire don de l'emplacement dont il était propriétaire. La Société décida alors de commencer la construction de la salle de concert et du garage aussitôt les plans terminés.

Ils le furent à la fin de 1960 ; la Société demanda alors des soumissions.

L'édifice proprement dit prendra la forme d'un immense monument enveloppé d'une colonnade en fer à cheval et complété de vastes halls répartis entre la salle et la colonnade. L'auditorium comprendra trois tribunes placées de façon qu'aucun siège ne soit à plus de 130 pieds de la scène.

Les plans prévoient la construction d'un théâtre et d'une salle de musique de chambre situés de chaque côté de la place centrale qui s'étendra devant la salle de concert sur un plateau élevé en direction de la rue Ste-Catherine. Le long de cette rue s'élèveront des galeries commerciales séparées par un vaste escalier. On accédera à ces galeries par la rue et à l'étage supérieur par la place.

Etrange affaire dans un restaurant

Trois inconnus ont fait irruption au restaurant Fleur-de-Lys, au 1980, avenue de Lorimier, vers 10 h. 40, hier soir. L'un d'eux, sans crier gare, aurait asséné des coups de crosse d'un fusil sur la tête d'un client.

L'individu a ensuite fait feu sur un appareil distributeur de cigarettes. Les trois gaillards ont alors pris la fuite sans plus.

Le client blessé aurait lui aussi pris la poudre d'escampette avant l'arrivée de la police qui a ouvert une enquête.

LIBRAIRIES PINEAULT
Le coin des philatélistes
TIMBRES
Choix varié de tous pays
ENVELOPPES — PAQUETS
25¢ à $5.00
Albums reliés et à feuilles mobiles
Loupes — Charnières — etc.
SPECIALITES : • CANADA • ETATS-UNIS • FRANCE • VATICAN
EMISSIONS 1960
LE PASSE-TEMPS INSTRUCTIF PAR EXCELLENCE
A NOS 2 LIBRAIRIES
466 est, Mont-Royal VI. 2-8594 près ST-DENIS
2001 est, Mont-Royal LA. 6-5262 angle BORDEAUX
Pineault & fils LIMITEE LIBRAIRIE-PAPETERIE

37,000 SILENCIEUX ET TUYAUX D'ECHAPPEMENT
pour toutes marques d'autos et camions
de la petite importée jusqu'à la grosse limousine
Inspection gratuite du système
AUX 4 COINS DE LA VILLE IL Y A UN M. MUFFLER
NORD : 2535, boul. LAURENTIEN près de Canadair
EST : 1295 BELLECHASSE bureau chef
SUD : CRAIG et AMHERST
OUEST : 6260, ch. UPPER LACHINE
OUVERT LE SOIR jusqu'à 9 h. — SAMEDI, 5 h. 30 p.m.
Estimés gratuits aux 4 succursales ou par téléphone CR. 3-1561

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Examen de la vue — Verres de contact
L. A. Bétournay O.D.
S. R. Crone O.D.
C. Gagnon O.D.
C. Prévost O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson MONTREAL
VI. 2-3241, local 676 Au septième

La plus importante maison Canadienne française du genre
rien ne vaut un excellent nettoyage CHEZ JOLICOEUR
Toute la famille reluira de propreté grâce à une garde-robe bien entretenue ! Utilisez notre service complet de nettoyage.
APPELEZ DES MAINTENANT LA. 1-2161
Jolicoeur
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHAT ROCKLAND

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — MONTREAL, LUNDI 13 FEVRIER 1961 — No 102

La police du stationnement

La ville de Montréal songe à confier à des agents spéciaux la tâche de surveiller les infractions aux règlements de la circulation, en particulier aux règlements concernant le stationnement des véhicules. Cela relèverait un bon nombre de policiers de cette besogne de routine et permettrait de les affecter à ce qui est leur fonction première. Et il serait question d'enrôler des femmes pour faire ce travail.

On ne peut qu'approuver cette initiative. Car le policier qui fait la ronde des compteurs, ou marque d'un trait de craie les pneus des autos garées dans les rues où la durée du stationnement est limitée, perd son temps. Il perd aussi l'argent des contribuables, si l'on tient compte de son rôle de protecteur de la société et de ce qu'a coûté sa formation.

Ce travail de surveillance doit se faire, cependant. Mais est-ce bien nécessaire d'être un policier costaud et armé pour faire la ronde des compteurs et placer des "billets" dans les parebrise des automobiles ? On a fini par croire que non, par penser que les policiers perdaient leur temps à cette tâche, qu'ils pouvaient être employés plus utilement à autre chose.

L'innovation qu'on se propose de faire paraître donc heureuse au plus grand nombre. C'est tout de même une excellente occasion de faire quelques réflexions sur ce sujet, ne serait-ce que pour prévenir des critiques, sinon des injustices.

C'est le moment de rappeler que les règlements concernant la circulation et, en particulier, le stationnement, doivent être appliqués avec discernement. De rappeler aussi que les amendes provenant des infractions ne doivent pas être considérées comme une source normale de revenu qu'on peut chercher à accroître en rendant la surveillance plus serrée, impitoyable, en en faisant une sorte de chasse aux automobilistes négligents ou aux touristes non prévenus. Pour parler net, la police du stationnement doit se faire d'une façon raisonnable, selon l'esprit plutôt que selon la lettre des règlements, c'est-à-dire sans excès d'indulgence mais aussi sans excès de zèle.

Faut-il préciser qu'en écrivant ces choses nous ne songeons pas à Montréal en particulier mais, d'une façon générale, aux municipalités trop nombreuses qui semblent n'avoir d'autre but que d'extorquer sous le moindre prétexte des amendes aux automobilistes ? Lorsqu'il était procureur général, M. Antoine Rivard avait dénoncé cette tendance et menacé de sévir contre les municipalités qui se livraient à cette pratique. On a même affirmé qu'en certains endroits les policiers touchaient des commissions sur les amendes, ce qui stimulait leur zèle. Si cela est vrai, c'est nettement contraire à l'esprit de la loi.

C'est pourquoi nous verrions d'un mauvais oeil Montréal confier la surveillance du stationnement à une agence travaillant à commission. Pour que ce travail soit accompli d'une façon à la fois efficace pour le bon ordre et équitable pour les automobilistes, il vaudrait mieux qu'il fût confié à une équipe parapolicière relevant directement de l'autorité municipale par l'intermédiaire du directeur de la police.

L'ONU et le mystère Lumumba

Qu'il ait réussi à s'évader ou qu'il ait été assassiné par les hommes de main de M. Thsombé, président du Katanga, M. Lumumba, ancien premier ministre du Congo, est revenu au premier plan de l'actualité internationale. Son nom et sa photo sont à la une de tous les grands quotidiens de l'univers organisé. Ce nom agit comme un ferment au sein des peuples et des Etats de l'Afrique noire. L'Occident le redoutait alors même qu'on le savait enfermé dans une prison d'Elisabethville; mais depuis qu'il faut envisager la possibilité de son assassinat, la crainte se fait panique.

Comme il fallait s'y attendre, le secrétaire général de l'ONU, M. Hammarskjold, et le conseil de sécurité ont été immédiatement saisis d'une requête signée par dix pays neutralistes — dont l'Inde, le Maroc, la Yougoslavie et l'Indonésie — dans laquelle ils demandent que les Nations unies prennent immédiatement les mesures nécessaires pour éclaircir le mystère Lumumba. Pour l'heure, l'enquête conduite par les représentants de M. Hammarskjold au Congo n'a rien donné. Mais l'émoi est tel que ceux-là qui auraient eu tendance à souhaiter que M. Lumumba se volatilisât comme une peau de chagrin, souhaitent, aujourd'hui, qu'il n'ait pas été assassiné par ses ennemis !

C'est dans ce climat de haute tension que trois sénateurs américains auxquels s'était joint M. Kennedy, le frère du président, ont déposé à Washington leur rapport sur l'ensemble de la question africaine rédigé à la suite d'un périple qui leur a permis de visiter seize pays d'Afrique. Le rapport est précis : "La politique que les Etats-Unis ont suivie a tendance à épuiser le réservoir de bonne volonté et de compréhension dont nous jouissons en Afrique," affirment, sous leur signature, les sénateurs Frank Church, Gale McGee et Frank Moss.

En premier lieu, souligne le rapport, le ressentiment rencontré est le fruit de l'attitude prise par les Etats-Unis sur les questions coloniales en général et la guerre d'Algérie en particulier. Les pays africains n'ont pas été sans noter également que le gros des investissements américains est centré sur l'Afrique du Sud et d'autres territoires où résident d'importantes colonies blanches ou occidentales. Enfin le rapport rappelle que la discrimination raciale qui sévit aux Etats-Unis est un obstacle presque insurmontable à une meilleure entente entre le gouvernement américain et les pays africains.

En ce qui concerne le Congo, le rapport commente ainsi le renversement de M. Lumumba par le colonel Mobutu : "Ce renversement gêne sérieusement la majorité des chefs nationalistes en Afrique qui craignent que cet incident ne les atteigne par ricochet. Même certains de ceux qui n'ont guère de sympathie pour Lumumba et se prononcent contre son acceptation d'une aide en provenance du bloc soviétique ne peuvent s'empêcher d'épouser ce point de vue. L'aspect le plus inquiétant de l'affaire congolaise réside dans le tort qu'elle fait au prestige des Nations unies."

On nous permettra d'ajouter que c'est exactement la conclusion à laquelle nous en étions nous-mêmes venus et qu'elle rejoint en fait celle des observateurs qui refusent de se laisser aveugler par la guerre froide. Sous prétexte de faire échec aux visées du gouvernement soviétique, nous avons permis qu'on fasse un large accroc à la démocratie congolaise ou ce qui pourrait en tenir lieu. D'abord ébranlé, puis diminué, le prestige des Nations unies risque aujourd'hui d'être ruiné à jamais s'il se confirme que M. Lumumba a été assassiné.

Jean-Louis GAGNON

Responsabilités des municipalités

On s'imagine généralement que le problème de la pollution des eaux relève de la compétence du gouvernement provincial, que celui-ci est seul en mesure de prendre les initiatives nécessaires pour assainir les rivières et les lacs. Et avec cette conviction on attend que l'Etat dresse un plan d'action, en lui reprochant même de tant tarder à le faire.

Mais les responsabilités en la matière doivent-elles être toutes laissées au gouvernement ? Ce n'est pas l'avis du Dr Gustave Prévost, directeur de l'Office de biologie au ministère de la Chasse et de la Pêche. Il croit, au contraire, que la solution du problème doit être cherchée pour une bonne part au niveau des administrations municipales, qui ont à leur disposition les moyens d'empêcher la pollution des eaux.

Les municipalités ont presque en totalité trouvé commode de se débarrasser de leurs eaux-vannes en les jetant dans des lacs ou des rivières. On devine ce qui s'ensuit dans le cas de centres urbains de quelque importance. Or elles pourraient s'en débarrasser d'autre façon, par la construction d'usines d'épuration, qui se comptent par centaines en Ontario, par milliers aux Etats-Unis, et n'existent qu'en nombre infime dans la province de Québec.

Prétextera-t-on, pour ne rien faire en ce sens, que cela coûterait cher ? Mais les frais de construction et de fonctionnement ne s'élèveraient pas même à un sou par jour et par personne. Et en outre on aurait la possibilité d'obtenir l'aide du gouvernement fédéral pour défrayer une partie du coût des travaux et pour emprunter le reste de la somme requise.

Sans doute les administrations municipales auront-elles à solliciter l'autorisation des payeurs de taxes. Cependant si elles ont franchement l'affaire à coeur, leur sera-t-il impossible de présenter le projet, sans rien dissimuler, de manière à le faire agréer par leurs administrés ? Surtout si elles savent mettre en relief les dommages causés par la pollution des eaux: fermeture des plages, stérilisation des endroits de pêche et en particulier dévaluation des propriétés voisines des cours d'eau.

En somme il y a un travail d'éducation à entreprendre dans les populations urbaines. C'est de ce côté-là d'abord que doivent partir les premières initiatives. Le gouvernement provincial saura épauler ces efforts, les diriger dans la voie que traceront les experts, mais on n'ira pas loin tant que les municipalités se reposeront sur l'Etat du soin de résoudre un problème qu'elles sont elles-mêmes en mesure de régler.

Marius GIRARD

Nous devons cela à deux Américains

Souvent nous nous élevons contre les dangers de l'américanisation, et nous avons généralement raison. Mais il arrive aussi que l'Américain — non l'américanisation même — nous rend service. Il importe de le souligner, surtout si c'est dans le domaine culturel.

Une information nous révélait récemment que pendant la seule année 1960, près de 320,000 visiteurs ont franchi les portes du Musée des Beaux-Arts de la rue Sherbrooke. Jamais un tel nombre ne s'était vu auparavant. En une seule semaine, — il est vrai que c'était pendant l'exposition Van Gogh — 36,476 personnes ont gravi le grand escalier du Musée et parcouru les diverses salles de ce temple de l'art. Ce dernier nombre équivaut presque au total des visiteurs d'une année entière il y a seulement une décennie.

C'est un progrès considérable. Comment le goût de l'art est-il venu à autant d'hommes et de femmes à la fois ? Cherchez non la femme, dans les circonstances, mais l'homme, M. Evan H. Turner. Ce n'est pas un Canadien, ce n'est pas non plus un Anglais d'Angleterre, ce n'est pas un Français de France : c'est un Américain. Eh oui, il a fallu que ce fût un Américain qui vînt dégeler notre Musée.

Avant lui, un autre Américain avait assumé la charge de conservateur, M. Robert Tyler Davis. Jeune et dynamique, il avait tenté de secouer la poussière des murs et de remuer les gens. On le trouvait quelque peu redoutable et inquiétant. C'est à son instigation qu'on introduisit pour de bon le bilinguisme au Musée.

Conclusion : ce sont deux Américains qui ont apporté les plus grandes innovations au Musée des Beaux-Arts de Montréal : M. Davis, le bilinguisme ; M. Turner, la foule des visiteurs. Il est des cas où c'est une bonne chose de regarder de l'autre côté de la frontière et d'y aller chercher des hommes dépourvus de préjugés et capables d'initiatives.

Alfred AYOTTE



Unfair !

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Une campagne fort appréciée

Monsieur le Rédacteur,

Votre journal m'apporte ici, au Texas, les nouvelles de mon pays d'origine.

Je vous félicite de la part active que vous prenez à défendre les droits de notre belle langue française.

Chaque année je retourne au Canada (dans la province de Québec) en été, et j'ai hâte de pouvoir entendre de nouveau "du français", pour constater malheureusement que partout, dans les hôtels, restaurants, magasins, c'est la langue anglaise qui domine de plus en plus.

J'avais l'habitude d'amener des amies américaines, leur promettant de visiter une province essentiellement française et différente; mais elles furent déçues, car tout leur a semblé anglifié et américain.

Vous ne sauriez croire comment des personnes éloignées de leur pays peuvent apprécier le travail gigantesque que vous avez entrepris pour faire revivre notre doux "parlez-vous Français?"

Suzanne Amiot Du Puy
Lufkin, Texas

On a tort de s'offusquer

Monsieur le Rédacteur,

J'ai pris quelque temps à me décider à écrire cette lettre pour votre rubrique "La parole est à nos lecteurs", mais les nombreuses lettres critiquant la dernière fantaisie de M. Lemelin, datée du 4 janvier, m'ont indigné et pressé de vous écrire.

Quand cesserons-nous de critiquer ceux qui essaient de nous corriger en nous montrant comment ridicules et grotesques nous pouvons être, sans nous en apercevoir ? C'est souvent par cette méthode que l'on guérit les torts.

On s'indigne de voir de tels portraits des Canadiens français quand il n'y a pas loin à aller pour voir pire. Je me demande si toutes les personnes qui critiquent de cette façon se sont déjà promenées dans les tavernes, les "grills", les théâtres de réputation discutable, et même dans nos belles campagnes de la province de Québec. Endroits où les personnages sont bien plus grotesques que ceux de ce dernier téléroman.

Les personnages comme le Père Gédéon et Thérèse existent malheureusement en nombres toujours croissants et ce n'est certainement pas en niant le fait que l'on pourra y remédier. Il faut lutter et je crois que M. Lemelin a fait un bel effort.

Encore une fois bravo, M. Lemelin, pour avoir essayé peut-être vainement de nous ouvrir les yeux.

Etudiant de Philosophie,
Université d'Ottawa

Réponse à un grincheux

Monsieur le Rédacteur,

Et dire qu'il n'y a que quelques semaines on entendait les paroles Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, mais contrairement à son homonyme les vertus de patience et de charité chrétienne ne sont pas dominantes chez M. Augustin La Vigne, qui se plaint de ses voisins.

J'ajouterai pour son bénéfice que je ne suis pas une vieille fille à talons ferrés, ni un sourd à haute-fidélité, mais un être humain vivant dans la société, en prenant mon parti des qualités et des défauts, voire les manies, de mes semblables.

Chose certaine, je fuirais comme la peste ce locataire grincheux, pris de la maladie du sommeil, qui s'enferme dans son appartement à l'année longue, et pratique comme passe-temps la dissection des manies de ses voisins.

Et je veux lui souhaiter que durant les années à venir la vie soit clémente pour lui, qu'il n'ait jamais à souffrir de surdité, et qu'il n'ait jamais à porter de talons ferrés, pour équilibrer le balancement de son corps tremblotant, car la vie a parfois de drôles de manières de se venger, et qu'il se trouve encore des concierges et des propriétaires ayant assez de patience, même s'ils aiment "la piasse", pour vouloir accepter comme locataires, les grincheries et les sarcasmes des Augustin La Vigne répandus par le monde.

J'ai deux conseils à lui donner pour régler son problème, soit qu'il aille habiter dans un 3e étage, ou qu'il fasse comme les ours à l'automne.

Mlle J. D. Jutras,
Ste-Clothilde-de-Horton

Un oubli ?

Monsieur le Rédacteur,

Votre journal parle de plus en plus du français, partout dans les magasins, restaurants, hôtels, gares, endroits publics, etc. . . . où devraient apparaître des mots français, félicitations . . .

Je suis réclamante au bureau de la Commission d'assurance-chômage à 170 ouest rue Jean-Talon, à Montréal, et je me suis aperçue que la majorité des employés sont de langue française ou du moins parlent la langue française, et ceux ou celles qui retirent comme moi parlent eux aussi en majorité le français. Une inscription sur le tableau dans la grande salle ou l'on passe de comptoirs en comptoirs pour se faire payer est **en anglais seulement.**

ACCURACY speeds SERVICE
Have your documents fully completed before reaching counters
SIGN only in front of Interviewer.

Qui se chargera de leur indiquer la traduction ? Pourquoi de l'anglais seulement dans un bureau du gouvernement et de majorité française ?

Réclamante du Nord de la Ville

walter LIPPMANN

Les diplomates de M. Kennedy

Sauf exceptions, d'ailleurs notables, les personnages désignés par M. Kennedy aux postes diplomatiques semblent aux observateurs expérimentés plus ordinaires, moins distingués que ceux que le président a choisis pour des postes de l'intérieur. Il doit y avoir à cela plusieurs raisons intéressantes, dont une importante est que le choix est beaucoup plus restreint. Notre personnel diplomatique ne s'est pas entièrement remis des ravages de l'époque McCarthy, des sacrifices que lui a imposés et des craintes que lui a inspirées sous le régime Dulles la volonté d'apaiser les extrémistes de droite.

En outre, les principaux hauts personnages de l'intérieur ont pu sans rien déranger jouir de carrières fécondes, et publiques, hors le service de l'Etat. Mais un homme intéressé à la politique étrangère ne peut faire grand'chose, quand son parti n'est pas au gouvernement, sauf enseigner, écrire, ou s'employer pour une fondation d'études. Le président a pu demander aux facultés de droit, d'économie et de sciences politiques des hommes pourvus d'une certaine expérience des affaires politiques et qui d'autre part ont profité de leur absence de la fonction publique pour enrichir leurs connaissances.

Il faut avouer toutefois reconnaître que le président n'a pas confié les grands postes diplomatiques à des "gavés". Il y a bien un, peut-être quelques cas de faveur personnelle; il y a plusieurs exemples d'hommes désignés à un emploi pour les sortir d'un autre plus important. Mais nous ne savons pas encore toute l'histoire des diplomates choisis par M. Kennedy. Ce qui finalement importera beaucoup, ce sont les individus choisis pour le second et le troisième rang du personnel des ambassades.

C'est particulièrement important en France. Il ne faut pas se dissimuler que vu la répugnance connue du président de Gaulle pour la société d'autres généraux, le choix du général Gavin pour représenter les Etats-Unis à Paris est étrange. Mais ayant lu les chapitres pertinents du livre du général Gavin, je comprends pourquoi un choix peu prometteur à première vue se montrera peut-être excellent à la longue. C'est que le problème le plus important des relations franco-américaine est celui de l'accord sur les moyens de reviser, de mettre à jour la doctrine stratégique fort vieillie de l'OTAN.

On me dit que le général Gavin ne parle pas beaucoup le français, certainement pas assez pour lui permettre de négocier avec le général de Gaulle dans la langue de celui-ci. Qui plus est, le général de Gaulle, s'il peut se montrer aimable en anglais, est le type du Français, du Français lettré, qui estime que la vérité se dit mieux, peut-être se dit seulement, dans une langue aussi précise et élégante que le français.

Néanmoins, les deux généraux ont une langue commune en ce que tous deux sont doués d'un esprit vraiment original et curieux, chose si rare dans les forces armées. Tous deux sont militaires de carrière et pourvus d'une brillante expérience, mais ils ne sont pas ordinaires, pas conformistes, et n'accordent pas une créance excessive aux officiers supérieurs. Il n'est pas impossible qu'à eux deux ils élaborent la nouvelle doctrine militaire dont l'OTAN a si grand besoin.

Mais si le général Gavin doit accomplir à Paris ce pour quoi il est particulièrement apte, il faudra donner beaucoup de renfort au personnel de l'ambassade afin que ce dernier s'acquitte des autres tâches.

Parmi les bons choix ressortent celui de M. David Bruce à Londres et celui de M. George Kennan à Belgrade. M. Bruce a été ambassadeur auprès de la France, de la République fédérale allemande, et de la Communauté européenne du charbon et de l'acier; aucun autre Américain ne possède une science comparable du problème décisif de l'Europe. Ce problème, c'est la division de l'Europe occidentale entre les Six de l'intérieur et les Sept de l'extérieur. Les Etats-Unis ont tout intérêt à ce que cesse cette opposition ; la réconciliation des deux groupes importe autant, peut-être même plus que le rajeunissement de l'OTAN.

Le retour de M. George Kennan remet au service de l'Etat un esprit très distingué, savant et pénétrant. Le département d'Etat a eu une brillante idée d'envoyer M. Kennan en Yougoslavie. Car il n'y a pas de meilleur endroit, fût-ce Moscou, pour observer ce qui importe tant mais reste si mal connu : la politique de l'URSS dans le domaine communiste, en Chine forcément, mais aussi dans les Etats moins grands.

Le choix de M. Kenneth Galbraith pour l'Inde est excellent, à condition que Washington puisse se priver de ses services sur place. Egalement excellent me paraît le choix de M. Ellsworth Bunker pour le Brésil. Il a très bien réussi, à sa manière tranquille, traditionnellement américaine, en Italie et en Inde.

Ensuite, il faut hautement féliciter le gouvernement de confier l'ambassade du Japon au professeur Reischauer. Celui-ci sait non seulement la langue mais l'histoire et la culture du Japon, ce qui devrait lui permettre de nouer avec les Japonais des relations qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait réussi à établir.

* * *

Vu toutes les questions pendantes, le gouvernement a sagement décidé en gardant M. Llewellyn Thompson à Moscou, M. Walter Dowling à Bonn. Nous n'avons pas de diplomate plus compétent que M. Thompson, aucun qui soit plus expert dans l'art de la diplomatie discrète à laquelle ont confiance le président Kennedy et le secrétaire d'Etat Rusk. Le temps viendra forcément où M. Thompson aura droit à un changement de poste. Moscou est pour un Américain un poste difficile, comme à n'en pas douter Washington pour un Russe.

L'inconvénient d'un inventaire comme celui que nous venons de dresser est qu'en le bornant aux postes les plus difficiles, on semble rejeter tous les autres dans l'ombre. Tel n'est pas mon but. De plus, le président a encore à faire de nombreuses nominations, dont plusieurs fort importantes. Telle pourrait par exemple être celle de M. William Attwood en Guinée. En choisissant ce dernier le département d'Etat manifeste l'ouverture d'esprit que l'on attend du gouvernement Kennedy.

En effet, M. et Mme Attwood, qui parlent couramment le français, sont assez jeunes, assez hardis, et pourtant assez mûrs, après l'expérience du journalisme que possède M. Attwood, pour jouer une partie fort intéressante, c'est-à-dire d'explorer si M. Sekou Touré, fort engagé avec les communistes, ne reste pas au fond, si on sait le comprendre et lui témoigner de l'amitié, un nationaliste africain, avant tout.

(Tous droits réservés 1961, New York Herald-Tribune Inc.)

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

On a tracé la voie, en Alberta

Monsieur le Rédacteur,

La fin du jour pourrait très bien s'identifier avec la **faim** tout court, tenaillant des milliers et des milliers de nos contemporains qui finissent tristement leur vie, dans une solitude et une détresse qui font peine à voir. Grande détresse physi- et morale . . .

Oui, j'en ai vu partir des vieux pour le dernier voyage, avec tout un passé de travail, de vaines et folles ambitions, traînant péniblement tout un fardeau de douleur, de souffrances et de faim, dont les regrets et l'amertume étaient le seul bagage.

A la paix du Seigneur beaucoup ont préféré l'or, la passion et sa gangrène, l'effort sans autre gain que les grimaces mondaines ; en somme une existence sans but. Cependant, ces vieux sont partis sans pleurs et sans espoir ; ils ont rendu l'esprit à la mort, les fauchant avec un grand mépris, comme des blés vides, couchés par les orages.

La Société, à qui il incombe d'adoucir, dans les limites du possible, la fin du jour de ces pauvres vieux, ne pourrait-elle pas, à l'exemple des deux provinces soeurs, l'Alberta et la Colombie canadienne, où le **Crédit Social** dirige les destinées de ces deux contrées, augmenter la pension de nos compatriotes atteints par la limite d'âge ?

J'écoutais dernièrement discourir Réal **Caouette,** lors du Congrès Régional du **Crédit Social** et ne pouvais croire au sort heureux et privilégié de tous nos vieux compatriotes de l'Alberta et de la Colombie, qui touchent **$79** de pension mensuelle.

Ce que l'on peut faire dans une partie du Canada, pourquoi ne pas le mettre en pratique dans toutes les autres provinces canadiennes ?

L'homme ne vit pas que de promesses, MM. les ministres fédéraux et provinciaux. Calculez vous-mêmes combien il faudrait de promesses pour faire un billet d'un dollar ? . . . Les pauvres vieux en ont assez des miettes tombées de la table . . . Ils veulent tout le pain et du beurre dessus. Si vous ne voulez pas que le peuple vous vomisse lors des élections prochaines, changez de politique ; dans la négative, le pays sera voué au communisme, et c'est vous qui l'aurez voulu.

En attendant, nous réclamons pour nos vieux une pension digne d'eux, digne de la valeur humaine et des enfants qu'ils ont donnés à la Société, dont beaucoup reposent dans quelques coins d'une terre étrangère, pour avoir été vous défendre, en défendant du même coup le capital international et leur propre Patrie.

Henryvonne

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

A la recherche de pays amis

par **Alan HARVEY**

La prochaine visite du maréchal Tito en Afrique se situe dans le cadre de la campagne lancée par la Yougoslavie en vue de se gagner la faveur des peuples non engagés.

Pays reconnu pour son interprétation particulière du communisme, la république yougoslave se doit, avec circonspection de tracer un sentier entre les pays communistes orthodoxes qui ne pardonnent pas à la Yougoslavie son attitude indépendante et le monde occidental qui ignore encore dans quelle mesure il peut compter sur la nouvelle Yougoslavie.

Ainsi, puisqu'elle ne se sent pas complètement à l'aise dans l'un ou l'autre camp, la Yougoslavie s'empioie à rechercher l'amitié des petits pays indépendants d'Afrique et d'Asie.

Au cours des dernières années, le gouvernement du maréchal Tito a versé une somme de plus de $100,000,000 à l'octroi de prêts et de crédits à l'Inde, l'Indonésie, le Ceylan, l'Ethiopie, le Soudan et la République Arabe Unie. Par ailleurs, la Yougoslavie a dépêché plusieurs de ses techniciens dans des pays sous-développés et nombre d'étudiants d'Afrique et d'Asie se sont rendus



en Yougoslavie pour parfaire leurs études.

Il semble pratiquement certain que M. Tito, un des plus grands leaders de l'ère, contribuera à rehausser le prestige de la Yougoslavie en Afrique.

Le maréchal est présentement âgé de 68 ans et ne s'occupe presque plus des affaires de l'Etat. Toutefois, il semble avoir conservé une bonne partie de la vigueur qui lui a permis d'en faire voir de toutes les couleurs aux Allemands lors des jours les plus sombres du deuxième conflit mondial.

Malgré son opposition apparente à accorder des interviews, ce qui a pour effet de le soustraire aux manchettes des journaux, il crée toujours une extraordinaire impression sur les personnes qui ont le privilège de le rencontrer. Dans son livre intitulé "Eastern Approaches", sir Fitzroy Maclean parle avec affection de celui auprès duquel il a souvent combattu.

Sir Maclean met l'accent sur l'indépendance d'esprit du maréchal Tito, chose rare chez un homme si féru en communisme.

Maintenant que l'indépendance de la Yougoslavie a été solidement établie au prix de maints efforts et puisque ses perspectives économiques sont favorables, le fils d'un paysan de Croatie saura sûrement remporter en Afrique autant de succès qu'il en a eus sur le champ de bataille.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Pour l'unité du Portugal

LISBONNE — La presse portugaise a rendu public et commente le communiqué publié lundi par les personnalités de l'opposition après leurs entretiens avec le président de la République, l'amiral Americo Tomaz. On fait remarquer d'ores et déjà à ce sujet que les termes de ce communiqué ont provoqué les "plus grandes réserves" de la part de la Présidence de la République.

Le leit-motiv des commentaires est la nécessité de l'unité nationale, aussi cette manifestation de l'opposition est considérée généralement comme ayant dérogé à cet esprit. Selon le journal républicain libéral de Porto, **O PRIMEIRO DE JANEIRO,** les Portugais peuvent ainsi se rencontrer sur un point, celui de la défense du renom du Portugal dans le monde. Quant au **JORNAL DE NOTICIAS,** autre journal libéral de Porto, il déclare : "Les Portugais se devaient de transmettre à leurs fils la patrie telle qu'ils l'ont reçue de leurs aïeux. Pour le **COMERCIO DO PORTO** (conservateur) la prise de position des opposants n'a pas servi l'unité nécessaire et manque d'opportunité.

"L'important, conclut ce journal, c'est d'apporter au gouvernement une aide qui lui permettra de mener à bien la haute mission à laquelle il s'est patriotiquement voué."



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

A la journée d'études patriotiques de l'ACELF

La politique culturelle fédérale a sa raison d'être si l'on sait s'en servir

par **Gaston Dugas**
envoyé spécial de LA PRESSE

MONTMORENCY.—Non seulement les quelque cent personnes qui ont participé, samedi, à la journée d'études patriotiques de l'ACELF ont-elles jugé que la politique culturelle fédérale a pleinement sa raison d'être, mais elles ont aussi souhaité que cette politique se développe... dans le champ restreint de sa juridiction, bien entendu.

Trois des quatre conférenciers invités à la maison Montmorency ont soutenu que pour favoriser l'épanouissement des droits acquis du français dans les neuf provinces à majorité anglaise, cette politique culturelle fédérale est absolument nécessaire, et l'un d'entre eux, sans critiquer pour autant les Québecois, a demandé que notre province tienne compte, dans ses aspirations autonomistes, des besoins des minorités des autres provinces.

Même le Père Richard Arès, S.J., directeur de la revue "Relations", qui lui avait à traiter du "patriotisme canadien-français en regard de la politique culturelle québecoise", n'a pas exclu, au cours de la discussion, cette politique culturelle fédérale, si elle reste bien dans ses limites.

L'une des conférences les plus appréciées a été prononcée par le R. Père Georges-Henri Lévesque, O.P., supérieur de la maison Montmorency et vice-président du Conseil des arts du Canada, qui a expliqué, en donnant des détails jamais révélés jusqu'ici, l'attitude adoptée par la Commission Massey vis-à-vis du problèmes de la culture et des universités en particulier.

Politique fédérale acceptable

Une politique culturelle fédérales est acceptable, a-t-il dit, si on sait la limiter et la surveiller et si l'on adopte à son égard une attitude positive. Il faut s'en servir, être là présents et forts.

Les deux représentants des provinces minoritaires invités à donner leurs points de vues, Mmes André Miville-Déchêne, C.R., de l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta, et Adélard Savoie, C.R., vice-président de la Société l'Assomption, de Moncton, N.-B., ont tous deux affirmé que des organismes fédéraux comme la Société Radio-Canada, le Conseil des arts, etc., ont apporté une contribution très précieuse au cours des dernières années à la lutte menée par les minorités canadiennes-françaises.

A deux reprises aux moins, au cours de la journée, on s'est demandé si le gouvernement fédéral, en fait, n'aidait pas plus les minorités canadiennes-françaises que la province de Québec elle-même. On s'est interrogé sans pour cela vouloir déprécier l'apport de la seule province française du pays car, comme devait le souligner le Père Arès, "il ne faut pas évaluer l'aide du Québec en argent seulement. L'aide politique et culturelle que notre province peut apporter doit compter davantage". Et personne n'a protesté quand un orateur, M. Savoie, a signalé que sans la province de Québec les minorités n'existeraient probablement plus depuis longtemps, dans les autres provinces.

Trois résolutions

On n'en a pas moins adopté, à la fin de la journée, ces trois résolutions qui résument bien l'état d'esprit des participants, au moment du départ de Montmorency:

"Attendu que certains organismes fédéraux peuvent contribuer puissamment à l'expansion de la culture française dans tout le Canada (OFF — Conseil des arts du Canada — Publications fédérales — Société Radio-Canada — etc.);

"Attendu que le développement et le perfectionnement de ces organismes sont en rapport direct avec le plus ou moins grand usage qu'on en fait;

"L'ACELF (l'Association canadienne des éducateurs de langue française, responsable de la tenue de la journée d'études) recommande que les institutions d'expression française, publiques ou privées, utilisent dans la plus grande mesure possible les services de ces organismes.

"Pour favoriser une meilleure compréhension entre les groupes ethniques du Canada et les Canadiens français, pour resserrer les liens qui unissent déjà les groupements français des diverses provinces, l'ACELF recommande que les associations d'expression française multiplient les occasions de rapprochement.

"Pour répondre le mieux possible aux besoins des Canadiens français des provinces autres que le Québec, l'ACELF recommande qu'au nouveau ministère des Affaires culturelles du Québec, le département du Canada français d'outre-frontières consulte régulièrement des représentants des minorités françaises".

La réunion de samedi était sous la présidence d'honneur de M. Roland Vinette, secrétaire du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique et président de l'ACELF. Le président actif était Mgr Maurice O'Bready, P.D., président de la commission permanente d'éducation patriotique et vice recteur de l'Université de Sherbrooke.

(Nos lecteurs trouveront dans d'autres colonnes de brefs résumés des conférences prononcées par les quatre personnalités mentionnées plus haut).

Politique culturelle québécoise: urgente nécessité de notre temps

R.P. R. Arès, S.J.

— "Qui dit politique culturelle dit action de l'Etat, intervention des pouvoirs publics dans le domaine de la culture, que ce dernier mot soit pris au sens de mode de vie d'un peuple ou au sens de perfectionnement de l'esprit individuel par les lettres, les arts et les sciences. Or cette action de l'Etat, de l'Etat québecois en particulier, me paraît doublement nécessaire aujourd'hui, que l'on considère soit la notion même de l'Etat, soit la condition faite à la culture canadienne-française en notre pays."

En réclamant ainsi l'intervention de l'Etat provincial dans le domaine de la culture canadienne-française, le Père Richard Arès, S.J., directeur de la revue "Relations", qui participait samedi à la journée d'études patriotiques organisée par l'ACELF, ne rejette pas pour autant, en entier, la possibilité d'une politique culturelle fédérale. Mais il donne à la province de Québec le rôle essentiel à jouer.

Ainsi, il a décrit la condition pleine de périls faite à la communauté canadienne-française et à sa culture en Amérique du Nord. "Voici une communauté nationale qui est à la fois seule, petite, pauvre et faible, en face d'une masse immense, riche et puissante, dont elle a à subir constamment l'influence culturelle, influence qui la pénètre de toutes parts comme l'eau de mer dans une éponge . . ."

". . . Comment, face à cette condition en quelque sorte prolétarienne faite à la culture canadienne-française, à leur culture, tous ceux chez qui le sens patriotique et national vit encore ne seraient-ils pas portés à se tourner vers l'Etat, vers l'Etat qui est non seulement raison et ordre, mais aussi puissance et pouvoir, pour lui demander aide et protection?

Nécessité de notre temps

"Aussi est-il permis de conclure, au nom du patriotisme canadien-français d'abord, au nom de la justice sociale ensuite, qu'une politique culturelle québecoise est devenu une nécessité de notre temps . . ."

Le Père Arès a signalé que "l'une des premières exigences que le patriotisme canadien-français puisse formuler à l'égard de l'Etat québecois et de sa politique, tant en général que dans le domaine de la culture, c'est que cet Etat s'organise pour gouverner à la moderne, comme doit s'organiser, en cette deuxième moitié du 20e siècle, un Etat pour remplir pleinement et efficacement les multiples et très importantes tâches qui relèvent de lui. Et cette exigence est d'autant plus impérieuse que le Québec fait partie d'un Etat fédératif à multiples gouvernements. Or l'expérience est là, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, pour démontrer que le fédéralisme ne peut fonctionner comme il le devrait si les gouvernements, à tous les niveaux, ne s'organisent pour accomplir leurs fonctions propres avec diligence, compétence et efficacité".

Sous certaines réserves, il semble au Père Arès que "le patriotisme canadien-français est justifié d'attendre de l'Etat québecois, non seulement qu'il s'intéresse à la culture en général, qu'il s'en fasse le protecteur et le promoteur, mais encore qu'il demande à la culture canadienne-française la première source d'inspiration de sa politique en ce domaine".

"Le Québec doit se sentir solidaire et responsable de toute la nation canadienne-française à travers tout le Canada. Possédant seul une vie culturelle organisée, capable de vivifier tout le corps et d'en renouveler les énergies, il ne peut demeurer étranger ou indifférent à rien de ce qui touche à l'une quelconque des minorités. C'est pour lui un devoir patriotique de veiller à n'en laisser affaiblir aucune et de venir en aide à toutes dans leurs difficultés."

C'est contre le gré d'Ottawa que la Commission Massey s'est occupée de l'aide aux universités

...R. P. G.-H. Lévesque, o.p.

MONTMORENCY. (par **G.D.**) — Fondamentalement, le gouvernement fédéral n'avait peut-être pas le droit d'intervenir, au niveau des études universitaires, en offrant des subventions d'enseignement supérieur. Mais Ottawa, en ce faisant, remplissait simplement un devoir de reconnaissance pour tout ce que les universités avaient pu faire, depuis des années, pour la culture nationale.

Le Père Georges-Henri Lévesque, O.P., vice-président du Conseil des arts du Canada, a profité de la journée d'études patriotiques, tenue samedi à la maison Montmorency, pour faire cette déclaration et s'élever contre ceux qui prétendent que le gouvernement fédéral a profité de la Commission Massey sur les arts, les lettres et les sciences (Commission dont le Père Lévesque faisait partie) pour s'ingérer dans le domaine de l'éducation strictement réservée, dans la Constitution, à l'autorité provinciale.

C'est contre le gré des autorités fédérales que les membres de la Commission Tremblay se sont occupés de cette question, a-t-il affirmé. Ce sont les universités elles-mêmes qui nous ont presque forcés à nous intéresser à ce problème. Et je vous le dis la main sur la conscience, a affirmé le Père Lévesque.

Ottawa, a-t-il poursuivi, ne s'est jamais immiscé dans les affaires de la Commission, sauf une fois, dans le cas des universités. Et ça été pour dire de nous mêler de nos affaires.

Mais les universités ont insisté pour être entendues. Et nous avons finalement recommandé l'aide fédérale aux maison d'enseignement supérieur, même si cela était en dehors de notre juridiction, parce que les universités nous ont prouvé qu'elles s'en allaient à la faillite, parce que les gouvernements provinciaux, que nous avons consultés, tous, nous ont déclaré qu'ils ne pouvaient faire plus que ce qu'ils faisaient déjà.

Seule le gouvernement fédéral pouvait faire quelque chose et il l'a fait, sous forme de dons de reconnaissance, sans aucune ingérance dans les programmes. C'était aussi le seul moyen d'aider nos collèges et nos universités français des autres provinces.

St pour montrer quelle était l'attitude des universités françaises du Québec sur le problème, à ce moment-là, le Père Lévesque a cité les paroles suivantes de Mgr Vandry, alors recteur de Laval: "Le temps est enfin venu pour le gouvernement fédéral de prendre en mains la cause des universités."

Le Père Lévesque (qui est considéré comme un centralisateur dans le Québec et comme un nationaliste à Ottawa) a voulu, au cours de son exposé, justifier la politique culturelle fédérales en faisant la distinction entre l'éducation scolaire, qui est le propre des provinces, et l'éducation parascolaire, qui est national et même international.

Cette distinction, a-t-il dit, a été présentée à la Commission Tremblay par les groupes religieux (catholiques) et par les associations patriotiques. Rien dans la constitution ne défend au fédéral de s'occuper d'éducation extra-scolaire. Lui défendre d'exercer son action dans ce domaine, c'est favoriser un Canada matérialiste.

Le vice-président du Conseil des arts a souligné que la province de Québec, parce que française, a un rôle à jouer partout au pays pour sauvegarder et promouvoir les intérêts du français. Mais cela n'exclut pas une politique culturelle fédérale qui pourrait constituer un danger pour l'élément français si Ottawa voulait employer tous les moyens à sa disposition pour nous nuire.

Mais nous devons être assez forts pour protéger nos intérêts et c'est pourquoi le Père Lévesque trouve acceptable la politique culturelle fédérale limitée à certains champs d'action. Cette politique, il faut la limiter, la surveiller et adopter vis-à-vis d'elle une attitude positive, a-t-il dit. Il faut s'en servir, être là présents et forts.

Le meilleur moyen pour le Québec d'aider les minorités : s'améliorer

— Les représentants, à la journée d'études patriotiques organisée samedi par l'ASELF., des minorités canadiennes-françaises des provinces de l'Ouest et des Maritimes, ontdemandé au Québec de donner le bon exemple en respectant les valeurs françaises, tout en reprochant a notre province de ne pas se faire connaitre assez dans ces régions.

MM. André Miville-Déchêne, d'Edmonton, et Adélard Savoie, de Moncton, ont dit apprécier à leur juste valeur la contribution apportée par divers organismes fédéraux dans la lutte pour la sauvegarde des droits du français dans les provinces minoritaires, et ils ont déclaré qu'ils fondaient beaucoup d'espoir dans le département du Canada français d'outre-frontières, qui sera créé au sein du nouveau ministère des Affaires culturelles de la province de Québec.

M. Savoie, qui est vice-président de la Société l'Assomption, a plus particulièrement insisté sur la nécessité, pour le Québec, de respecter toutes les valeurs françaises. L'exemple de la province de Québec, a-t-il dit, devrait porter sur le langage ("nous apprécions ce que pourra faire pour nous le futur Office de la langue française, mais il n'est pas besoin de fréquenter longtemps le peuple du Québec pour se rendre compte que l'Office aura, sur place, un large champ d'action"), sur le visage de la province, sur les raisons sociales adoptées par les commerces et les maisons d'affaires, ainsi que sur un usage plus judicieux du français dans toutes les institutions au service du public.

Besoin de publicité

M. Savoie, qui au début de sa conférence, avait longuement rappelé tout ce que la province de Québec a fait dans le passé pour les minorités, a demandé que Québec se fasse mieux connaitre parmi les Canadiens français des autres provinces.

Selon M. Savoie, Québec pourrait faire beaucoup de bien "à elle-même et aux autres" en favorisant toutes les excursions de liaisons françaises chez les minorités, les échanges d'étudiants, l'envoi de conférenciers, de représentants d'associations, etc.

Le Québec pourrait aussi pratiquer la politique de présence dans les milieux anglais des autres provinces. Ce travail missionnaire ferait connaitre le Québec tout en le faisant apprécier. Cette connaissance, de la part des Canadiens de langue anglaise, profiterait grandement aux minorités.

C'est encore M. Savoie qui a demandé que, dans ses aspirations autonomistes, le Québec

Voir MINORITES en page 13

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Faut-il traiter l'acné?

Dr Emile GAUTIER, M.D.

Dont-on faire traiter les adolescents et les adolescentes qui souffrent d'acné? L'acné, croit-on généralement, est une maladie plutôt bénigne, c'est-à-dire qui ne met pas en danger la vie de celui ou celle qui en souffre et c'est une maladie qui a la réputation "de guérir toute seule", qui évolue pendant un certain nombres d'années et puis disparait spontanément.

Alors, dira-t-on, laissons faire la nature. Tout va rentrer dans l'ordre avec le temps. Et c'est bien là l'attitude que prenaient un très grand nombre de médecins il y a quelques années. "Ce sont des boutons de jeunesse, ça passera", disaient-ils. "Ne soyez donc pas vaniteuse, ne vous en faites pas: la plupart de vos amies, ont les mêmes embêtements que vous."

Si les vilains boutons tardaient à disparaitre et qu'il en sortait toujours de nouveaux même lorsque la jeune fille atteignait la vingtaine, on lui disait: "Ça passera avec le mariage". Et si, après le mariage, les boutons persistaient, on lui disait: "Une grossesse mettra un terme à tout cela". Et la plupart du temps, en effet, lorsqu'elle devenait enceinte, la jeune femme voyait son teint s'éclaircir et les vilains boutons enfin s'éclipsaient; mais il y avait des exceptions et d'ailleurs dans beaucoup de cas, une fois la grossesse rendue à terme, les boutons reprenaient de plus belle. Alors on offrait à la jeune femme des bonnes paroles de consolation dans le genre de: "Ne vous en faites pas, vous n'en mourrez pas", et "De toutes façons, votre avenir est fait maintenant".

C'est une grave erreur de croire qu'une maladie qui n'est pas mortelle et qui n'amène pas d'impotence soit une maladie nécessairement bénigne. Les répercussions psychiques d'une maladie comme l'acné, qui enlaidit à un âge ou jeunes gens et jeunes filles attachent une si grande importance à leur apparence, peuvent être considérables.

Car l'acné, une fois guérie, laisse souvent, comme tout le monde le sait, des traces disgracieuses sur la peau du visage, mais encore plus (et cela beaucoup de gens l'ignorent ou feignent de l'ignorer) l'acné laisse dans l'âme de l'acnéique, même guéri, des traces profondes qui influeront sur son comportement parfois de longues années, quand ce n'est pas durant toute sa vie.

Il ne faut surtout pas tourner en ridicule l'adolescent ou l'adolescente qui se tourmente au sujet de son acné. Son problème est un problème sérieux, qui vaut la peine qu'on le considère avec attention.

Ce n'est pas un problème toujours facile. Loin de là. Il n'existe pas de remède-miracle contre l'acné. Il y a des cas favorables où des mesures thérapeutiques très simples amènent une amélioration rapide, mais souvent le traitement de l'acné est un traitement long, délicat, qui demande la coopération du patient et des parents.

Pourtant, même quand la guérison complète tarde à venir il ne faut pas penser que le traitement soit inutile. Car d'abord, avec les moyens dont nous disposons maintenant, il se produit toujours assez rapidement une amélioration dans l'apparence de l'acnéique, ce qui lui rend sa maladie plus supportable et lui permet même dans bien des cas de la masquer presque complètement grâce à des fards médicamentés. D'autre part le traitement prévient l'aggravation de l'acné, son évolution vers des formes plus graves qui peuvent survenir lorsqu'elle n'est pas traitée et également, dans une certaine mesure, et à condition qu'il soit commencé tôt, le traitement empêche la production de cicatrices indélibiles, et surtout lorsqu'il est conduit avec tact, il élimine la possibilité des troubles psychiques qui autrement compliquent souvent l'acné.

La Banque Toronto-Dominion
est heureuse d'annoncer l'ouverture d'une
nouvelle succursale à l'angle du blvd St-Laurent
et de la rue Port-Royal,
Montréal
sous la gérance de M. J. F. McFarlane

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
C'EST LE PERSONNEL QUI FAIT LA DIFFERENCE

L — 2547

LIQUIDATION
DU STOCK D'UN GROSSISTE
CHOICE FURNITURE DISTRIBUTORS 6525, ST-LAURENT

20-60% DE RABAIS!
TOUT DOIT ETRE VENDU
(WESTINGHOUSE — PHILCO — RCA VICTOR — KELVINATOR ETC.)

Pour $500,000
DE MEUBLES ET
APPAREILS ELECTRIQUES
4 ETAGES COMPLETS

TERMES FACILES
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

★ ★ ★ ★ ★ ★ OUVERT jusqu'à 10 h. TOUS LES SOIRS

POLISSEUSES G.E.
MODELE 1961
$29.95

OREILLERS
99 ch.

TAIES D'OREILLERS
WABASSO
99 pai.

DRAPS WABASSO
$1.99 ch.

COUVERTURES DE LAINE
(ESMOND INDIAN)
$2.95 ch.

RADIO - PHONO - HI-FI
avec bar
(Telefunken)
$179

CADEAU GRATIS
POUR CHAQUE CLIENT
•
VOYAGE DE FIN DE SEMAINE DE PAQUES GRATUIT, POUR 2 PERSONNES, A L'HOTEL NEW YORKER

LESSIVEUSES ET SECHEUSES
1 seulement! Lessiveuse semi-automatique Bendix $99.00
1 seulement! Semi-automatique Connor $129.00
Lessiveuse-essoreuse Westinghouse $99.95
Lessiveuse-essoreuse R.C.A. $99.50
Lessiveuse automatique de luxe Philco $249.95
Sécheuses automatiques Philco $149.00
Sécheuse automatique Kelvinator $159.00
et nombre d'autres non annoncés

LITERIE
Sommier à lames $7.95
Matelas à ressorts $12.95
Matelas Simmons $24.50
Oreillers mousse (imparfaits) Ch. $3.95
Oreillers mousse déchiquetée Ch. $1.99

SPECIAUX
NON ANNONCES
VALEURS
EN VENTE
A BAS
PRIX

MOBILIERS DE CUISINE
12 Mobiliers de cuisine, à abattant, 3 articles. $23.95
6 Mobiliers de cuisine, 5 articles, couleurs diverses $29.95
11 Mobiliers de cuisine, 5 articles, 36" x 60", couleurs diverses $59.00
2 Mobiliers de cuisine, 5 articles, deux tons $69.50

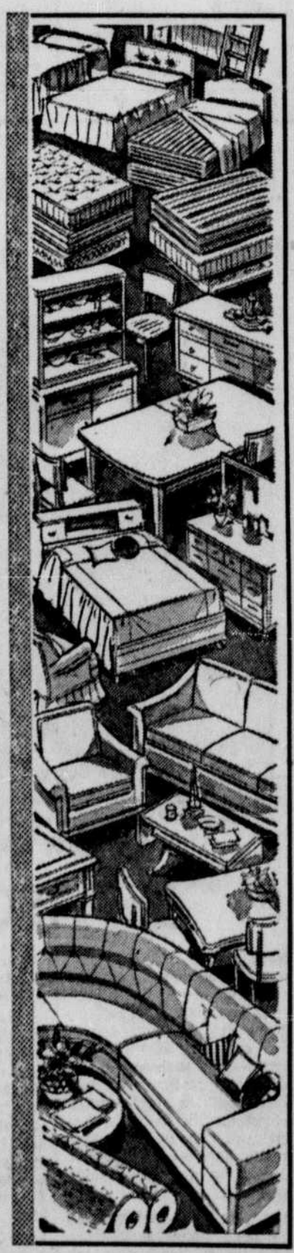
MOBILIERS DE CHAMBRE
Mobilier de chambre scandinave — 3 mcx $129
Mobilier de chambre. 3 mcx $89
Mobilier provincial italien — 5 mcx Rég. $1,300 $499

MOBILIERS DE SALLE A MANGER
1— Contemporain américain — 7 mcx $499
1— Moderne scandinave. $299

POELES
Westinghouse KBA-30 $199.00
Westinghouse, KBI égratigné $129.00
RCA Whirlpool, 6630 $179.00
Royal Rose, gaz $109.00
et nombre d'autres non annoncés

REFRIGERATEURS
Philco, 11 p.c. $199.00
Philco 11 pi.cu. automatique, Zero Zone $299.00
Westinghouse 10 pi.cu. $169.95
RCA Victor 11 pi.cu. $219.00
Westinghouse, 11 pi.cu., BM11 $199.00
Roy 10 pi.cu. $169.00
Congélateur Westinghouse 12 pi.cu. $199.00
et nombre d'autres non annoncés

MOBILIERS DE VIVOIR
2 Divans (Hollywood) $22.99
4 Sofas "space saver" $29.99
3 Sofas "space savers" $34.50
6 Mobiliers davenport, 3 articles. couleurs diverses $69.00
2 Mobiliers chesterfield, 3 articles, style scandinave $99.00
2 Mobiliers 3 articles, divan circulaire Rég. $259 $159.00
et nombre d'autres non annoncés



RIVIERA FURNITURE
La vente a lieu au: 6525, ST-LAURENT
DEUX AUTRES MAGASINS POUR VOUS SERVIR
6466 ST-LAURENT
1412 ST-LAURENT

L'État, une arme contre la médiocrité collective

-- René Lévesque

Le Canada français, qui s'est atrophié peu à peu à l'ombre des deux "parapluies" protecteurs que sont Ottawa et les USA, devra, s'il veut cesser de se complaire dans la médiocrité collective, utiliser au maximum le levier qu'est l'Etat provincial au lieu d'en faire un épouvantail.

M. René Lévesque, ministre des Ressources hydrauliques et des Travaux publics, s'adressait samedi à la Fédération des étudiants libéraux du Québec, réunis en congrès au Centre social de l'Université de Montréal.

L'Etat, c'est l'instrument le plus précieux que possèdent les minorités, a dit M. Lévesque. Et puisque l'électorat peut changer tous les quatre ans l'équipe qui manie ce levier, pourquoi aurions-nous peur de l'utiliser pour nous décrasser?

Développée économiquement par le conquérant anglais qui s'est aussi chargé seul de diriger les affaires nationales et internationales, en sécurité sous l'aile protectrice de l'aigle américain, le Québec s'est habitué à se laisser mener et n'a pas développé le muscle collectif nécessaire pour manoeuvrer efficacement le levier de l'Est.

Pourtant l'Etat du Québec a, de par la Constitution, le plein contrôle de ses ressources naturelles et de l'éducation de ses ressortissants, entre autres pouvoirs. Mais jusqu'à maintenant, constate M. Lévesque, nos politiciens n'ont guère utilisé ces pouvoirs que pour favoriser de petites chapelles. Ils ont rarement oeuvré dans l'intérêt de la collectivité.

Les intérêts privés, poursuit le ministre, peuvent être fort honorables, mais quand ils s'opposent à l'intérêt collectif, ils ne sont plus du tout honorables.

Les décisions du gouvernement ne doivent pas être prises en fonction des groupes de pression traditionnels, mais en fonction, autant que faire se peut, du bien public. Comme exemple de maladministration gouvernementale, M. Lévesque a cité le cas des nombreux édifices ou parties d'édifices que l'Union nationale louait à droite et à gauche aux seules fins d'avantager matériellement les copains propriétaires de ces locaux . . .

C'est sans doute parce qu'il s'adressait à des jeunes qui seront demain des hommes publics, et aussi parce qu'il n'est pas un politicien classique, que M. Lévesque s'est efforcé de démontrer quelques vérités et principes qui, pour évidents qu'ils soient, font plus que rarement le sujet des envolées oratoires de nos ministres et autres mandataires, lesquels semblent d'ordinaire préférer satisfaire l'opinion publique que la provoquer.

Aussi, certains des étudiants libéraux, surtout parmi ceux de langue anglaise, ont-ils semblé étonnés et parfois même inquiets de ces constatations inhabituelles.



M. RENE LEVESQUE CHEZ LES ETUDIANTS LIBERAUX — Conférencier au congrès de la Fédération des étudiants libéraux du Québec, samedi, à l'Université de Montréal, le ministre des Ressources hydrauliques et des Travaux publics a été accueilli par MM. ROBERT DEMERS, de McGill, président du congrès, et SIMON VENNE, président de la Fédération des étudiants libéraux du Canada, respectivement vice-président et président sortants de la Fédération des étudiants libéraux du Québec.

photo LA PRESSE

Projets des étudiants libéraux

Une cinquantaine d'étudiants et étudiantes délégués des universités membres de la Fédération des étudiants libéraux du Québec se sont réunis, samedi, au Centre social de l'Université de Montréal pour leur congrès annuel. Etaient représentés : les universités de Montréal, McGill, Laval, de Sherbrooke, Sir George Williams et Ottawa, ainsi que le collège Loyola.

Une dizaine de résolutions ont été adoptées par le congrès, la plupart présentées par le club de l'U. de M. Les étudiants libéraux ont donc décidé de :

1—Présenter un mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'éducation ;

2—Créer un corps d'étudiants volontaires, en collaboration avec le futur ministère des Affaires culturelles, qui iraient aider au développement des pays du Tiers-Monde ;

3—Demander au gouvernement provincial l'abolition des privilèges exclusifs de chasse et de pêche présentement octroyés à des individus ou à des petits groupes ;

4—Prier la Fédération libérale d'étendre les pouvoirs des Associations de comté (lesquelles, depuis le dernier congrès de la Fédération, ont le privilège de faire des recommandations au gouvernement, privilège qui revenait autrefois aux patronneux) ;

5—Demander au gouvernement provincial de réduire les frais de Cour et de nommer plus de juges afin qu'il soit plus facile à tous les citoyens d'avoir recours aux tribunaux ;

6—Demander aux gouvernements que soient exemptés de l'impôt les revenus des étudiants qui sont appliqués aux frais de scolarité et à l'achat des manuels d'étude ;

7—Demander à Québec que la nomination des procureurs de la couronne n'ait rien à voir avec la politique partisane ;

8—Prier le Conseil des Arts d'accorder aux étudiants de langue française la proportion des bourses d'études à l'étranger à laquelle ils ont droit et d'augmenter de la même façon le nombre des bourses accordées à des étudiants étrangers de langue française pour qu'ils puissent étudier ici.

9 — Demander au gouvernement de Québec de voter une loi qui reconnaisse officiellement les associations d'étudiants (ce qui permettrait aux étudiants de réclamer devant les tribunaux quand ils se considèrent lésés dans leurs droits).

10 — Enfin, les étudiants demandent l'abolition du Bureau de censure cinématographique et son remplacement par une Commission de classification des films selon l'échelle suivante :

A — visibles dans les ciné-clubs reconnus ;

B — visibles par les plus de 21 ans ;

C — visibles par les plus de 16 ans ;

D — visibles par tous ;

E — films à rejeter.

Les commissaires devraient être choisis en fonction de leur compétence ; ils devraient motiver leurs décisions et il serait possible d'en appeler de ces décisions.

Nouveaux dirigeants

A l'issue du congrès, les étudiants libéraux se sont donné un nouvel exécutif.

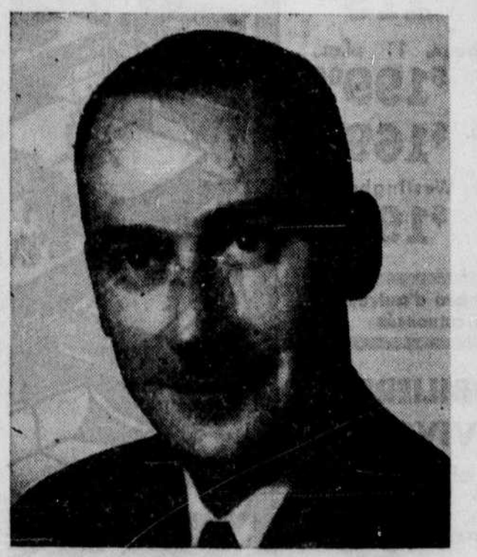
Président : M. Michel Robert, président du club libéral de l'U. de M.; vice-président : M. M. A. Aster, président du club de McGill; secrétaire de langue française : M. Claude Blanchard, président du club de l'Université d'Ottawa; secrétaire de langue anglaise : Mlle Florence Yaffe, de Sir George Williams; trésorier : M. Rénald Langlois, de l'Université Laval.

Le tout s'est terminé par un coquetel où M. Georges-Emile Lapalme, procureur général, a causé familièrement avec les étudiants de la nouvelle loi des liqueurs sans toutefois en révéler la teneur.



House of Flowers INC.
VICTOR 2-4444

Les fourrures...
faits exacts et prix réels



M. MARCEL CREVIER

LE VISON

Nous faisons part au public d'un événement jusqu'ici connu du monde de la fourrure surtout... C'est au cours des dernières semaines qu'ont eu lieu les plus importantes enchères locales de peaux de fourrure. Reid Fourrures se sont portés acquéreurs de toutes les variétés de vison pour accroitre encore auprès du public leur renommée de "vison haute spécialité".

Les prix des ateliers Reid en cette luxueuse fourrure sont les meilleurs prix sur le marché évidemment. C'est le meilleur temps de l'année pour l'achat d'un manteau d'une jaquette ou d'une étole.

Chez Reid, il s'agit naturellement de nouveautés en vison — de nouvelles peaux ... confection nouvelle d'après de nouveaux styles ... à même de nouveaux assortiments de peaux de vison, et surtout AUX NOUVEAUX BAS PRIX 1961.

Par l'entremise des spécialistes - manufacturiers REID et de la FAIR TRADE FURRIERS ASSOCIATION, nous vous donnons un exposé des nouveaux prix en vigueur pour les ETOLES DE VISON. (Capelettes $85) — Prix budget $145, prix populaire $225, groupe intermédiaire $350, qualité de choix $450, qualité surchoix $550, qualité de luxe $650.

Comme dans les bijoux il y a aussi des joyaux en fourrure. Pour le summum en vison le prix peut être plus élevé encore.

Les marchands et les manufacturiers de fourrure peuvent également bénéficier avec grand avantage de cet assortiment formidable de teintes et qualités de vison. REID FOURRURES INC. : 1473, rue AMHERST.

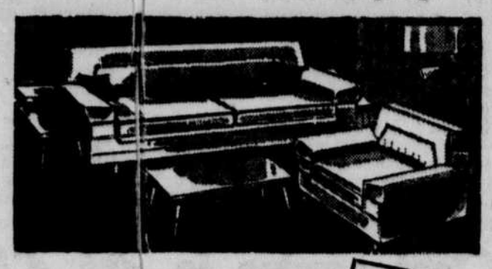
Faites RECOUVRIR vos MEUBLES chez

Quintal CHESTERFIELD CO.

REMBOURREURS — Maurice Quintal, prop.

2 MCX, PRIX A PARTIR DE

$79



- Rembourrage de meubles : studio, chesterfield, davenport, sectionnel
- Neuf — Réparation
- Remodelage
- Ouvrage garanti
- Facilités de paiement
- Les prix les plus bas en ville

2315 est, ONTARIO

LA. 3-0736

Estimés gratuits

Venez voir nos SPECIAUX à la salle d'échantillons

Cadillac



Modèle illustré: LE SEDAN DE VILLE À SIX FENÊTRES

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

C'est la même route, mais avec une différence!

C'est bien la route qu'il emprunte tous les jours pour entrer chez lui, mais aujourd'hui elle lui semble tout autre. C'est qu'il la suit au volant de sa nouvelle Cadillac.

Dès l'abord, il est séduit par son impeccable tenue de route, le luxe et le confort qui l'entourent.

Chaque tour de roue confirme son impression première d'une perfection technique insurpassable. Cette route dont il connaît chaque trou, chaque bosse, semble aplanie par la merveilleuse souplesse de la suspension, rendue plus douce encore par de moelleux et luxueux coussins.

Mais il n'est pas au bout de son étonnement. Le silence qui l'enveloppe est tout nouveau pour lui. Voilà où se font sensibles la perfection technique de la Cadillac et le soin minutieux qu'on a apporté à la construction de sa carrosserie. Dans ce silence, une parole prononcée à mi-voix s'entend.

D'autre part, il note avec un enthousiasme grandissant l'équilibre de sa voiture, la sensation de maîtrise absolue qu'elle lui procure. Il découvre un sentiment de sécurité et de solidité, qu'aucune autre voiture ne lui a jamais procuré. Mais il sent bien, en somme, que ce ne sont là que quelques-uns des innombrables agréments que la Cadillac lui promet.

Laissez-vous un jour entraîner à faire un essai dans une Cadillac, sur quelque route, qui lui permettra de prouver sa valeur et sa supériorité.

Le jour qui vous conviendra, le concessionnaire Cadillac sera heureux de laisser cette voiture incomparable vous en convaincre mieux que lui-même ne saurait le faire.

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CADILLAC AUTORISÉ

CAD-461AP

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965, rue Lafontaine, Montréal, Qué. — LA. 4-3761

MID-TOWN MOTOR SALES LTD.
1395 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué. — UN. 6-0961

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "GM vous invite..." à la télévision, tous les mercredis soir, à 8h. 30!

Vers la solution du problème des manuels français

Le problème des manuels et livres d'études pour les étudiants canadiens-français — non pas en langue anglaise mais en langue française — évolue vers sa solution.

Une Exposition du Livre médical français, qui va s'ouvrir demain à l'Université de Montréal, doit en faire la démonstration, en même temps qu'une autre Exposition du Livre scientifique et technique qui la complétera à peu près au même moment.

Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'un début qui peut et doit être décisif, car il représente le résultat d'une collaboration dont la nécessité est sentie à la fois par les milieux scientifiques et culturels canadien-français et français.

Problème

Ce problème, dont les étudiants canadiens-français s'inquiètent également, ne se laisse pas résumer facilement.

— La guerre a provoqué une sorte d'hiatus entre ce que les Canadiens français avaient l'habitude d'attendre de la France et ce qu'ils ont pu, durant quelques années, en obtenir.

— Non seulement les Etats-Unis ont-ils accueilli volontiers (proximité, bourses, etc.) des gradués canadiens-français qui allaient auparavant faire leurs études post-universitaires en France, mais les étudiants eux-mêmes ont été dirigés vers des manuels et livres d'étude anglo-saxons par des maîtres à qui ceux-ci étaient plus familiers — et par les retards subis par l'édition française elle-même du fait de la guerre (avec ses conséquences : prix et même, parfois, qualité). Ces retards sont maintenant rattrapés — c'est ce que les expositions de l'Université de Montréal s'apprêtent à démontrer et ce que savent déjà les étudiants et la plupart (pas tous) de leurs maîtres.

— Les étudiants canadiens-français ont de plus en plus mal à croire qu'ils reçoivent un enseignement tellement supérieur à leurs collègues français du fait qu'à la différence de ces derniers ils ont, eux, la chance d'apprendre leurs matières non pas en français mais en anglais . . .

— Reste le fait que l'étudiant français fait moins appel à des manuels que son collègue canadien-français. Il ne semble pas que le problème des manuels et des livres d'étude français au Canada français puisse connaître une véritable solution si l'on ne tient pas compte de ce fait. Les expositions du livre français médical, scientifique et technique doivent apporter une solution essentielle à une partie du problème mais non à l'ensemble.

Quiconque est passé par l'université française sait que l'étudiant y dispose d'une édition polycopiée des cours de ses maîtres (Au Quartier Latin, la Maison Gibert est un des endroits les plus connus où on les trouve). N'y aurait-il pas lieu, pour les Associations des étudiants universitaires canadiens-français, de se mettre en relations avec ces éditeurs étudiants et d'envisager à la fois un service semblable pour les cours de leurs maîtres et une participation de financement et de consommation à cette entreprise étudiante française ? Ceci, **en supplément** de ce qu'apportent les expositions du livre français ?

Organismes participants

Ce qui augure le mieux du résultat de ces expositions, c'est qu'elles sont voulues à la fois par les autorités universitaires canadiennes-françaises et par les milieux français les plus directement intéressés au progrès de la culture et de la science françaises.

Cela est tout particulièrement vrai de l'Exposition du Livre médical français. Les médecins ont toujours été chez nous les plus authentiques gardiens de la culture française.

Ont participé à cette dernière exposition, qui groupera plus de 90 livres et périodiques français publiés depuis 5 ans, des nombreux organismes officiels. Il convient de signaler notamment le haut patronage accordé à l'entreprise par S. Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada, M. François Wymuller, conseiller culturel à l'Ambassade de France, Mgr Irénée Lussier, recteur de l'U. de M., la faculté de Médecine de l'U. de M. et, notamment, son doyen et son vice-doyen, les Drs Wilbrod Bonin et Roger Dufresne, ainsi que l'Association des médecins de langue française du Canada.

L'inauguration de l'Exposition du Livre médical français aura lieu demain, mardi, à 5 h., de l'après-midi, au hall d'honneur de l'U. de M., sous la présidence de l'ambassadeur de France, M. Francis Lacoste. On pourra la visiter jusqu'au 23 février inclusivement : en semaine, de 10 h. du matin à 9 h. 30 du soir et le dimanche après-midi, de 2 h. à 6 h.

L'intérêt de l'exposition n'est pas limité aux seuls médecins, comme le démontre un très beau catalogue offert aux visiteurs. Elle intéressera également maîtres et étudiants de Diététique et nutrition, de Technologie médicale, de Réhabilitation, des Sciences, de Chirurgie dentaire, de Pharmacie, d'Hygiène, d'Optométrie, de Médecine vétérinaire, des divers instituts de recherches et des écoles d'infirmières.

Cruel dictateur

(PC) — Juan Vicente Gomez, dictateur du Venezuela de 1908 à 1935, s'amusait à répandre la rumeur de sa mort, puis à exécuter ou emprisonner les citoyens trop pressés de manifester leur jubilation.





L'ARGENT
ne tombe pas du ciel
mais Niagara
vous en
prêtera!
Jusqu'à
$2,500.00...et davantage

PRETS NIAGARA

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED
La plus importante compagnie de prêts entièrement canadienne

11 SUCCURSALES DANS LE GRAND MONTRÉAL

400, rue St-Jacques, O., salle 101	AV. 8-8136
5291, ch. Reine-Marie	HU. 9-8484
1247, rue Guy, salle 120	WE. 7-6361
4120, rue Ste-Catherine O.	WE. 7-7721
1015, rue Ste-Catherine E.	VI. 2-4111
3737, rue Ontario E.	LA. 6-4434
6928, rue St-Hubert	CR. 3-2447
4704, rue Wellington	PO. 9-4538
4321, ave Papineau	LA. 2-2166
5786, rue Christophe-Colomb	CR. 4-3551
5250, ave Verdun	PO. 6-8505
LONGUEUIL: 125, rue St-Charles O.	OR. 4-4995
BEAUHARNOIS: 68, rue Ellice	CO. 8-3523
ST-EUSTACHE: 19, rue St-Eustache	GR. 3-4611
ST-HYACINTHE: 1555, rue Girouard	PR. 3-2521
STE-THÉRÈSE: 104, rue Turgeon	TA. 3-2427

Le monde Féminin

Yvonne Laflamme tourne le dos au cinéma

Huit ans, le meilleur âge dans la danse pour débuter

par **Stéphane Moissan**

"Pourquoi et comment j'ai fait Aurore l'enfant martyre ? Oh ! c'est pas compliqué du tout. On cherchait une petite fille pour ce film et je suppose que j'avais l'air d'une martyre... d'ailleurs, à 12 ans je n'étais pas très grande pour mon âge et assez maigre. Voilà," de me dire mi-souriante, mi-sérieuse, la jeune Yvonne Laflamme, ballerine de métier. Mais lorsque peu de temps après elle se tourna sans regret vers le métier de danseuse, elle réalisait alors un grand rêve, celui de travailler dans ce qui l'avait toujours attirée, la danse.

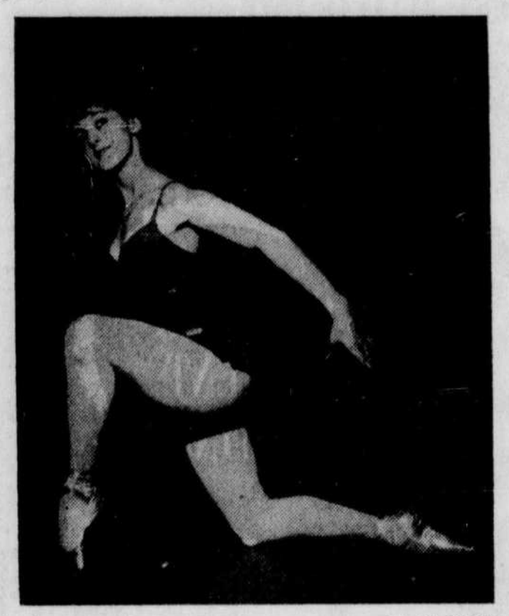


photo LA PRESSE

"Malgré tous les petits sacrifices que le métier de ballerine impose, je ne changerais pas de métier", avoue la jeune danseuse Yvonne Laflamme qui fait partie de la troupe des Grands ballets canadiens, en tant que soliste.

Il s'est tout de même vite réalisé ce rêve d'adolescente, car elle a à peine 20 ans et déjà cette jeune fille blonde, élancée qu'est Yvonne Laflamme est soliste dans la troupe des grands ballets canadiens, dirigée par Mme Chiriaeff.

C'est sa soeur qui lui avait suggéré de prendre des cours de diction et de danse alors qu'elle avait 8 ans, afin d'acquérir une certaine culture. Puis, tout en poursuivant ses études académiques elle filait son "petit bonhomme de chemin", comme toute fillette de son âge. Après son tournage dans le film qui la fit connaître elle participa à divers programmes de radio et de télévision, au cours desquels elle avoue avoir acquis une expérience très formatrice.

A 17 ans elle veut devenir danseuse de carrière, elle abandonne le métier de comédienne, pour se consacrer entièrement à la danse. Pour elle, les choses difficiles sont les plus intéressantes ; côté art dramatique tout devenait un peu trop facile pour pour moi, d'avouer Mlle Laflamme. Cela nécessitait tant de travail et de persévérance qu'elle s'est vite sentie attirée vers la danse, souvent considérée comme un métier ingrat.

"Je croix qu'il faut prendre la vie comme elle vient, d'ajouter la jeune ballerine, le métier de danseuse n'a rien de la vie de pacha et la plupart du temps il faut envisager deux solutions ; faire des choses artistiques ou faire de l'argent, et bien souvent la dernière solution n'est pas toujours réalisée".

"Je vous assure que j'ai dû travailler avec acharnement avant d'arriver à quelque chose" assure Yvonne Laflamme. En effet tout ne s'est pas fait en un tour de main. Les cours qu'elle avait déjà pris avant de se rendre chez Mme Chiriaeff ne lui avaient apporté aucune formation technique et professionnelle susceptible de l'aider comme danseuse de métier. Mais, peu à peu elle parvint à un résultat satisfaisant.

C'est d'ailleurs pourquoi des petits rôles qu'on lui confiait, elle est maintenant passée au rang de soliste dans la troupe.

Selon Mlle Laflamme, le meilleur âge pour commencer à apprendre la danse, c'est huit ans alors que l'enfant est assez formé. Et même si on ne désire pas s'y consacrer comme professionnelle, cet art apporte de la grâce et une certaine tenue dans le maintien. Quant à celle qui veut devenir ballerine il lui faut avant tout la vocation et de la santé.

La vie de ballerine comporte beaucoup de travail, des heures irrégulières et très peu de compensations si ce n'est une certaine satisfaction personnelle. "Tenez, par exemple, dit Mlle Laflamme, il m'est souvent arrivé de répéter 10 heures par jour en ayant à peine le temps de manger, alors qu'en d'autre temps, le manque de travail laisse de nombreuses heures de loisirs. "Il ne faut évidemment pas oublier les heures quotidiennes de pratique obligatoire au studio, pour se tenir toujours aussi souple. Quant à la taille, doit-elle être aussi surveillée que pour un mannequin ? Yvonne Laflamme répond qu'il est préférable d'être au-dessous de son poids normal.

Mais cela ne signifie pas que nous ne devions pas manger, au contraire à cause de la très grande dépense d'énergie, les mets consistants sont recommandés !

Cependant, aucun sport violent n'est permis, c'est pourquoi la jeune ballerine a choisi de s'occuper, en faisant du folklore et des émaux. Voilà un côté de la médaille, mais Mlle Laflamme ne nie pas toute la joie que lui procure son art. Présentement en répétitions nombreuses pour le prochain spectacle que donnera la troupe des grands ballets au Her Majesty's du 14 au 18 février, Yvonne Laflamme ne fait que mettre et enlever ses souliers de satin rose, sans répit.

Côté projets, le premier qui lui tienne à coeur est de partir en Russie afin de se spécialiser dans la technique de la danse et de parvenir avec cet instrument à perfectionner la beauté des mouvements. Mlle Laflamme désire se consacrer au professorat et met tout son espoir dans une bourse.

En terminant elle affirme que son métier, si ingrat soit-il, prend de l'intérêt chez les jeunes et que les ouvertures sont plus nombreuses. Quant à elle, son art la tiendra en action jusqu'à ce qu'un mari vienne prendre la place. Et à 20 ans, on a bien le temps d'y penser.



POUR LA FETE DES AMOUREUX — Votre fillette mettra tout "son coeur" dans la confection des Valentins si vous lui fournissez les matériaux nécessaires. A gauche, elle les découpe dans un parchemin ou un épais carton rouge et elle les garnit (à droite) de dentelle de plastique et de fleurs artificielles, roses pour les jeunes filles et oeillets pour leurs amis.

Du col à l'ourlet

La fourrure, panacée de la mode d'hiver

PARIS — (Reuters) — La fourrure est le panacée de la Parisienne frileuse qui possède une garde-robe un peu défraichie.

Son influence se fait sentir de la tête au pied, depuis les nouvelles façons de traiter les pelleteries jusqu'aux garnitures du col à l'ourlet.

Les couturiers sont d'avis que la fourrure est une bonne médecine quand utilisée à larges doses. Les coupes révolutionnaires peuvent rajeunir les vieux manteaux. Les doublures fourrées font diversion sous les modèles plus conservateurs, les luxueuses bandes de fourrure qui encerclent le cou ou garnissent l'ourlet des robes de bal briguent les suffrages.

La meilleure drastique employée par les docteurs de la couture française pour purger la mode d'hiver consiste à employer un style nouveau de traitement; les peaux sont travaillées à l'horizontale, les teintures les plus suaves produisent des visons roses et des moutons de Perse pourpres, et jusqu'à des pelleteries aussi peu orthodoxes que les peaux de taureau.

Le plus récent traitement apporté aux peaux de vison est horizontal ou en spirale, ce qui détrône les lignes traditionnellement verticales.

Les coutures de côté sont ouvertes du bas pour permettre de relever un pan du manteau avant de s'asseoir.

Parmi les silhouettes populaires et taillées dans des peaux de grand luxe, mentionnons la coupe Givenchy, ajustée à l'avant, ample dans le dos, et l'emploi des poils lisses comme le breitschwanz dans la silhouette "Larme" de Lanvin avec un ourlet renversé au-dessous d'une jupe exagérément pouff.

Le côté inventif de la palette et des peaux inusitées accrochent l'oeil des élégantes qui ont une rage pour la fourrure. La maison spécialisée de De Rams a fait tomber une grêle de "fourrures en colorama"; le vison rose sert de garniture ou prend forme de col châle, tandis que Balenciaga donne le signal des peaux de mouton de Mongolie pour doubler un manteau du soir en satin noir.

Le classique renard argenté cède le pas aux nuances brillantes et dorées.

Le renard est relativement peu coûteux et est très employé.

Un menu par jour

Soupe aux légumes
Chou-fleur croustillant en salade
Chili con Carne
Pommes de terre rissolées
Pouding ensoleillé à la vapeur
Oka
Thé — Café

Chili con carne

2 c. à soupe de graisse de bacon ; 1 oignon émincé ; 1 gousse d'ail (facultatif) ; 2 tasses (1 livre) de viande de boeuf hachée ; 2 tasses de haricots rouges longs, cuits ou de conserve; 1 c. à thé de sel ; du poivre ; ½ c. à thé de poudre Chili.

Faire revenir l'oignon et l'ail dans la graisse. (Si l'on met de l'ail, l'enlever avant d'ajouter les autres ingrédients). Ajouter la viande et la faire brunir légèrement. Ajouter les haricots, les tomates et l'assaisonnement. Mettre dans un plat creux ou une casserole beurrée, et faire cuire à four modéré (350 degrés F.) pendant une trentaine de minutes. Fournit 6 portions. On peut également faire cuire à feu doux sur le dessus du poêle, jusqu'à épaississement. Le plat devra être couvert pendant la première partie de la cuisson.

Ghanéennes hôtesses accomplies

ACCRA, Ghana. (Reuters) — Le Ghanian Times donnait l'autre jour quelques conseils aux hôtesses du pays et ils seront peut-être de quelque utilité pour les Canadiennes soucieuses de donner le plus d'éclat possible à leurs réunions mondaines.

"Une hôtesse doit voir à ce qu'aucune de ses invitées ne soit laissée seule un instant. L'hôtesse peut évaluer le succès de la réunion en comptant à combien de personnes elle a parlé.

Plusieurs épouses de diplomates occidentaux ont été impressionnées par la facilité avec laquelle ces femmes s'étaient habituées aux usages mondains de notre civilisation.

"Au début, elles ne semblaient pas savoir au juste comment se conduire mais, maintenant, on peut les comparer favorablement à n'importe quelle hôtesse occidentale, du moins pour ce qui est de l'attention qu'elles accordent à leurs invités."

Il y a 10 femmes qui font partie de l'Assemblée nationale, comme le veut la loi du pays, qui prévoit que les députés féminins s'occuperont des problèmes qui touchent particulièrement l'élément féminin.

Le majordome s'engage au silence

LONDRES. (PC) — La princesse Margaret et Antony Armstrong - Jones ont maintenant un nouveau majordome qui a promis de ne pas souffler — ou écrire — un seul mot de la vie privée du couple.

Paisible célibataire dans la cinquantaine avancée, Frederick Collier, s'est engagé par écrit à garder le silence le plus complet, et ce, avant même d'avoir assumé son poste au palais de Kensington.

On se souvient que le prédécesseur de M. Collier, Thomas Cronin, avait quitté son emploi puis avait raconté, par le truchement d'articles dans un hebdomadaire britannique, tout ce qui se passait dans la maison princière.

En particulier Cronin se plaignait de ce que le mari de la princesse claquait des doigts pour l'appeler.

Collier, qui travaille dans le moment dans un club sportif de Floride, a été employé par plusieurs maisons illustres.

Jusqu'à la mort de lady Mountbatten, l'an dernier, il était majordome du vicomte de Mountbatten et avant cela il avait été au service du duc de Gloucester, oncle de Margaret, alors que celui-ci était gouverneur-général en Australie.

Pour un bon petit déjeuner

Si vous voulez voir arriver tous vos gens avec leur plus bel appétit, passez le mot : des crêpes pour déjeuner. Tartinées de bon beurre frais, saupoudrées de sucre d'érable, Hum... Rien comme un tel déjeuner pour donner à toute la famille l'énergie et l'enthousiasme nécessaires pour braver la froidure des matins d'hiver.

Propos de la St-Valentin

Chez la femme la sentimentalité s'accentue avec les années

La Saint-Valentin c'est déjà un peu le printemps, du moins pour les amoureux ! C'est le tonique qui nous permet de traverser les dernières semaines d'un hiver qui commence à peser, c'est une occasion de se réjouir et de renforcer certains liens affectueux. Nombreuses sont les mamans qui fabriqueront pour ce jour un gâteau en forme de coeur garni d'un glaçage rose et de petits coeurs en sucre. Quant aux décorations, elles ont depuis longtemps découvert que leurs enfants préfèrent celles qu'ils peuvent eux-mêmes réaliser.

Rien n'amuse ou ne calme les jeunes enfants, après des jeux exténuants, comme une séance d'aquarelle : profitez-en pour leur faire manier le pinceau en l'honneur de la Saint-Valentin. Vous serez étonnées de ce que leurs jeunes cerveaux pourront imaginer et réaliser.

En Angleterre, la fête de Saint-Valentin est la fête des garçons et des filles. Le jeune homme choisit, ce jour-là, la jeune fille qui sera sa valentine et il parait aussi que c'est à cette date de l'année que les oiseaux commencent à faire leurs nids et que le soleil reprend tous les jours de la force.

Si l'on en juge par les montres des magasins, il appert qu'il se développe un intérêt intense autour de la Saint-Valentin. Un questionnaire soumis à un groupe de femmes d'âges divers comportait les questions suivantes : Accordez-vous beaucoup d'importance au fait de recevoir ou non une attention spéciale de l'homme de votre vie ? Quel genre de cadeaux préférez-vous recevoir ? S'il vous oublie, lui en parlerez-vous ? Si un célibataire envoie une carte à une jeune fille, le jour de la Saint-Valentin, doit-elle croire qu'il est amoureux d'elle ?

Seulement trois femmes sur 32 ont répondu qu'il leur était indifférent de recevoir ou non un présent ou un valentin de leur cavalier ou mari. Toutes les autres femmes avouerent qu'elles seraient déçues si elles ne recevaient aucune marque particulière d'attention ce jour-là. Les épouses les plus âgées sont même celles qui y attachent le plus d'importance.

L'accord sur le genre de cadeaux préférés fut unanime, soit quelque chose de personnel, possédant une valeur sentimentale. Une épouse désirait des roses talisman parce que c'était ces fleurs qu'elle recevait de son mari lors de la naissance de ses enfants.

Fleurs, sucreries, bijoux et parfums furent mentionnés à condition qu'ils soient choisis avec intérêt spécial et selon les goûts de la femme. A la troisième question, on a répondu qu'on n'en parlerait peut-être pas, mais qu'on ne l'oublierait pas. Quant aux célibataires, ils prennent un risque en offrant des cadeaux au jour de la Saint-Valentin, les jeunes filles étant très sentimentales et ne manqueraient pas d'accorder une grande importance à cette galanterie.

Quoi faire avec des tomates ?

Qu'on l'appelle "pomme d'or" avec l'Italie ou pomme d'amour avec la France et l'Angleterre, la tomate est sans contredit, dans son genre, l'un des meilleurs fruits que produise le sol canadien.

Cette année la récolte fut remarquablement bonne à tous points de vue. A cette époque la ménagère a donc le plaisir de trouver sur le marché une abondance de tomates en conserve "Canada de choix".

Un auteur français suggère de servir comme mets principal des saucisses accompagnées de tomates grillées nappées de crème fraiche ou de beurre. Elle appelle ce mets "Symphonie en rouge majeur" ou plus simplement tomates à la crème et saucisses rôties.



7157

7157—Votre fillette sera heureuse de porter cette petite robe gaie et fraiche, garnie d'un mignon canneton. C'est la robe idéale pour jouer. Grandeurs : 2, 4, 6, 8. **Prix : 38 cents.**

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38c par patron**, taxe comprise, **soit** par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamations avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Cette semaine...
COMMENCEZ A VOUS DELIVRER, UNE FOIS POUR TOUTES, DES
POILS SUPERFLUS



Songez-y ! Qu'il serait bon de ne plus avoir à vous soucier si vos poils superflus, inesthétiques, soient visible de nouveau !

...qu'il serait bon de ne plus avoir à perdre votre temps, à irriter votre peau et à vous malmener en arrachant vos poils avec des cires, des crèmes dépilatoires quelconques, ou en les rasant.

...qu'il serait bon de pouvoir se débarrasser POUR TOUJOURS de ces vilains poils.

Et, pourquoi donc ne pas commencer dès cette semaine à vous délivrer des poils superflus, une fois pour toutes ? La science moderne a rendu cela possible avec la nouvelle méthode de "stérilisation de la papille", approuvée par le corps médical, dans le monde entier.

C'est justement la méthode employée, à Montréal, par la Clinique d'Epilation Scientifique Gregory System.

Rapide et pas dispendieuse

Il n'existe pas de poils superflus et indésirables sur le corps humain que nous ne pouvons pas épiler pour toujours sans douleur et sans laisser de trace ou cicatrice.

Comparée à d'autres procédés démodés, notre méthode est si rapide et nos expertes si adroites, que nous avons pu baisser le coût au niveau du budget de presque toutes les femmes.

En effet, pour le prix de 2 tubes de crème dépilatoire quelconque, vous pouvez épiler radicalement et pour la vie plusieurs centaines de poils indésirables.

Venez pour une consultation et étude de votre problème. Pour vous prouver combien notre méthode est facile à suivre, nous serons heureux de vous épiler gratuitement quelques-uns des poils qui vous incommodent le plus.

Commencez à vous délivrer des poils superflus et inesthétiques dès aujourd'hui.

Téléphonez tout de suite pour votre rendez-vous.

Gregory System — CLINIQUE D'EPILATION RADICALE

EN VILLE: Tél.: UN. 1-9741 — 301, EDIFICE CARRE DOMINION 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
SNOWDON: Tél.: HU. 1-3522 — 303, EDIFICE BANQUE ROYALE 5292, QUEEN MARY ROAD
STATIONNEMENT GRATUIT AUX 2 CLINIQUES!
OUVERT: 10 h. a.m. - 7 h. 30 p.m. — Samedi: 10 h. a.m. - 3 h. p.m.

DES LUNCHS?



Grâce au Papier d'Aluminium Stuart House, les sandwichs, fruits et autres aliments pour lunchs gardent leur fraicheur et leur saveur. Il est idéal aussi pour la cuisine, pour garder et congeler des aliments, et pour emballer les restes. Procurez-vous du Papier d'Aluminium Stuart House aujourd'hui, dans le distributeur aux jolies couleurs de guingan rouge et bleu!

"Emballez tout"... dans du FOIL WRAP

S-F-4F

Stuart House FOIL WRAP

CHEZ LES ÉPICIERS, PARTOUT.



ne laissez pas
LA LESSIVE
vous décourager!

Vous obtiendrez du linge beaucoup plus propre, sans fatigue ni perte de temps, en confiant votre lavage aux spécialistes de la buanderie professionnelle

NEW METHOD

★ Equipement moderne assurant un travail parfait A PEU DE FRAIS

SIGNALEZ... ▶ CR. 3-3391

New Method

BUANDERIE • NETTOYAGE • ENTREPOSAGE
6455 CHRISTOPHE-COLOMB MONTREAL
SUCCURSALES
1112 BEAUBIEN — 8153 BLVD. PIE IX

"Camille"
Réalisée par Elizabeth Arden



Une Ondulation Permanente
y compris la coiffure "Camille"

Rég. $25. — Prix spécial $15

Une coiffure souple, seyante, féminine et suprêmement racée ! Tout le charme de cette coiffure réside dans le très léger mouvement gonflant des cheveux sur le dessus de la tête, retombant délicatement de chaque côté en gracieuses "guiches" !

Pour obtenir cette coiffure ravissante, les cheveux doivent être soutenus par une permanente. Nous vous conseillons de profiter de l'offre Elizabeth Arden qui vous permet d'obtenir une permanente et la coiffure "Camille" avec un rabais de $10 sur le prix habituel.

Venez nous voir... demandez "Camille" ou laissez nos artistes créer une coiffure qui sera "la vôtre"

Pour rendez-vous, composez VI. 2-3241

Salon Elizabeth Arden

SIMPSON — SALON ELIZABETH ARDEN, AU CINQUIEME



photo LA PRESSE

AU GRAND DINER DU CARNAVAL DE MONTREAL — Sous l'égide du sieur Paul Chomedy de Maisonneuve, le grand dîner de luxe du carnaval de Montréal avait lieu à l'hôtel Reine Elisabeth. Prenaient part à cette manifestation, de gauche à droite : M. Marcel Laforest, président de l'Association des hommes d'affaires du nord, et Mme Laforest, M. Camille Archambault, président du carnaval, Mme Gilles de Larochelle, le sieur Paul Chomedy de Maisonneuve, et le lieut.-colonel Pierre Charbonneau, commandant du régiment de Maisonneuve.



Mlle LOUISE MARTIN, fille de M. et de Mme J.-H. Martin, de l'Epiphanie, et M. ANTOINE DELL'ANIELLO, p.f.c., fils de M. et de Mme Ralph Dell'Aniello, de New York, dont les fiançailles ont eu lieu récemment. Le mariage sera célébré à l'automne, à l'église St-Jean-Baptiste de New York.

Réceptions

—L'Association France-Canada recevra, sous la présidence de M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province et président d'honneur de cette association, à un cocktail en l'honneur des artistes de la Comédie française, le jeudi, 16 février, à 5 heures, à la Maison du Tourisme français.

—Mme A. Cantaro, recevra lundi soir, à l'occasion de la clôture de la vente-exposition du Musée des Beaux-Arts.

—Mme H. Stirling Maxwell, recevra également en fin de soirée, lundi soir, lors de la clôture de la vente-exposition du Musée des Beaux-Arts.

Mme Paul Bienvenu recevra ce soir, à l'occasion de la clôture de la Vente-exposition du Musée des Beaux-Arts.

En l'honneur de son Excellence l'Ambassadeur du Mexique et Mme Raphael de la Colina, il y aura réception dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor précédant le Dîner Cabaret des Festivals de Musique du Québec, mardi 14 février. Patrons et invités d'honneur assisteront.

Dîner-cabaret

—Parmi les invités qui assisteront au dîner-cabaret de la Saint-Valentin et du Mardi-Gras, qui aura lieu le 14 février, à l'hôtel Windsor, sous les auspices des membres du comité féminin des Festivals de Musique du Québec, mentionnons:

M. et Mme Pierre G. Beaulieu, M. André Bernier, Mme Jacob Elkin, MM. et Mmes René Tremblay, Marcel Tremblay, André L'Hérault, Jean-Paul Roy, Me et Mme Jules Léger, Me et Mme Guy Charbonneau, Me Denis Turenne, Me et Mme Jacques Viau;

M. et Mme Lucien Savard, Mlle Monique Lajeunesse, M. André Allard, M. Pierre Tellier, Dr et Mme G. Anton Wagner, M. Rosaire Chartrand, M. et Mme Robert Beaudoin, Dr G. Gosselin, M. P.-H. Desrosiers, Me et Mme Jacques Anctil, M. et Mme A. Chevalier, M. R. Duranleau, M. et Mme Roland Sasseville, M. et Mme Gustave Meunier;

Mme Emile Massicotte, Mlle Marie Desrosiers, Me Gerald Kerwin, Mme Yvette Harbeck, Mlle Marcelle Brossard, M. Toupin, M. et Mme Fred Tabah, M. et Mme Armand Boisclair, M. et Mme Raymond Laframboise, M. Marcel Cadieux.

Les profits de cet événements seront entièrement versés aux Festivals de Musique du Québec.

Dîner-causerie

—Lors de son passage à Montréal, M. Guillermo Fernandez-Shaw, distingué écrivain espagnol, était le conférencier invité au récent dîner-causerie mensuel organisé par Mlle Marguerite Paradis, directrice des cours à l'Union des latins d'Amérique.

"Manuel de Falla" était le titre de sa conférence. Présenté par M. Guillermo Ponce, directeur du bureau du tourisme mexicain à Montréal, le conférencier fut remercié par Mme Manolita Del Vayo. On remarquait la présence du consul général de Panama, doyen du corps consulaire et de Mme Eduardo De Diego, du consul général de Venezuela, président de l'Association des consuls latino-américains et de Mme Antonio Gonzalez, du consul général de Guatemala, vice-président de l'association, et de Mme Juan-Luis Orantes-Luna, du consul d'Espagne ainsi que Mme Guillermo Fernandez-Shaw, épouse du conférencier, le lieutenant colonel Eugène Mitchell, président de l'Association des latins d'Amérique ainsi que plusieurs membres du conseil de cette association.

Mariages

Mousseau-Desautels

—A l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic, à dix heures, samedi matin, M. le chanoine Marcel Beaudry bénissait le mariage de Mlle Suzanne Desautels, fille de M. et de Mme Roger Desautels, de Ahuntsic, avec M. Gaétan Mousseau, fils de M. et de Mme Emery Mousseau, également d'Ahuntsic.

M. Michel Lazure agissait comme garçon d'honneur, alors que MM. Robert et Roger Desautels, frères de la mariée, le docteur Benoît Deshaies, beau-frère du marié, Pierre Mousseau, Pierre Hogue et Pierre Blais plaçaient les invités.

Pour la circonstance la nef et l'allée centrale étaient décorées de pompons et de glaïeuls, les mêmes fleurs marquaient les bancs des invités.

MM. Louis Bourdon, Jos. Vézina et Gérard Desautels interprétèrent un programme de chants religieux accompagnés à l'orgue par Mmes Hamelin et Gérard Desautels.

Accompagnée de son père, la mariée portait une création en satin blanc, rehaussée de dentelle d'Alençon, corsage cintré, jupe large drapée de plis sur les hanches retombant avec ampleur à l'arrière pour se terminer en une traîne chapelle, un petit bonnet de dentelle retenait son long voile de tulle illusion et elle tenait un bouquet en forme de demi-lune, composé de gardénias.

Mlle Diane Desautels, soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe courte en peau de soie vert émeraude, jupe cloche enjolivée d'un noeud à la taille et elle tenait un bouquet de pompons bronze.

Mlle Claudette Lapierre, Claudette Paradis, Louise Lacombe et Gaétane Duplessis, demoiselles d'honneur, avaient choisi des robes en peau de soie beige, de style identique à celle de la dame d'honneur, et elles tenaient chacune un bouquet composé d'oeillets blancs.

La petite Lorraine Desautels, bouquetière, soeur de la mariée, portait une robe en organza blanc brodé, jupe gonflée d'une crinoline en velours vert émeraude, une petite coiffe assortie et tenait un bouquet formé d'oeillets teintés de vert.

La mère de la mariée portait une robe de dîner en organza brodé, café au lait, aux lignes simples, corsage enjolivé d'un large col, une petite toque de tulle drapé, une étole de vison et elle avait piqué un gardénia sur son réticule.

La mère du marié avait choisi une robe en crêpe sheer brun vison aux lignes adroitement drapées, des accessoires assortis, une étole de vison et un bouquet de corsage constitué de roses Talisman.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception avait lieu au Club canadien, décoré d'oeillets roses et de pompons blanc. Les nouveaux époux sont ensuite partis, par avion, pour Miami. Mme Mousseau portait alors un costume de blin blin noir, orné de léopard, des accessoires de même ton et une petite toque de paille noire ornée d'une touche de velours brun pâle.

De Santis-Deslauriers

— Samedi matin, à dix heures, à l'église St-Roch, décorée pour la circonstance de pompons et de verdure, M. l'abbé J. Racette bénissait le mariage de Mlle Bernadette Deslauriers, fille de M. et de Mme Wilfrid Deslauriers, décédés, de Shawinigan Falls, avec M. Rolando De Santis, fils de M. et de Mme Michael De Santis, de Naples, Italie.

MM. Jacques Ménard et Salvator de Santis servaient de témoins.

La mariée portait une robe en chiffon italien blanc, drapée et ornée de perles et paillettes. Son voile de tulle illusion était maintenu d'un diadème de perles et elle tenait un bouquet colonial constitué d'une orchidée et de pompons blancs.

Mme Jeannine Laroche, amie de la mariée, portait une robe simulant un deux-pièces en crêpe français, imprimé rouille, un chapeau en paille de même ton et des accessoires tabac.

Mme Salvator De Santis, belle-soeur du marié, avait choisi une robe cocktail en crêpe français imprimé orchidée, un chapeau de fourrure et des accessoires roses.

A l'issue d'une réception à la salle Matapédia de l'hôtel de la Reine Elisabeth, les nouveaux époux sont partis pour Shawinigan Falls. Mme De Santis portait alors un costume de lainage imprimé, un manteau de fourrure, un chapeau en paille rose et des accessoires noirs.

Parmi les invités venus de l'extérieur mentionnons : M. et Mme Charles Deslauriers, M. et Mme Raymond Gosselin, de Shawinigan Falls, ainsi que M. et Mme Léo Roy du Cap de la Madeleine.



Mlle Lise Caron, fille de M. et de Mme Marcel Caron, et M. Gérald Farmer, fils de M. et de Mme Frank Farmer, dont le mariage sera célébré prochainement.



photo Jean-Pierre Rivest, 8969 rue Chateaubriand

M. et Mme Gaétan Mousseau (Suzanne Desautels) dont le mariage a été béni, samedi dernier, à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic. La mariée est la fille de M. et de Mme Roger Desautels, d'Ahuntsic, et le marié est le fils de M. et de Mme Emery Mousseau, également d'Ahuntsic.

A la société d'étude et de conférence

"Sous les auspices de la Société d'étude et de conférences, mademoiselle Lise Delamare, sociétaire de la Comédie française, prononcera une conférence, demain mardi, le 14 février, au Musée des Beaux-Arts de Montréal. La causerie intitulée : "Comment l'on devient comédienne" doit commencer à deux heures trente.

Défilé de modes

Les Loisirs St-Paul du Centre Mgr Pigeon organisent leur 2e grand gala de modes, sous la présidence d'honneur de Mme Jean Drapeau, au Centre même, au 5550 de la rue Angers, angle Galt le jeudi, 16 février, à 8 heures p.m.

Mlle Pierrette Champoux fera les commentaires. Pour informations : PO. 8-9937.

Ottawa

—Le conseiller à l'ambassade de la République arabe unie et Mme Walid Maged ont reçu à leur résidence.

—Les membres de la société d'Esculape de l'Université d'Ottawa font part de l'organisation de leur bal annuel, de la faculté de médecine. Il aura lieu, le samedi 25 février prochain au Château Laurier. M. C. D. Lauriault est le président du comité d'organisation du bal.

—Son honneur le maire Charlotte Whitton a inauguré récemment la 81e exposition annuelle de l'Académie royale canadienne des arts. Cette collection des oeuvres de 107 peintres est présentée par le conseil d'administration de la Galerie nationale du Canada.

N'OUBLIEZ PAS LA ST-VALENTIN
DEMAIN 14 FEVRIER
- FLEURS DE TOUT GENRE
- FLEURS COUPEES
- PLANTES
- BIBELOTS

ANDRE LAURIER
Fleuriste
3637 STE-CATHERINE EST
LA. 1-4233



Le ministre adjoint de la Défense nationale et Mme Pierre Sévigny assisteront à la partie de cartes de l'Association féminine progressiste-conservatrice de Maisonneuve-Rosemont, qui aura lieu à la salle Chomedy de Maisonneuve, au 1820 boulevard Morgan, le mardi 14 février prochain.

Adolescente de Parme, hôte à la Maison Blanche

PARME. (AFP) — Giovanna Bigliardi, la petite fille de Parme, âgée de 10 ans, qui avait adressé un message de voeux au président des Etats-Unis, M. John F. Kennedy, sera l'hôte du président, à la maison blanche, vraisemblablement l'été prochain.

Deux journalistes ainsi qu'un représentant du président Kennedy se sont rendus chez elle aujourd'hui pour lui annoncer la nouvelle.

Dans sa lettre, Giovanna Bigliardi exprimait le souhait que la présence de M. Kennedy à la Maison Blanche "permettrait au monde de traverser une ère de paix".

25e anniversaire

Un comité s'est réuni, ces jours derniers, pour préparer les fêtes du 25e anniversaire de fondation du studio de diction Graziella Paquette. Les anciens et anciennes élèves sont priés de bien vouloir communiquer avec Mme Laurianne Morrissette-St-Martin au 1831, est de la rue Marie-Anne.

Partie de cartes

—Une partie de cartes, organisée par les Filles D'Isabelle, Cercle Olivier 803, au profit des oeuvres de charité, aura lieu le mardi soir, 14 février, à 8 heures p.m. au sous-sol de l'église Ste-Cécile, coin de Castelnau et Henri-Julien. Information: CR. 9-3695.

Après 40 ans d'attente

BUENOS AIRES (AFP) — L'amour n'a pas d'âge..... du moins au village de Lomas De Zamora, près de Buenos Aires, où Leo Raggioni, à l'âge de 88 ans, vient d'épouser Carmela Mundo, âgée de 81 ans.

Mais, le plus remarquable dans cette union, c'est que les nouveaux époux, ont attendu 40 ans avant de se décider au mariage.

ANNONCE

Cette crème ne nuira pas à votre régime et favorisera votre beauté!

Vous surveillez certainement votre ligne. Mais n'oubliez pas que votre teint aussi a besoin de soins *particuliers!* Les régimes pauvres en matières grasses, les rigueurs de l'hiver et les pièces surchauffées dérobent à l'épiderme son humidité naturelle. Le résultat? Rugosités, petites rides, pattes d'oie. Mais, avec la DRY SKIN CREAM POND'S, vous pouvez conserver à la peau sa fraîcheur et ses précieuses huiles naturelles. Cette crème réputée contient de l'allantoïne, une substance qui disperse les cellules mortes, imprègne rapidement l'épiderme de la lanoline hydratée Pond's. Les tissus desséchés sont revitalisés en profondeur et, presque en une nuit, votre teint apparaît plus doux, plus velouté, *plus jeune.* Employez la DRY SKIN CREAM POND'S régulièrement.

elite interiors
MEUBLES SCANDINAVES
LA VENTE de tout notre ASSORTIMENT
finit mercredi le 15 février
Ameublements complets en teck de Bangkok huilé à la main
La vente n'inclut pas les articles "Royal System"
5427 BOUL. ST-LAURENT — CR. 1-5358

Salon Christian invite le public
à venir admirer les toutes dernières créations printemps-été 1961
- ROBES D'APRES-MIDI
- ROBES COCKTAIL
- ROBES DE MARIEE
- COSTUMES
- MANTEAUX
- ETC. ETC

LES DEUX HOTESSES de la "POULE AUX OEUFS D'OR" SONT HABILLEES par les SPECIALISTES DU Salon CHRISTIAN Voir Canal 2 lundi de 8.30 à 9 p.m.

Grand défilé de mode annuel au THEATRE CHATEAU *le 1er MARS 1961* à 8.00 p.m.
Artiste invité JEAN-PIERRE MASSON
Commentatrice : PIERRETTE CHAMPOUX

Les billets sont en vente au Salon Christian ou directement au guichet du THEATRE CHATEAU

Salon Christian
8552 rue ST-DENIS — DU. 8-2542
M. et Mme Prud'homme, prop.

Tenue de Gala
EN LOCATION
Choisissez parmi la plus grande collection de vêtements de qualité au Canada. Les plus nouveaux styles.
Ajustement parfait. Prix raisonnables.
CLASSY
tenue de gala
6984 St-Hubert CR. 1-1166
1227 carré Phillips UN. 1-3625
1168 Ste-Catherine est LA. 6-5531
4806 av. du Parc CR. 2-5704

Longchamp se classe au premier rang en coiffure mode en décrochant deux trophées à la Convention des Coiffeurs 1961



M. André, gagnant du trophée interprovincial de coiffure mettant aux prises le Québec et l'Ontario.

M. Richard, anciennement de la maison Antoine de Paris, gagnant du trophée individuel à la Convention des Coiffeurs 1961.

un chic pur et simple...
caractérise les créations originales de Longchamp, et ses stylistes sauront conférer à votre coiffure un cachet de grande élégance. Les permanentes Salon, que les coiffeurs de Longchamp réalisent avec un art subtil, conservent leur forme et leur souplesse ; voilà le secret du succès des coiffures de Longchamp.



Mlle Guitha
Diplômée de Paris en stylisation de la coiffure.



Mlle Cécile
Coiffeuse compétente et technicienne experte en coloration.



Mme Blanquart
Esthéticienne experte en maquillage et spécialisée en traitements au visage et applications.

Permanente Salon comprenant stylisation, rég. $25.
En spécial les lundi - mardi - mercredi durant le mois de février seulement
$15

Une autre exclusivité de *Longchamp*
SPECIAL POUR ETUDIANTES
Shampooing et mise en pli, seulement $3
POUR RENDEZ-VOUS :
RE. 1-7583

"Le Centre d'esthétique féminine" le plus chic du Canada

Longchamp HAUTE COIFFURE INC.
4824, CH. COTE-DES-NEIGES RE. 1-7583
Entre Ridgewood et Decelles

Courrier Confidences

La pitié doit primer le mépris !

Q. — Cette lettre veut répondre à "Teenage Girl, 17 Elvis Teddy Bear". "La rose est le remerciement du rosier". Chère amie, votre conception de la vie, du danger est *erronée*. Il est presque inimaginable qu'une fille de dix-sept ans écrive de telles sornettes. Voyons voir.

Vous mangez à vous en rendre malade, vous dormez jusqu'au crépuscule, ma foi, ce sont là les symptômes d'une volonté qui a sombré dans le marasme. Vous et vos amis sont très corrects" ! C'est possible, mais il est très probable que les quatre couples dont vous étiez n'allaient point dire le chapelet, s'pas ?

Si votre existence est brodée de faits du genre de ceux-ci, il ne faut pas vous étonner que votre mère ait pu se demander si vous n'étiez point enceinte. En effet, quand une mère pose une telle question à sa fille, ce n'est pas sans raison. Et au lieu de vous révolter, interrogez-vous donc sur ce qui peut être la cause des appréhensions de votre mère au sujet de votre état.

Nous n'avons probablement pas, vous et moi, la même conception de la chance car vous n'estimeriez pas votre mère chanceuse d'avoir une fille comme vous.

Vos parents sont en "moyens"; vous n'allez plus à l'école ni ne travaillez. La seule raison plausible qui justifierait cet arrêt à votre instruction serait que vous ayez atteint votre plafond intellectuel, non que vous soyez un génie mais que ce plafond soit plus bas que la moyenne.

Une erreur de vos parents est de vous donner tout cuit dans le bec. Ils font de vous une fille sans volonté, une huître! Vous comptez déjà parmi les êtres qui écoeurent l'homme des femmes. Vous êtes l'opposé de ce que l'homme recherche: une femme qui sache causer intelligemment, qui sera apte à gérer une maisonnée, qui sera capable de jugement et de bon sens, de sentiment maternel et d'affection dans l'éducation des enfants, enfin, une femme capable de rendre son mari heureux.

Votre "rock'n roll" et vos chansons "enivrantes", gardez-les précieusement car ils seront votre seule consolation quand votre sale caractère aura fait fuir toutes les autres. — Serge V., 12e Sc.

R. — Mon jeune ami, vous n'y allez pas avec le dos de la cuillère, comme on dit ! Cette jeune fille est plus à plaindre qu'à mépriser. Vous mettez d'ailleurs le doigt sur le bobo lorsque vous blâmez ses parents de lui donner tout cuit dans le bec, de lui refuser le moindre effort. Ils voudraient, après cela, que leur fille ait un caractère bien trempé, une volonté inébranlable et un sérieux qui donnerait confiance. Je le dis tout net: une jeune fille qui, de nos jours, n'étudie ni ne travaille est un être artificiel, qui ne colle pas à la vie moderne. C'est un anachronisme incarné. A quoi voulez-vous qu'elle occupe son temps, n'ayant ni culture, ni occupation régulière ? Elle se réfugie donc dans le seul monde auquel elle ait accès : celui du rêve. En l'occurrence, ma jeune correspondante se maintient à flot en s'accrochant au "rock'n roll et aux chansons d'amour enivrantes". C'est pitoyable, je sais. Mais placés dans les mêmes circonstances, dans le même milieu, aurions-nous fait mieux ?

Certes, pour le fond, vous avez raison; mais pour la forme, je suis plus réticente. La vie vous apprendra l'indulgence. Quand vous aurez à juger les hommes, si tant est que le jugement nous appartient, la pitié primera le mépris. Chacun ne donne que ce qu'il a reçu; ses parents eux-mêmes, si l'on remontait la chaine des responsabilités, auraient peut-être des excuses dans la formation qu'ils ont reçue. De maillon en maillon, où aboutirait-on ?

Nous voici engagés dans une voie dangereuse: celle de délimiter la responsabilité et la liberté humaines. Abimes insondables ! Et qui donnent le vertige. Arrêtons-nous là. Essayons d'aimer sans trop chercher à comprendre. Et de nous aider les uns les autres. Le reste nous dépasse. C'est déjà beaucoup d'apprendre l'amour . . .

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

R.— A "Harry the . . . ?" — ". . . the very judicious and clever boy !" Je réponds à vos questions dans l'ordre où vous me les avez posées.

1—J'ignore si votre amour est définitif mais il est de nature élevée et laisse bien augurer de l'avenir. Il n'est pas nécessaire, à votre âge, de savoir si ce premier amour sera le dernier. C'est possible car il a des bases solides.

2—Oui mais ce lien spirituel et intellectuel n'exclut pas le désir (normal) mais la raison sait refréner l'instinct sans l'étouffer.

3—Pas du tout ; c'est même admirable !

4—Non, vous n'êtes pas un imbécile mais un garçon qui fait preuve de beaucoup de jugement, de beaucoup d'idéal (et c'est tellement rare) et d'une maturité qu'on devrait vous envier.

5—Oui, surtout, n'allez pas changer ! Heureuse sera la femme que vous choisirez !

—Oui, une jeune fille peut ressentir un amour comme celui que vous ressentez ; pourquoi pas ? Si c'est une jeune fille sérieuse, intelligente et équilibrée . . .

7—Je pense que vous êtes, tous les deux, deux êtres exceptionnels et que le sentiment, déjà très fort, qui vous unit aujourd'hui a des chances de se transformer en un amour profond et durable, en un bel amour !

R-A **"Danielle plus que malheureuse"** — Le bonheur est une conquête . . . cela veut dire, ma chère Danielle, qu'il faut le vouloir, qu'il faut y travailler avec sa raison et sa volonté. "Aide-toi et le Ciel t'aidera". Vous avez été déçue parce que vous espériez naïvement que Dieu ferait un miracle, et que vous, vous n'auriez rien à faire, sinon remercier. Vous ne vous êtes pas aidée... vous buvez et vous vous ravalez. Etes-vous plus avancée, maintenant ? Si ce jeune homme a une chance sur cent de se réhabiliter, ce ne peut être que par l'image que vous pourriez lui donner de la volonté, du courage, du sourire... Au lieu de ça, vous pleurez, vous buvez et vous vous laissez aller à des actes que votre conscience réprouve. Vous forgez votre malheur. Vous faites justement l'opposé de ce qui est "conquérir son bonheur".

Ecoutez, vous allez vous interdire de toucher à la moindre goutte d'alcool. Vous allez non pas tenter d'oublier celui que vous aimez mais **faire comme si** vous l'aviez oublié. Ensuite, vous allez vous atteler à la tâche de devenir une jeune fille qu'il pourra admirer, qu'il en ait ou non l'occasion. Mais que vous puissiez vous dire à vous-même: "S'il me voyait, il serait fier de moi . . ."

Et laissez passer le temps; ne soyez pas trop impatiente. Si vous suivez cette ligne de conduite, je vous prédis que la paix et la joie habiteront de nouveau votre âme.

Tous les grands hôpitaux ont un service de psychiatrie ; présentez-vous au dispensaire de l'hôpital de votre choix.

Mais je suis persuadée que si vous voulez vraiment devenir heureuse, vous le pouvez . . . Vous aurez souvent besoin de courage, dans la vie ; ne voulez-vous pas en montrer maintenant . . . rien que pour vous prouver à vous-même que vous n'en manquez pas !

Renseignements divers

R.—A **"Lyse"** — "L'Accord" est une association de caractère culturel et social ayant pour but de promouvoir l'amitié et la fraternité entre les différents groupes ethniques de Montréal et aider les Néo-Canadiens à s'adapter au milieu canadien-français. Téléphonez à VI. 5-3721 et on vous renseignera sur les démarches à faire pour en devenir membre. C'est un endroit tout à fait recommandable.

On connait surtout la "Liaison française" par les voyages qu'elle organise à travers le pays. Elle a pour but de relier entre eux les divers groupes canadiens-français disséminés dans tout le Canada. On vous renseignera de façon plus précise au bureau même de cette association : 1966, Graham, RE. 1-3355. Certes, cette association est aussi digne de confiance.

Vous pouvez aller au Mexique par bateau, auto, train et autobus. Je ne saurais vous dire, du Mexique ou de l'Ouest canadien, quel endroit est le plus intéressant. Tout dépend du but du voyage. Comme beautés naturelles, l'un et l'autre se valent. En plus, le Mexique nous offre les vestiges de civilisations disparues, un dépaysement plus grand et de ce fait, nous permet d'observer des moeurs très différentes des nôtres.

C'est absolument matière de goût. Au fond, il faut voir et le Mexique et l'Ouest canadien!

Q.—Lorsqu'une personne écrit à la "vie sociale" de LA PRESSE pour faire annoncer soit un thé, soit des fiançailles ou autre événement, est-ce que les lettres sont conservées ou si elles sont jetées après la publication de l'événement social ? Moi, je prétends qu'on les garde et mon amie affirme le contraire. Qui a raison ? — UNE QUI A HATE DE SAVOIR

R.—Vous avez raison : on les garde. Mais votre amie n'a pas tout à fait tort puisqu'on les jette après un certain temps ! Ces lettres sont la preuve que le journal a été autorisé à publier le fait concerné.

R. — A **"Lorraine"** — Malheureusement, les graphologues exerçant leur science dans un but lucratif, il m'est interdit de donner aucun nom dans ce courrier. Plusieurs journaux ont une chronique de graphologie; en les parcourant, vous trouverez le nom du graphologue qui la rédige. Je regrette de ne pouvoir vous aider davantage.

CARNAVAL: monstres nouveaux et fanfares traditionnelles



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

BIEN EMMITOUFFLES, indifférents au froid et à la foule, ces deux bambins regardent d'un oeil fort brave défiler devant eux les monstres les plus effrayants. Qu'ont-ils à craindre, en effet, protégés par une telle armure ?

Malgré le froid assez vif, l'heure et l'itinéraire peu avantageux, une foule nombreuse s'est massée hier tout le long du parcours emprunté par la Parade du Carnaval de Montréal, pour revoir le sympathique fondateur de Ville-Marie, le Sieur Paul Chomedy de Maisonneuve.

Pour sa part, l'intrépide pionnier, personnifié comme toujours par le comédien bien connu Paul Dupuis, n'a pas ménagé ses salutations à ses "descendants spirituels", distribuant sans parcimonie de joyeux coups de chapeau à tous.

Partie de l'intersection Guy et Dorchester peu avant midi, la parade a emprunté le boul. Dorchester jusqu'à la rue Peel, pour se diriger ensuite sur la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Dorion, dans l'est de la ville, toujours encadrée d'une double haie humaine dont l'attente n'a pas été déçue.

Pour la première fois en effet, on avait fait venir des Etats-Unis ces fameux "monstres" de caoutchouc à l'allure souvent inquiétante et aux dimensions fantastiques, que seul le cinéma, jusqu'à présent, nous avait permis de voir au hasard de quelques rares reportages filmés.

Caracolant d'un côté à l'autre de la rue, ces géants dignes de l'imagination enfantine la plus fertile ont eu tôt fait d'éveiller l'enthousiasme des jeunes et des moins jeunes, sans parler évidemment de la multitude de photographes et de cinéastes amateurs qui s'en donnaient à coeur-joie au milieu de tous ces tigres, crapauds, dragons, pingouin et autres, traînés par les éternels bouffons aux costumes multicolores.

Les fanfares des Cadets de Shawinigan-Sud, des cadets du 2e Régiment d'Artillerie milourde, des Patros Le Prévost et Maska, des écoles A. D. Langevin et Plessis, de l'Ecole supérieure Saint-Viateur et du Régiment de Maisonneuve faisaient également partie de la fête, redonnant quelque peu l'allure traditionnelle à cette parade d'un genre tout nouveau, qui demeurera sans doute le clou de tout le Carnaval de Montréal, le premier depuis la belle époque des années 1900.

Réunion du barreau au Nouveau-Brunswick

MONCTON, N.-B. (PC) — M. Donald McInnes, d'Halifax, président de l'Association du barreau canadien, a déclaré samedi aux avocats du Nouveau-Brunswick qu'ils devaient entretenir des relations étroites avec le public et simplifier leur procédure judiciaire.

M. McInnes qui parlait au dîner clôturant le congrès de deux jours de la section de l'Association au Nouveau-Brunswick, a dit entre autres choses que le citoyen à revenus modiques était incapable d'assumer les frais de poursuites judiciaires.

"Bien que personne ne s'en rende bien compte, a-t-il ajouté, aucun progrès n'a été fait. Nous somme attachés à nos vieilles façons de procéder."

"Améliorons la langue parlée"

Une autre émission de la série "Améliorons la langue parlée" sera présentée demain en matinée, de 11 h. 05 à 11 h. 20, à l'antenne de CKAC. Sous la direction de M. René Salvator Catta, artiste et écrivain bien connu, les élèves du cours secondaire de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal passeront quelques instants à l'étude du thème suggéré : **Une pharmacie.**

Lecture: L'infirmier, le chirurgien et le malade, texte de Diderot, le plan, page 227. On recommande aux élèves d'apporter en classe les illustrations publiées dans le cahier-magazine en rotogravure (page 20) dans LA PRESSE de samedi dernier. Cette série d'émissions a suscité un vif intérêt, tant chez les élèves des deux cours concernés que chez les parents et les éducateurs.

On peut écouter, demain soir, de 9 h. 30 à 9 h. 45, l'émission "Améliorons la langue parlée" présentée le même jour dans la matinée.

Le miel, un agent de momification ?

MADRID. — (AFP) — Le cadavre d'un homme enveloppé dans une épaisse couche de miel de bonne qualité a été découvert samedi dans un caveau du cimetière d'Azuaga, près de Badajoz.

C'est au cours d'un nettoyage que les fossoyeurs ont trouvé le cercueil transformé en ruche avec le cadavre parfaitement conservé dans 130 livres de miel.



LE GEANT DES GEANTS — Malgré sa taille impressionnante, (plus de cinquante pieds) ce "pauvre" tigre semble impuissant à se départir de sa mine terrifiée, redoutant sans doute les effets de l'enthousiasme qu'il a provoqué tout au long du parcours.



9491—Pour les demi-grandeurs. Frais simple et charmant, le boléro qui peut être de couleur différente donne à cet ensemble un petit air dégagé. Grandeurs : 12½ à 22½. — **Prix : 53 cents.**

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53c par patron**, taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamations avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

ANNONCE

Estomac bouleversé par des repas pris à la hâte?

C'est fort possible—Mais vous n'avez *pas besoin* d'endurer le tourment de l'indigestion et des aigreurs dues à l'hyperacidité! Prenez des TUMS. Croquez simplement une ou deux de ces pastilles à la douce saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre—vous serez vite soulagé. Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. Vous pouvez les prendre en tout lieu et à toute heure. Ayez toujours des TUMS sur vous. Ils coûtent si peu!



pour l'estomac









Quel chic pour le prix !

Robes de belle coupe en tissu Arnel* et coton

12.95 chacune

Modes "surprises" ces robes sont fabriquées par un manufacturier connu, dans les styles jeunes, frais, pratiques en différentes circonstances. Le tissu, un mélange Arnel" et coton infroissable, requiert peu ou pas de repassage.

Note : Trois modèles de notre collection de CINQ sont illustrés !

A. Robe fourreau quadrillé arlequin, manches courtes avec poignets, boutons et ceinture même tissu, grandes poches. Noir ou vert saule avec blanc. Tailles 12 à 18.

B. Robe manteau en tissu mèche, ceinture et boutons même tissus, manches trois-quarts avec poignets. Naturel et bleu poudre. Tailles 14 à 20.

C. Robe manteau style bouffant, quadrillé très fin. Manches courtes avec poignets et ceinture même tissu. Gris ardoise ou turquoise avec blanc. Tailles 10 à 16.

* Marque déposée.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ VI. 2-6261

BOUTIQUE TOWN & COUNTRY — ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Longueurs proportionnées !

Jupons courts soyeux aux gais imprimés de couleurs estivales

ch. **4.98**

Dernière nouveauté dans le domaine des jupons courts. Morgan vous propose ceux-ci, taillés dans un tissu nylon Antron*, à s'y méprendre avec la soie véritable. Imprimés frais d'été aux tons de hyacinthe ou géranium. Choix de deux longueurs : courte pour tailles petites et moyenne pour tailles plus grandes. Taille moyenne : P.M.G. Taille courte : P.M. seulement.

* Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

LINGERIE, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Morgan

LE MAGASIN À RAYONS DE HAUTE COUTURE AU CANADA



Confectionnées à Montréal !

Blouses Terylene* ceintures souples, nuances printanières

Blouse **4.95** Ceinture **3.50**

Les deux items sont exclusifs à Morgan. Blouse à manches longues à poignets français, col se portant ouvert ou fermé, tissu Terylene* d'aspect crêpe, facile d'entretien ... en blanc, beige, vert abbey, rose gypsy et doré. Tailles 12 à 20. Ceinture en souple cuir avec boucle frangée en blanc, noir, vert, mauve, rose melon d'eau ou doré. Tailles : 24 à 30.

* Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

PARURES DE COU ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Moitié prix et moins !

Chapeaux de paille pour le printemps à exemplaire unique

ch. **8.95**

- La dernière mode européenne adaptée pour vous par un fabricant canadien.
- Styles cloches, calottes, toques, canotiers, turbans et plusieurs autres modèles.
- Pailles rugueuses et fines, garnitures fleurs et rubans.
- Couleurs variées : marine, beige, rose, bleu, vert, rouge, blanc, tons dorés, tan, noir et plusieurs couleurs nouvelles 1961.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

CHAPEAUX POUR DAMES, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Cadeau intéressant DuBarry !

Les problèmes de votre beauté sont maintenant effacés grâce à un moyen unique DuBarry ... un disque vous révélera, chez vous, les moyens et secrets des soins à prendre pour votre épiderme. Ce disque vous sera donné gratuitement avec tout achat au montant de 5.00 de produits DuBarry ... cosmétiques HYPO-ALLERGIQUES ... d'une grande pureté ... Voici une liste de quelques-uns des produits DuBarry :

Pour épiderme sec		*Pour épiderme normal ou huileux*		*Pour adolescentes*	
Crème nettoyante	3¾ on. 1.75	Crème nettoyante Spécial Liquefying	3¾ on. 1.75	Crème nettoyante Spécial Liquefying	3¾ on. 1.75
	8 on. 2.75		7¾ on. 2.75		7¾ on. 2.75
	15 on. 4.00	Skin Freshener	5 on. 1.50	Skin Freshener	5 on. 1.50
Skin Freshener	5 on. 1.50		10 on. 2.50		10 on. 2.50
	10 on. 2.50	Spécial Astringent	5 on. 1.75	Savon liquide médicamenté	5 on. 1.50
Crème Paradox	9/10 on. 2.75		10 on. 2.75	Crème nettoyante	4 on. 1.50
	3 4/5 on. 12.50	Liquid Treasure	2½ on. 2.00	Disque disponible en français et en anglais.	
Skin Firming Lotion	5 on. 1.75				

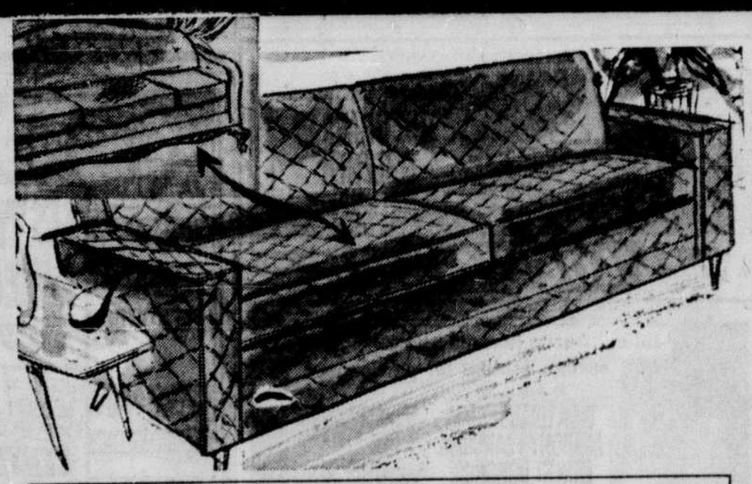
Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARTICLES DE TOILETTE ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

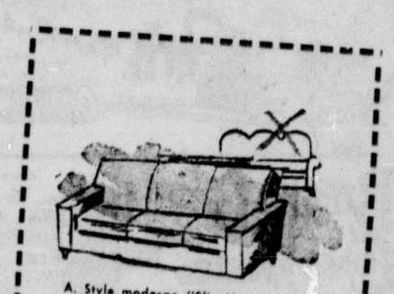
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Offre extraordinaire... épargnes avantageuses !

VENTE DE REMODELAGE ET REMBOURRAGE DE MEUBLES



	Revêtement seulement		Remodelage et revêtement	
	Fauteuil	Sofa	Fauteuil	Sofa
Groupe A Tissus, la verge 4.95 — 5.95	44.98	84.98	59.98	109.98
Groupe B Tissus, la verge 5.95 — 8.95	54.98	104.98	69.98	139.98
Groupe C Tissus, la verge 8.95 — 12.95	64.98	124.98	79.98	159.98
* Groupe D Tissus, la verge 12.95 — 15.95	84.98	154.98	109.98	189.98



A. Style moderne "Slim-Line" à aspect carré.



B. Style deluxe "Teardrop", dossier et accotoirs moulés.



C. Style contemporain "Charles of London".

Nous irons chercher votre ameublement ... nous le remodèlerons ou revêtirons et le retournerons neuf et rénové ... tout comme vous le désirez ! Veuillez donner votre commande aussi tôt que possible car nous procéderons par rotation sévère pour satisfaire tous nos clients. Vaste choix de tissus, bouclés, frisés, tweed, damassés et autres fins tissus ... tous marqués à plus bas que la normale. Les prix suivants sont accordés sur mobiliers de grandeurs spéciales, à dossiers formés et fuselés. Le rembourrage en caoutchouc-mousse et nouveaux piétements sont aussi du supplémentaire.

- Ressorts tendus, cannage refait et resserré.
- Nouveau rembourrage ajouté aux points essentiels.
- Cadre renforci, joints collés en queue d'aronde où nécessaire.
- Tissus soigneusement taillés et motifs assortis... à votre choix.

Un léger supplément est ajouté aux commandes prises en dehors des limites de la ville.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

DRAPERIES ... AU QUATRIEME

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Spectacles et Concerts

Au Saint-Denis

Le "TARTUFFE" de la Comédie-Française

par Jean Hamelin

Voilà le troisième "Tartuffe" que nous ayons eu depuis huit ans : au Théâtre du Nouveau Monde d'abord, avec Henri Norbert; au Festival de Montréal ensuite, avec Fernand Ledoux reprenant le rôle avec plusieurs des mêmes éléments qu'au T.N.M.; samedi soir enfin au Saint-Denis, avec la Comédie-Française, dans la mise en scène de Louis Seigner, ce dernier jouant le rôle-titre.

Des trois, la représentation de la Comédie-Française se montre la moins spectaculaire, mais en même temps la mieux raisonnée et la mieux équilibrée à tous les paliers de l'interprétation. "Tartuffe" n'est pas seulement ici Tartuffe; il est Orgon, il est Elmire, il est Dorine, il est même Valère. Que ce Molière-là est agréable à regarder ! Qu'il est agréable à entendre ! Nous n'avons point ici de grimaces ni de sautillements (toutes choses justifiées dans les farces et particulièrement dans "Scarpin", ainsi que l'a montré avec tant d'invention Robert Hirsch); point de pirouettes, point de singeries. Nous sommes au sein d'une des grandes comédies de Molière et il y paraît dès l'abord. Nous avons un "Tartuffe" très lucidement raisonné, exposé avec la plus grande clarté et presque joué comme si c'était un drame. C'en est peut-être un d'ailleurs, tout comme le "Misanthrope', tout comme "Don Juan", tout comme "L'Ecole des femmes".

L'on y rit donc modérément, et dans la mesure où l'on rit moins, l'on réfléchit davantage. Ce que j'aime dans ce "Tartuffe" c'est qu'on s'y engage comme si les comédiens, au départ, n'étaient pas conscients qu'ils vont jouer "Tartuffe". Nous n'avons donc aucun morceau de bravoure, rien qui puisse soulever des applaudissements aux sorties de scène. Mais au contraire de l'intelligence, du discernement, une rigoureuse unité de ton, tout cela offert, tableau de moeurs et tableau d'époque, dans un décor anonyme solide comme le Pont-Neuf, en de très beaux costumes. Pour tout dire : un "Tartuffe" d'intérieur, ce qui se pressent très bien dès le lever du rideau, alors que nous voyons toute cette maisonnée active à détromper Madame Pernelle. Nous avons l'impression de surprendre une famille du XVIIe siècle en train de régler quelque problème domestique. Et ce n'est pas uniquement une impression. Car ce caractère familial persistera jusqu'à la fin, alors que disparaît toute la gêne que cause d'ordinaire le deus ex machina de l'Exempt, si difficile à faire passer, et qui passe ici le plus naturellement du monde. Je signalerai dans cet esprit le très beau tableau que présente la famille, réunie au début du cinquième acte, à la tombée du soir. C'est magnifique à la fois d'allure et de simplicité.

* * *

Vu dans cette perspective, le Tartuffe de Louis Seigner se présente à la façon des autres personnages. C'est-à-dire qu'il n'est guère plus important qu'eux. Sain équilibre. On ne l'"attend" pas au troisième acte, ainsi qu'on fait d'habitude, parce que tout ce qui a précédé son entrée nous a suprêmement intéressé, même passionné, en dépit de quelques temps morts, lorsque Cleante tente de persuader Orgon de la "fourberie" du Tartuffe et de l'amener à plus de raison.

Louis Seigner n'est donc pas un Tartuffe sensationnel, à la manière de Ledoux. Ce n'est pas un monstre sacré. Il s'abstient de décrire physiquement le personnage ; seul le moral l'intéresse. C'est un homme raisonnable jusque dans ses passions ; il ne pue pas d'une lieue la sueur, la graisse et les dévotions. Tout juste sent-on qu'il est bien nourri et, plus tard, qu'il en a pour la dame. Presque un "honnête homme" du XVIIe ; il reste modeste, simple et se garde d'être physiquement repoussant. Un seul accès de colère : lorsqu'il est, en fin finale, démasqué.

Seigner joue le personnage calmement, lentement, parfois trop lentement, en faisant valoir tout ce que renferme le texte, en n'en laissant rien échapper. Il est très naturel, en somme, bien qu'on a parfois l'impression qu'il demeure en deçà du personnage. Mais cette réticence devant l'effet à produire n'est-elle pas une qualité? Je serais bien près de le croire.

* * *

J'ai dit que Tartuffe n'est ici qu'un personnage comme les autres. Ceux-ci n'en prennent alors que plus d'importance. J'ai particulièrement goûté l'Organ de François Chaumette, qui est sincère jusqu'au point où cela se ressent très bien, honnête, intelligent (même lorsqu'il est cent fois berné), souple, emporté. On pourrait s'étonner que Tartuffe se joue aussi longtemps de lui. Mais en y regardant de très près, on constate qu'Orgon n'est pas une bête, mais seulement un homme obstiné, fourvoyé, dont la franchise reste entière et qui n'agit pas à la légère. Il pense constamment aux gestes qu'il va poser, il les raisonne au fur et à mesure qu'ils se présentent à lui, pour ensuite agir comme il l'entend.

La Dorine de Lise Delamare est également fort raisonneuse, persuasive, faisant à merveille son métier de gouvernante de cet intérieur où le maître est si aisément trompé. Il y a chez elle une grande astuce mêlée à une grande franchise, et aussi une netteté de jeu qui n'est pas loin d'être admirable, et une présence scénique qui fait suivre avec le plus vif intérêt tout ce qu'elle entreprend de faire, car rien de cela n'est gratuit. Annie Ducaux, au contraire, est "douce d'humeur", ainsi que le dit le texte, mais à la scène de la fausse séduction, elle sort tous ses moyens avec beaucoup d'esprit, d'effarement devant ce qu'elle a elle-même provoqué, et de féminité parfaitement contrôlée. A louer en particulier cette façon qu'elle a eu de laisser croire qu'elle va s'abandonner; cette scène n'est pas seulement d'une comédienne. Elle est d'abord d'une femme.

Georges Descrières est un Valère d'une belle tenue, sachant donner du naturel et de l'émotion à un jeune premier de Molière que son auteur n'a pas très bien pourvu, ainsi que tous ses jeunes premiers. Denise Gence joue à ravir ses deux scènes de la dévotieuse Madame Pernelle; Michel Aumont (M. Loyal) et René Camoin (L'Exempt) créent à partir de silhouettes des personnages fort vivants et qui savent faire tourner l'action, alors que Michel Bernardy (Damis) est bouillant de flamme. Par ailleurs on retrouve Jacques Charon (Cléante) et Micheline Boudet (Mariane) dans des emplois qui ne sont pas habituellement les leurs et où, en conséquence, ils ne donnent pas leur pleine mesure.

Dans l'ensemble : une représentation non pas spectaculaire, mais d'une très précieuse qualité, où la tradition est servie dans le meilleur esprit possible, parce qu'elle sait écarter fermement toute convention poussiéreuse. J'aime ce Molière-là parce qu'il n'est pas le contemporain de Lully et des ballets de cour, mais bien de Descartes, de La Bruyère et de Racine.

Non, la Maison de Molière n'a pas usurpé son titre. Elle sert magnifiquement le Grand Patron.

Un Shakespeare 1632 en Norvège

OSLO. (AFP) — Une édition authentique de 1632 de Shakespeare a été achetée par un collectionneur d 'Oslo pour 1,500 livres sterling. Le journal "Morgenbladet", qui rapporte le fait, souligne que c'est le prix le plus élevé atteint jusqu'à présent par un livre en Norvège.

Cet ouvrage est un exemplaire de la fameuse "seconde édition", qui figure maintenant pour la première fois dans une bibliothèque privée en Norvège.

C'est le libraire norvégien Asbjoern Lunge Larsen qui l'avait découvert en Suède et acheté. Le livre porte en première page la mention : "Comédies, histoires et tragédies. Publié conformément aux véritables exemplaires originaux. Deuxième impression. Londres, 1632".

Après Behan, Goldman

New YORK. — Une comédie nouvelle de James Goldman, "They might be Giants", aura sa première représentation à Londres, au Théâtre Royal, en juin, dans la mise en scène de Joan Littlewood. On sait que cette directrice est responsable de la présentation de la pièce de Brendan Behan, "The Hostage".

Après Londres, c'est New York qui verra la comédie de James Goldman, à l'automne prochain et c'est Joan Littlewood qui fera, comme pour "The Hostage", la mise en scène de la pièce sur le Broadway.

Au Musée, mercredi

Mercredi, le 15 février, à 6 h. 30 et à 8 h. 30, le Musée présentera un film en anglais, "Louisiana Story", documentaire poétique de Robert Flaherty, réalisé en 1948, dans un cadre naturel d'une grande beauté. Ce film raconte l'histoire des chercheurs de pétrole, en Louisiane. La musique est de Virgil Thomson.

Au théâtre Her Majesty's

UN TRIOMPHE POUR MAUREEN FORRESTER!

MAUREEN FORRESTER, contralto. John Newmark au piano. Au théâtre Her Majesty's.

Programme

"An die Nachtigall", "Geheimnis", "Sapphische Ode", "Verzagen", "Der Tod, das ist die Kuehle Nacht" et "Der Schmied" ..... Brahms
"Hermit Songs", op. 29 ..... Samuel Barber
"Anakreons Grab" ..... Hugo Wolf
"To Musick" (première montréalaise) ..... Kelsey Jones
"Trois Chansons de France" ..... Debussy
"Ich bin der Welt abhanden gekommen", "Ich atmet einen Linden Duft" et "Um Mitternacht" (poèmes de Rückert) ..... Mahler

Quelques jours à peine après avoir mis au monde son quatrième enfant et à la veille d'entreprendre une autre tournée en Europe (cette fois en Israël, où elle ira pour la première fois), Maureen Forrester, notre brillante concitoyenne de réputation internationale (dans la vie privée Mme Eugene Kash), Maureen Forrester, qui a contribué à mettre Montréal sur la carte musicale mondiale, a trouvé un moment, malgré ses innombrables engagements, pour venir chanter dans sa ville natale . . .

Et autant on retrouvait avec plaisir Maureen Forrester, autant on réentendait son indispensable accompagnateur, guide et conseiller : John Newmark.

On ne lui a pas donné la plus belle scène (elle a chanté devant une toile de fond en lambeaux) et la salle n'était pas remplie. Néanmoins, Maureen Forrester a chanté hier soir mieux qu'elle ne l'avait jamais fait à Montréal, et l'auditoire était tellement enthousiaste qu'après avoir donné un programme considérable, l'affable et magnifique jeune cantatrice a dû accorder quatre rappels.

Le récital qu'elle donnait hier soir au Her Majesty's était donc non seulement son unique, cette saison à Montréal, mais ce fut aussi, si je ne m'abuse, le plus réussi qu'elle nous ait encore offert.

J'ai entendu Maureen Forrester au moins quinze fois mais je ne me souviens pas de l'avoir entendue dans une meilleure forme. Elle semble, plus que jamais, en parfaite possession de ses dons. Sa technique prodigieuse n'a peut-être jamais brillé avec autant d'éclat qu'hier soir, et sa voix n'a jamais eu autant de volume, de rondeur et de justesse, et ce aussi bien dans les notes caverneuses que dans les pianissimi les plus aigus de son registre.

Son goût, sa présence en scène, la perfection de son style sont désormais des choses exemplaires. Le phraser dramatique de son Brahms, la sombre couleur de son Mahler, la délicatesse inouie de son Debussy (et avec cela une prononciation française quasi parfaite), l'enthousiasme avec lequel elle nous a révélé les nouveautés de Barber et de Jones, bref tout était impeccable et stimulant à la fois.

Les oeuvres de l'Américain Barber et du Montréalais Kelsey Jones se ressemblent à plusieurs points de vue : elles sont longues et un peu précieuses, mais sont brillamment écrites. Les compositeurs savent "musicaliser" les poèmes qui les ont inspirés.

L'oeuvre de M. Jones a été écrite expressément pour la grande voix de Mme Forrester.

Le compositeur était dans la salle et, après l'exécution, s'est levé et a remercié d'un geste son incomparable interprète.

La jeune cantatrice a eu l'amabilité d'ajouter à son programme, en mémoire du doyen de la critique musicale montréalaise, M. Hugh Poynter Bell, la mélodie préférée de ce dernier : "Anakreons Grab" ("Le Tombeau d'Anacréon"), de Hugo Wolf.

Les rappels de Maureen Forrester furent , par ordre : "Der Musensohn" (Schubert) ; "The Lass From The Low Country" (folklore écossais) ; "Par derrière chez ma tante" (folklore canadien, harmonisation d'Anthony Hopkins) ; et "Psaume 148" de Ned Rorem.

Claude Gingras

A Pro Musica

Un Quatuor de Rodolphe Mathieu

QUATUOR A CORDES DE MONTREAL, avec le concours de **RAFAEL MASELLA**, clarinettiste. Pour les membres de la société Pro Musica. Au Ritz-Carlton.

Programme

Quatuor en mi majeur, op. 54 no 3 ..... Haydn
Quatuor no 2 (1927) ..... Rodolphe Mathieu
Quintette pour cordes et clarinette, en la majeur, op. 146 .... Reger

Après avoir donné récemment au Ladies' Morning Musical Club un récital des plus révélateurs, le Quatuor de Montréal jouait hier après-midi devant les abonnés de la société Pro Musica.

Pour débuter: un Quatuor de Haydn qui ressemble à tant d'autres du même compositeur (sauf pour les quelques fioritures du premier-violon au 2e mouvement), Haydn est aux quatuors ce qu'est Scarlatti aux pianistes.

Suivit, le deuxième Quatuor de Rodolphe Mathieu, que le compositeur montréalais écrivit à Paris en 1927. L'oeuvre a subi l'influence de l'impressionisme du temps et même des premiers Quatuors de Bartok. Elle n'en demeure pas moins fort intéressante, d'une écriture propre et inspirée, et exploite bien les possibilités de chacun des quatre instruments et de l'ensemble. En un seul mouvement aux tempi variés, l'oeuvre a le mérite d'être brève.

Le Quatuor de Rodolphe Mathieu a reçu une interprétation fidèle, si l'on en croit le sourire du compositeur qui était dans la salle (avec son fils, l'exenfant-prodige).

Le concert se terminait par le très long, très lourd et très sombre Quintette pour clarinette et quatuor à cordes de Max Reger. Evidemment, il ne faut pas aller au concert pour réentendre toujours uniquement ce que l'on aime, mais, quand même, comme nous eussions aimé à la place, le Quintette de Mozart ou celui de Brahms . . .

C.G.

Arthur Miller:

"Rival ou carnivore, l'homme n'a pas appris à vivre en société"

par **Hal BOYLE**

NEW-YORK. (PA) — "La haine peut exister à condition que l'on sache comment la transformer en amour, mais elle vous tuera si elle domine votre vie", a déclaré l'auteur dramatique Arthur Miller.

Sur une table de la chambre d'hôtel qu'il habite depuis qu'il s'est séparé de Marilyn Monroe, on peut voir le dialogue qu'il a écrit pour le film "The Misfits", mettant en vedette Mlle Monroe, Clark Gable et Montgomery Clift. Ce qui n'était au début qu'une nouvelle, fondée sur des faits que Miller a recueillis pendant un séjour à Reno — il y a vécu en attendant son divorce, avant d'épouser la capiteuse actrice — est devenu la trame d'un film à succès.

La nouvelle version sous forme de livre de "The Misfits" porte cette dédicace : "A Clark Gable, qui ne savait pas haïr."

Sentiment fugace

"En fait, Clark savait haïr," a dit Miller, mais ses haines étaient de courte durée. C'était un homme très réaliste."

Miller, qui dut travailler pour payer ses cours, écrivit sa première pièce de théâtre à 19 ans puis, subit 10 échecs avant de connaître le succès avec "All My Sons" ("Ils étaient tous mes fils") en 1947.

"J'aimerais bien vous dire de quoi traite ma prochaine pièce, mais j'essaie encore de le découvrir."

'Elle montre des personnages modernes qui cherchent comment vivre humainement — un dilemme avec lequel nous sommes tous aux prises."

Le dramaturge, qui a remporté le prix Pulitzer pour sa pièce "Death of a Salesman" ("La mort d'un commis voyageur"), a quitté Hollywood parce, comme il le dit "je ne pouvais pas supporter d'avoir toujours quelqu'un autour de moi". Il trouve que le métier d'écrivain demande une vie solitaire mais très enrichissante.

Miller précise qu'il ne sait pas au juste qu'elle est sa philosophie ou s'il en a une.

Vie en commun

"En général, je me laisse guider par les événements extérieurs. J'espère que je suis un homme civilisé — c'est à peu près tout ce que je puis dire," a-t-il conclu.

"Je pense que nous connaissons bien des choses, sauf la façon de vivre ensemble et je suppose que dans mes pièces je m'efforce de découvrir ce qui nous empêche d'y arriver.

"Nous avons créé un monde qui est merveilleux dans tous les domaines, sauf du point de vue humain. Nous produisons bien des bonnes choses, mais nous ne laissons pas les gens s'épanouir et se réaliser.

"En général, les seuls liens que nous ayons les uns avec les autres sont ceux de concurrents ou de carnivores et nous passons si peu de temps à nous aimer."

En terminant il a dit qu'il préférait garder le silence sur sa "séparation amicale" d'avec Mlle Monroe.

Marcel Camus à New York

NEW YORK. (AFP) — Le metteur en scène français, Marcel Camus, est arrivé à New York, venant de Paris par avion, pour un séjour de 2 semaines aux Etats-Unis durant lequel il s'entretiendra notamment avec M. Elliot Hyman, président de la société "Seven Arts" et autres personnalités cinématographiques au sujet de la projection en Amérique du Nord et en Amérique latine de films qu'il a l'intention de produire.

Parmi ceux-ci se trouve un film basé sur un vieux conte persan qu'il compte réaliser en Iran à partir de septembre prochain.

M. Camus a ajouté qu'il tournerait d'autres films à Paris, en Grèce et à Ceylan.

Le metteur en scène français est accompagné dans son voyage de son associé, M. Serge Silverman.

Prix de la mise en scène

Le "Grand Prix Dominique" de la mise en scène 1960, d'une valeur de 2.000 NF, a été décerné à André Villiers, pour sa mise en scène du "Zéro et l'infini", au Théâtre Antoine, à Paris.

Le "Grand Prix Dominique" est décerné pour la huitième fois.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "La Bonne Anna" : 9 h. Le samedi à 7h. et 10h.; le dimanche à 7h. 30.

HER MAJESTY'S : "The Hostage": 2.30, 8.30.

LA BOULANGERIE : "L'Histoire de Tobie et de Sara" : jeudis, vendredis et samedis à 8 h. 30 ; le dimanche à 7 h. 30.

ST-DENIS : La Comédie-française : 8.30.

STELLA : "Lorsque l'enfant paraît": 8 h. 30.

Cinémas

ALOUETTE : "Spartacus": 1.30, 8.

AVENUE : "Doctor in Love": 1.05, 3.05, 5.10, 7.15, 9.25.

BIJOU : "Le Serment d'une Mère" : 12.30, 3.38, 6.26, 9.34; "Printemps à Paris" : 1.55, 5.03, 8.11.

CANADIEN et PLAZA : "Les Fiancés de la Mort" : 1.40, 5, 8.20; "La danseuse et le bon Dieu": 12, 3.20, 6.40, 10.

CAPITOL : "Village of the Damned" : 10.50, 1.05, 3.15, 5.30, 7.40, 9.55.

CHAMPLAIN, CREMAZIE : "Travaux d'Hercule" : 12, 3.28, 6.56, 10.24; "Ordre de Tuer" : 1.42, 5.10, 8.38.

CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO : "Come Dance With Me" : 12.45, 3.45, 6.50, 9.50; "3 Blondes in his Life" : 2.20, 5.25, 8.30.

ELECTRA : "Voyage au Centre de la Terre" : 12, 3.15, 6.49, 10.23; "Quand le Rire était Roi" : 1.05, 4.39, 8.13.

ELYSEE : 3 h., 6 h. et 9 h. en semaine. 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Le Septième Sceau"; "Corral", "Capitale de l'Or".

FRANÇAIS : "Ca va être ta Fête"; 12, 3.15, 6.30, 9.40; "Le Monde nouveau": 1.45, 5, 8.15.

IMPERIAL : "Cinérama Holiday" : tous les soirs à 8 h. 40 ; le dimanche soir à 7 h. 30 ; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.

KENT : "I'm All Right, Jack" : 1.10, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20.

LOEW'S : "The Grass Is Greener" : 10.25, 12.40, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.

MERCIER : "Voyage au Centre de la Terre" : 12, 2.44, 6.18, 9.50; "Quand le Rire était Roi" : 1.19, 4.53, 8.27.

ORPHEUM : "Dunja la Passionnée": 12, 3.25, 6.35, 9.40; "Paris, c'est l'Amour" : 10.35, 1.55, 5, 8.10.

PALACE : "Go Naked in the World": 10.20, 12.35, 2.50, 5.10, 7.25, 9.40.

PRINCESS : "Come Dance With Me" : 12.00, 3.05, 6.20, 9.40; "3 Blondes in his Life" : 10.25, 1.35, 4.50, 8.05.

REGENT : "Orfeu Negro": 1.40, 4.10, 6.40, 9.10.

RIVOLI : "Ca va être ta Fête" : 12h. 55, 3.55, 6.45, 9.40; "Le Monde Nouveau" : 2h. 30, 5.20, 8.20.

SEVILLE : "Tunes of Glory" : 2.30 et 8.30. Le samedi à 2.30, 7, 9.30.

STRAND : "The Sword and the Cross" : 10.20, 1.40, 5.00, 8.20; "At War with the Army" : 11.45, 3.05, 6.25, 9.45.

WESTMOUNT : "Sunrise at Campobello" : , 3.40, 6.20, 9.05.

LAVISH SPECTACLE !
THE SWORD AND THE CROSS
GIANNA MARIA CANALE - JORGE MISTRAL - MARISA ALLASIO
ALSO DEAN MARTIN JERRY LEWIS AT WAR WITH THE ARMY
STRAND A L'AFFICHE

LE MEILLEUR FILM ETRANGER DE L'ANNEE !
BLACK ORPHEUS
WINNER OF GRAND PRIZE CANNES FILM FESTIVAL 1959
EASTMANCOLOR
2e GRANDE SEMAINE
REGENT

PREMIERE VENDREDI
1858 rue ST-LUC WE. 7-8978
Le Théâtre-Club
présente
LE MARI, LA FEMME ET LA MORT
COMEDIE DE ROUSSIN
du mardi au samedi 9 h.
Les dimanches 7 h. 30
Billets en vente au 400

RITZ CR. 2-5290
3 GRANDS FILMS
"LES FRERES RICO"
RICHARD CONTE, DIANE FOSTER
"TROIS HEURES POUR TUER"
couleurs
DANA ANDREWS, DONNA REED
"LE MONSTRE SANS VISAGE"

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
ELVIS PRESLEY, WENDELL COREY
"AMOUR FRENETIQUE"
"FIN DE L'ETE"
PAUL NEWMAN, JOANNE WOODWARD
DANIELLE DARRIEUX, JEAN GABIN
"LE DESORDRE DE LA NUIT"

AVAL VI. 5-5041 2 GRANDS FILMS
En VistaVision et Technicolor
DEAN MARTIN, JERRY LEWIS dans
"UN PITRE AU PENSIONNAT"
Aussi : Cornel Wilde, Debra Paget, Michael Rennie dans "LES AMOURS DE OMAR KHAYYAM".

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
CE SOIR à 8 h. 40
CINERAMA HOLIDAY
EN TECHNICOLOR
RESERVATIONS : AV. 8-5603
IMPERIAL
1430 BLEURY AV. 8-7102

PASSE-TEMPS
MONT-ROYAL et FABRE — LA. 1-7870
"LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT", couleurs, Elizabeth Taylor, Paul Newman. "L'EPEE DE ROBIN DES BOIS", CinémaScope, couleurs, June Laverick, David Farrar. "TRAVERSONS LA MANCHE", couleurs, Esther Williams, Fernandos Lamas.

EN GRANDE PRIMEUR CANADIENNE
2e SEMAINE
Elle sacrifia son amour pour sauver l'honneur de son père
Dunja LA PASSIONNÉE
avec Eva Bartok et Ivan Desny
2 GRANDS FILMS
Paris, C'est L'Amour
avec GENEVIEVE KERVINE et PIERRE DUDAN
ORPHEUM

LE RIDEAU VERT
CE SOIR ET DEMAIN SOIR à 8 h. 30
2 dernières
LORSQUE L'ENFANT PARAIT
Mercredi 15 Fév.
LES CHOUTES
comédie de BARILLET et GREDY
mise en scène : FRANÇOIS CARTIER
avec :
JULIETTE BELIVEAU
YVETTE BRIND'AMOUR
JACQUELINE PLOUFFE
LISE LASALLE
GERARD POIRIER
FRANCOIS CARTIER
ANDRE MONTMORENCY
AU STELLA
4664, ST-DENIS VI. 4-1793

THEATRE ST-DENIS
COMÉDIE FRANÇAISE
DEMAIN SOIR
Prélude Poétique, Feu La Mère de Madame et Poil de Carotte.
AUTRES SPECTACLES jusqu'à samedi soir
BILLETS EN VENTE au Théâtre St-Denis; Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest; Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine est et 2140 de la Montagne; Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis ; et à 310 ouest, Henri-Bourassa.

LA SCALA
TEL. RA. 1-5167
Commençant aujourd'hui
STEVE REEVES
CinémaScope EN COULEURS
"LES DERNIERS JOURS DE POMPEI"
Couleurs, CinémaScope
2ème film :
DANIEL GELIN, PASCALE PETIT
"JULIE LA ROUSSE"

BIJOU LA. 4-1980
PAPINEAU ET BOUL. ST-JOSEPH
L'émouvante MARTA TOREN
PIERRE CRESSOY
GIANNA-MARIA CANALE
Le Serment d'une mère (L'OMBRE)
Egalement à l'affiche
PRINTEMPS A PARIS
(Couleurs, Cinémascope)

Brigitte Bardot in COME Dance WITH ME!
EASTMANCOLOR
avec HENRI VIDAL - DAWN ADDAMS
Autre film JOCK MAHONEY & GRETA THYSSEN in "THREE BLONDES IN HIS LIFE"
PRINCESS UN. 1-2697 | ROSEMONT RA. 1-8930 | RIALTO CR. 7-3700 | PAPINEAU LA. 1-6853
SAVOY PO. 9-7372 | GRANADA CL. 5-2428 | CHATEAU CR. 1-4400 | EMPRESS HU. 4-3367

DE L'UNIFORMITE NAIT L'ENNUI !
CARY GRANT
DEBORAH KERR
ROBERT MITCHUM
JEAN SIMMONS
"THE GRASS IS GREENER"
TECHNICOLOR TECHNIRAMA
RETENU A L'AFFICHE
LOEW'S
Facilités de stationnement au garage Peel-Windsor depuis 6 h. p.m.

DEON
CHAMPLAIN LA. 4-1685
CREMAZIE DU. 8-4210
BEAUBIEN RA. 1-6060
MERCIER CL. 5-6224
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY DU. 8-5577
Verdun PALACE PO. 8-2092
LES TRAVAUX D'HERCULE STEVE REEVES
'ORDRE DE TUER'
PAT BOONE ARLENE DAHL
Jules Verne VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE
JAMES MASON DIANE BAKER
'QUAND LE RIRE EST ROI'
LINO VENTURA
CLASSE tous RISQUES
L'ESPIONNE ROUSSE
2nde SEMAINE BEAUBIEN
'LA GRANDE EPOQUE'

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic "GOLIATH AND THE DRAGON" en CinémaScope, Mark Forest, Broderick Crawford. "GIRL OF THE NIGHT" Anne Francis, Lloyd Nolan.
Lucerne "MURDER INC." en CinémaScope, Stuart Withman, May Britt, "THE PLUNDERERS" Jeff Chandler, Dolores Hart.
Monkland Aux deux cinés ! Outremont
"SONG WITHOUT END" CinémaScope et Couleurs, Dirk Bogarde Geneviève Page. "A BREATH OF SCANDAL" en Technicolor, Sophia Loren, Maurice Chevalier, John Gavin.
York Aux deux cinés ! Van Horne
"MIDNIGHT LACE" en Couleurs, Doris Day, Rex Harrison, John Gavin. En plus au York ! "BATTLE OF THE SEXES" Peter Sellers, Robert Morley. En plus au Van Horne : "LAW AND DISORDER" Robert Morley,
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — Tarif : 25¢ pour 5 heures.

Julie... Aucun homme ne pouvait l'oublier aucune femme lui pardonner !
M-G-M
GINA LOLLOBRIGIDA
ANTHONY FRANCIOSA
ERNEST BORGNINE
in AN ARCOLA PRODUCTION
"GO NAKED IN THE WORLD"
with LUANA PATTEN / CinemaScope and METROCOLOR
FACILITES DE STATIONNEMENT AU GARAGE PEEL-WINDSOR depuis 6 p.m.
PALACE
A L'AFFICHE

LE JOUR DE LA ST-VALENTIN, AMENEZ VOTRE AMIE VOIR SPARTACUS.
CE SOIR à 8 heures
• MATINEES •
Mer., sam., dim. et fêtes à 1 h. 30 p.m.
Tous sièges réservés
KIRK DOUGLAS
LAURENCE OLIVIER
JEAN SIMMONS
CHARLES LAUGHTON
PETER USTINOV
JOHN GAVIN
TONY CURTIS
SPARTACUS
Le guichet est ouvert de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
UN. 1-2807
Attention spéciale accordée aux associations et groupes — UN. 1-7814
ALOUETTE
STE-CATHERINE & RIVIERA UN. 1-3502

musiC-hall 61
PREMIERE CE SOIR à 8 h. 30
avec
ROGER JOUBERT
et son orchestre
Les ballets espagnols de
PEPITA et GOYO REYES
BOB BELLAMY PAULINE JULIEN
comédien international chansons réalistes
GILLES PELLERIN
monologues
LYETTE BOURASSA et JACQUES LORAIN
UN SPECTACLE JACQUES-GERARD PRODUCTIONS
Réservez dès maintenant
GILBERT BÉCAUD
du 13 au 19 février
SOIREE : Lun. à vend. : $3.50, $3.00, $2.50, $1.50
Sam. et dim. : $4.00, $3.00, $2.00
MATINEE : Sam. et dim. : $3.00 $2.50, $2.00, $1.25
COMÉDIE CANADIENNE UN. 1-3339

MEFIEZ-VOUS DE CE REGARD FIXE !
Quelle puissance démoniaque émane de ces yeux
M-G-M
GEORGE SANDERS BARBARA SHELLEY
VILLAGE OF THE DAMNED
A L'AFFICHE FACILITES DE STATIONNEMENT
CAPITOL

DEUXIEME SEMAINE
EDDIE CONSTANTINE
dans
CA VA ETRE TA FÊTE...
avec BARBARA LAAGE CLAUDE CERVAL
Aussi : LE MONDE NOUVEAU EASTMAN COLOR
FRANÇAIS et RIVOLI

LE FILM QUI FERA SENSATION EN 1961
LA DANSEUSE ET LE BON DIEU
EN GRANDE PRIMEUR MONDIALE FRANÇAISE
Aussi à l'affiche ! EN SUPERBES COULEURS
LES FIANCÉS de la MORT
TOTALSCOPE
Canadien Ste-Catherine et Montcalm
PLAZA coin St-Hubert et B...

La Russie a plus de missiles mais moins de bombardiers que les Etats-Unis

par HAROLD MORRISON

WASHINGTON. (PCf) — Les rapports de l'Office de renseignements indiquent clairement, dit un informateur autorisé, que la Russie est fort en avance sur les Etats-Unis, pour le nombre de missiles à longue portée, qui peuvent maintenant servir d'armes. Selon le même informateur, la puissance de frappe des Etats-Unis semble, dans l'ensemble, plus considérable à cause du plus grand nombre de bombardiers stratégiques à long rayon d'action, que possède l'Amérique.

Cette affirmation est fondée sur une analyse des stocks d'armes de la Russie faite par l'Office central de renseignements et est censée tenir compte des missiles intercontinentaux, des missiles de portée intermédiaire et des missiles qui peuvent être lancés de submersibles ou autres navires.

L'avance de la Russie sur les Etats-Unis, quant au nombre des missiles balistiques intercontinentaux militaires serait supérieure à 3 pour 1, comme l'avait estimé l'ancien secrétaire de la Défense, M. Neil McElroy, en 1959.

La question des missiles a soulevé une tempête politique. Le président Kennedy avait affirmé au cours de la campagne présidentielle de 1960 qu'il existait un grand écart dans les missiles, en faveur de la Russie, et qu'il fallait entreprendre un vaste programme de fabrication pour combler la différence. Le républicain Richard Nixon, appuyé par le président Eisenhower, avait nié la prétention de Kennedy et soutenu que les Etats-Unis gardaient la supériorité en puissance totale préventive.

M. Kennedy a demandé à son secrétaire de la Défense, M. Robert McNamara, de faire une étude de la situation des armes stratégiques et tactiques et de lui présenter l'état d'ici le 20 février. Jusqu'à ce que cette étude soit complétée, "il serait prématuré de porter un jugement sur la différence entre les deux puissances."

A sa conférence de presse d'avant-hier, le président a paru revenir sur l'affirmation du grand écart; il s'est fondé sur l'enquête confiée à M. McNamara pour ne pas se prononcer.

Les républicains réclament l'enquête d'une commission sénatoriale. D'autre part M. Stuart Symington, democrate du Missouri, dit que "des études sérieuses démontrent sans conteste la nécessité d'augmenter la puissance militaire américaine."

Renseignements cachés

Dans l'entourage de M. Symington, on affirme que le gouvernement Eisenhower s'est efforcé de cacher à M. Kennedy des renseignements importants sur la défense nationale. Le président-élu aurait obtenu un entretien d'information au quartier général de l'aviation stratégique américaine, mais, après son entrée en fonction, "M. Kennedy a constaté que le gouvernement sortant avait ordonné de ne pas livrer certains renseignements confidentiels à lui, le président."

LES RESEAUX DE TELEVISION SANS FIL ECHAPPENT A LA LOI DE LA RADIODIFFUSION

OTTAWA. (PC) — Les réseaux de télévision par fil devraient être soumis à la juridiction de la loi de 1958 sur la radiodiffusion, selon une suggestion faite respectivement par la société Radio-Canada et l'Association canadienne des propriétaires de postes privés à une séance du comité de la radiodiffusion de la Chambre des Communes.

Présentement les systèmes d'antennes communes, dont le nombre dépasse 200 échappent à la loi de la radiodiffusion et ainsi ne sont pas soumis aux règlements du ministère fédéral des Transports et du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

Cette suggestion soumise vendredi au comité de la Chambre des Communes remet en question la définition de la radiodiffusion contenue dans la loi. Celle-ci définit la radiodiffusion comme un système de diffusion utilisant les ondes hertziennes alors que les systèmes à antennes communes utilisent des câbles qui relient chaque maison et le poste émetteur.

Ainsi les systèmes à antennes communes, n'étant pas soumis à la loi de la radiodiffusion, peuvent projeter autant de programmes étrangers qu'ils le désirent et, de plus ils ne sont soumis à aucun contrôle du Bureau des gouverneurs concernant les annonces commerciales.

Dans un mémoire soumis au même comité de la radiodiffusion par la Fédération canadienne des agriculteurs, l'on demande de renforcer l'indépendance de la société Radio-Canada à l'égard du Bureau des gouverneurs.

Ces deux organismes doivent être complètement indépendants l'un de l'autre, souligne le mémoire afin d'assurer un standard élevé du service de radiodiffusion sans que le Bureau des gouverneurs soit obligé de subir les pressions des commanditaires, toujours inévitables quand la source de revenus est en jeu, comme c'est le cas pour Radio-Canada.

Pour sa part Radio-Canada dans son mémoire soumis au même comité déclare qu'il recherche présentement une formule permettant de connaître le montant des deniers publics qu'il a besoin pour son service.

MINORITES

SUITE DE LA PAGE 5

tienne compte des besoins des minorités. Il a cité l'apport de la Société Radio-Canada et les bourses distribuées en grand nombre par le Conseil des arts, de même que les subventions accordées par le gouvernement fédéral aux maisons d'enseignement supérieur françaises des provinces minoritaires. Le Québec n'a pas à craindre que ces diverses mesures n'entravent son autonomie dans le domaine de l'éducation : d'autre part, ces mêmes mesures rendent d'inestimables services aux minorités.

d'ailleurs signaler que la politique fédérale "bien lentement si vous le voulez, s'est enfin prononcée dans le domaine de la culture" et que, grâce à certains organismes fédéraux, "nous nous approchons de la situation idéale où le français sera reconnu, en pratique, sur un pied à peu près égal à l'anglais".

Plus loin, il declarait encore : "Nous pouvons dire que la politique culturelle, sur le plan fédéral, remplit au moins une partie de nos aspirations. Nous souhaitons que les manifestations de cette politique se développent encore davantage.

Il a déclaré cependant que dans plusieurs domaines de l'administration fédérale, on reconnaît difficilement un pays bilingue.

M. Miville-Déchène en a profité pour adresser quelques remarques aux maisons d'affaires canadiennes - françaises. "S'il m'était permis de parler de politique autre que celle du gouvernement fédéral, je pourrais signaler le puissant appui que nos minorités pourraient recevoir d'une politique plus canadienne sur le plan national, de la part de nos maisons de finance et de commerce. A l'ouest de St-Boniface, il n'y a plus de banques canadiennes-françaises. Les maisons québecoises d'assurances, de courtiers, de marchands, nous sont inconnues ou à peu près. Notre culture pourrait s'épanouir plus facilement en recevant l'aide puissante de la présence même d'entreprises de ce genre, qui augmenteraient l'influence de l'élément français et j'ose dire que les maisons qui s'en donneraient la peine en retireraient des bénéfices."

En terminant, le conférencier a annoncé que les associations nationales de l'ouest avait récemment jeté les bases d'une fédération qui pourra les représenter toutes et présenter un front commun lorsque les circonstances l'exigeront.

FIN de SEMAINE à NEW YORK

$5.50

PAR JOUR, PAR PERSONNE (3 PAR CHAMBRE) Y compris salle de bain privée, déjeuner complet, toutes taxes !

$6.75 par jour, par personne, 2 dans 1 chambre double (ajouter 50¢ par personne, pour lits jumeaux).

Hall d'entrée réaménagé. Entrée d'auto privée. Par réservation seulement (pour 1 à 3 jours — vendredi à dimanche.

A MONTREAL TELEPHONEZ A UNIVERSITY 1-1080



Simpson MONTREAL

DuBarry VOUS RÉVÈLE DANS L'INTIMITÉ DE VOTRE FOYER L'ART D'ÊTRE BELLE!

Un traitement complet de beauté et de maquillage, convenant particulièrement à votre épiderme, vous est présenté pour la première fois d'une façon moderne et merveilleuse !

Quel que soit votre épiderme DuBarry vous offre un cours de beauté enregistré sur disque, conçu spécialement pour vous. Connaissez-vous l'enchantement d'un maquillage bien fait ? Ce disque vous offre des douzaine de conseils par des spécialistes qui vous aideront à faire ressortir votre beauté naturelle. Ce disque vous sera remis gratuitement avec tout achat de $5 des célèbres produits DuBarry !

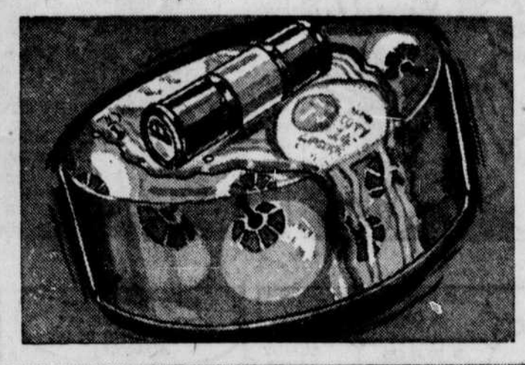
3 suggestions :

A. Lotion de base 1.75
B. Lotion rafraîchissante 1.50
C. Crème démaquillante 1.75
$5

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
SIMPSON — PARFUMERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE. Rayon 701







UNE OFFRE SPECIALE DE COTY

Les deux pour seulement 1.25

Vous recevrez à titre gracieux avec tout achat de boîte de poudre "Air Spun" à 1.25 un tube d'essai de rouge à lèvres Coty "24", 4 nouvelles teintes mode ! Poudre fine et d'une pureté parfaite... Rouge à lèvres grâce auquel vous vous réveillerez en beauté !

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
SIMPSON — PARFUMERIE A UREZ-DE-CHAUSSEE. Rayon 701



Mlle Joyce Facella, spécialiste des traitements de cheveux sera à notre rayon de Parfumerie du 14 au 18 février afin de vous aider à trouver le traitement approprié à vos cheveux.

PRODUITS CAPILLAIRES "VIVAX"

Quelques-uns parmi les nombreux produits "Vivax" :

- Shampooing Vivax pour tous les cheveux 4 on. 75¢ 12 on. 1.75
- Tonique pour cheveux 6 on. 1.50 8 on. 1.75
- Pommade Vivax 2 on. 2.50

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
SIMPSON — PARFUMERIE AU REZ-DE-CHAUSSEE. Rayon 701



TARIFS-EXCURSION DE 17 JOURS

EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 MARS 1961

ALLER-RETOUR DE MONTRÉAL À

LONDRES $299.00
PARIS $338.60
BRUXELLES $338.60
ROME $433.30

Les tarifs ci-dessus comprennent la correspondance de Londres jusqu'à la destination de votre choix. Moyennant un supplément de $30, vous pouvez effectuer la traversée de l'Atlantique par jet Rolls-Royce 707 BOAC.

Voici comment économiser tout en assurant votre confort quand vous voyagerez outremer cette année. Demandez à votre agent de voyage de vous retenir une place à bord d'un turbo-hélices Britannia BOAC— le seul aérobus en service entre le Canada et la Grande-Bretagne qui n'exige aucun supplément de transport par réacté!

TOUT AUTOUR DU MONDE
B·O·A·C
PREND BIEN SOIN DE VOUS

BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION
en collaboration avec Air Canada

Elle amenuise votre taille et vos hanches de 1 pouce!

LA NOUVELLE GAINE "LIVING de "Playtex"

ch. 7.95



A GAUCHE : la silhouette avec une gaine ordinaire taille 24 pouces, hanches 36 pouces.
A DROITE : la silhouette avec la nouvelle gaine Playtex taille 23 pouces, hanches 35 pouces.

Quelle meilleure garantie vous donner que celle-ci ?
Faites un essai de 30 jours ! Achetez votre nouvelle gaine "Living" aujourd'hui et portez-là pendant 30 jours. Si dans 1 mois vous n'êtes pas satisfaite, renvoyez-là à la compagnie "Playtex" et votre argent vous sera remboursé, offre valable du 15 février au 15 mars !

La nouvelle gaine "Living" amincit davantage
Ceci sans aucun baleinage, sans couture et sans piqûre. En maintenant parfaitement votre taille et vos hanches elle vous permet de porter les robes les plus collantes ou les plus légères.

La nouvelle gaine "Living" est plus fraîche
Extérieurement en latex souple, cette gaine est entièrement doublée de coton doux et frais si agréable à la peau la plus délicate.

La nouvelle gaine "Living" est plus confortable
Vous la mettez et vous l'oubliez. Elle ne comprime pas elle se contente de vous maintenir doucement mais fermement.

Faites-en l'essai ... vous l'adopterez définitivement
En blanc — tailles : très petite, petite, moyenne, grande.

SOUTIEN-GORGE "PLAYTEX"

A. MODELE ¾ POUR TAILLE COURTE
Marquisette de nylon brodé doublé de fin coton peigné pour un meilleur support. Bretelles piquées. Côtés élastiques. Devant croisé en V. Blanc seulement. Bonnets A (34 à 36), B (34 à 40), C (34 à 42). Ch. 6.95 Bonnet D (34 à 44). Ch. 7.95

B. MODELE LONG POUR TAILLE REGULIERE OU LONGUE
Mêmes caractéristiques que le modèle A décrit plus haut. Bonnets A (34 à 36), B (34 à 40), C (34 à 42). Ch. 6.95 Bonnet D (34 à 44). Ch. 7.95

6.95 CH.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — VI. 2-7221
SIMPSON — MENUS ARTICLES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 710

SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON

RABAIS 18.55 SUR LES FAMEUSES PORTES ALUMINIUM "STORMASTER"

Ce prix comprend l'armature en Z, en aluminium très résistant, les ferrures, l'amortisseur automatique, la poignée de sécurité, la chaîne intérieure de sécurité, la contre-porte et l'installation normale dans les limites de la ville de Montréal.

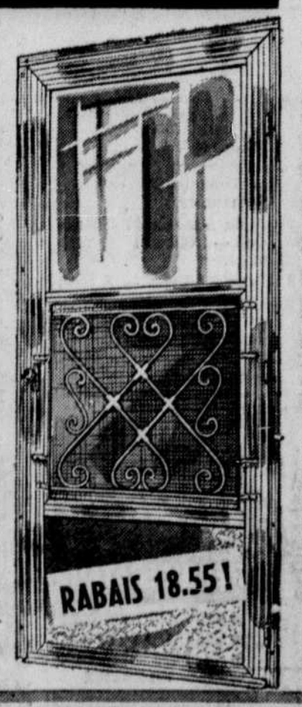
Embellissez votre entrée avec une porte qui se transforme en une porte d'été avec un grillage ou en porte d'automne avec une vitre ! Profitez dès maintenant de ce bas prix.

- En été levez la vitre du milieu, en automne abaissez-là
- Grillage modèle T-24 pour la protection et la beauté
- Bande de vinyl au bas de la porte pour couper le vent.
- Dimensions 30 po. x 78 po. à 36 po. x 84 po.

Frais additionnels pour travaux spéciaux d'installation
Commandes téléphoniques exécutées — VI. 2-3241 — local 364
SIMPSON — PORTES ET FENETRES "STORMASTER" AU SOUS-SOL, Rayon 798

Rég. 71.50
52.95
Installée (Taxe comprise)
Mensualités $6

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson — Premier versement dû le 1er mai.



HEURES D'AFFAIRES: 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. 30 — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

TÉLÉCRITIQUE

Une heure d'émission fut consacrée, hier soir, à peser le pour et le contre de la création de nouvelles universités. Une table ronde permit aux téléspectateurs d'assister à une confrontation d'opinions et d'entendre la contradiction des témoignages.

Que penser de tout cela ? Beaucoup et rien. Chacun a raison, chacun a tort. Les Jésuites, par exemple, ont raison de vouloir doter leurs collèges du statut universitaire et les universitaires n'ont pas tort d'appréhender que les collèges ne s'érigent en universités. Fait curieux mais normal, ceux qui s'opposent à l'université des Jésuites leur fournissaient de bons arguments et ceux qui ambitionnent le statut universitaire à nos collèges fournissaient aussi de bons arguments à leurs opposants. La dialectique a empiété sur la réalité. Les professeurs Jacques Lavigne, du collège Jean-de-Brébeuf, et François-Albert Angers, de l'Ecole des Hautes études commerciales, invoquèrent des raisons solides qui tenaient compte du principe universitaire.

L'animateur Jean-Luc Pépin ne fut pas à la hauteur de son rôle. Ses questions, souvent confuses, s'attiraient des réponses non moins confuses. Souriait-il d'aise ou d'incompréhension ? Enfin, que retenir de cette confrontation ? Il y a ceux qui veulent la quantité et ceux qui tiennent à la qualité. La solution, où la chercher? Monsieur Marcel Faribault n'a pas tord, le père Cousineau non plus. Pourquoi pas une solution respectable et équitable: celle d'ériger en collèges universitaires certaines de nos institutions d'enseignement secondaire ?

Paul TOUPIN

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 14 FEVRIER : Les natifs de ce jour ont une nature ardente qui les expose à de multiples aventures. Ils s'y complaisent comme dans leur milieu naturel et savent toujours retomber sur leurs pieds. Ils possèdent un savoir-faire qui les aide fréquemment à réaliser leurs désirs. D'autre part, l'optimisme est un de leurs atouts les plus efficaces dans leurs affaires de coeur.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Il est possible que votre coeur et votre raison soient en conflit. La solution est en vous-même, dans la mesure où vous saurez sortir de votre réserve. Vous aurez intérêt à sélectionner soigneusement vos relations et à vivre en bonne intelligence avec vos compagnons d'existence.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Vous n'aurez sûrement pas l'esprit casanier, aujourd'hui. Aussi donnez libre cours à votre esprit de vagabondage. Sortez, voyagez, amusez-vous, ne restez pas confiné chez vous. Mais votre coeur, lui, gardez-le au chaud.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Votre intuition pourra vous aider à sortir de diverses situations embarrassantes, si vous lui faites confiance, au lieu de douter de vos possibilités. Pour vos intérêts matériels, vous auriez tort de vous fier à certaines promesses.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Aujourd'hui, influence irritante sur votre esprit et vous risquerez d'être égaré par votre imagination, notamment dans le domaine sentimental. Veillez à ne pas commettre de maladresses à l'égard de certaines personnes pouvant nuire à vos intérêts.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Outre de nouvelles relation de casse-cou et il faut reconnaitre que vous avez la propension à vous jeter tête baissée dans des aventures invraisemblables. Sachez qu'il y a toujours en vous un démon qui sommeille et qui sera toujours prêt à vous donner de mauvaises inspirations.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Prenez soin de ne pas commettre d'erreurs de jugement qui vous mettraient dans une situation embarrassante. N'hésitez pas le cas échéant à consulter vos meilleurs amis. Il est prévisible que certains changements favorables interviennent dans vos affaires personnelles.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Il faudra sortir de votre réserve habituelle et proposer un programme d'action à votre entourage qui ne demande qu'à vous écouter et vous suivre. Si vous partez en voyage, veillez à ne rien oublier; et soyez prudent si vous vous déplacez par la route.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Le mental bien plus que le physique doit avoir toute votre attention. Ne regardez pas les choses sous leur angle le plus défavorable et chassez la tendance aux obsessions.

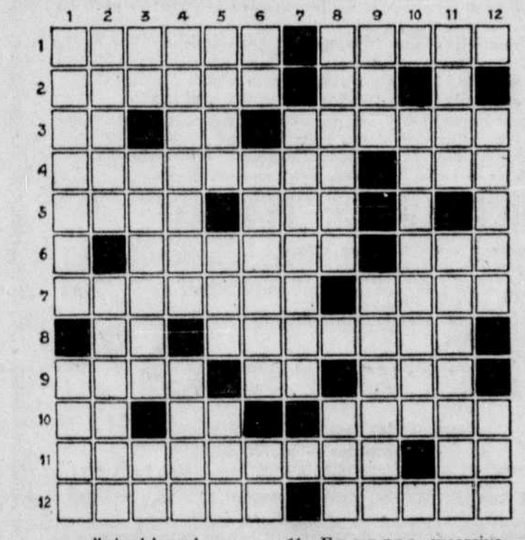
Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — N'oubliez pas que l'amour vous invite en ce moment et qu'il peut vous apporter les joies intimes les plus profondes comme les plus durables. Bon courant romantique.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 jan.) — N'insistez pas pour démontrer la valeur de vos opinions si vous avez affaire à des gens obstinés. Une personne influente s'intéressera probablement à vos projets et vous ouvrira de nouvelles perspectives.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Il est probable que vous serez en mesure de trouver les moyens financiers d'utiliser et de développer vos talents créateurs. Consacrez votre soirée à mettre au point un projet qui vous tient à coeur; ceci afin de ne pas avoir à le modifier en cours d'exécution.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Ce jour qui se se lève vous apporte des chances sentimentales importantes. Sachez mettre votre main dans celle que l'on vous tendra. Brisez la barrière de sentiments qui vous sépare d'autrui.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1.—Langage inintelligible — Laid, mauvais.
2.—Glande génitale femelle — Pronom indéfini.
3.—Symbole du sodium — Pronom personnel — Changeait de poste.
4.—Crier, en parlant du corbeau — Trois fois.
5.—Marque la surprise — Rivière de France.
6.—Mandataire à la tête d'un établissement commercial — Organisation des Nations unies.
7.—Poète français du 16e siècle — Observé secrètement.
8.—Fleuve d'Italie — Stance.
9.—Métal d'un blanc bleuâtre — Voyelle doublée — Condiment.
10.—Dans — Article — Monument monolithe.
11.—Epargne excessive — Conjonction.
12.—Qui a de l'édudition — Conflit, tension.

Verticalement

1.—Répandre çà et là — Ardeur, enthousiasme.
2.—Séraphin des Pays d'en haut — Dire son avis.
3.—Dieu solaire — Plante potagère — Connu.
4.—Bohémiennes — Magistrat indigène d'Afrique.
5.—Présentement — Coupé jusqu'à la peau — Sans inégalités.
6.—Négation — Ville de l'ancienne Grèce — Conjonction.
7.—Sinuosité décrite par un cours d'eau.
8.—Décéda — Indique que l'on cite textuellement.
9.—Possèdent — Etonner.
10.—Défaut de nutrition d'un tissu, d'un organe.
11.—Clôture de branchages — Plantes à fleurs pourpres.
12.—Percé — Saison.

Solution demain

1	F	R	A	G	R	A	N	C	E	■	A S
2	L	A	B	E	U	R	■	A	V	E	N T
3	I	D	O	L	E	S	■	B	A	R	G E
4	R	I	A	E	■	■	B	A	S	S	E ■
5	T	O	I	■	O	B	O	L	E	■	L E
6	E	■	G	A	D	O	U	E	■	E	U X
7	R	H	E	T	E	U	R	■	A	N	S E
8	■	E	N	T	R	E	G	E	N	T	■ C
9	A	S	E	R	■	■	E	L	■	E	L U
10	B	I	■	A	P	U	T	E	R	■	E T
11	E	T	A	P	E	S	■	V	A	L	V E
12	L	E	G	E	R	E	T	E	■	A	I R

Solution du dernier problème

LOUEZ un RÉFRIGÉRATEUR
● NOUVEAUX MODÈLES
● GRANDS ET PETITS
● AU PLUS BAS PRIX
● SANS OBLIGATION
SHERBROOKE APPLIANCES Ltd
2020 3ve Union - AV. 8-3183

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



JEFF BUCHANON



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 3—WCAX : Burlington 4—CFCM : Québec 5—WPTZ: Plattsburgh 6—CBMT : Montréal 7—CHLT : Sherbrooke 8—CJSS : Cornwall 10—CFTM : Montréal 12—CFCF : Montréal

LUNDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room For Daddy
6: The People's Choice
7: Cinéfeuilleton
8: Cartoons
12: Jeff's Collie

4:15 P.M.
3: Secret Storm
7: Be My Guest

4:30 P.M.
2,4,7: La Boite à surprise
3: The Edge of Night
5: American Bandstand
5,8: Junior Roundup
12: Surprise Party

5:00 P.M.
2,4,7: Le Courrier du Roy
3: Chuckwagon Tales
5: Rin Tin Tin

5:15 P.M.
12: Popeye and the Three Stooges

5:30 P.M.
2: Opération mystère
4: Capitaine Tombola
5: Bugs Bunny Show
6: Quick Draw McGraw
7: Sheriff of Cochise
8: Dance Party

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: This Is Your Government
4: Sur la route
5,8: News, Sports
6: I Love Lucy
7: Melody Ranch
12: Sports

6:10 P.M.
3: World of Sports
12: Carte Blanche

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley

6:20 P.M.
4: Sport revue

6:25 P.M.
2: Ce soir

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4,7: Manchettes
5: Cartoon Carnival
6: Metro
8: Movie
12: News

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley, Brinkley
6: News, Sports
7: Météo et Sports
12: Carte Blanche

7:00 P.M.
2: Les Uns, les autres
3: Rescue 8
4: Nouvelles sportives
5: The Price is Right
6: Seven-O-One
7: Disqu'O Vision
12: Donna Reed

7:15 P.M.
4: Panorama

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: To Tell The Truth
4: Misez juste
5: The Americans
6: Don Messer's Jubilee
7: Ralliement des Créditistes
12: Sunset Theatre

7:45 P.M.
2: Les Collégiens Troubadours
7: Par le trou de la serrure

8:00 P.M.
2,4,7: Les Belles Histoires des pays d'en haut
3: Family Classics
6,8: Danny Thomas

8:20 P.M.
10: Nouvelles

8:30 P.M.
2,4,7: La Poule aux oeufs d'or
5: Tales of Wells Fargo
6,8: Wayne and Shuster
10: Long métrage

9:00 P.M.
2,4,7: La Pension Velder
3: Danny Thomas
5: Klondike

9:30 P.M.
2: Reportage
3: Andy Griffith Show
4,7: Destination Danger
5: Adventures in Paradise
6,8: Festival '61 "Three Sisters"
12: 77 Sunset Strip

10:00 P.M.
2,4,7: Histoire d'amour
3: Hennesey
10: Nouvelles

10:30 P.M.
2,4,7: Premier Plan
3: Johnny Midnight
5: Jackpot Bowling
12: Pulse

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3,5: News
12: Pajama Playhouse

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: Movie
5: Jack Paar Show
7: Météo, News

11:22 P.M.
2,4: Commentaire

11:30 P.M.
2,4: Arts et lettres
6,8: News
7: Lutte du Texas

11:45 P.M.
6: Viewpoint
8: Movie

12:00 A.M.
6: Feature Film

MARDI

CBFT — Canal 2

P.M.
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage : "Ma femme est un grand homme"
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Edition métropolitaine
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Ce soir
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Carrefour
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Récital
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Conférence

WCAX — Canal 3

A.M.
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Star Performance
9:30—TV School
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—I Love Lucy
11:30—Clear Horizons

P.M.
12:00—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News, Across the Fence
1:15—Mixing Bowl
1:30—As the World Turns
2:00—Full Circle
2:30—House Party
3:00—The Millionaire
3:30—Verdict is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—The Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
5:45—Music Country Style
6:00—Headlines
6:10—World of sports
6:30—News
6:45—Doug Edwards
7:00—Wilbert and Mr. Ed
7:30—Shotgun Slade
8:00—Father Knows Best
8:30—Dobie Gillis
9:00—Tom Ewell Show
9:30—Red Skelton
10:00—Garry Moore

CFCM — Canal 4

P.M.
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La Boîte à surprise
5:00—La vie qui bat
5:30—Furie
6:00—Manchettes Int.
6:05—Musique en dînant
6:35—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Sports, météo
7:15—Panorama
7:30—Chronique des quilles
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol

WPTZ — Canal 5

A.M.
6:30—Continental Classroom
7:00—News
9:00—This Is the Life
9:30—TV School Time
10:00—Say When
10:30—Play Your Hunch
11:30—The Price is Right
11:30—Concentration

PM
12:00—Truth or Consequences
12:30—It Could Be You
12:55—News, Bill Hunter
1:15—For you Madame
2:00—Jan Murray Show
2:30—Loretta Young
3:00—Young Dr Malone
3:30—From These Roots
4:00—Make Room for Daddy
4:30—American Bandstand
5:00—Rocky and His Friends
5:30—Cartoon Carnival
6:00—News, Sports
6:30—Cartoon Carnival
6:45—Huntley, Brinkley
7:00—The Flintstones
7:30—Nanette Fabray Show
8:00—The Lawman
8:30—Alfred Hitchcock
9:00—Two Faces West
9:30—Dante
10:00—My Three Sons

CBMT — Canal 6

P.M.
1:15—Montréal Matinee
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School Time
2:30—Time Out
3:00—Music Break
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—Cartoons
4:30—Junior Roundup
5:30—Wonders of the Sea
6:00—Father Knows Best
6:30—Metro
6:45—News — Sports
7:00—Seven-O-One
7:30—Director's Choice
8:00—Chevy Show
9:00—Front Page Challenge
9:30—Red Skelton Show
10:00—Close-up
10:30—Q for Quest
11:00—CBC News
11:14—Viewpoint
11:21—Final Edition
11:33—Feature Film "The Girl From Jones Beach"

CHLT — Canal 7

A.M.
11:00—L'heure de Pierrot

P.M.
12:00—Basic Russian
12:30—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot-pourri féminin
2:00—Théâtre en matinée "Deux de l'escadrille"
3:30—Bonjour Madame
4:00—Cinéfeuilleton
4:15—Actualité féminine
4:30—La boîte à surprise
5:00—La vie qui bat
5:30—Poney Express
6:00—Ti-Blanc Richard
6:30—Télé — Bulletin
6:50—Edition Sportive
7:00—Avec Marc Le Grand
7:30—Observation
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol

CJSS — Canal 8

P.M.
1:00—Cartoons
1:30—Romper Room
2:30—Matinee
3:00—Music Break
3:30—Verdict is yours
4:00—Cartoons
4:30—Junior Roundup
5:30—Youth In The Sixties
6:00—News — Sports
6:15—Dateline Seaway Valley
6:30—Movie : "Laura"
8:00—Chevy Show
9:00—Front Page Challenge
9:30—Red Skelton Show
10:00—Close-up

CFTM — Canal 10

P.M.
8:20—Nouvelles
8:30—Long métrage : "Le portrait de son père"
10:00—Nouvelles

CFCF — Canal 12

P.M.
4:00—Texas Rangers
4:30—Surprise Party
5:15—Popeye
5:45—Carte Blanche
6:00—Sports
6:10—Carte Blanche
6:30—News
6:40—Carte Blanche
7:00—Huckleberry Hound
7:30—Sunset Theatre : "State of the Union"
9:30—Alfred Hitchcock
10:00—San Francisco Beat
10:30—Pulse
11:00—Pajama Playhouse "Queen of Spades"

RADIO

AU CADRAN FM: CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc. CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM: CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600 CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

LUNDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Jeu de dames
CBF—Métro-magazine
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Musique de scène
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CFCF—Gerry-Go-Round
CKGM—News
CBM—News—Tempo
CJAD—News, M. Stephens

5:30 P.M.
CKVL-FM—Opéra
CKGM—Pops
CBM—John Fisher, Tempo
CJAD—News, M. Stephens

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKGM—News
CBM—World of Pets

6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Le monde des affaires
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Festival de musique italienne
CJMS—Angelus — Nouv. Serge Bélair
CJAD—News, Leslie Roberts
CFCF—Dean Kaye News
CBM—News, Ryline

6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CJMS—Editorial
CJAD—Danny Gallivan
CKGM—Feature
CBM—Roving Reporter
CFCF—Entertainment Guide

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CBF—Rond Point
CKVL-FM—Tour de valse
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CFCF—Sportsreel
CBM—Rawhide
CJAD—Mike Stephens
CKGM—News

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—S. Bélair — Gagnante Club-Ménagères
CKGM—Feature
CFCF—Ross Crain Show

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie de la vie
CKVL-FM—Concert
CBM-FM—Résumé — News
CJMS—Nouv. — Club Hi-fi
CBM—R.P.M.
CJAD—News, Mike Stephens
CKGM—News
CFCF—Ross Crain

7:15 P.M.
CKAC—Noces d'or
CBF—Vie économique
CBM-FM—Divertimento
CKGM—Pops

7:20 P.M.
CKAC—Variétés

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CKVL-FM—Tour du monde en musique
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CBM—Now I Ask You
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News

7:45 P.M.
CBF—La Politique provinciale
CJMS—Nouvelles sportives
CJAD—News, Sports
CKGM—Feature News and Analysis

8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Evénements
CBF—Découvrons les Amériques
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CBM—Songs of My People
CKGM—News
CFCF—Assignment
CJMS—Nouv. — Montréal ce soir
CJAD—Italian Festival
CBM-FM—Songs of My People

8:10 P.M.
CKAC—Gaietés musicales

8:15 P.M.
CKGM—Feature

8:30 P.M.
CBF—Jeunesses musicales
CKVL—Succès du jour
CKVL-FM—Voix connues
CFCF—Court of Opinion
CJAD—World Tonight
CBM-FM—Musique du Canada
CKGM—News
CBM—National Farm

8:45 P.M.
CJMS—C. Dumont
CKVL—Ce soir à Ottawa
CKGM—GM — PM
CJAD—Sam Ross, News
CBM—Secretary Report

9:00 P.M.
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Operettes
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CBM-FM—Winnipeg Chamber Orchestra
CBM—Winnipeg Chamber Orchestra
CFCF—Late Show
CJAD—Adventure in Music
CKGM—News

9:15 P.M.
CKGM—Editorial

9:30 P.M.
CKAC—Améliorons la langue parlée
CBF—Musique de chambre
CKVL-FM—Ouvertures
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CBM—CBC Chamber Orchestra
CKGM—News
CBM-FM—CBC Chamber Music

9:45 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CKVL—Nouvelles
CKGM—Feature

10:00 P.M.
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CBF—Radio-journal
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CKVL-FM—Concert
CBM-FM—Accents et timbres de l'Inde
CBM—National News
CFCF—Late Show
CJAD—News, Concert
CKGM—Dave Boxer

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—Les Pâles de l'esprit
CKVL—Prière du soir

MARDI

5:00 A.M.
CKVL, Chansonnettes
CKVL-FM, Concert

5:30 A.M.
CKVL-FM, Orchestres célèbres
CKVL, Radio-journal des agriculteurs
CJMS, R. Lemay
CFCF, Morning Show

5:55 A.M.
CKAC, Nouvelles
CKVL, Chansonnettes

6:00 A.M.
CKAC, La Messe
CBF, Nouv.—CBF Métropolitain
CKVL-FM, Sonates
CFCF, Morning Show
CBM, News — Concert Time
CJAD, Bill Roberts
CKGM, Dan Tyler
CJMS, Nouv. Sports R. Lemay

6:15 A.M.
CKVL, Prière
CJMS, Prière
CJAD, Sacred Heart
CKGM, Editorial

6:30 A.M.
CKAC, Nouvelles, Bon matin avec Gaby Drouin
CKVL, Chansonnettes
CKVL-FM, Musique de Victor Herbert
CJMS, Nouvelles Editorial
CJAD, Bill Roberts
CKGM, News

6:45 A.M.
CKGM, Jamieson

7:00 A.M.
CKAC, nouvelles G. Drouin
CBF, Nouvelles, CBF Métropolitain
CKVL-FM, Concert
CJMS, Nouvelles
CKVL, Famille Soucy
CBM, News-Concert
CKGM, News

7:15 A.M.
CJMS, Message Spirituel, Sportorama
CKGM, News

7:25 A.M.
CKAC, Sports, Nouv., Bon matin avec Gaby Drouin

7:30 A.M.
CBF, Nouv. — CBF Métropolitain
CJMS, Nouvelles, R. Lemay
CKVL-FM, Symphonie
CBM, News, Concert

7:45 A.M.
CKAC, Oratoire
CJMS, Editorial, Sports
CBM, Plain Talk
CKGM, Dan Tyler
CFCF, Bob Gillies

8:00 A.M.
CKAC, Nouvelles, Bon matin avec P. Chouinard
CBF, Prière
CKVL, Mess—dames
CJMS, Nouvelles R. Lemay
CFCF, Morning Show
CBM, News, Concert
CKGM, News Editorial

8:15 A.M.
CBF, Radio-journal
CJMS, Sports—Prière

8:30 A.M.
CKAC, Nouvelles, Bon matin avec P. Chouinard
CBF, Chez Miville
CKVL-FM, Musique de fanfare
CJMS, Nouvelles, R. Lemay
CKGM, News-Editor
CBM, Time Out, Concert

9:00 A.M.
CKAC, nouvelles Du "pep" avec Jean Duceppe
CKVL, Les amoureux du matin
CKVL-FM, Tour de Valse
CJMS, Nouvelles G. Hérard, Club des Ménagères
CKGM, News-Editor
CJAD, News Bill Roberts
CBM, News—Concert

9:30 A.M.
CBF, Nouvelles, Partage du matin
CKVL-FM, Festival de musique italienne
CJMS, Nouvelles
CFCF, House Party
CKGM, Bob Washington
CBM, Town Talk
CJAD, Rod Dewar

9:45 A.M.
CBM, University of the Air
CJMS, G. Hérard, Club des ménagères
CKGM, Editorial

10:00 A.M.
CKAC, Nouv. — Un "Beu" de tout
CBF, Partage du matin
CKVL-FM, Concerto
CKVL, Vive la Vie
CFCF, Bob Dell
CKGM, News
CJMS, Nouvelles G. Hérard, Club des ménagères

10:15 A.M.
CBF, Psychologie
CKGM, Feature
CBM, Kindergarten of the Air

10:30 A.M.
CBF, Miss Music-Hall
CKVL-FM, Musique de Russie
CJMS, Nouvelles Gilbert Hérard
CBM, News — M. McCormick

10:45 A.M.
CKVL, Nouvelles
CJMS Petite Clinique
CBM, For Consummers
CKGM, Open Mike
CFCF, TV Topics

11:00 A.M.
CKAC, Nouvelles, Améliorons la langue parlée
CBF, Un homme et son péché
CKVL-FM, Ouvertures
CKVL, Chansonnettes
CJMS, Nouvelles Léo Lebel, voisine
CFCF, Bob Dell
CJAD, A. P. Calling
CKGM, News
CBM, Ontario School

11:15 A.M.
CBF, Vies de femmes
CKGM, Problems

11:20 A.M.
CKAC, Michel Noël

11:30 A.M.
CBF, Joyeux Troubadours
CKVL-FM, Opérettes
CKVL, Le calvaire d'une veuve
CJAD, Musically
CBM, Dominic Andrews
CKGM, News
CJMS, Nouvelles Léo Lebel

11:45 A.M.
CKVL, Chansonnettes
CKGM, Feature
CBM, The Archers

12:00 P.M.
CKAC, Angélus — Nouvelles
CBF, Jeunesse dorée
CKVL-FM, Les orgues mélodieuses
CKVL, Margot
CJMS, Nouvelles
CBM, News
CFCF, Dean Kaye News
CKGM, News

12:05 P.M.
CKAC, Pierre Chuinard

12:15 P.M.
CBF, Visages de l'amour
CJMS, S. Bélair
CKVL, Chansonnettes
CBM, Travellin Balladeer
CJAD, News Quiz
CKGM, Doc Stone

12:30 P.M.
CKAC, Coeur à coeur
CBF, Réveil rural
CKVL, Dr Claudine
CJMS, Nouvelles
CKVL-FM, Concert tzigane
CJMS, Nouvelles, Serge Bélair
CBM, Market quotations
CJAD, Gene Kirby
CKGM, Editorial

12:45 P.M.
CKAC, Pierre Chouinard
CKVL, Nouvelles
CKGM, Feature

1:00 P.M.
CKAC, nouvelles Du "pep" avec Duceppe
CBF, Nouv.—L'heure du dessert
CKVL, Rufi sur l'onde
CKVL-FM, Musique de scène
CJMS, Nouvelles S. Bélair
CFCF, Dean Kaye
CBM, News
CKGM, Favourites
CJAD, News, G. Kirby

1:15 P.M.
CBF, Coquelicot
CKVL, Hit P. Can
CBM, Tommy Hunter
CKGM, Editorial

1:30 P.M.
CKVL-FM, Musique de Vienne
CKGM, News
CJMS, Nouvelles
CJAD, Matinee with Willis, G. Kirby

1:45 P.M.
CBF, Arc-en-ciel
CBM, John Drainie
CKGM, Feature
CJMS, S. Bélair

2:00 P.M.
CKAC, nouvelles A & P vous appelle
CBF, Chef-d'oeuvre
CKVL-FM, Virtuosité
CJMS, Nouvelles, G. Hérard, Club des ménagères
CKVL, Vie sociale, Variétés théâtre
CBM, News-Matinee
CKGM, Bob Washington
CJAD, News G. Kirby
CFCF, Dean Kaye News

2:15 P.M.
CKVL, Socially Yours
CKGM, Housewives' Pops

2:30 P.M.
CKAC, Chansons d'amour
CKVL-FM, Musique de France
CKVL, Anniversary

2:45 P.M.
CJAD, G. Kirby
CKGM, Trading Post

3:00 P.M.
CKAC, Nouvelles, R.S.V.P.
CBF, Chansons de la maison
CKVL-FM, Sérénade
CJMS, Nouvelles G. Hérard, Club des Ménagères
CKVL, Willie Lamothe
CBM, Chicho Vallee
CJAD, News, G. Kirby
CKGM, News
CFCF, Bob Dell

3:15 P.M.
CKVL, Nouvelles
CKGM, Golden Music

3:30 P.M.
CKAC, Bonne chance R.S.V.P.
CKVL, Willie Lamothe
CBM, Music from Halifax
CKVL-FM, Accordéon
CJMS, Nouvelles Dame de Coeur

3:45 P.M.
CKVL, Nouvelles
CKGM, Features

4:00 P.M.
CKAC, Nouvelles, Evénements sociaux
CKVL, Hit Parade
CBF, Nouv — Une demi-heure avec...
CJMS, Nouvelles Dame de Coeur
CKVL-FM, Violon
CFCF, Bob Dell
CBM, News, Encores
CJAD, News M. Stephens
CKGM, Ray Stevens

4:15 P.M.
CKGM, Hits Today

4:30 P.M.
CKAC, Radio Sacré Coeur
CBF, Fantaisies musicales
CKVL-FM, André Kostelanets

4:45 P.M.
CKAC, Une vedette chante

Objectif conservateur: l'autodétermination économique

Cinq ministres fédéraux invités à la Fédération des étudiants conservateurs



PHOTO LA PRESSE

CHEZ LES JEUNES CONSERVATEURS — Le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, a prononcé un discours dimanche devant 200 étudiants conservateurs venus de tous les coins du Québec et de l'Ontario. A ses côtés, le président de la section Macdonald-Cartier de la Fédération des étudiants conservateurs, M. Bob Bennett.

Les conservateurs se font-ils les promoteurs d'un nationalisme économique ?

Le ministre des Postes, M. William Hamilton, répond : " . . . non pas un nationalisme économique, mais la poursuite de l'autodétermination sur le plan économique."

L'autodétermination ? M. Hamilton, qui parlait devant la Fédération des étudiants conservateurs — section Macdonald-Cartier — à l'hôtel Queen's, a souligné, dans une conversation avec des journalistes, que dans certains secteurs, les intérêts privés américains contrôlent plus de la moitié des entreprises.

La question que se pose ici le conférencier : les relations canado-américaines seront-elles des relations de domination du faible par le fort, ou des relations de coopération ? Selon le ministre, le Canada n'a pas à accepter de devenir un satellite des Etats-Unis, sur le plan économique ; ne peut tolérer que les décisions prises par les intérêts privés américains jouent, à long terme, au détriment du bien-être du peuple canadien.

Pour le ministre, le nationalisme économique est quelque chose d'entièrement négatif. Aussi préfère-t-il parler d'autodétermination, et c'est dans ce sens qu'il faut comprendre les décisions récentes du gouvernement fédéral, qui visent à favoriser la participation canadienne à ces entreprises contrôlées par des intérêts américains et à encourager l'exploitation de nos ressources par le capital canadien.

M. Hamilton a souligné à Canada n'entretient aucune animosité à l'égard des Américains. Les mesures modérées plusieurs reprises le fait que le arrêtées récemment — qui pourraient être suivies d'autres plus sévères — indiquent cependant l'intention bien nette du gouvernement de travailler à la récupération de nos ressources.

M. Green :

Encore les neutralistes

Les conservateurs sont partis en guerre contre les partisans d'une attitude neutre pour le Canada sur le plan international.

Après M. Harkness, qui avait souligné vigoureusement, vendredi soir dernier, à Montréal, que le Canada ne gagnerait rien à jouer la carte de l'Inde, M. Howard Green, ministre des Affaires extérieures, est revenu sur le sujet dans une conférence prononcée samedi soir devant la section Macdonald-Cartier de la Fédération des étudiants conservateurs, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal.

M. Green est d'avis que si le Canada adoptait une telle position de neutralité, il démériterait grandement ; il ne se gagnerait aucune amitié et surprendrait désagréablement ses vieux amis.

Le ministre a insisté par ailleurs sur la nécessité d'élaborer une politique vraiment "canadienne" sur le plan international.

Selon M. Green, le gouvernement n'attend plus que le verdict de l'opinion publique pour savoir s'il doit adhérer à l'Organisation des états américains.

Autre point soulevé par le ministre des Affaires extérieures et qui ne manque pas d'intérêt : M. Green dit espérer qu'un plan pourra être élaboré qui permettra de faire venir des pays africains de langue française des étudiants qui étudieraient dans les universités françaises du pays, et d'envoyer là-bas des professeurs canadiens-français.

L'hon. George Hees

Enrayer le chômage en achetant CANADIEN

"Enrayer le chômage en permettant à l'industrie canadienne d'augmenter son chiffre de vente", telle est, selon M. George Hees, ministre du Commerce, la politique du gouvernement conservateur.

"Le gouvernement Diefenbaker a pris des mesures positives pour augmenter le volume des ventes des produits canadiens". C'est ce qu'a affirmé hier soir M. Hees, devant les étudiants progressistes-conservateurs.



L'HON. GEORGE HEES

M. Hees s'en est pris particulièrement à M. Paul Martin, député libéral d'Essex, qui aurait préconisé une politique de libre-échange entre les pays de l'Atlantique, politique qui, selon lui, serait véritablement "désastreuse".

Le ministre a expliqué que les industries américaines ont une capacité de production dix fois supérieure à la nôtre; elles sont en mesure de produire davantage, à un coût moins élevé et, par conséquent, nombre de producteurs canadiens seraient incapables de leur tenir tête.

"Cette politique de libre-échange que le parti libéral entend adopter — advenant qu'il reprenne le pouvoir — provoquerait la fermeture d'un grand nombre de manufactures canadiennes", a ajouté le ministre du Commerce.

En terminant, M. Hees a déclaré qu'en prolongeant les crédits d'exportation et en adoptant des adoucissements d'impôt, le gouvernement conservateur avait créé de nouveaux débouchés pour les produits canadiens, contribuant ainsi a procurer du travail à un grand nombre de chômeurs.

M. Dorion :

La décentralisation

La politique fiscale du gouvernement Diefenbaker : décentralisation et rétablissement des pouvoirs provinciaux.

A quelques jours de la 6e conférence fiscale fédérale-provinciale depuis l'avènement du gouvernement Diefenbaker, M. Noël Dorion, secrétaire d'Etat, a rappelé ainsi les grandes lignes de la politique suivie jusqu'ici par les conservateurs en cette matière. Il parlait devant 200 étudiants universitaires, à l'hôtel Queen's.

M. Dorion est revenu, comme bien l'on pense, sur l'affaire du recensement. Dans sa version des faits, tout le blâme est attribuable à ces féchants libéraux, qui ont permis la mention d'une origine canadienne en 1951. Les conservateurs, s'appuyant sur l'avis de spécialistes en la matière, ont remis les choses en ordre.

Le député de Bellechasse a par ailleurs rendu la monnaie de sa pièce à M. Jack Pickersgill, qui a attaqué récemment en Chambre le secrétaire d'Etat, en l'absence de celui-ci. M. Dorion a parlé avec colère du "courage" de M. Pickersgill, l'un de ceux qui n'hésitent pas à soulever en Chambre des questions qui peuvent engendrer des querelles de race. "Il est temps que nous mettions le peuple en garde", s'est écrié M. Dorion.

M. Sévigny :

Du pain ou des jeux !

Comment organiser un parti, comment gagner une élection ? Ces questions, les étudiants conservateurs réunis en fin de semaine à l'hôtel Queen's les ont posées au ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny.

Ce dernier leur a servi la leçon que voici, en résumé : "Sous l'Empire romain, les Césars gouvernaient vous savez comment : du pain et des jeux . . . Quand il n'y avait pas de pain, des jeux . . . Vous savez que le gouvernement fédéral ne peut accorder toutes sortes de faveurs. Donc, pas de pain ? Alors, des jeux . . . Ainsi, dans mon comté, j'organise des danses, des défilés de mode, etc. Ça marche, c'est excellent. Et il ne faut pas craindre d'accorder des honneurs : ainsi dans mon organisation, j'ai 32 vice-présidents !"

Au fait, que se passe-t-il ? Les élections, c'est pour bientôt ? Tous les ministres ont servi à leurs jeunes disciples, en fin de semaine, des discours dont les trois quarts versaient dans l'apologie la moins discrète de l'oeuvre accomplie depuis 1957. C'est vrai que M. Dorion a constaté, à un moment donné : "Nous avons manqué de publicité dans le passé." L'opération de propagande, prise en mains par les ministres, durera-t-elle long-

Résolutions

Reconnaissez la Chine... et Formose

Les 200 étudiants conservateurs venus de tous les coins du Québec et de l'Ontario et réunis en fin de semaine à Montréal ont demandé au gouvernement fédéral, par voie de résolution, de reconnaître la Chine communiste et de faciliter l'admission de ce pays à l'ONU.

Cette résolution stipule que le Canada devrait reconnaître et Formose et la Chine communiste, et se faire représenter par un attaché commercial dans ce dernier pays. M. Green a fait allusion à cette résolution dans son allocution, samedi soir : "Vous avez, paraît-il, réglé un de nos problèmes, a-t-il dit, mais je ne crois pas que la solution proposée soit tout à fait la bonne".

Par ailleurs, les jeunes s'opposent à une politique de neutralité, suivant en cela leurs aînés ; ils réclament du gouvernement qu'il travaille à hâter le désarmement.

Les autres résolutions approuvées par l'assemblée plénière demandent : la formation d'une commission pour étudier les structures de l'économie canadienne et plus particulièrement le rôle de la Banque du Canada ; la déductibilité des intérêts payés sur les hypothèques de façon à stimuler la construction ; un plan fédéral d'assurance-santé couvrant les maladies physiques et mentales ; l'instauration, de concert avec les provinces, d'un plan de pensions "transportables".

Réunion spéciale des garagistes à Drummondville

Les garagistes et détaillants d'essence de la province se rencontreront ce soir à Drummondville et demain soir à Victoriaville, pour étudier le rapport préliminaire du Comité fédéral d'enquête sur les cartels et monopoles qui peuvent gêner la concurrence au niveau des distributeurs d'essence et d'accessoires d'automobiles.

Le but principal de ces deux réunions extraordinaires serait de terminer les préparatifs visant à la formation d'une délégation qui se rendra à Québec rencontrer le premier ministre Jean Lesage et les membres de son cabinet, afin d'exposer au gouvernement provincial les problèmes auxquels l'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec doit faire face actuellement pour améliorer les conditions économiques et sociales de ses membres et pour assurer un meilleur service aux automobilistes de la province.

Durant ces mêmes assemblées, il sera également question des plans de bien-être et des rentes viagères auxquels peuvent adhérer les membres de l'Association par l'entremise de la Fédération du détail et des services du Québec.

Huntingdon n'aura pas d'élections municipales

VALLEYFIELD. (G.T.) — La ville de Huntingdon, sise à quelque 12 milles au sud-ouest de Salaberry-de-Valleyfield, n'aura pas d'élections municipales ce mois-ci, puisque les échevins de Huntingdon sont tous réélus par acclamation pour un autre terme. Le conseil de Huntingdon comprend le maire W.-Paul Lefebvre et les échevins du quartier sud, J. S. Gaw et A. Tremblay.

R. Leduc et J. Walsh, représentants du quartier est, et J. D. McGerrigle et A.-C.-H. Picard, quartier ouest, ont été réélus par acclamation pour un autre terme. Le conseil de Huntingdon comprend le maire W.-Paul Lefebvre et les échevins du quartier sud, J. S. Gaw et A. Tremblay.

Nouvel exécutif de la Société des Décorateurs

Au cours de l'assemblée annuelle et générale de la Société des Décorateurs - Ensembliers du Québec, tenue récemment en l'hôtel Ritz-Carlton, seize candidats ont subi leurs examens avec succès et ont été admis comme sociétaires. Ont été élus à l'exécutif : MM. Roger Dussault, président ; Robert E. Dugan, vice-président ; Bernard Morisset, secrétaire-honoraire; Claude Ferland, trésorier - honoraire; Jacques Beaulieu, Laurent Bérubé, Virginia Birks, Jacques Blouin, Yves Groulx, Guy Panet-Raymond et Serge Phénix, conseillers.

ANNONCE

Femme souffrant de DÉMANGEAISON INSUPPORTABLE

"Après avoir souffert pendant 7½ ans d'une démangeaison intolérable, j'ai découvert une nouvelle crème qui fait des merveilles. Je suis heureuse aujord'hui," écrit Mme. D. Ward.

Une étonnante nouvelle formule scientifique appelée LANACANE apporte un soulagement bienfaisant des tortures de la démangeaison vaginale, rectale, des échauffaisons, des éruptions de l'eczéma. Cette crème médicamentée à effet rapide et qui ne tache pas tue les bactéries nocives, tout en soulageant les tissus de la peau enflammés, irrités, au vif. Met fin grattage, hâtant la cicatrisation. Ne souffrez pas une minute de plus. Procurez-vous LANACANE aujourd'hui. Toute pharmacies.

INVITATION
VENEZ CONVERSER EN
ANGLAIS
Vous parlerez couramment
Etre bilingue est un atout précieux
PROGRES RAPIDES
12 élèves par classe seulement
GARANTIE :
NOS ANCIENS ELEVES et les COMPAGNIES qui ont organisé des cours de l'I.C.A. pour leurs employés : BANQUE D'EPARGNE — OMER De SERRES — DOMINION RUBBER — SHELL OIL et CONTINENTAL CASUALTY CO.
COURS DU SOIR élémentaire, intermédiaire, avancé
ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE
OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE
ENTREVUES TOUS LES SOIRS DE 7 h. 30 à 9 h. 30
NORD : 575 EST, JARRY ET CENTRE ST-EDOUARD, 6513 ST-DENIS (angle Beaubien)
SUD : CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION, 4265 PAPINEAU (angle Rachel)
EST : COURS, SALLE MONSABRE. INSCRIPTIONS 2344 MONSABRE (au sud d'Hochelaga)
OUEST : COLLEGE STE-MARIE, 1180 BLEURY (près Ste-Catherine)
Signalez CR. 9-0678 — CR. 4-2396

COMPTANT
immédiat pour comptes recevables, ventes à crédit
Nous mettons à votre service nos nombreuses années d'expérience dans le financement des ventes directes.
COMMODITY DISCOUNT LTD.
5757, Decelles — RE. 9-2287

L'UNION NATIONALE à la RADIO CBF
MONTREAL
Ce soir 7 h. 45
ARMAND MALTAIS
député de Québec-Est
"LA POLITIQUE PROVINCIALE"

DEMONSTRATION GRATUITE de la machine à DICTER COLE
Voyez par vous-même pourquoi des milliers d'avocats, de notaires et d'hommes d'affaires la préfèrent . . . Elle est versatile et précise. - Demander M. André LABERGE à VICTOR 9-3491
Canada Dactylographe Inc., 44, ouest, rue St-Jacques, Montréal
R.-T. Armand, prés.

Ogilvy's
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. p.m.

Ogilvy's
VENTE ANNUELLE -- GAINES ET GAINES-CULOTTES NEMO
A) GAINE-CULOTTE EN LENO
Panneau en dentelle devant, dos élasticisé. Fourche intérieure amovible "Tidy-Tab". Petit, moyen, grand, très grand. 4.95
Non illustré : Gaine dans les mêmes tailles. Rég. $8
B) GAINE FOURREAU 'SENSATION'
Elasticisée dans les 2 sens par "Supplespun". D'un confort aisé. Blanc. Taille haute ou moyenne. Petit, moyen ou grande. 3.95
Rég. 7.50
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Salon du corset, au deuxième
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

GAGNEZ UN WEEK-END
pour 2 au Waldorf de New-York via un Viscount Air Canada
Chaque semaine apporte une nouvelle chance pour 2 personnes. Chaque achat vous donne une chance de plus. Renseignez-vous auprès de nos vendeurs.
JAS. A. OGILVY'S LIMITED


THE UNTOUCHABLES


JACK PAAR SHOW


THE TALL MAN


WHAT'S MY LINE


THE ISLANDERS


TWO FACES WEST


CHECKMATE


SATURDAY NIGHT FIGHTS

"VOICI CE QUE VOUS MANQUEZ" CETTE SEMAINE...
si vous n'avez pas Rediffusion
Cette semaine, la semaine prochaine . . . et tout l'hiver durant . . . les plus beaux spectacles de télévision peuvent être facilement et économiquement vôtres avec Rediffusion!
Un petit fil . . . DOUBLE la valeur de votre téléviseur . . . et vous apporte deux canaux américains complets. REDIFFUSION vous accorde une réception sans interférence, par fil direct . . . et à un coût minime de raccordement, plus des frais de service s'élevant à un peu plus que dix cents par jour.
Vous perdrez les plus beaux divertissements télévisés qui soient . . . à moins que vous n'appeliez REDIFFUSION à CRescent 6-2501.
Rediffusion Inc., 6301, ave. du Parc, Montréal CR.6-2501

NOUS SOMMES MAINTENANT DEMENAGES A
1479 MANSFIELD (nord de Ste-Catherine) VI. 9-1274
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr. O.D.
autrefois ELITE OPTICAL
★ OPTOMETRISTES ★ OPTICIENS

RENDEZ-VOUS PAR REACTE
à BOSTON
Aussi: service direct pour PHILADELPHIE et WASHINGTON
Servez-vous de vos cartes Diner's Club et Carte Blanche
Téléphonez à votre agent de voyage ou à MElrose 1-4561
NORTHEAST AIRLINES
Le réacté le plus rapide pour Miami, le nouveau Convair 880


2,000 paires -- Chaussettes nylon extensible pour hommes
Imparfaits Rég. $1 à 1.50
Légères imperfections n'affectant ni la durée ni l'apparence.
• Gris pâle, gris fusain, brun, blanc, noir, vert.
• Uni ou décor de fantaisie.
• Une pointure pour tous : 10 à 13.
paire .69 3 pour $2
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Vêtements pour hommes, au sous-sol
JAS. A. OGILVY'S LIMITED


VESTONS SPORT IMPORTES EN VELOURS COTELE
Elégant modèle 3 boutons, fente centrale. Velours à fines côtes entièrement doublé de viscose léger.
• Vert forêt, antilope, marine, vin, brun, gris fusain ou noir.
• Tailles 36 à 46 (stature moyenne).
Rég. $10
Prix de solde $7
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

OGILVY'S EST OUVERT les JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h!

SPORTS

Un échec à Chicago et une joute nulle à New-York laissent le Canadien à six points des Maple Leafs

CHICAGO. (PC) — Les Black Hawks de Chicago ont porté hier soir, un autre rude coup aux chances des Canadiens de Montréal de finir la saison en première place au classement de la Ligue Nationale alors qu'ils leur ont infligé un revers de 3-1.

L'issue de cette joute, combinée à la victoire de 4-2 remportée par les Maple Leafs de Toronto aux dépens des Red Wings de Détroit, laisse les Canadiens à six points de la première place dans le classement. Les Montréalais ont toutefois deux parties de plus que les Leafs à jouer.

Les Black Hawks, troisièmes dans le classement, sont à huit points des Canadiens.

Une foule de 15,789 personnes a jubilé durant une bonne partie de la joute alors que les Hawks ont eu le meilleur du jeu à peu près continuellement.

Jean-Guy Talbot a donné l'avance aux Canadiens à 1:48 de la première période, lorsqu'il a compté sur une passe d'Henri Richard.

Cette avance des Canadiens devait toutefois être de courte durée. Vers le milieu de la même période, Ron Murphy faisait dévier derrière Jacques Plante un lancer de Tod Sloan et les Hawks ne trainèrent plus jamais de l'arrière par la suite. Le but de Murphy était son 16e de la saison et le 100e de sa carrière dans la Ligue Nationale.

Pierre Pilote profita du séjour de deux Canadiens au banc des punitions pour donner les devants aux Hawks, à 15:58 de la première période. Le petit joueur de défense patina jusque derrière les buts des Canadiens, vira à sa gauche et laissa partir un lancer de revers contre lequel Plante ne put rien. Jean Béliveau et Albert Langlois étaient alors au banc des punitions.

Eric Nesterenko scella l'issue de la joute en faveur des Hawks avec un but à 10:25 de la deuxième période, sur le retour d'un lancer de Sloan.

Autres blessés

Les Canadiens ont perdu les services de deux vétérans dans la dernière période. Dickie Moore quitta la patinoire en se plaignant de violentes douleurs au dos. Puis ce fut Jean-Guy Gendron qui dut se rendre à la clinique pour faire panser une blessure au front. Il fallut sept points de suture pour refermer l'entaille.

Plante a été brillant dans la plupart des lancers des Black Hawks, mais il semblait se ressentir des douleurs qui l'ont tenu au rancart pendant deux mois. On le vit maintes fois se frottant la jambe alors que le jeu était arrêté ou se déroulait à l'autre bout de la patinoire.

Plante n'en était qu'à sa troisième partie depuis son retour au jeu. C'était sa première défaite depuis que Charlie Hodge lui a cédé sa place.

Les Canadiens joueront mercredi soir à Toronto.

CANADIEN — Buts: Plante; défenses: Harvey, Langlois, Turner, Talbot, Johnson, J.-C. Tremblay; avants: Hicke, Backstrom, G. Tremblay, Moore, Provost, Richard, Bonin, Goyette, Marshall, Gendron, Béliveau, Geoffrion.

CHICAGO — Buts: Hall; défenses: Evans, St-Laurent, Vasko, Fleming, Arbour, Pilote; avants: Nesterenko, Sloan, Murphy, Hay, Litzenberger, McDonald, Hull, Warram, E. Balfour, Mikita, M. Balfour.

Arbitre: Eddie Powers; juges de lignes: Hal Jackson, Bruce Sims.

PREMIERE PERIODE

1—Canadien, Talbot (Marshall, Richard) 1:48
2—Chicago, Murphy (Pilote, Sloan) 12:48
3—Chicago, Pilote (Sloan, Murphy) 15:56
Punitions: Langlois 0:43, St-Laurent 0:43, Hull 4:10, Fleming 5:52, Geoffrion 7:58, Langlois 10:36, Nesterenko 10:36, Béliveau 14:34, Johnson 15:32.

DEUXIEME PERIODE

4—Chicago, Nesterenko (St-Laurent, Sloan) 10:25
Punitions: M. Balfour 2:21, St-Laurent 5:30.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Punition: Backstrom 0:56.

ARRETS:

Plante	9	9	11—29
Hall	8	13	8—29



HEBENTON DEJOUE PLANTE A NEW YORK — La rondelle se dirige dans le filet. ANDY HEBENTON des Rangers vient de marquer un de ses buts de l'après-midi. A gauche, le joueur de défense JEAN-CLAUDE TREMBLAY, qui arrive trop tard pour mettre Hebenton en échec.

Dans un club athlétique

Un chirurgien sauve la vie d'un escrimeur

NEW-YORK. (AFP) — L'état de Nickolas Muray, 67 ans, est satisfaisant et il est en bonne voie de guérison, déclare-t-on aujourd'hui à l'hôpital Roosevelt où l'ancien champion d'escrime des Etats-Unis et ancien champion olympique de sabre avait été transporté d'urgence jeudi soir après une intervention chirurgicale effectuée in extremis par une jeune chirurgien à la suite d'une crise cardiaque qui avait foudroyé l'escrimeur alors qu'il pratiquait son sport favori à l'Athletic Club de New York.

L'attaque dont avait été victime Nickolas Muray aurait été fatale sans la présence d'esprit et la science du jeune chirurgien le Dr Barry-Paul Pariser, âgé de 26 ans, car le coeur de Muray cessa de battre pendant 30 minutes. L'escrimeur était théoriquement mort depuis une demi-heure lorsque le Dr Pariser, escrimeur lui-même qui pratiquait ce sport dans la même salle que Muray, emprutant un canif ordinaire, pratiqua une incision entre la 5ème et la 6ème côte, et commença un massage du coeur qui avait cessé de battre. Après une demi-heure de massage et de respiration artificielle pratiquée par un des escrimeurs présents, le coeur de Muray reprit ses battements, faibles lance était arrivée munie d'un appareil à oxygène. L'ancien d'abord puis de plus en plus forts. Entretemps une ambuchampion était immédiatement transporté à l'hôpital où il est actuellement hors de danger.

Nickolas Muray avait été champion de sabre des Etats-Unis en 1927-28 et champion olympique en 1932.

Alors que les Rangers annulent

Phénoménale exhibition de Worsley contre le Canadien

NEW YORK. — Ou le samedi après-midi est un temps idéal pour une partie de hockey au Madison Square Garden ou le Canadien est une attraction extraordinaire à New York. C'est ce que l'on s'efforçait de savoir aujourd'hui dans la métropole américaine après qu'une foule d'environ 17,000 personnes eut été témoin de la joute nulle de 3 à 3 entre le Canadien et les Rangers, samedi, dans la matinée à New York.

Les joutes du samedi avaient été instituées dans la Ligue Nationale il y a quelques années parce qu'un réseau de télévision désirait transmettre ces parties à travers les Etats-Unis. Mais cette année, lorsque le même réseau décida d'abandonner l'idée, le nombre de ces parties fut diminué et les clubs parurent hésitants à vouloir continuer à jouer ainsi en matinée.

Hebenton compte 2 buts

Mais samedi le Garden était rempli à capacité pour voir un club Rangers qui remporte d'étonnants succès depuis quelque temps et qui lutte farouchement pour se hisser parmi les quatre premiers et un Canadien qui vient tout juste de perdre le premier rang. Cette foule immense a manifesté sa joie de façon non équivoque à la troisième période alors que Andy Hebenton a enregistré deux buts en l'espace de quatre minutes pour égaler le compte et permettre aux Rangers de faire partie nulle.

Lorne Worsley a cependant été la grande vedette de cette rencontre, fournissant une phénoménale performance pour sauver les siens de la défaite. Le blond gardien de buts a exécuté un total de 52 arrêts dont 19 à la 1ère période, 18 à la 2e et 15 à la dernière. Au cours de ces deux mêmes premières reprises, Jacques Plante n'a bloqué que deux et sept lancers.

Bernard Geoffrion, Dickie Moore et Henri Richard ont enregistré les trois buts du Canadien. Pat Hannigan a compté le premier des Rangers.

Deux absents

Le club new yorkais était privé des services de ses deux joueurs de défense Lou Fontinato et Bill Gadsby.

Worsley a vigoureusement protesté contre le but de Moore soutenant qu'à ce moment Henri Richard retenait John Hannah et qu'il méritait une punition. L'arbitre Frank Udvari refusa toutefois de se rendre à la demande de Worsley.

Il ne restait que six minutes de jeu lorsque Hebenton compta le premier de ses deux buts sur le retour de son propre lancer. Quatre minutes plus tard, il déjouait de nouveau Plante à la suite d'une brillante montée individuelle.

CANADIEN — Buts: Plante; défenses: Harvey, J. Tremblay, Johnson, Turner, Talbot, Langlois; avants: Béliveau, Geoffrion, Backstrom, Hicke, Moore, Gendron, Richard, Bonin, Goyette, G. Tremblay, Marshall.

NEW YORK — Buts: Worsley; défenses: Hanna, Howell, Johns, Spencer. Avants: Hannigan, Sullivan, Bathgate, Ingarfield, Hebenton, Cullen, Wilson, Prentice, Smith, Henry, Hampson.

Arbitre: Frank Udvari. Juges de lignes: George Hayes, Bob Frampton.

PREMIERE PERIODE

1—New-York, Hannigan (Johns, Bathgate) 8:24
Punition: Hanna (3:16).

DEUXIEME PERIODE

2—Canadien, Richard (Moore) 17:03
Punitions: Moore 4:57; 12:19; Hebenton 9:40; Ingarfield 15:05.

TROISIEME PERIODE

3—Canadien, Geoffrion (Béliveau, Johnson) 4:03
4—Canadien, Moore (Bonin, Richard) 10:54
5—New-York, Hebenton 14:04
6—New-York, Hebenton 18:04

ARRETS:

Plante	2	7	13—22
Worsley	19	18	15—52

En gagnant deux fois

Wolfram gagne le handicap Hialeah

NEW YORK. (PC) — Wolfram, appartenant à la ferme Harbour View, a fini premier dans le handicap Hialeah de $96,000 à Miami, samedi, devant une foule de 26,325 personnes. C'était le 21e renouvellement de cette course.

Le rejeton du rapide Fox-Whallali l'a emporté par une avance de 2 longueurs ¾ sur Merry Top 2nd de la ferme Hasty House. Civic Guard, à J. S. Kroese, a terminé troisième. Le temps du mille et demi a été 2:29⅗. Wolfram a payé $4.30, $3.30 et $2.80. Merry Top 2nd a rapporté $23.60 et $10.

La course, jusqu'ici la plus riche du courant meeting, a rapporté $62,400 au propriétaire de Wolfram, Louis Wolfson, de Jacksonville, Floride, et New York.

Teacher, appartenant à M. et Mme Herbert, avait pris la tête dès le départ, avec Wolfram loin derrière en neuvième place. Le jockey John Rotz, qui montait Wolfram, est passé en dixième place, puis en septième vers le milieu de la course pour finalement s'installer en avant et l'emporter.

American Comet l'emporte

A Arcadia, Calif., American Comet a remporté une victoire-surprise dans le handicap de San Antonio de $57,800 à la piste Santa Anita. Le cheval californien de cinq ans, propriété de C. W. Smith, de Détroit, s'est donc mérité de participer au handicap Santa Anita de $100,000 qui aura lieu le 25 février; American Comet l'a emporté de justesse au fil d'arrivée sur How How, âgé de huit ans. Grey Eagle a terminé troisième.

Le temps pour la course de 1 mille et ⅛, qui prépare habituellement au prochain handicap doté d'une bourse plus importante, a été 1:48⅗. American Comet a payé $22.40, $9.80 et $6.80; How Now, $6.60 et $4.60, enfin Grey Eagle, $7.20.

La victoire a rapporté $35,300 à l'étable de Smith. Tompion, du propriétaire C. V. Whitney, était le gros favori des parieurs. Il a couru lamentablement, terminant sixième, tandis que T. V. Lark de l'étable C. R. Mac, deuxième choix des parieurs, a fini en neuvième place.

En six occasions le gagnant du San Antonio l'a également emporté dans le handicap Santa Anita, et souvent les chevaux qui ont fini dans l'argent sont sortis vainqueurs dans le handicap.

Dans la NHL

En participant à cinq buts contre le Boston, Frank Mahovlich s'est hissé en tête des compteurs de la Ligue Nationale en fin de semaine. Mahovlich devance Geoffrion par un point. Il a maintenant 69 points à son actif. Geoffrion a 68 points, soit six de plus que Dickie Moore détenteur de la 3e place. Red Kelly, qui a obtenu un but et quatre assists samedi a rejoint Jean Béliveau en 4e position.

	B	A	Pts
Mahovlich, Toronto	43	26	69
Geoffrion, Montréal	32	36	68
Moore, Montréal	32	30	62
Béliveau, Montréal	21	40	61
Kelly, Toronto	17	44	61
Bathgate, New York	23	34	56
Ullman, Détroit	18	37	55

Victoire du Brébeuf, 8-6

Pierre Sarrazin a marqué trois buts, dont deux à la troisième période, pour conduire le Collège Brébeuf à une victoire de 8-6 aux dépens du Collège Bourget de Rigaud, dans la section "A" de la Ligue de hockey Intercollégiale. Denaud et Coulombe ont marqué chacun deux buts tandis que Jean-Claude Sarrazin a été l'autre compteur des vainqueurs. Mathieu Richard et Roland Gendron, avec chacun deux, Pierre Lacoste et André Racicot ont enregistré les buts du Bourget.

TROPHÉES

Hemsley's vous en offre le plus grand choix à prix de gros

SPECIAUX EN VEDETTE

VERRES de 'QUILLES' depuis .35
CUILLERS depuis .30
TROPHEES ET COUPES DE "QUILLES" depuis 1.50
CENDRIERS depuis .35
TROPHEES de présentation jusqu'à $300

On trouvera chez Hemsley's un choix complet de trophées et insignes de sport ainsi que tout un assortiment d'articles pour cadeaux.
SUR COMMANDE: insignes de curling et d'écoles. Dessins gratuits.
GRATIS! Catalogue de trophées Hemsley's. Téléphonez, écrivez ou passez chez

HEMSLEY'S
RAYON DES TROPHEES
(Service de gros)
394, rue St-Jacques Ouest
VI. 2-9651

Avant-goût du tournoi mondial?

Joute nulle de 3-3 et défaite de 3-2 des Smoke Eaters, à Moscou

MOSCOU (PC) — Les Dynamos de Moscou ont eu raison des Smoke Eaters de Trail par 3 à 2, dans une joute marquée de quatorze punitions, et surveillée de près par nombre de policiers russes, prêts à intervenir! Ce fut une joute où le ridicule n'a tué personne!

Au début, les joueurs se sont serré la main et le capitaine des Dynamos a présenté des fleurs à son vis-à-vis canadien. Vers la fin de la première période, une bataille générale a éclaté, entre tous les joueurs sur la glace, sauf les gardiens de buts, tout juste sous une bannière où l'on pouvait lire "Nos meilleurs voeux aux sportifs du Canada".

Plus de 12,000 personnes ont assisté à la rencontre, au palais des sports de Moscou, et leurs cris et leur agitation était telle que les femmes, dans l'assistance, devaient se boucher les oreilles de leurs mains.

Les Dynamos ont pris une avance de 3-0 dans les deux premières périodes, puis, après les Canadiens ont compté deux buts sans réplique.

Harold Jones et Dave Rusnell ont été les compteurs des Smoke Eaters.

"Je crois que nous avons fait face à une équipe supérieure à celle que nous avions rencontrée la veille", a commenté le secrétaire Jack Roxburgh, de la C.A.H.A. "Ce fut une joute dure, disputée de façon rude, mais sans aucun coup déloyal. Les Russes ont fait beaucoup de progrès et, comme nos joueurs, sont capables d'encaisser de solides mises en échec. La glace était en bon état, et les arbitres, un Soviet et un Tchèque, ont excellé."

Roxburg a ajouté que les deux joutes disputées jusqu'ici par les Smoke Eaters en Russie ont été bien jugées par les arbitres.

La veille, les Canadiens et une autre équipe russe avaient fait joute nulle, 3 à 3. Le Trail disputera une dernière joute hors concours à Moscou demain.

Les spectateurs se sont montrés de nets partisans, même si, à l'occasion, ils ont approuvé par des murmure les beaux jeux des Smoke Eaters.

Jusqu'ici, les Canadiens ont remporté cinq victoires, subi deux défaites et annulé une fois en huit joutes, depuis le début de leur tournée.

Joute nulle, 3-3

La veille, au même endroit, le Trail et les Ailes Soviétiques avaient fait joute nulle, 3 à 3. L'instructeur-joueur Bobby Kromm a révélé à l'issue de la joute que de meilleures conditions de la glace auraient permis à ses Smoke Eaters de l'emporter. "Mes joueurs peuvent fournir un effort supérieur", a dit Kromm.

Il a toutefois admis que les Russes étaient d'excellents patineurs, qu'ils faisaient de belles passes. Dans l'ensemble, Kromm prétend toutefois que les équipes canadiennes sont supérieures aux Ailes Soviétiques. Eddie Tambellini, Dave Rusnell et Darryl Sly ont été les compteurs du Trail.

Dans une entrevue, par téléphone, le joueur de défense Ed Cristofoli a déclaré à Trail, après la joute de 3-3, que les spectateurs savaient apprécier le beau jeu. Pour sa part, Jim Cameron, président du club, a révélé que l'équipe avait reçu un accueil chaleureux à Moscou.

LES COMPTEURS DU CANADIEN

	N.Y.	Bos.	Tor.	Dét.	Chi.	B.	A.	Pts
Geoffrion	10- 9	6- 7	7-10	6- 4	3- 7	32	36	68
Moore	11- 3	7- 4	4- 9	5- 7	6- 7	33	30	63
Béliveau	3-11	2- 4	3-11	6- 9	7- 5	21	40	61
Richard	3- 8	6- 7	6- 7	3- 6	1- 5	19	33	52
Bonin	2- 8	1- 2	4- 7	1- 7	2- 2	10	26	36
Hicke	1- 6	3- 6	4- 4	2- 2	4- 3	14	21	35
Harvey	1- 8	0- 3	1- 4	1- 4	0- 4	3	23	26
Talbot	2- 3	0- 4	2- 4	0- 5	1- 4	5	20	25
Backstrom	3- 3	2- 3	2- 2	2- 4	1- 2	10	14	24
Gendron	0- 4	1- 2	5- 2	1- 2	0- 1	1	11	18
Marshall	1- 1	2- 3	1- 1	1- 2	2- 2	6	9	15
G. Tremblay	1- 1	1- 2	0- 2	2- 0	2- 1	6	6	12
Johnson	0- 1	0- 3	0- 1	0- 3	1- 3	1	11	12
Langlois	0- 6	0- 1	0- 1	1- 1	0- 1	1	10	11
Provost	4- 0	2- 1	0- 0	2- 1	1- 0	9	2	11
Goyette	4- 1	0- 1	0- 0	1- 0	0- 0	1	2	3
Turner	0- 0	1- 0	0- 0	1- 1	0- 0	2	1	3
Gauthier	0- 0	0- 0	0- 1	0- 0	0- 0	0	1	1
J.-C. Tremblay	0- 0	0- 1	1- 0	0- 0	0- 0	1	1	2
Pennington	0- 0	0- 0	0- 0	1- 0	0- 0	1	0	1

La Ligue Nationale

DIMANCHE

Canadien 1; Chicago 3
Toronto 4; Détroit 2
New-York 3; Boston 8

SAMEDI

Canadien 3; New-York 3
Boston 3; Toronto 6

Parties gagnées et perdues

	Can	Tor	Chi	Dét	N.Y.	Bos	Vic
Canadien	—	6	4	4	8	7	29
Toronto	4	—	6	6	9	7	32
Chicago	4	4	—	6	4	5	23
Détroit	4	2	3	—	4	5	20
New-York	2	1	3	3	—	8	17
Boston	2	2	3	3	2	—	12
Défaites	16	15	19	22	29	32	133

Joutes nulles

	Can	Chi	N.Y.	Bos	Dét	Tor	Tot
Canadien	—	3	1	2	3	0	9
Chicago	3	—	3	3	3	1	13
New-York	1	3	—	2	2	1	9
Boston	2	3	2	—	1	3	11
Détroit	3	3	2	1	—	4	13
Toronto	0	1	1	3	4	—	9
Total	9	13	9	11	13	9	64

Le classement

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	56	32	15	9	191	143	73
Canadien	54	29	16	9	189	152	67
Chicago	55	23	19	13	151	141	59
Détroit	55	20	22	13	152	167	53
New-York	55	17	29	9	156	187	43
Boston	55	12	32	11	141	190	35

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Métropolitaine
St-Jérôme à N.D.G. (Forum) 8 h.

Ligue Dépression
Totem à Hobos 8.00 h.
Grads à Sages 9.30 h.

DIMANCHE

Ligue Nationale
Canadien 3 Chicago 1
Toronto 4 Détroit 2
New-York 3 Boston 8

Ligue Américaine
Cleveland 1 Providence 7
Hershey 1 Buffalo 5
Québec 2 Rochester 4

Ligue de l'Est
Royal 1 Hull 2
S. Ste-Marie 2 Kitchener 0

Ligue Métropolitaine
Verdun 5, Lachine 4
N.D.G. 6, St-Jérôme 4
Rosemont 2, National 5
Valleyfield 3 Sorel 7

Ligue Provinciale Junior
Trois-Rivières 1 As 4
St-Hyacinthe 1 Shawinigan 8

Ligue Métropolitaine spéciale
St-Laurent 3 V. Mt-Royal 1
Lachine 0 Ahuntsic 2

SAMEDI

Ligue Nationale
Canadien 3 New-York 3
Boston 3 Toronto 6

Ligue Américaine
Rochester 3 Cleveland 2
Québec 1 Hershey 4
Buffalo 3 Springfield 4

Ligue de l'Est
Kingston 5 Sudbury 0

Ligue Métropolitaine spéciale
St-Eusèbe 1 St-Laurent 3
N.D.G. 3 National 6

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Hull	51	35	12	4	210	125	74
S. Ste-Marie	54	25	21	8	186	184	58
Kitchener	53	22	22	9	177	185	53
Kingston	53	22	26	5	207	217	49
Sudbury	53	18	28	7	176	209	43
Royal	54	15	28	11	131	167	41

LIGUE AMERICAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Springfield	54	36	17	1	257	149	73
Cleveland	54	28	26	0	168	174	56
Buffalo	52	27	24	1	196	190	55
Hershey	53	26	25	2	160	154	54
Rochester	52	24	24	4	179	174	52
Québec	53	22	29	2	158	191	46
Providence	56	18	38	0	168	254	36

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts.
St-Jérôme	35	22	6	7	194	140	51
Lachine	34	22	8	4	182	101	48
National	34	17	13	4	142	113	38
Sorel	35	15	16	4	149	179	34
Verdun	34	16	16	2	153	147	34
N.D.G.	35	13	18	4	135	187	30
Rosemont	35	7	19	9	130	166	23
Valleyfield	36	8	24	4	122	174	20

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	J	G	P	N	Pts.
As Junior	34	25	9	0	50
Shawinigan	33	20	12	1	41
Citadelles	31	19	12	0	38
T.-Rivières	34	14	20	0	28
St-Hyacinthe	34	11	22	1	23
Mont-Nord	32	9	23	0	18

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Toronto	9	8	1	0	66	25	16
Laval	7	4	3	0	28	25	8
Carabins	7	2	5	0	31	50	4
McGill	8	2	6	0	24	48	4

LIGUE DEPRESSION

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Hobos	14	7	5	2	52	43	16
Totem	14	7	5	2	48	35	16
Grads	14	7	7	0	47	35	14
Sages	14	4	8	2	31	65	10

"Pour une chevelure soignée, faites équipe avec Vitalis"



déclare MAURICE 'ROCKET' RICHARD le célèbre joueur de hockey

"Le traitement quotidien au tonique capillaire Vitalis est, à mon avis, la meilleure façon de garder ses cheveux propres et bien peignés.

"Quand je jouais au hockey, je prenais une douche après chaque joute et chaque pratique. Après des milliers de douches, j'ai constaté que seul le tonique capillaire Vitalis pouvait empêcher mes cheveux de sécher. Je me sers de Vitalis depuis plus de dix ans chaque matin et mes cheveux restent propres et bien peignés toute la journée. De plus, Vitalis n'est pas graisseux, comme certaines autres crèmes que j'ai essayées."

Assurez-vous d'obtenir Vitalis avec V-7 non graisseux, le tonique capillaire par excellence pour une chevelure impeccable et facile d'entretien.

Efficacité garantie par BRISTOL-MYERS fabricants de TRIG... le désodorisant pour hommes, en cartouche à bille.

4009-F

Une demande de Longueuil

Le président Frand Palln a révélé hier que la ville de Longueuil est intéressée à inscrire une équipe dans la Ligue de baseball Provinciale. "Nous considérerons les demandes des villes de Longueuil, Sherbrooke et St-Hyacinthe lors d'une réunion à Thetford Mines samedi," a dit Palin.

Une expérience de William Wrigley?

Huit instructeurs mais aucun gérant pour les Cubs

CHICAGO. (PA) — Le président Wm. Wrigley, des Cubs de Chicago, a annoncé que 40 joueurs et 8 instructeurs sont sous contrat pour la prochaine saison. On note qu'il n'y a pas de gérant. C'est que Wrigley se propose de n'en point nommer cette saison.

Parce que son club n'a pas réussi à remporter le championnat de la Ligue Nationale depuis 1945 et qu'il n'a même pas réussi à se classer en première division depuis 1946, le propriétaire des Cubs ne voit pas pourquoi il nommerait un gérant régulier. Avec ses huit instructeurs alternant à tour de rôle comme meneur de l'équipe, il pense que sa nouvelle politique pourrait avoir des résultats beaucoup plus fructueux que par le passé.

On est sous l'impression que le huitième instructeur sera Bobby Adams.

Qui dirigera les Cubs? M. Wrigley devra choisir à diverses intervalles parmi Rip Collins, Charlie Grimm, El Tappe, Harry Craft, Vedie Hemsl, Goldie Holt et Verlon Walker et aussi probablement Bobby Adams quoiqu'il soit toujours possible que M. Wrigley en nomme un parmi les huit pour prendre charge de l'équipe.

Lorsque Charlie Grimm fut désigné une troisième fois pour piloter les Cubs à la fin de 1959 comme successeur de Bob Scheffing, M. Wrigley émettait l'opinion que les gérants d'aujourd'hui sont comme les lanceurs de relève et qu'ils doivent être remplacés s'ils ne produisent pas. — C'est pourquoi qu'après seulement un mois d'activité, en 1960, Lou Boudreau abandonna son poste de commentateur radiophonique pour prendre la direction des Cubs qui ne produisaient pas sous Grimm. Dès l'annonce de la signature de Boudreau à Chicago comme gérant, Charlie Grimm remplaça celui-ci comme commentateur.

Certaines rumeurs ont circulé à l'effet que M. Wrigley aurait voulu que Lou Boudreau accepte un nouveau contrat d'un an avec son équipe mais apparemment Lou Boudreau désirait un contrat prolongé et c'est la raison qui aurait décidé le président des Cubs à le remplacer.

Il sera certainement intéressant de voir huit instructeurs prendre tour à tour la direction du club vu qu'il semble que les Cubs ne savent pas eux-mêmes ce que la saison prochaine leur réserve.

FORUM
Ce soir à 8 heures
LIGUE METROPOLITAINE DE HOCKEY
ST-JEROME vs N.D.G.
Entrée: 50¢ Enfants: 25¢
BILLETS EN VENTE CE SOIR A 7 HEURES

Courcelles a raison de Boyer par un point

A l'émission l'Heure des Quilles, Lucien Courcelles a défait Maurice Boyer par une seule quille, dans un match enlevant. Boyer a déçu après un brillant début. Il lui fallait coucher six quilles, à son dernier jeu, mais il s'est contenté d'en atteindre quatre.

Courcelles a roulé des simples de 178-164-209—551 tandis que Boyer jouait 210-166-174—550.

Gilles Vaillancourt sera le prochain concurrent de l'émission.





UN CHAMPION A L'OEUVRE. — MARV MORIARTY de Stowe, Vermont, négocie une des 55 portes avec une grande agilité en gagnant la coupe Ryan au Mont Tremblant.

Aux championnats de patinage artistique nord-américains

Trois titres sur quatre aux Canadiens

PHILADELPHIE. (PA) — En dépit d'une chute spectaculaire la veille, en dépit de l'avis contraire de leur médecin, Maria et Otto Jelinek ont participé aux championnats de patinage artistique de l'Amérique du Nord ... et ils ont remporté une émouvante victoire !

Au cours d'un exercice d'entraînement, la veille, le couple canadien a fait une chute et les deux patineurs ont été blessés. Otto est tombé inconscient et il a été transporté à un hôpital voisin où quatre points de suture ont refermé une coupure à la nuque. Il a souffert de commotion cérébrale.

Sa soeur, Maria, s'est coupée à la cuisse avec un de ses patins et elle s'est infligé des éraflures aux jambes, étiré un muscle et abîmé la hanche.

Otto s'est aussi blessé au dos.

Mais en dépit de leurs blessures, malgré le conseil de leur médecin qui leur avait prescrit le repos, Les Jelinek ont donné une brillante exhibition, se méritant la première place de la part des cinq juges.

Les Jelinek ont même exécuté le numéro qui avait occasionné leur chute, la veille.

Les Canadiens Don Jackson, Virginia Thompson et Bill McLachlin ont aussi été couronnés champions, mais la jolie Wendy Griner a dû se contenter de la deuxième place, chez les dames, battue par peu par l'Américaine Laurence Owen.

Triomphe décisif

Dans une performance qu'il a décrite lui-même comme sa meilleure en compétition internationale, Donald Jackson, d'Oshawa, s'est mérité le championnat de l'Amérique du Nord pour la deuxième fois consécutive.

Patinant avec une extrême facilité, tant dans les épreuves obligatoires qu'en section libre, Jackson s'est mérité la première place des cinq juges. Il a accumulé 956.6 points contre 922 de la part de l'Américain Bradley Lord, de Boston.

Wendy Griner 2e

La jeune championne canadienne Wendy Griner a dû se contenter de la deuxième place, ne parvenant pas à rattraper l'Américaine Laurence Owen qui avait pris une légère avance dans les figures obligatoires.

Les deux jeunes filles sont âgées de 16 ans.

Mlle Owen est la fille de Mme Maribel Owen, neuf fois championne des Etats-Unis, et qui agit maintenant comme instructeur de Laurence.

Mlle Owen a accumulé 931.5 points contre 929.6 de la part de Wendy Griner. Sonia Snelling, de Toronto, a pris la troisième place, avec 869.9 points. Mlle Thompson et Bill McLachlin se sont assuré les honneurs de la danse grâce à une excitante exhibition. Agé de 22 ans, Bill avait déjà remporté le championnat de 1957 et de 1959 avec une autre partenaire.

Les championnats de l'Amérique du Nord sont disputés tous les deux ans ; une fois au Canada et la fois suivante aux Etats-Unis.

Voici les résultats des deux jours de compétition :

SIMPLES DAMES

1—L. Owen, Winchester, Mass.	931.5
2—W. Griner, Toronto	929.6
3—S. Snelling, Toronto	869.9
4—S. Westerfeld, Col. Springs	863.9
5—S. Kenworthy, Vancouver,	859.4
6—F. Gold, Toronto	843.3
7—K. Howland, Seattle	824.8

SIMPLES MESSIEURS

1—D. Jackson, Oshawa	956.6
2—B. Lord, Boston	922.0
3—G. Kelley, Boston	878.6
4—D. Ramsey, Détroit	852.6
5—D. McPherson, Stratford	837.7
6—B. Black, St. Catharines	799.5

COUPLES

1—Maria et Otto Jelinek, Canada
2—M. Owen et D. Richards, E.-U.
3—D. Wilkes et G. Revell, Canada
4—Ila et Ray Hadley, E.-U.
5—G. Desjardins, M. Lafrance, Can.
6—Laurie et William Hickok, E.-U.

DANSE

1—V. Thompson, B. McLachlin, Can.
2—D. L. Carrier, R. Campbell, E.-U.
3—P. Dean et K. Ormsby, Canada
4—D. Sherbloom, Larry Pierce, E.-U.
5—D. Lee et J. Mitchell, Canada
6—Pat et Robert Dineen, E.-U.

Vous souvenez-vous !



13 février, 1954

IL Y A 7 ANS...

FRANK SELVY a enregistré 100 points dans une seule joute alors que le Furnam a déclassé le Newberry, 147-93. Selvy a conservé une moyenne de 41.7 points par partie au cours de la saison.

(c) 1961, by News Syndicate Co. Inc.

Egalité en tête

PHOENIX, Arizona. (PA) — Doug Sanders a réussi un exploit assez extraordinaire en tournant une ronde de 62 dans l'omnium Phoenix de $30,000. Sanders a ainsi rejoint Arnold Palmer au premier rang, et les deux hommes se disputeront la première bourse, dans une ronde supplémentaire, aujourd'hui. Palmer et Sanders ont atteint 270.

Le premier prix est de $4,300 et le second de $3,000.

Jack Fleck, gagnant l'an dernier, a pris la troisième place. Il a été suivi de Don January, Dave Maar et Johnny Pott.

Al Balding a totalisé 276 et Stan Leonard 278.



GAGNANTS DE LA COUPE RYAN — L'Américain MARV MORIARTY, à gauche, a gagné la Coupe Ryan pour la troisième année consécutive et gardera le précieux trophée en sa possession. A droite, la Montréalaise Joanny Taylor, qui a gagné dans la division chez les femmes. Mlle Taylor est âgée de 15 ans.

Marv Moriarty gagne la coupe Ryan une 3e fois

Marv Moriarty de Stowe, Vermont, a forcé les organisateurs de cette remarquable course de slalom à acheter un nouveau trophée.

Moriarty a gagné pour la troisième année consécutive l'épreuve avec 55 portes de slalom pour s'assurer définitivement le trophée qui avait été placé en compétition pour la première fois en 1953.

L'athlète américain de 23 ans l'a emporté avec un temps d'une minute et 48 secondes, soit une seconde et deux dixièmes de plus que Billy Kidd, 19 ans, un autre skieur de Stowe, au Mont-Tremblant en fin de semaine.

La Coupe Ryan a été donnée par Mme Joseph B. Ryan en mémoire de son mari, Joseph Bondurant Ryan, qui fut l'un des grands responsables du succès du développement du ski à Mont-Tremblant.

Une Montréalaise brille

Johnny Taylor, une étudiante de Westmont, âgée de 15 ans, s'est classée première dans la division pour les dames avec un temps de 2.07.4, soit avec une priorité de 7.3 secondes sur Anne Parsons, une excellente skieuses d'Ottawa, Vicki Rutledskieuses d'Ottawa Vicki Rutledge et Margorie Hanna, ont pris respectivement les 3e et 4e places.

Les Streeter, un skieur américain aux Etats-Unis, qui demeure maintenant à Montréal, s'est classé en 3e place dans la division des hommes, tandis que Russell Légaré, un membre de l'équipe internationale de ski du Canada, a pris la 4e place.

Voici les résultats :

DAMES JUNIOR "C"

1. Joan Eakin, Ski Jaw	1.20.6
2. Judy Holland, St-Sauveur	1.23.3
3. Susan MacTaggart, Ski Jay	1.23.5
4. Judy Fisk, Ski Jay	1.27.2
5. Barbara J. Walker, Ski Jay	1.27.7
6. Joanne Humphrey, Ski Jay	1.38.3
7. Cathie Algie, Ptarmigan	1.40.5
8. Eve Sise, Ski Jay	1.42.7
9. Janet Skelton, Ski Jay	1.46.8
10. Sherrill Nelson, McGill	1.53.6

DAMES SENIOR "C"

1. Louise Simard, U. de M.	1.23.5
2. Carmen Monette, Val David	1.31.4

HOMMES JUNIOR "C"

1. Chip Drury, L.C.C.	1.07.9
2. Louis Dufour, Ptarmigan	1.08.2
3. Michel Charrest, U. de M.	1.10.5
4. Arl. Campeau, Ptarmigan	1.11.7
5. Robert Schelso, St-Sauveur	1.12.5
6. Robert Love, St-Sauveur	1.14.0
7. Roland Beaulieu, Ste-Marg.	1.14.4
8. Chris Howlett, Nordik	1.15.1
9. Randy Silkey, Ste-Marg.	1.17.3
10. Robert Daignault, Ptarmig.	1.17.4
11. Nike Annett, St-Sauveur	1.17.5
12. Jim Stokes-Rees, Mont-T.	1.21.4
13. John Taylor, St-Sauveur	1.22.9
14. Pierre Michand, Ste-Adèle	1.24.0
15. Fred Crowley, Ptarmigan	1.28.3
16. Peter Blachford, Rosemère	1.29.1
17. Geoff Hyland, St-Sauveur	1.36.5
18. Jim Davidson, St-Sauveur	1.38.5
19. Duncan Anderson, St-Sauv.	1.45.5
20. David Shanks, Rosemère	1.53.4
21. Norm. Dubreuil, Ste-Adèle	2.02.4

HOMMES SENIOR "C"

1. Paul Rutzler, Snow Eagle	1.06.4
2. Paul Frenette, Ptarmigan	1.10.4
3. Bob McLennen, Martian	1.16.3
4. Jacques Fortier, U. de M.	1.16.9
5. Robert Lalumière, U. de M.	1.18.3
6. Don Hayes, Ptarmigan	1.18.5
7. Andre Baby, Ptarmigan	1.20.1
8. J.-L. Larouche, Ste-Adèle	1.22.0
9. Paul Sabourin, Val David	1.23.5
10. Guy Boisvert, Ste-Adèle	1.25.0
11. Jim Fraser, Martian	1.26.3
12. André Lesage, Val David	1.28.0
13. Gér. Boulanger, Ste-Adèle	1.38.7
14. Louis Barot, Epervier	1.40.0
15. Dave Gilday, McGill	1.42.0
16. Claude Girard, U. de M.	1.47.4

DISQUALIFICATIONS

Dames junior "C" : L. Eakin, Gill Foote, A. Bernard, P. Dury.

Dame senior "C" : A. Sise.

Hommes junior "C" : D. Ryan, E. Philips, F. Bernstein, P. Paré.

Hommes senior "C" : T. Cole, J. Crais, C. Payer, A. Bouchard, B. Hill, G. Gooch, E. Pattee, M. Anderson, T. Rogers, J. Gardiner.

Echec de Godbout

NEW-YORK, (PA) — Dick Savitt de New-York, ancien champion de Wimbledon et Whitney Reed, de Alameda, Calif., ont atteint la ronde finale du simple aux championnats nationaux intérieurs des Etats-Unis.

Ils s'affronteront aujourd'hui pour décider du successeur de Barry Mackay, gagnant du tournoi l'an dernier, qui est passé chez les professionnels. Savitt a déjà gagné ce championnat en 1958.

Agé de 34 ans, Savitt, à demi-retiré de la compétition depuis 1951, s'est rendu en finale pour la quatrième année consécutive en battant Chris Crawford, un collégien de Piedmont, Calif., 9-7, 6-1, 6-4.

Reed a défait le caporal John Cranston de San Marino, Calif. 13-11, 6-3, 6-2. Savitt est de beaucoup favori pour l'emporter sur Reed; il possède un service puissant en plus d'être très régulier. Reed compte surtout sur ses réflexes et sur son habilité à remettre la balle au jeu pour vaincre ses adversaires.

François Godbout de Waterloo, Qué. et John Swann de Toronto ont perdu dans la ronde quart de finale des doubles samedi aux mains de Billy Knight d'Angleterre et Pierre Darmon de France; le pointage a été 6-3, 6-4.

Max Pelt vainqueur du concours de sauts

Max Pelt, du club de ski Viking de Morin Heights, a remporté les honneurs du concours de sauts disputé hier à Camp Fortune en exécutant des sauts de 183 et 186 pieds pour un total de 223.8 points. Ce concours était pour les championnats de la zone Gatineau.

John Richer, d'Ottawa, s'est classé second avec des sauts de 173 et 174 pieds et un total de points de 208.2.

Réal Séguin, d'Ottawa, a pris le troisième rang avec des sauts de 172 et 165 et un total de 206.5 points.

Guy Gravelle, de l'Ottawa Ski Club, est tombé en faisant un saut de 202 pieds. Son second a été de 193. Il a obtenu 202.5 points.

Franz Bauer, également de l'Ottawa Ski Club, a réussi des distances de 179 et 187 pour 179.2 points.

André Leduc, d'Ottawa, s'est classé premier dans la classe B avec des sauts de 186 et 188 et un total de 178.1 points.

R. Miller, du Viking Club de Morin Heights, a réussi des sauts de 141 et 134 pour finir en tête de la classe C avec un total de 160.9 points.

Deux gagnants de $40,713,00

AGUA CALIENTE, Mexique. (PA) — Il y a six mois, Alfred Gonzales a été congédié par une compagnie d'aviation. Il devait travailler aujourd'hui pour la première fois depuis son congédiement. Il avait trouvé du travail sur une ferme, à $400 par mois. Marié et père de quatre enfants, Alfred a gagné $40,713 aux courses sur un billet de $2.00. Gonzales et son frère Tony étaient les seuls détenteurs de billets gagnants, à la piste Galiente, ayant désigné correctement les gagnants des six dernières courses. Alfred n'avait pris qu'un billet et Tony huit.



APRES LE TRIOMPHE, LES PREMIERS SOINS... — Une garde-malade escorte EUGENIO MONTI à la clinique d'urgence immédiatement après que l'Italien eût conservé son championnat mondial en bobsleigh à Lake Placid. Monti s'est blessé à la figure lors de la dernière épreuve de descente.

Un Italien remporte le championnat de bobsleigh

LAKE PLACID, N.Y. (PA)— L'homme aux nerfs d'acier, l'Italien Eugenio Monti, a remporté son cinquième championnat mondial de bobsleigh (bobslet) à deux hommes. Son bobsleigh filait toutefois à une telle allure qu'il est allé donner sur un arbre après avoir franchi la ligne d'arrivée.

Gary Sheffield, un fusilier marin de Lake Placid, s'est classé second au cours de ce concours de deux jours et de quatre épreuves sur la piste de glace longue d'un mille.

Le bobsleigh de monti a descendu la piste à une telle allure que les deux lugeons touchaient à peine à la glace dans la quatrième et dernière épreuve alors que lui et son partenaire Sergio Siorpaes réussirent la descente en une minute et 9.22 secondes, le temps officiel le plus rapide du concours.

Monti légèrement blessé

Le bobsleigh descendait à une telle vitesse que Siorpaes tenta mais sans succès d'appliquer les freins dans les 150 verges après la fin du parcours officiel. Le bobsleigh frappa un arbre et Monti fut blessé légèrement au nez.

Le temps du vainqueur pour les quatre descentes a été de 4.42.67 ce qui est aussi un record puisque le meilleur temps de cette piste était jusqu'ici de 4.52.83 et avait été établi par l'Américain Stan Benham en 1957.

Sheffield a réussi un temps de 4.45.74 et les 6,000 spectateurs n'ont cessé de l'applaudir au cours de sa dernière descente alors qu'il a tenté mais sans succès de faire mieux que Monti. Son temps pour cette descente a été 1.10.41.

Monti saignait de la figure alors qu'il est descendu de son bobsleigh.

Le seul autre blessé du concours a été Hans Roesch d'Allemagne qui a subi une double fracture du coude droit alors que son bobsleigh a mal pris une courbe. Théo Bauer, le second membre de l'équipe, est tombé en bas du bobsleigh mais n'a pas été blessé. Roech a été disqualifié parce qu'il a terminé seul.

Les deux équipes canadiennes se sont classées 9e et 12e. Vic Emery pilotait l'équipe no 2 et Lamont Gordon, la no 1.

Grand'Mère défait les étoiles de la LHD

La joute tant attendue entre Totem et Hobos au ce soir, à la Ligue de hockey Dépression. Il s'agit de savoir laquelle des deux équipes prendra seule possession de la première place.

Présentement, les deux équipes sont égales avec seize points chacune. Il ne reste que quatre programmes d'ici la fin de la saison.

Hier, les étoiles de la Ligue Dépression ont participé à un festival, devant près de 4,000 spectateurs, à Grand'Mère. L'équipe du jeune Commerce et de l'O.T.J. a battu les étoiles par 4 à 3. Mais la lutte a été serrée et l'équipe de Grand'Mère ne s'est assuré la victoire que dans la dernière minute de jeu.

Cyrille Guévremont gardait le filet des étoiles de la L.H.D.

Gaston Gervais a obtenu deux buts pour les vainqueurs, Gilles Matteau et Guy Gervais chacun un. Jean-Marc Bougie, Jean-Guy Gendron et Réal Seguin ont été les pointeurs des visiteurs.

Le Royal subit une défaite à Hull, 2 - 1

HULL. (PC) — Un but de Robert Rousseau au début de la deuxième période a permis au Canadien de Hull de triompher du Royal au compte de 2-1, dans une joute de la Ligue Professionnelle de l'Est, devant 3,717 spectateurs.

Johnny Annable a ouvert le pointage pour le Canadien après 55 secondes à la première période, sur le retour d'un lancer de l'instructeur Glenn Skov.

Moins de cinq minutes plus tard, Reggie Grigg déjouait Ed Johnston pour le seul but du Royal. Le but de Rousseau est survenu à 5.55 minutes de la période médiane.

Le Canadien domine le circuit avec 74 points, 16 de plus que le Sault-Ste-Marie. Le Royal est toujours au dernier rang, à deux points du Sudbury et à huit du Kingston, installé en quatrième position. Demain soir, le Canadien de Hull sera le visiteur au Forum.

S. S. Marie vainqueur

A Kitchener, les Thunderbirds de Sault-Ste-Marie ont augmenté leur avance au deuxième rang par suite d'une victoire de 2-0 aux dépens des Beavers. Les vainqueurs ont enregistré leurs deux buts à l'engagement final. Une punition à Sandy McGregor a d'abord permis à Fred Hilts de marquer le premier but.

Le Kitchener a retiré Jack McCartan des filets et 56 secondes avant la fin de match, Cliff Schmautz a lancé dans le filet désert.

Samedi, le Frontenac de Kingston a blanchi les Wolves de Sudbury, 5-0.

Royal 1 — Hull 2

ROYAL — Buts : Pronovost; défenses : Tardif, Longarini, Harper, Roberts; avants : Clune, Sowicki, Burchell, Mork, Connelly, Grigg, Hogan, Morissette, Szuba.

HULL — Buts : Johnston; défenses : Gauthier, Hamilton, MacNeill, Plaiger; avants : Carter, Gray, Ellett, McCreary, Skov, Pennington, Drolet, Lucas, Rousseau, Annable.

Arbitre : John Ashby; juges de lignes : John McEvoy, Ray Traine.

Première période

1—Hull : Annable (Skov, Gauthier) :55
2—Royal : Grigg (Burchell, Longarini) 5:14
Punitions : Clune 12:46, Gauthier 16:49.

Deuxième période

3—Hull : Rousseau 5:55
Punition : Hamilton 7:01.

Troisième période

Aucun pointage.
Punition : Morissette 1:19.

ARRETS

Pronovost	7	8	9—24
Johnston	7	4	4—15

S. S.-Marie 2 Kitchener 0

SAULT STE-MARIE — Buts : Edwards; défenses : Brassard, Stapleton, Robazzo, Guimond; avants : Marchetta, Blair, Schmautz, Offidani, Farelli, Kuchur, Hilts, Waslowski, Caron, Esch.

KITCHENER — Buts : McCartan; défenses : Bownass, Cherry, Chevrier, Keller, Rupp; avants : Sabourin, Olson, Pearson, McGregor, Hoekstra, Ronson, Rochefort, D. Balon, C. Balon.

Arbitre : Bill Fryday; juges de lignes : Ed Halcheska, Merle Glassford.

Première période

Aucun but.
Punitions : Robazzo 5:10; Brassard, Rochefort 9:50; D. Balon 10:21; Bownass 16:22.

Deuxième période

Aucun but.
Aucune punition.

Troisième période

1—S.S.-M. : Hilts (Kuchur, Offidani) 11:42
2—S.S.-M. : Schmautz (Kuchur) 19:32
Punitions : McGregor 11:12, Guimond 16:54; Pearson, Schmautz 17:15.

Si vous préférez rouler vos cigarettes

ROULEZ AVEC LE MEILLEUR!



Certains fumeurs n'obtiennent entière satisfaction qu'avec une cigarette qu'ils ont roulée eux-mêmes. Et la plupart de ces fumeurs préfèrent, à tout autre, le tabac à cigarettes Player's. Le tabac Player's s'est conquis une réputation de qualité, de douceur, de saveur et de fraîcheur ... la fraîcheur essentielle à la préparation d'une rouleuse parfaite.

En paquet ou en boîte métallique d'une demi-livre.

UNE BIÈRE *"Plus Vive"!*

FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE



LA BIÈRE MOLSON

CANADIAN

Une descente en toboggan dans l'air vivifiant d'une après-midi ensoleillée, voilà qui plaît aux sportifs du Québec. De même, la bière Molson "Canadian" ne peut manquer de plaire à tous les gens actifs parce qu'elle est "*plus vive*" et faite pour la vie qu'ils aiment vivre!

d'un SPORT à l'autre

Eddie Mathews, le dur cogneur des Braves de Milwaukee a signé son contrat pour un salaire de $60,000, soit une forte augmentation sur son salaire de 1960 . . . Mathews, 29 ans, a fait compter 124 points pour les Braves la saison dernière . . . il a obtenu 39 coups de circuit, pour porter son total à 338 depuis son début avec les Braves en 1952 . . . tous les joueurs du Cincinnati ont signé leur contrat respectif en vue de la saison 1961 . . . les huit derniers joueurs à apposer leur signature au bas d'un contrat sont le lanceur **Bob Purkey,** les voltigeurs **Jerry Lynch** et **Harry Anderson,** les lanceurs recrues **Howie Nunn** et **Bob Morrhead,** les joueurs d'intérieur **Jim Baumer, Cliff Cook** et **Willie Jones** . . . A St. Petersburg, Floride, **Mickey Wright** a joué une ronde sous la normale pour remporter le tournoi omnium de golf pour dames avec un total de 279 . . . elle a gagné la somme de $1,247 pour avoir égalé le record réussi par Mary Lena Faulk en 1956 . . . Mlle Wright a gagné avec quatre coups de priorité sur **Louise Suggs** . . . en 1959, Mlle Suggs avait défait Mlle Wright dans le même tournoi . . . les **jockeys** de la piste de Bowie, au Maryland ont pris le vote et ont décidé que les courses de samedi n'auraient pas lieu à cause des conditions trop dangereuses . . . dès la première course, une collision entre trois coursiers est survenue . . . Bowie ouvrait ses portes pour la première fois samedi depuis le 2 février . . . dans la demi-finale des championnats internationaux de tennis en Scandinavie, le Suédois **Ulf Schmidt** a battu l'Anglais Robert Wilson . . . Les **Steelers de Pittsburgh** de la Ligue Nationale de football ont annoncé que Mike Nixon, ancien instructeur en chef des Redskin de Washington avait accepté une offre comme assistant-instructeur des Steelers . . .



ED MATHEWS

Le lanceur **Larry Sherry** des Dodgers insiste pour demander à commencer des parties et qui est toujours mieux rémunéré lorsqu'il est utilisé comme lanceur de relève, a signé son contrat pour la prochaine saison . . . après avoir eu la promesse de Walter Alston qu'il pourra commencer des parties en 1961, Sherry a accepté un salaire annuel de $19,000 . . . il a remporté huit de ses 14 victoires en relève la saison dernière . . . le Montréalais **Tom Harkness,** le receveur **John Roseboro,** le voltigeur **Ron Fairly** et le joueur d'utilité **Al Norris** ont signé leur contrat avec les Dodgers . . . **Ralph Terry** des Yankees, le lanceur qui a servi la balle pour le circuit de Bill Mazeroski dans la dernière manche de la décisive partie de la série mondiale a accepté les conditions des Yankees . . . le club de hockey Portland de la Ligue de l'Ouest a obtenu les services du joueur de défense **Tom Thurlby** du Kingston de la Ligue de l'Est . . . Thurlby, ancien joueur de l'organisation du Canadien appartient aux Bruins de Boston . . . **Jim Carnwath** et **Marg Shedd** de Toronto ont gagné le championnat de badminton de l'Ontario . . . Carnwath a défait le champion de l'an dernier Finn Stender par 15-9 et 15-6, tandis que Mlle Shedd a disposé de Mlle Dorothy Tinline dans la finale par 11-8 et 11-5 . . . le garde Tony Polychronic de l'Université de l'Utah a signé un contrat professionnel avec les **Argonauts de Toronto** du Big Four . . . Polychronic avait été l'un des choix des Giants de New York au repêchage . . .



LARRY SHERRY

Le joueur de défense **Ernie Roche** des Maple Leafs de Windsor, N.-E., a été rappelé d'urgence à Montréal, au chevet de son épouse malade . . . la direction du club Windsor de la Ligue Senior de la Nouvelle-Ecosse croit que Roche ne jouera plus de la saison . . . A New York, **Denny Moyer,** de Portland, Ore., a remporté une victoire par décision unanime sur **Charley Scott** de Philadelphie samedi soir dans le combat principal au Madison Square Garden . . . le match a été fort spectaculaire et les juges ont accordé sept des dix rondes à Moyer . . . l'Américain **Von Clay** a battu le poids mi-lourd Argentin **Rodolfo Diaz** par knockout technique au cinquième round samedi soir . . . c'était la première défaite de l'Argentin depuis son début professionnel . . . il avait gagné ses neuf combats précédents . . . avant ce match, Clay avait subi trois défaites consécutives . . . les **Alouettes de Rouyn-Noranda** ont augmenté leur avance en tête de la Ligue de hockey du Nord de l'Ontario en triomphant des Flyers de Timmins par 5 à 4 . . . **Jacques Nadon** a marqué deux buts et a mérité deux assists . . . les vétérinaires ont déclaré aujourd'hui que le pur sang **Chamour,** gagnant du derby de l'Irlande l'an dernier, était mort de causes naturelles . . . ce cheval qui avait été trouvé drogué après avoir gagné une course au cours de l'été, est mort dans son écurie en fin de semaine . . . **Peter Ryan** de Mont-Tremblant et **Francis Bradley** de Toronto conduiront une Porsche dans la course d'endurance de Sebring, Floride, le 25 mars prochain . . . Le Torontois **Bruce Kidd** s'est classé deuxième dans une course de deux milles à l'intérieur au concours athlétique de Los Angeles . . . Kidd a été devancé par Jim Beatty au fil . . . dans la course d'un mille le coureur hongrois **Istvan Rozsanolgyi** a triomphé avec un temps de 4:07 . . . le Hongrois **Laszlo Tabori** a fini au 2e rang . . . deux ingénieurs, **Dick Doyen** de Milwaukee et **Clay Gibbs** de Menomonee Falls, Wisc., ont gagné le rallye automobile d'hiver international canadien . . . les deux hommes ont roulé sur le circuit de 1,300 milles sans perdre un seul point . . . Omer Trotter de Watertown, N.Y., gagnant de 1959 a fini en 2e place . . . **Pat Underhill,** une ménagère de Dawson Creek, a l'intention de se retirer de la compétition . . . Mme Underhill a établi un record dans le concours pour le championnat canadien de patinage de vitesse en réussissant un temps de 2:15.8 pour une course de trois quarts de mille . . . elle a battu le record canadien détenu par Doreen Ryan d'Edmonton . . .



ERNIE ROCHE

Sommaires de la Ligue Nationale

SAMEDI

BOSTON 3 — TORONTO 6

Première période

1—Toronto, Kelly (Nevin, Mahovloch) 1:41
2—Boston, Mohns (McKenney, Oliver) 2:53
3—Toronto, Nevin (Kelly, Mahovlich) 11:09
4—Toronto, Mahovlich (Kelly) 11:14
Punitions : Baun 2:40, 7:56, Erickson 10:04, Armstrong, Bartlett, Mahovlich, Brewer 11:57, Harris 12:53.

Deuxième période

5—Boston, McCarthy (O'Ree, Burns) 12:46
Punitions : Boivin 4:17, Erickson 18:39.

Troisième période

6—Toronto, Horton (Stanley, Kelly) :44
7—Boston, Pronovost (Oliver, Mohns) 2:29
8—Toronto, Olmstead (Mahovlich, Horton) 4:41
9—Toronto, Stewart (Mahovlich, Kelly) 17:41
Punitions : Boivin 3:30, Horton 6:45, Stanley 13:39, 18:54, Bartlett 19:50.

Dimanche

Toronto 4, Détroit 2

TORONTO — Buts: Bower; défenses : Horton, Stanley, Brewer, Baun, Hillman; avants : Keon, Shack, Olmstead, Kelly, Regan, Duff, Nevin, Stewart, Mahovlich, Harris.
DETROIT — Buts: Bassen; défenses : Pronovost, Godfrey, Goegan, Young, Odrowski; avants : Delvecchio, Stasiuk, Howe, Ullman, Labine, Fonteyne, Melynk, Glover, Laforge, Johnson, Macdonald, Lunde.
Arbitres : Frank Udvari; juges de lignes : Neil Armstrong, Ron Wicks.

Première période

1—Toronto: Keon (Olmstead, Shack) 16:31
Punitions : Baun, Ullman 1:40, Horton 4:43, Delvecchio 19:48.

Deuxième période

2—Toronto: Olmstead (Nevin) :21
3—Détroit: Stasiuk (Howe, Goegan) 17:15
Punitions: Mahovlich, Labine 3:11, Mahovlich 15:45, Godfrey 18:20.

Troisième période

4—Toronto: Duff (Stewart, Regan) 5:20
5—Détroit: Ullman (Labine) 5:48
6—Toronto: Keon 18:46
Punitions: Young (majeure), Duff (Mauvaise conduite) 7:17, Shack 11:42.

NEW YORK 3 — BOSTON 8

PREMIERE PERIODE

1—Boston : McKenney (Erickson) 5:32
2—Boston : McKenney (Toppazzini) 7:42
3—Boston, Pronovost (Oliver) 7:55
4—Boston : Boivin (Armstrong, Burns) 9:45
Aucune punition.

DEUXIEME PERIODE

5—New-York : Henry (Sullivan) 3:46
6—Boston : Bucyk (McKenney, Toppazzini) 9:23
Punition : Spencer 3:15.

TROISIEME PERIODE

8—Boston : Toppazzini (Bucyk) 8:15
9—New-York : Bathgate (Hannigan, Prentice) 10:36
10—New-York : Howell (F. Smith, Ingarfield) 15:32
11—Boston : Bucyk (Flaman) 19:57
Punition : Erickson 4:35.

ARRETS

Worsley	10	3	15—28
Gamble	11	10	11—32

Assistance : 10,275.

Peintres

J. P. BENOIT
LIMITEE
PEINTRE DECORATEUR
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Estimation sur demande
2679 SHERBROOKE EST
LA. 4-7339

Georges Bessette
ENTREPRENEUR
PEINTRE-DECORATEUR
30 ANS D'EXPERIENCE
HU. 6-1760
3611 BOUL. DECARIE
Apt 52

EDGAR MILOT
INC.
PEINTURE ET REPARATIONS GENERALES
6033, rue PAPINEAU
CR. 4-4343

Tapis, Carpettes Nettoyage & Réparation

HERVE DESROCHES
ENR.
NETTOYEURS
TAPIS - CARPETTES
CHESTERFIELDS
Ouvrage fait sur place
Entièrement garanti
LA. 7-0481
926 est, rue ONTARIO

JOLICOEUR
pour
LAVAGE NETTOYAGE
DE TOUT GENRE
LA. 1-2161
Succursale au centre d'achats
ROCKLAND

ROY et FILS
LTEE
Etablie depuis 1924
tous genres de tapis nettoyés par experts à domicile ou à l'atelier
Réparations — Anti-mites
Notre ouvrage est garanti et vos tapis sont assurés
CR. 3-3341
6260, rue ST-HUBERT

Menuiseries Réparations générales

CUISINES MODERNES
ATTENTION PROPRIETAIRES
Spécialité
Finition de sous-sols et remodernisation de cuisines
LA. 1-6236

PAUL-EMILE CORRIVEAU
MENUISIER
réparations générales
3463, rue DELORIMIER
LA. 3-4880

ARTHUR LACHAPELLE
MENUISERIE GENERALE
12154, boul. O'BRIEN
FE. 4-8574

NADEAU N.C. CONSTRUCTION ENR.
Rénovation et ouvrage neuf
Salles de jeux — Cuisines modernes
Ouvrage garanti
10369 St-Michel, Mtl-Nord
DA. 2-2950

Air climatisé

LES ENTREPRISES FRIGORIFIQUES Ltée
Réfrigération industrielle
Spécialité air climatisé pour boulings et commerces.
Réfrigération haute et basse pression
10855, boul. LAJEUNESSE
DU. 1-2693

Electriciens

M. MARTEL ELECTRIC
INSTALLATION — REPARATIONS
INDUSTRIELLES et COMMERCIALES
CR. 4-0842
5019, rue ESPLANADE

MOFAX ELECTRIC LTEE
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS
945, rue ST-ANDRE
VI. 4-3092

Monar Electric
J. A. Boulé, prop.
Installation Industrielles, Commerciales et Résidentielles.
Entrées 220-Chauffage électrique.
Service 24 heures.
Bureau, CR. 1-2876
Résidence, CR. 1-3798
7286, rue BOYER

J.-A. St-Amour LTEE
Etablie depuis plus de 60 ans
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS
Installations et réparations
6575, rue ST-DENIS
CR. 4-8341



FAITES-LE DÈS MAINTENANT!

—c'est maintenant que vous obtiendrez une plus grande valeur pour votre dollar, au temps où les ouvriers qualifiés et les matériaux sont disponibles. En plus de la rénovation de l'intérieur des logements, des usines et des établissements commerciaux, il y a une foule d'autres travaux qui peuvent être exécutés avec avantage durant l'hiver—entretien de l'outillage de parterres ou de jardins, des accessoires électriques, des moteurs hors-bord et des automobiles, nettoyage à sec des tentures et des tapis, recapitonnage et bien d'autres choses.

POUR OBTENIR AIDE ET CONSEILS, ADRESSEZ-VOUS À VOTRE BUREAU LOCAL DU SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

PUBLICATION AUTORISÉE PAR LE MINISTRE DU TRAVAIL, CANADA

HOMMES D'AFFAIRES — RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES

LES PRÊTS ALLANT JUSQU'À $25,000 ET JUSQU'À DIX ANNÉES POUR REMBOURSER SONT DISPONIBLES PAR L'ENTREMISE DE VOTRE BANQUE POUR L'AMÉLIORATION OU L'ACHAT D'OUTILLAGE; AINSI QUE POUR LA RÉNOVATION, LA RÉPARATION OU L'AGRANDISSEMENT DES LOCAUX. INFORMEZ-VOUS MAINTENANT AUPRÈS DE VOTRE BANQUE.

VOICI LA RECOMMANDATION DE
Monsieur "Housepower"
Exigez toujours pour votre installation électrique
- Le panneau "HOUSEPOWER"
- Un circuit pour chaque gros appareil ménager
- Plusieurs sorties d'utilité

Consultez votre spécialiste en installations "HOUSEPOWER", votre maître électricien.
Ligue Electrique du Québec

Aidez aux sans-travail — faites faire vos travaux maintenant
CORPORATION DES MAITRES ELECTRICIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC
4073, RUE ST-HUBERT LA. 3-2103

C.L.R. ELECTRIQUE INC.
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS
520, arrière rue Théodore
CL. 9-6377 SOIR : CL. 9-9740
SERVICE DE 24 HEURES

GERARD GLOBENSKY
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN — INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
QUALITE ET SERVICE
9900, RUE WAVERLEY DU. 7-4435

QUALITY ELECTRIC LTD.
MICHEL VILLEMAIRE, PRESIDENT
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN — INDUSTRIEL — COMMERCIAL
7006 RUE BRIAND — VILLE-EMARD — PO. 7-8502

Plomberie, Chauffage Isolation Installation, Réparation

GUY BEAUDOIN FERBLANTIER
Installation de chauffage à air chaud
Commercial et Industrial
LA. 4-1788
2103B, rue MASSON

LEO FALARDEAU
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
VENTILATION - TOITURE
WE. 5-2595
3955 O., rue ST-JACQUES

DAVID BALLANTYNE LTD.
Plomberie et chauffage
INDUSTRIEL & COMMERCIAL
WE. 7-6187
327 rue Bridge Mtl.

GREATER MONTREAL INSULATION CO.
DONAT DAME, prop.
Spécialiste en isolation soufflée
Commercial et industriel
PO. 6-7976
2010, rue CARDINAL
Montréal 20

Lucien Charbonneau
LTEE
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
REPARATIONS
PO. 6-4051
5826 rue HADLEY

PLOMBERIE MONTREAL LTEE
COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
SPECIALISTE EN REPARATIONS
HU. 9-8685
Service 24 heures

AIDEZ LA CAMPAGNE D'EMPLOI D'HIVER
en vous procurant
les matériaux maintenant
chez
les marchands ci-dessous :

OMER DESERRES
1406, rue ST-DENIS 6955, rue ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON AV. 8-0251

PROCUREZ-VOUS LE BOIS ET LES MATERIAUX CHEZ
FONTAINE & LEVESQUE Inc.
7502, 18e avenue, VILLE ST-MICHEL — RA. 8-3663
SUCCURSALE : ST-VINCENT-DE-PAUL
3, MONTEE MASSON — NO. 1-7721

I. L. LAFLEUR
FERRONNERIE ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
1912 BOUL. DECARIE, HU. 6-7351

POINTE CLAIRE LUMBER LTEE
• 1922 •
CENTRE D'AMELIORATIONS DES MAISONS
PLANS • MATERIAUX • MENUISIERS • FINANCE
Coin Blvd Métrop. et Cartier OX. 5-3328

McLENNAN LUMBER LTD.
2651 STE-CUNEGONDE 1112 CLARK
Bureau et entrepôt, WE. 7-2371 Salle de montre — UN. 6-2021

Z. Charbonneau
ENRG.
Bois et matériaux de construction
63 est, rue Guizot
DU. 8-4915 - DU. 8-1411

LA SALLE BUILDERS SUPPLY LIMITEE
159 OUEST, RUE JEAN-TALON
Montréal
CR. 3-1781

MENUISERIE **OULOMBE**
1010, BOUL. O'BRIEN
ST-LAURENT — RI. 7-6308
Bois et matériaux de construction

National BUILDERS SUPPLY LIMITEE
150 ouest, Beaubien, CR. 6-2511
667 Galt (Verdun) PO. 9-4581

R. Emard Inc.
SPECIALITE : PANNEAUX POUR FINIR LES SOUBASSEMENTS
5187 Papineau LA. 2-8110

PAQUETTE & GUY LTEE
QUINCAILLIERS
367, boul. des Laurentides
PONT-VIAU - MO. 9-7151

L. A. FRENIERE & FILS
6710 rue PAPINEAU
CR. 2-1033 CR. 2-4418
6028 RUE PAPINEAU

ST-ZOTIQUE LUMBER INC.
Bois et matériaux de construction
2345 St-Zotique E. — RA. 2-0220

CLAUDE GAGNE
321, boul. des Prairies
Laval-des-Rapides
MO. 9-7141

Quincaillerie TRUDEAU
6541 BOUL. ST-LAURENT
CR. 3-3601

Gavard
LES ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTEE
475, BOUL. TASCHEREAU
BROSSARD, QUE. — OR. 6-1833

Val Royal
12200, boul. Reed FE. 4-5320
CARTIERVILLE
11401, boul. Pie-IX DA. 2-7341



Dessiné différemment! Porté discrètement!

NOUVEAU PLAISIR D'ENTENDRE—Un système distinctif percevant les sons vous procure une meilleure audition et élimine les agaçants bruits de vêtements. 4 transistrons donnent une meilleure clarté du son et contrôlent le volume. Commutateur séparé; contrôle du son personnalisé.

NOUVEAU COMFORT DE L'AUDITION—Le nouveau dessin et le contour de l'appareil "ENVOY" lui permettent d'être porté discrètement de plusieurs façons par hommes ou femmes. Petit et léger pour plus de comfort.

NOUVEAU MODELE—Un accomplissement mémorable dans le dessin des appareils acoustiques. Sa minceur et son contour doucement effilé vous donnent plus de confiance et de maintien.

Zenith élimine toute erreur quand vous achetez un appareil acoustique. Vous êtes protégé des 3 façons suivantes . . . **Garantie extraordinaire de remboursement dans les 10 jours offerte par Zenith—choix le plus complet à date d'appareils acoustiques. Qualité Zenith de renommée mondiale.**

Demandez une démonstration gratuite chez votre dépositaire Zenith
Il figure dans les Pages Jaunes

ZENITH
APPAREILS ACOUSTIQUES
AU SON VIVANT

Zenith Radio Corp. of Canada, Ltd., Dept. D9BC
1470 The Queensway, Toronto 18, Ontario
Veuillez m'envoyer de la documentation complète au sujet de l'appareil "ENVOY"—un nouveau genre d'appareils acoustiques.
NOM
ADRESSE
VILLE PROVINCE

dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président
865 EST, RUE STE-CATHERINE
TROISIEME — RAYON 900
VI. 2-6171

Simpson MONTREAL
977 O., STE-CATHERINE, VI. 2-3241
Coin des *APPAREILS AUDITIFS*, au septième

PHARMACIE
H. P. FABIEN
Démonstrations à la pharmacie ou à domicile
6049 AVE VERDUN PO. 8-1148

WEST END HEARING AID CENTER
ELWOOD MARK, PROP.
4937 SHERBROOKE O.
HU. 8-0511

FRANÇOIS D. LACHAPELLE
Systèmes à air chaud
Ventilation
DU. 7-3145
9300, rue IBERVILLE

Au festival des raquetteurs

Temps idéal, succès répété des Francs Amis et participation record à Lachine

par PAUL-EMILE PRINCE

LACHINE. — Pour une des rares fois, la température s'est mise de la fête et le 11e festival du club de raquetteurs Le Marquette, de Lachine, a atteint une réussite sans précédent.

Cette fête, préparée avec soin par tous les dirigeants du club, dont le président Jérémie Diotte et la présidente Mme Cécile Bibeau, en tête, groupait 700 raquetteurs. La parade d'église, la messe, la remise des clés de la ville, tout s'est déroulé dans un ordre parfait cependant qu'une foule nombreuse et enthousiaste saluait les gais lurons sur leur passage.

Comme il n'est pas de fleur sans épine, il n'est pas de journée sans le moindre incident. Les compétitions ont fourni ces deux événements particuliers, alors que Mlle Hélène Tremblay, du club Le Laurier, a terminé une course en proie à une grande déception parce que la courroie reliant un de ses mocassins à sa raquette s'était défaite et qu'elle a dû terminer très lentement la marche d'un mille pour conserver sa raquette jusqu'à la fin, perdant probablement quelques rangs. Elle s'est finalement classée huitième.

Un athlète masculin du même club, Jean-M. Ouimet, probablement à cause d'un repas pris peu avant la course, s'est effondré au cours de l'épreuve et n'a pu terminer. Heureusement, les ambulanciers St-Jean, sous la direction de M. Fernand Dubé, officier de corps, étaient présents et ont prodigué les premiers soins à un nombre toutefois restreint de blessés.

Nouvelles vedettes

Le triomphe des Francs-Amis dans toutes les épreuves sportives au programme ne surprit personne, mais la performance des soeurs Monique et Collette Garand, de l'Intrépide de Windsor Mills, qui se classaient respectivement 3e et 4e dans la marche d'un mille pour dames, a été la surprise des compétitions.

Nicole Murray s'est encore emparée de la part du lion en triomphant dans la course de 100 verges pour dames et dans la marche forcée d'un mille pour dames.

Dans la course de 100 verges, Mlle Murray était suivie de deux athlètes du National, Bertne Marcotte et Hélène Tremblay. Le temps fut de 22½ secondes pour l'épreuves.

Chez les hommes, le favori André Jolicoeur, des Francs-Amis, l'emportait en un temps de 17 secondes, suivi de deux coéquipiers, Marcel Cournoyers et Christophe Dulude.

Chez les dames, aucun club ne fut particulièrement en vedette dans la marche d'un mille. La victoire alla à Nicole Murray, mais ses coéquipières Thérèse Loiselle et C. Rousseau se classèrent respectivement 6e et 10e. Le Laurier, avec Louise Godin et Hélène Tremblay, récolta une 2e et une 11e place.

L'Intrépide de Windsor Mills prit les 3e et 4e positions et le National les 7e et 8ème.

Les Francs-Amis champions

Le triomphe des Francs-Amis fut plus décisif dans la marche forcée de 4 milles pour hommes où l'invincible Nicola Marone, Roland Michaud, Guy Bigras, Gerry Loiselle et Raymond Deschesnes monopolisaient les 1ère, 2e, 3e, 5e et 7e places en plus des 10e, 11e et 13e. En tout, ils ont placé 11 de leurs marcheurs parmi les 20 premiers.

La reine du carnaval, Mlle Jacqueline Lejour, de même que les princesses Rita Dewitt, Monique Barrette, Suzanne Cousineau, Francine Carignan et Louise Rémillard ont assisté à toutes les manifestations de la journée et ont été partout chaleureusement applaudies.

Marche forcée, 4 m., hommes

1—Nicola Marone, Francs-Amis; 2—Roland Michaut, Francs-Amis; 3—Guy Bigras, Francs-Amis; 4—Mario Francescutti, Le Laurentien; 5—Gerry Loiselle, Francs-Amis; 6—Lionel (Milko) Martel, Le Laurier; 7—Raymond Deschesnes, Francs-Amis; 8—Fernand Blanchet, Le National; 9—Paul-E. Hains, Le Laurier; 10—André Jolicoeur, Francs-Amis; 11—Denis Bolduc, Francs-Amis; 12—André Bolduc, Francs-Amis; 13—Benito Quatela, Le Laurentien; 14—Marcel Desnoyers, Francs-Amis; 15—Christophe Dulude, Francs-Amis; 15—Roland Boutfard, Le National; 17—Louis Lefebvre, Feuille d'Erable; 18—René Meses, Francs-Amis; 19—Jacques Lafond, Le Laurier; 20—Richard Rousseau, Le National.
Temps : 37 min. 6½ sec. Trophée d'équipes Boulay : Francs-Amis.

Course 100 vgs, hommes

1—André Jolicoeur, Francs-Amis; 2—Marcel Cournoyers, Francs-Amis; 3—Chr. Dulude, Francs-Amis.
Temps : 17 sec.

Marche forcée, 1 m., dames

1—Nicole Murray, Francs-Amis; 2—Louise Godin, Le Laurier; 3—Monique Garand, L'Intrépide, Windsor Mills; 4—Collette Garand, L'Intrépide, Windsor Mills; 5—Raymond Boyte, Coeurs Joyeux; 6—Thérèse Loiselle, Francs-Amis; 7—Jocelyne Richard, Le National; 8—Hélène Tremblay, Le National; 9—Marguerite Boyte, Coeurs Joyeux; 10—C. Rousseay, Francs Amis; 11—Hélène Tremblay, Le Laurier.
Temps : 11 minutes, 56 2/5 sec.

Course 100 vgs, dames

1—Nicole Murray, Francs Amis; 2—Berthe Marcotte, Le National; 3—Hélène Tremblay, Le National.
Temps : 22 sec. ½
N.-B. — Les épreuves sportives étaient sous la direction du comité de courses de l'Union.

Verdun et Notre-Dame-de-Grâce surprennent

par Gilles TERROUX

La violente tempête occasionnée par le rendement des arbitres dès le début de la saison et ensuite par la grève déclenchée par 33 d'entre eux, ne s'est pas encore apaisée complètement à la Ligue de hockey Métropolitaine. Ceux qui revêtent le chandail noir et blanc s'attirent assez fréquemment les critiques des instructeurs et surtout des partisans des équipes.

Au Centre Paul Sauvé, hier après-midi, ce fut au tour de Tom Crawley de subir un mauvais sort même s'il en était à sa première joute dans le circuit junior. Le fait qu'il ait imposé un total de 26 punitions, dont 19 mineures, cinq majeures et 2 punitions de mauvaise conduite n'indique pas clairement la performance qu'il a présentée aux 1,900 spectateurs. Il a fermé les yeux devant des infractions évidentes tandis que plusieurs des punitions imposées n'étaient pas méritées.

Tout ceci a eu pour résultat d'offrir une autre joute mouvementée entre les clubs National et Rosemont qui réflètent en quelque sorte les duels endiablés entre le Royal junior et le National d'il y a une quinzaine d'années.

Les nombreuses punitions n'ont pas empêché l'ailier gauche Noël Lirette de connaître sa meilleure partie de la saison. Le coéquipier de ligne de l'habile Jean-Pierre Mallette a trouvé le fond du filet trois fois alors que le National a décroché une victoire de 5 à 2. Jean-Louis Raymond et Yvon Fortin ont enregistré les autres buts des vainqueurs. Bernard Girard a compté les deux buts du Rosemont. L'absence de Gaétan Boudreau et une punition de mauvaise conduite à François Ouimet ont permis au jeune Denis Tresidder de prouver sa réelle valeur à la défense du National.

En plus de voir ses chances de participer aux éliminatoires encaisser un autre dur coup, le Rosemont a perdu les services de l'ailier gauche Jean-Guy Massé pour le reste de la saison. Mis en échec par Tresidder, Massé a subi une fracture de la jambe gauche qui le forcera à retourner chez ses parents à Granby. Du côté du National, le joueur de défense Richard Paul est sous observation à la clinique médicale Bélanger et il est possible qu'il souffre d'une fracture de la mâchoire.

Deux surprises

Pendant ce temps, les Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce et les Maple Leafs de Verdun causaient des surprises à St-Jérôme et Lachine. Quatre buts de Earl Jones ont fourni au NDG une victoire de 6-4 aux dépens des Alouettes tandis que trois buts d'Ernest Chiasson assuraient au Verdun un triomphe de 5-4 à Lachine.

Par suite de ces résultats, le St-Jérôme a maintenu son avance de trois points au premier rang.

Les joueurs d'Hervé Lalonde entreprennent ce soir une semaine décisive. Ils affronteront NDG au Forum et retourne-

Voir LE VERDUN en page 39

La méthode sûre Kellogg donne les résultats que vous attendez du son

- La préparation de son entier qui aide des millions de personnes.
- Assure le volume nécessaire à une bonne santé.
- Les filaments dorés et croustillants d'All-Bran ont la délicieuse saveur des muffins au son, (grâce à la recette secrète de Kellogg).
- Produit peu de calories mais fournit le volume alimentaire nécessaire dans un régime amaigrissant.



ALL-BRAN Kellogg

LES EPARGNES GARANTIES POUR EUX en plus de la protection assurée pour leurs familles ont incité quelque 9 millions de Canadiens à prendre de

L'ASSURANCE-VIE

Nos agents sont bien entraînés pour analyser tous les cas personnels et recommander les polices appropriées à chaque personne en particulier.

L-15F

THE DOMINION OF CANADA
GENERAL INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL: TORONTO

SUCCURSALE DE MONTRÉAL — 1010 Côte Beaver Hall — Téléphone UN. 6-7381 — L. H. LARAMÉE, gérant de la succursale.

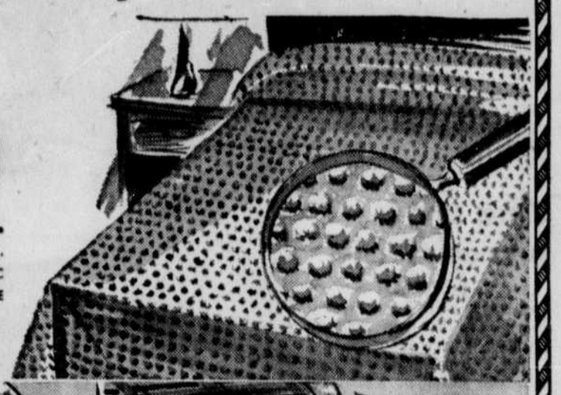
vente spotlight EATON
Magasin du Sous-Sol de literie et de linge de maison

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques



Draps de coton Wabasso
Draps imparfaits, de série de prix plus élevé !
Prix de la Vente Spotlight chacun 2.69
Taies d'oreillers assorties, env. 42" x 33". la paire .94
Coton blanc blanchi, qualité d'usage. Ourlets unis. 3 dimensions (approx.) dans le lot : 63" x 100" — 72" x 100" — 81" x 100".
(933)

Couvre-lits style à touffes
Style populaire en huit couleurs exquises et 2 grandeurs
Prix de la Vente Spotlight chacun 5.99
Beaux couvre-lits bien touffus. Chenille de viscose. Envers solide de coton. A franges. Env. 80" x 103" et 90" x 103". • BLANC • ROSE • AQUA • LILAS • JAUNE • BEIGE • BRUN • VERT.
COMPOSEZ VI. 2-9211









COUVERTURES !
Prix de la Vente Spotlight la paire 3.99
Finette. A rayures multicolores. Env. 70" x 90". Bordures roses ou bleues.

CONFORTABLES
Prix de la Vente Spotlight 2 pour 3.00
OREILLERS REMBOURRES MOUSSE de plastique. Rayonne matelassée en blanc, rose ou bleu. Env. 16" x 24".

COUVRE-LITS !
Prix de la Vente Spotlight
env. 80" x 100" 2.79 chacun
env. 70" x 90" 2.29 chacun
Lit simple et lit double. Coton tissé, dessins écossais. Tons dominants de rouge, bleu, vert, jaune.

SPÉCIAL DE L'HEURE D'OUVERTURE
COTONNADES IMPRIMEES "TEX-MADE" ! NOUVEAUTES ! Exquise variété en couleurs printanières. Env. 36" de large. Pour robes, tabliers, vêtements d'enfants, etc. Spécial de l'heure d'ouverture, mardi, la verge .29

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES, S.V.P., SUR CET ARTICLE (933)

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



Bienvenue aux championnes



PARTICIPANT AU

CHAMPIONNAT DOMINION SILVER DE CURLING 1961

COMMANDITÉ PAR

DOMINION STORES

Equipes concurrentes

GAGNANTES DE ZONE

Zone no 1
VILLE MONT-ROYAL
Chef d'équipe Mme Helena ELLYETT
TROISIEME Mme Annabelle MACDONALD
DEUXIEME Mme France ABOUD
PREMIERE Mme Margaret LAVERY

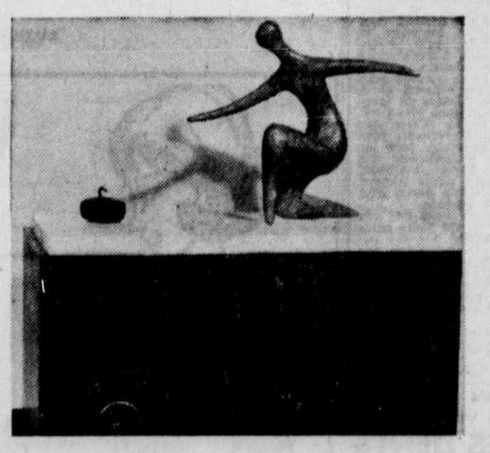
Zone no 2
HUDSON
Chef d'équipe Mme Marion WILSON
TROISIEME Mme Joyce MELKMAN
DEUXIEME Mme Dorothy CROMBIE
PREMIERE Mme Margaret DAWSON

Zone no 3
SHERBROOKE
Chef d'équipe Mme Florence HOLTHAM
TROISIEME Mme Maude McPHERSON
DEUXIEME Mme Eve LAFLAMME
PREMIERE Mme Jean SMITH

Zone no 4
TROIS-RIVIERES
Chef d'équipe Mme Alice BILLINGS
TROISIEME Mme Brigitte LAMONTAGNE
DEUXIEME Mme Luce HETU
PREMIERE Mme Suzanne VEILLEUX



Mme Hazel Watt, (à gauche) Présidente de l'Association Canadienne de Curling pour les dames et M. T. G. McCormack, Président de Dominion Stores, félicitent l'artiste canadienne de réputation nationale Mlle Sylvia Daoust lors du dévoilement du trophée Dominion "Diamond D". Mlle Daoust exécuta cette oeuvre artistique en bronze antique sur marbre blanc, montée sur une base en noyer riche, comme symbole de curling chez les dames. Cette sculpture unique est un exemple des trois grandes phases différentes de notre vie canadienne, les sports, les arts et les affaires qui sont représentées par un symbole réaliste très joli et de caractère vraiment canadien.



Le joli trophée Dominion "Diamond D", emblème du championnat de curling des dames au Canada, sera disputé à Ottawa, du 27 février au 3 mars par une équipe de chacune des dix provinces du Canada. Les éliminatoires provinciales commençant aujourd'hui servent à choisir l'équipe gagnante qui représentera la province dans les championnats Dominion "Diamond D" à Ottawa. Ces championnats "Dominion Silver" et "Diamond D" sont commandités à travers le Canada par les magasins Dominion.

Trafiquant de narcotiques pris par un stratagème...

L'hon. juge Wilfrid Lazure, de la Cour du banc de la reine, aux Assises, a imposé deux peines consécutives de trois ans chacune à Doris Tétreault, 26 ans, 600, rue Leclaire, dans une affaire de narcotiques.

Puis dans une affaire de vol dans une pharmacie, le juge Marc-André Blain, siégeant en Cour des sessions de la paix, lui a décerné une nouvelle sentence de trois ans, celle-ci concurrente avec les deux autres.

Tétreault s'était reconnu coupable devant le juge Lazure à une accusation de possession de narcotiques et de trafic de stupéfiants.

Me Jean Miguelon, C.R., avocat de la poursuite dans ces deux causes, avait soumis au tribunal que Tétreault avait été appréhendé par des agents de la gendarmerie royale (RCMP), en novembre dernier, près d'un endroit, un champ plus précisément, de l'est de la ville, où il avait caché de l'héroïne, plusieurs capsules.

Ce qu'il ne savait pas toutefois, les stupéfiants avaient été enlevés de la cache . . . et la police y avait placé une certaine poudre blanche qui devenait verte au contact des rayons d'une certaine lampe.

Or, de la poudre identique fut trouvée sur les doigts de Tétreault qui, à ce moment, était en liberté sous cautionnement dans une autre cause de possession d'héroïne. Le vol commis dans la pharmacie l'avait été en septembre, place Garland, à Snowdon. Des parfums, des caméras et autres articles d'une valeur globale de $750 y avaient été subtilisés.

Cinq ans à un récidiviste

Une peine de cinq ans de pénitencier a été imposée, vendredi, par le juge Armand Cloutier, à un récidiviste.

Paul Patrick Martin, 23 ans, 5991, rue Daragon, s'était reconnu coupable, il y a quelques jours, de tentative de vol avec effraction, accompagnée de voies de fait graves.

Le 7 juillet dernier, au cours de la nuit, il avait fait irruption dans le logis de Mme Gérard Presseau, au 1192, rue Saint-Antoine, mais ayant été dérangé, il n'avait pu rien voler.

En quittant les lieux, il avait cependant frappé Mme Presseau au front avec une lampe de poche.

Accusé de hold-up

Un septième individu a comparu, vendredi, devant le juge Jean Tellier, en rapport avec un vol à main armée de $12,900 commis à la banque Royale du Canada, 1900, rue Wellington, le 15 septembre dernier.

Claude Jodoin, 32 ans, confiné présentement au pénitencier pour d'autres crimes, a choisi un procès devant jury et son enquête préliminaire a été fixée au 17 courant.

Les six autres inculpés sont toujours devant les tribunaux.

Réverbères trop élevés, causes d'accidents sur le boul. Métropolitain

Une des causes des accidents le long du parapet de la voie élevée du boulevard Métropolitain résiderait, semble-t-il, dans la hauteur trop élevée des réverbères des voies locales, plus bas.

De fait, le soir, la lumière de ces réverbères a également pour effet d'aveugler les automobilistes qui circulent sur la voie rapide élevée.

La ville de Montréal a justement l'intention d'abaisser prochainement la hauteur de ses réverbères le long des voies locales du boulevard.

Vendredi après-midi, la Corporation de Montréal métropolitain a décidé de suspendre toute décision relative à la recommandation de certains ingénieurs de construire un parapet supplémentaire en ciment, d'une hauteur de 18 pouces. Ces travaux seraient estimés à $1,052,640. On projetait même de demander aux ingénieurs de la Corporation de préparer tous les détails nécessaires en vue d'une demande de soumissions publiques pour l'exécution de ces travaux. Mais toute décision a été suspendue à la suggestion du président, M. Roland Chagnon. Ce dernier a déclaré que les ingénieurs étudient une nouvelle formule qui serait plus efficace que celle de la construction d'un parapet supplémentaire en ciment d'une hauteur de 18 pouces.

Selon nos informateurs, cette nouvelle formule comporterait, entre autres correctifs, l'abaissement des réverbères des voies locales.

EATON met en vedette...

L'Éclat de l'Acier Inoxydable



ACHETEZ DES USTENSILES QUI VOUS FERONT HONNEUR PENDANT DES ANNEES!

Une fois de plus, Eaton présente "L'éclat de l'acier inoxydable". D'un littoral à l'autre, la compagnie Eaton présente des articles en acier inoxydable, les merveilles des années passées ainsi que les nouveautés, les uns plus éclatants que les autres!

VISITEZ "LE CENTRE DE L'ACIER INOXYDABLE" AU 5e ETAGE CHEZ EATON.

Une exposition spéciale de coutellerie, d'ustensiles de cuisine et de petits appareils électriques ménagers qui vous montreront tout ce qui a été réalisé avec l'acier inoxydable.

Il y a aussi quelques expositions particulières aux rayons suivants :

LA COUTELLERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE.
LES ARTICLES DE MAISON, AU QUATRIEME.
APPAREILS ELECTRIQUES MENAGERS, AU QUATRIEME.
EVIERS (PLOMBERIE), AU CINQUIEME.

"L'éclat de l'acier inoxydable" est mis en relief dans la vitrine formant le coin du magasin Eaton à l'angle des rues Ste-Catherine et Victoria.



LEGUMIER DE FRANCE — 44.00 — 4.74 par mois (10 mensualités) — Fini brillant, avec un dessin de perle aux rebords. Env. 9" de diamètre, manches type anneau, plus un sur le couvercle.

SEAU A CHAMPAGNE — 40.00 — 4.30 par mois (10 mensualités) — De France. Hautement poli. Dessin de perle aux rebords. Env. 7½" de haut, 2 poignées type anneau.

VALET SILENCIEUX — 12.50 — Du Danemark. Pour vider les cendriers etc. Levier et manche en teck. Env. 5½" de diam.

ENSEMBLE 6 PERSONNES — 23.98 — 2.59 par mois (10 mensualités) — Fabrication canadienne par International. 6 couteaux, fourchettes, cuillers à dessert et cuillers à thé. 24 pièces.

COMPOSEZ VI. 2-9211

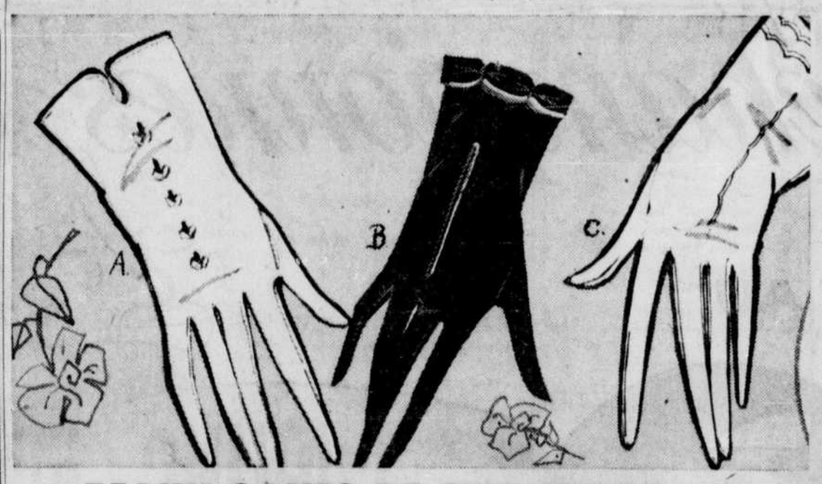
RAYON 515, AU REZ-DE-CHAUSSEE

UN CHOIX D'USTENSILES DE CUISINE 3 EPAISSEURS "REVERE" EN ACIER INOXYDABLE

Un solide noyau de cuivre entre deux couches d'acier inoxydables! Cette construction à 3 épaisseurs apporte davantage d'économies. Boutons et poignées bakélite.

A) POELON 8" à couvercle. 13.95
POELON 10" à couvercle. 17.95
B) CASSEROLE 1 pinte à couvercle. 9.95
CASSEROLE 3 pintes à couvercle. 13.95
CASSEROLE 3 pintes à couvercle. 14.95
C) PERCOLATEUR 8 tasses, bouton de verre. 18.95
D) POELON à couvercle pour poulet. 18.95
E) BAIN-MARIE 2 pintes. 19.95
F) CASSEROLE 5 pintes à couvercle. 19.95
G) BOUILLOIRE A THE, 3 pintes. 10.95
G) BOUILLOIRE A THE, 2 pintes. 9.95
H) POT-AU-FEU, 5 pintes. 21.95

RAYON 254, AU QUATRIEME



BEAUX GANTS DE CUIR IMPORTES

Un achat spécial Eaton nous permettant de vous offrir ces marchandises bien au-dessous du prix habituel!

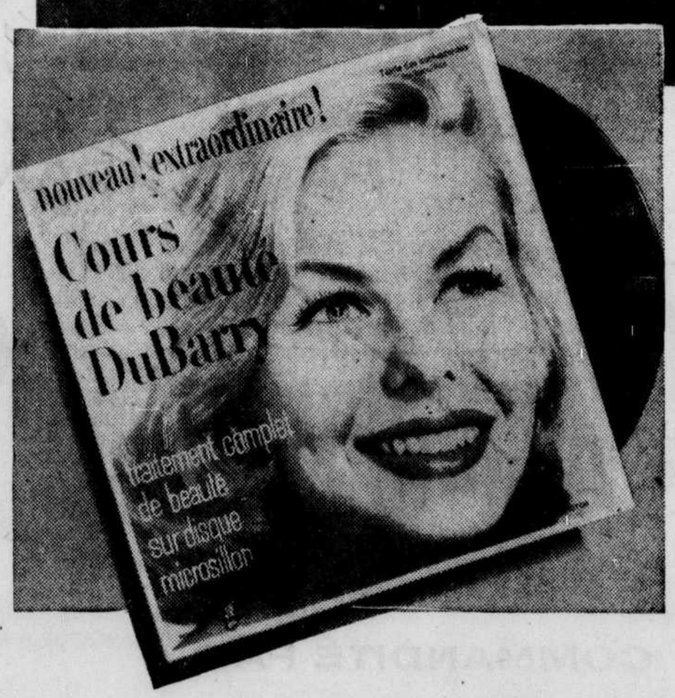
Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

De très beaux gants. 3 modèles seulement sont représentés. Des courts, des modèles à 4 boutons et des modèles à 6 boutons. Des gants de la haute mode pour le printemps. Noir, beige, brun, blanc, rose, bleu marine et d'autres. Pointures 6 à 7½.

SPECIAL MARDI 4.49

RAYON 202, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Dubarry résoud vos problèmes de beauté dans votre maison!



Offre spéciale du fabricant

Après chaque achat d'un produit de Dubarry de 5.00 vous recevrez un cours de beauté Dubarry pour votre peau sur disque.

Voici une façon unique et remarquable d'apprendre comment soigner votre épiderme. Vous pourrez ainsi adopter votre propre routine convenant à votre type d'épiderme! Désormais, demeurez chez vous et suivez les cours d'une autorité mondiale . . . Dubarry en jouant votre phono.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 212, AU REZ-DE-CHAUSSEE



POUR FAVEUR OBTENUE

Recommandée par W. Lepage

Prière à saint Jude

O saint Jude, mon très puissant avocat, me voici humblement prosterné à vos pieds pour vous exposer mes besoins spirituels et corporels.

Daignez jeter sur moi un de vos regards de bonté. Comme votre coeur est spécialement porté à venir en aide aux âmes affligées, je ne puis douter que vous ne pensiez à moi avec des sentiments d'une miséricordieuse tendresse.

Aussi, encouragé par les grandes grâces que vous avez coutume d'obtenir aux âmes les plus nécessiteuses, je me présente aux pieds du trône de votre gloire pour vous faire connaître tel ou tel besoin que j'éprouve. Ah! daignez vous interposer entre le Seigneur et moi, et obtenez-moi qu'il veuille bien donner à mon pauvre coeur telle ou telle consolation.

En raison de votre parenté avec Notre-Seigneur Jésus-Christ et à cause des grands mérites de votre laborieux apostolat, vous vous trouvez plus près de la source des grâces, et, par conséquent, plus capable de les recevoir, pour les distribuer aux malheureux qui vous invoquent. Aussi est-il inouï que ceux qui sont venus frapper à la porte de votre coeur s'en soient retournés exaucés.

Je mets donc en vous une entière confiance et, de votre côté, laissez-vous attendrir par ma pénible situation. Consolez-moi, délivrez-moi de mes peines, afin que, étant plus libre pour servir Dieu et l'aimer en cette vie, je puisse être un jour admis aux joies éternelles de la vie future.

Ainsi soit-il.



Vente! Culottes et camisoles!

Rég. 1.39 — Spécial mardi .79

Un solde de fin de série vous permet d'économiser! CAMISOLE . . . modèle à épaules montantes, bords des bretelles à picot, taille côtelée.

CULOTTE . . . jambes à revers côtelé, taille élastique. Blanc seulement. Tailles moyenne et grande. Achetez-en plusieurs ensembles pour le printemps.

Service des commandes téléphoniques

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 209, AU QUATRIEME

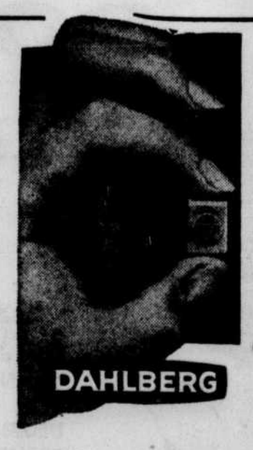
THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Grandeur nature

Regardez la comparaison établie!

C'EST TOUT L'APPAREIL
● Sans cordon ● Sans tube
● Sans écouteur

Poids moins de ¼ d'oz. L'appareil auditif attrayant MIRACLE EAR III qui aide à vaincre la surdité.



LE PLUS PETIT APPAREIL AUDITIF CHEZ EATON

Si vous avez des troubles auditifs. Si vous perdez des bribes de conversation, renseignez-vous chez EATON sur le MIRACLE EAR III.
Tenez compte de cette comparaison! C'est tout ce qu'il vous faut! LE MIRACLE EAR III est l'appareil tout désigné dans la surdité à conduction nerveuse.
LE MIRACLE EAR III offre ces avantages : PAS DE CORDON cause de bruissements — PAS DE TUBE disgracieux
PAS D'ECOUTEUR inconfortable — EXTREME LEGERETE : Poids moyen de ¼ d'oz.

COMPOSEZ VI. 2-9331, local 719

● Consultations privées ● Spécialistes-consultants agréés ● Facilités totales d'examen
● Réparation d'appareils de la plupart des marques ● Cordons et piles pour tous genres d'appareils.

CENTRE DES APPAREILS AUDITIFS (RAYON 421), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. à 5 h. 30 tous les jours, samedi inclus. VENDREDI: de 9 h. du matin à 9 h. du soir.

ANNONCE

Obtenez plus de confort de vos

FAUSSES DENTS

Voici une méthode agréable d'éviter les embarras des fausses dents qui tombent. Saupoudrez vos dentiers, celui du haut et celui du bas avec FASTEETH, une poudre améliorée : ils tiendront plus fermement et vous assureront plus de confort! Pas de sensation de goût gommeux ou pâteux. C'est une poudre alcaline (non acide). Pas de goût âcre. Enraie l'haleine "d'odeur de dentier". Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui dans n'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques.

RHUMES
Arrêtez-les Vite pour 45c
EN VENTE PARTOUT
BUCKLEY'S CINNAMATED CAPSULES
POURQUOI PRENDRE UNE CHANCE ET PAYER PLUS CHER
"SOYEZ SUR — ACHETEZ BUCKLEY"
WB-1 F

Importante nomination à l'Unesco

L'UNESCO qui compte parmi son personnel des compétences de plusieurs nationalités s'enrichira, dès le 26 février, d'un jeune Canadien de langue française, à la fois poète, écrivain, bibliothécaire, en la personne de M. Georges Cartier qui sera chargé à titre permanent de la distribution au département de l'information, à l'UNESCO.

Cette section dite "Department of Mass Communication" touche de très près tous les médiums d'information par lesquels l'UNESCO s'adresse aux nations : la presse parlée et écrite, la télévision, le film, etc.

Né à l'Assomption en avril 1929, M. Cartier a fréquenté le Collège de l'Assomption où il obtenait son B.A. en 1948. Inscrit à l'Université de Montréal il devait obtenir son baccalauréat en bibliothéconomie et bibliographie en 1952 et un doctorat ès Lettres en 1955. Inscrit au Collège de France (Paris) il suivit de 1956 à 1957 un cours d'esthétique de René Huyghe.



M. GEORGES CARTIER

Cinq années de services à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, bureau des bibliothèques scolaires, devaient l'amener en 1957 au Collège Ste-Marie, à la direction de la bibliothèque du personnel et des élèves.

Secrétaire-trésorier du Canadian Library Association (1959-1960) ; vice-président de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (1960-1961), M. Cartier devait également présider le comité de publicité à la 2e Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, tenue à Montréal du 20 au 30 août dernier.

Nous lui connaissons de plus plusieurs publications dont Hymnes-Isabelle, publié à Montréal en 1954 ; La mort à vivre, publié à Malines (Belgique) en 1955 et qui lui mérita le Prix Interfrance 1955 ; Laves et neiges, publié à Montréal en 1954 et de nombreuses autres.

Mentionnons toutefois qu'une bourse du Conseil des Arts lui a été accordée pour achever une bio-bibliographie de Saint-Denys Garneau.

Collaborateur assidu au journal Le Devoir, aux Cahiers de la Nouvelle-France, et à Liberté 60, M. Cartier a écrit les textes d'un grand nombre d'émissions radiophoniques telles Hommes illustres ; Naissance du poème; Chacun sa vérité, et Nouveautés dramatiques.

Mme Cartier, professeur et collaboratrice à Radio-Canada, ainsi que son fils accompagneront M. Cartier à Paris.

SOULAGEMENT DE LA TOUX ET DU CATARRHE DUS AUX RHUMES

MEGGEZONES — FOR THE RELIEF OF 50 COUGHS AND CATARRH DUE TO COLDS

ANNONCE

Des couvertures vraiment propres

C'est ce que vous obtenez quand vous les lavez avec ZERO, le savon spécialement conçu pour nettoyer les lainages sans les feutrer ni les rétrécir. ZERO rend vos précieuses couvertures plus douces, plus légères et réellement propres. Il se dissout dans l'eau froide ou tiède, jamais chaude, et extirpe la saleté sans frottage. Un lavage au ZERO est bien plus efficace qu'un nettoyage à sec et quelle importante économie vous pouvez ainsi réaliser. Faites vite provision de ZERO dans son nouvel emballage orné d'un grand "Z" rouge.

ANNONCE

Maigrissez tout en mangeant trois repas par jour

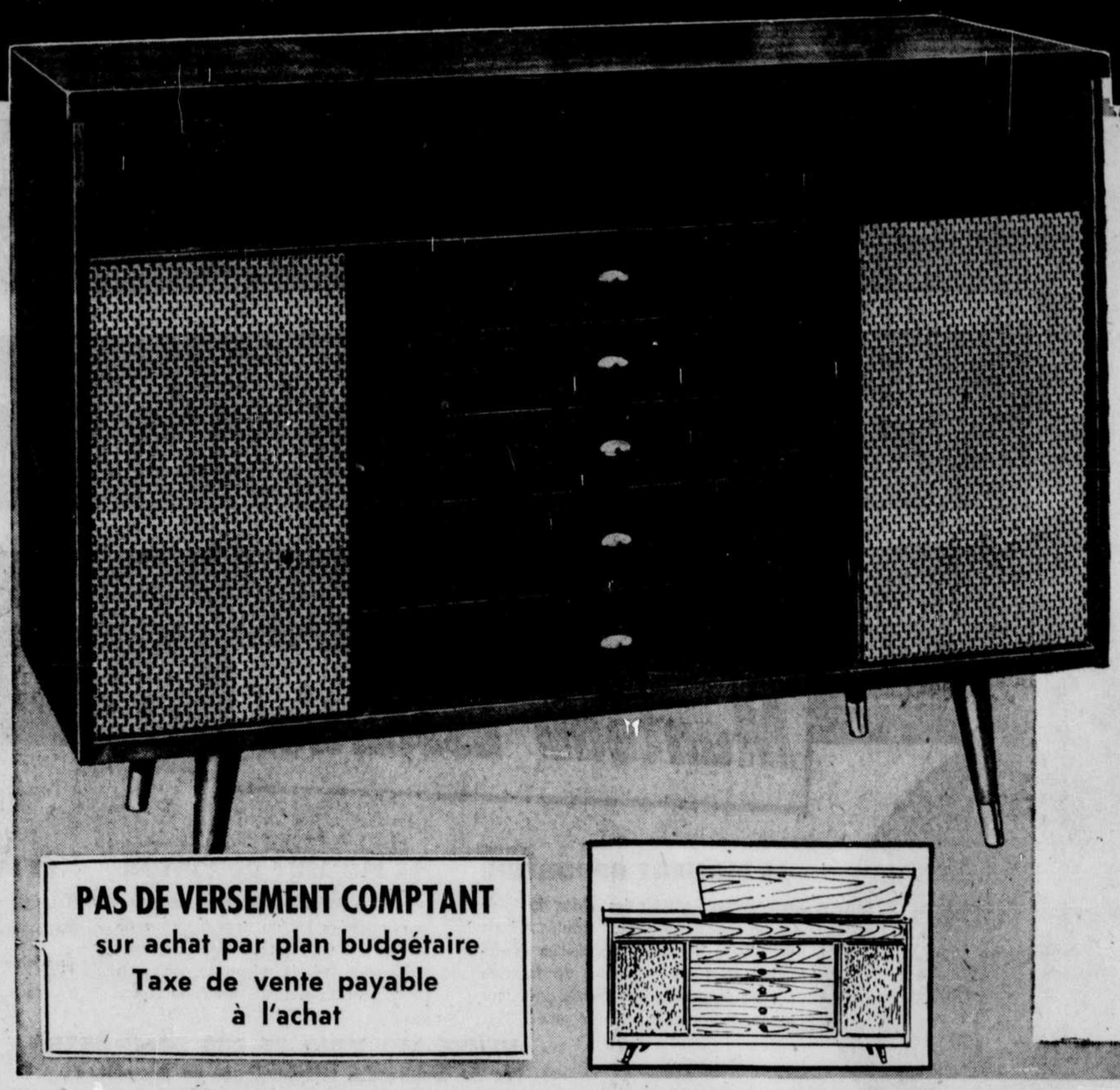
PORT-ARTHUR, ONT. "Mon docteur m'avait conseillé de maigrir, mais cela m'était très difficile. J'ai entendu parler du Plan Naran, et je suis enchantée du résultat. J'ai perdu du poids facilement, sans avoir à me priver de nourriture. Et je me sens tellement mieux depuis que j'ai perdu du poids. J'espère que les personnes trop grosses essaieront le Plan Naran. Je suis persuadée qu'elles en seront aussi satisfaites que moi." Mme M. Laughran, Port-Arthur.

Se priver de nourriture peut être aussi néfaste à la santé qu'être trop gros. Vous pouvez maigrir sans danger et d'une façon raisonnable, et manger trois repas par jour tout en perdant du poids. Si vous voulez maigrir facilement et raisonnablement, allez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran.

Chez EATON : une des meilleures offres de la saison!

RADIO-PHONO STÉRÉO PHILCO

Ordinairement 299.95



PAS DE VERSEMENT COMPTANT
sur achat par plan budgétaire
Taxe de vente payable à l'achat

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

249.95

12.13 PAR MOIS 24 MENSUALITES

MODELE DELUXE '61 JOUANT DISQUES LJ ET STEREO AVEC RADIO AM.

EATON et Philco vous offre cet attrayant meuble Philco stéréo 1961 qui comporte des avantages vraiment exceptionnels pour ce bas prix de Vente Semestrielle. Vous serez fiers de posséder un tel appareil.

- Radio AM, 9 lampes en plus de 2 rectificateurs aux silicones.
- Deux haut-parleurs coaxiaux coniques de 8".
- Changeur de disques automatiques Garrard 209.
- Support fourni pour haut-parleurs extérieurs.
- Environ 16½" x 42" x 32".
- Ebénisteries bois massif avec placages acajou ou noyer.

Modèle 1731

PAS DE VERSEMENT COMPTANT
TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT
COMPOSEZ VI. 2-9331, LOCAL 274
FOYER DE LA MUSIQUE (RAYON 260), AU CINQUIEME

C'est chez EATON que vous trouverez le meilleur choix!

L'OFFRE DE LA SAISON EN DISQUES RCA VICTOR

3 DISQUES POUR LE PRIX DE 2

Magasinez en personne ou par téléphone !
COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques.

Achetez à votre choix, 2 disques RCA VICTOR microsillon ou stéréo qui se vendent 3.98 ou plus, et recevez un disque additionnel de même prix, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.

Foyer de la musique (rayon 560), au cinquième chez EATON

Clients de la banlieue : utilisez les lignes directes EATON, sans frais pour vous.

Clients de l'extérieur : écrivez au Service d'Achats EATON à Montréal.

GRANDE OFFRE DE DISQUES POUR TOUS LES GOÛTS!

Tous les disques courants RCA VICTOR sont incorporés dans cette offre spéciale. Ceci n'est qu'une liste partielle, mais tous peuvent être commandés par l'intermédiaire d'EATON.

MUSIQUE CLASSIQUE

Boston Tea Party. Fiedler Boston Pops Orch.
Mon. LM 2213 $4.98 — Stereo LSC 2213 $5.98

Tchaikovsky Piano Concerto No. 1. Van Cliburn.
Mon. LM-2252 $4.98 — Stereo LSC-2252 $5.98

Gaité Parisienne (Offenbach). Khatchaturian, Gayne Ballet. Fiedler Boston Pops Orch.
Mon. LM-2267 $4.98 — Stereo LSC-2267 $5.98

Stephen Foster Song Book. Robert Shaw Chorale Soloist.
Mon. LM-2295 $4.98 — Stereo LSC-2295 $5.98

Venice-Solti of the Royal Operahouse Covent Garden. La Traviata, Dance of the Hours, etc.
Mon. LM-2313 $4.98 — Stereo LSC-2313 $5.98

Haydn Surprise Symphony No. 101. Haydn Clock, Monteux Vienna Philharmonic Orch.
Mon. LM-2394 $4.98 — Stereo LSC-2394 $5.98

A Chorus of Love. From the men of the Robert Shaw Chorale.
Mon. LM-2402 $4.98 — Stereo LSC-2402 $5.98

Opera. Richard Verreau, Tenor.
Mon. LM-2458 $4.98 — Stereo LSC-2458 $5.98

Concerto for Guitar and Strings. Julian Bream.
Mon. LM-2487 $4.98 — Stereo LSC 2487 $5.98

Mario Lanza Sings Enrico Caruso Favorites.
Mon. LM-2393 $4.98 — Stereo LSC-2393 $5.98

Serenade. Richard Verreau.
Mon. LM-2502 $4.98 — Stereo LSC-2502 $5.98

Sibelius Violin Concerto in D Minor op. 47. Heifetz, Hendel, Chicago Symp. Orch.
Mon. LM-2435 $4.98 — Stereo LSC-2435 $5.98

Verdi — La Traviata (complet, 2 disques). Albanese, Peerce, Merrill, Toscanini NBC Symp. Orch.
Mon. LM-6003 $9.98

Puccini — La Bohême (complet, 2 disques). Albanese, Peerce, Toscanini, NBC Symphony Orch.
Mon. LM-6006 $9.98

Beethoven Symp. No. 9 in D Minor. (2 disques "Choral") Farrell, Peerce, Shaw Chorale, Toscanini NBC Symp. Orch.
Mon. LM-6009 $9.98

Forrester/Munch — Boston Symphony
Mon. LM-2371 $4.98 — Stereo LSC-2371 $5.98

Bizet Carmen for Orchestra. Morton Gould an Orch.
Mon. LM-2437 $4.98 — STEREO LSC-2437 $5.98

Arthur Murray's Music for Dancers Cha-Cha
Mon. LMP-2161 $3.98 — Stereo LSP-2161 $4.98

Melanchrino Strings. Lisbon at Twilight, April in Portugal etc.
Mon. LPM-1762 $3.98 — Stereo LSP-1762 $4.98

Jeannette Macdonald and Nelson Eddie Favourites
Mon. LPM-1738 $3.98 — Stereo LSP-1738 $4.98

Jan Peerce in Las Vegas
Mon. LPM-1709 $3.98 — Stereo LSP-1709 $4.98

BROADWAY — TELEVISION CINEMA
Enregistrement d'origine

The Desert Song. Mario Lanza.
Mon. LM-2440 $4.98 — Stereo LSC-2440 $5.98

The Student Prince. Mario Lanza.
Mon. LM-2339 $4.98 — Stereo LSC-2339 $5.98

South Pacific. Original Soundtrack.
Mon. LOC-1032 $4.98 — Stereo LSO-1032 $5.98

MUSIQUE FOLKLORIQUE

Harry Belafonte at Carnegie Hall.
Mon. LOC-6006 $9.98 - Stereo LSO-6006 $11.98

Belafonte Returns to Carnegie Hall. Avec Odetta et Miriam Makeba.
Mon. LOC-6007 $9.98 - Stereo LSO-6007 $11.98

African Folk Songs. Miriam Makeba.
Mon. LPM-2267 $3.98 — Stereo LSP-2267 $4.98

Harry Belafonte Sings of The Caribbean.
Mon. LPM-1505 $3.98

Calypso. Harry Belafonte. — Mon. LPM-1248 $3.98

MUSIQUE DE DANSE

The Kingdom of Swing. Benny Goodman.
Mon. LPM-2247 $3.98

Dance Anyone. The New Glen Miller Orch.
Mon. LPM-2193 $3.98 — Stereo LSP-2193 $4.98

Hugo Winterhalter Goes Gypsy.
Mon. LPM-2167 $3.98 — Stereo LSP-2167 $4.98

Arthur Murray's Music for Dancing. Mambo, Rumba, Samba, Cha Cha, Tango, Merengue, Waltz.
Mon. LPM-2152 $3.98 — Stereo LSP-2152 $4.98

Big Hits By Perez Prado. Cha Cha.
Mon. LPM-2104 $3.98 — Stereo LSP-2104 $4.98

Having A Ball with the Three Suns.
Mon. LPM-1734 $3.98 — Stereo LSP-1734 $4.98

The Glen Miller Story. Original Glen Miller Orch.
Mon. LPM-1192 $3.98

POUR TOUS LES GOUTS

For the Young at Heart. Perry Como.
Mon. LPM-2343 $3.98 — Stereo LSP-2343 $4.98

Chet Atkins' Workshop. Popular Guitar.
Mon. LPM-2232 $3.98 — Stereo LSP-2232 $4.98

Carlos Montoya. Flamengo Guitar
Mon. LPM-2251 $3.98 — Stereo LSP-2251 $4.98

Top of the Mark. Frankie Carle, Pianiste.
Mon. LPM-2233 $3.98 — Stereo LSP-2233 $4.98

Vive la Différence. Marjorie Meinert at the Lowrey Organ.
Mon. LPM-2124 $3.98 — Stereo LSP-2124 $4.98

The Ames Brothers Sing The Best of the Bands.
Mon. LPM-2273 $3.98 — Stereo LSP-2273 $4.98

The Pick of the Country. Various Western Singers.
Mon. LPM-2094 $3.98

ADOLESCENTS

G.I. Blues. Elvis Presley.
Mon. LPM-2256 $3.98 — Stereo LSP-2256 $4.98

The Browns Sing Their Hits.
Mon. LPM-2260 $3.98 — Stereo LSP-2260 $4.98

The Intimate Jim Reeves.
Mon. LPM-2216 $3.98 — Stereo LSP-2216 $4.98

Della Reese By Starlight.
Mon. LPM-2204 $3.98 — Stereo LSP-2204 $4.98

Chet Atkins' Teensville. Popular Guitar.
Mon. LPM-2161 $3.98 — Stereo LSP-2161 $4.98

His Hand in Mine. Elvis Presley.
Mon. LPM-2328 $3.98 — Stereo LSP-2328 $4.98

Circulate. Neil Sedaka.
Mon. LPM-2317 $3.98 — Stereo LSP-2317 $4.98

FRANÇAIS

Serenade. Richard Verreau.
Mon. LM-2502 $4.98 — Stereo LSC-2502 $5.98

Opera. Richard Verreau.
Mon. LM-2458 $4.98 — Stereo LSC-2458 $5.98

L'Inoubliable. Raymond Berthiaume et Les 3 Bars.
Mon. LCP-1031 $3.98 — Stereo LCPS-1031 $4.98

Les Jerolas sont là. LCP-1029 Mon. $3.98

Douze Contes de Tante Lucile. Mon. LCP-1025 $3.98

Les Petits Enfants du Monde. Maman FonFon.
Mon. LCP-1034 $3.98 — Stereo LCPS-1034 $4.98

Succès d'hier et d'aujourd'hui. Jan Roger.
Mon. LCP-1016 $3.98

BON DE COMMANDE
SERVICE D'ACHATS EATON, MONTREAL, P.Q.

Veuillez m'envoyer les DISQUES RCA VICTOR suivants, tels qu'annoncés dans LA PRESSE du lundi, 13 février 1961. (Cette offre est valable jusqu'au 4 mars 1961).

Quantité	Désignation	Prix
.....	.....	....
.....	.....	....
.....	.....	....
.....	.....	....
.....	.....	....

Nom .....
Adresse .....
Localité .....
☐ Paiement inclus ☐ P.S.L.
☐ CC. No. ☐ DA No.

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

VEUILLEZ VOIR AU VERSO LES AUTRES ANNONCES EATON

EATON

VENTE opportune de FOURRURES

Tout le monde en parle ! Tout le monde l'admire !

LE FESTIVAL DES FLEURS CHEZ EATON

25,000 fleurs naturelles apportant un spectacle d'avant-printemps chez EATON

Des milliers et des milliers de personnes ouvrent les portes du magasin EATON et se retrouvent dans un spectacle printanier féerique. Il n'est pas très difficile de concevoir combien ces fleurs sont admirées et aimées par la plupart ! Rendez-vous compte vous-mêmes de cette magnificence.

L'exposition se continue jusqu'à jeudi le 14 février.

Ce Festival des Fleurs chez EATON a été rendu possible par la coopération de l'Association des Fleuristes de Montréal. Plusieurs de ces fleurs ont été expédiées par la voie des airs, une courtoisie d'AIR FRANCE, K.L.M., B.O.A.C., AIR CANADA, C.P.A.

VOYEZ le JOURNAL DE DEMAIN, MARDI, POUR UN GRAND JOUR DE VENTES SPOTLIGHT DE TENTURES, RIDEAUX ET DE ROBES ET PEIGNOIRS POUR DAMES !

AUX 6e et 4e ETAGES
Des nombreuses occasions profitables et opportunes vous sont offertes. A vous d'en profiter.

1/3 de RABAIS sur le PRIX HABITUEL



PAS DE VERSEMENT COMPTANT
SUR ACHATS PAR PLAN BUDGÉTAIRE
Taxe de vente payable à l'achat

L'immuable Garantie Eaton:
"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

Ce fut Opportun pour EATON d'effectuer cet achat spécial des plus avantageux

Il est Opportun pour VOUS d'économiser maintenant sur l'achat d'un manteau de fourrure

L'expérience a démontré, cette année, qu'un manteau de fourrure est le Manteau Essentiel pour l'hiver à Montréal

LE MOMENT OPPORTUN
pour Eaton d'acheter des soldes de fin de saison chez des fourreurs réputés afin de vous faire bénéficier de réelles économies ! Tous ces manteaux de fourrure ont été soigneusement choisis pour leur coupe, leur qualité et leur prix !

LE MOMENT OPPORTUN
pour vous de bénéficier de ces importantes économies sur un manteau long de fourrure — un manteau que vous porterez pour finir la saison et que vous aurez pour les premiers froids de l'hiver prochain.

LE MANTEAU ESSENTIEL
aux points de vue de son élégance, de sa coupe, de son confort. Dans cette importante collection se trouvent des fourrures aussi pratiques que luxueuses.

VENEZ LES VOIR ET LES COMPARER !
Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p. !

QUANTITE	ORD.	SPECIAL
MOUTON DE PERSE TEINT NOIR		
6 manteaux de mouton de Perse teint noir	349.00	232.00
34 manteaux de mouton de Perse teint noir	459.00	306.00
20 manteaux de mouton de Perse teint noir	595.00	395.00
12 manteaux de mouton de Perse teint noir	399.00	266.00
3 manteaux de mouton de Perse teint noir	695.00	460.00
13 manteaux de mouton de Perse teint noir	495.00	330.00
MOUTON DE PERSE TEINT BRUN		
4 manteaux de mouton de Perse teint brun	495.00	330.00
1 manteau de mouton de Perse teint brun	795.00	530.00
5 manteaux de mouton de Perse teint brun	595.00	395.00
3 manteaux de mouton de Perse teint brun	459.00	306.00
MOUTON DE PERSE GRIS		
8 manteaux de mouton de Perse gris	495.00	330.00
11 manteaux de mouton de Perse gris	399.00	266.00
10 manteaux de mouton de Perse gris	459.00	306.00
9 manteaux de mouton de Perse gris	595.00	395.00
3 manteaux de mouton de Perse gris	795.00	530.00
10 manteaux de mouton de Perse gris	695.00	460.00
HUDSON SEAL (TEINT)		
4 manteaux Hudson Seal (teint)	495.00	330.00
1 manteau Hudson Seal (teint)	459.00	306.00
1 manteau Hudson Seal (teint)	399.00	266.00

QUANTITE	ORD.	SPECIAL
CASTOR		
1 manteau de castor bleu (teint)	695.00	460.00
1 manteau de castor huître (teint)	995.00	660.00
4 manteaux de castor brun (teint)	695.00	460.00
2 manteaux de castor naturel	695.00	460.00
4 manteaux de castor naturel	1,195.00	795.00
10 manteaux de castor naturel	995.00	660.00
4 manteaux de castor naturel	495.00	330.00
AUTRES MANTEAUX DE FOURRURE		
1 manteau de chat sauvage rasé	695.00	460.00
9 manteaux de chat sauvage rasé	595.00	395.00
15 manteaux de rat musqué, peaux descendues (teint)	495.00	330.00
7 manteaux de rat musqué, peaux descendues	459.00	306.00
1 manteau de nutria naturel	995.00	660.00
34 manteaux de dos de rat musqué (teint)	349.00	232.00
5 manteaux de rat musqué rasé (brun)	349.00	232.00
1 manteau de rat musqué rasé (teint brun)	399.00	266.00
2 manteaux de loutre	995.00	660.00
1 manteau de Cape Seal (teint)	895.00	595.00
3 manteaux de Cape Seal (teint)	995.00	660.00
1 manteau de Seal d'Uruguay (teint Matara)	1,195.00	795.00
MANTEAUX DE VISON		
3 manteaux Vison pastel	2,995.00	1,995.00
2 manteaux Vison pastel	3,500.00	2,300.00
1 manteau Vison pastel aurore	4,000.00	2,600.00
1 manteau Vison Lutetia	2,995.00	1,995.00
1 manteau Vison saphir	3,500.00	2,300.00

RAYON DE LA FOURRURE (248), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

CAHIER No 2
77e ANNEE — No 102
QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN
LA PRESSE
MONTREAL, LUNDI 13 FEVRIER 1961
MAURICIE CANTONS DE L'EST
PAGES 23-42

Québec



LA PARADE DU CARNAVAL — Une foule estimée à 300,000 personnes s'est massée, samedi soir, le long du parcours du grand défilé de nuit du Carnaval d'Hiver annuel dans la Vieille Capitale. Quelque 40 chars allégoriques, tous illuminés, et autant de groupements, faisaient partie de la parade. Le photographe a croqué sur le vif la reine Barbara Ann 1ère, le Bonhomme Carnaval, l'une des nombreuses majorettes et un jeune Indien.

FAITS ET GESTES DE NOTRE ADMINISTRATION PUBLIQUE

Faveur du conseil à Jos. Matte mais... par personne interposée?

par Jacques Keable

QUEBEC. — Il est bon qu'un père de famille qui en a les moyens procure à ses descendants et à leurs amis un coin de plein air, au moins pour les mois d'été, près d'un lac, fût-il le lac St-Charles, loin des fumées chaudes et collantes de la ville enfiévrée. M. Jos Matte, échevin, a réfléchi de cette façon lorsqu'il s'est construit un chalet, au lac St-Charles.

Il eût été vu d'un mauvais oeil que l'échevin Matte demande lui-même à ses collègues que la ville lui rétrocède le droit de passage sur la lisière de terrain qui lui permettrait de se rendre de sa propriété jusqu'au lac.

Pour arriver à ses fins, il convainquit la veuve Mme J. B. Talbot d'écrire à la ville, au lendemain de la vente, pour demander le droit de passage. Mme Talbot écrivit donc en déclarant qu'elle "devait vendre sa terre", et qu'il lui fallait obtenir le droit de passage, pour satisfaire l'acheteur en vue. L'acheteur, effectivement, n'était plus "en vue", mais "passé", puisque la lettre est datée du 30 août 1952, le lendemain de la vente du terrain à M. Matte. Au conseil de ville, plus tard, M. Matte n'a pas bronché. Il n'a éclairé personne. La transaction s'est faite.

L'histoire

M. Jean-Baptiste Talbot possédait, au lac St-Charles, deux terrains répondant aux numéros de cadastre 1450 et 1451, paroisse St-Ambroise de la Jeune-Lorette. En 1931, la ville, dans l'espoir de faire monter le niveau du lac, décida d'acheter une lisière de tous les terrains sis autour du lac. M. Talbot vendit donc à la municipalité à ce moment, une lisière de terrain. Prix: $500. "Cette somme, est-il écrit dans le contrat en date du 21 octobre 1931, comprend tous dommages, y compris les droits de lac du vendeur que ce dernier cède purement et simplement à la cité."

Quelque temps après, M. Talbot décède. Mme Talbot devient propriétaire, par succession, de toutes les propriétés de son mari. Au nombre de ces propriétés, se trouvaient les deux terrains du lac St-Charles, qui étaient utilisés comme ferme.

M. Jos. Matte manifeste alors le désir d'acheter ces terrains. Mme Talbot les lui vend pour la somme de $3,700 moins, évidemment, la lisière qui sépare les terrains en question du lac lui-même. Mme Talbot le sait et M. Matte aussi, sans aucun doute. Cet acte notarié se passe devant le notaire de Labruère Fortier, en date, et cela est important, du 29 août 1952.

Le lendemain, soit le 30 août 1952, Mme Talbot fait parvenir une lettre, très style Matte, à l'ingénieur de la ville, M. Tremblay. Elle écrit alors: "Comme je dois vendre ma terre et que l'acheteur a constaté — sic — que tous les autres riverains du lac St-Charles avaient — sic — conservé le droits de passage pour le lac, il désire obtenir les mêmes droits en achetant..." Or, les dates des contrats prouvent, en noir sur blanc, non seulement que la terre "devait être vendue", mais qu'elle était effectivement vendue à M. Jos. Matte, échevin, qui serait appelé à voter sur cette requête, dans quelques mois.

L'ingénieur R. Tremblay déclare au trésorier, M. Fontaine, que cette requête lui semble justifiée et recommande au comité administratif de suivre es procédures normales.

M. Fontaine amène donc le tout devant le conseil. M. Matte sait que Mme Talbot ne peut pas réclamer ce droit de passage du lac à sa propriété, puisque cette propriété est à son nom et que Mme Talbot n'a plus rien à voir à toute l'affaire. Cette dame, sans le savoir et sans le vouloir sûrement, sert donc d'intermédiaire dans les transactions de M. Matte avec le conseil.

M. Matte, au comité administratif et au conseil, ne bronche pas. La ville accorde à Mme Talbot un droit de passage qui ne peut en aucune façon lui être utile, C'est M. Matte qui réclame, par l'intermédiaire de Mme Talbot.

La ville, en date du 5 février 1953, rétrocède donc gratuitement à Mme Talbot le droit de passage que son mari avait cédé à la ville en 1931. Dans ce contrat, on peut lire textuellement: "... la cité de Québec rétrocède, par les présentes, purement et simplement, à la dite madame Talbot, née Vitaline Talbot, présente et acceptant, tous les droits du lac que feu son époux avait cédés à la cité de Québec... Les dits droits comprenant également le droit de passage en faveur de la dite Mme Talbot... Et ce, pour communiquer de sa propriété au lac St-Charles et vice-versa; les dits droits..."

Cependant, l'échevin Matte, en l'occurrence, a éprouvé certaines difficultés de procédure. Après avoir acheté le terrain d'une veuve, Mme Jean-Baptiste Talbot, il a exprimé le voeu d'obtenir le droit de passage sur une lisière de terrain que feu M. Talbot avait cédée à la ville, en 1931, pour la somme de $500.

Quand le contrat parle d'un droit de communiquer de la propriété de Mme Talbot, n'est-il pas faux? La propriété de Mme Talbot n'avait-elle pas été vendue, par acte notarié, à l'échevin Matte, cinq mois auparavant?

Le même jour, un autre acte notarié; rétrocession des droits de passage de Mme Talbot à M. Jos Matte. La ville n'avait-elle pas cédé ce droit de passage à "la dite Mme Talbot"? Cette dernière pouvait-elle rétrocéder cette lisière de terrain sur lequel elle détenait personnellement des droits, sans le consentement de la ville? Le même jour, 5 février 1953, rétrocession de Mme Talbot à M. Matte. Et dans cet autre contrat, on peut lire: Terrain rétrocédé à M. Matte pour "communiquer de sa propriété"... Décidément, à qui appartenait-elle, cette fameuse propriété? Le même jour, deux personnes se proclament, dans un te notarié, "propriétaire"... à force de chercher, il y en aurait

voir JOS. MATTE en page 25

Ils ont dû payer

L'échevin Gérard Moisan, au représentant de LA PRESSE: "Je peux jurer que des employés de l'hôtel de ville, des policiers et des pompiers sont venus me voir et m'ont assuré qu'ils avaient dû payer certains échevins pour obtenir les emplois qu'ils détiennent actuellement. Ces gens m'ont demandé de respecter leur anonymat, par crainte des représailles. Il faudrait demander la protection de la Cour pour ces gens-là."

En circulation, $7,000, quand...

Il était une fois deux hommes d'affaires de la Vieille Capitale, qui convoitaient un terrain, propriété de la ville... bien au fait des exigences du milieu, ces deux contribuables déposèrent la coquette somme de $7,000 entre les mains d'un important organisateur de la politique municipale pour distribution entre certains échevins favorables.

Mais hélas; ce fut ce moment que l'échevin Médéric Robichaud choisit pour faire sa déclaration sensationnelle sur les pots-de-vin...

Et notre organisateur a rappliqué ventre à terre avec les $7,000, qu'il a remis intégralement aux deux citoyens concernés...

L'histoire ne dit pas si la distribution avait déjà été faite, mais nous savons que la somme d'argent est demeurée près d'un mois 'en circulation", et les discussions concernant la vente de la propriété en cause prenaient une tournure étrangement favorable aux séances du comité administratif...

De Montréal

600 passagers dans le train du Carnaval

Le train du carnaval venant de la région de Montréal est parti de Charlemagne, hier matin, avec au delà de 600 passagers. Les voyageurs ont été reçus à la gare du Palais par le président Maurice D'Amours et de la fanfare du fameux patro Laval. Tout le cortège s'est ensuite rendu par les rues de Québec au Château Frontenac sur la terrasse pour ensuite assister à la course en canots sur le fleuve entre Québec et Lévis. Les joyeux voyageurs qui se rendent à Québec pour la deuxième année consécutive ont déclaré, à leurs quartiers généraux de Cambrai Curling Club qu'ils reviendront encore plus nombreux l'an prochain

Un groupe d'environ 125 qui était à Québec depuis la veille est venu souhaiter la vienvenue au train. Le comité du Carnaval, la reine Barbara Ann Miller et les duchesses ont rendu visite au groupe de banlieue de Montréal, les félicitant pour leur enthousiasme et les invitant pour l'an prochain. Le président de ce comité composé de membres des Chambres de Repentigny - Charlemagne-L'Assomption et L'Epiphanie, M. Roger Cartier, a félicité les autorités du Carnaval de Québec pour ces fêtes qui prennent de l'ampleur d'année en année et qui en font un événement unique en Amérique du Nord.

Dans les hôtels, motels, maisons de chambres, même chose. Une rapide enquête a vite montré que l'on a vu, reçu et servi davantage de gens que par les années passées.

Et l'on ne parle pas de ceux qui sont allés chez des parents, des amis, ni des autres qui ont apporté leurs sandwiches et que l'on a vu se restaurer dans leurs

Voir CARNAVAL en page 34

Une fin de semaine de Carnaval sans précédent dans la Vieille Capitale

QUEBEC. — La dernière fin de semaine du Carnaval d'Hiver de Québec a de loin éclipsé tout ce que l'on a vu dans le passé.

Mieux qu'un succès, ces festivités annuelles ont été coiffées cette année d'une apothéose dont se souviendront avec satisfaction organisateurs, Québecois et participants.

Toute joie, délirante d'enthousiasme, une foule record, comme une vague énorme, a déferlé, samedi et dimanche, sur la Vieille Capitale.

Son cortège de jeunesse, écumant de vitalité, d'entrain et exubérance, apporta au Carnaval un tel coloris qu'on le veut sans précédent. Et c'est incontestable.

Que l'on imagine un peu ce que dégagent, lorsqu'ils peuvent le faire, 200,000 paires de poumons avides d'extériorisation et l'on aura l'image, bien faible encore, de l'intérêt suscité par le défilé de nuit de samedi et par l'unique, l'incomparable course de canots de dimanche.

C'est par dizaines de milliers que les visiteurs, attirés par la renommée de l'événement, sont venus des Etats-Unis, des autres provinces canadiennes et de toutes les régions du Québec.

Trente-six heures durant se sont répercutés sur les murs de la plus vieille ville du pays les rires, les chants, les exclamations d'une foule en liesse, fraternisante.

Le ton avait été donné le 26 janvier. L'amplification n'en est que normale. Toutes les prévisions ont été dépassées.

Accommodations

A la porte des restaurants, samedi et dimanche, c'était la queue. Déjà bondés, ces établissements n'en pouvaient plus lorsque par hasard leur arrivait un plein autobus.

Tard dans la nuit de dimanche, les principales artères présentaient encore une circulation digne des heures d'affluence ordinaire, les jours d'emplettes, ou aux heures de pointe d'une journée comme les autres.

Les à-côtés marquants

QUEBEC. (N.G.) — Le tournoi de hockey pee-wee, qui s'est terminé samedi au moderne et spacieux Colisée, a attiré une foule record de 52,692 amateurs au cours de la semaine.

Samedi après-midi seulement, 16,487 personnes s'y sont installées pour assister à la finale. Ce n'est que quelques centaines de moins que l'assistance record enregistrée à cet endroit, lorsque Jean Béliveau évoluait dans la vieille capitale.

L'an prochain, l'intérêt de ce concours sera augmenté par la participation, soit d'une équipe européenne ou asiatique. En effet, 40 pour cent des recettes du tournoi de cette année a été réservé pour défrayer le coût de transport et de participation d'une telle équipe.

L'équipe invitée sera choisie parmi trois pays: la Russie, la Suède ou le Japon.

L'on estime à environ 300,000 personnes la foule qui a assisté, samedi soir, au défilé de nuit du carnaval et à davantage celle qui a encouragé les valeureux canotiers, hier après-midi. Il s'agit de la plus grosse foule jamais vue à Québec à l'occasion du carnaval.

En dépit de tous les efforts des organisateurs, le défilé de cette année était loin d'être aussi captivant que certains du passé. L'absence de personnages vivants, malgré une féerie de lumières, se sentait énormément. On ne remplace pas des sourires, des gestes improvisés par des bonhommes en carton-pâte... On le saura pour une autre année.

Des gens fourbus, exténués, dimanche, c'étaient les cuisiniers et les serveuses d'hôtels et de restaurants. Les salles à manger de ces établissements n'ont pas vidé. A deux heures du matin, dimanche, on servait encore des dîners... Interrogés, plusieurs propriétaires de restaurant nous ont dit n'avoir jamais vu autant de monde.

Si les visiteurs n'y ont vu que du feu, les Québécois, qui comme à l'ordinaire se sont rendus dans les restaurants, ne se sont pas laissé leurrer. L'augmentation des prix, en certains endroits, était bien sentie. Nous ne nommerons aucun endroit, mais, messieurs, attention de la tarir cette vache présentement bien jeune, bien grasse et ne demandant qu'à produire!

Pour la septième année consécutive, la course de canots sur le St-Laurent s'est effectuée sans accidents graves. A part une ou deux baignades forcées,

Voir A-COTES en page 34

10,000 touristes

QUEBEC. (G.P.) — Au plus bas mot, 7,000 touristes sont venus à Québec en fin de semaine par train ou autobus, cela sans compter les voyages par autobus nolisés ou par automobiles, ces derniers chiffres étant difficilement contrôlables. Disons 10,000 personnes en tout.

C'est énorme si on pense que les organisateurs du carnaval établissaient l'année dernière à 35,000 le nombre de personnes ayant participé à tout le Carnaval, cela à $20 de déboursés chacune en moyenne.

D'année en année, les événements du Carnaval croissent en popularité chacun de leur côté et, forcément, profitent à l'ensemble de l'organisation... Il semble que ce soit le tournoi pee-wee qui éveille le plus l'intérêt des Québecois aussi bien que des touristes.

Cela ne minimise pas la popularité de la course de canots, de la course de tacots, des danses populaires de la fête de nuit au Lac Beauport et vous savez quoi encore, sans parler de l'esprit de la Vieille Capitale, qu'on veut bien latin.

La principale industrie de Québec se porte bien. Mieux que jamais. Les touristes viennent de partout, mais principalement de la région de Montréal où les citoyens prennent un goût de carnaval qu'ils viennent assouvir à Québec.

Les Etats-Unis ne sont pas en reste pour cela. Nombreux sont les autobus américains nolisés spécialement pour le carnaval. Il y a aussi des flottes importantes d'automobiles.

Et le Pacifique Canadien a utilisé quatre trains supplémentaires entre Montréal et Québec, de même que la compagnie des Chemins de fer nationaux, qui a en outre fourni un train spécial aux voyageurs de New York.

Il en va de même pour les autobus qui se sont mis à dix pour faire le service entre Montréal et Québec, alors qu'habituellement cinq suffisent. De Chicoutimi, il est aussi venu cinq autobus, à 40 personnes chacun et il en est sûrement venu autant et plus d'ailleurs, de partout.

Il avait omis de faire venir une remorque dans le plus bref délai possible; action renvoyée

QUEBEC. (M. F.) — Un automobiliste dont le véhicule reste pris dans la neige doit faire venir une remorque dans le plus bref délai possible afin de faire enlever son automobile qui constitue un obstacle à la circulation. Tel est le sens d'un jugement du juge Achille Jolicoeur, de la Cour supérieure de Québec.

De plus, de continuer le président du tribunal, cette obligation est encore plus urgente lorsque le véhicule en question est stationné en sens inverse de la circulation et ne peut être vu parce que camouflé par la neige qui le recouvre.

L'accident qui a suscité le litige remonte au mois de décembre 1956, alors que la voiture du demandeur, M. Simon Noël, par suite d'une tempête de neige est restée prise sur la route du grand rang d'Albanel, dans le district de Roberval. M. Noël laissa son véhicule stationné à cet endroit, une nuit et une journée entière sans aucune lumière avertissant les autres automobilistes de cet obstacle. C'est alors que le défendeur, M. Thaddée Bouliane, qui circulait au volant d'un camion sur la même route vint heurter l'auto du demandeur après avoir été obligé de tirer sur sa droite pour permettre la rencontre avec un autre véhicule qui se dirigeait en sens inverse.

Le juge Jolicoeur, dans les conclusions de son jugement, déclare que l'accident est dû uniquement à la faute du demandeur Noël qui a fait preuve de négligence en ne recourant pas aux services de personnes compétentes pour sortir son automobile du banc de neige. Le demandeur avait en effet tenté d'y arriver avec l'aide de tracteur appartenant à un voisin mais n'avait pas réussi. Enfin, déclare-t-il, le demandeur a violé de plus la loi des véhicules-moteurs en laissant sa voitures sur la route sans prendre la précaution de garder ces petites lumières allumées.

Pour toutes ces raisons, de conclure la Cour, l'action du demandeur Noël est renvoyée.

Dans la note des festivités

Présentation fort goûtée d'une Matinée symphonique

QUEBEC. (M.L.) — Une matinée symphonique pour les jeunes complétait, samedi après-midi, le programme des festivités du Carnaval, qui ont mis tout le peuple en branle en fin de semaine. C'était vraiment bien d'avoir ajouté cette note mi-sérieuse, mi-réjouissante, car si le but des Matinées symphoniques est sérieux, leur présentation n'a rien de sévère. Qu'on en juge par l'intéressant programme offert par notre Orchestre symphonique sous la direction de Françoys Bernier, qui agissait aussi comme commentateur. Quelques illustrations analytiques avant chaque mouvement de l'entraînante Symphonie "italienne", de Mendelsohn, ont certainement aidé les auditeurs à reconnaître les différents thèmes au cours de l'exécution intégrale, qui fuit bien vivante.

Trois instrumentistes maintenant élèves du Conservatoire, qui doivent leur formation première au Révérend Frère Ernest, F.M. de l'Académie St-Joseph, de Baie-St-Paul, ont été appelés à jouer en solo, pour rendre hommage à cet éducateur, qui a préparé jusqu'à présent de nombreuses et bonnes recrues pour le Conservatoire. Louis Côté, hautboiiste a interprété une "sérénade", de Jacques Bertin; André Mailloux, bassoniste, "Concert Pièce", de Burrill Philipps; et Rémi Ménard, saxophoniste, deux mouvements de la Sonate no 3 pour violon, de Haendel, une transcription, il va sans dire. Ce sont les artistes du hautbois et du saxophone qui ont remporté les faveurs des jeunes: ils ont d'ailleurs fait preuve de belles qualités musicales et d'une bonne formation. Le bassoniste aussi, mais le timbre de son instrument, dont la partition se tenait dans le grave, était vraiment terne, et ne réussissait pas à trancher sur le tutti de l'orchestre.

"Musique en peinture", avec commentaires de Mme Denise Lajambe et illustrations sur écran, n'a convaincu personne de la possibilité de transcrire la musique en peinture même non figurative. Nous apprécions les lignes et les couleurs agencées pour le seul plaisir de l'oeil, mais nous ne pouvons y "voir" de la musique. Le résultat du concours prouvera peut-être que les enfants ont mieux compris que les grandes personnes?

Le narrateur Jacques Gagnon a prêté son concours à l'orchestre pour le conte symphonique "Pierre et le loup", de prokofieff. Sa voix chaude et expressive a guidé l'auditoire dans les péripéties musicales des nombreux personnages, parmi lesquels ont retrouve une flûte-merle, une clarinette-chat, un hautbois-canard, etc... Grands et petits ont grandement apprécié la captivante interprétation qu'on en a donnée. On a cru bon d'ajouter, pour intensifier l'atmosphère du carnaval, le populaire "Sleighride", de Leroy-Anderson, qui a laissé tout le monde en train.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

JACQUES TARDY O. D.
DOCTEUR EN OPTOMETRIE • ASSISTE D'OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE
PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE
Suc. 921 est, STE-CATHERINE — VI. 2-3646

7,500 personnes au souper aux fèves au lard du Carnaval

QUEBEC. (par A.S.) — Au moins 7,500 personnes ont dû défiler dans l'après-midi et dans la soirée d'hier au Manège militaire pour le grand souper aux fèves au lard et pour la danse qui l'a suivi.

Pour satisfaire les convives de ce repas sur le pouce, il aura fallu 6,000 petits "pains à salade" et 4,800 livres de fèves au lard bien chaudes; quelle hôtesse ferait mieux?

Le chef-cuisinier de "Bilopage" responsable du souper, nous a déclaré que la préparation de ces fèves au lard avait commencé samedi vers 3 h. p.m. et qu'elle s'était terminée hier vers 12 h. 30 p.m. A ce moment on avait 4,800 livres de fèves prêtes à servir 7,680 personnes.

On les a présentées au Manège militaire en chaudronnées de 300 livres à 160 degrés. Elles ont été tenues à une moyenne de 125 degrés pendant les deux ou trois heures qu'a duré le repas.

Et les convives

Ce premier "grand souper aux fèves au lard" dans l'histoire du carnaval de Québec devait commencer à 4 h. p.m.; mais dès la fin de la course en canots, de nombreux québécois et plus encore de visiteurs étaient aux portes du Manège.

Très tard dans la soirée se sont continuées les danses folkloriques et les danses modernes. Le Bonhomme Carnaval, la reine et les duchesses sont aussi venus remettre les trophées de la course en canots et saluer les convives et danseurs.



Le brigadier Dollard Ménard, D.S.O., C.D., commandant du secteur de l'Est du Québec et les officiers du quartier général du secteur ont reçu l'honorable Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, à un dîner qui a été tenu, samedi soir, au mess des officiers de la Citadelle. Outre le premier ministre, les invités d'honneur étaient l'hon. Paul Earl, ministre des Mines; S. Exc. Mgr Maurice Roy, O.B.E., archevêque de Québec et ordinaire des forces armées; le major-général J. M. Rockingham, C.B., C.B.E., D.S.O., E.D., commandant de la région militaire de Québec.

Pour une PONTIAC
Pour une CADILLAC
POUR LA MEILLEURE TRANSACTION... C'EST
MID-TOWN MOTOR SALES LTD.
DORCHESTER angle BISHOP
UN. 6-9961 ouvert le soir

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487

Carnet mondain

Le monde officiel

En l'honneur du haut commissaire de l'Inde au Canada et de Mme Chakravarty, le lt-gouverneur et Mme Gagnon reçoivent à déjeuner à midi, à Bois de Coulonge.

Son Honneur le maire Wilfrid Hamel reçoit le haut commissaire de l'Inde au Canada et Mme Chakravarty, ce matin, dans les salons de la mairie.

Réceptions

Mme Antoine Roy reçoit à l'heure du thé demain après-midi, au Cercle universitaire, en l'honneur des dames qui ont collaboré au succès du dernier decrescendo au profit de l'Orchestre symphonique.

Mlle Marguerite Choquette, avocat, a reçu samedi à sa résidence, en l'honneur de M. et de Mme Bernard Houfley.

M. et Mme Robert Lépine ont reçu à un souper canadien, ces jours derniers, chez Kerhulu, les organisateurs de la campagne du pain Richelieu.

M. et Mme Georges Demers ont reçu à un coquetel, hier, au Cercle universitaire.

La partie de cartes annuelle de la St-Valentin au Quebec Winter Club a lieu demain après-midi dans les salons du club, sous la présidence de Mlle Cécile Desjardins.

Exposition

Sous le haut patronage de M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, et de M. Raymond Douville, sous-secrétaire, l'inauguration de l'exposition rétrospective des oeuvres d'Alfred Pellan aura lieu au musée de la province jeudi le seize à vingt et une heures.

Ordre des Filles de l'Empire

Mme J. Duchaftel, de Montrouge, a été élue régente de chapitre Baden Powell, de l'IODe, lors de la réunion annuelle tenue ces jours derniers au YWCA, rue Ste-Anne. Mme H. Guibaut et Mme Robert Morewood ont adressé la parole à cette occasion. Un cadeau-souvenir fut offert à Mme R.F. Lindsay, ex-régente, et on prit le thé à l'issue de la réunion.

Club Cambrai

Mme J.-A. Prévost et Mme Thomas Brisson, aidées de Mme Samuel Bouchard et de Mme Moïse Paradis, servent le thé, cet après-midi, à la réception hebdomadaire du Club Cambrai, section féminine.

Lancement de volume

Une réception est offerte ce soir, à six heures, par les administrateurs de la librairie Garneau, à l'occasion du lancement du premier roman de Mlle Suzanne Paradis, "Les hauts cris".

Déplacements

Mme Lavery Sirois est de retour d'Ottawa, où elle a passé quelques jours.

M. et Mme Jean-Louis Lachance ont quitté Québec en fin de semaine à destination de la Floride, où ils séjourneront pendant quelque temps.

M. et Mme Delbert Boudreau sont rentrés en ville, après avoir séjourné pendant une dizaine de jours à New York.

M. et Mme Marcel Dion sont partis pour Miami, où ils passeront un mois.

Mme Guillaume Piette est de retour d'un bref séjour dans la capitale fédérale.

Mme Yves Giguère a quitté Québec ces jours derniers à destination de la Floride, où elle passera trois semaines.

M. et Mme E. W. Bickle, de Toronto, passent quelques jours à Québec, inscrits au Château Frontenac, à l'occasion du carnaval.

Mlle Yolaine Cartwright, d'Haïti, passe plusieurs mois à Québec. Elle prépare présentement une maîtrise en service social, grâce à une bourse du Club Altrusa International.



LA RECOMPENSE DES VAINQUEURS — Jouer devant 16,487 spectateurs est une émotion que bien des jeunes joueurs de hockey de 12 ans ne connaîtront jamais, mais recevoir de la gentille reine du Carnaval de Québec la récompense de son triomphe est un autre souvenir que ces jeunes du Toronto Dileo, nouveaux champions du tournoi international de hockey pee-wee de Québec, n'oublieront pas de sitôt. S. M. Barbara Ann remet ici au capitaine Harvey Copeman et au cerbère Murry McLachaln la médaille d'or qui commémorera leur exploit.

Au compte de 13 à 1 contre Drummondville

Toronto Dileo est champion du tournoi international pee-wee

QUEBEC. — Toronto Dileo a démontré toute sa puissance en finale du tournoi international de hockey pee wee pour disposer de Drummondville par 13 à 1 et décrocher le trophée Cité de Québec, remporté l'an dernier par les Lions de Scarboro. Le cerbère Denis Semco a blanchi les Torontois durant les six premières minutes et son substitut Richard Jean Durant les six dernières. Mais entre temps les protégés de Curley Davis ont enfilés treize buts. Steve King a obtenu le tour du chapeau. Alan Rimmer, David Pool et John Dileo chacun deux buts; les autres compteurs ont été Fred Draycott, Ron Simpson, Gregg Sephton et Harvey Copeman. Georges Dupont a été le seul à déjouer Murray McLachlan qui n'a accordé que quatre buts dans les six joutes du tournoi.

La reine du carnaval, S. M. Barbara Ann, accompagnée de ses duchesses, a remis à chaque joueur de l'équipe championne le bouton-souvenir doré qui demeurera leur possession comme emblème de ce championnat.

Toronto s'était qualifié pour la finale en disposant de Montmagny par 4 à 9. Compte tenu de la différence de calibre entre le A et le B, les jeunes de Montmagny méritent sûrement des félicitations pour leur performance contre la puissante équipe torontoise. C'était le deuxième blanchissage consécutif de Murry McLachlan. Montmagny a tenu le coup à la première période et Diléo a marqué à deux reprises dans les autres engagements. Harvey Copeman, Bob Nichols, Alan Rimmer et Steve Guiliani ont été les compteurs.

Drummondville a dû se rallier pour éliminer Rockliffe 3 à 2 dans une joute au scénario digne de Hollywood. Tirant de l'arrière depuis le milieu de la deuxième période, les joueurs de la Légion canadienne semblaient incapables de percer Bob Sexte.

C'est finalement Réjean Lafond qui égalisa les chances avec une minute et demie à faire. Alors que tout le monde se préparait à une période supplémentaire, Claude Houde marqua le but victorieux avec seulement 40 secondes à jouer. Rockcliffe réussit encore une montée dangereuse, mais Denis Semco bloqua le lancer à bout portant. Brian Paradis et Bruce Antonello avaient donné l'avance à deux reprises aux aviateurs et Claude Houde avait également réussi le premier but des siens.

Il y avait 16,487 spectateurs au Colisée, soit 319 de moins que le record de tous les temps établi lors d'une joute Citadelles-Barrie, la dernière année junior de Jean Béliveau. Le grand total de la semaine Pee-Wee est de 52,692 spectateurs payants en comparaison de 19,000 l'an dernier lors de la fondation du tournoi.

Les As de Québec ont décroché la coupe Calder Miniature grâce à une victoire de 5 à 0 sur les Reds du Rhode-Island. La veille, ils avaient éliminé Hershey 10 à 1. Gilles Gilbert a enregistré le blanchissage et a reçu le trophée de la ligue Américaine des mains de Harvey Bennett, un gardien de buts de 17 ans dans l'A.H.L. dont 12 avec Providence. Les As ont marqué leurs deux premiers buts avec un homme au cachot. Constant Délisle a mené l'attaque avec deux buts, Jean Dion, Yvon Têtu et Michel Jobin ont réussi les autres buts.

Le championnat Indien canadien a été mérité par les Montagnais de Bersimis qui ont triomphé de l'Alberta au compte de 3 à 2. Le trophée Georges Trudel a été présenté au capitaine Eddie Tiernish par l'as sauteur québécois, Laurent Bernier. Arthur Quoquochi a réussi deux buts et Jean-Marie Bacon l'autre pour les représentants du Québec. Les compteurs des Albertains ont été Charles Powderface et Edward Axe.

Le Boston a perdu le trophée de la ligue Progression aux mains de Sault-Ste-Marie. Ce trophée est attribué annuellement au vainqueur d'une série entre le Canada et les Etats-Unis. Tous les buts ont été réussi à la première période par Randall Hodgson, Michael Rose et Douglas Rose. Le blanchissage est allé à Donald Muio. Compte final : Sault-Ste-Marie 3, Boston 0.

SEMI-FINALE

Toronto Dileo A 4, Montmagny B 0

Première période

Aucun point.
Punition : Simpson, 9:15.

Deuxième période

1—Toronto, Copeman (Nichols, Pool) 7:02
2—Toronto, Nichols (Copeman, Pool) 14:00
Aucune punition

Troisième période

3—Toronto, Rimmer (Guiliani, King) 0:51
4—Toronto, Guiliani (King, Draycott) 1:50
Punitions : Labonté, 6:36 ; Bélanger, 13:57.

Drummondville 3, Rockcliffe 2

Première période

1—Rockcliffe, Paradis (Antonello) 8:10
2—Drummondville, Houde (Bergeron) 12:09
Punition : Antonello, 10:18.

Deuxième période

3—Rockcliffe, Antonello (Paradis, Sorel) 11:20
Punitions : Ruzycki, 8:48, 13:56 ; Bissonnette, 14:59.

Troisième période

4—Drummondville, Lafond (Dupont) 13:30
5—Drummondville, Houde (Dupont) 14:20
Punitions : Houde, 3:25 ; Sorel, 11:03.

COUPE CALDER MINIATURE

As de Qué. 5, Reds du R.-Island 0

Première période

1—Québec, Délisle 8:26
2—Québec, Dion (Fortin) 8:59
Punitions : Bradley, 2:48 ; Délisle, 4:06 ; Martineau, 7:21.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions : Caparco, 4:33 ; Tracey, 14:56.

Troisième période

3—Québec, Têtu (Martineau, Drolet) 0:40
4—Québec, Délisle (Martineau) 6:22
5—Québec, Jobin (Guay, Dion) 7:03
Punitions : Clarke, 9:12 ; Caparco, 11:28 ; Guay, 14:01.

CHAMPIONNAT INDIEN CANADIEN

Bersimis 3, Alberta 2

Première période

1—Bersimis, Quoquochi 6:35
2—Alberta, C. Powderface (Foy) 8:06
3—Bersimis, Bacon (Rock) 10:10
Aucune punition.

Deuxième période

4—Bersimis, Quoquochi (Rock) 8:54
Punitions : Aginas, 6:21 ; Tiernish, 14:59.

Troisième période

5—Alberta, Axe 8:16
Punitions : Coocoo, 4:10 ; Grier, 7:33.

GRANDE FINALE

Toronto Dileo 13, Drummondville 1

Première période

1—Toronto, Rimmer (Draycott) 6:31
2—Toronto, Copeman (Pool, Ireland) 11:47
3—Toronto, King (Guiliani) 13:26
4—Toronto, Draycott (Sephton) 13:57
Punition : Rimmer, 3:15.

Deuxième période

5—Toronto, Simpson (Orr) 6:41
6—Toronto, Sephton (Ireland) 9:53
7—Toronto, King (Guiliani, Draycott) 12:12
8—Toronto, Rimmer (Guiliani) 13:12
9—Toronto, Pool (Powers, Draycott) 14:12
Punitions : Pool, 0:37 ; Houde, 0:56, 13:27 ; Copeman, 0:56 ; Pool, 9:12.

Troisième période

10—Toronto, Pool (Sephton) 3:29
11—Toronto, Dileo (Sephton) 3:38
12—Drummondville, Dupont 5:21
13—Toronto, King (Guiliani) 8:03
14—Toronto, Dileo (Powers) 8:55
Punitions : Lafond, 1:31 ; Ireland, 3:50 ; Lafond, 3:50, 12:48 ; Draycott, 10:50.

JOUTE CANADA VS ETATS-UNIS

Sault-Ste-Marie 3, Boston 0

Première période

1—Sault-Ste-Marie, Hodgson (Jagger, Barbeau) 0:14
2—Sault-Ste-Marie, Rose 9:35
3—Sault-Ste-Marie, Cozac (Rose) 10:32
Aucune punition.

Deuxième période

Aucun point.
Punition : Maples, 13:02.

Troisième période

Aucun point.
Aucune punition.



AMENAGERA-T-ON ENFIN LE PARC CARTIER-BREBOEUF ? — La Société St-Jean-Baptiste de Québec a reçu, hier, au Palais Montcalm, M. Walter Dinsdale, ministre fédéral du Grand Nord et des Ressources naturelles, afin de lui montrer la maquette du parc Cartier-Bréboeuf. Cet endroit où Jacques Cartier a débarqué à son arrivée à Québec en 1534, est devenu le lieu le plus sacré pour les Canadiens, selon la parole même du premier ministre Diefenbaker en 1959. Au cours d'une brève allocution, le ministre a promis d'user de toute son influence pour hâter l'aménagement de ce site historique déjà reconnu comme site national. De droite à gauche : M. Emilius Jobin, président de la SSJB, M. Dinsdale, et M. Yvon-R. Tassé, député de Québec-Est aux Communes.

Un syndicat de cadres dans l'industrie de l'aluminium ?

QUEBEC. (G.P.) — Au moment même où la compagnie Aluminium du Canada provoque, ou se bute à une impasse dans ses négociations avec les syndicats en place dans toutes ses usines, l'arbitrage ne devant pas tarder, des bruits circulent à l'usine d'Arvida, annonçant en coulisse la formation d'un syndicat de cadres pour la protection des contremaitres.

Jusqu'à tout dernièrement, les contremaitres défendaient leurs intérêts professionnels par la voix d'un club où ils se rencontraient. La direction a décidé, ou demandé, que dorénavant les gérants et surintendants feraient partie du club. Dans ces conditions, il ne peut évidemment être question de réclamer, par la voix du club, l'établissement de conditions favorables aux contremaitres. Les conditions que les contremaitres semblent le plus regretter sont les bénéfices marginaux dont jouissent déjà les 13,000 travailleurs syndiqués de l'ALCAN.

Dans une circulaire distribuée aux contremaitres, le Syndicat national souligne: "Les contremaitres de demain sont nos membres d'aujourd'hui. Vous vous souvenez de votre condition lorsque vous étiez dans nos rangs; nous vous demandons donc de nous juger objectivement, de ne pas être "systématiques" contre le syndicat.

"Nous avons nos lacunes c'est entendu, mais nous luttons à visage découvert pour notre bien-être. Quand nous faisons cette lutte, ne faisons-nous pas un peu la vôtre ? Quand nous augmentons nos revenus, que font les vôtres? Quand nous luttons pour l'ancienneté, ne luttons-nous pas un peu pour vous ?"

La circulaire rappelle que plusieurs contremaitres se sont adressés aux représentants du Syndicat national pour étudier les mesures pouvant les protéger. Ils prétendent, selon la circulaire, que depuis l'entrée du gérant et des surintendants dans le club, il n'y a plus de possibilité d'amélioration de leur sort.

Les contremaitres ne peuvent pas faire partie du Syndicat national. Et la circulaire ajoute : "La loi ne vous le permet pas, et nous ne voudrions pas de vous non plus dans notre syndicat! Pourquoi? Parce qu'on ne peut avoir dans un même syndicat ceux qui commandent et ceux qui obéissent, ceux qui donnent la discipline et ceux qui la subissent".

Il reste le syndicat de cadres "bona fide", comme il en existe pour les contremaitres de la ville de Montréal, de Québec, pour les réalisateurs de Radio-Canada . . .

La circulaire rappelle: "Les fondateurs de notre Syndicat furent obligés en 1937 de se cacher à Jonquière; en 1961, les contremaitres seront-ils obligés d'en faire autant?

"Si vous le pensez, c'est que vous doutez de la bonne foi de la compagnie. Après cette circulaire, vous allez voir la compagnie vous traiter aux petits oignons. Réussira-t-elle par là à empêcher la formation d'un syndicat de cadres. Nous ne le savons pas. Tout ce que nous savons, c'est que sans syndicat, nous nous ferions passer les "toasts". Nous applaudissons à chaque fois qu'un groupe de travailleurs veut se défendre".

Près de 300,000 personnes au grand DEFILE de nuit

QUEBEC — Une foule compacte, bruyante, estimée à tout près de 300,000 personnes, s'est massée, samedi soir, en bordure du parcours, long de trois milles, emprunté par le grand défilé de nuit du carnaval.

Supérieur à celui auquel avaient assisté les Québécois dimanche dernier, le défilé de samedi n'en demeura pas moins quelque peu décevant.

Les trouvailles des dessinateurs, l'éclat des couleurs, le faste de la présentation et la féérie des lumières ne parvinrent pas à faire oublier à la foule l'absence de personnages vivants au sein de la parade.

Qu'y a-t-il en effet, de plus intéressant que la création inattendue d'un personnage interpeé avec humour par un spectateur ? C'est ce qui manquait cette année dans la parade du carnaval, faut bien le dire.

Cependant, bonne enfant, l'immense masse grouillante de la foule, pressée de donner libre cours à son entrain, à son exubérance, n'a pas ménagé les applaudissements. La reine, sa majesté Barbara Ann, les princesses, toutes plus jolies les unes que les autres, le Bonhomme Carnaval, ont été longuement ovationnés tout au long du parcours.

Parti de la Grande Allée, le défilé a suivi la rue St-Jean, dans la Haute Ville, jusqu'à l'avenue Belvédère, en passant par le carré d'Youville où une danse populaire termina les manifestations de la journée.

Outre les quelque 40 chars allégoriques que l'on avait vus lors du défilé précédent, un nombre à peu près identique d'associations; raquetteurs, majorettes, patros, etc., faisaient partie de la parade.

Mort subite d'un homme, dans la rue

QUEBEC. (M.F.) — Un Québécois, M. Joseph Bonneau, du 76 avenue des Bouleaux est, est décédé subitement dans la rue, samedi soir, à la suite d'une crise cardiaque.

Convocations

Centre espagnol de l'université Laval. — 8 h. 30, en la salle des promotions, conférence de S. Exc. l'ambassadeur du Mexique à Ottawa, Don Rafael de la Colina. Sujet : "L'évolution culturelle du Mexique contemporain".

Club Kinsmen — 6 h. 30, chez Marino, dîner-causerie. Conférencier, M. Yves Thériault, romancier.

Université Laval — 8 h. 30, au grand amphithéâtre, conférence publique de l'écrivain français Pierre Emmanuel.

Demain

Club Rotary — 12 h. 30, au Château Frontenac, déjeuner hebdomadaire.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

12:00—Mire et musique
1:00—Horaire commenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Les nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Le Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes int.
6:05—Sur la route
6:20—Sport revue
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Misez juste
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:30—Arts et lettres
11:59—Fin des émissions

DEMAIN

12:00—Mire et musique
1:00—Horaire commenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Les nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Furie
6:00—Les manchettes int.
6:05—Musique en dinant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Chronique des quilles
7:40—Court métrage
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Joyaux de l'Ecran
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:30—Conférence
11:59—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:15—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery school
2:30—Open house
3:00—Réflections
3:30—The verdict is yours
4:00—Bucky & Pepito
4:31—Junior roundup
4:45—Junior roundup
5:30—The James Bros of Missouri
6:00—Provincial affairs
6:15—Cartoons
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Don Messer jubilee
8:00—Bold venture
8:30—Wayne & Shuster
9:30—Festival '61, three sisters
11:30—CBC-TV news
11:44—Late show : "That's The Spirit"
1:11—Sign off

DEMAIN

1:55—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery school
2:30—Time out
3:00—Music Break
3:30—The verdict is yours
4:00—At home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Western theatre
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Tugboat Annie
8:00—The Chevy show
9:00—Front page Challange
9:30—Red Skelton
10:00—Close-up
10:30—Q for quest
11:00—CBC-TV news
11:14—Viewpoint
11:20—Sign off.

Le contrat de travail n'est plus lettre morte (M. Starr)

OTTAWA PLUS INTERESSE A LA CAISSE DE L'ASS.-CHOMAGE QU'AUX CHOMEURS —M. Racine

par Marcel GINGRAS

OTTAWA — Le ministre du Travail, M. Starr, ne croit pas nécessaire de modifier les règlements relatifs à l'assurance-chômage.

Au député de Beauce, M. Jean-Paul Racine, qui lui demandait d'abandonner la nouvelle interprétation du "contrat de travail", le ministre a répondu qu'il n'y a rien de nouveau.

La seule différence qui existe, dit-il, entre ce qui se fait aujourd'hui et ce qui se faisait jadis est que l'on applique maintenant des règlements, alors qu'on ne les appliquait pas autrefois.

Rappelons ici qu'en vertu de ce que M. Racine nomme la nouvelle formule du contrat de travail, seul un employeur qui possède l'habileté technique de celui qu'il emploie peut lui acheter des timbres d'assurance-chômage.

Lorsque l'on sait que seuls les timbres d'assurance permettent à l'homme sans emploi de toucher des prestations de chômage, cela signifie qu'un menuisier employé par un avocat pour faire de menus travaux, ou même de longs travaux, ne peut bénéficier de la protection de la loi sur l'assurance-chômage, car son employeur ne possède pas les connaissances techniques qui l'habiliteraient à juger de la qualité du travail.

Rappelé dans un document publié le 27 septembre dernier, ce règlement maintenant appliqué a, pour conséquence, de priver des milliers de chômeurs des prestations auxquelles ils croyaient avoir droit puisqu'eux-mêmes et leurs employeurs d'occasion avaient acheté les timbres ou payé les cotisations de l'assurance-chômage.

"Ne croyez-vous pas que l'application de ce règlement nuit à la campagne des travaux d'hiver", a demandé M. Racine à M. Starr. "Je ne le crois pas", a répondu ce dernier.

On vide nos campagnes

Interogés à leur bureau après l'échange de propos entre MM. Racine et Starr, certains députés ont déclaré partager l'avis du député de Beauce.

"On vide tout simplement nos campagnes des hommes de métier", estime pour sa part, M. Hervé Michaud, libéral de Kent (N.-B.).

"Les députés reçoivent de nombreuses lettres de protestations", ajoute M. Maurice Bourget, libéral de Lévis. "Terre-Neuve est fortement touchée", assure M. H.M. Batten.

A la suite du mal que signale et dénonce M. Racine, son collègue de Kent tient à mentionner une autre stupidité de la loi. "Les parents d'employeurs ne peuvent bénéficier des dispositions de la loi sur l'assurance-chômage", dit-il.

Ainsi, un père de famille qui exploite une scierie doit se priver des services de ses fils et les faire travailler ailleurs car, s'il les emploie, il ne pourra leur acheter des timbres d'assurance-chômage. La loi interdit à qui que ce soit d'acheter des timbres pour un parent.

L'industrie familiale est donc sabotée, conclut M. Michaud. Plutôt que de s'exposer à devenir chômeurs "sans ressources", les jeunes gens des petites villes et des villages quittent leur famille et se dirigent vers les grandes villes dans l'espoir de vivre.

Très souvent, hélas, ils ne font que végéter car sans métier, même s'ils sont habiles, ils ne peuvent trouver d'emploi.

"Plutôt que de trouver un remède au chômage, Ottawa emploie des moyens rétrogrades pour prévenir l'épuisement total de la caisse de l'Assurance-chômage", dit M. Racine, au terme de ses remarques.

Il admet sa culpabilité

QUEBEC. (M.F.) — André Potvin, Ronald Villeneuve et A. Turcotte ont comparu vendredi devant le juge Thomas Tremblay des sessions de la paix, accusés d'un vol à main armée de $2,378 appartenant à une succursale de la Banque Provinciale du Canada, à Giffard. Turcotte a admis sa culpabilité et recevra sa sentence le 17 février prochain alors que les deux autres inculpés subiront leur enquête préliminaire le 14 février.

Le vol a été commis le 13 janvier 1959, à Giffard, sur la personne de Mlle Gemma Robert, caissière à l'emploi de la Banque Provinciale. Ce n'est qu'il y a deux jours que la police provinciale a réussi à leur mettre la main au collet. Aucun des trois accusés n'a pu obtenir sa liberté sous caution, le juge Tremblay ayant décidé de les garder à la disposition de la police pour que la Sûreté provinciale puisse les interroger plus longuement.

Cinq délégations à l'hôtel de ville

QUEBEC — La journée a été effervescente en diverses activités, jeudi, à l'hôtel de ville. Quelque cinq délégations sont venues rendre visite aux membres du conseil, au cours de l'après-midi.

La séance du comité administratif, où a été discuté le projet d'une commission municipal du stationnement, a été tenue à huis clos.

La principale réception de la journée a été offerte aux membres de l'Association canadienne des Educateurs. Une trentaine de membres de l'Association ont été reçus dans les salons de la mairie.

Les étudiants du collège de Waterloo, qui sont venus à Québec à l'occasion du Carnaval, ont également été reçus chez le maire. Ils sont entrés dans le salon de la mairie, transportant avec eux le lit de métal qu'ils ont amené de Waterloo, comme fétiche . . .

Une reine souriante et vêtue de velours rouge accompagnait le groupe.

Cinéma

BIENVILLE — "A l'heure zéro" : 6.30, 9.30 h. Nouvelles : 7.50 h. "Le cavalier au masque" (technicolor) : 8.05 h. Fin : 10.50 h. Dimanche : matinée à 1.30 h.
CAPITOL — Représentation continue de 1 h. à 11 h. : "The Story of Ruth" (131 min.). CinémaScope, couleur, 1 h., 4.50, 8.50 h. "The Rookie" (98 min.) à 3.10, 7.05 h. Dernier programme complet à 7.05 h.
CARTIER — "Le génie du mal" 2.40, 6 h. 9.35 h. "Coulez le Bismarck" 1 h., 4.25, 7.50 h. Nouvelles : 7.40 h. Annonces : 2.35, 9.30 h. Fin : 11.15 h.
CINEMA DE LEVIS — "Le chômeur de Clochemerle" : 6.15, 9.30 h. Actualités : 7.45 h. "Odongo" (couleurs cinémascope) 8 h. Dimanche : matinée à 1 h. 30.
CINEMA DE PARIS — "Légion étrangère" : 12.30, 3.45, 6.40, 10 h. "En bordée" : 1.50, 5.10, 8.30 h. Actualités : 3.25, 8.20 h.
CLASSIC — "Dans la souricière" (couleurs) : 1 h., 4.30, 8.05 h. "Les boucaniers" (vistavision, couleurs) : 2.30, 5.55, 9.30 h. Continuel de 1 h. à 11.30 h.
EMPIRE — Nouvelles : 3.05, 7.05 h. "Upstairs and Downstairs" : 3.15, 7.15 h. Previews : 4.55, 8.55 h. "Flame Over India" : 1 h., 5 h., 9 h. Continuel de 1 h. à 11.10 h.
ETCHEMIN — "Joyeux anniversaire" : 1.30, 6.30, 9.55 h. "La fureur de vivre" (couleurs, CinémaScope) : 3 h., 8 h.
IMPERIAL — Sujet 1 h. 4.26, 7.52 h. "Vacances au Tyrol" : 1.13, 4.39, 7.55 h. "Le cirque fantastique" (cinémascope) : 2.38, 6.04, 9.20 h.
LAIRET — "Le génie du mal" : 2.40, 6 h., 9.35 h. "Coulez le Bismarck" 1 h., 4.25, 7.50 h. Nouvelles : 7.40 h. Annonces 2.35, 9.30 h. Fin : 11.15 h.
LAURIER — "Rock et Roll" : 1.15, 8.50 h. "Les commandos passent à l'attaque" : 2.50, 5.50, 9.15 h. Fin : 11.05 h.
PIGALLE — "Les amants tourmentés" : 12.10, 3.34, 6.35, 10 h. "Le château des amants maudits" (cinémascope couleurs) : 1.46, 5.10, 8.34 h. Actualités : 3.24, 8.24 h.
PRINCESSE — Sujet 1 h., 4.30, 8 h. "Rien que des blondes" : 1.20, 4.50, 8.03 h. "Ulysse" : 2.48, 6.18, 9.31 h.
RIALTO — "Tout près de Satan" : 3.20, 7.10 h. Nouvelles : 1 h., 4.50, 8.45 h. "Les racines du ciel" 1.10, 5.05, 9 h. Fin : 11.05 h.
VICTORIA — "Dans la souricière" (couleurs) : 1 h., 4.30, 8.05 h. "Les boucaniers" (vistavision, couleurs) : 2.30, 5.55, 9.30 h. Continuel de 1 h. à 11 h. 30.
SILLERY — "Leçon dangereuse" : 6.30, 9.40 h. "Les époux terribles" : 8 h. Fin : 11.05 h.

LUNDI MARDI MERCREDI
A&P ACHATS-BONIS
LES 13, 14 ET 15 FEVRIER
L'ARGENT est encore la meilleure chose à EPARGNER !
A&P NE VEND QUE LE PLUS BEAU BOEUF DU CANADA DE MARQUE ROUGE
BIFTECKS EN CUBES Tendres, maigres lb 89¢
BOEUF HACHE TRES MAIGRE, FRAIS lb 39¢
BANANES - - - 2 lbs 29¢
NO. 1 JAUNE DORE
THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
AP Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487

Malgré un excédent inaccoutumé de glaces

Les frères Lachance et l'équipe de Paul Mecteau ont triomphé

par Jean POULIOT

Les conditions atmosphériques ne se ressemblent pas d'une année à l'autre pour la traditionnelle course en canots du Carnaval, mais le palmarès demeure le même de course en course. Ce spectacle unique au monde qui attire chaque année des milliers de visiteurs de l'étranger n'a pas désappointé la foule massée à la basse-ville ou sur les promontoires de Québec et de Lévis ou les plus privilégiés qui avaient pu se trouver une place sur l'un des deux traversiers.

Le temps était idéal pour une longue attente: soleil radieux, visibilité parfaite, température dans les 20 degrés. Pour les valeureux canotiers, c'était l'une des plus dures saisons. Le vent et la marée avaient amené une quantité inaccoutumée de glaces, avec la complicité des brise-glace que les organisateurs Jacques-J. Gravel et Henri Bertrand avaient eu le soin d'envoyer découper quelques champs de glace sur les battures de Beauport quelques heures avant la course: la marée montante a fait le reste.



LE VAINQUEUR — L'équipe de l'échevin Paul Mecteau, dont on peut distinguer les couleurs sur cette photo, sortira bientôt du peloton pour remporter, pour une troisième année consécutive, les honneurs de la course pour amateurs en un temps de 39 minutes et 1 seconde. Cette troisième victoire classe automatiquement les équipiers dans la catégorie professionnelle pour l'an prochain.

Malgré ce handicap, les favoris ont triomphé haut la main. L'équipe des frères Anselme, Jean-Marc, Raymond, Paul et Marcel Lachance a parcouru le triangle de deux milles en 32 minutes, 19 secondes. Les frères Lachance ont remporté la course à chacune de ces sept présentations, mais à chaque fois il y avait changement d'un ou deux rameurs dans l'alignement, ce qui explique pourquoi les athlètes de l'Ile-au-Canot n'ont pas encore réussi à s'approprier le trophée des immeubles Montcalm qui doit être gagné trois ans par la même équipe pour demeurer la propriété des champions. Les Lachance ont été suivis à deux minutes 22 secondes par l'équipe dirigée par Paul Mailloux; ce canot avait d'ailleurs été le premier à se présenter au quai de la reine pour compléter le premier tiers du parcours.

Chez les amateurs, l'équipe de l'échevin Paul Mecteau a remporté pour une troisième année consécutive le trophée Traverse de Lévis qu'elle conservera tout en passant à la classe professionnelle la saison prochaine. L'équipe pilotée par Henri Fortier se complétait de Lauréat et Roger Fortier, Alphonse Huron et Lucien Chevalier. Elle a parcouru la même distance que les pros en 39 minutes et une seconde, soit une avance de 3 minutes et 8 secondes sur l'équipe dirigée par Rolland Doré. Le rendement de cette équipe est particulièrement à signaler si l'on considère qu'elle se présenta 9e au quai de la reine et 4e à Lévis. C'est l'équipe de Jules Harvey qui avait les devants après le premier tiers de l'épreuve.

Seulement trois des 24 équipes n'ont pas terminé la course, celle de St-Georges Côté, défonçant son canot dès la sortie du bassin Louise. Pour la septième année consécutive, il n'y eut aucun accident à déplorer. La course a été un franc succès à tout point de vue, comme le sont habituellement les organisations confiées aux sportifs Gravel et Bertrand.

Le résultat

Amateurs

Rang	Equipe	Capitaine	Temps
1	P. Mecteau	H. Fortier	39.01
2	Pepsi-Cola	Rolland Doré	42.09
3	L.T. Julien	N. Lachance	42.59
4	Saillant	Jules Harvey	51.02
5	Buffet de la Traverse	Charles Hodgson	54.52
6	Québec Shipriggers	Ernest Hodgson	54.58
7	Roger Marceaux	A. Jeffrey	54.59
8	Tri-Bec	Lorenzo Lachance	56.48
9	Producteurs d'érable	Paul Bégin	57.29
10	Le Petit Journal	Claude Gagné 1 h.	00.24
11	Craven "A"	André Lessard 1 h.	35.40
12	Franklin Glass	Isidore Gosselin 1 h.	38.06
13	R. Martin	R. Martin	abandon
14	St-Georges Côté	Roland Métivier	abandon

Professionnels

1	Molson	Anselme Lachance	32.19
2	O'Keefe	Paul Mailloux	41.41
3	Café Canadien	A. Vézina	47.26
4	Jean-Charles Rochette	Richard Dufour	50.23
5	Crédit Populaire	Marius Lachance	58.15
6	Louis-Canac Marquis	Carmel Labbé 1 h.	01.21
7	Alfred Roy	A. Roy 1 h.	06.16
8	Galerie Sportive	Eugène Vézina 1 h.	16.22
9	Hôtel Brochu	Laurent Laberge	abandon

SPORTS

Défaites des As contre Hershey et Rochester

HERSHEY, (PA) Ray Kinasévich a compté deux buts en 39 secondes pour mener les Bears, de Hershey, sur la voie d'une victoire facile de 4 à 1 contre les As, de Québec, lors d'une joute de la Ligue Américaine, samedi soir.

Remportant leur troisième victoire consécutive, les Bears ont mené le jeu tout au long de la joute. Ils ont enregistré tous leurs points avant que Danny Lewicki ne réussisse à compter l'unique but des As, au cours de la dernière période.

Lee Duff compta le premier, sur un retour, au début de la première période. Au tout début de la deuxième, les Bears ont compté trois fois, en moins de cinq minutes. Kinasévich a réussi le premier, avec un long tir qui bondit au-dessus du bâton du cerbère. Il obtint le point suivant, grâce à une passe. Wellie Marshall réalisa le dernier avec un lancer de 15 pieds. Toutefois, sans le jeu soutenu du cerbère McNeil, le compte aurait pu s'avérer plus élevé. McNeil, le gardien des As, a dû affronter plus d'une demi-douzaine d'arrêts difficiles au cours des dernières douze minutes.

Le joueur de défense Jim Morrison a écopé de deux punitions de dix minutes pour mauvaise conduite, recevant la seconde alors qu'il était déjà au banc des punitions : Ces infractions lui coûteront la somme de $50. Morrison protestait contre une punition dans la deuxième période, lorsque l'arbitre Matt Pavelich infligea la punition pour mauvaise conduite au joueur des As. Morrison n'en continua pas moins de discuter, au banc des punitions. L'arbitre lui attribua une seconde punition.

Le but des As se produisit par suite d'un barrage serré, effectué par Obie O'Brien, qui a réussi à enlever la rondelle à un joueur des Bears. Jackie Leclair s'en saisit et la passa à Lewicki. Ce dernier l'expédia au fond des filets de Perreault.

Perreault avait plus tôt réalisé des arrêts spectaculaires sur des lancers de Lewicki et de Bédard. Il en effectua un de justesse contre Fleming Mackell, dans la deuxième période.

ALIGNEMENTS

QUEBEC—Buts: McNeil; défenses: Martin, Bédard, Morrison, Labrosse, Collins; avants: Leclair, Bailey, Harvey, Cossette, Lewicki, Barlow, O'Brien, Mackell, Munger.

ROCHESTER—Buts: Chadwick; défenses: Kraftcheck, Donaldson, Mattiussi, Crozier, Côté; avants: Creighton, Ehman, Rousseau, Ciesla, Edmundson, Van Impe, Boyer, Ubriaco, Macmillan, Faulkner.

L'arbitre: Doolittle; juges des lignes: House, Toth.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.
Punition: Bédard 15:47.

Deuxième période

1—Rochester: Ciesla (Van Impe, Crozier) 2:26
2—Québec: Barlow (Labrosse, Bailey) 7:31
Punition: Aucune.

Troisième période

3—Québec: Barlow (Bailey, Mackell) 1:20
4—Rochester: Creighton (Rousseau) 6:05
5—Rochester: Ehman (Rousseau, Crozier) 14:25
6—Rochester: Crozier (Bower) 19:12
Punitions: Mattiussi 2:03, Mattiussi 6:17, Barlow 8:32, Morrison 12:34, Mattiussi 14:46, Edmundson 19:01.

Arrêts

Chadwick	5	6	12	—23
McNeil	13	18	12	—43



SKI AU COEUR DE LA VILLE — Cette photo d'un skieur prenant un virage de slalom n'a pas été prise dans les pentes de nos Laurentides, mais bien au coeur même de la Vieille Capitale. C'est en effet dans la Côte Salaberry fermée aux automobilistes durant la saison hivernale que les membres du club de ski Redskins ont organisé samedi après-midi un 7e slalom du Carnaval tout aussi populaire que le premier.

Pierre Bédard et Lise Plamondon vainqueurs du slalom Salaberry

La côte Salaberry bourdonnait d'activité, samedi après-midi, alors que fut présenté le slalom du carnaval.

Les skieurs et les skieuses de la ville et du district se sont donné rendez-vous dans le but de décrocher les honneurs de cette course présentée pour la septième année, soit depuis le début du Carnaval de Québec. Une quarantaine de participants acceptèrent le signal du départ.

Les grandes vedettes de la journée ont été Pierre Bédard, Lise Plamondon et Jacques Lebrun. Ces trois athlètes l'emportèrent dans leur classe respective. On assista à une lutte serrée dans les classes A, B, C, Senior et Junior et Pierre Bédard conserva un temps de 27.09 pour sortir vainqueur sur trois autres compétiteurs qui se classèrent sur un pied d'égalité au second rang. Ce sont Jacques Labelle, Raymond Bédard et R. Jaasen Van Der Sande. Leur temps fut de 30 secondes. Le gagnant recevait le trophée "Manoir St-Castin." Le récipiendaire de l'an passé, Jacques Desmeules, n'était pas sur les rangs cette année.

De son côté, Lise Plamondon remporte la palme pour une troisième année consécutive chez les dames avec un temps de 34.3. La jeune vedette de 14 ans montra beaucoup de rapidité tout le long du parcours pour se mériter le trophée "Auberge des Monts." La gagnante l'emporte de justesse sur Louise Lebrun qui prenait la deuxième place avec un temps de 35.5 et Danielle Boule suivit avec 38.3.

Une section réservée aux Pee Wees était au programme et comme toujours, nos jeunes ne manquèrent pas de s'attirer des applaudissements de la foule. C'est Jacques Lebrun qui bénéficia de la victoire avec un temps de 42.5, suivi par Jean-Paul Avril avec 48.9 et Jacques Poirier avec 49.4. La plus jeune du groupe était une petite mignonne de 4 ans, Marie-Claude Avril, qui termina la course avec un temps de 73.5. Toutes les descentes étaient d'une épreuve seulement.

Au mont Ste-Anne

Pierre Lebrun gagne le Sydney Dawes Memorial

La piste de descente la plus célèbre de la région de Québec, celle du mont Ste-Anne, a de nouveau été réouverte à la compétition grâce aux travaux de défrichement effectués par les skieurs de la zone de ski de la Vallée du St-Laurent.

On a pu y présenter hier la descente Sydney Dawes Memorial qui a été remportée par Pierre Lebrun de l'Union commerciale en 2 minutes 29.2 secondes.

Marc Morency a remporté la catégorie senior B avec seulement huit-dixièmes de seconde de plus que le vainqueur.

Chez les dames, Doris Leblanc a décroché la palme. Chez les juniors, les honneurs sont allés à Pierre Lortie. Ces quatre vainqueurs sont tous du club de ski de l'Union commerciale.

Une descente du milieu de la montagne a également été organisée et Lucien Maheu, du Redskin, l'a emporté chez les seniors C en une minute, 18.5 secondes, Carole Mitchell chez les juniors féminins C et Camile Brassard dans la même catégorie masculine.

On sait que c'est dans cette côte qu'aura lieu dans deux semaines la descente faisant partie du combiné Alpin Canadien.

Les As Juniors, champions de la ligue Provinciale

Les As Juniors de la ligue Provinciale ont profité du Carnaval pour décrocher les honneurs de la cédule régulière en ayant recours à une éclatante victoire de 4 à 1 aux dépens du Trois-Rivières au Colisée.

L'attaque des vainqueurs a été menée par Régent Richer qui compta à 2 reprises. Les autres compteurs furent Labrecque et Sarrazin. L'unique but des perdants était enregistré par Jean-Yves Descormiers à la deuxième période. Ce fut un duel dénué de rudesse, puisque seulement 5 punitions furent décernées, dont une punition de partie à Dufour du Trois-Rivières. Villemure repoussa 34 lancers dans les filets du Trois-Rivières et Grenier dans les filets des As, 26.

Au premier vingt les chances de compter furent assez bien partagées et les deux gardiens de buts furent appelés à bloquer plusieurs lancers dangereux de la part des deux équipes. Les As qui étaient quelque peu rouillés par suite d'un repos d'une semaine, ont quand même réussi à prendre les devants dans ce vingt.

C'est Richer qui compta à 13.41. Ce fut un but chanceux : le gardien de buts, Villemure se fit jouer un vilain tour en voulant débarrasser son territoire, il poussa la rondelle dans le fond du filet. Au cours de cet engagement, Grenier repoussa 11 rondelles dans les filets des As et Villemure, 13. Le jeu fut surtout décousu dans la seconde reprise et les deux clans trouvèrent de la difficulté à organiser leurs attaques. Les porte-couleurs de la Vieille Capitale portèrent le compte 2 à 0. Labrecque fit dévier un lancer de Lefebvre de la ligne bleue à 13.00.

Mais 45 secondes plus tard, Trois-Rivières compta pour réduire la marge à 2 à 1. Après une montée à trois hommes. Descormiers déjoua Grenier sur un lancer de près. Lehouillier et Gosselin préparèrent habilement le point.

Dufour se voyait imposer une punition de mauvaise conduite et une punition de partie à 8.43 après avoir critiqué l'arbitre.

Les protégés de Conrad Parent s'assurèrent le gain en enregistrant deux autres points dans l'engagement final pour s'assurer également le titre de la cédule régulière. Régent Richer marqua son deuxième but de la joute à 12.57 en prenant son propre retour. Villemure n'eut aucune chance de bloquer. Trois-Rivières eut une chance de réduire la marge quand Lefebvre fut puni à 15.46. Mais les As se défendirent très bien pour protéger leur pointage. Alors qu'il restait 38 secondes à jouer dans la rencontre, Sarrazin marqua avec l'aide de Richer et Dufour.

Première période

1—As Juniors : Richer (Sarrazin) 13.41
Punitions : Roy, 10.32, Black, 10.56, Robidoux, 19.25.

Deuxième période

2—As Juniors : Labrecque (Lefebvre-Deblois) 13.00
3—T.-Rivières : Descormiers (Gosselin-Lehouillier) 13.45
Punition : Dufour (mauvaise conduite et punition de partie) 8.43

Troisième période

4—As Juniors : Richer (Dufour) 12.57
5—As Juniors : Sarrazin (Richer-Dufour) 19.22
Punition : Lefebvre, 15.46.

Dog-derby

Narcisse Dompierre et Odilon Bouffard gagnent

QUEBEC. — Deux courses de chiens ont été tenues hier dans la région de Québec. Ce tournoi annuel de l'Amicale de Stadacona sur une distance de 12 milles a été remporté par Narcisse Dompierre, qui a obtenu le trophée en 58 minutes et 17 secondes. Il a obtenu une minute d'avance sur Raymond Garneau et deux minutes sur Roland Lamonde. Il y avait 20 partants et 19 ont terminé l'épreuve. La semaine prochaine, le Stadacona Sled Dog Club ira organiser une course à Beauceville.

Le résultat

1	Narcisse Dompierre	58 m. 17 s.
2	Raymond Garneau	59 m. 12 s.
3	Roland Lamonde	1 h. 20 s.
4	Rosario Paré	1 h. 02 m. 14 s.
5	Charles Martel	1 h. 03 m. 10 s.
6	Nazaire Bouffard	1 h. 04 m. 39 s.
7	Claude Carrier	1 h. 05 m. 03 s.
8	Paul Asselin	1 h. 07 m. 15 s.
9	Paul Sauvageau	1 h. 07 m. 53 s.
10	Léo Poulin	1 h. 10 m. 16 s.
11	Gaston Gosselin	1 h. 11 m. 24 s.

A Loretteville, Télesphore Lebel avait organisé une course de 5 milles pour attelage de 2 chiens. Odilon Bouffard a remporté la victoire avec seulement 7 secondes d'avance sur son plus proche concurrent Paul Laflamme.

Le résultat

1	Odilon Bouffard	17 m. 05 s.
2	Paul-H. Laflamme	17 m. 12 s.
3	Edgard Garneau	18 m. 05 s.



Contrairement à ce que nous fait voir cette photo, les équipiers du Buffet de la Traverse ont été souvent en difficulté. Les glaces et la force du courant ne leur ont pas permis de se classer mieux que cinquième. Les vastes champs de glace se sont avérés les principaux obstacles de la course.

JOS. MATTE

SUITE DE LA PAGE 23

peut-être un troisième ?... Pourquoi pas ?

L'affaire est donc ainsi classée. Finie. M. Matte n'avait pas pu, lui-même, demander des faveurs à la ville dont il est échevin. Il se serait donc servi de cette veuve, Mme Talbot?... Ignorait-il les irrégularités qu'il commettait ?... Pour ne pas avoir l'air de tremper de trop près ses affaires personnelles dans les affaires municipales, n'a-t-il pas fait mentir une femme et n'a-t-il par gardé un noble silence devant ses collègues ?...

Pour bien manoeuvrer, en politique municipale, il faut connaître le tabac. M. Matte le connait bien, lui qui est au conseil depuis tant et tant d'années. Cette fois-là, cependant, ne se serait-il pas trompé dans la concordance des dates et des titres de propriété ?...

Le Royal 22e Régiment à un point du championnat de l'Intermédiaire

Alors qu'il reste deux programmes à disputer dans la ligue Intermédiaire Québec-District, le Royal 22e Régiment n'a plus besoin que d'un point dans le classement pour remporter le championnat de la cédule régulière. Les militaires ont remporté, hier, une victoire de 3 à 0 contre le Red Cap, mais l'Institut Denys a conservé ses aspirations au titre avec un gain de 4 à 1 sur le Pierre Tardif.

C'est le cerbère Rodrigue qui a enregistré le blanchissage alors qu'Homier, Touzin et Lesiège étaient les compteurs. Pour le Denys, Devillers a obtenu deux buts, Poirier et Farrell, un chacun: Poirier a sauvé son club du blanchissage. Le prochain programme n'aura lieu que dimanche prochain, puisque le Rouge et Or occupera l'arèna mercredi.

Première partie :

PREMIERE PERIODE

Aucun point.
Punitions : Courteau (maj. et min.) Gagnon (maj.) 5.11, Letiec, 6.13, 19.28, Nadeau 9.12, Landriault 19.28.

DEUXIEME PERIODE

1—R22R : Homier (Couturier, Loiseau) 11.36
Punitions : Pichette 1.17, Langlois (maj. et min.) 9.40, Noël (maj.) 9.40, Demers (min. et m.c.) 11.25, Couturier 12.35, Lippé 18.56.

TROISIEME PERIODE

2—R22R : Touzin 14.52
3—R22R : Lesiège (Couturier, Val'ée) 17.23
Punitions : Nadeau 11.03, Letiec 14.09.

Deuxième partie :

PREMIERE PERIODE

1—Institut Denys : Devillers (Thivierge) 9.49
Punition : R. St-Hilaire 18.15

DEUXIEME PERIODE

2—Pierre Tardif : Poirier (Ferland, St-Hilaire) 7.41
Punitions : Samson et Savard (majeures) 2.10, R. St-Hilaire 4.20, Pelletier (m.c. 11.33), Farrell 13.15.

TROISIEME PERIODE

3—Institut Denys : Devillers (Thivierge, Farrell) 12.33
4—Institut Denys : Farrell (Gagnon) 16.31
5—Institut Denys : Thivierge 19.41
Punitions : Renaud et R. St-Hilaire (mineure, 2 majeures et m.c.) 3.25, G. St-Hilaire 18.50.

M. E. Wade président de l'Association des marchands d'autos

QUEBEC. (G. P.) — M. Eric Wade, de Québec, vient d'être élu président de l'Association des marchands d'automobiles de Québec; MM. Albert Barré et Pierre Dupuis, aussi de Québec, respectivement vice-président et secrétaire-trésorier.

Les autres membres de l'exécutif sont : MM. Arthur Blais, de Lévis; Camille Cliche, de Vallée-Jonction; Roland Laporte, de Québec; Yves Letarte, de Québec; Jules Pomerleau, de Rivière-du-Loup; Marc Sauvageau, de St-Casimir et J.-A. Tremblay, de La Malbaie, tous directeurs.

Elle se blesse en tombant dans son escalier

QUEBEC. (M.F.) — Une jeune fille, Mlle Colette Miller, a subi plusieurs blessures et contusions au dos, samedi soir, lorsqu'elle a fait une chute dans l'escalier conduisant à son domicile, situé au 341 St-François Est, à Québec. Mlle Miller a été transportée à l'Hôtel-Dieu où l'on rapporte que son état est satisfaisant.



Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143

A Chicoutimi, en fin de semaine

Une foule immense participe aux activités du carnaval-souvenir

CHICOUTIMI, (A. T.) — Le carnaval-souvenir de Chicoutimi a conféré une atmosphère énormément agréable à la dernière fin de semaine. Jeunes et moins jeunes ont répondu avec entrain aux activités organisées, manifestations étudiantes, soupers communautaires, promenade en traineaux et la criée aux portes des églises.

Toutes ces manifestations, destinées à commémorer le "bon vieux temps," ont fait déplacer des milliers de personnes, donné aux longues soirées d'hiver un caractère tellement peu chicoutimien que c'est avec surprise qu'on a vu des jeunes danser dans les rues, chanter avec entrain, porter avec une certaine fierté des vêtements n'ayant rien du dernier cri.

Rien, absolument rien ne ressemblait aux activités jugées normales et les jeunes principalement, privés de toute activité sportive depuis le début de l'hiver, ont sauté avec tellement d'entrain et d'engouement que même les organisateurs du carnaval-souvenir en sont demeurés surpris.

La fin de semaine du carnaval-souvenir a débuté vendredi soir, au Centre d'apprentissage, où plusieurs centaines de couples portant les vêtements de l'époque 1850 se sont groupés pour danser les "sets" canadiens Cette soirée était sous la responsabilité du Corps impérial des Frontiersmen et a connu un éclatant succès.

La journée de samedi était la journée des étudiants. Une parade a groupé une masse impressionnante de représentants de cette classe de notre société. Les jeunes se sont ensuite groupés autour du centre de ski du parc de la Place d'Armes et de l'Institut de technologie où le souper a été pris en commun. Cette journée a aussi été marquée de plusieurs manifestations et compétitions sportives.

Enfin, hier, la criée aux portes des églises a connu, elle aussi, un éclatant succès. On a vendu un tas de choses, on a annoncé des nouvelles qui ont provoqué l'hilarité générale. Rien n'a été sacrifié pour donner à cette manifestation le caractère qui lui était tellement particulier, il y a à peine quelques années. Les bénéfices de cette vente à l'enchère, style 1850, ont été versés intégralement aux oeuvres paroissiales.

Hier soir, des groupes se sont formés un peu partout afin de participer activement aux "soupers communautaires", autre formule adoptée dans un style moderne des coutumes d'autrefois. Chaque groupe se rendait chez des amis pour prendre la soupe, on se regroupait afin de visiter une autre table, tandis qu'une troisième famille avait la responsabilité d'offrir aux visiteurs, le digestif.

La carriole, les costumes de l'époque ont, encore là, fait fureur.

On organise les loisirs — sans autos

Quelques jours de "bon vieux temps" avec traînes sauvages et glissades

CHICOUTIMI. (A.T.) — Depuis quelques jours, la population de Chicoutimi vit le "bon vieux temps" et cela continuera encore aujourd'hui. Une habitude, que l'automobile avait nécessairement mise au rancart, reprendra la place qu'elle occupait dans les loisirs des anciens Chicoutimiens. Les automobiles feront place aux traînes sauvages, dans certaines rues de la ville et toute la population est invitée à utiliser ces pentes plus souvent enviées qu'utilisées pour glisser. Afin de permettre aux jeunes, et aux moins jeunes, de se récréer, tout le secteur du parc de la place d'armes, le centre de ski, les rues avoisinantes ont été réservés aux amateurs de traînes sauvages. On pourra utiliser l'avenue Ste-Anne sur toute sa longueur, la nouvelle rue Joliet, la rue St-Joseph, St-Dominique, Lorne et quelques autres, d'importance secondaire.

Ces glissades dans les rues seront précédées d'une marche au flambeau qui prendra naissance à Rivière-du-Moulin. Les clubs de raquetteurs et de skieurs de la ville de Chicoutimi ont la responsabilité de cette manifestation, destinée à grouper les amateurs de ce sport en plein air et à les diriger vers les pentes prévues. Un premier groupe pourra demeurer à Rivière-du-Moulin, où les magnifiques pentes de toboggan sont en opération. Les autres suivront le défilé jusqu'à la place d'armes.

L'hon. J. Lesage

Le club Kiwanis de Chicoutimi tiendra également une soirée un peu extraordinaire. A l'encontre d'autres clubs sociaux, il a profité du carnaval-souvenir de Chicoutimi afin de donner à son assemblée générale annuelle un cachet tout à fait particulier.

Costumes d'époque, menu 1900, artistes invités et boissons du "bon vieux temps" donneront à cette soirée un cachet que viendra rehausser la présence du premier ministre de la province, l'honorable Jean Lesage.

6 personnes obtiennent un permis de pilotage

CHICOUTIMI (A.F.) — Six personnes de la région ont obtenu leur permis de pilotage d'avions légers, à la suite des examens qu'a fait subir le club d'aviation du Saguenay.

Ceux qui ont obtenu leur licence sont MM. R. Dumouchel, d'Arvida ; Roméo Girard, de Jonquière ; Paul Boileau, de Chicoutimi ; le Dr Gordon Nicael, d'Arvida ; Julien Larouche, d'Arvida, et Jean-Claude Rosenblum, de Jonquière.

Une vingtaine d'élèves ont subi les examens, après avoir suivi les cours théoriques et pratiques qui se donnent au collège Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi-Nord et à l'aéroport de Saint-Honoré. Plus d'une soixantaine d'élèves y avaient assisté. Vingt étaient prêts à passer les examens.

On nous a annoncé que les cours reprendront bientôt.

Au Mont Mars de Port-Alfred

Claude Nadeau remporte le championnat de la classe B

PORT-ALFRED. — (W. Gagnon) — Pour la deuxième année consécutive, l'habile skieur Claude Nadeau, du club Eskimo de Jonquière-Kénogami, a rafré les honneurs du championnat de la descente, en classe B. Nadeau s'est vu attribuer le trophée emblématique.

Cette compétition régionale, présentée au Mont Mars de Port-Alfred sous les auspices de la zone du Saguenay - Lac-St-Jean, a eu un vif succès.

En classe C, Michel Blanchette a terminé premier avec priorité d'un peu plus d'une seconde sur Jacques Desmeules. Chez les dames, Lise Demers s'est méritée le titre de la classe Groux qui groupait 13 concurrentes.

C'est le jeune Marc Gagnon, onze ans, fils du président du Mont Mars, qui a ouvert la piste avec un temps merveilleux de 60.2 secondes.

Roland Lévesque, Alex Rasmusen et Emile Clouston agissait à titre de juges des départs. Après la remise des trophées, l'après-midi se solda par un souper canadien au chalet et fut suivie d'une soirée récréative.

C'est sur la piste "Squaw" que se déroula ce concours régional dont voici les résultats officiels:

	Temps	Pts
Lise Demers, Eskimo	35.9	0
Yvette Claveau, Chic.	37.9	5.41
Andrée Boudrault, Elan	38.0	6.68
Cécile Leblanc, M.-Mars	39.0	8.38
Denise Otis, Eskimo	39.2	8.93

Hommes, classe "B"

Claude Nadeau, Eskimo	51.4	0
André Vézina, Chic.	53.2	3.37
Martin Soucy, Chic.	53.4	3.74
J. Moynan, M.-M. RCAF	54.4	5.61
Gilles Duchesne, Eskimo	55.4	7.10
Julien Simard, Chic.	55.4	7.48
Honoré Martel, Eskimo	57.1	10.65
Rob. Laflamme, Laliberté	57.1	10.65
Denis Veilleux, Chic.	57.1	10.65
J. Lalancette, Elan	57.3	11.03

Hommes, classe "C"

M. Blanchette, Laliberté	55.0	0
J. Desmeules, Eskimo	56.3	2.25
J.-M. Guimond, Ltliberté	57.0	3.47
J.-Marc Claveau, Chic.	57.1	3.64
Camil Turcotte, Eskimo	57.1	3.64
Yves Gagnon, M.-Mars	58.8	6.59

Semaine d'hospitalité aux dépisteurs de tuberculose

ARVIDA (J.P.) — Une grande semaine d'hospitalité débute aujourd'hui le 13 février, jusqu'à samedi le 18 inclusivement, à Arvida, en marge de la campagne de dépistage de la tuberculose, entreprise il y a déjà quelque temps, par le Comité du timbre de Noël, en collaboration avec le ministère de la Santé et les autorités de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal.

Une trentaine d'infirmières déléguées spécialement par l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal et le ministère de la Santé visiteront les foyers de la ville afin d'offrir à tous les étudiants l'épreuve cuti-réaction. Il s'agit d'un moyen de dépistage très efficace permettant de connaître les personnes qui auraient besoin d'un vaccin d'immunisation.

Il va sans dire que ces épreuves et les vaccins sont offerts à titre tout à fait gratuit. Actuellement, près de 3,000 citoyens d'Arvida ont déjà subi ce test avant la période des Fêtes. La présente campagne est d'autant plus importante qu'elle suit un examen radiologique pulmonaire de presque toute la population.

Depuis ce matin, les infirmières se présentent dans les foyers d'Arvida; elles commencent par la paroisse St-Mathias pour ensuite passer dans les autres paroisse.

Les responsables de la campagne espèrent que les visiteurs seront reçus avec une grande courtoisie; le renom de la ville d'Arvida à l'étranger n'en sera que meilleur.

Concert saisonnier de l'Harmonie St-Edouard

PORT-ALFRED (C.W.) — Dans le cadre des festivités du carnaval de Port-Alfred, l'Harmonie St-Edouard a présenté hier soir son concert saisonnier sous la direction de M. Fernand Simard.

Le concert était sous la présidence de M. l'abbé Henri Tremblay, curé de St-Edouard. Il était accompagné de son vicaire, M. l'abbé Antoni Gauthier, aumônier de l'Harmonie, du lieutenant Roger Potvin, et Mme Potvin, qui remplaçait le lieutenant-colonel Georges-Henri Coulombe, commandant du régiment du Saguenay, auquel est attachée l'Harmonie de Port-Alfred, comme fanfare régimentaire. Le R.F. Léo, E.C., du collège St-Edouard, assistait également à ce concert.

Préparé avec soin, le programme a été fort goûté de l'assistance. L'Harmonie a exécuté entre autre, "Souvenirs du Québec" de Charles O'Neil, "Yellow Roses of Texas", "Les grandeurs du Pacifique", du compositeur J. Olivadoti, "Sud de Rio" et quelques autres.

Critique d'art

L'oeuvre de Claude Dufour: simplicité et honnêteté !

par **André FORTIN**

Une envolée dans une atmosphère, qui nous laisse toujours voir l'inaltérable réalité, tout en nous faisant toucher une abstraction qui n'apeure pas.

Allez voir les toiles de Claude Dufour, qui expose actuellement, à la Grenouille, à Chicoutimi, et quand vous devrez quitter (à regret) la salle d'exposition, vous voudrez apporter un tableau avec vous. Le peintre de Chicoutimi-Nord a laissé une trentaine de ses toiles au salon d'exposition, situé à l'arrière-boutique de "l'Enseigne du livre", au 337 est, de la rue Racine, à Chicoutimi. Le vernissage a eu lieu samedi soir. L'exposition durera jusqu'au 11 mars.

L'oeuvre de Claude Dufour plait par sa simplicité et son honnêteté: car je crois qu'en peinture comme en toute autre chose, ce qui transpire en tout premier lieu, c'est l'humain, c'est-à-dire l'honnêteté et la sincérité. Et l'humain, chez Dufour, c'est sa façon de rester dans un juste milieu, en évitant le terre-à-terre abruti et la froide abstraction. Face à ses toiles, personne ne peut ne pas ressentir le repos bienfaisant d'une évasion dans le monde qu'il connait mais qu'il perçoit à travers des formes coulantes et de couleurs chaudes. Justement, dans la plupart des tableaux exposés par Claude Dufour, la couleur dominante est le brun. On y remarque aussi, le jaune nuancé et le rouge modéré. Parfois, un tableau est composé d'une seule couleur où se jouent les seuls effets de la nuance. Ces nuances, elles parlent à l'âme et au coeur. "On aime ça..."

C'est face à "L'Instruction publique" que, personnellement, je me suis posé la question: Satire ? — Pas dans les intentions de l'auteur. Sa première idée, à lui, était de représenter un camp de concentration. La scène représente des silhouettes, derrière un grillage...

SCULPTURES

Claude Dufour joint, au talent de peintre, celui de sculpteur. Quelques pièces sont aussi exposées en même temps que les toiles. Ce sont des figures géométriques travaillées dans le métal. Leurs formes, qui incitent à laisser errer l'imagination quant à leurs significations, sont des tours de force de souplesse, si l'on considère la nature du matériel employé

Le peintre, de Chicoutimi-Nord est au service de la compagnie Price Brothers. La peinture et la sculpture occupent ses loisirs matériels et toute sa vie intellectuelle.

Le maire de Chicoutimi va siéger au Comité d'honneur du Festival de Musique 61

CHICOUTIMI. (A.J.) — Le maire de Chicoutimi, M. Rosaire Gauthier, siégera au comité d'honneur des "Festivals de musique du Québec". Une demande lui ayant été faite en ce sens par le directeur général de cette organisation, M. Claude Deschamps, elle a été bien accueillie et M. R. Gauthier vient de lui donner une réponse affirmative.

Ces festivals sont des concours ouverts à tous les musiciens canadiens. Le but en est de stimuler la poursuite de la carrière musicale, et les talents qui s'y montrent les plus prometteurs y gagnent des bourses substantielles.

Les dirigeants se préparent, pour l'an prochain, à créer un véritable festival pour tout l'est du Canada, avec le concours des finalistes qui se rencontreront à Montréal. Jusqu'ici ils ont obtenu la coopération de 117 directeurs d'écoles de musique de l'est du Canada.

Plus de 4,500 musiciens ont participé au festival de l'année dernière où l'on a attribué des bourses pour une valeur globale de $5,200. Cette année, on s'attend à y voir figurer une dizaine de milliers de musiciens qui se partageront $8,000 en prix. Les épreuves auront lieu dans cinq villes diverses de la province du 10 au 30 avril.

Aide à des enfants handicapés

BAGOTVLILE. (C.W.) — La Commission scolaire de Bagotville a décidé de payer d'avance, jusqu'au mois de juin, la contribution de $20 par enfant, par mois — deux à Bagotville — qui fréquentent la nouvelle école pour les enfants atteints de paralysie cérébrale.

C'est à la suite d'une demande du secrétaire de l'association — division du Saguenay — qui exprimait les besoins urgents d'argent alors que l'association-mère de Montréal ne pouvait plus leur en avancer sans mettre leur survie en danger, que les commissaires Jean-Baptiste Hudon et le Dr Cléophas Claveau ont approuvé le paiement anticipé de ces contributions.

Circulation dirigée par les Frontiersmen à St-Joseph d'Alma

ALMA, (P. T.) — Depuis hier matin, le service de la circulation à l'église St-Joseph, aux heures de messes, est desservie par les frontiersmen. Ces derniers ont répondu avec générosité à la demande du directeur de la police d'Alma, le chef Lavoie, qui avait demandé leur collaboration pour aider à contrôler la circulation des automobiles avant et après les messes du dimanche.

Les frontiersmen ont donc accepté d'effectuer ce service gratuitement afin d'aider leurs concitoyens. C'est ainsi que dès hier matin, on a pu constater une amélioration sensible aux abords de l'église St-Joseph, alors que la circulation s'est faite très rapidement à la grande satisfaction de tous.



UNE PENSEE POUR NOS MALADES — C'était au tour des enfants du département de l'Ange-Gardien, à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame-de-l'Assomption de Jonquière, de recevoir de la "grande" visite, hier, à l'occasion de la semaine des malades dans la région. Ils reçoivent ici des gâteries du Dr Rémi Delisle, président du bureau médical ; du chef Emile Renaud ; et des RR.SS. Marie-du-Précieux Sang, hospitalière et assistante ; Ste-Jeanne-d'Arc, en charge du département des enfants ; et St-Calixte, en charge des cliniques externes.

Grand ralliement des employés d'hôpitaux à Chicoutimi le 19

CHICOUTIMI. (A.J.) — On annonce la tenue d'un grand ralliement des employés d'hôpitaux de la région. Il aura lieu le 19 de ce mois, à Chicoutimi, sous les auspices du Comité régional des employés d'hôpitaux du Saguenay-Lac-St-Jean, en collaboration avec la Fédération des services hospitaliers de la province de Québec. Le but principal en sera de promouvoir les intérêts de plus de 1,200 travailleurs en ce domaine et de stimuler, parmi eux, l'idée syndicale.

Plus de 400 employés des hôpitaux suivants y participeront : Hôtel-Dieu Saint-Vallier, de Chicoutimi ; Hôpital général du Saguenay, d'Arvida ; Hôtel-Dieu Notre-Dame-de-l'Assomption, de Jonquière ; Hôpital du Christ-Roi, d'Alma ; Hôtel-Dieu Saint-Michel et hôpital Sainte-Elisabeth, de Roberval ; Hôtel-Dieu Notre-Dame - du - Sacré-Coeur, de Dolbeau.

L'exécutif du comité régional vient de se réunir, sous la présidence de M. Cyrille Boivin, de Chicoutimi, et a tracé le programme de cette journée d'études. L'on a procédé à la formation de cinq commissions, composées de garde-malades, d'infirmières et d'employés masculins des services généraux.

Le programme comprend ce qui suit : à 9 h. 30, ralliement et inscription au sous-sol de l'église du Christ-Roi ; à 10 h., ouverture ; à 11 h. 30, messe au même endroit ; à midi, dîner au libitum.

Réouverture à 2 h., toujours au même endroit ; rapports des commissions ; à 4 heures, rapport du conseiller technique de la Fédération des services des syndicats ; à 5 h., conclusions des études de la journée, par l'aumônier général ; à 6 h., banquet à l'hôtel Chicoutimi.

Prononceront alors des allocutions : le ministre du Travail ou son représentant ; le maire de la ville ou son représentant ; le représentant de la Confédération des Syndicats nationaux et le représentant de la Fédération des services.

Le tout se terminera par une soirée récréative, à l'hôtel Chicoutimi, à 9 h.

Les écoles à Bagotville

M. Léon Tremblay explique son opinion sur l'annexion

BAGOTVILLE. — (par **William Coutlée**) — "Nous avons pensé agir en gentilhommes et nous vous invitons à assister à l'assemblée, afin de prendre connaissance de la lettre du surintendant de l'instruction publique, M. Omer-Jules Désaulniers, pour ensuite vous exposer le projet qui nous préoccupe tous", déclarait M. Léon Tremblay, président de la commission scolaire de Bagotville, devant une quinzaine de contribuables de la paroisse, venus prendre des renseignements au sujet de l'annexion nécessaire des rangs, 1, 8 et 10 de la paroisse à la commission scolaire de la municipalité de Bagotville.

Pourquoi une annexion ?

"En suivant les journaux, de dire le président Tremblay nous nous apercevons que le gouvernement a des tendances vers la centralisation. Déjà, cette année, aucune construction d'école rurale n'est autorisée par le département de l'instruction publique. Bien plus, les écoles rurales de Bagotville sont fermées depuis le début de la présente année scolaire. Or, les élèves résidant dans les rangs mentionnés, ci-haut, au nombre d'environ 150, fréquentent maintenant les écoles de la ville. De ce fait, la commission de Bagotville a dû employer 11 locaux en dehors de ceux prévus dans les écoles déjà existantes. De là, le projet d'une nouvelle école de 15 classes, dans la paroisse St-Marc".

Pour suivre les procédures légales, nous avons fait une demande au département de l'instruction publique, a déclaré le président de Bagotville, et le surintendant nous a répondu que le projet ne sera considéré tant et aussi longtemps que l'annexion des rangs 1, 8 et 10 ne serait réglée une fois pour toute.

De là, la raison qui explique notre présence ici ce soir.

Je ne vois pas comment, des hommes qui discutent, ne peuvent arriver à s'entendre. Nous aurions bien pu nous servir de la loi, qui nous dit que nous n'avions qu'à passer une requête parmi les résidents de la paroisse, et s'il y avait eu 51 pour cent des votes pour l'annexion, tout aurait été réglé, mais nous avons voulu agir en messieurs, et nous avons fait le contraire en promettant de faire une étude sur les conseils et les propositions que vous voudrez bien nous soumettre, de dire le président Léon Tremblay".

Un contribuable de la paroisse a alors demandé au président si le département de l'instruction publique aurait autorisé la construction de St-Marc, si les cultivateurs en question avaient qualifié le geste du département de dictature, pure et simple

Invité à donner son opinion, l'inspecteur d'école Jean-Baptiste Hudon a signalé que si le département favorisait la centralisation des écoles, cela ne s'était pas fait du jour au lendemain, mais après de longues études et recherches en considérant les résultats des écoles rurales et urbaines. Sans vouloir choquer quelqu'un, il se trouve des talents aussi bien dans les milieux ruraux qu'urbains. Mais les résultats obtenus dans les écoles à plusieurs divisions ne sont pas comparables à ceux obtenus dans celles à division unique. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte, disait l'inspecteur Hudon, comme celui que les paroisses ne peuvent trouver d'institutrices qualifiées comme celles de la ville, parce qu'elles recherchent toutes les classes à division unique. Les moyens matériels entrent également en ligne de compte.

Les taxes

Outre diverses questions d'ordre technique, celle de l'évaluation et des taxes est venue sur le tapis, au cas où l'annexion se réaliserait. Le président Tremblay a alors répondu que lorsqu'il s'était agi de l'éducation des enfants il ne s'était jamais arrêté sur les dollars. Pour renseigner les cultivateurs qui voudraient en savoir plus long, le président leur a expliqué qu'il ne leur en coûterait pas beaucoup plus cher que maintenant sinon moins. Il leur donna comme exemple certains cultivateurs qui sont dans les limites de la ville présentement et qui paient des taxes à la commission scolaire.

Tout est bien qui finit bien. Le président Tremblay semblait satisfait du résultat de la rencontre. Les cultivateurs aussi. Il semble bien maintenant qu'avec les explications que le président de la commission scolaire s'est évertué à distribuer à une partie des intéressés, l'annexion n'est plus qu'une question de temps.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—World of music
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Opération mystère
6:00—Rin Tin Tin
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Film
7:15—Le petit magicien
7:30—Histoire de rire
7:45—C'est une chanson
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Arts et lettres
12:00—Nouvelles anglaises
12:10—Fin des émissions

DEMAIN

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Front page challenge
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Souvenirs de voyage
6:15—Sans prof. ni bouquin
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Deux sur trois cadorama
7:30—Arène de boxe
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Conférence
12:00—Nouvelles anglaises
12:10—Fin des émissions

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



HOMMAGE AU DEPUTE HARVEY — L'organisation libérale de Jonquière-Kénogami a profité du passage du ministre Bona Arsenault dans la région, en fin de semaine pour rendre hommage au député du comté, M. Gérald Harvey. Le président Guy Bégin, à droite, remet un cadre souvenir au député, en présence du ministre des Terres et Forêts, du député de Roberval, Me Pean-Claude Plourde, et M. Adélard Lévesque, organisateur du parti à Kénogami.

Un communiqué important de

SEPT-ÎLES EXPRESS Inc.

Sept-Iles Express Inc. vous offre maintenant un service direct et quotidien de camionnage, de Montréal et Québec, vers Sept-Iles, Port-Cartier et Gagnon. Egalement, un service quotidien de camionnage de Montréal et Québec via Sept-Iles, vers Schefferville, Carol Lake et Twin-Falls.

Service régulier à l'année longue. Nous allons chercher et livrons à Québec et Montréal. Assurance tous risques. Système automatique de chauffage et de réfrigération. Service de téléscripteur reliant nos bureaux et permettant d'établir un contrôle continuel et d'offrir un service rapide. Entrepôts à Montréal, Québec et Sept-Iles.

Pour obtenir renseignements complets et tarifs, téléphonez ou écrivez à :
SEPT-ILES EXPRESS Inc.

Montréal — 1705, rue Moreau LA. 7-1528
Québec — 1250, rue Borne MU. 3-4937
Sept-Iles — Casier postal 98 WI. 2-3865
Gagnon — Gagnon, Qué. 290

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Tél : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143



L'HON. LEON BALCER A ROBERVAL — Le ministre fédéral des Transports, en visite au Lac-St-Jean, est accueilli à son arrivée à l'aéroport de Roberval par le député Jean-Noël Tremblay, et par le maire F.-X Bouchard ; M. Léon Balcer était accompagné de son secrétaire, M. Emilien Morissette, député de Rimouski.

Visitant le lac St-Jean et la Côte-Nord

Le ministre Balcer promet aéroports et chemin de fer

ROBERVAL. (L.L.) — Venu se rendre compte des besoins particuliers des régions du lac St-Jean et de Chibougamau, où les développements miniers et industriels peuvent devenir illimités, le ministre fédéral des Transports, l'hon. Léon Balcer, s'est vu présenter, entre autres, deux demandes d'aéroport.

A Roberval, le maire Bouchard a profité du passage du ministre des Transports pour lui exposer le problème de l'aéroport de Roberval, qui a été construit au coût de $340,000 et entièrement défrayé par la municipalité.

Le ministre a immédiatement fait écho aux demandes du maire en lui promettant que l'aéroport serait asphalté dès cette année, aux frais du fédéral.

A St-Félicien, le ministre a reçu une demande presque identique, à savoir l'aménagement d'un aéroport. Il y a déjà du travail de fait en ce sens, St-Félicien possédant déjà une piste temporaire d'atterrissage. Le maire Hamel a profité de la circonstance pour annoncer au ministre que des demandes seraient faites dans le sens de donner une permanence à ce terrain et qu'il espérait que sa requête serait agréée en haut lieu.

A Chibougamau

A Chibougamau, le ministre a déclaré hier que le récent développement des ressources du Canada septentrional avait fourni une preuve éclatante que le Nord canadien mérite la confiance qu'on a placée en lui.

M. Balcer a rappelé qu'il y a dix ans, le district de Chibougamau n'existait pas. Aujourd'hui, nous trouvons une région en pleine expansion économique. La nature a été conquise à pas de géant, a poursuivi le ministre des Transports, en faisant allusion à la voie ferrée de $35 millions reliant Chibougamau à St-Félicien, à l'est, et à Barraute, à l'ouest.

Cette année, a-t-il déclaré, le parlement devra approuver une nouvelle loi permettant l'extension de cette installation ferroviaire jusqu'à la région minière du lac Mattagami.

M. Balcer, qui était accompagné de son épouse et de M. Emilien Morissette, son secrétaire, qui est également député de Rimouski, a assisté à plusieurs assemblées et réunions sociales tant à Roberval, qu'à Chibougamau. Il a également été reçu par les autorités civiles de Dolbeau, Mistassini et St-Félicien, où il a signé le livre d'or.

Nombreux vols dans la région d'Ormstown

VALLEYFIELD. (G.T.) — Les voleurs semblent actifs dans la ville d'Ormstown et ses environs. Des accessoires électriques pour une valeur de $3,500 ont été volés au magasin B. L. McGerrigle. Un voisin, M. David Lasalle avisa le propriétaire. La Sûreté provinciale fait actuellement enquête.

On signale également un vol de quatre veaux chez M. Paul Riendeau, route rurale 4, à Ormstown encore, et deux autres chez M. Joseph Platt, à Dundee, dans le comté de Huntingdon. Il y a quelques jours, à Ormstown, deux hommes étaient ligotés, battus et volés.

Naudville a connu une année très progressive

NAUDVILLE (P.T.) — La ville de Naudville, dont la population atteint déjà 4,400 âmes, a connu une année très active dans tous les domaines de la vie publique. A part de nombreuses constructions domiciliaires et l'ouverture d'une coopérative de consommation qui fait l'orgueil de ses membres et de toute la population.

Ces progrès cependant ne se sont pas faits sans qu'il en coûte quelque chose aux contribuables. C'est ainsi que la municipalité de Naudville a terminé l'exercice financier de 1960 avec un déficit budgétaire de $7,254.86 contre un surplus de $5,495.35 l'année précédente.

Le bilan financier de l'année 1960 a été présenté aux membres du conseil et aux contribuables, samedi soir, au cours d'une assemblée spéciale sous la présidence de S. H. le maire Léonce Desmeules, qui a annoncé que les prévisions budgétaires de 1961 seraient présentées au cours d'une autre séance spéciale cette semaine.

Revenus et dépenses

Les principaux revenus de la municipalité de Naudville sont les suivants: taxe foncière à $1.50 sur une évaluation de $3,483,400 — $52,251 ; taxe de vente $35,821.77 ($23,000 en 1959); taxe d'eau $38,636.38; octrois d'encouragement aux travaux d'hiver $13,402.22; versement de Price Brothers $10,000; octroi du ministère des Affaires municipales $7,780; permis $3,433.64.

Dans les dépenses, on trouve $105,631.77 pour rachat d'obligations et intérêt sur obligations; $25,966.27 pour l'administration; $17,746.28 pour les services de police et de feu; $14,785.35 pour l'entretien des rues en hiver et en été ; $6,928.84 pour le service des vidanges; $12,216.49 pour le service de la dette et $3,047.78 pour le service de la santé.

Les détaillants d'essence projettent une hausse du prix de leurs services

CHICOUTIMI. (A.J.) — Les détaillants d'essence augmenteraient sous peu le prix de leurs services.

Voilà ce que nous laisse entendre un porte-parole de l'Association, à la suite de leur dernière assemblée. Seraient ainsi touchés surtout : les réparations de pneus, le lavage, le graissage et le changement d'huile.

Les détails ne sont pas encore officiels, mais il est probable que ces augmentations varieront de $0.25 à $1.25, selon le travail exécuté. On dit même que les changements seraient en vigueur dès le premier mars de cette année.

C'est ainsi que la réparation d'un pneu de camion, qui était de $2 dollars depuis plusieurs années, serait portée à $2.50, pour les pneus 650/16 à 825/20.

Pour la réparation de pneus de cette dernière dimension ou d'une grandeur supérieure, le coût monterait à $3. La réparation des pneus ordinaires d'automobiles serait haussée de $0.25.

L'augmentation la plus élevée serait celle du graissage des camions à bascule. Elle serait de l'ordre de $1.25; ce qui porterait le coût de ce travail à $3.50, de $2.25, qu'il est jusqu'ici.

Le même porte-parole nous fait cependant remarquer qu'il s'agit là du premier accroissement de prix depuis 1953, alors que se formait l'Association des détaillants d'essence.

La campagne de restauration forestière

Alma prête à collaborer avec le ministère des Terres et Forêts

Alma. (PT) — La ville d'Alma a accepté de prendre une part active à la grande campagne de restauration dans le but d'améliorer le paysage des villes et villages de la province et d'y conserver la beauté déjà existante par la plantation d'arbres. Cette heureuse initiative est l'oeuvre du ministère des Terres et Forêts qui offre aux municipalités une collaboration très précieuse.

Les buts de cette campagne ainsi que les résultats que l'on en attend et la façon de procéder ont été expliqués en fin de semaine, aux autorités concernées à Alma par M.P.E. Pageau, propagandiste du ministère des Terres et Forêts, division de la restauration forestière, qui était accompagné de M. Maurice Kérouack, ingénieur forestier, de St-Jérôme, en charge de la division du Lac-St- Jean pour le même ministère.

On remarquait également à cette première réunion, S. H. le maire Paul-Emile Harvey, MM. Benoit Potvin et Paul Tremblay, de la Commission d'urbanisme de la ville d'Alma, M. Jean-Paul Bouchard, président de la Ligue des propriétaires, M. Paul Auprix, président du Jeune commerce, M. André Tremblay, secrétaire de la Chambre de commerce senior et régisseur de la Commission scolaire.

MM. Pageau et Kérouack ont donné des précisions sur ce vaste programme d'embellissement à travers la province, programme qui devra s'échelonner sur plusieurs années mais qui doit commencer immédiatement. Il s'agit d'abord de planter des arbres le long des routes nationales, aux abords des villes, le long des grandes artères, dans les parcs publics et sur les terrains des écoles.

La part des villes

Pour cette première expérience, le ministère des Terres et Forêts a désigné une ou deux villes ou villages par comté, avec l'assentiment du député de l'endroit. Ces villes sont ensuite appelées à former un comité qui est chargé d'étudier le problème, de prendre connaissance des offres du gouvernement, de décider des endroits à planter et de réunir tous les intéressés à ce programme afin d'obtenir les meilleurs résultats. Les comités locaux doivent également obtenir la collaboration de toutes les associations et rencontrer les propriétaires de lots boisés afin d'obtenir gratuitement des sauvageons de bonne forme pour la plantation.

A Alma, la Commission d'urbanisme a été chargée d'organiser le comité qui s'occupera de ce vaste programme parmi les représentants des Chambres de commerce, de la Ligue des propriétaires et de la Commission scolaire. Ce comité verra ensuite à présenter un programme au conseil municipal pour approbation et réalisation.

La part du gouvernement

Afin d'aider les municipalités dans ce programme d'embellissement, le ministère des Terres et Forêts offre de fournir des arbres de pépinière en autant qu'il pourra en disposer. De plus, le ministère accepte de défrayer le coût de la main-d'oeuvre locale pour aller chercher des sauvageons et pour les planter.

Les municipalités qui ont été choisies pour lancer cette vaste campagne d'embellissement n'auront qu'à fournir au ministère des Terres et Forêts une liste des travaux à exécuter pour la voir accepter aussitôt; il s'agit d'un programme qui s'étendra sur plusieurs années puisqu'on demande aux municipalités de donner une idée des besoins pour les prochaines années. Le gouvernement offre également de mettre à la disposition des intéressés tous les experts dont il dispose dans chaque région.

Les résultats

Comme l'a souligné M. Pageau, qui est membre de l'Association forestière canadienne et qui a été prêté au ministère des Terres et Forêts pour cette campagne, on espère beaucoup de résultats de cette campagne d'embellissement, "On apportera plus de beauté au paysage, dit-il, on assurera une meilleure protection contre la neige, on donnera une meilleure valeur aux terrains et l'on donnera à tous les citoyens le respect des arbres."

M. Pageau a invité le comité nouvellement formé à Alma, à s'occuper activement de faire l'éducation des jeunes afin de développer chez eux le respect des arbres sur les propriétés publiques, le long des rues, des terrains privés, dans les cours des écoles.

"Cette campagne d'éducation chez les jeunes, a-t-il ajouté, aura des répercussions heureuses chez les moins jeunes qui prendront l'habitude de protéger les arbres en tout temps, habitude qui aidera grandement à la protection des forêts, particulièrement en ce qui regarde les feux de forêts, de la part des campeurs, pêcheurs, chasseurs ou simples promeneurs."

Le maire Paul-Emile Harvey, d'Alma

Le maire Paul-Emile Harvey, d'Alma, s'est déclaré très heureux de cette initiative parce qu'elle entre bien dans les programmes des municipalités qui n'attendaient qu'un peu de collaboration pour se mettre à l'oeuvre.

"Chez nous, dit-il, vous allez trouver une collaboration peu ordinaire, car nous avons une Commission d'urbanisme active, des associations dévouées et dynamiques et une population qui collabore. Nous nous promettons de belles réalisations, avec votre coopération.

En terminant cette rencontre, M. Pageau a déclaré que ce programme d'embellissement n'était qu'un commencement et que très bientôt, si les résultats étaient satisfaisants, elle pourrait bien s'étendre aux propriétés privées.

Le maire d'Alma a invité les membres du comité à se mettre à l'oeuvre immédiatement pour répondre au désir du ministère des Terres et Forêts, et a suggéré comme premier travail, l'embellissement du boulevard Auger, du boulevard Champlain et des alentours des écoles de la Commission scolaire.

Cours aux hôtesses

PORT-ALFRED. (C. W.) — Le huitième cours, soit celui d'hôtesse ou fille de table à être mis en application à Port-Alfred dans le cadre de la Campagne de formation professionnelle des sans-travail, débutera lundi le 20 février.

C'est ce que vient de nous communiquer M. Roger Potvin, officier désigné des cours de formation professionnelle et secrétaire du comité local des cours. L'enregistrement des jeunes filles qui veulent y participer pourra se faire au bureau local de l'assurance-chômage de Port-Alfred. Ce huitième et dernier cours à être organisé cette année selon la cédule "M" durera huit semaines et sera dispensé en français et en anglais. Le maximum de candidates prévu est de 15. Selon le même porte-parole du comité, cinq jeunes filles ont déjà posé leur candidature. Le 20 février est la date ultime pour le faire.

Entente entre Bagotville et la CEC de Chicoutimi

BAGOTVILLE. (C. W.) — Bien que quatre mois en retard, la Commission scolaire de Bagotville vient de signer une entente avec la Commission des écoles catholiques de Chicoutimi. Cette dernière s'engage à procurer l'éducation au niveau secondaire aux jeunes gens de Bagotville qui le désirent et qui ne peuvent le faire chez eux.

Par ce même contrat, la Commission de Bagotville s'engage à payer $15 par mois, par élève, pour défrayer le coût d'instruction à la Commission de Chicoutimi pour ces mêmes élèves. Le document portait les signatures de MM. Jacques Riverin et Joseph Bonneau respectivement président et secrétaire de la Commission de Chicoutimi et de MM. Léon Tremblay et Roger Harvey, ayant respectivement les mêmes fonctions à Bagotville.

Mlle Corneau la reine des quilles

JONQUIERE. (R.H.) — Mlle Monique Corneau a été couronnée en fin de semaine, première reine des quilles, chez les Chevaliers de Colomb, conseil 2756, de Jonquière. Mlle Corneau l'a emporté sur ses deux compétitrices, Mlles Jeannine Fortin et Suzanne Ratthée.

Le couronnement s'est déroulé au local du conseil, samedi soir, en présence des membres de l'équipe de grosses quilles, championne provinciale et nationale des membres Chevaliers et de nombreux autres sportifs et quilleurs. Mlle Corneau a posé son premier geste officiel hier soir, alors qu'elle a lancé la première boule lors des rencontres disputées sur les allées de l'OTJ de St-Georges de Jonquière.

Ce concours avait été organisé dans le but de recueillir les fonds nécessaires pour venir en aide aux oeuvres sociales et charitables des Chevaliers de Colomb de Jonquière.

Le Domrémy gagne contre l'Amicale

GRANDE-BAIE. (W.G.) — Au grand complet pour la première fois de la saison, le Domrémy de la Baie, a vaincu difficilement l'Amicale St-Alexis, de Grande-Baie, par le compte de 5 à 3. C'était un gain initial pour les protégés de l'instructeur Jean Wellman.

Les deux clubs luttèrent à forces égales dans les première et seconde périodes, mais au dernier engagement les vainqueurs s'assurèrent définitivement la victoire grâce é des buts de Marcel Girard et d'Hec Baril, habilement préparés par Jack Lacoursière, qui en enfila deux, en plus.

Yvan Janelle mit les deux clans sur un pied d'égalité vers la fin de la reprise médiane, complétant une stratégie d'Alcide Jean et de Lacoursière.

Les Amicalistes, dirigés par César Laberge, ouvrirent le compte par l'entremise de Stéphane Potvin, puis Marcel Asselin et Jean-Claude Girard augmentèrent le compte.

En déficit d'une marque au milieu de la période finale, les Amicalistes forcèrent l'attaque surtout, alors que le Domrémy avait un homme au pénitencier, mais le système défensif des vainqueurs s'avéra un mur infranchissable.

La prochaine rencontre aura vraisemblablement lieu mercredi, sur la patinoire du Collège St-Joseph contre l'équipe du Sacré-Coeur.

Cinéma

CHICOUTIMI

CAPITOL : (du 11 au 17 fév.) : Echec au porteur; Messieurs, les ronds de cuir.

CARTIER : (12, 13, 14 fév.) : Dieu seul le sait; Perdu dans la brousse.

IMPERIAL : (du 11 au 17 fév.) : Les années dangereuses; La fureur d'aimer.

BAGOTVILLE

SAGUENAY : (11, 12, 13 fév.) : Détournements de mineures; Le justicier.

JONQUIERE

CENTRE : (du 11 au 17 fév.) : Violence au Kansas; Tant d'amour perdu.

BELLEVUE : (du 11 au 17 fév.) : La péniche du bonheur; Classe tout risque.

KENOGAMI

PRINCESS : (12, 13, 14 fév.) : L'émeraude tragique; La chevauchée des bannis.

ARVIDA

PALACE : (11, 12, 13 fév.) : Lumière d'en face; C'est la faute d'Adam.

ALMA

ALMA : (12, 13, 14 fév.) : Venise la lune et toi; Opération Amsterdam.

CANADIEN : (13, 14, 15 fév.) : Daniel Boone, l'invincible trappeur; Maria la honte.

ROBERVAL

DIANA : (12, 13, 14, 15 fév.) : Vengeance du faucon d'or; Je défends l'amour.



NORD ... SUD ... EST ... OUEST

TOLHURST OIL

vous procure

un service complet de chauffage domestique

Si vous habitez dans ces régions, la flotte de plus de 100 camions de Tolhurst vous livre toujours "en temps voulu". C'est garanti!

Appareils de chauffage à l'huile • Huiles à chauffage • Chauffe-eau

FACILITÉS DE PAIEMENT

TOLHURST OIL LIMITED

CRescent 9-7271

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par **Réal HUOT**

Le cerbère des Marquis de Jonquière, Raynald Côté, semble en voie de s'assurer le championnat des gardiens de buts, à sa première saison dans le circuit junior régional. Raynald a réussi son second blanchissage, hier après-midi, alors que les Jonquérois ont infligé une défaite de 5 à 0 aux Castors de Dolbeau. Au début des hostilités 60-61, Côté avait été l'objet de critiques de la part des amateurs et des chroniqueurs sportifs. A un certain moment, on avait même dû le remplacer par le jeune Gilbert Gagnon dans les filets des Marquis. Nous étions du nombre de ceux qui croyaient, à ce moment-là, que Reynald Côté ne possédait pas les qualités requises pour s'affirmer dans la cage des porte-couleurs de Jonquière. Cependant, depuis qu'il est revenu à son poste, à la suite d'une absence de six joutes, le gardien de buts régulier de l'instructeur Marcel Dufour s'est grandement amélioré, et il n'est pas osé de prétendre qu'il éclipse présentement les Georges Michaud et Jacques Laforest. Les Marquis ont remporté six victoires consécutives depuis deux semaines, et une grande part de ces succès revient d'emblée à Raynald Côté. Le problème numéro un de l'équipe résidait au début de la saison, en une faiblesse dans les filets. Maintenant, puisque le cerbère de l'équipe locale a retrouvé son aplomb, il n'existe aucune raison pour que Jonquière ne soit doté d'un premier championnat. Nous souhaitons à l'ami Raynald Côté de poursuivre sa belle tenue dans les filets des Marquis, et de conquérir le championnat des cerbères, titre qu'il s'est d'ailleurs mérité, l'an dernier, alors qu'il évoluait pour le Police du circuit juvénile de Jonquière-Kénogami.

Réalités

LA PRESSE au Saguenay-Lac St-Jean avait le plaisir de recevoir un groupe de confrères de la Mauricie en fin de semaine. Guy Bourdon, Kid Martel, Jean Beaudry, Jean-Marie Lacroix et Henri Cloutier, tous de Trois-Rivières, formaient la délégation.

Une fois de plus, Jonquière innonvera dans le domaine sportif cette fois, grâce aux Lions de la Ligue régionale de football. En effet, d'ès l'été prochain, l'équipe possédera son propre corps de majorettes. La première sortie est prévue pour le 24 juin, les sportifs sont priés de ne pas manquer cet événement, un précédent dans les annales sportives de la région . . . Robert Lavorge, du Jeune commerce de Kénogami, semble très circonspect lorsqu'il se trouve un journaliste dans son cercle d'amis . . . Claude Vaillancourt, jeune scribe sportif bien connu dans les milieux féminins, ne semble pas avoir prisé la victoire du skip Roland Reid, dans la classe "B", lors du bonspiel régional annuel du Club des journalistes disputé à Port-Alfred . . . Il n'est pas étonnant, Claude, que l'équipe ait remporté les honneurs du "B". Avec des joueurs tels que Mme Roland Reid, Mlle Judith Gravel et Réal Huot . . . on s'attend avec impatience, à Jonquière, à l'apparition de la Cadillac du confrère Marcel Tremblay.

Le ministre Arsenault à Jonquière

Bal du carnaval, réception et conférence sur l'Acadie

JONQUIERE. (T.D.) — Portant la parole devant près de 500 personnes d'origine acadienne, pour la plupart, le ministre des Terres et Forêts dans le cabinet provincial a déclaré en fin de semaine, à Jonquière, que la différence de caractère, de mentalité, voire même de moeurs, entre le Canadien français et l'Acadien proviendrait d'abord du fait que les ancêtres des Acadiens sont originaires du nord de la France, tandis que les Canadiens français puisent leurs origines parmi les plus vieilles familles ayant vécu dans les centres rapprochés de Paris et des grandes villes françaises.

On sait que M. Arsenault, journaliste et écrivain de profession, a écrit un volume sur le sujet.

"Arrivés au Canada, ces premiers ancêtres, de dire M. Arsenault, ont donné naissance au groupe ethnique acadien et se sont installés à Port Royal où ils ont conservé leurs propres us et coutumes, tandis que les ancêtres des Canadiens français allaient s'établir à Québec."

Le ministre, qui avait été invité par l'Association des Acadiens de la région du Saguenay, a profité de la fin de semaine pour participer à différentes manifestations.

C'est ainsi qu'il a d'abord été reçu à Jonquière, à une réception organisée par la Fédération libérale du comté de Jonquière-Kénogami, où il a été présenté aux principaux dirigeants et membres du parti libéral du comté.

Le soir, M. Arsenault a été invité à présider au bal de la Régence, au Saguenay Inn, à Arvida, en marge de la période du carnaval d'hiver de Jonquière-Kénogami-Arvida. On y remarquait également la présence des députés Jean-Claude Plourde de Roberval, et Gérald Harvey, de Jonquière-Kénogami, de la reine Monique 1ère (Desbiens) et des principaux organisateurs de ces festivités.





AU BAL DE LA REGENCE — Le carnaval d'hiver de Jonquière-Kénogami-Arvida a pris fin en fin de semaine, alors que se déroulait le bal de la Régence, au cours duquel le Bonhomme carnaval a adressé ses adieux. La photo supérieure nous montre M. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts et le major G.-H. Coulombe, présidents d'honneur, Monique 1ère, et son intendant M. Jeannot Bouchard, M. et Mme Gérald Harvey, Me Jean-Claude Plourde, M. et Mme René Harvey, président du carnaval, M. et Mme Rodolphe Bilodeau, secrétaire. Au bas, un couple travesti, en compagnie de M. J.-E. Bergeron, — le marquis de la Jonquière — et de M. et Mme J.-A. Roy.

Le Royal de Naudville champion de la ligue Intermédiaire "C"

ALMA. (G.P.) — Le Royal de Naudville s'est assuré hier après-midi les honneurs du premier championnat de la jeune ligue Intermédiaire C, Lac-St-Jean-Est. C'est par une brillante victoire de 7 à 0, remportée sur l'équipe d'Hébertville-Station, que les représentants de Naudville ont mis un terme à la course enlevante qui les opposait aux Atomiques de St-Bruno.

Serge Guy et Benoit Gauthier, ont dirigé l'attaque irrésistible du Royal, hier après-midi; le premier avec le tour du chapeau, et le second avec deux buts, en plus de participer à trois autres. Pour sa part, Justin Pilote a également excellé, comptant deux fois.

La saison régulière du circuit Germain Gagnon prenait fin normalement hier après-midi, mais il reste maintenant deux parties à disputer, qu'il avait fallu reporter en cours de route. Ces deux parties opposeront le Royal de Naudville à l'équipe de Ste-Monique, tandis que dans l'autre, Hébertville-Station et Notre-Dame d'Hébertville se feront face.

C'est dire que la saison est complétée pour les clubs de St-Bruno et L'Ascension, qui se partagent actuellement la deuxième et la troisième place, avec respectivement 28 et 24 points. Le Royal, figure en tête avec 29 points. Il ne peut donc y avoir de changement pour ces trois positions, indépendamment du résultat des deux rencontres qui seront disputées mardi soir.

Dans cette perspective, le Royal de Naudville et les Vaillants de L'Ascension seront opposés dans les séries semi-finales qui doivent commencer jeudi soir, tandis que les atomiques de St-Bruno seront appelés à imposer leur suprématie aux représentants d'Hébertville-Station.

Il reste cependant encore un championnat à établir, celui des compteurs. La lutte entre les deux coéquipiers Serge Guy et Benoit Gauthier s'est poursuivie de plus belle hier après-midi, Gauthier prenant les devants avec sa participation à 5 points des siens. Benoit Gauthier figure aujourd'hui avec 49 points, deux de plus que Serge Guy.

Même s'ils doivent se contenter du deuxième rang, les Atomiques de St-Bruno n'en ont pas moins terminé la saison régulière avec éclat, alors qu'ils ont été sans pitié pour les Eperviers de Ste-Monique qu'ils ont battu 9 à 4. Dans ce triomphe décisif, Paul Allard, Léon Tremblay, Claude Thibault et Noël Mimeault ont pris la vedette avec deux buts chacun. Régis Bouchard a complété le pointage pour St-Bruno. Les compteurs pour Ste-Monique ont été Clément Gauthier et Guy Comtois, avec deux buts chacun.

Enfin, les Vaillants de L'Ascension et les As de Notre-Dame d'Hébertville se sont livrés un match nul de 1 à 1, dans une partie contestée au possible. Germain Guy, pour L'Ascension et Georges Paradis, pour Notre-Dame d'Hébertville, ont été les seuls joueurs à tromper la vigilance des gardiens de buts opposés.

Le tournoi de ballon-balai débute ce soir

PORT-ALFRED (W. G.) — Le tournoi régional de ballon-balai débutera ce soir, à 6 h. au Palais municipal de Port-Alfred.

Cet événement, présenté pendant la période du carnaval de Port-Alfred et Bagotville, compte 16 équipes de la région.

On a adopté les mêmes règlements du récent marathon de hockey, soit que chaque club jouera une période réglementaire de 20 minutes. Un club sera formé de façon identique, soit de cinq joueurs et d'un gardien de buts.

Hier la glissade en toboggan dans la cour du collège Saint-Joseph, à St-Alexis, ainsi que la danse populaire au carré de glace a remporté un vif succès.

Demain, les manifestations de la période du carnaval se poursuivront. Une promenade en traîneaux a été organisée ; les concurrents sont les suivants:

6 heures: Tabagie Ouellet no 1, contre Café Populaire.

6 heures 30 : CPC Electric Shop, contre l'Armée canadienne.

7 heures : Coulombe Sports, contre Amicale St-Alexis no 1.

7 heures 30: Hôtel Godmaire, contre Tabagie Ouellet no 2.

8 heures: Chicoutimi Transport, contre Palais Municipal no 1.

8 heures 30, Dow de Chicoutimi, contre Jean-Marc Ménard.

9 heures: Amicale St-Alexis no 1 contre Chicoutimi Moving.

9 heures 30, Palais municipal no 2 contre Théâtre Saguenay.

Blanchissage facile des Castors par les Marquis

DOLBEAU. (G.P.) — Raynald Côté a réussi, hier après-midi, son deuxième blanchissage de la saison, et les Marquis de Jonquière n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Castors de Dolbeau, par le compte de 5 à 0, lors d'une joute régulière de la Ligue junior Saguenay-Lac-St-Jean, disputée à l'aréna de Dolbeau.

La défensive des Marquis s'est particulièrement distinguée, au cours de cette rencontre. Les Jean Lévesque, Bernard Gagnon, Gaston Tremblay, Gaston Vandal, etc., ont accordé une très belle protection à leur gardien de buts, et ce dernier s'est comporté de brillante façon également, comme le témoigne le pointage. Jean Lévesque, pour sa part, en plus de briller à la ligne bleue défensive, a pris une part active au pointage. Le robuste arrière-garde des Marquis a enfilé le cinquième but de son club, et fourni des assistances sur les deuxième et quatrième.

Au fait, tous les buts du Jonquière ont été marqués par des compteurs différents hier après-midi. Dans l'ordre, Normand Rivard, Ghislain Gagné, Gaétan Duchesne, André Girard et Jean Lévesque ont fait allumer la lumière rouge, derrière le cerbère Yvon Laprise, des Castors, qui a été littéralement débordé.

Normand Rivard a enregistré un but de toute beauté, à la première période. Interceptant une passe de la défensive ennemie, Rivard a décoché un dur lancer, d'un angle très difficile, et Laprise n'a vu que du feu.

Sommaire

Première période

1—Jonquière, Normand Rivard (seul) 11:30
Punitions : Jean-Claude Bourgeois, Bertrand Gaudreault, André Tremblay.

Deuxième période

2—Jonquière, Ghislain Gagné (Lévesque, Rivard) 14:38
3—Jonquière, Gaétan Duchesne (A. Girard) 18:00
Punition : André Bouchard.

Troisième période

4—Jonquière, André Girard (Duchesne, Lévesque) 5:02
5—Jonquière, Jean Lévesque (Bernard, Rivard) 9:27
Punitions : Yves Cantin, Jean-Marc Fortin et Serge Ouellet (5 minutes pour bataille).

Ce point devait par la suite s'avérer le but de la victoire. Le trio Rivard-Gagné-Tremblay a servi une belle exhibition de jeu de passes, et il a donné la frousse au porte-couleurs des Castors à plusieurs reprises.

Les Castors n'ont pas joué leur hockey habituel, hier après-midi et comme le faisait remarquer l'instructeur Jack Bellemare, "c'est le jeu individuel qui est directement responsable de nos déboires contre les Marquis". Le pointage n'était que 1 à 0 après la première période, et les Castors ont vraiment eu de la déveine dans leur tentative pour niveler le pointage, à la période médiane. Les lancers manquaient souvent de précision, et Côté a été solide dans ses filets.

Quoi qu'il en soit, la victoire revient d'emblée aux Marquis, qui n'ont cessé de harceler l'ennemi, jusqu'à la toute dernière seconde de jeu. Les hommes de Marcel Dufour voulaient absolument gagner, et conclusion pratique, ils ont joué pour gagner. On ne pourrait en dire autant des Castors . . .

Toujours est-il que les Marquis ont réussi à conserver intacte la marge de 4 points, qui les sépare de la première position, puisque le National a été victorieux, également hier après-midi. Fait à noter, les Marquis ont 3 parties en mains sur Port-Alfred, et le moins qu'on puisse dire, c'est que la position des représentants de Jonquière est fort intéressante.

Mlle M. Flamand couronnée reine du carnaval d'Arvida

ARVIDA. (P.B.) — Lors d'une bruyante soirée, tenue au Centre récréatif d'Arvida, samedi soir dernier, Mlle Marcelle Flamand fut couronnée "reine du carnaval" pour la ville d'Arvida. Comme on l'a signalé, ce concours pour l'élection d'une reine était une organisation des O.T.J. St-Mathias et St-Jacques, et par le tirage au hasard, Mlle Flamand l'emportait sur sa grande rivale, Mlle Laurence Bérubé, de St-Mathias. Ce tirage au sort fut fait de façon solennelle par Son Honneur le maire Georges Hébert, d'Arvida, accompagné du pasteur de la paroisse de St-Mathias, M. le curé Walter Lavoie.

Tout d'abord, la proclamation royale fut lue par le page du carnaval et la reine s'est fait couronner par la mairesse d'Arvida, Mme Hébert, accompagnée des présidents du carnaval, MM. Jean-Baptiste Gagné et Paul-Eugène Larouche. Cette soirée s'est déroulée dans le plus grand faste et le maître de cérémonie, M. A.-L. Canuel, s'est avéré un sujet hors-pair dans ce domaine, pour faire de ce carnaval un vrai succès.

Vers les 9 h., les deux reines des paroisses St-Mathias et St-Jacques, accompagnées de leurs régents, firent leur entrée à la salle de l'auditorium du Centre récréatif d'Arvida. Plus de 400 personnes, dont la mairesse et le maire, ainsi que les échevins Francis Dufour et Georges Potvin, témoignèrent leur satisfaction envers la nouvelle reine en ne ménageant aucunement leurs chaleureux aplaudissements.

Le couronnement terminé, la reine ouvrit la danse et tous les autres imitèrent son geste. L'atmosphère du carnaval persista davantage et les festivités se terminèrent dimanche soir, au pavillon de St-Mathias où eut lieu une remise officielle de tous les trophées aux gagnants des diverses épreuves.

L'O.T.J. de St-Mathias, dont le président actuel est M. J. A. L. Canuel, ainsi que son dévoué comité ont pour ainsi dire réalisé une innovation dans le domaine des loisirs à Arvida. Durant toute cette semaine de festivités, une foule nombreuse de jeunes et de plus âgés ont fréquenté le pavillon de l'O.T.J. et plusieurs ont participé aux nombreuses compétitions inscrites au programme. Une atmosphère de gaieté régnait et l'organisation de telles compétitions a certes rencontré le désir de tous les curieux.

Dans la ligue canadienne

Les Etoiles et les Lions prennent l'avance au départ

ROBERVAL. (DNC) — Les Etoiles, de Roberval, et les Lions, de St-Gédéon, ont accompli, hier après-midi, leurs premiers pas vers le championnat de la ligue canadienne de hockey du Lac-St-Jean, en prenant les devants dans les deux premières séries quart de finales, qui ont débuté hier sur les patinoires des vainqueurs. Ces deux clubs obtiennent ainsi une avance de 1-0 dans ces séries (B) et (C) de 2 sur 3.

Les détenteurs du troisième rang dans le classement final de fin de saison, les Etoiles, de Roberval, ont triomphé au cours d'un duel très épique des As, de St-Félicien, les occupants de l'avant dernière position, par le compte de 5-3. Dans l'autre rencontre, les Lions, de St-Gédéon, eurent la tâche moins ardue en obtenant un gain facile sur les Voltigeurs, de St-Prime, au compte de 12-4.

Ces séries très courtes ne laissent guère beaucoup de chances de reprises aux perdants, qui auront dès mardi soir à éviter l'élimination advenant un second gain de leurs opposants.

La rencontre mettant aux prises hier le Roberval et le St-Félicien fut certes l'une des plus intéressantes de la saison. Grâce aux trois buts marqués par Roger Tremblay, le Roberval surmonta un avantage de trois points, au début du second engagement, pour ainsi s'assurer cette importante victoire.

Bernard Bédard, B. Blouin et Charles Tremblay avaient réussi à déjouer le cerbère Camille Lajoie, du Roberval, au cours des deux premières périodes. Laurent Pigeon et Régis Guénard collaborèrent à ce gain des porte-couleurs du Roberval, en enregistrant les deux derniers points des Etoiles dans les filets adverses, gardés par le cerbère Gaston Verreault. Claude Brunelle, qui agissait comme arbitre de la joute infligea 7 punitions réparties également entre les deux équipes.

La ligne principale des Lions, de St-Gédéon, composée d'Henri Néron, Nicolas Dolbec et Régis Larouche, s'est grandement signalée durant la seconde rencontre à l'affiche hier dans la ligue canadienne. En effet, chacun de ces équipiers a obtenu le tour du chapeau pour les vainqueurs. Louis-Georges Gagnon 2 buts et Jocelyn Audet se sont chargés des autres buts pour les Lions. Chez les perdants, Carol Boily, 2 buts, Jean-Noël Roy et Jean-Guy Roy ont retenu quelque peu la cinglante défaite dès leurs en participant aux quatres buts des Voltigeurs. Cette joute fut dénuée de toute rudesse, l'arbitre Jos-Louis Boivin n'ayant à servir qu'une seule punition.

Une franchise de football à Kénogami, cette saison ?

JONQUIERE. (R. H.) — Kénogami possédera peut-être une équipe dans la Ligue régionale de football, la saison prochaine. C'est du moins ce qui ressort d'une assemblée de la ligue qui se tenait hier soir au collège de Jonquière, sous la présidence de Rémi Maltais d'Alma.

C'est John Bremmer, porte-couleurs des Lions de Jonquière-Kénogami, l'an dernier, qui a déposé officiellement la demande de franchise au nom des sportifs de Kénogami On a discuté de plusieurs projets d'organisation pour la saison prochaine, mais rien d'officiel n'a été décidé. D'autres assemblées du genre se tiendront au cours des prochaines semaines.

Nous ne possédons pas d'autres détails sur cette assemblée mais nous communiquerons les autres développements, s'il y a lieu, dès que nous en prendrons connaissance.

Le Kénogami et le Police Juvénile passent en finale

JONQUIERE. (R.H.) — Le Kénogami et le Police juvénile se disputeront les honneurs de la série finale dans le circuit Boudreault. Ces deux équipes se sont mérité la victoire, hier après-midi, éliminant ainsi en deux rencontres consécutives l'Ecole secondaire et le Collège classique.

La première rencontre d'hier opposait le Police juvénile à l'Ecole secondaire, le Police l'a emporté au compte de 5 à 2, alors que Bernard Goyetche a réussi deux buts. Marcel Fillion a d'ailleurs réussi le même exploit pour les étudiants.

Le deuxième match s'est soldé par un verdict de 3 à 1 en faveur du Kénogami, aux dépens du Collège classique. Cette joute a été disputée avec beaucoup de rudesse, puisque l'officiel en charge, Normand Hewitt, a dû infliger un total de 29 punitions. Le jeune Richard Gagnon a marqué les trois buts du Kénogami, tandis que Jacques Bérubé évitait le blanchissage des collégiens.

Les trophées

A l'issue de la première joute, on a procédé à la remise des trophées aux joueurs et équipes méritants. Bernard Goyetche a sans contredit été la vedette du circuit Boudreault cette saison. Bernie s'est vue décerner les trophées accordés au joueur jugé le plus utile à son équipe, de même que celui du joueur le plus gentilhomme de la ligue. Goyetche a terminé au premier rang des compteurs en réussissant 28 buts et 21 assistances, pour un total de 49 points, en 16 joutes. De plus, au cours de trois saisons durant lesquelles il a évolué dans les rangs juvéniles, Bernard Goyetche ne s'est mérité que deux punitions mineures.

Marcel Fillion de l'Ecole secondaire a reçu le trophée accordé à la meilleure recrue du circuit, tandis que Michel Boily, du Kénogami, a reçu l'emblème du championnat chez les gardiens de buts. Boily a conservé une moyenne de 2.09 points en 15⅓ joutes. On a également procédé à la remise du trophée du championnat de la saison régulière, au capitaine du Kénogami, Roger Hudon.

Le système de votation en vigueur pour le choix du joueur le plus utile, de la meilleure recrue, et du plus gentilhomme fonctionnait comme suit. Chacune des équipes, — la direction — avait droit à quatre bulletins, sans pouvoir toutefois accorder sa préférence à ses équipiers. On avait également ajouté le choix de cinq chroniqueurs sportifs. De ce fait le maximum des votes possible était de 25. Bernard Goyetche pour sa part a récolté la totalité des voix en qualité de joueur le plus utile à son équipe.

Subvention fédérale au Nouveau-Brunswick

OTTAWA, (PC) — Le gouvernement fédéral vient d'accorder une subvention de $52,600 pour l'aménagement d'un laboratoire médical dans la région nord-ouest du Nouveau-Brunswick.

L'édifice, actuellement en construction à Edmunston, desservira six petits hôpitaux situés dans les comtés de Madawaska et Victoria.

Le National de Port-Alfred a battu les Aiglons d'Alma au compte 4 à 2

PORT-ALFRED (W. Gagnon) — Le National de Port-Alfred s'est révélé sous son vrai jour à la troisième période, assez pour briser l'égalité et vaincre les Aiglons d'Alma au compte de 4 à 2 hier au Palais municipal.

Plus de 1,600 personnes ont assisté à un duel de toute beauté rempli d'élans rapides et excitants de la part des deux équipes en présence. Après 43 minutes égales, les locaux ont affiché leur tenue habituelle pour fournir du jeu enlevant et mouvementé au possible.

Le jeune trio Paul Robitaille-Emile Gilot-Mario Dallaire a joué une partie formidable et c'est à l'un d'eux que revient le mérite du but victorieux à la 14e minute du dernier engagement alors que Mario Dallaire accepta une passe parfaite de Robitaille pour prendre Laforest en défaut. André Tremblay a profité de l'absence de Luc Tessier pour enfiler une marque d'assurance, moins de deux minutes avant la fin des hostilités.

Les visiteurs dirigés par le capitaine Guy Gagnon, ont pris l'initiative dans la première moitié de l'engagement initial mais Michaud accomplit de l'excellente besogne. Ensuite, ce fut au tour de Jacques Laforest à se distinguer et finalement Paul Robitaille compléta habilement une manoeuvre de Dallaire et Jules Bouchard pour ouvrir le feu à 12.45.

Benoit Bouchard, qui pilotait deux lignes d'attaque, surprit Laforest, à la suite d'une stratégie d'Emile Gilot, pendant que Tessier réchauffait le banc du pénitencier. Toutefois, Tessier se racheta en enlevant le disque à un adversaire à la ligne bleue et se faufila jusqu'à Michaud qu'il déjoua avec un lancer bas.

La reprise finale vit les Aiglons niveler les chances par l'entremise de Régis Naud qui prit Michaud en défaut sur un lancer d'un angle difficile. Daigle et Gagnon obtinrent des assistances sur cette pièce. Ensuite, les gars de Paul Dufour recouvrèrent leur puissante offensive et harcelèrent Laforest de toutes parts. Comme on le sait, Dallaire et André Tremblay comptèrent dans ce vingt décisif.

C'est avec un retard de 40 minutes qu'avait débuté la rencontre du fait que l'équipement des Aiglons n'était point parvenu à distination à temps. La partie d'hier a donné lieu à de solides mises en échec mais dans l'ensemble, elle fut beaucoup moins rude que la précédente entre ces deux grands rivaux. Les cerbères Georges Michaud et Jacques Laforest ont abattu de l'excellente besogne au cours de l'après-midi.

Le premier eut à repousser 33 rondelles et le second 25.

SOMMAIRE

Première période

1—Port-Alfred : Paul Robitaille (Dallaire, J. Bouchard) 12.45
Pun. : Desgagné et Maillard.

Deuxième période

2—Port-Alfred : Ben Bouchard (Gilot) 16.26
3—Alma : L. Tessier, seul 18.30
Pun. : Maillard, Gaétan Tremblay, Tessier, Jules Bouchard.

Troisième période

4—Alma : Régis Naud (Daigle, Guy Gagnon) 2.57
5—Port-Alfred : M. Dallaire (Robitaille, Gilot) 14.15
6—Port-Alfred : A. Tremblay (Ben Bouchard, Desgagné) 18.10
Pun. : Jules Bouchard, Gaétan Tremblay, 2 min. plus 10 min. mauvaise conduite, Tessier.
Arbitre : Yvon Caron; juges de lignes : Marquis et Fortin.

A Arvida

Les Citadins ont facilement vaincu les Etoiles 11 à 2

ARVIDA. (P. B.) — Lors d'une rencontre Tout-étoiles, disputée au Centre récréatif d'Arvida, en fin de semaine, les Citadins ont eu le meilleur sur les étoiles du junior "B", 11 à 2 devant une très maigre assistance. Les hommes de l'instructeur Roger Sarda n'ont jamais paru aussi combattifs, et il est à espérer que cet esprit, qui les animait, se répète au cours de futures rencontres. Un tel changement serait-il dû à cette crainte d'encaisser un revers ou à une meilleure condition physique de tous les joueurs ? Chose certaine, leur rendement fut supérieur et leur tenue sur la glace de beaucoup plus intéressante.

Malgré le revers, les Etoiles, dirigées pour la circonstance par Eddy O'Doherty, ont tout de même offert une très belle performance et avec un peu plus de veine autour des filets, ils auraient certes augmenté leurs points. En maintes occasions, ils ont paru nerveux et hésitants dans leurs passes. Il fallait s'y attendre, puisque l'instructeur Eddy O'Doherty n'avait pu tenir qu'une seule pratique.

Leurs aînés patinaient beaucoup plus rapidement, pratiquaient un meilleur jeu de position et ils appliquaient une solide mise en échec. Par contre, les Etoiles se fatiguèrent plus vite, commirent quelques erreurs et ils faiblirent lors de certains jeux. Dans cette joute, les jeunes R. Moisan, D. Dubois, R. Fortin et M. Delisle manifestèrent toutes les aptitudes à évoluer dans le junior "A".

La recrue Réal Lepage garda les filets des Citadins, alors que les Jean-Marie Voyer et Errol Gagnon se partagèrent la tâche dans le camp adverse. Le jeune Voyer, de St-Mathias, afficha une excellente tenue durant les 30 premières minutes de jeu en n'accordant que 3 buts sur un total de 26 arrêts. Son remplaçant, Errol Gagnon, trouva la vie dure et il laissa pénétrer 8 rondelles. Jacques Vaillancourt fut le meilleur des Citadins à l'attaque avec un tour de chapeau.

Sommaire

Première période

1—Arvida: A. Houde (A. Vallières) 10.21
2—Arvida: M. Perron (Guimond, Vaillancourt) 14.18
3—Arvida: G. Grenier (Y. Bouchard) 15.04

Deuxième période

4—Junior "B": R. Moisan (G. Lapierre, M. Delisle) 6.31
5—Arvida: J. Vaillancourt (M. Perron, G. Guimond) 6.45
6—Arvida: B. Lavoie (Y. Bouchard, J.-M. Paquet) 14.07
7—Arvida: F. Decoste (G. Guimond) 16.39
8—Arvida: G. Grenier (Paquet, Vaillancourt) 19.47

Troisième période

9—Arvida: J. Vaillancourt (G. Guimond) 1.16
10—Arvida: A. Vallières (F. Decoste, A. Pineault) 1.58
11—Arvida: J. Vaillancourt (M. Perron, G. Grenier) 5.56
12—Junior "B": G. Lapierre (M. Delisle, M. Fillion) 13.26
13—Arvida: A. Vallières (J.-M. Paquet) 16.03

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Le problème de la traverse serait résolu ce soir

TROIS-RIVIERES, (D.M.) — On s'attend à ce que l'architecte naval W.-J. Milne fasse ce soir les recommandations nécessaires au conseil municipal pour l'acquisition d'un troisième traversier. M. Milne avait été chargé lundi dernier d'étudier à leur juste mérite les soumissions de cinq chantiers maritimes en regard des spécifications requises au service de la traverse municipale entre Trois-Rivières et la rive-sud.

D'autre part, M. Milne devait aussi jeter les yeux sur une autre proposition visant l'achat d'un bateau usagé, le "Delaware", actuellement dans les "boules à mite" dans le port de Toronto.

Entre-temps, l'administration municipale devait la semaine dernière s'enquérir des possibilités de louer un bateau de la traverse de Lévis pour une période déterminée. De fait, le conseil cherche à améliorer le service de la traverse en attendant la construction d'une voie carrossable sur le fleuve. Un montant d'environ $300,000 repose en réserve dans les coffres à cet effet.

A Shawinigan

La campagne pour les aveugles dépassera-t-elle son objectif ?

SHAWINIGAN. (J.-M. H.) — La campagne des aveugles au Canada qui a débuté le 6 février se prolongera jusqu'en mars. C'est durant cette période que l'Institut national canadien pour les aveugles fera appel à la générosité du public pour venir en aide aux 1,100 malheureux qui ont perdu la vue dans le district de Trois-Rivières, dont 443 à Shawinigan.

Seulement 15 pour cent des aveugles veulent ou peuvent faire quelque chose. Les autres sont souvent des impotents. Chaque année, il y a environ 2,000 personnes qui perdent la vue, dont 2 pour cent de naissance et 60 pour cent la perdent à cause de leur ignorance, ou manque de soins ou à des accidents. L'Institut national canadien pour les aveugles possède un organisme à Trois-Rivières. Depuis son ouverture, 311 aveugles, dont 45 de Shawinigan, ont été opérés. En 1960, seulement 31 personnes l'ont été, dont cinq de Shawinigan.

Cette année, à Shawinigan, un comité a été formé pour prendre charge de la campagne des aveugles. Ce comité est composé de MM. Lionel Janna, président, Ole Kiar, vice-président et Maurice Chartier, publiciste. Ce comité verra à organiser des groupes de solliciteurs pour sonder la générosité de la population. Les fonds recueillis iront vraisemblablement à l'infortuné qui n'a plus l'usage de ses yeux. Environ 2,300 dollars sont recueillis à Shawinigan. Le but du comité est de dépasser cet objectif.

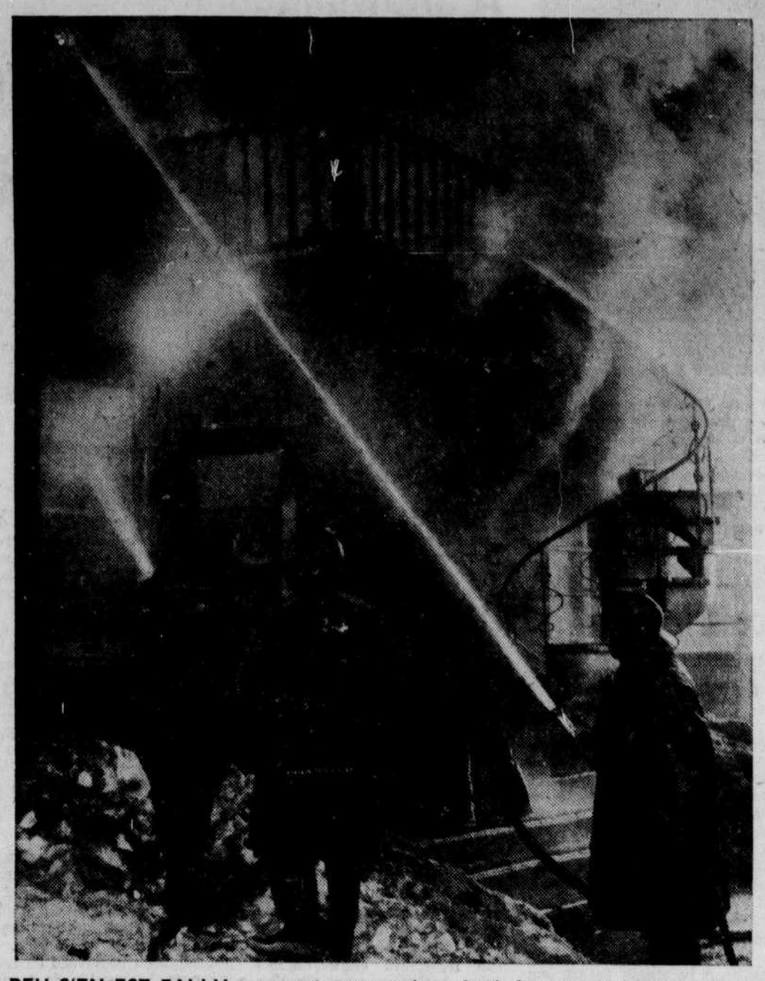
Les fonds recueillis servent aux opérations, à l'achat de verres, et spécialement à des cours d'entrainement. Ces cours d'entrainement ont été créés en vue de réhabiliter ceux qui perdent la vue et de leur procurer des emplois intéressants.

De cette façon, l'aveugle se sent moins rejeté de la société, et grâce aux cours qu'il suit, il peut faire face aux obstacles qui se présentent. Il est bon de rappeler par exemple que la canne blanche est le symbole de la cécité. Une canne blanche signifie qu'on doit prêter nos yeux à celui qui en a besoin et lui permettre de voir. En plus de notre aide financière, on peut rendre service à l'aveugle de plusieurs façons.

En accompagnant un aveugle, on peut lui décrire les vitrines, lui mentionner les changements d'adresse d'établissements commerciaux, lui lire le courrier, lui indiquer les obstacles sur les trottoirs, lui rendre possible de voyager sans danger. Toutes ces choses et de nombreuses autres représentent pour l'aveugle une difficulté énorme. La patience, et les cours, l'aident à surmonter les divers problèmes.

D'autre part, les gens oublient que la campagne aux aveugles a un autre but. Parmi les fonds recueillis, une petite somme sert indirectement le public, c'est-à-dire qu'elle est employée à prévenir de nombreux cas où une personne est sur le point de perdre la vue. Ce dernier point est très mal compris du public.

A l'occasion de la campagne des aveugles, tous et chacun que nous doivent y prendre une part active. La générosité du public permet à l'Institut national canadien pour les aveugles de maintenir les services qui remplissent la vue. Les dons des années passées ont aidé à établir un programme de services multiples pour venir en aide à ceux qui perdent la vue. Ne l'oublions pas, lorsqu'on répond affirmativement à la campagne de souscription annuelle, on devient les yeux des aveugles.



PEU S'EN EST FALLU pour que cette maison de six logements soit complètement ravagée par les flammes, hier après-midi, sur la rue St-Marc. Les Policiers-pompiers de Shawinigan sous la direction du directeur de police, M. Alfred Arbour, ont mis deux heures pour contrôler les flammes qui menaçaient de réduire cette maison en cendres. Le feu a jeté quand même 18 personnes sur le pavé. La maison, une propriété de M. Armand Foucher, maire de Shawinigan, a subi des dommages assez élevés.

Une propriété du maire de Shawinigan a failli être rasée au sol

18 personnes jetées sur le pavé par un incendie, rue Saint-Marc

SHAWINIGAN. — Une trentaine de sapeurs de Shawinigan ont mis deux heures pour contrôler un incendie qui menaçait de réduire en cendres une maison de six logements, située rue St-Marc, entre la rue Notre-Dame et la ruelle Alcan. C'est grâce à leur intervention rapide que cette maison, propriété de M. J.-Armand Foucher, maire de Shawinigan, n'a pas été rasée au sol. Dix-huit personnes ont été jetées sur le pavé.

Les dommages sont toutefois très élevés, particulièrement dans trois logements qui se trouvaient au-dessus du foyer de l'incendie. Une fumée dense rendait quelques fois le travail des sapeurs très difficile. Les flammes qui devenaient par moment très menaçantes compliquaient aussi le travail des pompiers.

On craignait que le feu ne se communique à une maison voisine qui abritait six autres familles. Le mur mitoyen n'a pas flanché, et c'est ainsi que les locataires de cette autre maison n'ont que de légers dommages, causés par la fumée.

Quatre des six logements étaient occupés. Si la maison n'a pas subi de trop lourds dommages, il semble en être autrement pour les meubles, et la lingerie qui se trouvaient dans chacun des logements.

Les sinistrés sont la famille Normand Bordeleau (cinq personnes); la famille A. Bellemare (six personnes); la famille Camille Gélinas (trois personnes) et la famille Emile Côté (quatre personnes).

Les sapeurs étaient sous la direction du directeur Alfred Arbour et du capitaine Jean-Louis Beaudoin. L'incendie a nécessité deux alarmes. Les pompiers furent demandés à 1 heure et ils étaient retournés au poste à 3 h. 15. Une équipe est demeurée sur les lieux, en cas d'une reprise du feu.

Parc insulaire

(PC) — Le parc national des îles Vierges, dans la mer des Antilles, occupe à peu près les trois quarts de l'île Saint-Jean, longue de neuf milles. L'archipel appartient maintenant aux Etats-Unis.

On a fait appel à la Police de la route !

SHAWINIGAN. — Pendant que les policiers - pompiers étaient occupés sur les lieux d'un incendie sur la rue St-Marc, il s'est produit deux collisions, l'une à la sortie de la Baie-Shawinigan, sur la rue de la Station, et l'autre en haut de la côte St-Marc.

Comme la police locale ne disposait pas d'hommes pour faire les constatations, on a eu recours aux services de la Police provinciale.

A St-Gérard-des-Laurentides

L'avis de la centralisation scolaire a été affiché hier

ST-GERARD - DES-LAURENTIDES (J. L.) — Les commissaires d'écoles de St-Gérard-des-Laurentides, petite localité près de Shawinigan, convaincus qu'il y va de l'intérêt de tous les écoliers de la paroisse, ne devraient pas démordre apparemment de la décision qu'ils ont prise la semaine dernière, décrétant la centralisation scolaire au village.

Cette résolution, qui semble contraire à un jugement récent de la cour de magistrat, a été affichée hier à la porte de l'église paroissiale. Elle mentionne que "les commissaires désirent faire tout ce qui est possible pour donner une instruction de premier ordre aux enfants de la paroisse".

Les commissaires allèguent aussi qu'il est important de réduire le nombre de divisions par professeurs, afin de faciliter à tous les élèves de suivre leurs classes avec plus d'attention.

Un autre aspect que les commissaires font valoir, — à l'exception du président M. Achille Brodeur — c'est la séparation des garçons avec les filles particulièrement dans les classes les plus avancées. Ils sont d'avis qu'en construisant une autre école dans l'arrondissement no 2, ils auront des classes mixtes et dans cet arrondissement et dans le village, et ce, de la première à la 9e année scolaire.

Il est aussi mentionné dans la résolution que les commissaires désirent faciliter le travail des professeurs par la centralisation de tous les services scolaires.

Ils voient cette centralisation comme un complément à ce qui s'est déjà fait avec l'arrondissement no 3, qui a été réuni à l'arrondissement no 1.

Un autre "attendu" se lit comme suit : "attendu que messieurs les commissaires ont été élus démocratiquement pour administrer la commission scolaire de St-Gérard-des-Laurentides dans l'intérêt de tous les contribuables et des enfants de la paroisse, sans tenir compte d'aucun avantage personnel".

En conséquence "il est proposé par M. Oscar Lavergne, et appuyé par M. Albert Marineau de décréter l'unification de l'arrondissement no 1, et de donner ordre au secrétaire-trésorier d'aviser le surintendant de l'Instruction publique de notre décision".

Les contribuables de la paroisse ont 30 jours pour en appeler de cette décision. Entre temps, les commissaires devront tenir une séance publique le 17, selon un avis qui leur a été signifié par les opposants à la centralisation, par l'entremise de leur procureur, Me Luc Trudel.

La commission scolaire, plus précisément les commissaires Oscar Lavergne, Albert Marineau, Maurice Corriveau et Hector Gélinas, sont représentés par Me Jean Chrétien.

Asphyxie ou crise cardiaque ?

Le fossoyeur du cimetière St-Michel trouvé mort près de sa camionnette

SHAWINIGAN-SUD — Le fossoyeur et gardien du cimetière St-Michel, M. Hervé Dorval, un quinquagénaire, a été trouvé mort samedi midi dans le garage adjacent à sa résidence, située à l'entrée du cimetière. Selon toute apparence, M. Dorval aurait été asphyxié par le monoxide de carbone qui se serait dégagé de sa camionnette. Il se peut aussi, d'après une autre version de la police, que M. Dorval ait succombé à une crise cardiaque.

De toute façon, le coroner du district, le Dr Frank Noël, poursuit son enquête en cette affaire. Il a laissé entendre hier qu'il devait "communiquer avec Québec" pour des raisons qu'il n'a pas voulu dévoiler.

Samedi matin, une famille se rendait au cimetière pour faire inhumer l'un des siens décédé subitement à Shawinigan, peu après une embardée du camion qu'il conduisait. La fosse n'avait pas été creusée, contrairement aux instructions données quelques jours auparavant à M. Dorval. Le corps fut déposé dans le charnier. On devait alors l'enterrer dans l'après-midi.

Entre temps, on tenta d'entrer en communication avec M. Dorval, qui pensionnait chez un de ses beaux-frères, M. Georges Massicotte, 1483 rue de la paix. Celui-ci se rendit à la résidence que les responsables du cimetière prêtaient à M. Dorval et découvrit M. Dorval étendu sans vie près de sa camionnette. Il manda aussitôt l'abbé Camille Desjarlais, vicaire de la paroisse Ste-Croix de Shawinigan, qui vint aussitôt administrer les derniers sacrements à M. Dorval sous condition, puis alerta la police.

Le corps de M. Dorval était près de sa camionnette dans le garage construit à même la résidence du gardien du cimetière. La police remarqua la clé sur le moteur, et aussi le réservoir vidé d'essence, ce qui démontrait que le moteur pouvait avoir tourné longtemps pour épuiser une réserve de gazoline qu'on ne peut estimer. Il se pourrait donc que M. Dorval ait succombé à l'asphyxie par le monoxyde de carbone.

La police fait aussi une autre hypothèse. Il est possible que M. Dorval ait fait démarrer sa camionnette, puis se sentant mal, ait descendu de son véhicule pour être terrassé aussitôt par une crise cardiaque.

C'est la police de Shawinigan qui fut tout d'abord demandée sur les lieux par l'abbé Desjarlais. La police de Shawinigan refila l'enquête à la police de Shawinigan-Sud, puisque c'était sur son territoire. A son tour, la police de Shawinigan-Sud confia l'enquête à la police provinciale.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Me R. Hamel rend hommage aux maîtres électriciens

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — M. René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales, a rendu hommage à la Corporation des maîtres électriciens au cours du banquet de clôture de la Semaine nationale de l'Electricité à Trois-Rivières, samedi soir.

M. Hamel était le conférencier invité et il a commenté la part importante que prend aujourd'hui l'électricité dans la vie de chacun, et toute l'attention que porte le gouvernement de la province au développement de l'enseignement technique en vue de favoriser l'industrie électrique dans le Québec.

Le ministre a dit: "J'ai été particulièrement frappé par le souci d'accroitre la compétence professionnelle ainsi que la connaissance générale de vos membres. Que vous soyez exigeant dans la formation des cadres de votre corporation démontre que le succès de la réussite doit répondre aux besoins du développement industriel d'une région, d'une province."

Le ministre du Travail a continué en disant: "L'électricité a connu un essor considérable et nous nous sommes à ce point privilégiés. Nous possédons un territoire extrêmement riche en ressources hydrauliques et le programme du gouvernement libéral prévoit l'uniformisation des taux de l'électricité en autant que faire se peut."

Le banquet réunissait plus de deux cents personnes, et il était sous la présidence de M. C.-H. Lamothe, président du chapitre local de la corporation. Le comté de Trois-Rivières était représenté par Me Yves Gabias.

Requête

Invité à prendre la parole, le maire de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain, a surtout rappelé au ministre la précieuse collaboration que la population attend du gouvernement de la province pour la réalisation du pont sur le fleuve, et l'aménagement d'une nouvelle route entre Montréal et Québec.

M. Mongrain a fait part au ministre qu'il avait été désolé de constater que la nouvelle route Trans-Canada ne traverserait pas le fleuve à la hauteur de Trois-Rivières quand cela aurait été beaucoup plus pratique que la construction d'un autre pont à Montréal.

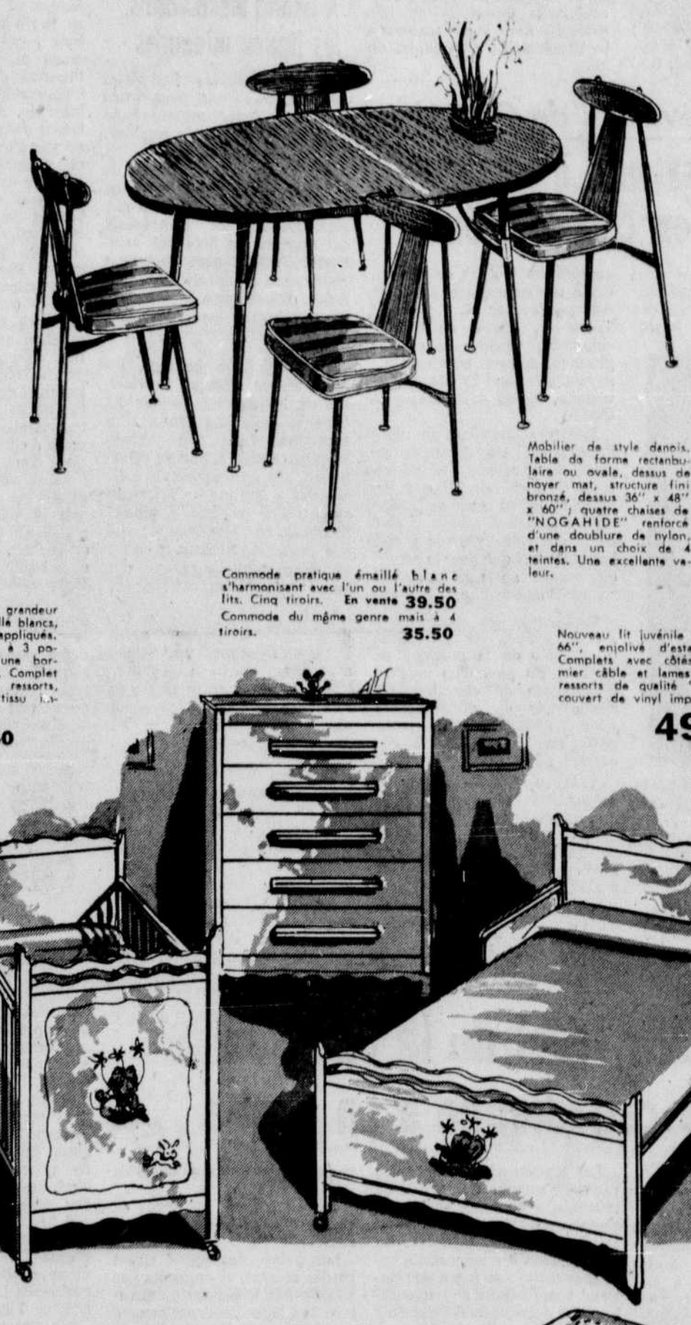
La population algérienne

(PC) — La population algérienne est musulmane à 90% à peu près. Au haut Moyen-âge, les tribus indigènes conquises par les Arabes se convertirent au mahométisme.



CHEZ LES ELECTRICIENS. — La Semaine nationale de l'électricité a pris fin samedi à Trois-Rivières par un grand banquet réunissant les membres de la Corporation des électriciens du chapitre trifluvien. Sur cette photo nous reconnaissons, de gauche à droite : MM. Marcel Bornais, ing.,p., président de la Semaine et président du chapitre local de la Corporation des techniciens professionnels ; Me René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales ; C.-E. Lamothe, président de la Corporation des maitres électriciens ; le maire J.-A. Mongrain ; chanoine C.-H. Lapointe, représentant de l'évêque ; Me Yves Gabias, député de Trois-Rivières à l'Assemblée législative ; Lionel Rheault, maire suppléant du Cap-de-la-Madeleine.

VALIQUETTE



Mobilier de style danois. Table de forme rectangulaire ou ovale, dessus de noyer mat, structure fini bronzé, dessus 36" x 48" x 60" ; quatre chaises de "NUGAHIDE" renforcé d'une doublure de nylon, et dans un choix de 4 teintes. Une excellente valeur. les 5 morceaux 129.50

Commode pratique émaillé blanc s'harmonisant avec l'un ou l'autre des lits. Cinq tiroirs. En vente 39.50
Commode du même genre mais à 4 tiroirs. 35.50

Lit d'enfant de grandeur 30" x 54", émaillé blanc, garni de motifs appliqués. Barrière ajustable à 3 positions, muni d'une bordure à dentition. Complet avec matelas à ressorts, recouvert d'un tissu imperméable. 39.50

Nouveau lit juvénile de grandeur 33" x 66", enjolivé d'estampes de couleur. Complets avec côtés protecteurs, sommier câble et lames d'acier, matelas à ressorts de qualité "BLUE RIBBON" recouvert de vinyl imperméable. 49.50

Offre spéciale pour matelas de marque "DANIA" fabriqué par "SEALY" unité de 275 ressorts, isolé par d'épaisses couches de sisal, rembourré de couches de feutre blanc, superposées, comprimées et recouvertes de tissu attrayant et résistant.
Largeur 4'6" — 4' et 3'3"
offre spéciale 49.50

Lit continental "PRINCESSE" de fabrication de qualité "SEALY" composé d'un matelas à ressorts de 252 unité, d'un sommier-boîte de même qualité et d'une tête capitonnée de vinyl beige.
complet — Rég. 122.50
EN VENTE 79.50

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9 h. 30 a.m. jusqu'à 5 h. 30 P.M.
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 P.M.
Ouvert le samedi toute la journée jusqu'à 5 h. 30 P.M.

TERMES FACILES

N. G. VALIQUETTE LTEE. 915 Ste-Catherine est — VI. 2-8811

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

84 aspirants constables ont subi les examens du Directeur Arbour

SHAWINIGAN — Des jeunes gens de Shawinigan, au nombre de 84 se sont présentés samedi, à l'école secondaire de l'Immaculée-Conception pour subir un examen écrit en vue de l'engagement prochain de dix nouveaux constables à Shawinigan. Le directeur de la police, M. Alfred Arbour, avait convoqué les 128 personnes qui avaient posé leur candidature.

Une première élimination a donc réduit In nombre de postulants de 39. Il restera à corriger ces examens qui ont été dirigés par le directeur lui-même, assisté des capitaines Jean-Louis Beaudoin et Réal Lamothe. Les résultats des examens et des entrevues avec chacun des candidats élimineront encore 74 autres jeunes gens.

Tous ceux qui le désiraient pouvaient se présenter à cet examen écrit de samedi. Il fallait être citoyen de Shawinigan, avoir complété une 9e année scolaire, ne posséder aucun dossier judiciaire, mesurer 5 pieds et 8 pouces et peser 145 livres.

Les recrues porteront l'effectif de la police locale à 63 membres, au lieu de 56. Le directeur Arbour, qui avait demandé au Conseil municipal de lui permettre d'engager 30 nouveaux constables, a obtenu qu'il y ait huit policiers en devoir par relève au lieu de sept pour les sept dernières relèves. Il était nécessaire de combler en même temps trois vacances.

Parmi les nouvelles recrues, l'une pourrait être choisie pour devenir détective, car ce service sera également augmenté d'un autre policier qui se joindra au capitaine Léopold Gilbert et à M. Albert Lamanna.

Par le peintre André Jasmin

Cours d'initiation à la peinture, à Shawinigan

SHAWINIGAN. — Les manifestations artistiques sont nombreuses et variées de ce temps-ci à Shawinigan. Le théâtre est particulièrement à l'honneur. Mais on ne néglige pas pour autant la peinture. C'est pourquoi un comité spécial vient de se former pour permettre à ceux qui le désirent d'entendre, les 19 et 26 février prochains, l'artiste-peintre André Jasmin qui donnera des cours d'initiation à l'art.

M. Jasmin a intitulé la série de deux cours : "Comment lire la peinture". Il ne fait aucun doute qu'il parlera en faveur de l'art moderne. Il est bien placé d'ailleurs pour ce faire, puisqu'il est professeur à l'Ecole des beaux-arts de Montréal.

Ces cours auront lieu à l'académie St-Marc, à 2 heures. On peut se procurer dès maintenant ses billets en s'adressant aux membres de ce comité : Mmes Simone Murray, Arthur McNicoll, Robert Ménard, Conrad Matteau, R. J. Lyons, Maurice Chrétien, M. et Mme Gaston Tessier et Mlle Françoise Trudel.

La vie artistique est en train de prendre un essor assez remarquable à Shawinigan. Avec les présentations du Petit salon des arts, du Rendez-vous théâtral, et ces cours spéciaux, en plus des expositions prochaines, comme celle du peintre François Déziel, et la venue dans quelques semaines de la troupe théâtrale de Georges Groulx, "L'Atelier", on peut vraiment affirmer que Shawinigan connaît présentement un regain de vie que viendra bientôt seconder le Conseil municipal des arts en voie de formation.

Ce conseil a déjà reçu l'approbation de la corporation municipale. Mais on attend une législature spéciale qui permettrait aux municipalités d'accepter la formation de tels conseils, sans avoir recours à la présentation d'un projet de loi.



VIVE NICOLE 1ère ! — Le maire de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain, comme tous les maires, devrait avoir le don d'ubiquité. Samedi soir, à l'occasion du 1er carnaval d'hiver à Notre-Dame-de-la-Paix, il s'est rendu sur place pour féliciter la première souveraine de ce royaume éphémère, la toute charmante Nicole 1ère. Malgré ses nombreuses occupations, M. Mongrain n'a pas voulu rater l'occasion de féliciter Mlle Nicole Hubert, élue reine du carnaval parmi six concurrentes.

Le carnaval de N.-D.-de-la-Paix a remporté un succès inespéré

TROIS-RIVIERES. (G.M.B.) — Le premier carnaval d'hiver de Notre-Dame-de-la-Paix, organisé par les loisirs de cette paroisse, s'est terminé hier soir par une sauterie en plein air. Il n'est pas exagéré de dire que ce carnaval a remporté un succès extraordinaire. Il faut bien comprendre que depuis quelques semaines les activités se multiplient un peu partout dans Trois-Rivières. Il y a eu le deuxième carnaval de Ste-Marguerite et quelques festivals. Le public est constamment sollicité. Il y a aussi les chômeurs qui font appel à la générosité de leurs parents et amis. Bref, l'homme de la rue doit mettre fréquemment la main à son portefeuille. Malgré tout, Notre-Dame-de-la-Paix a remporté un succès d'organisation et un succès financier, et nous demande de dire merci au public.

Samedi soir, Mlle Nicole Hubert a été proclamée reine du carnaval. L'événement a été souligné par la présence du maire Mongrain et des échevins Dumas et Gauthier.

Il y avait six concurrentes au titre de reine, et il était entendu que la souveraine serait celle qui vendrait le plus grand nombre de billets d'une tombola paroissiale. Disons que la marge était bien faible entre chaque concurrente et chacune d'elles a fait excellente figure dans cette amicale lutte.

Dans son allocution de félicitations, le maire a souligné que la ville avait accordé un octroi de $150 à Notre-Dame-de-la-Paix, alors qu'elle avait donné $500 au carnaval de Ste-Marguerite. On comprend qu'à Ste-Marguerite, il s'agissait du deuxième carnaval, alors que Notre-Dame-de-la-Paix faisait cette année un "essai" dans ce sens. Le maire, devant le résultat obtenu, a promis que la ville ferait mieux l'an prochain. Devant l'initiative des paroisses, peut-être aurons-nous l'an prochain un carnaval municipal, tout comme ceux de Granby et de Québec. L'avenir le dira.

Dimanche après-midi, il y eut corrida d'un genre spécial. Un porc de plus de 200 livres fut laissé libre, en pleine rue et une dizaine de participants tentèrent à tour de rôle d'immobiliser l'animal. M. Gérald Millette, 45 ans, fut le vainqueur en réussissant à maîtriser l'animal pendant 1 minute. Comme il s'agissait d'un mâle, il fallait beaucoup d'habileté pour en venir à bout.

Une course de chiens de 12 milles a remporté un vif succès. Sept partants ont tenté l'épreuve, et un seul a abandonné. Le gagnant, M. Gilles Boisvert, avec un attelage de trois chiens a couvert l'étape en 44 minutes 30 secondes.

Le comité d'organisation des Loisirs de Notre-Dame-de-la-Paix Inc., est justement fier du résultat de ce carnaval de trois jours et nous prie de remercier chaleureusement le public qui a répondu si généreusement à son appel.

A Grand'Mère, dans les ligues mineures

GRAND'MERE. — Les séries semi-finales se sont poursuivies dans les ligues mineures de Grand'Mère en fin de semaine.

Dans la ligue midget, le Laflèche a pris une avance de 1-0 dans la série semi-finale en triomphant des As 3-2. Bourque, Demondehare et St-Arneault ont marqué les buts des vainqueurs, tandis que Chainé et St-Ours ont réussi ceux des perdants. La deuxième rencontre de cette série avait lieu hier soir.

Dans la ligue bantam, les Alouettes ont éliminé le Victoria en battant ce dernier 3-2 dans la deuxième joute. Il a cependant fallu une période supplémentaire avant de déterminer le vainqueur. J.-G. Gagnon a marqué le but victorieux dans la période supplémentaire. Les Alouettes ont pris une avance de 2-1 dans les deux premières périodes, grâce aux buts de Leclerc et Sigmen.

Bonin avait marqué le but du Victoria. 52 secondes avant la fin de l'engagement, Béland a permis au Victoria d'égaliser le pointage. La série finale de 3 de 5 débutera samedi prochain alors que le Royal et les Alouettes se feront face.

Chez les Mosquitos, R. Roberge a remporté le championnat des compteurs avec 14 buts à son actif. Les autres compteurs sont : L. Matteau avec trois points, D. Gauthier avec deux points, Désaulniers avec 2 points et Héroux avec deux points également. Dans les classements, les Tigres ont remporté le championnat suivis des Dragons.

Nomination à M. M. Coutu

SHAWINIGAN. — Les directeurs de la Chambre de commerce ont fait appel au talent d'organisateur de M. Maurice Coutu pour prendre charge de la publicité au comité de recrutement, en vue de porter à 400 le nombre des membres.

M. Maurice Coutu jouit d'une bonne réputation à travers la province. En effet comme secrétaire-trésorier de l'association des fanfares amateurs, il a eu l'occasion de faire valoir ses talents d'organisateur et de publicitaire à maintes reprises.

A Shawinigan

29 personnes arrêtées samedi matin dans un débit clandestin, 5e rue

SHAWINIGAN. — Une descente effectuée par la police de la Commission des liqueurs en collaboration avec la police de Shawinigan a permis la capture de 29 personnes dans un débit clandestin, au 421, 5e rue à Shawinigan.

Seize policiers, dont neuf de Shawinigan, ont fait irruption dans le local situé au sous-sol du restaurant O'Carillon, à 2 h. 30, samedi matin. Les policiers s'étaient postés en avant de l'établissement et à l'arrière, dans la ruelle. Au signal convenu, ils ont pénétré à l'intérieur, ne laissant aucune chance de fuir aux personnes qui se trouvaient à cet endroit.

Les 29 suspects dont les âges varient de 18 à 40 ans, furent conduits au poste de police no 1, où ils ont été libérés sous un cautionnement de $52.50 chacun, sauf pour le tenancier, M. Paul Salois, qui a dû verser un cautionnement de $400 et son assistant, Jean-Paul Filion, qui a dû verser $200. Le total des cautionnements a dépassé $2,000.

Tous devront comparaître devant un juge de la Cour des Sessions de la paix vendredi prochain, à Shawinigan.

Ce coup de filet est le fruit d'une longue enquête conduite principalement par la police des liqueurs, dont le principal officier en cette affaire a été M. J.-Paul Lapointe. Pour le raid, on s'était assuré du concours de la police locale.

C'est l'un des raids les plus fameux de Shawinigan, en autant qu'il est permis de vérifier les raids antérieurs, où la capture des personnes qui s'y trouvaient, aurait été moins impressionnante quant au nombre.

Les 29 "clients" de ce débit clandestin, situé dans ce qui était une salle de billards, il y a quelques années, ont été surpris en train de jouer aux cartes, à la barbotte, et à d'autres jeux du genre. La police a également saisi une certaine quantité de boisson alcoolique.

Le cadre national ne signifie pas isolement — R.P. Bellemare

SHAWINIGAN. — "Le cadre national n'a pas été voulu par Dieu pour isoler et opposer les hommes", a soutenu hier le R. P. Etienne-Marie Bellemare, dominicain, devant les membres du Club Pic, réunis à l'hôtel Shawinigan sous la présidence du notaire Robert Désaulniers.

Dans une conférence, intitulée: "Ce que l'Eglise et l'Etat attendent de nous", le R. P. Bellemare a insisté pour qu'on prenne les hommes pour ce qu'ils sont: "Ni des anges, ni des loups". Il faut qu'on sente notre christianisme à la façon dont nous apprécions les hommes et les événements. L'amour de la patrie, ajoutait-il, n'exclut pas l'amour de l'humanité. Tous les peuples en tant que membres de la famille humaine sont liés entre eux par des rapports de vraie fraternité. Il y a donc une fraternité entre nations qu'un catholique, un chrétien ne doit pas méconnaître".

Selon le conférencier, il faut réagir contre cette difficulté qu'on éprouve à s'associer à ceux qui sont d'un rang social inférieur. "Dieu nous a donné la tâche de faire de nos voisins, des frères. Et l'expérience prouve que dans toutes les classes sociales, on peut trouver des dirigeants".

"Dans le même sens, continuait-il, cet état d'esprit contribuera à prendre une conscience plus nette des légitimes aspirations populaires, à l'heure présente. Il arrive parfois que les travailleurs réclament le respect de la dignité humaine. La mise en valeur des possibilités, l'absence d'abus, dans l'inégalité des conditions — inégalités nécessaires d'ailleurs — ce sont toutes des choses conformes aux idées chrétiennes, mais qui sont exposées à de périlleuses déviations, si le sens chrétien ne joue pas son rôle d'inspiration et de modérateur.

"La charité chrétienne encourage ces mêmes aspirations populaires, elle veut les canaliser, les ordonner vers un but utile et pratique. Cette charité exige qu'on ne condamne pas en bloc toutes tentatives d'associations, de groupements des travailleurs, pour la protection de leurs intérêts. La charité chrétienne juge bon que ces mêmes travailleurs s'aident à améliorer les conditions de leur travail".

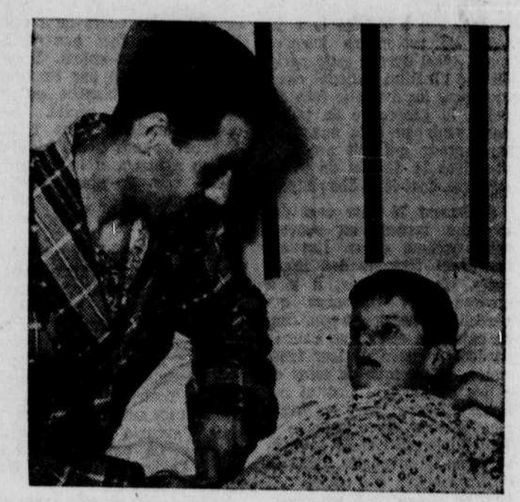
Il a incité les membres du Club Pic à s'instruire sur la doctrine sociale de l'Eglise, particulièrement par la lecture des encycliques. Présenté par Me Rosaire Lajoie, le conférencier fut remercié par M. Albert Racine.

Le corps du bambin n'est pas repêché

SHAWINIGAN — Les recherches se poursuivent fébrilement depuis vendredi après-midi pour retrouver le corps du jeune Yves St-Arneault qui s'est noyé dans la rivière St-Maurice, à proximité du boulevard du même nom. Le bambin de 4 ans, a été emporté par le courant rapide, tandis que son compagnon, René Croteau, 5 ans, a été secouru par un passant, M. Louis Scaini.

Les parents de la jeune victime, M. et Mme Rosaire St-Arneault, ont fait appel à un plongeur samedi et ils ont eu recours aux services des frères Corbin du Cap-de-la-Madeleine pour retrouver le corps de l'enfant. Plusieurs personnes ont pris part aux recherches depuis vendredi.

Un courant très rapide qui sert à alimenter les turbines de la Shawinigan Water and Power nuit aux recherches.



IL L'A ECHAPPE BELLE... Grâce à des soins attentifs de la part de ses parents, René Croteau, 5 ans, fils de M. et Mme Claude Croteau, 2e rue, à Shawinigan, n'a pas eu de suites fâcheuses, dues à sa plongée dans les eaux glacées de la rivière St-Maurice, vendredi après-midi. Hier, les recherches se poursuivaient encore pour retrouver le corps du compagnon du jeune Croteau, Yves St-Arneault, 4 ans, qui n'a pu être secouru à temps. La photo montre M. Croteau et son fils rescapé.

Chez les Chevaliers de Colomb

Les organisateurs du congrès provincial en comité plénier

TROIS-RIVIERES. — Les membres du comité d'organisation du congrès provincial des Chevaliers de Colomb de la province de Québec se sont réunis dimanche, en comité plénier, afin de compléter définitivement le programme de l'assignation des devoirs de chacun. Cette session spéciale avait été commandée par M. J.-Bernard Tremblay, député du district colombien numéro trois. Les grandes assises colombiennes auront lieu dans la cité de Laviolette, les 20 et 31 mai prochains.



AU CONGRES PROVINCIAL DES CHEVALIERS DE COLOMB qui aura lieu à Trois-Rivières les 20 et 21 mai, M. PAUL PICARD assumera la présidence du comité du banquet.

Plusieurs questions de régie interne ont été discutées au cours de la réunion. Entre autres, il a été décidé que les membres du 4e degré de l'ordre seront invités à revêtir l'habit de circonstance pour le grand banquet ainsi que pour la messe de minuit au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap.

Ce sera le 62e congrès provincial annuel des Chevaliers de Colomb de la province de Québec. En plus d'un nombre incalculable de chevaliers et d'adhérants on attend entre 1,200 et 1,500 délégués qui prendront une part active à ces assises colombiennes.

A la réunion de dimanche, on notait la présence de MM. J.-Bernard Tremblay, président général du congrès, le chevalier commandeur Auguste Massicotte, C.C.S.S., cérémoniaire d'Etat et vice-président du congrès; Léo Côté, Charles Dubois, Paul Picard, Jacques Laberge, Philippe Hamel, Douglas McRae, J. Bellerive, de Champlain, et Benoit Vaudrin.

Les Créditistes présenteront des candidats dans les comtés fédéraux — M. Réal Caouette

GRAND'MERE. — Au train où vont les choses, c'est au moins 1,060 candidats qui feront face à l'électorat lors du vote populaire pour élire un gouvernement fédéral, vraisemblablement à l'été 1962. Les partis traditionnels : conservateurs et libéraux présenteront certes un candidat dans chacun des 265 comtés fédéraux. Le nouveau parti en fera autant. M. Réal Caouette, chef provincial du Ralliement des créditistes, affirmait que son parti présentera des candidats dans tous les comtés du Canada. Il prédisait aussi une victoire pour son parti "qui recherche la liberté et la sécurité de l'individu', disait-il.

M. Caouette parlait devant une assistance nombreuse réunie au collège Laflèche de Grand'Mère. C'était en majorité des commerçants et des hommes d'affaires de cette ville. M. Caouette avait choisi de les entretenir de "l'insécurité nationale, industrielle et commerciale". Il a été secondé comme orateur, par un autre meneur du Ralliement des créditistes, Me Gilles Grégoire.

M. Caouette a reproché aux deux vieux partis, "d'être prêts à tout faire, quand ils sont à l'opposition, et ils ne font rien quand ils sont au pouvoir. Le moment est venu pour le Crédit social de reléguer ces vieux partis à l'opposition et de prendre le pouvoir". Il a fait part que grâce à de nombreux programmes de télévision, on parle de plus en plus du Crédit social. Il est convaincu qu'aujourd'hui la majorité des citoyens canadiens ont compris la philosophie du Crédit social "qui veut assurer à tous la liberté et la sécurité".

Parlant d'insécurité, M. Caouette a dit que c'est un nonsens que dans un pays riche comme le Canada il y ait de la misère. "Le parti du Crédit social est contre l'existence de la misère au sein de l'abondance". Contrairement aux dires de M. Michel Chartrand, chef provincial du Parti social démocratique, disait M. Caouette, le Crédit social ne veut pas enlever quoi que ce soit à ceux qui possèdent beaucoup. "Le Crédit social veut donner plus à ceux qui n'ont rien, ce qui ne prive personne".

Prenant comme exemple ce qui s'est accompli dans les provinces créditistes de l'Ouest, M. Caouette a affirmé que le parti du Crédit social à Ottawa éteindrait la dette de $22 milliards du Canada en cinq ans, "alors qu'au rythme ou nous allons aujourd'hui, en admettant qu'on rembourse $1 million par semaine, il faudrait 390 années pour rembourser la dette du pays".

"Le régime actuel trouve des milliards pour tuer. Mais il ne trouve pas un sou pour aider l'homme d'affaires. Dans le temps de la crise économique qui a précédé la deuxième grande guerre mondiale, le gouvernement fédéral ne trouvait pas d'argent pour aider le peuple canadien. Mais il en a trouvé pour la guerre et la tuerie : $16 milliards".

Le conférencier a expliqué que le Crédit social verrait à élargir le flot de la circulation monétaire, ce qui devrait aider à la reprise des affaires et réduire, partant, le nombre des chômeurs.

Nécrologie

M. JOSEPH BELLEMARE

A Trois-Rivières, le 9 février 1961 est décédée à l'âge de 73 ans et 4 mois, M. Joseph Bellemare, époux de Marie-Louise Biron, domicilié au 859 rue Haut-Boc.

Outre son épouse, le défunt laisse pour pleurer sa perte, ses fils et belles-filles, M. et Mme Roland Bellemare, née Berthe Mongrain, de Granby; M. et Mme Léon Bellemare, née Barbara Kyte, d'Ingersoll en Ontario; ses filles et gendres, Mlle Yolande Bellemare, de Trois-Rivières; M. et Mme J.-M. Wilson, née Hortense, de Baie-Comeau; M. et Mme D. Ouellette, née Rhéa, de Trois-Rivières; M. et Mme J.-S. Dron, née Fernande, de London en Ontario; son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Roméo Bellemare, de Trois-Rivières ; un beau-frère, M. Roméo Denoncourt, de Trois-Rivières; deux belles-soeurs, Mme J.-A. Biron, de Montréal et Mme Emile Biron, de Halifax, ainsi que plusieurs neveux et nièces en plus de nombreux petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 h. 30, à la Cathédrale de Trois-Rivières et l'inhumation au cimetière St-Louis.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, madame...
3:30—Bonjour madame...
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Opérations mystères
6:00—Caméra 13...
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Les hors-la-loi
12:00—CBC TV news
12:10—Fin des émissions

DEMAIN

1:15—Ciné-matinée—
2:45—Pour vous, madame...
3:30—Bonjour madame...
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Caméra 13...
8:00—Côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe...
11:30—Chasse au crime
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions

Un concours local de la chanson populaire canadienne à La Tuque

LA TUQUE. (G.O.R.) — Un concours d'un nouveau genre vient d'être lancé pour la première fois à La Tuque. Il s'agit d'un concours de "la chanson populaire canadienne". Seuls les amateurs résidant à La Tuque ou habitant dans un rayon de 15 milles de cette municipalité, auront le droit d'y participer.

Cette initiative, due à un groupe de nos musiciens locaux, mérite d'être soulignée et fortement encouragée. Le bureau de direction du concours est composé de MM. Georges Beaulieu, président, et de MM. Laurent Lortie et Paul-E. Bourassa. Ils sont assurés de la collaboration de MM. L. Rowluck, R. Rochette, G. Lachance et R. Proulx et de leur orchestre respectif.

Le concours se terminera le 14 avril prochain et suscite déjà un intérêt qui monte de jour en jour. Pour l'information des nombreux intéressés, il nous fait plaisir de publier ci-après les règlements de ce grand tournoi de "la chanson populaire canadienne". Puisse ce concours contribuer à nous faire découvrir quelques talents cachés !

Promouvoir l'avancement de l'art musical et de la chansonnette, et d'encourager l'étude de la bonne musique et de faire connaître la ville par l'enregistrement de pièces composées et exécutées par des gens de La Tuque ; aussi de faire connaître et développer les talents locaux et populariser la chansonnette chez le peuple.

Inscription

Le concours est accessible à tout concurrent local, âgé de 14 ans ou plus. Il est réservé aux amateurs exclusivement, et pour les besoins de ce concours, "amateur" est défini comme suit : "Toute personne dont le principal moyen de subsistance est autre que la profession ou la pratique musicale même si, à l'occasion, ses services sont rénumérés.

Les concurrents devront faire parvenir leur pièce musicale ou chanson, à l'adresse suivante : Concours de la chanson populaire canadienne, C.P. 111, La Tuque. Tous les manuscrits seront conservés et jugés secrètement jusqu'à la fin du concours. Tous les manuscrits doivent être signés d'un pseudonyme, auquel sera attachée une feuille donnant de nouveau le pseudonyme, le nom véritable et l'adresse du concurrent.

Il n'y a aucun frais d'inscription et les trois membres du bureau de direction n'ont pas droit de participer à ce concours.

Procédure

Un concurrent pourra faire parvenir autant de pièces qu'il le désirera et les applications se termineront le 15 avril prochain à minuit. Toute inscription reçue après cette date pourra être refusée.

Aucun concurrent ne pourra modifier son choix de pièce, ou faire des corrections après la réception de cette pièce par le bureau de direction. Un concurrent ayant l'idée précise d'une mélodie quelconque, mais incapable de l'écrire pourra se faire aider par une personne qualifiée, ou s'associer à une autre.

En aucun temps, les concurrents ne répéteront eux-mêmes leur chanson. Le mot cinquantenaire ne doit pas figurer dans les paroles, ni dans le titre. Les sujets de chanson sont libres et toute reproduction quelconque d'une pièce existante est interdite, sous peine d'annulation; paroles et musique inédites. Tous les manuscrits seront remis à leur propriétaire après le concours.

Gagnants

Après la date de fermeture du concours, il y aura une élimination préliminaire faites par des juges choisis et qualifiés. A cette élimination, les pièces seront alors exécutées par des musiciens et chanteurs ou chanteuses sélectionnés par ceux des quatre orchestres populaires de la ville.

Il s'agira pour les juges de choisir dix des meilleurs pièces reçues.

Les points des juges seront gardés secrets, et compilés par la suite par le bureau de direction. Les juges tiendront compte des paroles, de l'originalité, de la mélodie, du style, et de la tonalité. Egalement, le côté commercial ne sera pas ignoré.

Les Chansons des dix gagnants choisis passeront en finale, et les noms des finalistes seront connus, le soir du "gala" annoncé préalablement.

La décision des juges est finale et irrévocable.

Bourses

Le soir du gala, les dix finalistes recevront chacun un trophée, accompagné d'une bourse.

Les deux premiers gagnants parmi les dix auront en plus le privilège d'enregistrer leur pièce sur disque "Roger enregistrée", suivant entente, pour distribution dans toute la province.

Un concurrent aura droit à plus d'une bourse, selon la classification de ses pièces par les juges.

En cas d'absence d'un récipiendaire le soir du "gala" sa bourse sera retenue, à moins d'être réclamée dans les deux mois qui suivent la date du gala.

Règles générales

Toute suggestion, plainte, protestation, revendication, doit être faite par écrit directement au comité, et durant le concours.

Tout concurrent qui ne se conformera pas à toutes les règles de ce concours s'exposera à être disqualifié.

Le bureau de direction, conjointement ou individuellement, ainsi que les participants, ou aides bénévoles, ne se rendent pas responsables des frais légaux qui pourraient en résulter durant le concours et après.

Bonspiel N. Crutchfield Memorial de Shawinigan

2 clubs de Wabasso ont remporté les honneurs du bonspiel annuel

SHAWINIGAN. — Deux équipes de Trois-Rivières ont remporté honneurs du Bonspiel C. N. Crutchfield Memorial, samedi, au club curling Shawinigan. Ce sont deux clubs de Wabasso qui sont sortis vainqueurs de ce bonspiel disputé annuellement, et auquel 52 équipes prenaient part cette année.

Dans la joute principale, l'équipe Hamel a triomphé difficilement d'une équipe de Shawinigan, celle de Coffer, par 9-8. Dans le consolation, c'est l'équipe de P. Giroux, de Wabasso également, qui a défait l'équipe Letarte du club Laviolette 7-2. Cette compétition a suscité un vif intérêt dans la région puisqu'on a dû refuser plusieurs équipes. Parmi les clubs qui y ont délégué des équipes, on note les clubs Shawinigan - Est, Louiseville, Trois-Rivières, Wabasso, Laurentide, Laviolette, Cap-de-la-Madeleine, La Tuque et évidemment Shawinigan. Après les finales, il y eut soirée récréative au cours de laquelle M. Bert Hodges a procédé à la remise des trophées aux vainqueurs.

La finale de la joute principae a été chaudement disputée et ce n'est qu'à la dernière pierre que l'équipe Hamel, de Wabasso s'est assurée la victoire aux dépens de l'équipe Coffer, de Shawinigan. L'équipe victorieuse était composée de MM. Hamel, capitaine, J. Bennet, 3e, J. Cyr, 2e et F. Morissette, meneur. Les finalistes étaient MM. W. M. Coffer, capitaine, C. M. Spencer, 3e, G. H. Peabody, 2e et J. E. Ménard, meneur. Dans le "Consolation", l'équipe Philippe Giroux, de Wabasso, a eu facilement les honneurs sur l'équipe Letarte, de Laviolette. L'équipe victorieuse était formée de MM. Phil Giroux, capitaine, Yvon Morissette, 3e, Roger Comeau, 2e et Georges Boudreault, meneur. Les finalistes étaient MM. Letarte, capitaine, J.-P. Cormier, 3e R. Grégoire, 2e et G. Désilets, meneur.

Auparavant, dans le quart de finale, dans la joute principale, Coffer avait défait le vainqueur de l'an dernier, Fisher; Miller a défait Héon, de Laviolette; Tremblay a défait Lahaie, du Cap, et Hamel a défait F. Hétu, de Trois-Rivières. En semi-finale, Coffer avait vaincu Miller, de Trois-Rivières, tandis qu'Hamel a défait Tremblay, de Shawinigan.

Dans le consolation, en quart de finale, P. Giroux a vaincu Hansen, de Grand'Mère; Boudreault, de Grand'Mère, a vaincu N. Crutchfield, Aimé Bourassa a défait McNaughton, et Letarte a vaincu Pellerin. En semi-finale, Giroux avait vaincu Boudreault, tandis que Letarte avait vaincu Aimé Bourassa.

Le bonspiel de la Chambre de commerce débute bien

TROIS-RIVIERES — Le bonspiel annuel de la Chambre de commerce s'est ouvert hier après-midi sur les glaces du Three-Rivers Curling Club. Des 64 équipes inscrites, plusieurs nous viennent d'aussi loin que Québec, Sorel et Montréal.

On sait que la Chambre de commerce, Germain et Frère ainsi que la Charbonnerie St-Laurent de notre ville offrent des trophées aux équipes qui sortiront victorieuses dans les classes "A", "B" et "C" respectivement.

Chaque soir de cette semaine, il y aura des rencontres à l'affiche à 6, 8 et 10 heures. Vendredi soir et samedi matin, plusieurs joutes seront disputées sur les glaces du Laviolette.

Les finales dans les trois classes auront lieu samedi soir au Three-Rivers Curling Club.

Voici le résultat des premières rencontres :

DIMANCHE

1 heure

R. Collins, T.-R. 6, E. Thibeault, Lavio. 8.
J. W. Miller, T.-R. 13, R. Piette, Joliette 6.
H. Richard, Louis. 5, M. Baril, Lav. 6 (2 bouts extra).
P. Chevrier, T.-R. 5, S. Mélançon, Wab. 8.

3 heures

W. Coffer, Shaw. 8, G. Laliberté, T.-R. 6 (extra).
C. Héon, Lav. 8, P. Turcotte, Sorel 3.
M. Lambert, G.M. 10, G. Poliquin, T.-R. 5.
M. Lorraine, G.G. 12, G. Merchielson, La Tuque 5.



LE BONSPIEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE EST EN MARCHE. — Hier après-midi eut lieu l'ouverture du bonspiel annuel de la Chambre de commerce de Trois-Rivières, sur les glaces du Three Rivers Curling Club. Sur la photo nous remarquons dans le groupe M. J.-Maurice Langlois, président de la Chambre de commerce, M. Lorne Germain, donateur d'un trophée, M. Charles Gagnon, donateur d'un trophée, qui lance la première pierre et M. Jean Lamontagne, en charge des rencontres au club.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



DERNIERE JOUTE DES LIONS — Au début de la partie d'hier au Colisée, les quelque 1,200 spectateurs présents ne s'attendaient pas à la débâcle des Lions. En effet, voici un instantané du premier but du Trois-Rivières réussi par Pierre Trottier que l'on voit ici en compagnie de Picard (no 5) du Granby et le cerbère Andy Payette déjoué. André Pleau, des Lions, regarde le jeu.

Granby élimine les Lions de Trois-Rivières, 9-4

TROIS-RIVIERES — Une autre saison vient de se terminer pour les Lions de Trois-Rivières. En effet, l'équipe de Del Dugré et de Maurice Paul a connu l'élimination hier au Colisée en présence d'environ 1,200 spectateurs. Les Vics de Granby démontrant plus de cohésion ont infligé une défaite humiliante de 9-4 aux Trifluviens. Par cette victoire, Granby élimine Trois-Rivières en quatre joutes d'affilée dans cette semi-finale quatre de sept de la ligue Intermédiaire des Cantons de l'Est.

Les Lions, fameux dans la première période, ont failli lamentablement à la tâche dans les deux autres, semblant plus que satisfaits de subir l'élimination afin de ne pas être obligés de jouer les deux autres joutes, si nécessaires, à Granby.

Les punitions ont été des plus coûteuses aux locaux puisque les Vics en ont profité pour enregistrer un total de cinq des huit buts.

Pierre Trottier, Bob Léger, André Pleau ont compté pour Trois-Rivières dès la première période qui se termina en faveur des nôtres. Charlie Denommé a été l'autre pointeur des Lions au deuxième vingt.

Pour Granby, R. Picard a de nouveau brillé avec trois buts pour réussir le tour du chapeau. Spike Laliberté, Charbonneau, Jacques, Ray Laplante, Samson et Mentis ont obtenu les autres buts.

Denis Brodeur, le cerbère du club local, bien que faible sur une couple de buts, a sauvé les siens d'une défaite encore plus décisive par de prodigieux arrêts. Andy Payette a aussi brisé plusieurs attaques dangereuses par de brillants arrêts.

La joute a été assez rude et surtout pas trop avantageuse pour les visiteurs. En effet l'arbitre Roger Landry, qui n'aime pas les engueulades inutiles, fréquentes de la part de certains joueurs des Vics, a sevi en imposant des punitions de mauvaise conduite à G. Bédard et Gerry Cabana du Granby ainsi qu'à André Gauvin des Lions.

Il y eut quelques échauffourées de peu d'importance entre Mentis et Beaulieu, Hinse et Samson, Goyette et Gauvin, mais Landry savait prendre les choses à temps pour éviter le pire.

Les Lions ont terminé l'une des saisons les plus désastreuses dans les annales du hockey intermédiaire à Trois-Rivières. Toutefois, ils ont démontré beaucoup de combativité même si le jeu d'ensemble a laissé à désirer durant la grande majorité des joutes.

Voici maintenant les alignements ainsi que le sommaire de la joute :

GRANBY—Buts : Payette ; Défenses : Watson et Goyette ; Centre : Laplante ; Ailes : Laliberté et Picard.

Substituts : Bédard, St-Vincent, Laliberté, Mentis, Cabana, Charbonneau, Samson, Boudreau, Jacques, C. Picard, Laplante, Rousseau.

TROIS-RIVIERES—Buts : Brodeur ; Défenses : Vinet et Boisvert ; Centre : Hinse ; Ailes : Beaulieu et G. Boisvert.

Substituts : Gauvin, Béchard, Trottier, Lemay, Desy, Pleau, Denommé, Léger, Lambert, A. Boisvert.

Arbitre : Roger Landry.

Juges de lignes : Rosaire Guimond et Claude Fournier.

SOMMAIRE

Première période

1—Granby : R. Picard, (Laliberté, Rousseau) 4:35
2—T.-Rivières : Trottier, (Denommé, Pleau) 5:05
3—T.-Rivières : Léger, (Lambert, Béchard) 6:54
4—T.-Rivières : Pleau, (Vinet, A. Boisvert) 10:00
Punitions : Hinse, 0:24 ; Samson, 1:23 ; C. Picard, 5:13 ; Andy Payette, (servi par G. Bédard), 6:16 ; G. Bédard, (mauv. cond. et mauv. cond. de joute) 6:38 ; Gauvin, 7:56.

Deuxième période

5—Granby : Laliberté, (Laplante, Goyette) 2:09
6—Granby : Jacques, 5:39
7—T.-Rivières : Denommé, (Trottier, Béchard) 7:03
8—Granby : R. Picard, (Laplante) 9:02
9—Granby : Laplante, (R. Picard, Laliberté) 10:01
10—Granby : Samson, (Laplante) 16:06
11—Granby : Charbonneau, (Laplante) 17:43
Punitions : Bealieu, 3:56 ; A. Boisvert, 13:12 ; Cabana, (mauv. cond. et mauv. cond. de joute) 13:42 ; G. Boisvert, 15:00 ; Trottier, 16:40.

Troisième période

12—Granby : Mentis, (Laliberté, Laplante) 8:34
13—Granby : R. Ricard, (Lalibreté, Laplante) 13:38
(mauv. cond. de joute) 17:31.
Punitions : Gauvin, (min.) 7:07 et

Classement de la ligue de curling des Journalistes

TROIS-RIVIERES. — La ligue de curling des journalistes, de Trois-Rivières, sera inactive dimanche parce que les glaces du club Laviolette sont prises par un bonspiel des employés de la Canadian International Paper de notre ville.

Les curlers de ce circuit sont donc priés de prendre note que le prochain programme aura lieu le 19.

Voici maintenant le classement officiel des équipes, alors qu'il ne reste que deux programmes réguliers :

	G	P	N	P	C	Pts
La presse (1)	6	1	1	58	39	13
CKTR (2)	5	3	0	46	39	10
Bien Public	4	2	1	44	42	9
La Presse (3)	4	3	0	33	28	8
CKTM-TV	3	3	1	32	37	7
La Presse (2)	3	4	0	55	43	6
CKTR (1)	3	5	0	47	58	6
Nouvelliste (1)	3	5	0	42	53	6
Nouvelliste (2)	3	4	0	32	30	6
CHLN	1	6	1	35	59	3

Leur avance s'accroît

Les Cataractes ont défait les Rangers, au compte de 8 à 1

SHAWINIGAN (J. M. H.) — Les Cataractes, de Shawinigan, ont élargi à cinq points leur avance en deuxième position, grâce à une victoire de 8-1 sur les Rangers, de St-Hyacinthe, hier après-midi à l'arena local. André Bourassa a dirigé l'offensive des Cats avec trois buts, de même qu'Alain Champagne avec deux buts. André Boucher, Marcel Mongrain et Gélinas ont réussi les autres. Pour les perdants, Chagnon a marqué l'unique but.

Claude Denoncourt, qui avait été remplacé jeudi dernier par Roger Matteau, a gardé les buts, hier après-midi. A la suite de cette joute, Denoncourt avait été critiqué, mais, hier après-midi, il a joué une excellente joute, limitant ses adversaires à un seul but, celui de Chagnon. Claude Joncas, un des meilleurs joueurs des Cats, cette saison, a été blessé au-dessus de l'oeil au cours de la première période. Il n'est pas revenu au jeu par la suite. Les joueurs locaux ont bien joué hier après-midi, mais on ne peut en dire autant de leurs adversaires. Les protégés de Jacques St-Onge ont patiné rapidement et distribué de solides coups d'épaules aux joueurs adverses.

Les Cataractes ont pris une avance de 3-0 dans la première période. Les Rangers, de St-Hyacinthe, ont réussi à contenir les élans des Cats au début de la période, mais ils succombèrent devant les attaques répétées des joueurs locaux. André Boucher, le prolifique compteur des Cats, a marqué le premier but de la joute, aidé de Scalzo et de Pronovost. Ce but a semblé fouetter l'ardeur des Cats, qui ajoutèrent deux autres buts rapides, ceux de Mongrain et de Champagne.

A la deuxième reprise, les Rangers ont compté leur unique but de la joute. Il fut enregistré par Chagnon, au début de la période, assisté de Bibeau et de Vaillancourt. Mais une minute plus tard, André Bourassa portait le compte 4-1. Il devait marquer un deuxième but un peu plus tard, son deuxième de la joute. Cette période a été relativement calme, car seulement deux punitions furent infligées.

Dans la période finale, le jeu a été décousu, mais les Cataractes trouvèrent quand même l'occasion d'ajouter trois autres buts à leur compte, ceux de Champagne, Bourassa et Gélinas. Champagne a enregistré son but après seulement 24 secondes. Bourassa a ensuite complété son tour du chapeau, quatre minutes plus tard. Enfin, Gélinas, assisté de ses coéquipiers, Argouin et Lord a complété le compte. Ce jeune trio a encore accompli de la bonne besogne lors de la joute d'hier après-midi.

Par suite de cette victoire, les Cataractes ont augmenté leur avance sur les Citadelles de Québec, à cinq points. Les Cats seront inactifs cette semaine dans la ligue Provinciale junior, mais ils recevront dimanche prochain, la visite des As Juniors. Jeudi, les Cataractes rencontreront les anciens Cataractes dans une joute hors concours à l'aréna local.

Le St-Pat's a défait les Indiens, et les Loisirs le Pavillon

TROIS-RIVIERES — Les éliminatoires de la ligue de ballon-panier de la Cité, ont débuté samedi soir et déjà des surprises ont été signalées.

En effet, les Irlandais du St. Pat's ont défait les Indiens de Percy Bridges par 40-37 pendant que les Loisirs de St-Sacrement ont surpris le Pavillon en le défaisant au compte de 53-46.

Dans la première joute de la soirée, Dickson, du St. Pat's, a totalisé 23 points et Wilkin des Indiens 17.

Dufresne a encore une fois brillé dans la victoire du St-Sacrement, comptant 21 points. Dan O'Connor fut le meilleur du Pavillon avec 14 points.

Ces deux séries semi-finales de deux parties au total des points se termineront mardi.

St. Pat's et St-Sacrement commenceront les joutes de mardi avec des avances de trois et sept points respectivement.

Réélu président du Club Salaberry Inc.

VALLEYFIELD, (DNC) — M. Emmons McDonald a été réélu président du Club Salaberry Inc., de Valleyfield.

Le conseil d'administration de l'organisme se compose en outre de MM. J. Gérard Bélanger, vice-président; Me Philippe Malouin, secrétaire; Lucien Prévost, trésorier; Percy L. Clarck, Jean-Claude Lefebvre, Albert Jodoin et le Dr Armand Chairmont, directeurs.

Dans la ligue Kokominan

Victoire surprise des Capris et des Ko-Ko

GRAND'MERE. — Les Capris et les Ko-Ko ont causé une surprise lors des premières parties de la série semi-finale de la ligue Kokominan en triomphant des favoris, les Pasteurs et les Ambassadeurs. Les Capris ont défait les Pasteurs 5-3, tandis que les Ko-Ko ont vaincu les Ambassadeurs 3-2.

Dans la première partie, les Capris ont causé une favorable impression en disposant des champions de la ligue, les Pasteurs.

Après avoir pris une avance de 2-1 à la première période, les Capris ont surpris leurs adversaires en augmentant cette avance à 4-1 à la deuxième reprise. Guy Gervais a enregistré le but victorieux à la deuxième période. Quatre punitions furent décernées, dont deux à chaque club. G. Lamarre, R. Beaulieu, G. Hould, G. Gervais et C. Lavergne ont marqué les buts des vainqueurs. Pour les perdants, les compteurs furent P. Héroux, G. Matteau et Y. Deschesnes.

Dans la deuxième rencontre, les Ambassadeurs qui ont fini en deuxième position, n'ont guère été plus chanceux, en subissant une défaite de 3-2 contre les Ko-Ko. Donald Hayes et Jim Hayes, ainsi que le gardien de buts Méo Gagné ont été les inspirations des vainqueurs. La première période s'est terminée sans pointage, tandis que la deuxième reprise s'est achevée avec le pointage de 1-1. Huit punitions furent infligées, dont cinq aux Ko-Ko et trois aux Ambassadeurs. J. Hayes, G. Gervais et G. Houde ont réussi les buts des Ko-Ko, tandis que J.-G. Pronovost et R. Vanasse ont enregistré ceux des perdants.

Dans les estrades

TROIS-RIVIERES. — Les éliminatoires de la ligue Juvénile de hockey se continueront ce soir au colisée local avec un programme triple à l'affiche.

St-Philippe commencera une série quart-de-finale deux de trois contre Ste-Madeleine puis les Lions du Cap-de-la-Madeleine joueront la deuxième joute de leur quart-de-finale contre Ste-Marguerite. Enfin Ste-Cécile et le Patronage St-Charles commenceront une série semi-finale trois de cinq.

* * *

Dans une joute hors-concours disputée à la patinoire du collège Séraphique, sur le boulevard des Forges, l'équipe du Séminaire St-Joseph a défait celle de l'endroit au compte de 6-3.

André Hébert a réussi trois buts, Claude Lemire, Mario Paquette et Roland Gervais chacun un. Pour le collège Séraphique, Laurent Sévigny, Marcel Parenteau et Louis Tanguay ont obtenu les buts.

* * *

R. Fafard et L. Turgeon se sont distingués dans la ligue familiale Alcan en réussissant respectivement un simple et un triple de 195 et 497. Chez les dames, Mme M. Bareil a été la meilleure avec des résultats de 149 et 376.

* * *

Le club de Bert Hodges, de Shawinigan, qui représentait la région du St-Maurice dans le tournoi provincial de curling disputé à Québec, a été élimine en septième ronde en perdant contre le Sept-Iles 10-9.

Gilles Matteau est le champion compteur de la ligue Kokominan

GRAND'MERE. — Gilles Matteau, des Pasteurs, a terminé la saison de la ligue Kokominan en remportant le championnat des compteurs. Il a accumulé au cours de la saison 35 buts et 12 assistances pour un total de 47 points. On sait que les Pasteurs ont remporté le championnat de la saison régulière dans cette ligue, la semaine dernière. Voici le classement final ainsi que les statistiques chez les compteurs.

CLASSEMENT FINAL

	PJ	G	P	N	Pts
Pasteurs	12	9	1	2	20
Ambassadeurs	12	6	5	1	13
Capris	12	5	6	1	11
Ko-Ko	12	2	10	0	4

COMPTEURS

	B	A	Tot.
G. Matteau	35	12	47
P. Héroux	24	16	40
Guy Gervais	16	18	34
Gaston Gervais	19	13	32
R. Vanasse	16	11	27
Y. Elliott	10	14	24
Y. Deschesnes	9	14	23
M. Lemay	8	15	23
G. Hould	7	16	23
M. Maurais	8	14	22
M. Laforme	10	11	21
L. Désaulniers	13	7	20

CERBERES

	PJ	BC	Moy.
J.-P. Bélanger, (Past.)	10	49	4.90
D. Maurais, (Past.)	1	5	5.00
B. Scheffard, (Past.)	1	5	5.00
Total : (Past.)	12	59	4.91
R. Boucher, (Capris)	12	63	5.25
G. Buisson, (Ambas.)	11	76	6.90
G. Bérubé, (Ambassad.)	1	14	14.00
Total : (Ambassad.)	12	90	7.50
M. Gagné, (Ko-Ko)	1	2	2.00
P. Bergeron, (Ko-Ko)	4	29	7.25
R. St-Arneault, (Ko-Ko)	7	61	8.71
Total : (Ko-Ko)	12	92	7.66

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Profitant d'une fin de semaine assez monotone dans le domaine sportif, nous avons fait une excursion au Saguenay-Lac-St-Jean afin de passer quelque temps avec nos confrères de la presse, radio et télévision à Jonquière. Nous ne croyions jamais être reçu aussi amicalement par les citoyens de cette ville-soeur de Kénogami. Les trifluviens, comprenant celui qui écrit ces lignes, Guy Bourdon, Jean-Marie Lacroix, chef du tirage, Henri Cloutier et Jean Beaudry, ainsi que Bernard Champoux de CKTR ont fait le voyage. En un temps record de 20 heures, nous avons fait le voyage aller-retour puis disputé deux rencontres de curling.

N'allez pas croire, parce que Jonquière est située loin au nord de la Vieille Capitale, soit à quelque 135 ou 140 milles, que le modernisme ne domine pas, loin de là. Des gens aussi aimables et dévoués que Thomas Duhaime, chef du bureau de LA PRESSE, à Jonquière et sa charmante épouse, Réal Huot, un sympathique chroniqueur sportif, M. et Mme Marcel Tremblay, Jean-Baptiste Potvin, dont le sourire semble être éternel, une gentille secrétaire de M. Duhaime, Mlle Judith Gravel sans oublier les copains de la voix d'or du poste de radio et de télévision CKRS, de Jonquière, Jean Martin, commentateur sportif, Renald et Lionel Tremblay, Pierre-Yves Dion et Raymond Larouche.

A tous ces noms ajoutons ceux de Claude Colbert, ex-bibliothécaire à CHLN et un artiste des compagnons de Notre-Dame, aujourd'hui gérant d'un département de la télévision, ainsi que Marcel Beaudoin, ancien annonceur à CKTR qui est très populaire au royaume du Saguenay. Au banquet offert par Thomas Duhaime au nom des gens de LA PRESSE de Jonquière, chez M. Arthur Leduc, tout était parfait. Ce Monsieur Leduc, qui gère une équipe de baseball dans cette région, connait bien Jack Lacoursière et Lizotte qu'il considère comme les deux plus grands joueurs de baseball du coin. M. Leduc, qui a déjà évolué avec les Arthur Prince, Chrétien, Kimball, Kybee, Larry Lamothe connait très bien les Trifluviens et les considère aussi beaucoup.

C'est au cours de ce voyage ultra-rapide à Jonquière où nous avons remporté deux victoires au curling, l'une grâce à une pierre de précision lancée en dernier pour donner trois points et changer une défaite éminente en une victoire de 7-5 sur les représentants de CKRS et l'autre un triomphe de 12-1 contre LA PRESSE de l'endroit, que nous avons réellement appris à mieux connaître la mentalité et l'hospitalité des citoyens de cette région.

Nous attendons maintenant la visite de nos confrères du Saguenay-Lac St-Jean qui viendront passer une fin de semaine avec nous. On nous a affirmé, au cours de notre voyage, qu'au moins quatre et peut-être six équipes composées exclusivement de gens de la presse, radio et télévision de ce centre sportif par excellence, participeront à un bonspiel provincial l'hiver prochain. Nous avons lancé l'idée il y a quelques semaines et ce sont là les premiers journalistes de l'extérieur à emboiter le pas. Bientôt, nous irons discuter de la chose avec nos confrères des Cantons de l'Est et de la Vieille Capitale . . .

Le bonspiel invitation du Laviolette débute ce soir

TROIS-RIVIERES. — Le bonspiel invitation, une initiative dans le domaine du curling, fera ses débuts officiels ce soir alors que les premières des 164 équipes inscrites dans ce tournoi commenceront les hostilités.

Les équipes formées de joueurs venant des différentes industries de la ville, de journalistes et de membres sociaux du club Laviolette disputeront chacune deux parties et à la fin, les deux groupes ayant totalisé le meilleur pourcentage remporteront les honneurs.

Les premières pierres qui marqueront l'inauguration de cette compétition seront lancées vers 5 h. 45 cet après-midi par le maire J.-A. Mongrain, quelques membres de son conseil, M. Richard Bergeron, président du club Laviolette, Jean-Paul Boucher, l'un des promoteurs de ce bonspiel, Jacques-Maurice Héroux ainsi que des moniteurs qui s'occupent de promouvoir le curling dans les usines.

Ce tournoi, qui durera deux semaines, présentera des rencontres à 6, 8 et 10 heures chaque soir de la semaine.

Il va sans dire que les curlers se rendront en grand nombre au Laviolette pour suivre de près le travail de toutes ces équipes formées au hasard et qui fourniront sans aucun doute des rencontres intéressantes et peut-être des plus spectaculaires.

St-Odilon rejoint St-Eugène en tête du circuit Lavergne

TROIS-RIVIERES — Dans des joutes intéressantes la ligue de hockey Interparoissiale du Cap-de-la-Madeleine, disputée hier après-midi, le club St-Odilon a vaincu St-Eugène 4-3 pour le rejoindre en première position.

Gilles St-Pierre avec trois buts a dirigé l'offensive du St-Odilon. Renaud Baillargeon fut l'autre pointeur des gagnants. Pour les perdants, Guy Plourde a réussi deux buts et Jean Giguère un.

A Ste-Madeleine, l'équipe de l'endroit a surpris Ste-Famille en l'emportant au compte de 3-2.

Henri-Paul Marchand, F. Hébert et G. Beauchemin ont obtenu les buts du Ste-Madeleine pendant que Normand Biron a enregistré les deux buts du Ste-Famille.

Voici le classement officiel des équipes après les joutes de la fin de semaine :

	PJ	G	P	N	Pts
St-Eugène	11	6	2	3	15
St-Odilon	11	6	2	3	15
Ste-Famille	11	4	6	1	9
Ste-Madeleine	11	2	8	1	5



ON PEUT GUÉRIR...

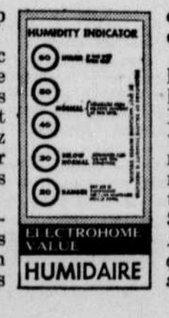


mais vaut mieux prévenir avec HUMIDAIRE

En hiver, 9 foyers canadiens sur 10 ont une atmosphère trop sèche.

Des sommités de la médecine affirment que l'air sec contribue dans une grande mesure à augmenter l'hiver le nombre des cas de rhume, de toux et d'autres affections respiratoires. Quand le degré d'humidité de l'air chauffé est insuffisant, l'air absorbe l'humidité des membranes du nez et de la gorge, celles-ci ne remplissent plus efficacement leur fonction de filtrage contre les microbes et on s'expose alors à bien des affections.

L'appareil Humidaire d'Electrohome redonne de l'humidité à l'air et le tient frais et propre en le débarrassant des poussières et des impuretés . . . tout cela pour moins d'un cent par jour. Un épurateur facultatif qui détruit les bactéries et supprime les odeurs vous offre des avantages supplémentaires.



L'un des six modèles offerts est à la mesure exacte du problème que l'air sec vous pose. L'ébénisterie Deilcraft des modèles les plus gros vous permet de choisir entre quatre magnifiques bois de placage: noyer, noyer suédois, acajou et acajou teinté "fruitwood". De $49.95 à $119.50. *Demandez l'appareil HUMIGRAPH GRATUIT qui indiquera si l'air de votre maison est trop sec.*

HUMIDAIRE: UNE AUTRE VALEUR ELECTROHOME

PAR ELECTROHOME DE KITCHENER, ONTARIO—MAISON EXCLUSIVEMENT CANADIENNE

A L'EPARGNE DU CONSOMMATEUR
6905, 28e av., Rosemont
RA. 2-2751 — 2-2232

EN VENTE CHEZ dupuis frères
865, rue STE-CATHERINE E.
VI. 2-6171

AMEUBLEMENT J & R
2475, rue NOTRE-DAME
LACHINE — ME. 7-4696

AMEUBLEMENT STE-CATHERINE
3273 EST, RUE STE-CATHERINE
LA. 6-5501

BRUNO COUSINEAU LIMITEE
6225, BOUL. MONK
VILLE-EMARD
PO. 8-0712

CLAUDE FORTIN
TELEVISEURS — RADIOS — DISQUES
2550 est, rue Beaubien
RA. 2-2468

Lacombe & Tremblay LTEE
3609 est, rue Ste-Catherine
LA. 1-1118

ST-HUBERT FURNITURE & STOVE
6330, RUE ST-HUBERT
CR. 4-3644

J.-O. DESJARDINS CIE LTEE
12265, boul. REED
Cartierville — FE. 4-6610

AMEUBLEMENT Jean Gervais
5270 RUE HENRI-JULIEN
(coin Boucher) — CR. 7-4103
1145 MT-ROYAL EST LA. 4-6817

EN VENTE CHEZ J.-A. St-Amour
Entrepreneurs - Marchands - Electriciens
6575, St-Denis - CR. 4-8341

THIBERT MEUBLES INC.
5201, rue WELLINGTON
VERDUN — PO. 6-3565

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Chez les progressistes-conservateurs

M. Roland Dugré est élu président à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Me Roland Dugré, c.r., a été élu hier après-midi président de l'Association progressiste-conservatrice du comté de Sherbrooke. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Kent Halpenny, vice-président de langue anglaise, Armand Blais, vice-président de langue française; Jean Légaré, secrétaire; Paul Delorme, trésorier, et Yves Comtois, archiviste.

Les directeurs élus pour les autres municipalités et les quartiers de Sherbrooke sont MM. Adonaï Boudreau, d'Ascot; Fernand Caron, d'Ascot-Nord; Robert Roy, de Deauville; Laurent Boudreau, de Rock-Forest; Joseph Laliberté, de St-Elie; Gérard Rousseau, du quartier centre; Liguori Brodeur, du quartier est; Armand Gagnon, du quartier ouest; Raymond Latulippe, du quartier nord, et Roméo Baril, du quartier sud.

L'assemblée a unanimement décidé de laisser à la discrétion de l'exécutif le choix des délégués au congrès provincial du mois de mars et au congrès général du mois de mai, de même que les substituts à chacun de ces deux congrès.

Me Maurice Allard, député aux Communes, a adressé la parole, ainsi que M. Georges Valade, député du comté de Montréal-Ste-Marie aux Communes. C'est Me André Langlais qui a présidé les élections.

Me Langlais, qui est également membre du comité provincial des résolutions, a demandé aux membres de l'association de lui faire parvenir avant le 20 février le texte des suggestions qu'ils veulent soumettre à la direction du parti.

Pendant l'assemblée, on a recueilli de l'argent pour ceux d'entre les délégués qui n'auraient pas assez d'argent pour se rendre au congrès, au cas où ils seraient choisis. Les proposeurs de la motion ont fait valoir le point de vue que la question financière ne devait pas être un obstacle à l'envoi de délégués talentueux, mais moins fortunés.

Une discussion s'en est suivie où on a clairement indiqué que la quête avait été faite pour cette fin spécifique, et non pas pour venir en aide à des membres de l'association. "Nous ne sommes pas des quêteux", de lancer le nouveau président, Me Dugré, et tous ont convenu d'attribuer les fonds recueillis à une autre fin au cas où les délégués n'en auraient pas besoin.

Le nouveau président a adressé la parole aux membres de l'association pour dire que les conservateurs du comté de Sherbrooke n'avaient jamais été aussi bien organisés et que cela était nécessaire pour faire face à la campagne sournoise, qui était présentement menée contre le député Maurice Allard.

Il a aussi laissé entendre qu'il ne fallait pas envisager des élections avec des idées préconçues et des illusions de toutes sortes, comme il arrive souvent aux partis politiques qui détiennent le pouvoir. Il a invité l'assistance à la collaboration et au travail d'équipe.



DANSE DE LA REINE DU CARNAVAL — Quelques-unes des personnalités présentes à la danse du carnaval des étudiants de l'Université de Sherbrooke : Mme John-S. Bourque et M. Bourque, président d'honneur, Mlle Jacqueline Thibault, reine des étudiants, Me Maurice Allard, député de Sherbrooke aux Communes, et Mme Allard, M. Louis-Philippe Brousseau, député provincial, ainsi que Mme Brousseau.

Le carnaval de l'université de Sherbrooke

1200 personnes pour le bal de clôture au manège Belvédère

SHERBROOKE. — Plus de 1,200 personnes ont envahi samedi soir le Manège militaire de la rue Belvédère pour participer à la danse du Carnaval des étudiants de l'Université de Sherbrooke et clôturer ainsi une semaine entière de réjouissances et de festivités.

Sous la présidence d'honneur de M. et Mme Johnny S. Bourque et de nombreuses personnalités de la ville de Sherbrooke, la soirée a connu un succès fou. Vers minuit et 45 minutes, soit un quart d'heure avant la fermeture, quelque trois cent cinquante couples, jeunes et vieux, dansaient encore au son de l'orchestre "Pop and Jazz" dirigé par Camille Charron, un ami bien connu des étudiants.

Pour la circonstance, l'immense salle du manège avait été superbement décorée des couleurs de l'université et un nombre incalculable de ballons recouvraient sur toutes leurs surfaces les murs latéraux de l'édifice. Au centre, suspendue au plafond, une immense couronne, symbolisant la raison de tout ce déploiement : la fête de la nouvelle reine des étudiants, Jacqueline 1ère.

Au tout début de la soirée, les personnalités suivantes avaient fait solennellement leur entrée dans la salle sous le feu des projecteurs et aux applaudissements enthousiastes de toute l'assistance : M. et Mme John S. Bourque, le maire Armand Nadeau et son épouse, Me Maurice Allard, député de Sherbrooke aux Communes, accompagné de Mme Allard, le député provincial Louis-Philippe Brousseau et son épouse, le Dr Rosario Cousineau, directeur des études à la faculté de Commerce, et Mme Cousineau, M. Pierre H. Ruel, directeur de l'Institut de Pédagogie, et son épouse, M. Jean Goulet, directeur du Collège universitaire, ainsi que Mme Goulet, M. Alvarez Vaillancourt, directeur des relations publiques de l'Université, et Mme Vaillancourt, M. Raynald Fréchette, président des étudiants, et M. Roger Coulombe, président du Carnaval, tous deux accompagnés de leurs épouses.

Ce fut ensuite le tour des duchesses à faire leur entrée, précédées de Mlle Suzanne Brazeau, reine des étudiants pour l'année 1960, et de Mlle Cécile Demers, reine pour l'année 1959. C'est dans un tonnerre d'applaudissements qu'apparut enfin Mlle Jacqueline Thibault, de l'Institut de Pédagogie, et reine des étudiants pour l'année 1961. Jacqueline 1ère, couronnée vendredi soir dernier, prit place parmi toute sa cour et ouvrit la danse quelques minutes plus tard au bras du président d'honneur, M. John Bourque, après que ce dernier eut adressé quelques mots de félicitations aux organisateurs du carnaval étudiant et souhaité une bonne soirée à tous et chacun.

Comme il avait été annoncé, Carmen Déziel, chanteuse sherbrookoise bien connue des radiophiles et des téléspectateurs, a présenté une demi-heure de chansonnettes françaises et sud-américaines, accompagnée par ses quatre troubadours, guitare, banjo, contre-basse et grosse caisse. Le reste de la soirée, le plancher fut cédé aux danseurs qui avaient fort à faire pour dénicher un coin tranquille.

Telle une mer grouillante, étudiants comme non-étudiants évoluèrent pendant plus de trois heures sur les rythmes les plus divers, cherchant l'espace vital

Voir LE BAL en page 33

Bureau de poste à Ferme-Neuve

OTTAWA (DNC) — Le ministre des Travaux publics, M. David Walker, a annoncé l'octroi d'un contrat de $19,317 à la maison "Bel-Vu Construction Inc", de Montréal, pour la construction d'un bureau de poste à Ferme-Neuve.

Les travaux, qui débuteront sous peu, s'effectueront dans le cadre des travaux d'hiver et seront terminés dans quatre mois.

La LAC de Sherbrooke prendra le nom de "Ligue des citoyens"

SHERBROOKE. — Le mouvement d'action civique qui se prépare dans l'ombre à Sherbrooke depuis quelques semaines portera le nom de "Ligue des citoyens de Sherbrooke".

La décision a été rendue publique dans un communiqué des organisateurs annonçant en même temps la tenue prochaine d'une assemblée générale à laquelle sont conviés sans distinction tous les citoyens intéressés.

Pour connaître le sentiment populaire, la nouvelle ligue adresse par l'entremise des journaux trois questions auxquelles elle compte bien que le public répondra. De ce questionnaire, ressort la certitude que la nouvelle ligue n'entend pas limiter son action au seul domaine municipal, mais est décidée à l'étendre dans le champ scolaire.

Le nom de "Ligue d'action civique", d'abord envisagé, a dû être abandonné devant les droits de réservation dont s'est assuré, **pour toute la province**, il y a plusieurs années, le groupement de M. Pierre DesMarais, à Montréal. Celui qu'on lui a substitué rappelle bien l'idée lancée, il y a quelques mois, de fonder à Sherbrooke une ligue de citoyens qui aurait servi de catalyseur entre la Ligue des propriétaires et une Ligue des locataires presque inopérante.

La date et l'endroit de l'assemblée générale populaire seront annoncés sous peu dans les journaux. Tous les citoyens y sont invités sans distinction, propriétaires, locataires, ouvriers, commerçants, etc. Les promoteurs expriment aussi leur appréciation à l'avance pour toute suggestion qu'on voudra leur faire sur l'instauration de l'action civique à Sherbrooke.

Bien que l'identité des promoteurs soit gardée secrète pour le moment, on peut présumer que les personnes qui se rendront à l'assemblée retrouveront sans surprise des figures bien connues de la scène municipale d'il y a déjà quelques années, le tout encadré de quelques hommes neufs.

Les trois questions auxquelles la Ligue voudrait bien obtenir des réponses du public sont les suivantes :

— Etes-vous d'avis que les problèmes municipaux et scolaires sont l'affaire de tous les citoyens ?

— Etes-vous d'opinion qu'il est très important que le conseil municipal et la Commission scolaire connaissent les besoins de la population par le truchement d'une ligue bien organisée ?

—Croyez-vous qu'une organisation semblable aiderait à solutionner ces problèmes ?

Réponses et commentaires sont attendus à l'adresse suivante :

Ligue des citoyens
de Sherbrooke,
36, Wellington Nord, Apt 18
Sherbrooke.

"L'Union nationale n'a pas abandonné Scotstown"

M. C.-G. Gosselin

EAST ANGUS — Commentant une déclaration du premier ministre Jean Lesage selon laquelle la municipalité de Scotstown aurait été abandonnée par le dernier gouvernement, le député du comté de Compton, M. Claude-G. Gosselin, a déclaré que l'Union nationale n'a jamais abandonné cette municipalité laborieuse.

Il a ensuite ajouté qu'en septembre 1957, une délégation de citoyens de Scotstown lui annonçait le départ de la compagnie Guelph Kasket and Veneer Plywood de cette municipalité. Immédiatement, de fortes pressions ont été faites auprès de cette compagnie par les ministère de l'Industrie et du Commerce de concert avec le ministère des Terres et Forêts afin d'essayer d'éviter son départ. En même temps, un inventaire complet de la matière première a été dressé.

Malgré tout cela, de poursuivre M. Gosselin, la compagnie, qui possédait déjà des limites forestières dans le Témiscamingue, a décidé de diriger ses activités plutôt dans cette région.

Devant une telle situation, toujours de concert avec les autorités municipales du temps, le député a dit avoir incité les citoyens de la municipalité à former un commissariat industriel. "Nous avons reçu du ministère de l'Industrie et du Commerce toutes les directives pour la formation d'un tel commissariat", a-t-il dit.

Après une étude très sérieuse et à la suite de la visite du sous-ministre, venu lui-même constater sur place la situation de Scotstown, le conseil municipal et le commissariat industriel ont décidé à l'unanimité de l'achat des immeubles et des terrains de la compagnie pour en faire un site industriel. Il a également été décidé d'amender la charte de la municipalité afin qu'elle puisse avoir à sa disposition un fonds industriel.

Toujours selon M. Gosselin, faisant suite à ces décisions dès le début de novembre, "l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre du temps, m'a fait l'honneur d'une entrevue et m'a annoncé que si le projet d'achat des immeubles de la Guelph Kask and Veneer Plywood était réalisé le gouvernement provincial verserait un octroi spécial de $10,000 à la municipalité et que, de plus, il accepterait que le gouvernement amende la charte afin que Scotstown puisse avoir ses fonds industriels et ceci, sans aucuns frais."

"A partir de cette date, tous les officiers du ministère de l'Industrie et du Commerce ont été mis à la disposition du commissariat industriel et du conseil de ville tant pour faire des démarches auprès d'industriels éventuels que pour dresser l'inventaire économique et industriel de toute la région de Scots-

Voir M. GOSSELIN, page 33

Les chauffeurs surpris de la volte-face de M. Laramée

SHERBROOKE. — Le local 157 de la Fraternité des employés de chemins de fer et autres transports (CTC) a exprimé sa surprise de la volte-face exécutée par M. Alphonse Laramée au sujet des négociations en vue de la signature d'une première convention collective entre les chauffeurs de Service Laramée Inc. et d'Autobus Laramée.

Le président de ces deux compagnies s'est dit prêt à entreprendre les négociations auxquelles on lui a reproché de se refuser le lendemain de la journée où le département du procureur général autorisait la Commission des relations ouvrières du Québec à poursuivre les entreprises de transport Laramée pour pratiques interdites. Le procureur a reçu le dossier, l'étudie présentement et doit décider sous peu quelle plainte il portera exactement. Il a été impossible de déterminer si la nouvelle attitude affichée par M. Laramée pourrait arrêter la marche des procédures en voie d'être intentées.

Le local 157 a pour le moins trouvé étrange que M. Laramée se plaigne d'avoir attendu pendant plus d'une heure, le 3 courant, au palais de justice, les participants à une séance de conciliation prévue pour la veille et remise par suite d'un télégramme de M. Laramée où il affirmait son intention de ne participer ni à cette séance ni à aucune autre et demandait une vérification des effectifs syndicaux.

Un porte-parole syndical rappelle que le dimanche précédent un chauffeur parcourait la ville au volant de la voiture personnelle de M. Laramée pour aller chercher individuellement, à domicile, les employés et les amener au bureau de M. Laramée où ils se voyaient invités à signer une formule de renonciation.

Plus tard, M. Laramée devait faire part de son hésitation à signer un contrat qui hausserait les tarifs au niveau de ceux de Montréal si les demandes "exagérées" du syndicat trouvaient satisfaction.

Le syndicat a rappelé qu'en 1954, année de la première tentative d'organisation syndicale, les chauffeurs avaient demandé une augmentation horaire de $0.20 pour se voir offrir une diminution de $0.05. Depuis 1954, ils disent avoir reçu des augmentations équivalant à $0.15.

En réponse à un avancé de M. Laramée à l'effet que les employés n'étaient pas dans une situation si précaire puisque l'on pouvait voir stationnées plusieurs automobiles de modèles assez récents autour du garage d'autobus, le syndicat a fait savoir que les chauffeurs ne pouvaient se transporter à leur travail qu'en automobile, aucun service d'autobus ne conduisant à la terrasse Galt. Si leurs voitures inquiètent à ce point le président, d'ajouter le porte-parole syndical, il n'a qu'à allonger la période de repas pour permettre aux chauffeurs d'aller manger en autobus . . .

Une Chambre à créer à Rock-Island

ROCK-ISLAND — Poursuivant le projet de son président d'établir une Chambre de commerce aux villes-frontières, le club Rotary de ces localités vient de décider de la tenue d'une soirée spécialement à l'intention de tous les hommes d'affaires de Rock-Island, Stanstead et Beebe, désireux de se renseigner sur les buts et avantages d'une Chambre de commerce.

Le président du Rotary, M. Lloyd Bliss, a annoncé qu'on inviterait pour la circonstance un conférencier venant d'une Chambre de commerce bien établie.

Il appartiendra ensuite, de préciser M. Bliss, aux hommes d'affaires de former leur propre conseil d'administration, vu qu'il n'est pas du domaine du Rotary de diriger une Chambre de commerce.

Le maire de Beebe, M. Hugo La Penna, a répété son appui entier au projet. Depuis longtemps, il se plaît à répéter que la fondation d'une Chambre s'impose aux villes-frontières. Un des principaux avantages qu'il voit est la formation d'un comité industriel qui attirerait le plus grand nombre possible d'entreprises à l'une ou l'autre des villes-frontières.

Les référendums, à Sherbrooke

Malentendu réglé avant qu'on déterre la hache de guerre

SHERBROOKE. — Une réunion d'urgence du bureau de direction de la Ligue des propriétaires de Sherbrooke a trouvé dans un appel téléphonique du maire Armand Nadeau les assurances nécessaires pour ne pas suivre son intention première de déterrer la hache de guerre contre l'administration municipale.

Le malentendu tournait autour d'un statu quo dont tout le monde était convaincu concernant le nombre de signatures requises pour la tenue de référendums dans le cas de règlements d'emprunt, mais qui n'avait pas été couché dans les minutes du conseil municipal pour une raison que l'on ignore.

La copie des amendements proposés à la charte de la ville dans le bill de Sherbrooke indiquait encore, la semaine dernière, que ce nombre de 50 soit porté à 75. Ce dernier chiffre avait été pris par le conseil comme moyen terme entre la demande de la Chambre de commerce que plus d'une centaine de signatures soient exigées et celle de la Ligue de réduire ce chiffre à 35.

A l'assemblée du 28 novembre, le conseiller Carrier Fortin avait suggéré à ses collègues de revenir tout simplement à la loi des cités et villes en cette matière, mais le premier magistrat avait fait valoir, fort des représentations de plusieurs contribuables, qu'il n'y avait aucune urgence à amender la réglementation actuelle et que le statu quo s'avérait préférable.

Rappelant que le maire et lui avaient alors convenu par téléphone du maintien du chiffre de 50 signatures, le président de la Ligue a exprimé une surprise indignée de voir le changement que tout le monde croyait abandonné figurer encore sur la liste des amendements à la charte.

M. Joseph-A. Fortier a alors menacé de déterrer la hache de guerre et de se rendre à Québec pour réclamer une réduction à 35 signatures.

Le président avait convoqué son exécutif spécialement pour étudier la question, samedi matin. Mais la sonnerie du téléphone devait révéler un maire non moins surpris qui s'empressait de renouveler son désir d'honorer la parole donnée à l'époque et d'assurer que le malentendu serait dissipé à l'aide des corrections nécessaires.

Les signaux de fumée destinés à convoquer le pow-wow où l'on devait déterrer la hache de guerre ont donc finalement été recouverts par les volutes s'échappant du calumet de paix.

M. Roméo Custeau, candidat créditiste dans Stanstead

MAGOG. — M. Roméo Custeau, un fermier de Magog, a été choisi hier pour représenter le parti créditiste aux prochaines élections fédérales pour la circonscription de Stanstead.

Le choix de M. Custeau a été fait après que M. Omer Girard, un homme d'affaires de Magog, eut décliné la candidature.

M. Custeau a été choisi au cours d'un ralliement, qui a eu lieu à la salle Ste-Marguerite, à Magog, à la suite d'une proposition de M. Fernand Comtois, de Coaticook. Il a été secondé par M. Joseph d'Auteuil, de Coaticook.

M. Omer Girard a donné comme raisons de son déclinement le fait qu'il est trop retenu par ses occupations.

L'assemblée, à laquelle ont assisté quelque 200 personnes, était présidée par M. Roméo Gauthier.

Ordinations et un départ missionnaire à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Des ordinations en la basilique cathédrale St-Michel et un départ missionnaire en la chapelle des Soeurs missionnaires de Notre-Dame des Anges ont marqué la journée d'hier sur la scène religieuse, à Sherbrooke.

Au cours de la messe télédiffusée de la matinée en la basilique Saint-Michel, S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, a conféré l'ordre du diaconat aux abbés Raymond-Marie Morin et Roger Roy, ainsi que les deux derniers ordres mineurs à l'abbé Jacques Filion.

Une cérémonie de départ missionnaire a été célébrée dimanche soir, à 7 h. 30, en la chapelle du couvent des Soeurs missionnaires de Notre-Dame des Anges, à Lennoxville, en présence de nombreux parents et amis.

Six religieuses étaient l'objet de la célébration. Ce sont, pour le Brésil, Soeur Sainte-Colette (Gisèle Desloges), de Windsor, Soeur Sainte-Agnès d'Assise (Lucie Laberge), de Québec, et Soeur Marie de Liesse (Hélène Fishon) de Montréal; pour le Pérou, Soeur Sainte-Françoise Cabrini (Thérèse Hubert), de Montréal, pour le diocèse du Rulenge (diocèse de Mgr Lanctôt), au Tanganyika, en Afrique, Soeur Thérèse de Lisieux, (Thérèse Gagné) de Sherbrooke; et pour Roby, au Congo ex-belge, Soeur Marie-Immaculée (Marie-Paule Demers) de Saint-Hyacinthe.

Déjà retardé d'un mois à cause du délai du paquebot qui doit les transporter, le départ des trois religieuses pour le Brésil s'effectuera dès aujourd'hui. Elles se rendront à Montréal et New York où elles s'embarqueront le 17 février.

Les vocations sont dévoilées

29 religieux et 39 laïcs au séminaire St-Charles

SHERBROOKE. — Lors du dévoilement des vocations qui a eu lieu hier soir au séminaire de Sherbrooke, 29 des 68 jeunes qui terminent cette année leurs études ont opté pour la vie religieuse, tandis que 39 se destineront aux carrières laïques.

Le clergé diocésain recevra 22 nouveaux prêtres, les Pères des Missions Etrangères, deux, la Compagnie de Jésus, deux, les Dominicains, deux, et les Oblats de Marie-Immaculée, un.

Chez les laïcs, sept ont opté pour le droit, six ont choisi la médecine, quatre les sciences, quatre les hautes études commerciales, quatre l'architecture, trois l'art dentaire, deux les sciences sociales, deux la psychologie. Les disciplines suivantes ont retenu l'attention d'un étudiant : pédagogie, philosophie, mathématique, physique, biologie, optométrie, art publicitaire, science politique.

Clergé diocésain

Voici les noms de ceux qui ont choisi le clergé séculier : Pierre Beaudin, de Montréal, Yvan Beaudouin, de Bulwer, Jean Bouthillette, de Bonsecours, Robert Cassin, de Sherbrooke, Marc Bernier, de Richmond, Patrice Bessette, de Sherbrooke, Jean Desclos, de St-Alexis-des-Monts, François Drouin, de Sherbrooke, André Giroux, d'East Angus, Guy Labonne, de Sherbrooke, Angelbert Lacroix, de St-Claude, Serge Loubier, de Sherbrooke, André Millette, de Racine, Michel Nault, de Windsor, Carl Neugebauer, de Granby, Gilles Noël, de Thetford, Jacques Pelletier, de Sherbrooke, André Piérard, de Sherbrooke, Fernand Roy, de Lac-Mégantic, Denis Royer, de Sherbrooke, et Rosaire Veilleux, de St-Isidore.

Clergé régulier

Chez les Pères des Missions Etrangères, Ronald Landry, de Berlin, N.Y., et Pierre Lippé, de Waterloo, chez les Jésuites, Pierre Côté, de Sherbrooke, et Michel Lemay, également de Sherbrooke ; chez les Dominicains, Jean-Claude Breton et Richard Bernier, tous deux de Sherbrooke ; chez les Oblats de Marie-Immaculée, Jean-Jacques Bégin, de St-Camille.

Droit

Au notariat, Claude Gagnon et Réal St-Onge, de Sherbrooke; au barreau, Yvon Genest, de Sherbrooke, André Hallé, de Waterville ; droit international Ronald Fecteau, de Lac Mégantic, et Christian Beaudouin, de Disraeli ; droit et diplomatie, Paul Yergeau, de Sherbrooke.

Médecine

Pierre Drouin, de Wotton, Georges-André Bouffard, de Wobwin, Michel Goudreau, de Sherbrooke, Yvon Ménard, de St-Edwidge, Claude Smith, de Richmond, et Rodrigue Stébenne, de Sherbrooke.

Génie

Victorien Beaudoin, de Omerville, Pierre Fréchette, de Sherbrooke, Jacques Lemay, de St-Lambert, et Marc Richard, de Sherbrooke.

Hautes études commerciales

Raymond Baillargeon, de Nantes, Onil Bolduc et Patrick Cloutier, de Sherbrooke, et Roch Ledoux, de Magog.

Architecture

Laurent Boucher, de Bromptonville, Roger Gratton, de Rock-Island, Robert St-Louis, de Danville, et René Therrien, de Windsor.

Art dentaire

Claude Bégin, et André Brodeur, de Sherbrooke, et Gérald Sévigny, d'East Angus.

Psychologie

Jean Lalonde, de Danville, et Marcel Vaillancourt, de Magog.

Sciences sociales

Germain Denis, de Compton, et Yves Messier, de Sherbrooke.

Autres professions

Art publicitaire, Michel Genest, de Sherbrooke; optométrie, Come Vière, d'Asbestos; science politique, Fernando Paquet, de St-Théophile; biologie, André Lescault, de Chartierville; philosophie, Laurent Paulhuc, de Sherbrooke; mathématiques-physique, Pierre Dubreuil, de Waterville; pédagogie, Gilles Hallaire, de Lac Mégantic.

Septuagénaire tué à sa descente d'autobus

SHERBROOKE — Un septuagénaire pensionnaire de l'hospice du Sacré-Coeur a trouvé la mort des suites de blessures reçues d'une façon mystérieuse à sa descente d'autobus, samedi soir, à 8 h. 10.

M. Louis Fiset, âgé de 76 ans, a succombé à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, à 10 h. 30 de la même soirée, une couple d'heures après son admission. Le décès est attribuable à des fractures multiples consécutives à un choc.

L'enquête du coroner, qui doit se dérouler sous la présidence du Dr Louis Gagnon et dont la date n'a pas encore été fixée, apportera sans doute plus de lumière sur les circonstances entourant les blessures qui ont coûté la vie au vieillard.

Le chauffeur Charles Bernier, âgé de 53 ans et domicilié au 109 de la 11e Avenue Sud, a déclaré avoir laissé descendre M. Fiset à l'arrêt de l'intersection Belvédère - McManamy. L'autobus du service Laramée n'avait pas roulé quatre pieds que des cris ont attiré l'attention du chauffeur. Ce dernier est descendu après avoir immobilisé son véhicule et a trouvé le vieillard étendu par terre.

Le constable Armand Drapeau, de la police municipale, et le détective Arthur Hamel, de la Sûreté municipale, se sont rendus sur les lieux pour effectuer les constatations d'usage et entreprendre l'enquête judiciaire.

Pour l'autoroute

Le député Brousseau à Québec mardi pour préparer la rencontre

SHERBROOKE. — A la suite d'entretiens en fin de semaine avec le député provincial de Sherbrooke, M. Louis-Philippe Brousseau, le maire Armand Nadeau a annoncé que le représentant du comté à la Législature entreprendrait dès mardi les démarches auprès des autorités provinciales en vue de fixer la date de la rencontre avec le comité des 15, promoteur du projet d'autoroute Montréal-Sherbrooke.

M. Brousseau doit se rendre à Montréal au début de la semaine et c'est pourquoi il a quelque peu différé ses démarches.

A la suite de sa réunion de la semaine dernière, à Granby, le comité compte se rendre à Québec dans le courant de la semaine pour soumettre au gouvernement un mémoire sur le financement du projet d'autoroute.

Les conclusions auxquelles en est arrivé le comité, une fois mis au fait des détails d'un précédent entretien de ses deux présidents conjoints, les maires Nadeau, de Sherbrooke, et Horace Boivin, de Granby, avec le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, sont grosso modo pour l'extension aux Cantons de l'Est des pouvoirs administratifs de la Commission de l'autoroute des Laurentides et l'endossement par le trésor provincial de l'emprunt de quelque $80 millions nécessaires au projet, ainsi que des premiers déficits d'opération. On souhaite voir deux commissaires des Cantons de l'Est ajoutés à la commission de l'autoroute des Laurentides si celle-ci se voit confier le projet de la voie Montréal-Sherbrooke.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



VISITE AUX MALADES — Hier, à Sherbrooke, c'était la journée des malades. On voit ici S. E. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, rendant visite à une malade du sanatorium St-François. Des visites ont également eu lieu dans les trois hôpitaux de la ville. On reconnaît aussi le Dr LaSalle Laberge, directeur médical du sanatorium, et M. Nestor Therrien, président de l'Association Croix de Lorraine, qui avait vu au gros de l'organisation de cette journée.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Pour impétuosité de caractère

C. Boisvert, de Richmond, serait bientôt suspendu

SHERBROOKE. — Les jeunes joueurs de hockey imitent souvent leurs aînés dans ce qu'ils font de bien, mais parfois ils les imitent dans ce qu'ils font de mal. C'est ainsi que Claude Boisvert, membre de l'équipe juvénile, les Braves de Richmond, voulant sans doute imiter plusieurs joueurs senior qui se plaisent depuis quelque temps à attaquer ou à bousculer les arbitres aux joutes régulières, vient d'être suspendu indéfiniment pour son attaque sur l'arbitre Normand Couture, lors d'une joute régulière de la ligue juvénile du comté, disputée samedi soir dernier à Windsor.

A la suite d'une punition que venait de lui imposer l'arbitre, Normand Couture, et qu'il n'a sans doute pas prisée, Claude Boisvert a tout simplement sauté sur cet arbitre et lui a gravement grafigné la figure avec ses ongles, tellement qu'il a fallu demander les soins du médecin, le Dr René Gouin, de Windsor.

Rejoint au téléphone, M. Maurice Parsons, vice-président de la Q.M.H.A. et représentant des Cantons de l'Est auprès de cet organisme, a déclaré être au courant de l'affaire et qu'il n'attendait que le rapport officiel des arbitres pour soumettre le cas au bureau-chef de la Q.M.H.A., à Montréal.

Il a aussi déclaré que ce n'était pas la première fois que Claude Boisvert se rendait coupable de telles offenses, et que son dossier assez volumineux pour un joueur juvénile sera soigneusement étudié au règlement de cette dernière offense. L'an dernier même, ce bouillant joueur avait été suspendu pour deux joutes à la suite d'une altercation avec l'arbitre, de continuer Maurice Parsons, et il ne serait pas surpris si la QMHA faisait un exemple pour tous les juvéniles avec Claude Boisvert. Ce fautif peut recevoir une suspension de trois ans, cinq ans et même à vie, tout dépendra du rapport de l'arbitre.

"Ces scènes disgracieuses, disait encore M. Parsons, n'ont leur raison d'être dans aucune ligue, et encore moins dans une ligue juvénile. Si les joueurs juvéniles prennent de mauvais plis aujourd'hui et qu'on les laisse faire, que feront-ils quand ils évolueront dans un circuit junior puis sénior. C'est pourquoi nous devons nous montrer sévères autant sinon plus envers ces jeunes, afin de bien leur faire comprendre que la pratique de notre sport national doit se faire pour se divertir sainement, pour pratiquer un sport pour le sport et avec discipline et non pour tenter de se démolir les uns les autres".

M. Parsons a terminé en disant qu'il espérait bien que de telles choses ne se répéteront plus pour le plus grand bien du hockey juvénile dans ce comté et dans tous les comtés.



LE CLUB DE RAQUETTES "AUDACIEUX" FETE SON PRESIDENT — Tous les membres du club de raquettes "Audacieux" de Sherbrooke et leurs amis se sont réunis dans leur grande salle, samedi soir dernier, afin de fêter leur président, M. J.-Adolphe Marier, que l'on aperçoit au centre en compagnie de la reine des raquetteurs, Mme Tom Metz. Une bourse et un cadeau-souvenir ont été présentés à ce dévoué président. Sur cette photo, on remarque également MM. Albert Roy, représentant du club St-François, Valère Desrochers, représentant du club Gounod, Georges Loubier, un des organisateurs, Lucien Tahan, du club Tuque Rouge, L.-A. Robidoux, du club Dollard, Albert Poulin, de l'Union locale, Robert Gauthier, échevin du quartier est, de Sherbrooke, ainsi que Me Jean Panneton, représentant de Me Maurice Allard, député de Sherbrooke aux Communes.

Dans la ligue commerciale

Les As de l'Est ont augmenté leur avance

SHERBROOKE — Les As de l'Est ont pris une avance de quatre points en tête de la ligue Commerciale de Sherbrooke, alors qu'ils ont littérament écrasé leurs plus proches rivaux, l'équipe Gaston-Blanchet, au compte de 7-1 dans une joute régulière de ce circuit, disputée hier matin à l'aréna de Sherbrooke. Pour des raisons majeures, la deuxième joute au programme, qui devait mettre aux prises le Sherbrooke Express et le Manoir de l'Estrie, a été remise à plus tard.

Maurice Bouchard a, une fois de plus, joué le rôle de héros dans cette victoire des As en comptant deux buts en plus d'être crédité de deux assistances, de même que Desruisseaux. Doyon a évité un blanchissage à son équipe en comptant l'unique but du Gaston-Blanchet dans la première période.

Les As n'y sont pas allés de main morte. Ils connaissaient l'importance de l'issue de cette joute et se sont mis résolument à l'oeuvre dès la première période en prenant une avance de 4-1. Dès lors, on ne pouvait plus douter de l'issue de la rencontre tellement les As empêchaient toute tentative de retour du Blanchet.

Cette victoire est importante pour les As. Elle leur permet de prendre une avance de quatre points en première position, et comme la saison régulière tire à sa fin, on peut pratiquement compter qu'ils remporteront le championnat de la saison régulière.

Sommaire

Première période

1—As—Poulin (Desruisseaux)	1.10
2—As—St-Martin, (Desruisseaux et Bouchard)	1.58
3—Blanchet — Doyon (Buissières)	5.50
4—As—Nicol (Marchand et Denault)	5.59
5—As—Desruisseaux (Bouchard et St-Martin)	7.15
Punitions — Buissières	19.57

Deuxième période

6—As—J.-G. Denault (L. Denault)	4.24
Punitions — Bostonnais 4.20, Buissières et Poulin 7.45, Buissières (mauvaise conduite)	12.05

Troisième période

7—As—Bouchard (Desruisseaux et St-Martin)	1.29
8—As—Bouchard (St-Martin et Poulin)	12.10
Punitions — Hurtibise et Bostonnais 14.02, Jutras 16.06, Jutras 18.46.	

Semi-finale

Débuts dans la ligue juvénile demain

SHERBROOKE. — La deuxième série semi-finale de la Ligue Juvénile (QMHA) de Sherbrooke, qui met aux prises les équipes Progrès et Optimiste, ne commencerait que demain. Cette série devait débuter cette semaine, mais à cause de certaines difficultés internes, elle a dû être remise.

Le vainqueur de cette deuxième série rencontrera le St. Pats, champion de la saison régulière qui vient de passer en finale des éliminatoires de ce circuit en éliminant en deux joutes consécutives l'équipe Aramis.

Les protégés de Serge Grégoire se sont mérité le droit de passer en finale en blanchissant l'Aramis à deux reprises. La première fois par 4-0 et la deuxième par 1-0. Ces deux victoires ont été des victoires d'équipes, a déclaré le pilote, Serge Grégoire, et chaque joueur a mérité une étoile, mais il faut mentionner la tenue sensationnelle du jeune gardien de buts, Séminaro. On peut dire qu'il a été la vedette incontestée de cette série et qu'il a bien mérité ses deux blanchissages, surtout le dernier alors que l'Aramis a continuellement menac Séminaro afin d'éviter l'élimination.

CANTONS DE L'EST SPORTS

Les Meteors Junior remportent une victoire sur les Jets, 10-3

ASBESTOS. — Les Meteors Junior d'Asbestos, déjà assurés du championnat des Cantons de l'Est, ont vaincu facilement les Jets de Drummondville hier après-midi au compte de 10-3.

Il s'agissait de la dernière joute de la saison régulière, les éliminatoires du circuit devant commencer sous peu.

La joute a été très rude et marquée de 19 punitions dont 11 aux visiteurs. M. Sawyer s'est vu infliger deux punitions simultanées pour mauvaise conduite, ce qui entraînera éventuellement sa suspension.

Clément Boudreau s'est distingué pour les Meteors avec trois buts et une assistance.

A la suite de cette victoire, les Meteors terminent la saison avec le plus grand nombre de buts comptés, soit deux en avant des Jets. Ils dominent dans tous les autres domaines.

SOMMAIRE

Première période

1—Asbestos : Boudreau (Beauchesne)	1.27
2—Drummond : Bellehumeur (David et Baril)	9.30
3—Asbestos : Lalonde (Proulx et Gaucher)	10.35
4—Asbestos : Gaucher (seul)	15.35
5—Asbestos : Boudreau (Proulx)	17.40
Punitions : Daudier 2.33, Lalonde 5.40, M. Houle 5.40, Proulx 5.40, Baril 5.40, Lalonde et Houde 5.40 (cinq minutes) Dodier 8.01, Boudreau 18.13.	

Deuxième période

6—Drummond : Sawyer (Baril)	8.25
7—Asbestos : Pelletier (Boudreau et Beauchesne)	15.50
Punitions : Simoneau 5.55, J. Houle 5.55, M. Houde 19.57, C. Guillette 19.57.	

Troisième période

8—Asbestos : Dodier (Ratté et Lambert)	2.14
9—Drummond : Belleville (Sawyer et Lavoie)	5.05
10—Asbestos : Boudreau (Beauchesne et Gaucher)	11.29
11—Asbestos : Lalonde (Proulx)	13.20
12—Asbestos : Dodier (Ratté et Gaucher)	16.40
13—Asbestos : Lavigne (Beauchesne)	17.29
Punitions : J. Houle 14.47, M. Sawyer 16.42 (mauvaise conduite), J. Houle 17.05, M. Houle 19.54.	

Les Castors défont les Rockets et nivellent ainsi les chances

par **Jean-Louis de Léséleuc**

SHERBROOKE — Un ralliement de quatre buts dans la troisième période a permis aux Castors de Sherbrooke de remporter une brillante victoire de 4-3 sur les Rockets de Drummondville, égalisant ainsi les chances dans cette série 4 de 7. Chaque équipe a maintenant deux victoires à son crédit et la cinquième joute de cette semi-finale aura lieu demain soir, à Drummondville.

Les Castors ont donc répété leur exploit de jeudi dernier, à Drummondville, alors qu'ils avaient remporté leur première victoire de cette série au compte de 4-3 en supplémentaire, et comme le déclarait le pilote Gilles Dubé à l'issue de la joute : "Ce fut une victoire d'équipe. Chaque joueur a travaillé d'arrache-pied et n'a pas lâché du commencement à la fin de la joute. Nous devions remporter les honneurs de cette joute pour ne pas être acculés au mur, et maintenant que nous avons réussi à égaliser les chances, j'ai bien confiance que les Castors atteindront la finale". C'était aussi l'opinion générale des quelque 2300 spectateurs qui ont assisté à cette joute enlevante.

Première période

Les Castors ont débuté en lions et n'ont pas cessé de harceler Jos Lacoursière dans les dix premières minutes de jeu, lançant onze fois sur ce cerbère contre quatre pour les Castors, mais dans les dix dernières minutes de cette première période, ce sont les Rockets qui ont pris l'initiative du jeu et ce fut au tour de Pratte de se signaler dans ses filets.

Pratte devait cependant céder sous la pression. Les Rockets ont ouvert le pointage à 19:32 alors que St-Hilaire, du Sherbrooke, purgeait une punition mineure. Il faut admettre tout de même que ce premier point des Rockets a été compté avec chance. Paquin a en effet laissé partir un boulet qui a ricoché sur la poitrine de son coéquipier Michelin pour ensuite tomber derrière Pratte.

Quelques Castors ont manqué de belles chances de compter dans cette première période, notamment Rousseau qui a manqué une passe parfaite de St-Cyr en avant des buts de Lacoursière. Ce fut ensuite au tour de Bouvrette et Pichette de rater la cible. Dans ce premier engagement, Pratte a bloqué 15 lancers contre 13 pour Lacoursière.

Deuxième période

Le jeu s'est également partagé dans cette deuxième période. Les deux equipes ont rivalisé d'ardeur, l'une pour augmenter son avance et l'autre pour égaliser les chances, mais aucune d'elles n'a pu tromper la vigilance du gardien de buts adversaire.

Comme cela s'était présenté dans la première période, les Castors ont eu l'avantage numérique par deux fois mais leur jeu de puissance n'a pas fonctionné et ils n'ont pu rien faire qui vaille. Les Rockets ont également raté la cible mais ce fut plutôt par malchance alors que trois de leurs lancers ont frappé le poteau des buts... au grand soulagement des partisans des Castors. Dans ce deuxième engagement, Pratte a bloqué six lancers contre sept pour Lacoursière.

Troisième période

Le pilote des Castors, Gilles Dubé, qui n'a fait que quelques rares apparitions sur la glace à cause d'une blessure au genou, a certainement dû donner un bon "pep-talk" à ses protégés durant les dix minutes de repos entre la deuxième et la troisième période car les Castors sont revenus sur la glace plus agressifs et plus décidés que jamais. Ce fut alors le déclenchement total qui devait les conduire à la victoire.

Durant les neuf premières minutes de jeu, les Castors ont compté quatre points d'affilée sans riposte de leurs adversaires. Ce fut d'abord Moore qui égalisa les chances à 1.03, puis St-Cyr, Dussault et Lévesque ont compté tour à tour, permettant ainsi aux Castors de prendre une avance de 4-1.

Ce ralliement des Castors a été suivi d'une tentative de ralliement des Rockets et peu s'en fallut qu'ils réussissent. Dans les cinq dernières minutes de jeu, les Rockets ont compté deux buts rapides s'approchant ainsi à un seul point des Castors, et dans les deux dernières minutes qui ont paru des heures pour les partisans des Castors, le pilote Lou Poliquin a enlevé son gardien de buts dans un ultime espoir d'égaliser les chances, mais le vétéran Adjutor Côté veillait et se saisissant de la rondelle, il l'a lancée tranquillement dans la zone adverse gâchant ainsi les dernières et précieuses secondes des Rockets, qui leur auraient peut-être permis de compter le but égalisateur.

C'est à Guildor Lévesque, qui a joué une magistrale joute à la ligne bleue des Castors, que revient l'honneur d'avoir compté le but de la victoire, à 9.08 du troisième et dernier engagement, sur un boulet que Lacoursière n'a pas vu venir. Dans cette troisième période, Lacoursière a effectué sept arrêts contre six pour Pratte, qui a également brillé dans ses filets.

Bien que la mise en échec ait été assez solide, l'arbitre Jim McGauley n'a décerné que cinq punitions mineures au cours de toute la joute, dont quatre aux Rockets de Drummondville.

SOMMAIRE

Première période

1—Drummondville : Michelin (Paquin et Biggs)	19.32
Punitions : Michelin 2.19, Vachon 10.32, St-Hilaire 18.22.	

Deuxième période

Aucun point
Punitions : Morin 5.40, Aubry 13.44.

Troisième période

2—Sherbrooke : Moore (Côté et Ducharme)	1.03
3—Sherbrooke : St-Cyr (Pichette et Ducharme)	2.08
4—Sherbrooke : Dussault (Rousseau et Pichette)	4.57
5—Sherbrooke : Lévesque (Drouin)	9.18
6—Drummondville : Vachon (Rodgers)	14.16
7—Drummondville : Pépin (Paquin et Biggs)	17.12

Journal ancien

(PC) — Le premier journal d'Amérique du Sud fut imprimé à Lima en 1594.

(PC) — Le soleil produit en une seconde un million de fois plus d'énergie que n'en recèlent en puissance les réserves terrestres de charbon, de pétrole et de gaz naturel.

Vigneux remporte les honneurs du mont Orford

SHERBROOKE. — Bernard Vigneux, un étudiant de la faculté des Sciences, a remporté samedi les honneurs du concours de ski, disputé au mont Orford pour marquer le début de la dernière journée du carnaval de l'université de Sherbrooke.

Vigneux a ravi à Charles Gagné le championnat qu'il détenait depuis deux ans. Il s'est classé le premier d'une trentaine de concurrents avec une moyenne de 58.5 pour le combiné. Le nouveau champion a remporté le slalom géant et la ronde éliminatoire de la descente, qu'il avait auparavant terminée ex aequo avec Jacques Gauthier. Tous deux avaient réussi un temps de 62 secondes. A la reprise, Gauthier a perdu un ski et Vigneux a marqué 61 secondes.

Ce concours de ski était organisé par Antoine Dionne, responsable du ski à l'Université, assisté de Jacques Giguère, Réal Girard, Maurice Beaudet et André Lapalme.

Résultats

Slalom : B. Vigneux, 53 sec. ; Pierre Gadbois, 55; Jean Massicotte, 60.

Descente : B. Vigneux, 62 ; J. Gauthier, 62 ; A. Lapalme, 62.3.

Combiné : B. Vigneux, 58.5.

Troupes de Sherbrooke au festival

SHERBROOKE. — L'Union théâtrale de Sherbrooke et l'Atelier de Sherbrooke représenteront cette ville au festival régional de théâtre, qui aura lieu du 8 au 11 mars prochain.

L'Union théâtrale et l'Atelier ont été choisis par les juges Jacques Filteau et Louis Leclerc. Seulement quatre troupes prennent part aux activités du festival.

L'Union théâtrale, dirigée par M. Lionel Racine, présentera "Un simple soldat" de Marcel Dubé.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos : Goliath and the barbarians; Sapphire.

COATICOOK

Théâtre Opéra : Parachutiste malgré lui ; L'enquête de l'inspecteur Graham.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou : Un trou dans la tête ; La rafale de la dernière chance.

MAGOG

Théâtre Magog : The FBI story ; The threat.

Théâtre Centre : Les nus et les morts ; Virages du diable.

RICHMOND

Théâtre Myra : The bellboy ; High time.

WINDSOR

Théâtre Loma : L'auberge du 6e bonheur ; Duel en Sicile.

SHERBROOKE

Cinéma Paris : Rencontre à Paris; Station du plaisir.

Théâtre Premier : Goliath and the dragon ; A date with death ; Dragstrip riot.

Théâtre Rex : Le conquérant ; Le météore dans la nuit ; Les premiers outrages.

Théâtre Granada : G. I. Blues; Woman like satan.

Les quilles dans les Cantons de l'Est

SHERBROOKE — Renaud "Backie" Lefebvre a remporté les honneurs du huitième tournoi "abats consécutifs" qui se dispute chaque semaine au Bowlorium Mathieu. Ce quilleur de Sherbrooke a réussi le plus d'abats avec dix boules, soit cinq. Le vainqueur s'est ainsi mérité la part du lion de la cagnotte, soit une somme de $54.

Six autres quilleurs étaient sur un pied d'égalité en deuxième position ayant réussi quatre abats chacun. Il a fallu procéder à une ronde éliminatoire dont les honneurs ont été remportés par Alphonse Dubé. Les cinq autres quilleurs étaient Paul Rhéaume, Aline Rancourt, Hubert Dussault, Jos Maurice et André Carrier. Dubé a reçu la somme de $32.40.

André Dutil a remporté la somme de $21.60 pour avoir réussi le plus grand nombre d'abats, soit 11, en vingt boules durant la semaine qu'a duré ce tournoi, sans pour cela s'être qualifié.

Quelque 143 quilleurs ont tenté leur chance à ce huitième tournoi "abats consécutifs" et 23 d'entre eux s'étaient classés pour la ronde finale. Le neuvième tournoi du genre a commencé dès hier soir pour se terminer samedi soir prochain à minuit. La ronde finale aura lieu comme d'habitude dimanche prochain à 11 h. 30 de la matinée.

SHERBROOKE. — Lionel Rhéaume a défendu sa couronne avec brio et a conservé son titre de champion à "l'heure des quilles" de Sherbrooke une neuvième semaine consécutive alors qu'il a remporté une victoire par 34 quilles sur Henri Lessard, quilleur de Sherbrooke également.

Le prochain adversaire de Rhéaume sera un quilleur de Drummondville dans la personne de C. Bisson. Au tournoi de qualification, Bisson a terminé 18e avec une moyenne de 181.4 et on doute qu'il puisse ravir le championnat que détient un joueur de classe tel que Lionel Rhéaume. Cette prochaine rencontre aura également lieu à la salle de quilles Raby, samedi prochain, à 7 h. 30.

Bien des experts avaient prédit une victoire de Lessard qui n'est pas le dernier venu dans le monde des quilles, mais encore une fois, le champion a déjoué leurs calculs, même s'il lui a fallu opérer un ralliement dans la troisième et dernière partie. Dans cette dernière partie, en effet, Rhéaume tirait de l'arrière par 30 quilles mais il a tout simplement ajouté un peu plus dépression et a roulé un 207 contre un 143 pour son adversaire scellant ainsi l'issue du match.

Rhéaume avait pris une avance de six quilles dans la première partie en jouant 200 contre 194 pour Lessard. Le champion a connu une mauvaise partie roulant 143 tandis que son adversaire roulait 179, mais ce déficit de 30 quilles et la crainte de perdre son championnat n'ont pas semblé l'énerver. Ce fut au tour de Lessard de rouler 143 tandis que le champion roulait une dernière partie de 207, lui donnant ainsi les honneurs de la rencontre . . . et l'argent en plus. Compte final : Rhéaume, 550 ; Lessard, 516.

LAC MEGANTIC

Grosses quilles

POSITION DES EQUIPES

(après 51 parties)

	Total	Pts
Hôtel LaSalle	38,220	54
J.G.A. Boulanger	38,440	50
Mégantic Mfg. Co.	38,449	46
La Fraternité	38,244	39
Chez Majella	37,248	36
Jos. Dion Ltée	35,273	25
Chevaliers de Colomb	33,383	15
Laiterie de Mégantic	34,083	7

Plus haut simple : Aimé Giroux 213
Plus haut triple : Aimé Giroux 557
Plus haut simple d'équipe : I.G.A. Boulanger 888
Plus haut triple d'équipe : I.G.A. Boulanger 2,398

Ligue féminine
Jeune commerce

POSITION DES EQUIPES

	Total	Pts
Nikita	25,806	43
Hirondelles	26,022	39
Roule-Ta-Boule	26,199	37
Alouettes	25,902	34
Torpilles	25,099	29
Satellites	24,877	23

Plus haut simple : M.-P. Fortier, Satellites 177
Plus haut triple : D. Quirion, Hirondelles 339
Manche d'équipe : Satellites 594
Pointage d'équipe : Roule-Ta-Boule 527

Première section mixte

	Total	Pts
Torpedo	32,384	719.6
Castors	31,361	696.9
Régiment	30,833	688.1
Hôtel LaSalle	30,608	686.1
Miche Dorée	30,447	676.6
Army Band	29,701	668

Haut triple : John Paradis 543
Haut simple : Raymond Audet 182
Haut triple équipe: Army Band 2,264
Haut simple équipe : Army Band 809
Haut triple : Lise Roy 416
Haut simple : Louisette Lavallée 161

Deuxième section

	Total	Pts
Mégantic Club	30,152	670
Casino	28,725	638.3
Supérieur	28,748	638.8
Lorraine	28,200	626.6
Légion	28,866	641.4
Shier	27,421	609.3

Haut triple : Normand Veilleux 415

Ligue Intermédiaire

	Total	Pts
Police	1,20	22
Aigles	11,886	17
Camionneurs	11,718	14
Pompiers	11,062	3

Plus haut triple : Mme Bernadette Leblanc 327
Plus haut simple : Denise Boucher 117
Plus haut triple : Jos. Boucher 433
Plus haut simple : Jos. Boucher 152

M. GOSSELIN

SUITE DE LA PAGE 32

town. Aujourd'hui tout industriel désireux de venir s'installer dans cette municipalité peut obtenir toute la documentation concernant le potentiel de main d'oeuvre, d'électricité et de réserve d'eau."

"Aujourd'hui, les citoyens de Scotstown doivent se contenter d'entendre parler d'un conseil d'orientation économique, de commissions d'étude et d'avis des experts au premier ministre. De tout cela, il faut déduire qu'il y a un manque de sincérité totale du gouvernement Lesage et aucun respect pour ceux qui aujourd'hui, souffrent dans l'attente et l'angoisse, craignant pour la survie de leurs familles, de leur paroisse et leur municipalité", a ajouté le représentant de Compton.

M. Gosselin a terminé en disant qu'il n'a pas abandonné Scotstown un seul instant et qu'il a fait tous les efforts possibles avec les moyens mis à sa disposition pour scruter les possibilités éventuelles d'obtenir du travail pour ces gens, qu'il dit estimer hautement.

LE BAL

SUITE DE LA PAGE 32

pour les danses plus endiablées, redevenant plus calmes pendant les mélodies fort appréciées des compositeurs américains Gershwin, Porter, Jacksfield, Berlin et autres.

Pour bien signifier toute l'importance de l'événement qui s'est déroulé samedi soir, de magnifiques cadeaux ont été remis tout aussi bien à la reine des étudiants qu'aux duchesses des facultés. Les cadeaux étaient la gracieuseté des divers groupes académiques et furent présentés par leur président respectif. Au cours de la soirée, des trophées ont été remis aux gagnants des compétitions de ski qui avaient eu lieu au cours de l'après-midi sur les pentes du Mont Orford. M. Bernard Vigneux, étudiant à la faculté des Sciences s'est mérité les honneurs dans deux des trois concours et il l'a emporté contre une trentaine d'autres concurrents.

A Coaticook

Plus de 4,000 truites ensemencées en 1960

COATICOOK. — Le club de chasse et de pêche de Coaticook a ensemencé plus de 4,000 truites au cours de l'année terminée. C'est ce qui ressort du rapport présenté par M. Pierre Bolduc, trésorier du club, lors de l'assemblée générale annuelle. M. Georges Asselin a été réélu président du club à cette même occasion.

La réunion s'est déroulée au cours d'un banquet offert gratuitement à tous les amateurs de pêche de la région et aux membres du club. A la fin des agapes, M. Asselin a mentionné le travail et la coopération des directeurs comme facteurs principaux des succès réussis au cours de l'année. Il a invité tous les membres à poursuivre dans la même direction en s'efforçant d'abord de recruter le plus de nouveaux membres possible.

En plus de reporter M. Asselin à son poste, les élections ont donné les résultats suivants: M. Hector de Labruère a été réélu à son poste de vice-président, M. Maurice Salos, secrétaire, et M. Pierre Bolduc, trésorier.

Les nouveaux directeurs élus sont : MM. Denis Bourgault, Laurent Dubé, Mlles Yvonne Lavoie et Huguette Lafond, MM. Dorila Trudel, Alphonse Lavoie, Jean-Baptiste Langevin et René Carbonneau. Quant à MM. Georges Parthenais, Lucien Huot, Jacques Trudeau et Yvon Lemieux, ils ont été réélus à leur poste.

M. Pierre Bolduc a laissé savoir que le club avait fait deux ensemencements consécutifs de 1,000 truites au lac Lippé. L'étang Carbonneau a lui aussi reçu 1,000 truites de 6 pouces, truites qui plus tard, seront placées dans le lac Lippé. Cet étang a été prêté au club pour lui permettre de faire de l'élevage. A la fin de l'automne 1960, un autre ensemencement de 1,000 truites a été effectué dans la rivière Coaticook.

L'équipement de pêche mis en tirage au cours de cette soirée a été gagné par un pêcheur de Sherbrooke, M. R. Lavoie. C'est M. Charles-Emile Audet qui avait offert cet ensemble complet au club. Un autre ensemble a été offert par M. Hector de Labruère et sera mis en tirage lui aussi au bénéfice des pêcheurs qui seront membres du club en 1961.

Les Jets de Rock Island défont les Papetiers 5-3

WINDSOR. — Les Jets de Rock Island ont triomphé hier après-midi des Papetiers de Windsor au compte de 5-3 dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

Par cette victoire, le club des villes frontières a consolidé sa première position dans le circuit du Dr Roland Bernier.

La joute disputée à Windsor a été assez rude puisque 17 punitions ont été décernées, dont dix à Rock Island.

Les gardiens de buts se sont livré un véritable duel au cours des deux premiers engagements, mais les Jets ont compté trois fois dans la dernière période.

Sommaire

PREMIERE PERIODE

1—Rock Island : P. Ellis (seul)	4.12
2—Windsor : B. Lapierre (Y. Morrissette)	18.58
Punitions : R. Godsell 5.34, G. Spénard 9.10, A. Béasse 12.25, G. Ménard 20.00 et G. Emond 20.00.	

DEUXIEME PERIODE

3—Windsor : M. Audet (G. Leblanc et C. Dupuis)	1.18
4—Windsor : M. Codère (G. Emond et G. Tremblay)	16.20
5—Rock Island : R. Beaudoin (G. Ménard)	17.35
Punitions : J. Codère 4.02, R. Winter 31, A. Béasse 9.11, J. Codère 11.54, A. Dussault 15.17, C. Dupuis 17.21 et A. Béasse 17.21.	

TROISIEME PERIODE

6—Rock Island : R. Beaudoin (G. Ménard, D. Parent)	1.21
7—Rock Island : P. Ellis (A. Dussault, J. Beaudet)	8.50
8—Rock Island : R. Beaudoin (G. Ménard)	18.10
Punitions : F. Daigneault, 6.31 ; A. Béasse, 6:31; C. L'Heureux, 8:01; M. Bachand, 8:35 ; P. Ellis, 17:10.	

Les Braves disposent du Commercial, 4-2

RICHMOND. — Les Braves de Richmond ont disposé, hier après-midi, du Commercial de Cookshire au compte de 4-2 dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

Emile Beauchesne s'est avéré excellent dans les filets du Richmond en bloquant plusieurs lancers dangereux quand Cookshire a tenté de prendre les devants alors que le pointage était 2-2.

Dix punitions ont été décernées au cours de la joute, dont cinq à chaque club.

SOMMAIRE

Première période

1—Richmond: Viens (Smith, F. Bergeron)	10.30
Punitions: Crack 12.32, Dionne 15.16, Reid 16.57, Jetté 19.13.	

Deuxième période

2—Cookshire: Jacques (Thibodeau)	3.06
3—Richmond: Crack (Desrosiers)	13.12
Punitions: Desmarais 6.32, Jetté 12.20, Thibodeau 17.12.	

Troisième période

4—Cookshire: Reid (Dubois)	14.44
5—Richmond: Viens (Smith, F. Bergeron)	16.10
6—Richmond: F. Bergeron (Smith, Desrosiers)	17.00
Punitions: M. Bergeron 13.26, St-Laurent 14.55, Martel 15.50.	

Les As ont battu le Baronet 5-2 et les Cardinaux défont les Braves 4-1

SHERBROOKE. — Une victoire des As et une défaite des Braves a définitivement mis fin à la course au championnat dans la ligue Juvénile de l'OTJ, qui a présenté samedi soir son 10e programme double de la saison. Les As se sont ainsi assurés d'un deuxième championnat consécutif.

Les As n'ont éprouvé aucune difficulté à battre le Baronet 5-2. Maurice Hurtubise et Gilbert Marchand ont mené l'attaque des As avec chacun deux buts.

La deuxième joute s'est terminée 4-1 en faveur des Cardinaux. Ces derniers conservent de faibles chances de devancer les Braves, en deuxième position. Bernard Faucher a été le meilleur des vainqueurs avec deux buts.

AS vs BARONET

Première période

1—As, Lévesque (Brien)	9.15
Punition : Aucune.	

Deuxième période

2—Baronet, Harton (Jutras)	0.45
3—As, Marchand (Hurtubise, Papillon)	2.05
4—As, Papillon (Marchand, Hurtubise)	7.30
5—As, Papillon (Hurtubise)	12.35
Punitions : Denis et Y. Brien 9.55.	

Troisième période

6—As, Marchand (Hurtubise)	2.15
7—Baronet, Denis (Auger, Bourbonnais)	13.40
Punition : Boislard.	

CARDINAUX vs BRAVES

Première période

1—Cardinaux, D. Gilbert (Côté, Gagnon)	12.30

Deuxième période

2—Cardinaux, Pilote (Durocher, Litalien)	10.11
Punitions : Guillette, 8.35, Gaudreau 14.48.	

Troisième période

3—Cardinaux, Faucher (Gagnon)	2.17
4—Braves, Sawyer (Vallée)	11.20
5—Cardinaux, Faucher (sans aide)	14.50

Victoire facile des As contre les Mineurs

MAGOG. — Les As, de Magog, ont disposé facilement hier après-midi des Mineurs, d'Asbestos, au compte de 6-1 dans une joute régulière de la ligue intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

Les frères Normand et Réal Boucher ont enregistré cinq points et ils ont obtenu trois assistances.

Après deux périodes de jeu, le compte était égal, mais les Mineurs ont été impuissants dans le dernier engagement devant les attaques soutenues et répétées de Magog.

G. Rousseau a évité le blanchissage à son équipe dès le début de la deuxième période et alors que le jeu était à peu près égal.

Les As ont fait montre hier d'une agressivité qui ne permettait pas de résistance pendant les 20 dernières minutes de jeu.

SOMMAIRE

Première période

1—Magog: R. Boucher (N. Boucher, Vaillancourt)	9.55
Punitions: Bégin 1:41, Carrière 18:43.	

Deuxième période

2—Asbestos: Rousseau (Janelle, Carignan)	1.50
Punitions: Vachon 14:31, Champagne 14:31.	

Troisième période

3—Magog: R. Boucher (Vaillancourt, Bégin)	2.20
4—Magog: R. Boucher (Gendreau, Goyette)	2.41
5—Magog: N. Boucher (R. Boucher, Bégin)	3.07
6—Magog: Goyette	13.27
7—Magog: N. Boucher (R. Boucher, Gendreau)	16.15
Punitions: Champagne 6.02, R. Boucher 9.09, Rousseau 12.36, Charland et Champagne 14.36 (5 minutes).	

Tout le monde acclame
MONSIEUR
VAN KAMP
et son célèbre "gros gin" distillé selon une vieille méthode originale.



10, 25 et 40 onces
GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR LA MAISON SEAGRAM

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Soirée mixte d'anniversaire au Richelieu de Victoriaville

Le 9e anniversaire de l'obtention de la charte du club Richelieu de Victoriaville, qui coïncide avec l'année centenaire de la ville-reine des Bois-Francs sera souligné de façon éclatante, ce soir à 6 h. 30, au Manoir Victoria. En effet, cet événement sera mis en relief par une grande manifestation sociale mixte, qui se déroulera sous la direction de M. Rosaire Poliquin, le 10e président de l'organisme. Le programme comprendra le dîner régulier des membres et une soirée dansante. Les invités d'honneur seront la rév. soeur Mecthilde, des soeurs de la Miséricorde, de Montréal, la conférencière, Mlle Centenaire, soit Mlle Marie Roux, Me Raymond Beaudet, président général du comité du centenaire, et Mlle Françoise Béliveau, la duchesse du club pour le carnaval. A l'issue des agapes, des plaques souvenir, qui seront en l'occurrence des écussons du club sur lesquels seront gravées les noms et adresses des récipiendaires, seront remis aux anciens présidents ou leurs délégués, soit à M. H. Plourde, le fondateur en 1952, Mme Gaspard Fortier, pour feu M. Fortier, en 1953, Mme Aurèle Roux, pour feu M. Aurèle Roux, en 1954, MM. Raymond Beaudet, en 1955, Georges-Etienne Labbé, en 1956, Dr Laurent Duval, en 1957, Roger Lussier, en 1958, Lucien Arcand, en 1959, et Raoul L'Heureux, en 1960. On s'attend à une assistance de pas moins de 100 personnes à cette soirée qui promet d'être très brillante, attendu qu'elle cadrera avec l'atmosphère des jours gras.



RECEPTION CIVIQUE — L'artiste montréalais, Pierre Robyn, a été l'objet d'un accueil formidable à Drummondville au cours de la fin de semaine. On le voit ici devant l'hôtel de ville où l'attendaient les autorités de Drummondville pour lui faire signer le Livre d'or. Cette réception marquait le premier anniversaire de fondation des majorettes de notre ville.

Médecine préventive pour les enfants

50,000 capsules d'huile de foie de morue seront distribuées à Thetford

THETFORD. (DNC) — La santé de la jeunesse de Thetford préoccupe les membres du club Kiwanis. Un nouveau comité de cette organisation fera la distribution d'environs 50,000 capsule d'huile de foie de morue aux étudiants des trois premières années scolaires.

Ce programme de médecine préventive sera appliqué dans nos écoles grâce surtout à la générosité du club Kiwanis et aussi a l'entente avec les membres de la commission scolaire de Thetford.

Le président du club Kiwanis, M. Lorenzo St-Pierre, dirigera une délégation à l'assemblée de la commission scolaire avec l'aide du Dr Marc Poulin directeur médical de l'hôpital St-Joseph.

Le Dr Poulin a déclaré qu'il s'agit de médecine préventive car ce supplément de vitamines évitera des rhumes chez les jeunes tout en leur donnant plus d'énergie à l'approche des examents de fin d'année alors qu'ils sont plus fatigués.

L'idée de distribuer des capsules aux jeunes et aux étudiants semblait plaire à tous les commissaires mais M. Fecteau, le président, se demandait si l'absorption de celles-ci ne produit pas des réactions mauvaises chez certains étudiants, ce à quoi le Dr Marc Poulin a répondu que les vitamines ne comportent aucun danger et sont fortement recommandées. Une seule réaction désignée peut se produire lorsque les jeunes arrêtent de prendre des vitamines.

L'entente a donc été conclue entre les membres du club Kiwanis et la Commission scolaire afin de collaborer étroitement pour la mise en vigueur du programme des vitamines.

Le directeur des études et la direction des écoles feront une sélection des enfants qui pourront profiter de l'aide médicale.

Les parents peuvent soit accepter ou s'objecter à ce que leurs enfants profitent de l'offre du Kiwanis.

Selon le nombre d'élèves qui fréquentent les classes de première 2ème et 3ème année, il faudra environ 50,000 capsules cette année.

Des remerciements ont été adressés à la délégation du Kiwanis par le commissaire Hervé Verreault qui a fait remarquer qu'il est plutôt rare qu'il y ait quelqu'un qui vienne offrir quelque chose gratuitement à la Commission scolaire et il a continué en disant que c'est une belle oeuvre à accomplir.

Les employés de l'hôtel de ville demandent l'arbitrage

SHERBROOKE — Sur recommandation de leur représentant, M. Laurent-J. Milmore, les employés de l'Hôtel de ville de Sherbrooke ont résolu de demander l'arbitrage devant le refus du conseil municipal de négocier en vue de conserver aux employés le même montant de primes payé d'assurances-groupes par le trésor municipal qu'avant le 1er janvier 1961, date de l'entrée en vigueur du plan provincial d'assurance-hospitalisation.

Le local 14180 du district 50 des Mineurs Unis d'Amérique devient le premier des cinq syndicats d'empoyés municipaux à passer à l'action depuis que l'administration municipale a décidé de profiter de l'économie de quelque $45,000 que lui vaut le plan d'assurance-hospitalisation. Le refus du conseil avait fait suite à une demande conjointe des cinq syndicats.

Selon le porte-parole dés employés de l'hôtel de ville M. Milmore, directeur de la région 80 du district 50 des MUA, la ville ne peut justifier son geste "arbitraire" qu'il dit priver les employés de bénéfices qu'ils auraient pu obtenir en plus des services de base du plan provincial d'assurance-hospitalisation, sans qu'il en coûtât un sou de plus à l'une ou l'autre des parties contractantes.

Toujours, selon M. Milmore, des plans similaires d'assurance ont été amendés dans des industries et des municipalités là où les employés ont obtenu des bénéfices additionnels sans augmentation des déboursés de la partie patronale.

Pour le directeur de la région 80, la décision de l'administration municipale équivaut à une réduction de salaire puisqu'elle vient à l'encontre de gains réalisés en négociations. D'après lui, tous ces gains en assurances, congés ou vacances doivent entrer en ligne de compte dans le calcul du salaire d'un employé.

M. Milmore a rappelé qu'en vertu des sentences arbitrales rendues le 29 décembre 1959 et servant de conventions collectives entre la ville et ses cinq syndicats d'employés, des tribunaux d'arbitrage ont été formés le 26 février 1960 sur décision du ministère des affaires municipales pour trancher les litiges qui pourraient survenir jusqu'à l'expiration prévue du 31 décembre 1961 : dans le cas de l'hôtel de ville, le tribunal est présidé par Me Maurice Delorme, C.R., de Sherbrooke; l'arbitre patronal est M. Arthur Matteau, de Montréal, et l'arbitre syndical, M. Georges-Henri Boisvert, directeur régional à Montréal du district 50 des Mineurs Unis d'Amérique.

Canton de Magog

L'exercice 1960 bouclé avec un surplus : $4,635

MAGOG. — La corporation municipale du Canton de Magog a terminé son année financière avec un surplus de $4,635 à la suite d'une augmentation de revenus et une diminution de dépenses pour ses différents services.

La corporation a enregistré une augmentation de $1,000 dans le domaine des taxes et $3,100 pour l'entretien des chemins d'hiver.

On avait prévu pour l'année $1,600 de plus en travaux publics, $500 en assistance publique et $3,500 en dépenses capitalisées à même le revenu.

La taxe foncière à 12 millins sur une évaluation de $2,451,174 a rapporté $29,414 ce montant additionné aux autres revenus a donné pour l'année 1960 un budget de $42,904 la taxe spéciale imposée à certains contribuables a rapporté $1,164.

Dépenses

L'administration générale a coûté $4,878 (services de protection et de vidanges $1,269).

Les travaux publics ont coûté aux contribuables $14,293 et le service de la dette $7,410.

Les autres dépenses pour la construction de chemins s'élèvent à $7,267 pour l'assistance publique à $880 et divers $2,269, pour un total de $33,269.

A Princeville, demain : parade de modes au Cercle des fermières

La réunion mensuelle du Cercle des fermières de Princeville, qui aura lieu demain soir à 8 heures, au local du Centre paroissial, sous la présidence de Mme Joseph Trépanier, assistée de Mmes Arsène Sylvain, secrétaire, et Henri Paquin, rédactrice bibliothécaire, sera marquée par la présentation d'une parade de modes. Les articles qui seront portés par les figurantes ont été confectionnés lors du cours de couture. Il y aura aussi l'exposition des travaux d'arts domestiques et les objets exhibés seront une blouse d'artiste et une robe pour enfant de 1 à 3 ans ou un habit de même grandeur réalisé à l'aiguille.

'Journée de la bougie' organisée par le club Kiwanis le 25 février

THETFORD. (DNC) — Une souscription d'un nouveau genre sera bientôt lancée par le club Kiwanis de Thetford pour recueillir des fonds servant à la subvention des oeuvres de bienfaisance, et particulièrement l'aménagement de la colonie de vacances des jeunes orphelins du Mont Villeneuve.

La sollicitation se fera le 25 février prochain, à Thetford et les environs, par les membres du Kiwanis qui offriront en vente une bougie de 8 pouces de hauteur qui se vendra 50 cents chacune.

Un grand total de $300 en argent sera distribué aux gagnants qui devront posséder une bougie rouge. Le premier prix sera de $100 deux de $50 et quatre de $25. Les chandelles devront être allumées, seulement, entre 7 h. et 10 h. p.m. samedi soir le 25 février, et ceux qui possèderont des bougies rouges n'auront qu'à se rendre à la salle du Faisan Bleu pour retirer la récompense promise. Ceux qui sont de l'extérieur et qui auraient une bougie rouge pourront venir à Thetford, aux frais du club Kiwanis.

On faisait remarquer que les membres des familles des Kiwaniens ne pourront participer aux concours.

Fin du litige entre Leeds-Est et St-Antoine de Pontbriand

THETFORD. (DNC) — La date du 21 février marquera officiellement la fin du différend qui oppose deux municipalités, St - Antoine - de - Pontbriant et Leeds-Est, ainsi que la compagnie Broughton Construction qui était également mêlée à cette affaire remplie de mauvaise volonté.

Il existe entre St-Antoine et Leeds une route connue sous le nom de "route du second rang", seule voie de communication entre ces deux municipalités. St-Antoine se refusait d'entretenir durant l'hiver ,prétextant que cette charge ne lui était pas dévolue puisqu'il s'agissait d'une route de comté et n'admettant pas non plus que Leeds-Est l'entretienne, même à ses frais et c'est ici que se manifeste clairement la mauvaise volonté de l'ancienne administration défaite d'ailleurs le 11 janvier dernier.

Passant outre les exigences de St-Antoine, Leeds-Est qui n'entendait pas demeurer enfuie dans la neige tout l'hiver avait prié la compagnie Broughton Construction d'ouvrir la route. Considérant ses impératifs bafoués St-Antoine avait engagé un procès contre les antécédants procès qu'elle gagna d'ailleurs après appel, mais dont le jugement n'engage pas moins les partis en cause de payer les frais représentés.

C'est lundi au cours de l'assemlée régulière du mois que les parties en sont finalement venues à une entente grâce à la bonne volonté de la nouvelle administration municipale de St-Antoine. Se sont placés du côté du maire Nadeau les conseillers Gérard Carrier, Emile Thivierge, Origène Dumas et Raymond Bolduc. MM. Joseph Paradis et Laurent Lacasse ont maintenu le refus des dernières années.

Selon une source autorisée de St-Antoine, cette affaire aura coûté plus de $4,000.

A Asbestos

20e anniversaire des Lacordaire célébré hier par 200 personnes

ASBESTOS — Soyons fiers d'être Lacordaire, s'est écrié M. J.-Emilien Lafrance, à l'issue du banquet de célébrations des fêtes du 20e anniversaire des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de Danville.

Ce banquet réunissait quelque 200 convives Lacordaire, dont le ministre du Bien-Etre, lui-même un ardent Lacordaire.

Le ministre a rappelé qu'à la fondation du cercle local, le sort a voulu qu'il soit le représentant du cercle de Sherbrooke à cette réunion.

Dans son allocution, M. Lafrance a mentionné que le mouvement Lacordaire est un de ceux qui font le plus de bien dans la province à cause de l'éducation faite chez les jeunes et les adultes.

Il a ensuite rendu hommage au Rév. Père Ubald Villeneuve, O.M.I., qu'il a qualifié de pionnier du mouvement qui se fait actuellement en faveur des cercles Lacordaire.

Au cours de l'après-midi, un débat avait mis aux prises deux équipes sur la nécessité et la non nécessité du mouvement Lacordaire. Le débat, intitulé "face à la réalité", a vu Me Gilles Geoffroy et MM. Albert Vézina et Paul Mathieu apporter des arguments en faveur et Me Louis Langlais et MM. Lorenzo Emond et Osias Poirier contre.

Le Père Villeneuve, aumônier fédéral de Lacordaire, a tiré les conclusions de ce débat.

Le Dr Jules Boisvert traite de la sobriété

PLESSISVILLE — Le Dr Jules Boisvert, de Plessisville, a prononcé une causerie, suivie d'un forum, à l'hôtel de ville local. Le sujet entrait dans le cadre de la campagne de sobriété, qui bat son plein dans la municipalité. L'opinion du conférencier n'est pas qu'on puisse rendre cette campagne sympathique à la grosse majorité du public en prônant l'abstinence totale, mais il est d'avis qu'une bonne éducation quant à la modération indispensable en fait de boisson et de nourriture porterait certainement des fruits. Il a cependant insisté sur l'utilité des mouvements antialcooliques qui procèdent du système radical de l'abstine ce totale, parce qu'il est tout à fait indispensable que les alcooliques réhabilités trouvent un milieu propice à se maintenir. Le Dr Boisvert a été remercié par M. Gérard Boisvert. M. l'abbé Camille Morissette, curé de St-Calixte a dit aussi quelques mots.

15 arrestations pour ivresse

QUEBEC, (M. F.) — Au cours de la seule nuit de samedi à dimanche, la police municipale de Québec a opéré l'arrestation d'une quinzaine de personnes pour ivresse. Les inculpés qui fêtaient sans aucun doute la grande fin de semaine du carnaval verront probablement leur enthousiasme se refroidir alors qu'ils comparaîtront devant la Cour municipale.

Les raisons des différentes arrestations sont les suivantes: deux personnes pour ivresse au volant, six pour ivresse simple et six autres pour ivresse et désordre.

M. Lucien Defoy à la présidence

TROIS-RIVIERES. — Dernièrement, l'Association sportive de Ste-Cécile réunissait ses membres pour former un comité d'administration et un comité de récréation.

M. Lucien Defoy a été élu président de ce comité d'administration qui comprendra aussi M. Louis-Georges Lebel, vice-président; Anselme Huot, régisseur, et l'abbé Jean-Paul Dugré, aumônier. Il y aura aussi MM. Marcel Dumont, gérant général du comité de récréation, Claude Mailhot, secrétaire, Réal Bourdages, trésorier, Yvan Leclerc, Pierre Baribeau et Jacques Lahaie, directeurs.

Grâce aux fonctionnaires municipaux, la jeunesse du quartier Ste-Cécile peut profiter d'une salle de loisirs.

Un projet de convention collective présenté par les policiers de Windsor

WINDSOR — La Fraternité des policiers de la ville de Windsor, qui a obtenu un certificat de reconnaissance syndicale le 21 décembre dernier de la Commission des Relations Ouvrières de la province a présenté aux autorités municipales de Windsor un projet de convention collective pour une période de deux ans.

Par l'entremise de leur agent négociateur, M. Duhamel, directeur du bien-être social d'Asbestos, les policiers demandent une augmentation de salaire de 11 pour cent, une semaine régulière de travail de 48 heures, des vacances payées d'une semaine après un an, de deux semaines après deux ans et trois semaines après cinq ans, 10 jours de congés payés, 15 jours payés pour absence au cas de maladie, des uniformes entièrement payés par la ville et remplacés chaque année et demeurant la propriété du constable après un an de service, la participation aux plans d'assurance-groupe, d'assurance-chômage et de pension et autres bénéfices marginaux.

La nouvelle convention demande encore que les employés soient payés au taux de $1.60 de l'heure. L'augmentation de salaire de 11 pour cent établit les nouveaux salaires à $50 par semaine pour un constable dès son entrée en service, à $55 après trois mois, à $60 après six mois, à $65 après un an, à $70 après deux ans et à $75 après trois ans de service.

Même si la ville n'a pas encore à son service de sergent et de lieutenant, les salaires éventuels ont été fixé à $80 par semaine pour un sergent et à $85 pour un lieutenant.

Le conseil a reçu les représentants de la Fraternité et s'est engagé à les convoquer en assemblée dès que les conseillers auront eu la possibilité d'étudier les demandes formulées et de préparer une réponse à ces demandes.

Une joute hors concours Pee Wee, à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Une attraction des plus enlevantes, qui a soulevé à plusieurs reprises les chaleureux applaudissements d'une foule estimée à plus de 800 personnes, s'est déroulée à l'Aréna de Victoriaville, vendredi soir, alors que 2 clubs de la catégorie Pee Wee, qui ont subi la défaite dans le tournoi international disputé à Québec, se sont rencontrés dans une joute d'exhibition. A l'issue de la rencontre, le Victoria-Lions, de Victoriaville, a remporté la victoire contre les Tiger Cats, de Sept-Iles, par le compte de 6 à 1.

Un manque d'expérience chez la plupart des joueurs, qui sont âgés de 10 à 12 ans, justifié par un jeu trop solitaire et un maniement du bâton pas suffisamment habile sont à peu près les seules lacunes qu'on peut reprocher à ces jeunes sportifs. Toutefois, le talent naturel de quelques-uns, étroitement allié avec l'esprit déterminé des autres, a servi de fond de scène pour faire rejaillir sur la partie un tel succès que les dirigeants de l'OTJ locale ont déjà songé à organiser une autre joute du genre, qui opposerait l'équipe de Victoriaville à celle de Drummondville dans un avenir rapproché.

Pour les locaux, Michel Pépin, comme à Québec, a su se faire remarquer en comptant 4 points pour son équipe, tandis que, pour les visiteurs Bernard Gauthier a réussi à tromper la vigilance du gardien de buts des adversaires pour sauver les siens d'un blanchissage. La belle tenue de Louis-Georges Fontaine, un Montagnais, au centre, a fortement impressionné la nombreuse assistance pour son évolution facile sur la glace et son style, qui promet beaucoup pour l'avenir.

1ère période

1—Victoriaville, Michel Pépin (Luc Bergeron) 6.00
2—Victoriaville : Michel Pépin (Michel Perreault) 7.30
Punitions : Michel Perreault 10.20.

2ème période

Aucun point.
Punitions : Luc Bergeron, 5.05, Réginald Tremblay, 9.12.

3ème période

3—Victoriaville : Michel Pépin, 1.45
4—Victoriaville : Jacques Boisvert (Gilles Cloutier) 8.18
5—Sept-Iles : Bernard Gauthier (Louis-Georges Fontaine) 10.15
6—Victoriaville : D. Rochefort 11.09
7—Victoriaville : Michel Pépin 14.40
Punitions : L.-G. Fontaine, 6.38, G. Croteau, 14.40.

Accueil chaleureux aux Pee Wee de Sept-Iles

VICTORIAVILLE. (N.F.) — A l'occasion de leur court passage dans la ville centenaire, les Pee Wee, de Sept-Iles, ont été l'objet d'une chaleureuse réception de la part des notables et de la population de Victoriaville, avec le concours manifeste des dirigeants de l'OTJ locale.

Réception civique

Sitôt après le souper, vendredi soir, les visiteurs furent invités à se rendre à la salle des délibérations de l'hôtel de ville où une réception civique leur fut réservée. Parlant au nom du conseil municipal, l'échevin Richard Bergeron commenta les qualités d'un véritable esprit sportif, prôna les avantages d'un jeu d'ensemble basé sur une mesure de discipline, et rendit hommage à l'OTJ pour le magnifique travail qu'il effectuait en entraînant environ 375 jeunes joueurs dans le sport du hockey. Puis, M. Paul Gendron, directeur du Centre récréatif de Sept-Iles, exprima des mots de gratitude et expliqua que sa jeune équipe était composée de Canadiens français, de Canadiens anglais et de Montagnais.

Il invita ensuite le jeune Louis-Georges Fontaine, un Montagnais, joueur qui promet peut-être le plus de son équipe, à remettre aux autorités de la ville de Victoriaville une carte en couleurs de la ville de Sept-Iles, un don de la compagnie Iron Ore. En réponse à ce geste d'amitié, le maire Roland Provencher fit la présentation de cannes symboliques du centenaire à MM. Paul Gendron, Léo Morin, gérant général du club de hockey Pee Wee, de Sept-Iles, ainsi qu'à MM. Lucien Gauthier et Roger Bourque, promoteurs.

L'actualité en Mauricie

Louiseville

La première séance du nouveau conseil municipal aura lieu ce soir, à 8 heures, en la salle publique de l'hôtel de ville. Le nouveau maire, le Dr Avellin Dalcourt tient à ce que tous les corps organisés soient présents, à chacune des assemblées du Conseil.

Le Jeune commerce tiendra son assemblée mensuelle ce soir, 13, à 8 h. 30, à l'hôtel du Boulevard. Un souper à 6:30 hrs, précédera cette assemblée.

La Tuque

La direction de l'Harmonie de La Tuque annonce une grande soirée récréative à l'occasion du "Mardi Gras", demain à l'hôtel Royal. De nombreux divertissements sont au programme et l'orchestre de Gérard Lachance et ses troubadours feront les frais de la musique. Comme clou de la soirée, le grand magicien "Dario", qui présentement obtient un immense succès dans les cabarets de Québec, donnera une démonstration de ses nombreux trucs de magie. Toute la population est invitée.

Demain après-midi, à 2 hres 30, le conseil municipal et plusieurs invités se rendront aux galeries philatéliques, au 950 rue Notre-Dame, où se tient une exposition permanente de philatélie éducative mondiale. Le directeur-fondateur, M. James Lévesque, se consacre à l'histoire mondiale par la philatélie. Les galeries philatéliques sont quelque chose d'unique à Trois-Rivières et méritent d'être vues.

Le conseil municipal se réunira cet après-midi à 3 heures pour examiner le bilan de l'année, qui vient de se terminer. De 3 à 5 nos échevins se pencheront sur "Notre maitre, le passé" afin de mieux prévoir l'avenir.

Un feu est allumé par une torche

SHERBROOKE. — Neuf personnes ont été chassées de la maison qu'elles habitaient, sur la route rurale no 2, près de St-Elie d'Orford, après qu'une torche à acétylène, manoeuvrée par un plombier, eut mis le feu au plancher d'une chambre de bain en réparation.

M. et Mme Rosaire St-Onge, et leurs six enfants étaient les locataires du rez-de-chaussée, tandis que M. Alfred Greverson habitait seul comme propriétaire, au second étage.

Mme St-Onge a expliqué que la maison était pourvue d'eau, grâce à une pompe éectrique, mais, lorsque l'incendie s'est déclaré dans la chambre de bain du propriétaire, la pompe ne fonctionnait plus. Sans cela, d'ajouter la mère de famille, le feu aurait été rapidement éteint.

Considérablement endommagée par l'eau et la fumée, la maison a toutefois été passablement épargnée. Les pompiers de Sherbrooke se sont rendus sur les lieux et ont éteint le gros de l'incendie avec les lance-brumes. Par la suite, on a dû transporter de l'eau.

En se rendant sur les lieux, l'un des camions à incendie, véritable carrosse de campagne, a dérapé et pris le fossé. Il a dû être remorqué hors du banc de neige où il était enfoncé.

Paulette Breton, reine du carnaval de Coaticook

COATICOOK. — Mlle Paulette Breton a été élue reine du carnaval à Coaticook, samedi soir, et elle a été couronnée hier après-midi à la patinoire de l'école du Sacré-coeur. Une température idéale et une organisation à point sont la cause de la réussite de ce carnaval sans précédent à Coaticook.

Organisé par le comité des loisirs de l'Amicale du Sacré-Coeur, il a attiré près de 2,500 personnes, hier.

Dès vendredi soir, le Bonhomme Carnaval avait parcouru les rues de la ville pour inviter la population aux démonstrations de samedi et d'hier. La première partie du carnaval a surtout été marquée de compétitions sportives.

Plusieurs joutes de hockey ont été disputées entre des équipes de Coaticook et des équipes de l'extérieur. Samedi après-midi, après le hockey, se sont déroulées les éliminations pour les divers jeux individuels. Au cours de la soirée les vétérans de l'Amicale ont disputé une joute de hockey aux benjamins des écoles et ensuite un groupe de professeurs a essuyé un blanchissage par des élèves dans une joute de ballon-balai. Une grande mascarade populaire a débuté à 9 h. pour se terminer à la fin de la soirée, avec la proclamation de Mlle Paulette Breton comme reine du carnaval.

Hier, les autorités municipales ont reçu la nouvelle reine à l'hôtel de ville pour la signature du livre d'or. Le maire Léger Cameron était remplacé par l'échevin Joseph Cloutier. Outre la nouvelle reine, on remarquait Mlle Danielle Letourneau, reine de l'année dernière, Mlles Hélène Poulin, Mariette Laramée et Françoise Asselin, duchesses du carnaval, M. Edouard Lavoie, président du comité des loisirs et organisateur en chef du festival, M. Armand Benoit, président de l'Amicale, Mme Léger Cameron, M. Georges Vaillancourt, député de Stanstead, les échevins Elie Carrier, Hector Delabruère et Albert Fournier, MM. Georges Asselin, Bruno Guimond, Jacques Fisette et le R. F. Vianey, s.c., membre de l'amicale et organisateur du festival.

Ce fut ensuite le grand défilé avec fanfare et les chars allégoriques. La reine a été couronnée par Mlle Danielle Letourneau, son trône gigantesque était érigé sur la patinoire.

Le club d'étoiles de Coaticook a ensuite disputé une joute de hockey contre l'équipe du Manoir de l'Estrie de Sherbrooke. L'équipe locale a remporté une victoire de 8-5.

Les gagnants du concours des monuments de glace ont été annoncés pendant la joute de même que le nom du gagnant pour le grand tirage organisé au cours du carnaval. Les organisateurs ont ensuite reçu leurs invités à un cocktail servi à l'hôtel Child.

Environ 400 personnes au banquet Sherbrooke-Orford

SHERBROOKE. — Le buffet annuel du Sherbrooke-Orford a remporté, hier soir, un succès sans précédent alors que près de 400 personnes ont appuyé de leur présence l'oeuvre éducationnelle et sociale du camp des Jeunesses musicales du Canada, situé dans le site enchanteur du mont Orford.

Mme Carrier Fortin, présidente du groupe pour l'année 1961, s'est montrée enchantée de la collaboration apportée par le public de Sherbrooke et a exprimé des sentiments de reconnaissance à l'endroit de tous ceux qui favorisent si généreusement les jeunes talents musicaux.

Les profits du buffet froid sont destinés à des bourses d'études pour les jeunes artistes qui n'ont pas les moyens financiers de poursuivre des études prolongées dans le domaine musical ou artistique.

Au nombre des invités d'honneur, on remarquait M. Gilles Lefebvre, vice-président international des Jeunesses musicales ; M. Raoul Jobin, président national des J.M.C. ; Mgr Maurice O'Bready, président du comité des bourses ; Me Armand Nadeau et son épouse, M. Louis-Philippe Brousseau et son épouse, Mme Rodrigue Boisvert, une des initiatrices du mouvement Sherbrooke-Orford, fondé il y a huit ans ; Mme Paul-Emile Genest, présidente-fondatrice ; M. Sylvio Lacharité, Mme Lucette Beauchemin et Mme Redmond Roche, toutes deux de Montréal et représentant le comité Montréal-Orford, fondé il y a quelques semaines.

Avant le buffet, MM. Charles-Emile Janelle, Sarto Roy et Me Carrier Fortin ont été nommés membres honoraires du comité Sherbrooke-Orford pour services rendus à l'organisation.

Comité d'éducation formé à Plessisville

La semaine de l'éducation, qui se tiendra dans la province du 5 au 11 mars prochain, a été placée sous la responsabilité d'un comité régional groupant des représentants des commissions scolaires, du syndicat des instituteurs, du département de l'Instruction publique, des directeurs des écoles, des groupements d'étudiants et du clergé. Une importante réunion des représentants de ces divers secteurs a eu lieu à l'école St-Calixte et la discussion a porté sur la façon de coordonner le travail de chaque groupement dans l'organisation générale de la semaine qui, de l'avis de l'assistance, prendra cette année une importance et une signification particulière. On a également causé du climat de réveil culturel dans la province. Parmi les activités locales prévues, on note qu'un forum public pour tous les parents aura lieu à l'hôtel de ville. Cette réunion intéressera surtout les parents qui ont des enfants en âge d'adolescence et qui doivent faire face aux problèmes d'éducation les plus difficiles. Le thème de cette année est "l'éducation, garantie de l'avenir".

René Côté inscrit le plus haut simple de la semaine avec 192

VICTORIAVILLE, (N.F.) — Au cours du programme régulier de la ligue de quilles Molson, qui s'est déroulé cette semaine, à la salle Centrale, sous la présidence de M. Albany Mathieu, les Produits Gano Enr. ont défait le Plourde Auto Parts, par 1,785 contre 1,757; les Miroirs Victoriaville Ltée ont triomphé du Labbé Automobiles, par 1,878 contre 1,783; le Molson a remporté la victoire sur le St-Pierre Automobile, par 2,074 contre 1,954; le United Auto Parts a infligé une défaite au J.-H. Marcoux & Fils, par 1,813 contre 1,658, et le garage J.-R. Plourde a vaincu le Coca Cola, par 1,995 contre 1,963.

A la suite des différentes rencontres, le classement des équipes place en tête le United Auto Parts, avec 52 points et 35,373 quilles, suivi du Plourde Auto Parts, 49 points et 35,301 quilles, Labbé Automobiles, 48 points et 34,970 quilles, Coca Cola, 45 points et 35,679 quilles, Garage J.-R. Plourde, 43 points et 33,374 quilles, Molson, 40 points et 30,601 quilles, Miroirs Victoriaville, 30 points et 32,193 quilles, Produits Gano, 29 points et 34,053 quilles, St-Pierre Automobile, 25 points et 27,103 quilles, J.-H. Marcoux & Fils, 19 points et 32,933 quilles.

Dans le camp des joueurs, la classification affiche en tête de liste Jean-Marc Perreault, avec une moyenne de 144.3, suivi de Roland Girouard, 142.1, Gérard Lesard, 139.7, Ronald Marcoux, 137.9, Jean-Paul Corriveau, 136.7, René Côté, 135.6, René Lamontagne, 135.2, Michel Thibeault, 134.5, Guy Béliveau, 134.1, Guy Turgeon, 133.8, André Beauchesne, 133.4, Guy Hamel, 132.1, Jean Patry, 131.3, Yvon Thibeault, 131.1, Richard Lainesse, 127.7, Bruno Arseneault, 127.2, Gilles Boisvert, 126.7, Félix Poire, 126.7, Jean Dion, 126.3, Fernand Monfette, 125.9, Gilles Grégoire, 124.7, Gaston Fréchette, 124.6, René Pineault, 124.5, Marcel Michaud, 124.4, Guy Bellemare, 124.4.

En marge des résultats enregistrés, les records de la semaine ont été obtenus par René Côté, avec un simple de 192, et Roland Girouard, avec un triple de 511, ainsi que par l'équipe Molson, avec un simple de 710 et un triple de 2,074. Par ailleurs, les records à date demeurent au crédit de Jean-Marc Perreault, avec un simple de 230, et René Côté, avec un triple de 564, ainsi que de l'équipe Molson, avec un simple de 784, et de celle du Garage J.-R. Plourde, avec un triple de 2,165. Les Cadres du club des "200" sont actuellement constitués de Jean-Marc Perreault, 230, René Côté, 229, Michel Thibeault, 213, Ronald Marcoux, 211, Jacques Boulé, 210, Félix Poire, 209, Jacques Richer, 208, René Lamontagne, Bernard Leblanc et Jean Patry, 207, Roland Girouard, 204, Adrien Henri, Guy Marcoux et Marcel Michaud, 203, Gilles Boisvert, Jean Michaud et René Pineault, 202.

A-COTES

SUITE DE LA PAGE 23

rien à signaler sur l'eau et sur les glaces. Il en fut autrement dans les airs cependant.

Un hélicoptère en particulier s'est permis de survoler les concurrents à une altitude tellement basse que ceux-ci se sont plaints. Certains furent même empêchés de prendre le départ. L'an prochain des mesures seront prises pour que les règlements soient appliqués avant que l'on ne déplore des accidents.

Les champions, ce n'est pas nouveau, de la course de canots pour professionnels, les incomparables frères Lachance, n'ont pas remporté le trophée Montcalm, même s'ils remportaient l'épreuve pour la septième fois d'affilée, hier. Cette année encore ils avaient changé de frères . . .

L'un d'eux, à qui l'on demandait quand ils allaient mettre un frein à ces changements, répondit qu'ils étaient "une famille de 18 . . .

Les canotiers s'en sont rendus compte après seulement. Afin de rendre l'épreuve plus difficile, les organisateurs avaient fait couper par un brise-glace d'immenses champs de glace, qui ont atteint le bon endroit avec le courant juste au bon moment.

CARNAVAL

SUITE DE LA PAGE 23

voitures, même y attendre le lendemain . . .

Bref, inutile de tenter une description, on s'y perd. Il faut vraiment avoir été à Québec cette dernière fin de semaine pour constater de visu et saisir l'atmosphère qui y régnait.

L'an prochain

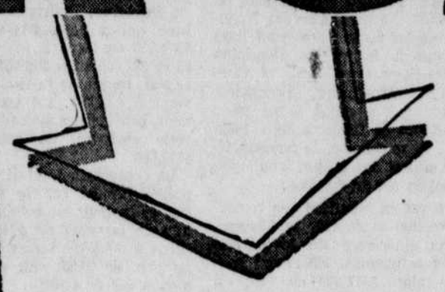
Devant l'ampleur fantastique qu'a pris le Carnaval de Québec depuis sept ans, il ne faut pas se surprendre si l'an prochain on l'allonge d'une semaine.

Les responsables y songent. Rien d'officiel encore, mais à l'instar de la basse-ville, St-Roch organiserait le sien. Tant mieux si le projet se réalise.

Et tant mieux aussi si toutes les autres régions, les autres villes de la province, organisent le leur. Mise en appétit par tous ces amuse-gueules, la population viendra encore plus nombreuse se rassasier tout à fait chez nous.

FAUCHER C'EST LE GRAND CENTRE D'ÉCONOMIE POUR TOUS!

GRAND SPECIAL EN DISQUES RCA VICTOR



ACHETEZ DEUX LONG-JEUX

OBTENEZ-EN UN GRATUIT

MAINTENANT, chaque fois que vous achetez deux disques L.-J. RCA VICTOR chez FAUCHER, vous recevez un autre long-jeu de la même catégorie... sans coût additionnel.

OBTENEZ VOTRE DISQUE GRATUIT AUJOURD'HUI!

RCA "HIS MASTER'S VOICE"

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS?

TOUT pour la PHOTOGRAPHIE

INFORMEZ-VOUS DES BAS PRIX DE NOS APPAREILS DE DEMONSTRATION!

La "ZOOM" par KODAK



Nouveau! Ciné-camera "Zoom" 8 mm. automatique, F/1.9, avec oeil électrique, qui vous permettra de réussir des films à effets dramatiques. Prend des scènes régulières à angles vastes ou téléphotos — ou vous permet un rapprochement ou un éloignement en l'espace d'une seconde, sans interrompre le filmage. — **Régulier $149.50**

SPECIAL FAUCHER **$110**

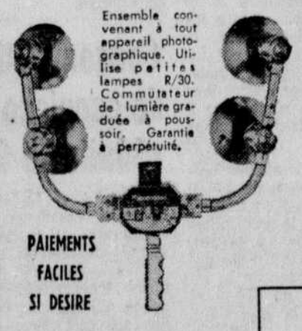


CINE-CAMERA BELL & HOWELL

MODELE No 393-E

Complètement automatique avec oeil électrique. Munie de 3 objectifs spéciaux f/1.8 dans une tourelle "Safeguard" qui protège les objectifs, diminue le volume et vous permet de croquer différentes scènes sans vous déplacer.

Rég. $199.95 AUBAINE FAUCHER **$97**



Ensemble convenant à tout appareil photographique. Utilise petites lampes R/30. Commutateur de lumière graduée à pousoir. Garantie à perpétuité.

PAIEMENTS FACILES SI DESIRE

BARRE A PROJECTEURS FLEXMASTER

"MINI/VERSAL"

PRIX FAUCHER Avec ampoules	PRIX FAUCHER Avec ampoules et coffret
$16.95	$21.00



CAMERA POLAROID LAND 800





avec équipement

SUPER-AUBAINE FAUCHER **$120**

Equipement comprend : étui, camera, lampe-éclair B.C., support de lampe-éclair, 2 boutons de pellicules, 25 pellicules dimensions carte-postale, 2 albums pouvant recevoir inscriptions et filtre orange.

ECRANS DE MARQUE RADIANT



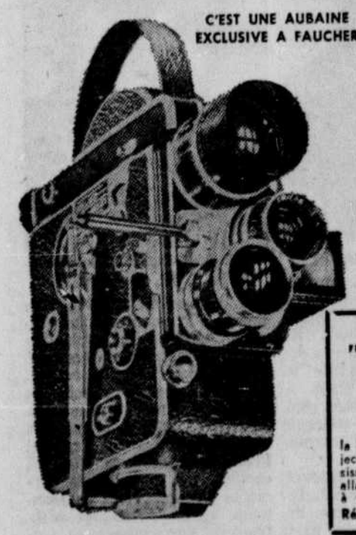
BAS PRIX FAUCHER

30" x 40"	$ 8.50
40" x 40"	$10.95
37" x 50"	$14.70
50" x 50"	$16.95

CINE-CAMERA REFLEX -- BOLEX

C'EST UNE AUBAINE EXCLUSIVE A FAUCHER

16 mm. SPECIAL FAUCHER **$300**



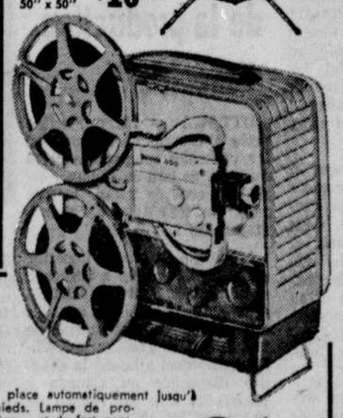
Cette épatante nouvelle BOLEX REFLEX H16 comporte une foule de perfectionnements sur lesquels vous devriez vous renseigner. — Venez vous la faire expliquer au plus tôt!

CINE-PROJECTEUR "BROWNIE 500" par KODAK

modèle A5

Le film se passe en place automatiquement jusqu'à la bobine réceptrice de 400 pieds. Lampe de projection CZB et objectif très lumineux et de fort grossissement peuvent obtenir du 8 mm. une image allant jusqu'à 5 pieds de largeur sur l'écran. Huile à vie.

Rég. $109.50 SPECIAL FAUCHER **$81.95**





LAVEUSE DE VAISSELLE ADMIRAL

Une laveuse qui facilitera, à un degré impossible à décrire, tout votre travail de lavage. En un clin d'oeil, tout est lavé hygiéniquement. Munie des derniers perfectionnements.

AUBAINE SPECIALE **$189**

TERMES FACILES, SI DESIRE

LAVEUSES DE VAISSELLE

Modèle YOUNGSTOWN BAS PRIX FAUCHER **$172.95**

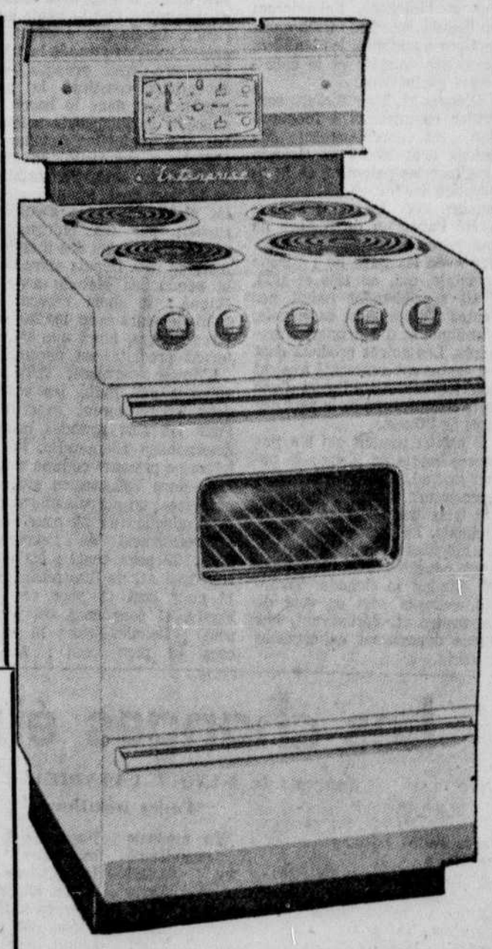
Modèle ADMIRAL BAS PRIX FAUCHER **$189.00**

Modèle KITCHEN AID KD2P BAS PRIX FAUCHER **$289.00**

Modèle G. E. mobile BAS PRIX FAUCHER **$199.00**

Modèle WASTE-KING FSPJC BAS PRIX FAUCHER **$359.00**

Modèle KITCHEN AID KD12 BAS PRIX FAUCHER **$339.00**

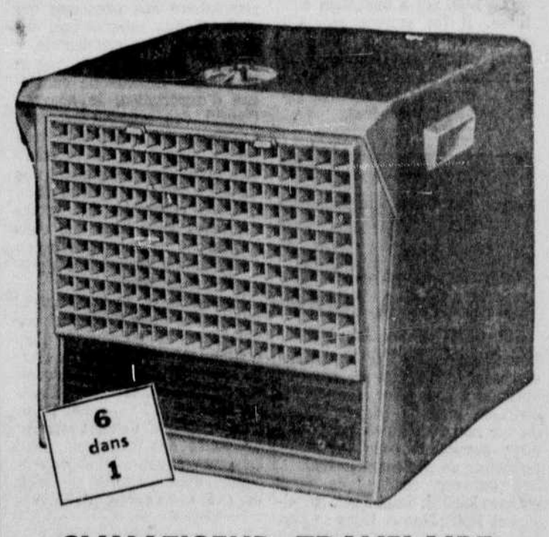


POELE ELECTRIQUE ENTERPRISE

ENTIEREMENT AUTOMATIQUE

MODELE 916-CB

SPECIAL FAUCHER **$149**



6 dans 1

CLIMATISEUR TRAVELAIRE PORTATIF

Rég. $89.50

BAS PRIX SPECIAL **$47.50**

• RAFRAICHIT en été! • AERE la nuit • CHAUFFE en hiver! • FAIT CIRCULER la chaleur! • HUMIDIFIE l'air sec! • FILTRE l'air en tout temps! • CONFORT "6 dans 1" l'année durant!

HUMIDIFICATEURS

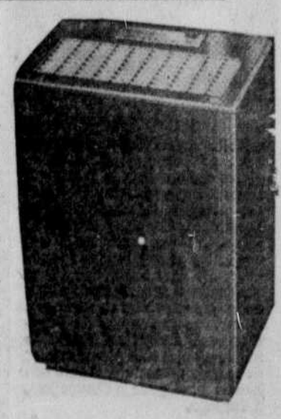
Modèle HANKCRAFT, 206 AUBAINE D'INVENTAIRE	$10.95
Modèle HANKCRAFT, 202 AUBAINE D'INVENTAIRE	$8.95
Modèle "HUMIDETTE" par Electrohome AUBAINE D'INVENTAIRE	$19.95
Modèle ELECTROHOME, 57-D AUBAINE D'INVENTAIRE	$34.50
Modèle ELECTROHOME, 77-D AUBAINE D'INVENTAIRE	$47.50
Modèle TRAVELAIRE AUBAINE D'INVENTAIRE	$47.50

Humidificateur ELECTROHOME

Modèle 57-D — 60 cycles

Un seul interrupteur presse-bouton à deux vitesses. Moteur silencieux et ne causant aucun parasite dans la radio ou la TV. Meuble métallique, sur roulettes, fini genre bois, en noyer, acajou et acajou feuille d'automne.

Rég. $49.95 SPECIAL FAUCHER **$34.50**



"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

Structure des échanges de l'Angleterre

La hausse des exportations a ralenti sensiblement en 1960

Le Board of Trade vient de publier des chiffres qui permettent de voir comment l'Angleterre s'est tirée d'affaire en tant que nation commerçante pendant l'ensemble de l'année 1960.

Avant de les examiner, dit l'économiste londonien John Kingsley, il est bon de rappeler qu'il s'est produit l'an dernier deux évolutions importantes qui ont fortement influé sur la structure des échanges:

1.—D'abord, le niveau mondial de l'activité commerciale, pendant une grande partie de l'année, s'est relevé plus lentement qu'auparavant.

2.—Ensuite, un très haut niveau d'activité industrielle en Angleterre au début de l'année — s'accompagnant de nouvelles mesures de libéralisation, — a fait monter de beaucoup la demande à l'égard des matières premières et des marchandises de consommation importées.

Le ralentissement des échanges internationaux a été l'un des facteurs de la lenteur qui a marqué la hausse des exportations anglaises. Pendant l'année prise dans son ensemble, de fait, elles sont passées à environ 3,540 millions de livres sterling, soit à 6 p. 100 au-dessus du chiffre de 1959. Les importations ont augmenté de 14 p. 100 au cours de l'année, pour atteindre 4,560 millions.

En conséquence, l'écart des échanges s'est fort accentué, et il s'agit de la différence entre les achats de l'Angleterre à l'étranger et ce que ses exportateurs vendent outre-mer. Pour ce motif, il faut considérer 1960 comme une année décevante pour le commerce anglais, même si les réserves se trouvaient en bonne posture à la fin de l'année.

On sait que deux moyens s'offrent pour combler cet écart, soit abaisser les importations, soit obtenir une forte amélioration des exportations. Heureusement, certains indices portent à penser que l'une et l'autre de ces évolutions vont se produire.

En décembre même, d'après la dernière statistique officielle, les importations ont manifesté une baisse, pondérée d'après la saison, d'environ 24 millions de l.s. Cette statistique ne révèle aucune amélioration des exportations, mais on s'attend à de bons effets d'une vigoureuse campagne d'exportation lancée ces semaines dernières par les industriels anglais.

Campagne d'exportation

Ces dernières années, le gouvernement anglais a adopté une politique commerciale fortement libérale et il s'est toujours tenu à l'avant-garde des efforts internationaux pour mettre fin aux restrictions à l'importation. Cette attitude libérale a infléchi sa réaction au présent déficit commercial. Il n'a pas tenté de le réduire en diminuant les achats anglais outre-mer. Il a plutôt demandé un effort plus vigoureux, non seulement de la part des maisons anglaises déjà connues dans le monde entier mais aussi de centaines d'entreprises, petites ou moyennes, auxquelles s'offrent les possibilités d'exportation et dont plusieurs n'ont joué jusqu'ici qu'un rôle minime dans le commerce d'exportation.

C'est à cette fin que les industriels et commerçants anglais, avec l'encouragement et l'aide du gouvernement, ont lancé en somme une vigoureuse campagne d'exportation, dont le but est surtout d'accentuer, dans tous les secteurs de l'industrie anglaise, l'intérêt à l'égard de l'exportation. Cependant, on accorde une attention particulière aux occasions qui s'offrent aux exportateurs anglais en Europe occidentale.

C'est pourquoi, en même temps que la nouvelle campagne d'exportation, le nouveau Conseil des exportations pour l'Europe, qui représente tous les secteurs de la vie économique anglaise, a récemment mis au point des plans en vue d'une poussée concertée des ventes anglaises aussi bien que dans le Marché commun que parmi l'Association européenne de libre-échange. (EFTA).

Pour débuter, en février, neuf missions d'étude partiront pour examiner la possibilité d'accroître les exportations de l'Angleterre vers les six partenaires de l'EFTA, et vers la France, l'Italie et l'Espagne. D'autres missions doivent suivre. Au cours des prochains mois, les exportateurs anglais examineront d'un point de vue nouveau les occasions d'échange avec presque tous les pays de l'Europe occidentale.

L'appui empressé que cette campagne européenne reçoit des industriels anglais indique de façon encourageante que, pour surmonter la division entre l'EFTA et le Marché commun, les commerçants ont résolu d'édifier leur propre "pont".

Le rendement des jachères durant 1960

OTTAWA. — Près des trois quarts (74 p. 100) de la récolte de blé de 1960 ont été semés dans les jachères et un peu plus d'un quart (26 p. 100) dans les chaumes, en comparaison de 77 et 23 p. 100 respectivement en 1959. Le blé dans les jachères, dans les provinces des Prairies, a donné en moyenne, en 1960, 22.7 boisseaux l'acre au regard de 15.3 boisseaux dans les chaumes. En 1959, le blé des jachères avait donné en moyenne 19.4 boisseaux et celui des chaumes environ 11.8 boisseaux l'acre.

Le rendement moyen, en boisseaux l'acre, d'autres principales grandes cultures des jachères en 1960, (chiffres des chaumes entre parenthèses) a été le suivant : avoine, 46.9 (34.4); orge, 34.3 (23.1); graine de lin, 10.2 (7.4); et graine de colza, 16.5 (10.6). En pourcentages, les chiffres sont les suivants : avoine, 32 (68); orge, 43 (57); graine de lin, 55 (45); et graine de colza, 68 (32). Cette répartition ressemble de près aux résultats de l'année 1959, bien que la superficie des jachères pour toutes les cultures ait été proportionnellement moins étendue en 1960 qu'en 1959.

Ainsi que le faisaient observer les rapports précédents, la différence entre le rendement des cultures en jachères et dans les chaumes variera probablement d'une année à l'autre en raison de plusieurs facteurs, le temps en particulier. Le temps a été favorable à la récolte dans les Prairies en 1960 et les cultivateurs avaient ramassé presque toutes les céréales vers la mi-octobre. Toutefois, plusieurs semaines de temps chaud et sec en juillet et août ont, ainsi qu'en 1959, nui à toutes les cultures. Il fut évident en 1959 comme en 1960 qu'un des facteurs contribuant à maintenir la moyenne du rendement l'acre fut la quantité de céréales semées dans les jachères.

Ne trainez pas d'ennuis-
prenez le train. CN

BUREAUX A LOUER
AU CENTRE DE LA VILLE

Les Chemins de Fer Nationaux disposent de 62,666 pi. car. de bureaux à sous-louer à différents endroits, pour la période allant du 1er mai 1961 au 30 avril 1962, avec possibilité pour les sous-locataires de prolonger le bail.
Les bureaux sont situés dans les rues McGill, Saint-Paul, Récollets et Notre-Dame. Dans la plupart des cas, le tarif de location est inférieur à $2.75 le pied carré. La superficie varie de 350 pi. car. à 4,000 pi. car.
S'adresser à :
G. A. Herman,
Chambre 1008,
355 rue McGill,
téléphone UN. 1-7311
poste 8365.

Canadien National



M. W. R. LAW

LA NOMINATION de M. W. R. Law, de Toronto, au poste de gérant de la région de l'est a été annoncée par M. John D. King, vice-président (Marketing) de la Ford Motor Company of Canada, Limited. Dans l'exercice de ses nouvelles et importantes fonctions, M. Law bénéficiera de ses nombreuses années d'expérience de la vente acquises au service de la division des ventes de Ford-Canada. Avant sa nouvelle nomination, il était gérant adjoint de la région du centre. Il aura son bureau au siège de la Compagnie, à Toronto.

La Compagnie de Téléphone Bell

Nouvelle émission d'actions

Ottawa. — La Compagnie de Téléphone Bell du Canada a sollicité, auprès de la Commission des Transports du Canada, l'autorisation d'émettre de nouvelles actions de son capital-actions, dont le nombre ne devra pas excéder 2,150,000.

Le prix, les modalités et les conditions de l'émission requièrent la ratification de la Commission ; cette dernière étudiera la requête de la compagnie au cours d'une audience qui s'ouvrira à Ottawa durant les prochaines semaines.

Au 31 décembre, la compagnie avait en cours 21 340,072 actions de son capital-actions.

La dernière émission a eu lieu en mars 1959 ; les actions ont été alors offertes aux actionnaires à raison de $33 chacune, avec droit de souscrire dans la proportion d'une action par tranche de sept déjà détenues. Cette émission avait rapporté $85,568,538 de capital additionnel.

Commerce extérieur du Canada

Achats plus considérables de l'Uruguay

L'accroissement considérable de nos ventes à l'Uruguay au cours des six premiers mois de 1960, — 1,159,800 dollars des Etats-Unis par rapport à 372,-900 pendant la période correspondante de 1959, — est attribuable à une augmentation de la demande de plusieurs de nos produits dont les filés de nylon, le papier feutre, la pâte de bois, les instruments aratoires, les machines à calculer, les lampes et lanternes, l'aluminium en lingots, les tiges métalliques, la fibre d'amiante, les lentilles, le papier émerisé et le caoutchouc synthétique.

D'après M. Blair Birkett, conseiller commercial à Montevideo, cet accroissement des achats uruguayens au Canada résulte principalement de la libération des importations en décembre 1959. Un autre facteur a été l'abandon du régime de commerce bilatéral, en particulier avec les pays de l'Europe orientale, qui, en 1958 et 1959, avait sensiblement réduit nos ventes d'aluminium en lingots, d'amiante et d'instruments aratoires. Les autres produits dont les ventes ont augmenté avaient antérieurement été l'objet d'une forte concurrence de la part des pays de l'Ouest.

Il est un produit qui n'a pas encore repris sa place : le papier-journal, dont les principaux fournisseurs ont été, au cours des trois dernières années, la Finlande, La Suède et le Chili. Des ententes en matière de paiement conclues avec ces pays ont éliminé le Canada. Toutefois, celles-ci sont en voie de disparaitre et, dorénavant, nos ventes dépendront entièrement des prix.

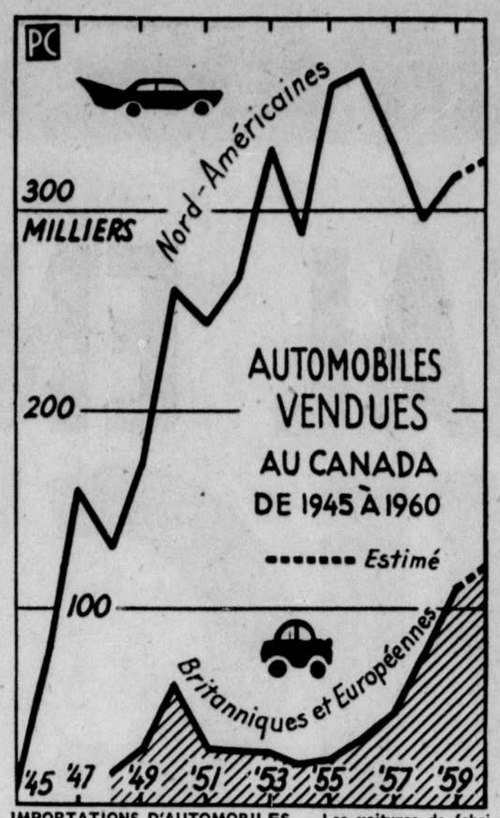
Savons et détersifs

OTTAWA. — Les livraisons d'origine de la plupart des savons ont été moins élevées en 1960 qu'en 1959, tandis que celles de la plupart des détersifs synthétiques ont été supérieures. Voici les chiffres de l'année : barres de savon de lessive et de ménage, 13,016,600 livres (13,561,000 en 1959) ; flocons et paillettes, 14,340,800 (15,410,100) ; savons de toilette (non liquides), 39,660,300 (39,-583,600); poudres de savon, 26,-665,800 (32,101,700) ; détersifs synthétiques solides, 165,955,200 (154,606,700); détersifs liquides, 54,064,000 (43,432,800); et détersifs synthétiques en pâte, 1,838,-200 (1,897,300).

Et voici les chiffres de décembre : barres de savon de lessive et de ménage, 860,000 livres (1,217,700 en décembre 1959) ; flocons et paillettes, 1,005,400 (1,111,800) ; savons de toilette (non liquides), 2,211,-800 (2,248,500. ; poudres de savon, 1,647,600 (2,163,600) ; détersifs solides, 10,322,100 (9,-595,900) ; détersifs liquides, 3,-864,400 (2,580,100) ; et détersifs en pâte, 89,000 (125,100).

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED
DIVIDENDE ORDINAIRE
AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 80 cents par action sur les actions ordinaires sans valeur au pair de Canada Steamship Lines Limited a été déclaré payable le 15 avril 1961 aux actionnaires dont les noms figureront dans les registres, à la fermeture des bureaux, le 15 mars 1961.
Par décret du conseil,
le secrétaire-trésorier :
Geo. L. Cole
Montréal, P.Q.
le 8 février 1961.



IMPORTATIONS D'AUTOMOBILES — Les voitures de fabrication britannique et européenne sont en voie de s'emparer d'une large part des ventes de nouvelles automobiles au Canada. Le graphique indique les ventes sans précédent des voitures nord-américaines, britanniques et européennes depuis 1945. Les ventes pour 1960 y sont évaluées mais le total, selon des porte-parole de l'industrie, devrait atteindre un record de 449,910 véhicules. Les voitures importées représenteront quelque 27 pour cent du total des ventes comparativement à quelque 26 pour cent l'année précédente.

Après la vogue des petites voitures

Les exportations de voitures allemandes se heurtent à des difficultés grandissantes

RUESSELSHEIM — Dans la première semaine de février, la nouvelle se répandit que les usines Borgward à Brème étaient en difficultés. Les quelques notes suivantes jetteront sans doute un peu de lumière sur la situation de l'industrie automobile allemande.

Le mois de décembre 1960 a apporté en ce qui concerne les ventes d'automobiles une surprise à laquelle on ne s'attendait plus guère en Allemagne : en décembre, plus de 94,000 voitures neuves de tous genres ont été exportées, ce qui constitue un record dépassant le résultat de mars 1960 qui avait été jusqu'alors le meilleur. Ce succès de l'industrie automobile allemande qui s'explique en particulier par l'augmentation des chiffres d'exportation des usines Volkswagen et de la Deutsche Auto-Union (DKW), semble d'autant plus remarquable qu'il a été réalisé à une époque où la concurrence européenne, surtout en France et en Angleterre était déjà touchée par une stagnation sensible des ventes.

Ce record d'exportation est sans aucun doute un phénomène saisonnier. Il a dépassé comme en décembre 1959 la vente intérieure, tandis que pendant les autres mois de l'année la vente intérieure avait presque sans exceptions constitué la plus grande part dans le boom renaissant de l'industrie automobile. La production automobile globale a augmenté, en 1960, de 20 pour cent, l'exportation de 13 pour cent, mais ce résultat global favorable s'explique surtout par les chiffres de vente importantes des premiers mois de 1960. Depuis mars 1960, la production globale avait stagné : le mois record fut celui de mars avec 193,700 voitures neuves, alors que 187,000 furent produites en décembre.

L'année derniere, 2,055,142 voitures ont quitté les usines dont 982,819 furent exportées. Pour les cinq grandes usines automobiles allemandes, l'évolution se présente comme suit : les usines Volkswagen avaient enregistré un accroissement de la production de 28 pour cent (accroissement de l'exportation : 27 pour cent) ; les usines Opel AG de Ruesselsheim : 12 pour cent (2 pour cent) ; Ford : 41 pour cent (25 pour cent) ; Daimlez-Benz : 14 pour cent (8 pour cent) ; Auto-Union : 70 pour cent (151 pour cent). Chez Borgward, en revanche, dont on connaissait les difficultés depuis longtemps, et chez 18 autres usines automobiles le chiffre de production avait baissé de 5 à 15 pour cent, et les exportations de 18 à 64 pour cent. L'accroissement extraordinaire des exportations de l'Auto-Union qui appartient à Daimler-Benz s'explique par la construction apparemment très réussie du modèle "Junior" dont on a produit en 1960 plus de 60,000.

La structure du marché automobile allemand s'est modifiée au cours de l'année dernière par la tendance durable vers des voitures plus grandes. Les petites voitures, qui ont été si populaires pendant longtemps, ont dû accepter une diminution de 27 pour cent et il est peu probable qu'elles puissent retrouver les chiffres normaux. Au contraire, l'évolution continuera de leur être défavorable.

L'évolution ultérieure de la production automobile au cours de l'année 1961 est bien entendu imprévisible. Les exportations de voitures allemandes se heurtent à des difficultés croissantes, surtout en Amérique qui se défend contre la Volkswagen. Malgré tout, les usines Volkswagen espèrent pouvoir porter leur production à plus d'un million (891,000 voitures en 1960) et les autres grandes usines elles aussi sont optimistes, à condition toutefois que la prospérité continue. Le développement différent de la production dans les usines automobiles allemandes s'explique moins par la vente que par les investissements : quelques unes comme l'Auto-Union ont pu mettre en oeuvre pour la première fois en 1960 des capacités nouvelles, tandis que d'autres n'avaient pas encore achevé la construction des nouvelles installations en vue d'augmenter la production.

Les usines automobiles ont déjà lancé une grande campagne de publicité pour le printemps: "Commandez dès maintenant votre voiture pour l'avoir à Pâques devant votre porte". Tout porte à croire que ce slogan aura du succès sur le marché intérieur. Les exportations, il est vrai, dépendent de facteurs plus complexes et ne permettent encore aucune prévision.

Les changes étrangers

Source : la BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Cours nominaux

Pays, unité monétaire	En monnaie canadienne	Pays, unité monétaire	En monnaie canadienne
Afrique française (AEF), 100 francs	$0.4056	Israël, livre	$0.5521
Allemagne Ouest, deutsche mark	0.2374	Italie, 100 lires	0.1596
Antilles anglaises, dollar	0.5809	Jamaique, livre	2.7739
Argentine, 100 pesos	1.2050	Japon, 100 yens	0.2761
Australie, livre	2.2191	Liban, livre	0.3121
Autriche, 100 schillings	3.8210	Luxembourg, 100 francs	1.9900
Belgique, 100 francs	1.9900	Malaisie, dollar	0.3253
Bermudes, livre	2.7739	Mexique, peso	0.0792
Birmanie, kyat	0.2087	Nicaragua, cordoba	0.1410
Bolivie, 1,000 bolivianos	0.0869	Norvège, couronne	0.1386
Brésil, 100 cruzeiros	0.5100	Nouvelle-Zélande, livre	2.7635
Bulgarie, lev	0.1458	Pacifique (colonies fr.), 100 francs	1.1150
Ceylan, roupie	0.2091	Pakistan, roupie	0.2091
Chili, escudo	0.9446	Panama (Rép.), balboa	0.9900
Colombie, peso	0.1483	Paraguay, 100 guaranis	0.7856
Costa-Rica, colon	0.1495	Pays-Bas, florin	0.2618
Cuba, peso	0.9900	Pérou, 100 sols	3.7110
Danemark, couronne	0.1434	Philippines, peso	0.3313
Egypte, livre	2.8536	Pologne, zloty	0.2475
Equateur, sucre	0.0581	Porto-Rico, dollar	0.9900
Espagne, 100 pesetas	1.6600	Portugal, 100 escudos	3.4680
Etats-Unis, dollar	0.9900	Rép. Dominicaine, peso	0.9900
Fidji, livre	2.5122	Roumanie, leu	0.1652
Finlande, 100 marks	0.3105	Royaume-Uni, livre sterling	2.7739
France, nouveau franc	0.2021	Salvador, colon	0.3975
Grèce, 100 drachmes	3.3120	Singapour, dollar	0.3253
Guatemala, quetzal	0.9900	Suède, couronne	0.1915
Haïti, gourde	0.2021	Suisse, franc	0.2296
Honduras (Rép.), lempira	0.4969	Surinam, florin	0.5236
Honduras (brit.), dollar	0.6971	Syrie, livre	0.2778
Hongrie, forint	0.0854	Tchécoslovaquie, couronne	0.1375
Inde, roupie	0.2091	Thaïlande, 100 bahts	4.7250
Indonésie, 100 roupies	2.2080	Turquie, livre	0.1104
Irak, dinar	2.7739	URSS, rouble	1.1000
Iran, 100 rials	1.3120	Union Sud-Africaine, livre	2.7774
Irlande (Rép.), livre	2.7739	Uruguay, peso	0.0901
Islande, 100 couronnes	2.6510	Venezuela, bolivar	0.2980
		Yougoslavie, 100 dinars	0.3312

Prévisions du ministère fédéral

Perspectives de l'agriculture canadienne pour l'année 1961

Le taux d'expansion s'est ralenti dans certains pays depuis quelque temps, de sorte que les perspectives pour 1961 sont plutôt incertaines, souligne le ministère fédéral de l'Agriculture dans la brochure qu'il vient de publier sur les perspectives de l'agriculture canadienne en 1961. Cependant, ajoute-t-il, l'état des affaires dans les pays industriels est tel qu'on prévoit une légère hausse de la demande mondiale de produits agricoles. Il est par ailleurs probable que les approvisionnements mondiaux des principales denrées agricoles enregistrent une hausse.

Le Canada est un des pays où l'activité commerciale a ralenti. Néanmoins, tout porte à croire que les **revenus personnels** se maintiennent bien. Il est par conséquent à prévoir que le niveau élevé des dépenses personnelles se poursuivra en 1961.

Le revenu en espèces des fermes provenant de la vente des grandes cultures en 1961 devrait se rapprocher de celui de 1960. La baisse des prix diminuera probablement le revenu provenant de la vente des gros bovins et des veaux, mais les revenus des autres bestiaux et des produits dérivés contrebalanceront vraisemblablement la baisse. Bien qu'il soit probable que le revenu total en espèces tiré de la vente des produits agricoles augmente légèrement, il est fort possible que les dépenses d'exploitation, y compris la dépréciation, augmentent suffisamment pour compenser la faible hausse prévue au chapitre du revenu en espèces.

Le blé

Les disponibilités mondiales de blé à l'exportation dépassent de beaucoup la demande effective. Ce déséquilibre s'accroît d'année en année et il en est résulté un accroissement des ventes de blé en vertu de programmes spéciaux d'écoulement. Le Canada a bien maintenu sa part du marché mondial, grâce à la qualité surtout. Dans le domaine non commercial, les pays du plan Colombo absorberont probablement les mêmes quantités que l'an dernier. Cependant, les Etats-Unis offriront d'abondantes quantités de blé à des conditions de faveur aux pays en butte à de graves déficits alimentaires doublés de difficultés en matière de change étranger.

Le report de blé du Canada a diminué durant les trois années consécutives qui ont précédé le 31 juillet 1960, mais il est à prévoir que le report, à la même date en 1961 sera plus considérable que l'année précédente.

Les emblavures dans les prairies ont été, en moyenne, d'environ 23½ millions d'acres au cours des trente dernières années et la moyenne des exportations s'est élevée à près de 300 millions de boisseaux au cours des 3 dernières années, et il est probable que ce soit le maximum pour les années à venir, même si l'on tient compte des programmes spéciaux d'écoulement. Ces quatre facteurs laissent prévoir que les disponibilités de blé canadien continueront de s'accroître au cours des quelques années à venir, à moins qu'un affaiblissement des rendements ou une diminution des emblavures ne restreigne la production, que l'on ne trouve de nouveaux marchés ou que ne cesse l'encouragement que certains pays offrent à l'accroissement de la production.

On s'attend que les exportations de **blé dur** atteignent en 1960-1961 un total de 30 millions de boisseaux, soit le double de la normale ; cependant, au 31 juillet 1961, le report sera encore suffisant pour les exportations d'une année ordinaire.

Céréales de provende

Une consommation domestique de **céréales de provende** plus faible en 1960-1961 que l'année précédente est prévue par suite de la diminution de 7 p. 100 du nombre d'unités animales consommatrices de grain sur les fermes. Les disponibilités de céréales de provende par unité animale se chiffrent èstimativement par 1.03 tonne en regard d'une consommation moyenne de 0.83 tonne. En d'autres termes, les approvisionnements sont plus que suffisants.

L'exportation des céréales de provende a donné lieu à des difficultés au cours des dernières années et elles ne semblent pas en voie de disparaitre. Par conséquent, les exportations seront vraisemblablement inférieures au niveau relativement bas de 1959-1960.

Bétail et autres produits agricoles

Le ministère prévoit que les approvisionnements de bestiaux seront plus abondants l'automne prochain au Canada et que les prix seront à la baisse aux Etats-Unis, ce qui aura vraisemblablement pour effet d'amener une baisse des prix du porc au Canada.

Une baisse de la production des oeufs marquera probablement le premier trimestre de 1961. L'augmentation soutenue du taux de ponte prévu ne pourra compenser la diminution du nombre de pondeuses. La quantité d'oeufs vendus sera probablement suffisante pour motiver une baisse saisonnière des prix au tout début de l'année, mais le fléchissement ne sera pas aussi marqué qu'en 1960.

Pour le reste de l'année, les prévisions sont moins sûres. Les éclosions durant l'automne 1960 et durant les premiers mois de 1961 influenceront la production d'oeufs. A signaler que les éclosions durant l'été et l'automne de 1960 ont suivi une courbe ascendante.

La production de poulets à griller marquera probablement une légère augmentation, surtout dans les régions où cet élevage n'a pas encore pris son plein essor. Les prix des viandes rouges réagiront sur ceux de la volaille ; d'après les prévisions, les premiers demeureront assez élevés. Le marché de la poule devrait continuer de se raffermir par rapport à l'an dernier. L'amélioration des prix de la dinde en 1960 stimulera vraisemblablement la production en 1961. Aux Etats-Unis, l'élevage du dindon, selon les prévisions, atteindra l'an prochain un sommet sans précédent.

Une certaine augmentation de la production laitière est prévue en 1961 par suite de la courbe ascendante et persistante de la production par vache. La production globale atteindrait 18.6 milliards de livres.

Le reste de la production laitière, soit 8.8 milliards de livres, sera transformé en **beurre** et en **fromage** ; cette quantité permettra la production de 320 millions de livres de beurre et 115 millions de livres de fromage, production qui dépassera de beaucoup l'ensemble de l'utilisation domestique et des exportations en 1960. En ce qui concerne la consommation du fromage, une certaine augmentation est prévue en rapport avec l'accroissement de la population. Par contre, à l'endroit du beurre, on prévoit une diminution continue de la consommation absolue et relative par tête de population.

Situation de l'emploi industriel

OTTAWA. — D'octobre à novembre, l'emploi industriel a fléchi de façon saisonnière, l'indice (1949—100) a reculé de 1.4 p. 100, soit de 121.5 en octobre à 119.8. Toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, et tous les groupes industriels, sauf le commerce et la finance, ont accusé des reculs. Comme d'habitude, l'embauchage accru dans le commerce est attribuable à la plus grande activité du temps de Noël.

La moyenne des salaires hebdomadaires a baissé de $76.60 en octobre à $76.43 en novembre et l'indice de la paie industrielle a fléchi de 1.6 p. 100, soit de 218.2 à 214.6. En novembre 1959, la moyenne de la rémunération était de $74.23 et l'indice réuni de la paie s'établissait à 211.6.

La main-d'oeuvre féminine était un peu plus nombreuse en novembre qu'en octobre, des augmentations dans le commerce ayant plus que contrebalancé des diminutions dans un certain nombre d'autres secteurs. C'est pourquoi la diminution de l'emploi chez les hommes durant la période (1.9 p. 100) l'a emporté sur celle des deux sexes.

Aux Pays-Bas

La prochaine foire internationale de printemps à Utrecht

L'extension de la surface d'exposition, avec notamment un nouveau hall de deux étages a permis de réunir à nouveau en une seule Foire générale les sections "biens d'équipement" et "articles d'usage courant" qui depuis 1958 formaient deux foires séparées.

Voici les dates fixées pour la prochaine Foire de Printemps : Section "articles d'usage courant" du 13 au 18 mars, dans les bâtiments Vredenburg, à l'exception des appareils ménagers de chauffage et de cuisson (au gaz, au charbon et au mazout) et des appareils électro-ménagers qui seront exposés dans les pavillons au Croeselaan du 13 au 22 mars.

Tous les groupes de la section technique qui sont installés sur les terrains de Croeselaan sont ouverts du 13 au 22 mars. Plus de 2,800 firmes originaires de 29 pays seront représentés à la Foire de Printemps d'Utrecht.

Consommation de caoutchouc réduite de 9.8%

OTTAWA — La consommation de caoutchouc naturel, synthétique et récupéré a diminué en 1960 de 9.8 p. 100 sur un an plus tôt, de 118,548 tonnes longues à 106,980. D'une année à l'autre, la consommation de caoutchouc naturel a baissé de 20.5 p. 100 (35,179 tonnes longues contre 44,271) celle de synthétique, de 2.4 p. 100 (55,856 contre 57,204) et celle de récupéré, de 6.6 p. 100 (15,945 contre 17,073). La consommation de caoutchouc a diminué en décembre sur un an plus tôt, de 9,027 tonnes longues à 8,135, celle de synthétique, de 4.693 à 4,510 et celle de récupéré, de 1,322 à 1,210.

Hausse de 9.8% de la production d'électricité

OTTAWA. — La production nette d'énergie électrique par les centraies qui produisent 10 millions de kwh ou plus par an s'est accrue de 9.8 p. 100, en 1960, de 103,856,094 en 1959 à 114,002,439 kwh.

L'énergie électrique importée au cours de l'année a beaucoup diminué (30.6 p. 100), de 511,154 à 354,817 kwh alors que les exportations se sont accrues de 19.8 p. 100, de 4,585,319 à 5,493,-682 kwh. Ceci a laissé la quantité disponible au Canada à 108,863,574 kwh au regard de 99,781,929 en 1959, augmentation de 9.1 p. 100. L'énergie électrique utilisée dans les chaudières électriques, au cours de l'année, s'est accrue de 15.4 p. 100, de 6,289,758 à 7,258,622 kwh.

L'ACTIONNAIRE



Ne pourriez-vous pas trouver un meilleur endroit pour garder les souscriptions aux fonds mutuels ?

Finances municipales

(Source : LA COMMISSION MUNICIPALE DE QUEBEC)

St-Georges

La ville de St-Georges, comté de Beauce, a vendu, le 1er février, $527,000 d'obligations en séries. La meilleure des 7 soumissions reçues provenait d'un syndicat formé de Dominion Securities Corp. Ltd, et Graham, Armstrong, Securities, Ltd. qui a payé 95.584 pour $527,000 de titres à 5½% 1962-81. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.0480%.

C'est en juin 1959 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $317,000 de titres à 5½% séries 10 ans, au prix de 97.56. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.85%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission :

Dominion Securities Corp. Ltd. et Graham, Armstrong, Securities, Ltd.: $527,000 à 5½% 1962-81 — prix : 95.584 — coût net : 6.0480%.

A. E. Ames & Co. Ltd. et Lagueux & DesRochers, Ltée.: $194,500 à 5½% 1962-71 et $332,-500 à 6% 1972-81 — prix : 98.649 — coût net : 6.0595%.

Colomb Cliche & Cie, Ltée.: $194,500 à 5½% 1962-71 et $332,-500 à 5¾% 1972-81 — prix : 96.78 — coût net : 6.0966%.

Banque Provinciale du Canada, Durocher, Rodrigue & Cie, Ltée, Bélanger Inc., Jacques Légaré & Cie, Ltée, Florido, Matteau & Fils et Gaston Laurent Inc.: $194,500 à 5½% 1962-71 et $332,500 à 6% 1972-81 — prix : 98.18 — coût net : 6.1183%.

Banque Canadienne Nationale, Clément, Guimont, Inc., Crédit Québec, Inc., J.-T. Gendron, Inc., et Placements Kennebec, Inc.: $194,500 à 5½% 1962-71 et $332,500 à 6% 1972-76 — prix : 98.17 — coût net : 6.1261%.

Oscar Dubé & Cie, Ltée, La Corporation de Prêts de Québec, Garneau, Boulanger, Ltée, Grenier, Ruel & Cie, Inc., et J.-E. Laflamme, Ltée : $194,-500 à 5½% 1962-71 et $332,500 à 6% 1972-76 — prix : 98.10 — coût net : 6.1355%.

René-T. Leclerc, Inc., Banque Royale du Canada et L.-G. Beaubien & Cie, Ltée : $84,500 à 5½% 1962-66 et $442,500 à 6% 1967-81 — prix : 98.22 — coût net : 6.1814%.

Datées du 1er janvier 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er janvier 1962 au 1er janvier 1981 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er janvier roisse de St-Hilaire, comté de Rouville, ont vendu, le 24 janvier, $255,000 d'obligations en séries. La meilleure des 14 soumissions reçues provenait 1971. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er janvier et 1er juillet) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements nos 104 et 106, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1961, s'élève à $8,-476,975, y compris $1,693,300 pour les compagnies. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $408,606.39. L'an passé, la population de la municipalité était de 4,001 âmes.

St-Hilaire

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la pade Durocher, Rodrigue & Cie, Ltée qui a payé 98.889 pour $173,500 de titres à 5½% 1962-66 et $81,500 à 6% 1967-81. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.0408%. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $185,000.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en octobre 1953 lors de la vente de $74,000 de titres à 3-4-4½% séries 20 ans, au prix de 98.29, soit un coût moyen net de 4.358%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission :

Durocher, Rodrigue & Cie, Ltée : $173,500 à 5½% 1962-66 et 81,500 à 6% 1967-81 — prix : 98.889 — coût net : 6.0408%.

Banque Provinciale du Canada, Desjardins, Couture, Inc., et Bélanger, Inc., $189,500 à 5½% 1962-70 et $65,500 à 6% 1971 — prix : 98.709 — coût net : 6.0456%.

Bell, Goulnlock & Co. Ltd. : $173,500 à 5½% 1962-66 et $81,-500 é 6% 1967-71 — prix : 98.85 — Coût net : 6.0569%.

A. E. Ames & Co. Ltd.: $173,-500 à 5½% 1962-66 et $81,500 à 6% 1967-76 — prix : $98.717 — coût net : 6.0802%.

L.-G. Beaubien & Cie, Ltée : $173,500 à 5½% 1962-66 et $81,-500 à 6% 1967-71 — prix : 98.70 — coût net : 6.0941%.

Banque Canadienne Nationale et Crédit Québec, Inc., $173,500 à 5½% 1962-66 et $81,-500 à 6% 1967-76 — prix : 98.57 — coût net : 6.1128%.

Gaston Laurent, Inc. : $173,-500 à 5½% 1962-66 et $81,500 à 6% 1967-76 — prix : 98.57 — coût net : 6.1128%.

Wood, Gundy & Co. Ltd : $194,000 à 5½% 1962-71 et $41,-000 à 6% 1972-81 — prix : 98.05 — coût net : 6.1674%.

W. C. Pitfield & Co. Ltd :

Voir ST-HILAIRE en page 37

Nomination Corporation de Prêt et Revenu



M. Jean-Paul Tardif, président et gérant-général de Corporation de Prêt et Revenu, annonce la nomination de **M. Pierre Blouin** comme directeur des agences. M. Pierre Blouin est entré à l'emploi de la Corporation de Prêt et Revenu en 1949 comme gérant de division pour la région du Saguenay et en 1955, surintendant des agences pour la province de Québec.

NOMINATION CHEZ METROLAND DEVELOPMENT



M. NORMAN R. ROMER

M. Jacques DesBaillets, président de Metroland Development Corporation Ltd., annonce la nomination de M. Norman R. Romer au poste de directeur-Gérant. Metroland possède le centre domiciliaire Villeroi à Boucherville, où 120 maisons sont déjà habitées et où l'on prépare un vaste programme d'accroissement.

M. Romer est vice-président administratif de Sir John's Lake Estates Limited, un centre de maisons de campagne de haut ton près de Lachute, P.Q.

NOMINATION CHEZ PERSONAL PRODUCTS LTD.



M. P. M. BROPHEY

M. William G. Brayley, président de Personal Products Limited, annonce la nomination de M. Peter M. Brophey comme vice-président de cette compagnie. M. Brophey est entré au service de la maison Johnson & Johnson en 1954, et fut nommé assistant-trésorier de Personal Products Limited en 1960. Il continuera à remplir ses dernières fonctions, tout en assumant les responsabilités additionnelles que comporte sa nouvelle position.

Cours des titres à revenu fixe

Cours compilés à la source par l'"Investment Dealer's Association of Canada". Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	3	1961	103	103½
Canada	5½	1962	103½	104
Canada	4	1963	99¾	100¼
Canada	3¾	1965	95¾	96¾
Canada	2¾	1968	87½	88½
Canada	5½	1969	102¾	103¾
Canada	5½	1969	103	103
Canada	4¼	1972	91¾	92¾
Canada	½	1975	101	102
Canada	5½	1975	99½	100½
Canada	3¼	1976	78¾	79¾
Canada	4½	1983	90	91
Canada	3	perp	67¾	68¾
C.N.R.	5½	1964	103¼	103¼
C.N.R.	4½	1967	97¾	98¾
C.N.R.	4	1981	84	85
C.N.R.	3¾	1983	103¾	103¾
C.N.R.	5¾	1985	102½	103¼
C.N.R.	5	1987	94¾	95¾
C.N.R.	4½	1987	97½	98½
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi P.	4½	1966	101	103
Atlas Steel	5	1967	100½	—
Brazilian	4½	1971	72½	75½
B.C. Electric	6	1984	118¼	114
C. Delhi	5½	1973	88	90
Can. Pfina	4	1972	82	85
Can Util	5¾	1977	110½	—
Cockshutt	5	1968	88	92
Dom. Text	4	1966	92	94
Grey Lines	5½	1978	108	112
Home Oil	5¾	1971	95½	98
Home Oil	6	1975	101	103
Inland N.G.	5½	1977	85	87
Inld N.G.	5¼	1977	88	90
Loblaw	4¾	1976	145½	—
Pac Pete	5	1977	98	100
Sha W&P	5½	1972	107	109
Simpson	5	1976	122	—
Simpson	5½	1979	107½	109½
TCP In. no	5½	1967	140	143
TCP I not	5½	1967	140	143
Triad Oil	5¾	1971	84	86
West. Cst C	5½	1988	95	97
EMPRUNTS PROVINCIAUX				
Albert Tel	4¼	1978	86	88
B.C. Pwr	5	1982	80	92
M Hydro	5½	1979	97	98
N Bruns	3½	1965	92½	93½
N. Bruns.	5	1979	91¾	92¾
Terre-N.	5¼	1980	100	101½
N.-Ecosse	3¼	1965	92	93
N.-Ecosse	5½	1980	97	98
Ontario	3	1965	92	93
Ontario	5½	1980	98½	99½
Ontario	5½	1980	97¾	98¾
Ont Hydro	4	1966	94¾	95¾
Ont Hydro	5½	1980	98	99
Ont. Hydro	5½	1980	98½	98¼
Ont. Hydro	4	1966	95	96
Québec	4	1961	98¼	99¼
Québec	4	1962	98½	99½
Québec	4¾	1977	92	93
Québec	5½	1981	98¼	99¼
Québec	5½	1981	98	99
Québec Hy	5½	1982	97½	98½
N.-Ecosse	4¾	1965	91½	92½
Qué. Hydr	3¼	1975	80½	81½
Q Hydro	5½	1982	98	99
Saskat	5½	1980	97	98
Nova Sco	5½	1980	97½	98½
Abitib P&P	6¼	1977	103	105
Algoma St	5¼	1978	94	96
INDUSTRIES				
Albert G T	5¼	1981	94	96
Alum of Ca	4½	173	91½	—
B A Oil	5¼	1977	95	97
Can. Brew	5	1983	91½	93
Can. Cem.	5¼	1978	95	97
C.B. Alum.	5¾	1980	96	98
C. Chem.	5¼	1971	95	—
C. I. L.	5¼	1977	99½	101
Can. Oil	4	1977	84	85
C.P.R.	3¾	1972	85½	87
C.P.R.	5	1983	91	93
C.S. Den.	5	1982	99½	100½
Créd. Fonc.	5½	1974	96	98
Dom Stores	5½	1976	98	100
D Tar &C.	5¼	1978	93	94½
C Motor A.C.	4¾	1969	94	96
Imperial O	3	1969	86	88
Ind Acc.	5½	1978	95	97
Loblaw Gr.	6	1977	101	103
Lorado Ur.	6	1962	100½	—
Massey Fr	4½	1976	89	—
Millik. Ur.	6	1962	100	101
North S Oil	5¾	1977	100	102
Reyn. A.	5¾	1978	97	99
Saskat	5½	1980	101½	102½
St-Law Crp	5	1978	92	94
Simpson's	4½	1973	94	96
Stanleigh U	5½	1962	99½	100½
Stanl. U	5½	1962	100	101
Steinbergs	5¼	1973	95	—
Trad. Fin.	5¾	1974	97	100
T.C. Pipe	5.85	1987	95	97
Geo West	4¾	1971	92	94
Simpson's	5	1976	112	116
West. Coast C	5½	1968	87	89
T.C. Pipe	5.85	1987	94	95½
SERVICES PUBLICS				
Ang C Tel	6	1963	99	101
Av. Tel.	3½	1966	86	—
Bell Tel.	3¾	1979	78½	80½
Bell Tel.	6¼	1978	103¼	105¾
Bell Tel.	5¾	1982	99¾	101¾
Bell. Pow	6¼	1978	105	107
Braz. Tract.	4¾	1970	77	80
B.C. Elect.	3¾	1969	88	90
B.C. Elect.	5¾	1977	99	101
B.C. Elect.	5¼	1988	90	92½
B.C. Télep.	5¼	1983	94	95
Cal. Pow.	3¼	1972	81	—
Canada Ele	4	1968	85	—
Cn W. Nt	5¾	1983	94	—
Cons. Gas	5¾	1977	98¾	101¼
Con Gas	5	1978	92	94¼
East. L&P	4	1969	85	—
Gt. Lk. Pwr.	5¾	1977	98	101¼
Inland N.G.	6	1982	97	99½
Mariti Ele.	4	1975	81	—
Nfld L&P.	4½	1974	89	—
Nfld L.&P.	5½	1988	90	92½
N. Ont N.G.	5½	1982	91	93
North. Tel.	5¼	1978	93	—
Powr Corp	5½	1977	94	—
Quebec N Gas	5¾	1985	76	80
Que. Tel.	6	1977	99	101
Shaw. P.	3½	1970	86½	89
Shaw. P.	4¾	1976	93	—
Union Gas	5	1977	93	95
Union Gas	5½	1977	97½	—
IMMEUBLES				
Brant C	6	1978	90¼	93½
Brantf. C.	6	1978	91	—
Eaton Rlty	3½	1968	89	—
Eaton Rlty	5	1978	92	—
Loh. Lease	5½	1983	96	99

Chargements ferroviaires en janvier

OTTAWA — Les chargements de marchandise payante sur les chemins de fer canadiens durant les 10 derniers jours de janvier ont diminué de 6.3 p. 100 sur un an plus tôt, soit de 85,531 wagons à 80,149. Cette baisse, jointe à d'autres qui se sont produites durant les trois premières semaines du mois, fait que les chargements en janvier se sont établis à 249,232 wagons, soit une diminution de 7.2 p. 100 sur les 268,585 d'un an plus tôt.

Les arrivages de l'étranger durant les 10 derniers jours du mois, ont diminué sur un an plus tôt de 16.4 p. 100 (de 42,188 wagons à 35,275) et de 15.7 p. 100 (de 123,336 à 104,024) durant le mois. Les chargements du service rail-route ont augmenté durant les dix jours de 17.9 p. 100 (de 2,993 wagons à 3,530) et de 10.9 p. 100 (de 9,471 à 10,502) durant le mois.

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc)

	Ach.	Ven.
Anglo Tel "A"	50	52
Argon Welding	2 00	3 00
Banque d'Economie	44	—
Banque d'Epargne	70½	72
Brinco	1¾	2
Cdn Delhi	3½	4¼
Corp. d'Expansion	10¾	—
Crown Life	235	—
Dupuis priv.	16	—
Eastern Trust	34	40
Great West Life	450	460
Hudson Bay	23½	24
Imp. Chemicals	9 75	10 00
La Prévoyance	80	—
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	—
London Life	210	225
Pac Gas Transm	16	16½
Pouv. Bas St. L. Priv	16	18
Québec-Tél. 5% priv.	19	—
Soc. d'Administration	133	—
Sovereign	210	—
Trust Général	16½	17½
Velox priv.	12	14
Westcoat Trans	17	17½

Section minière

par G. R. LESLIE & CO.

Aconic	.15	.20
Aconic vte	.10	.20
Alsab	—	.30
Amal Mining	.10	.20
Arnora	—	.02
Assoc. Develop.	.04	.06
Atlas Chip	.01	.03
Balo Monutains	.09	.11
Basson	.10	.15
Big Neil	.15	.20
Black Hawks	.15	.19
Bracenac	.06	.08
Brosnan	.04	.08
Can Javelin	10.00	10.50
Copper Stream	—	.35
Dauphin	.10	.15
Frankain	—	.20
Ghislau	—	.75
Gibson	.03	.06
Glencona	.00¼	.00¾
Hull Iron	.70	.80
Imperial Minerals	.05	.10
Independent Ash	.08	.10
Kenmac	.02	.04
Laduboro	.75	.85
Lake Chib	—	.10
Lake Sup. Iron	.20	.30
Lun Echo	.20	.24
Main Oka	.40	.50
Marpic	.02	.04
Martin Bird	.03	.05
Mattagami Expl	.04	.06
Miller Copper	.04	.06
National Mal	.33	.37
Nipiron	.08	.10
North Matagami	.10	.15
Oklend	.03	.05
Olympia	.39	.44
Pascalis	.15	.18
Pine Point	11.00	11.50
Quedon	—	.05
Quejo	.03	.05
Rand Malartic	.03	.05
Roxford	.31	.36
Seaway	.18	.20
Sheraton	—	.30
St-Jude	.06	.10
St. Helen	.06	.10
Scott Club.	.01	.03
Starlight	.01	.02
Tarpoint	.00½	.01½
Valmont	.06	.10
Wm Leys	.01	.03
Young Dave	.16	.19

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Achat	Vente
Australie 3½% 1966	92	93½
Brésil 3¾% Série 1-5	98¼	98¼
Brésil 3¾% Série 6-30	97¾	97¾
Bolivie 7%	17	17
Chili 2½ 1993	44¾	45
Colombie 3% 1970	73	74
Grèce 6% 1968	30	33
Italie 3% 1977	74	75
Pérou 3% 1997	44½	45

ST-HILAIRE

SUITE DE LA PAGE 36

$173,500 à 5½% 1962-66 et $81,500 à 6% 1967-71 — prix : 98.299 — coût net : 6.1935%.

Morgan, Ostiguy & Hudon, Ltée : $173,500 à 5½% 1962-66 et $81,500 à 6% 1967-71 — prix : 98.02 — coût net : 6.2627%.

Dominion Securities Corp. Ltd.: $173,500 à 5½% 1962-66 et $81,500 à 6% 1967-71, prix: 98.01 — coût net: 6.2651%.

Oscar Dubé & Cie, Inc.: $189,500 à 5½% 1962-70 et $65,500 à 6% 1971 — prix: 97.70 — coût net: 6.2829%.

La Maison Bienvenu, Ltée: $173,500 à 5½% 1962-66 et $81,500 à 6% 1967-71 — prix: 97.848 — coût net: 6.3053%.

Kippen & Co., Inc.: $255,000 à 6% 1962-71 — prix: 97.976 — coût net: 6.5118%.

Datées du 1er janvier 1961, les nouvelles obligations échoient en série du 1er janvier 1962 au 1er janvier 1981 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er janvier 1971. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er janvier et 1er juillet) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 27 août 1960, est contracté pour l'agrandissement de l'école no 3. L'octroi de $185,000, applicable au service de l'émission, est payable en 5 versements annuels et consécutifs de $37,000, de 1962 à 1966 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1960-61, s'élève à $4,629,076.50. Le 30 juin 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $31,000.

Forte baisse de nos ventes au Venezuela

Par suite de l'instabilité économique qui a existé au Venezuela, notre commerce avec ce pays a baissé considérablement, dans les deux sens, écrit M. W. D. Wallace, conseiller commercial à Caracas, dans "Commerce extérieur". Si l'on compare la statistique de 1960 à celle de 1959, on constate pour les huit premiers mois un fléchissement de nos exportations de 22 p. 100, soit de $30,492,000 à $23,836,000, et pour les six premiers mois, une diminution de nos importations de 12 p. 100, soit de $106,712,000 à $94,087,000.

Les produits agricoles forment encore la majeure partie de nos exportations vers le Venezuela. De janvier à août 1960, nous avons accru sensiblement nos ventes de blé, de poudre de lait écrémé, de pommes de terre de semence, de malt et de poudre de lait entier. Cependant, ces augmentations ont été plus que contrebalancées par des diminutions du chef des oeufs en coquilles, de la farine de blé et de l'avoine.

Le Venezuela cherche à se relever de la régression commerciale au moyen d'une plus grande diversité de sa production industrielle et au moyen d'un Plan quadriennal qui a pour objet d'accroître la production du pétrole, des minerais, des métaux et de l'énergie électrique. Le Plan autorise aussi la construction de certains ouvrages publics et, avec l'aide du Programme de réforme agraire il devrait contribuer à accroître considérablement l'étendue et le rendement des terres en culture. Grâce à ces mesures hardies, dit M. Wallace, les exportateurs canadiens entreprenants, tout particulièrement les fournisseurs de matières premières, de matériel industriel et de biens de consommation nécessaires, trouveront sans doute au Venezuela des débouchés pour leurs produits.

COURS DES PETROLES

(Jas. Richardson & Sons)

	Ach.	Ven.
Alaska Y. Pipe	150	175
Alaska Y. Ref. Pfd	475	550
Aldina	02¾	03
Bashaw	02½	03½
Blue Cr.	21	23
Cdn Fort	03½	04
Castle	11½	14
Command Oil	60	95
Claybar	12	16
Dom. Min.	01	01¼
Edoran	02	02
G'way	01½	02
Kenare	01¾	04
Keno	19	22
Leamac	02½	04
Led Cal	04½	04½
Merit Oil	38	40
Mill Cr.	04	05½
N. Rich	3	—
N. Cont	03¾	01½
New Ridge	04	05
Nuco	06	07
Ranchmen's	11	12
Renfrew	05	07
Sastex	01½	02
Sage	71	73
Share	02	02¾
Silver City	02	03
T'field	01¾	03
Turner Val	—	20
W. Warn	04½	05

Rendement des valeurs à dividende

	Taux	Prix	Rend.
Abitibi	1.70	41	4.14
Algoma Steel	1.20	33	3.63
Aluminium	.60	34	1.76
Anglo C Pulp	2.00	39	5.12
Argus	1.00	37	2.70
Asbestos	1.20	27	4.44
Atlas Steel	1.25	24	5.20
Bell Telephone	2.20	49	4.08
B. A. Oil	1.00	32	3.12
B.C. Forest	.50	13	3.84
B.C. Power	1.40	39	3.59
B.C. Phone	2.20	48	4.58
B'dg Products	1.80	33	5.45
C. & D. Sugar	.60	17	3.52
C. Cement	1.00	28	3.57
Can. Iron	1.00	19	5.26
Can. Melting	2.00	65	3.07
C. Steamship	1.60	46	3.47
C. Bronze	1.50	19	7.89
C. Breweries	1.60	47	3.40
C. Celanese	1.00	24	4.16
C. Industries	.40	15	2.66
C. Oil	.80	28	2.85
C. Pacific R	1.50	23	6.55
Can. Vickers	.60	16	3.75
Can Westing	1.00	38	2.63
Comb Enter	.60	9	6.66
Cons. Paper	1.60	43	3.72
Cons Gas	.40	17	3.35
C. Zel. Can	1.40	21	6.66
Cr. Zeller Cor.	1.80	55	3.27
Dist Seagrams	1.20	34	3.52
Dom Bridge	.80	19	4.21
Dom. Corset	1.00	16	6.25
D. Foundries	1.40	46	3.04
Dom Eng	1.00	17	5.88
Dome Glass	2.20	70	3.28
Dom. Oilcloth	1.20	23	5.21
Dom. Stores	1.25	65	1.92
Dom. Steel	.40	11	3.63
Dom. Tar	.60	15	4.00
Dom Textile	.60	11	5.45
Donohue	.60	18	3.33
Dow Brewery	1.50	45	3.33
Du Pont	.40	20	2.00
Fam. Players	1.50	18	8.33
Foundation	.50	11	4.54
Fraser	1.20	25	4.80
Gas Power	1.60	39	4.10
G. Dynamics	2.00	43	4.65
G. S. Wares	.40	9	4.44
Great Lakes	1.60	46	3.47
H. Smith	1.20	39	3.07
Imp. Inc. A	.50	12	4.16
Imp. Tobacco	67½	13	5.19
Int. Nickel	1.60	62	2.58
Int. Paper	1.20	34	3.53
Int Util.	1.40	41	3.41
Imp. Oil	1.20	39	3.07
Jamaica	1.65	30	5.50
Labatt	1.30	32	4.06
Laura Secord	.70	17	4.11
Lewis Bros.	.60	7	10 00
Lowney	1.00	27	3.70
Macmillan	.60	17	3.52
Massey Ferg	.40	12	3.33
M & A Paper	1.60	33	4.84
Molson A	.90	25	3.60
Molson B	.90	25	3.60
Mont Loco.	1.00	14	7.14
Mont. Trust	1.40	61	2.29
Nat. Trust	2.00	77	2.59
Ont. Steel	1.00	20	5.00
Ogilvie	2.00	48	4.16
Page Hersey	.90	26	3.46
Power Corp.	2.00	53	3.77
Penmans	1.80	33	5.45
Price Bros	2.00	46	4.34
Prov. Transp.	1.00	15	6.66
Quebec Power	1.60	40	4.00
Quebec Tel.	.95	38	2.50
Roland Page r	1.00	50	2.00
St. Law. Corp	1.00	20	5.00
Sher. Williams	1.80	35	5.14
Simson's	.70	31	2.25
Southam	.80	26	3.07
S.C. Power	2.50	58	4.31
Texaco Can.	1.60	62	2.58
Union Gas	.40	17	2.35
Viau Ltée	.80	13	6.15
Walker	1.40	41	3.41
Weston	.70	45	1.55
Westeel Prod	.60	9	6.66
Zellers	1.40	38	3.68
BANQUES			
Canadienne	1.60	57	2.80
Commerce	1.80	63	2.85
Impérial	1.80	73	2.46
Montréal	1.80	62	2.90
Nova-Scotia	2.20	69	3.18
Provinciale	1.20	42	2.85
Royale	2.20	75	2.93
Tor. Dom.	1.90	63	3.01
MINES			
Dome	.70	21	3.33
Falconbridge	1.50	39	3.84
Hollinger	.84	19	1.26
Hudson Bay	3.00	47	6.38
Kerr Addison	.80	13	6.15
McIntyre	1.00	30	3.33

Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais :	
Filet d'aiglefin	.42
Filet de sole	.45
Filet de morue	.32
Aiglefin entier	.22
Morue entière	.20
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.85
Poisson gelé, fumé ou salé :	
Saumon Cohoe rouge entier	.86
Saumon Silver Bright entier	.59
Truite de Pacifique entière	.57
Omble arctique	1.05
Eperlan extra entier	.37
Eperlan No 1 entier	.25
Eperlan moyen entier	.15
Flétan entier	.40
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.38
Turbot salé	.25
Crustacés :	
Crevettes blanches (15/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant (1 liv.)	.85
Homard vivant (1¼ liv.)	1.00
Homard vivant (1½-2¼ liv.)	1.40
Mollusques :	
Huîtres amér. en vrac (choix)	10.25
Huîtres amér. en vrac (stand)	9.25
Huîtres amér. (s. écail.), bois.	18.00

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DES OEUFS

	(a) Prod.	(b) Gros	(c) Détail
A extra gros	40-40½	46-48	52-57
A-1 gros	....	....	52-57
A gros	38½	44-46	50-55
A-1 moyens	....	....	46-48
A moyens	37½	43-44	48-51
A-1 petits	....	....	45-45
A-petits	34	39-41	44-48
Catégorie	33	38-40	....
Catégorie C	21	25-28	....

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centrales de campagne, caisses de 30 doz.

b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.

c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER

Vivant 20 cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :

Prix payés par les grossistes aux producteurs (solides)	64
Prix du demi-gros solide	64½
Prix payés par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé, (pain d'une livre)	65-66

FROMAGE :

Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage parafiné livré à Montréal).

Québec blanc	31
Québec coloré	31

(f.a.b.) centre de classification de matière grasse

Prix de vente des grossistes

Québec blanc	32
Québec coloré	32¼

LAITS CONCENTRES :

Produits de lait écrémé	
Crème douce la livre de matière grasse	.85-.86
Caséine 30 mailles	22-23
De pulvérisation Canada	.09-.11
Du cylindre Canada première catégorie sacs	7¼-.10
Aliments du bétail sacs	.07-.07¼
Poudre de lait de beurre	.06½-.06¾
Poudre de petit lait	.04¾
Lait évaporé, caisse 48/16	6.40
Québec No 1, frais livré à Montréal	

Huiles et graisses

Ottawa. — Le Canada a produit en 1960, plus de margarine (spreads compris), de graisse culinaire (en paquet ou en vrac) et d'huiles raffinées (de coprah, de table et de cuisson), mais moins de saindoux et de suif (comestible ou non) qu'en 1959. Voici, en milliers de livres, les chiffres de l'année : margarine (spreads compris), 166,641 (152,473 en 1959) ; graisse culinaire (en paquet ou en vrac), 164,423 (160,876) ; huiles raffinées (de coprah, de table et de cuisson), 69,674 (59,528) ; saindoux, 118,257 (157,189) ; et suif (comestible ou non), 189,285 (190,497).

Et voici les chiffres de décembre : margarine, 14,743 (13,140 en décembre 1959) ; graisse culinaire, 13,561 (11,855) ; huiles raffinées, 4,744 (4,308) ; saindoux, 8,242 (15,379) ; et suif, 14,662 (15,337).



M. P. E. WILLIS, directeur administratif de la compagnie Air-Canada, nommé président du comité de la campagne de la Société Canadienne du Cancer chargé du programme du porte-en-porte. M. A. E. Walford, président général de la campagne, a annoncé cette nouvelle en ajoutant que la Société Canadienne du Cancer lancerait son appel annuel au public du 10 au 24 avril prochain. On a fixé un objectif minimum de $330,000 pour la région métropolitaine de Montréal. Cet argent sera employé pour la poursuite de l'oeuvre de la Société Canadienne du Cancer en matière de recherches, d'éducation du public, et d'aide aux cancéreux.

FONDS MUTUELS

(A. M. KIDDER & CO. INC.)

	Achat	Vente
xAffiliated Fd In C	7.86	8.50
xAmerican Bus Shtres	4.39	4.69
All Canadian Com	7.38	8.02
All Canadian Div	5.62	6.11
American Growth Fd	8.31	9.06
Beaubran Corp	29.75	32.30
xBoston Fund Ltd	18.40	19.39
xBullock Fund Ltd	13.40	14.69
Canadian Investm Fd	9.17	10.06
Canafund Co. Ltd.	38.25	40.16
Champion M Fd of C	5.57	6.13
Commonw Int C L	8.25	9.07
Commonw Int L F L	7.10	7.80
Corporate Investors	9.31	9.17
Divers Inc Sh Se B	3.95	4.30
Dividend Shares	3.18	3.49
Dominion Equity I L	13.75	16.09
Dreyfus Fund Inc	15.95	17.34
First Oil & Gas	3.98	4.35
Fonds Collectif "A"	5.53	6.01
Fonds Collectif "B"	5.39	5.73
Fonds Collectif "C"	5.69	6.18
xGroup Sec.—Auto S	8.71	—
xGroup Sec.—Rail S	9.21	—
xGroup Sec.—Steel S	9.21	—
Group Inc	3.60	3.93
Grouped Income Acc	5.56	6.08
Crowth Oil & Gas	7.30	7.66
xIncorporated Invests	8.31	8.98
Investors Growth F.	6.21	6.75
Investors Mut. of Ca.	11.73	12.76
Keystone of Canada	15.00	16.23
xKeys. Custodian B-3	15.41	16.81
xKeys. Custodian B-4	9.50	10.37
xKeys. Custodian K-1	8.02	8.85
xKeys. Custodian K-2	16.37	17.86
xMass. Inv. Trust	14.10	15.24
xBass. Inv. Growth St.	16.38	17.71
Mutual Accumulatg F	7.97	8.71
Mutual Income Fund.	5.07	5.54
Nort. A. F. of C. Ltd.	9.37	10.18
Pret & Revenue Mut.	5.36	5.86
Radison R. I.	4.39	4.82
Sav. I. M. of Can.	5.36	5.86
Superv Am. Funds.	7.33	7.40
Suprv E. (1955) Ltd.	40.17	—
Superv. E. (1956) Ltd.	32.97	—
Superv. E. (1957) Ltd.	5.65	—
Superv. E. (1958) Ltd.	5.96	6.02
Superv. Gr. Fund.	1.73	1.75
Superv Inc. Fund.	4.03	4.07
Television Electronics	8.04	8.77
Timed Invest. Fund.	5.75	6.21
United Accumul. Fd.	15.79	17.26
xWellington Fd. Inc.	14.63	15.95
xEn monaie américaine.		

L'indépendance libyenne

(PC) — La Libye fut le premier Etat à voir reconnaître son indépendance par l'ONU. Elle l'obtint en 1949.

Appel lancé par M. Hees

Nécessité d'augmenter les exportations canadiennes

WINNIPEG. (PCI) — Une augmentation des exportations du Canada n'a jamais été aussi nécessaire qu'actuellement, a déclaré, vendredi, le ministre du Commerce, M. Hees.

Le ministre a ajouté qu'un trop grand nombre de sociétés d'exportation du Canada ne connaissent pas encore les moyens mis à leur disposition en ce domaine.

M. Hees s'exprimait ainsi à une importante conférence destinée à promouvoir le commerce, qui se tient présentement à Winnipeg. Cette conférence fait suite à une conférence sur l'exportation qui s'est tenue à Ottawa, en décembre dernier. Les représentants de 1,133 sociétés avaient assisté à cette conférence.

Huit des principaux directeurs du ministère fédéral du Commerce accompagnaient M. Hees à la conférence de Winnipeg, ainsi que M. Harry J. Horne, commissaire canadien du Commerce à Chicago, ville qui représente un marché important pour les producteurs du Manitoba.

M. Hees a dit que la conférence d'Ottawa "avait souligné la nécessité d'efforts intenses pour permettre aux exportateurs possibles à travers le Canada de prendre connaissance de tous les services et moyens mis à leur disposition en vue de l'exportation".

Une sur cinq des sociétés qui comptaient des représentants à la conférence d'Ottawa n'avait pas établi de contact antérieur avec le gouvernement au sujet des exportations.

Les commissaires canadiens du commerce mondial pourraient fournir des renseignements exacts sur les ouvertures du marché, les règlements du gouvernement sur le marché de l'importation, les services de transport et les méthodes de vente et de distribution.

Nouveaux modèles

M. Hess a ajouté que le gouvernement a pris de nouvelles mesures pour favoriser la nouveauté de modèles dans les produits industriels du Canada.

Trop souvent, les producteurs canadiens tardent à présenter de nouveaux modèles et ce retard nuit à notre commerce à travers le monde.

"Les ventes additionnelles n'ont jamais été aussi nécessaires que maintenant," a dit M. Hees. Les produits étrangers de bonne qualité et de belle présentation, offerts à des prix alléchants, "sont souvent choisis de préférence aux produits canadiens dans des proportions alarmantes.

"Le consommateur n'est pas sentimental lorsqu'il achète quelque chose, qu'il s'agisse de celui du Canada ou de n'importe quel autre pays.

"Un produit doit être, ou bien de meilleure qualité et vendu au même coût, ou de même qualité à un coût moins élevé, sinon il ne se vendra pas. S'il ne se vend pas, tous ceux qui ont contribué à sa fabrication et à sa mise sur le marché perdront leur emploi."

ON NE CHANGE GUERE

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN



LE HOCKEY a été en grande vogue, cet hiver, dans les parcs de St-Michel. On y a compté 24 équipes de différentes catégories : mosquito, pee-wee, bantam et midget, ainsi que 6 clubs de ballon-balai intermédiaire. Ci-haut, lors d'une récente joute semi-finale, au parc St-Mathieu, entre les clubs pee-wee St-Bernardin et St-Mathieu, la rondelle a été mise au jeu par le maire suppléant, M. l'échevin MARCEL PAGEAU (au centre), entouré de (de g. à d.) M. PAUL STUART,, surintendant des parcs, MM. les échevins JEAN LAGASSE et LUCIEN DUSSAULT et M. RAYMOND GOUDREAULT, président des Loisirs St-Bernardin. Les championnats des différentes catégories se disputeront mercredi soir, à 6 h., lors du grand festival d'hiver des parcs de St-Michel qui se tiendra à l'aréna du Centre Paul-Sauvé. Tous les parents et les enfants de cette ville y sont cordialement invités.

L'hon. Paul Gérin-Lajoie sera l'hôte des jeunes

Lors du Salon national de l'Agriculture qui se tiendra au Palais du Commerce de Montréal, du 17 au 26 février, le samedi 18 février sera la "Journée de la Jeunesse" et l'invité d'honneur sera l'hon Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse.

Ce jour-là, en effet, l'hon. Gérin-Lajoie sera l'hôte des jeunes et il proclamera les noms des gagnants du concours de travaux pour les jeunes, tenu à l'occasion du Salon. En outre, les membres des Cercles de Jeunes Naturalistes offriront au ministre une démonstration de leur savoir-faire en sciences culturelles et un feu de camp.

D'autre part, le ministre de la Jeunesse ouvrira officiellement le kiosque installé par son ministère au Salon de l'Agriculture et où seront exposés les travaux de jeunes, choisis par le jury et gagnants du présent concours. Cet événement se déroulera le 18 février, à 3 h. de l'après-midi, et tous les jeunes y sont particulièrement invités.

Quant au concours de travaux pour les jeunes, les organisateurs soulignent qu'ils ont déjà reçu plus de 600 oeuvres de tous genres, venant de tous les coins de la province. Pour la première fois, s'y mêlent des travaux de jeunes citadins et de jeunes ruraux, des jeunes de langue française et de langue anglaise. Le choix des meilleures pièces sera fait par le jury, lundi prochain, 13 février, et ce sont les travaux primés qui seront exposés au kiosque du ministère de la Jeunesse, au Salon de l'Agriculture.

A l'occasion de ce Salon national, au moins 4 autres concours sont ouverts aux jeunes de la province. Ainsi, il y aura: le concours de connaissances, pour jeunes ruraux et citadins, organisé en collaboration avec l'U.C.C.; celui des reportages agricoles, pour jeunes gens et jeunes filles; celui de l'appréciation animale, pour jeunes ruraux exclusivement, et celui de l'engraissement des bouvillons, pour jeunes défricheurs. De magnifiques prix en argent seront décernés aux vainqueurs de ces différents concours.

Opéra présenté par les JMC

SOREL. (DNC) — Un opéra "Pirouette", de Maurice Blackburn, sera présenté au Théâtre Sorel, ce soir, à 8 heures 30. Ce sera là le dernier concert de nos Jeunesses Musicales pour la saison 1960-61. Ce qui ne veut pas dire que les activités prendront ainsi fin puisqu'on parle de pièces de théâtre.

On se souvient que le 9 janvier dernier, Sorel a eu l'honneur d'être la première ville du Canada à recevoir et entendre l'orchestre de chambre Paul Kuentz, de Paris, toujours sous les auspices des J.M.C.

Ce soir, les membres JMC verront "Pirouette" avec le soprano Marthe Létourneau, le ténor Jean-Paul Jeannotte, le baryton Jules Bruyère et la pianiste Jacqueline Richard.

Aux Loisirs Saint-Marc

Un grand défilé de modes se déroulera ce soir, à 8 h., au sous-sol de l'église St-Marc, 2602 est, rue Beaubien; les portes de la salle seront ouvertes dès 7 h. 15 et l'on pourra se procurer les billets à l'entrée.

Cette soirée est organisée par les Loisirs St-Marc. On y présentera les toutes nouvelles créations du printemps; les commentaires seront faits par Mlle Pierrette Champoux. Dames et jeunes filles y sont cordialement invitées. Pour renseignements: Mlle Lucille Bédard (RA. 2-7394).

Fête de la St-Valentin

La fête de la St-Valentin donnera lieu demain à de joyeuses célébrations, en plusieurs organisations de Loisirs.

—Au Centre **St-Jean-Baptiste,** 485 est, rue Rachel, se tiendra, à 7 h., le grand souper canadien organisé au profit des oeuvres paroissiales, sous la présidence de M. l'abbé Léo De Guise, curé de St-Jean-Baptiste. Le souper sera suivi de danses folkloriques avec orchestre.

—Au Centre **Immaculée-Conception,** 4265, rue Papineau, le Carnaval se clôturera par une grande soirée de danses de folklore avec mascarade. Il y aura des prix pour les meilleurs travestis.

—Aux Loisirs **Ste-Brigide,** 1174, rue Champlain, il y aura demain, à 7 h. 30, souper au spaghetti et danses du "bon vieux temps" avec l'équipe "Rustique".

—Aux Loisirs de **Contrecoeur,** il y aura ce soir, à 7 h. 30, à la salle Dollard, mascarade pour les jeunes, danse avec orchestre, concours d'amateurs; l'invité sera le Père Ambroise. Demain soir, à la même heure et au même endroit : mascarade pour adultes, artistes invités et attractions.

—Au centre **St-André-Apôtre,** 215 ouest, rue Prieur, à Ahuntsic, une grande soirée folklorique en travestis se tiendra demain, à 8 h., avec "les Migrateurs".

Campagne d'abonnements au Centre de Terrebonne

Le Centre de Loisirs de Terrebonne qui célèbre son 2e anniversaire de fondation par un grand Carnaval ouvert en fin de semaine jusqu'au 11 mars, lancera officiellement ce soir sa campagne annuelle d'abonnements. A cette occasion, une causerie sera prononcée au centre, à 8 h., par le R.P. Marcel de la Sablonnière, S.J., directeur du Centre Immaculée-Conception de Montréal.

Le Père de la Sablonnière a choisi comme sujet : "La nécessité de se récréer" et un forum suivra son exposé. Tous les citoyens de Terrebonne, et particulièrement les parents, sont convoqués à cette réunion. A la même occasion, on procédera au choix du président de la présente campagne.

L'an dernier, au terme de la campagne d'abonnements, quelque 1,600 personnes s'étaient inscrites au Centre de Terrebonne et possédaient leur carte de membres.

D'autre part, dans le cadre du Carnaval de Terrebonne, de nombreux citoyens ont déjà érigé des monuments de glace devant leur demeure ou leurs établissements commerciaux. Aussi, jeudi soir, 16 février, à 7 h., un jury parcourra les rues de la ville et décernera des prix aux oeuvres jugées les plus originales.

Le même soir, on fera aussi le choix des meilleures pancartes dessinées par les enfants des écoles et l'on remettra des prix à leurs auteurs. Un concours a déjà été lancé dans les écoles de Terrebonne et plus de 400 pancartes ont été soumises jusqu'à maintenant par les élèves.

Fête de famille

Il est à noter qu'une trentaine d'activités spéciales se dérouleront au cours du Carnaval. L'autorité municipale a permis qu'une partie de la rue Gagnon soit recouverte d'une couche de glace et transformée en une magnifique glissoire. Or, vendredi soir prochain, 17 février, il s'y déroulera une grande soirée de famille où les parents et les enfants pourront glisser joyeusement sur la pente glacée; cette fête débutera à 7 h. On mettra même des traîneaux à la disposition de ceux qui n'en ont pas.

En outre, samedi prochain, 18 février, il y aura danse en plein air, sur le terrain de stationnement du centre de Loisirs. Toute la population, jeune et moins jeune, y est cordialement invitée. Le populaire meneur Jean-Claude Vaillancourt dirigera les danses. Il y aura aussi des jeux de société.

Le dimanche 19 février, un grand tournoi de ballon-balai se déroulera sur la patinoire du séminaire St-Sacrement, à Terrebonne. Une dizaine d'équipes y sont déjà inscrites. Une invitation spéciale est adressée à tous les clubs de catégorie senior; pour renseignements NO. 6-8611.

Les membres de l'équipe championne recevront leurs prix lors du grand bal masqué qui aura lieu le 11 mars et marquera la fin du Carnaval. Cette fête sera présidée par la "Reine" dont l'élection se fera le dimanche 5 mars, au festival annuel de la jeunesse de Terrebonne qui aura lieu au Centre Sportif Laval. Il y a présentement 4 candidates au titre de "Reine"; ce sont les "duchesses" Francine Sanscartier, Lisette Varin, Hélène Chapleau et Marjolaine Bureau.

L'HOMME
QUI
PENSE À DEMAIN
PRATIQUE
LA MODÉRATION
AUJOURD'HUI

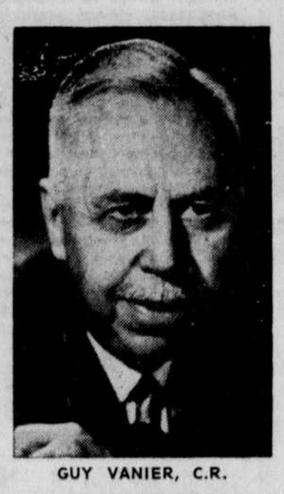
La Maison Seagram
DISTILLATEURS DEPUIS 1857

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

114e RAPPORT ANNUEL

ALLOCUTION DU PRESIDENT, Me GUY VANIER, C.R.



GUY VANIER, C.R.

Au début de 1960 un assez grand nombre d'économistes et de banquiers entrevoyait une ère d'abondance et de vie facile. De son côté le Gouverneur de la Banque du Canada a eu la clairvoyance et le courage de signaler certaines anomalies et de mettre ses concitoyens en garde contre des illusions pleines de danger. Il a suffi de quelques mois de réflexion pour constater qu'à la faveur d'une activité éblouissante l'optimisme dissimulait une situation beaucoup plus complexe qu'on ne l'avait cru.

L'évolution de l'Europe

Les ravages de la guerre et la destruction de ses moyens de production avaient placé l'Europe dans la dépendance de l'Amérique; et à la faveur d'une formidable demande à satisfaire le Canada a trouvé des marchés pour tous ses produits. C'était une aubaine extraordinaire pour un pays qui dispose des matières premières les plus variées, mais dont la capacité de production n'avait pas encore atteint tout le développement désirable.

En dépit de ses pertes matérielles l'Europe ne restait pas dépourvue de ressources; sa population possède par tradition un magnifique esprit de travail ainsi que des connaissances techniques de la plus haute valeur. Grâce aux largesses des Etats-Unis, les pays d'Europe ont retrouvé un pouvoir d'achat considérable au milieu même de leurs épreuves, et ils ont reconstruit méthodiquement leurs usines. Aucune région du monde ne possède aujourd'hui un outillage plus perfectionné que le leur; la main-d'oeuvre compétente et moins coûteuse leur permet non seulement de se suffire à eux-mêmes dans une large mesure, mais encore d'accaparer les marchés que nous avions momentanément occupés à notre profit. Au lieu de se déchirer et de s'affaiblir par la guerre, l'Europe s'est constituée en un Marché Commun et elle affronte maintenant l'univers comme la plus puissante entité industrielle après les Etats-Unis.

Il faut donc admettre que la situation est totalement renversée. Le Canada devra compter sur toute l'ingéniosité de ses gouvernants et de ses industriels ainsi que sur la compréhension de la population entière pour conserver un niveau convenable d'activité en face d'une aussi gigantesque concurrence. Que nous ayons réussi à maintenir notre production nationale à un chiffre dépassant $35,000,000,000, il y a lieu de s'en réjouir; mais il faut désormais réajuster aux conditions nouvelles nos coûts de revient, nos habitudes de vie ainsi que le rythme lui-même de notre expansion.

L'évolution du Canada

Aussi longtemps que la demande s'est maintenue au-delà de notre capacité de production, nous avons senti l'urgence de mettre en valeur nos richesses naturelles. La proportion des investissements d'après-guerre s'est accrue d'année en année jusqu'à dépasser le quart de la production nationale; cet effort merveilleux a placé le Canada au rang des grands pays industriels de l'univers. Puisque pareilles mises de fonds excédaient le montant dont l'épargne canadienne pouvait prendre soin, nous avons dû faire appel au capital de nos amis étrangers pour assurer cette bienfaisante expansion. La production canadienne a triplé en l'espace de quinze ans; la main-d'oeuvre a trouvé facile emploi à des salaires avantageux; et les jeunes gens sont entrés dans la carrière à des conditions que leurs prédécesseurs n'ont jamais connues. Dans l'industrie manufacturière la moyenne du salaire s'est haussée à $1.76 l'heure, de 69.4 sous qu'elle était en 1945; et l'ensemble des gains personnels qui se chiffrait à $5,112,000,000 en 1940 atteint près de 27 milliards en 1960.

Comme l'augmentation rapide de la population créait un problème de logement, la construction domiciliaire a pris un essor prodigieux au moment même où d'importants travaux publics réclamaient argent et main-d'oeuvre. Cet appel fantastique a drainé d'immenses capitaux d'Europe et d'Amérique, gonflé les revenus personnels et transformé à vue d'oeil un pays dont la richesse était restée inexploitée dans une large proportion.

Nous avons pu exporter des denrées alimentaires, des matériaux de construction, du minerai sous toutes ses formes; mais par ailleurs nous avons utilisé une trop grande partie de notre pouvoir d'achat pour acquérir en dehors de nos frontières des biens de consommation que nous aurions dû produire nous-mêmes; de plus, dans l'entraînement de la confiance qui se développe à la faveur de la prospérité, les Canadiens n'ont pas toujours eu la prudence de vivre dans les limites de leurs moyens.

Les dettes personnelles

Le prêt à la consommation, qui dans la plupart des cas peut se définir un moyen d'escompter ses gains probables à un taux d'intérêt exorbitant, ne se borne pas à financer des frais raisonnables de premier établissement, mais il vient au secours de ceux qui n'ont pas la patience de gagner avant de dépenser. Evidemment cette frénésie du confort aide en apparence le bon fonctionnement de la machine économique, mais elle finit par créer des problèmes sur le plan social comme sur le plan individuel.

En dépit des atténuations que comportent les bénéfices sociaux, il subsiste une alternance de prospérité et de récession. Si le crédit à la consommation pouvait jouer librement en période de resserrement, les familles s'épargneraient une large part de leurs épreuves; mais lorsqu'en temps d'aisance un trop grand nombre de citoyens ont déjà utilisé leur crédit jusqu'à sa limite, il faut payer ses dettes au moment même où il devient raisonnable de commencer à en contracter quelques-unes. En ce moment de ralentissement et de chômage, qui fait suite à une longue période d'intense labeur, il est tout de même anormal que les dettes de consommation figurent dans le bilan de la nation pour $2,500,000,000; ce lourd fardeau, qui excède le montant d'épargne que la nation entière peut accumuler en dix-huit mois de travail, signifie qu'une large partie de la population a engagé d'avance tous ses gains de l'avenir jusqu'à ce que cette énorme dette soit acquittée dollar par dollar. Il serait au contraire tellement sage et logique de payer ses comptes courants avant que la maladie et le chômage ne viennent frapper à la porte.

Les dettes publiques

L'endettement public présente quelque analogie avec cet endettement individuel, dans la mesure où il s'agit d'avantages sociaux qui concernent uniquement la sécurité nationale, l'aide aux nations étrangères ou le standard de vie.

Le service de la dette a une assez lourde répercussion sur les impôts. Si les dépenses publiques ne sont pas contenues dans les limites nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'Etat et pour créer de nouvelles sources de travail et d'enrichissement, la nation se trouve à prélever une partie notable des impôts pour amortir les frais du confort à crédit. Dès que les dépenses capitales excèdent les possibilités d'investissement de la nation, il faut emprunter de l'étranger, et la nation est ainsi réduite à payer tribut par ses taxes aux seules fins d'améliorer son standard de vie.

Le bon sens nous fait admettre qu'un pays ne peut pas pourvoir à son développement par ses seules épargnes, lorsque son territoire est trop vaste au regard d'une population relativement faible ou lorsqu'une forte partie de ses richesses languit encore à l'état latent. Il devient alors opportun non seulement d'accepter mais de requérir la collaboration des autres nations; la prudence commande cependant de faire le point et de vérifier de temps à autre si l'on se maintient vraiment dans les limites des concessions raisonnables.

Nouvelle orientation de l'économie

Par son récent budget supplémentaire le Gouvernement canadien prend conscience de ce devoir; il devient évident que l'opinion publique s'éveille elle-même davantage à l'urgence d'orienter l'économie canadienne suivant les exigences d'une concurrence que le monde extérieur lui impose. Il faut que les Canadiens produisent désormais les biens de consommation qu'ils ont pris l'habitude d'importer, et il faut qu'ils dégagent de leurs gains les réserves nécessaires à la maîtrise de leur propre économie. Les moyens techniques que l'Honorable Ministre des Finances suggérait récemment paraissent nous indiquer la bonne route à suivre. Le problème du chômage est un problème angoissant, mais il est le résultat direct des événements que nous vivons depuis quelques années.

Le surcroît de main-d'oeuvre, qui provient de l'accession des jeunes à la vie active aussi bien que de la migration européenne vers le pays d'Amérique, avait trouvé un emploi facile en ces dernières années dans les grandes entreprises publiques, dans la construction domiciliaire et dans l'aménagement des nouvelles usines, mais tous ces travaux étaient plus ou moins de nature temporaire, alors que la main-d'oeuvre a besoin d'un emploi permanent. Les entreprises de transformation, à la condition de compter sur un marché national stable et sur des possibilités convenables d'échange avec l'étranger, peuvent mieux que toutes autres résorber le chômage de façon progressive et durable. Les travaux publics sont des expédients indispensables, mais ils ne produisent pas des biens négociables en dollars pour amortir ce qu'ils ont coûté, tandis que l'industrie manufacturière se renouvelle sans s'appauvrir, elle favorise la formation technique de la main-d'oeuvre, elle crée de la richesse négociable, elle suscite des occasions de travail et de nouvelles sources d'impôt. Les Canadiens ne jouent pas dans cet important secteur de notre économie le rôle qu'ils devraient y remplir dans l'intérêt même de la communauté nationale. Le nouveau budget contribuera à y orienter davantage les épargnes, le travail et l'ingéniosité de nos concitoyens.

Le rôle des impôts

Pour faciliter la création des ressources nécessaires aux nouveaux investissements, il y a lieu d'alléger les impôts; mais l'accroissement d'épargne qui en résultera doit du même coup se diriger vers les emplois susceptibles de remédier au chômage, de freiner les consommations de luxe, de réduire les importations de marchandises ouvrées et de favoriser la maîtrise des Canadiens dans le domaine des industries secondaires.

La suppression de la surtaxe de 4% sur les revenus de placement canadien est à mon sens un excellent coup de barre dans la bonne direction, mais il y aurait lieu de majorer la déduction allouée sur les dividendes que nos concitoyens perçoivent de leur participation dans les entreprises canadiennes. Les manufacturiers canadiens trouveraient ainsi de nouvelles facilités de financement parmi leurs compatriotes; l'épargne augmenterait sous l'aiguillon de ce stimulant nouveau; les Canadiens apprendraient à produire avec de la main-d'oeuvre du pays les marchandises qu'un trop grand nombre de consommateurs importent de l'étranger.

Le travail, fondement de la richesse

La richesse de la nation comme celle de l'individu repose essentiellement sur le travail. L'Europe vient de nous en fournir une démonstration éloquente; certaines nations ont ressuscité de leurs cendres par leur invincible volonté et par la force des habitudes acquises. Dans un régime de concurrence le succès appartient à celui qui prend la détermination de travailler plus et mieux que son voisin. C'est une loi fondamentale de la nature. Celui qui travaille plus gagne plus; celui qui travaille mieux mérite la permanence de son emploi, et il obtiendra sûrement l'avancement qu'il convoite.

A cette habitude du travail doit évidemment s'ajouter l'habitude de l'épargne; c'est déjà bien de boucler son budget, mais pour entourer sa famille d'une véritable sécurité il faut avoir l'ambition d'atteindre une certaine aisance. Or, il n'est pas possible à la fois de consommer tous ses gains et de dégager du capital par ses économies. Il faut opter entre un certain régime d'austérité et certaines habitudes de jouissance. Le choix n'est pas toujours facile, mais il est toujours efficace.

Chose certaine, la richesse de la nation elle-même dépend de la volonté des citoyens qui la composent. Les décisions énergiques que d'autres peuples péniblement éprouvés ont eu le courage de prendre, ne sont pas au-dessus des forces de la nation canadienne. Malgré certaines difficultés de l'heure présente, notre sort comporte des avantages supérieurs au destin de la plupart des autres nations.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

114e RAPPORT ANNUEL

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1960

ACTIF

Billets de la Banque du Canada et dépôts à la Banque du Canada et dans des banques à charte en monnaie canadienne	$ 22,907,793.22	
Autres espèces en caisse, dépôts dans d'autres banques et soldes dus par ces dernières	9,044,010.40	
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement du Canada, n'excédant pas la valeur amortie	35,500,909.81	
Valeurs émises ou garanties par les gouvernements provinciaux du Canada, n'excédant pas la valeur amortie	70,031,838.09	
Valeurs de corporations municipales et scolaires du Canada, n'excédant pas la valeur courante	30,358,371.23	
Autres valeurs et actions canadiennes, n'excédant pas la valeur courante	18,660,469.91	
Prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation	10,399,350.04	
Autres prêts sur première hypothèque, déduction faite des provisions pour pertes éventuelles	42,917,567.05	
Prêts garantis, déduction faite des provisions pour pertes éventuelles	6,479,011.69	
Prêts sans garantie, déduction faite des provisions pour pertes éventuelles	5,427,181.42	
Valeurs du Fonds des Pauvres	180,000.00	
Immeubles de la banque au prix coûtant, déduction faite des amortissements	6,500,000.00	
Divers	107,123.70	$258,513,626.56

PASSIF

Au Public		
Dépôts	$247,144,373.50	
Fonds des Pauvres	180,000.00	
Divers	986,368.57	$248,310,742.07
Part des Actionnaires		
Capital versé	$ 2,000,000.00	
Fonds de réserve	8,000,000.00	
Bénéfices non répartis	202,884.49	10,202,884.49
		$258,513,626.56

COMPTE DE BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Bénéfices nets pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1960, déduction faite des affectations aux réserves latentes, à même lesquelles il a été pourvu aux moins-values du portefeuille et des prêts		$ 90[illegible]50
Moins:		
Dividendes et boni aux actionnaires	$ 480,000.00	
Dons aux oeuvres de charité (en outre de la distribution de $7,865.00 faite suivant l'usage et provenant du Fonds des Pauvres)	23,550.00	503,550.00
Solde disponible		403,345.50
Solde reporté du 31 décembre 1959		299,538.99
		702,884.49
Porté au Fonds de réserve		500,000.00
Solde au 31 décembre 1960		$ 202,884.49

GUY VANIER, *Président*

ANTONIO RAINVILLE, *Directeur Général*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan ci-contre, arrêté au 31 décembre 1960, ainsi que les livres et les comptes de La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal au siège social et les rapports certifiés des succursales. Nous avons vérifié l'encaisse, les titres de placement et les titres détenus en nantissement d'emprunts.

Nous avons obtenu tous les renseignements et explications que nous avons demandés et nous sommes d'opinion que les opérations effectuées par la Banque, dont nous avons pris connaissance, sont dans les limites de ses pouvoirs. A notre avis, le bilan ci-contre démontre la situation financière de la Banque au 31 décembre 1960, suivant les renseignements et explications qui nous ont été donnés et tel qu'il appert aux livres.

Montréal, le 31 janvier 1961.

JEAN VALIQUETTE, C.A., de Anderson & Valiquette
WILLIAM A. SHANNON, C.A., de P. C. Shannon Fils & Cie
} Vérificateurs

DECES

ARBOUR — A Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 51 ans, est décédé Anthime Arbour, ex-lutteur, demeurant à 1104 Wolfe. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg., no 1750 rue Amherst, à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Pierre Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Ste-Catherine et Visitation à 8.50 hres.

BELIVEAU — A Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 38 ans, est décédée Mme Yvon Béliveau, née Gilberte Beaudin, demeurant à 4218 Bellechasse. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires T. Sansregret Ltée, No 6440, 25ième Avenue, Rosemont, angle Beaubien, pour se rendre à l'église St-Jean-Marie Vianney, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERUBE — A Montréal, le 10 février 1961, à l'âge de 77 ans 11 mois, est décédé Henri Bérubé, époux de Eliane Perreault, autrefois de Beloeil. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Sanscartier, No 4036 rue Belair, Ville St-Michel, pour se rendre à l'église St-Mathieu de Beloeil où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU — A Montréal, le 10 février 1961, à l'âge de 63 ans, est décédé Georges Bourdeau, époux de Laurette Rousseau, demeurant à 1801 Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, No 3503 rue Papineau à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Robert Bellarmin où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

BRIERE, Raoul — A Ormstown, le 9 février 1961, à l'âge de 72 ans 7 mois, est décédé Raoul Brière, époux bien-aimé de Laurencia Vaudrin. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons McGerrigle, à Ormstown, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE — A Montréal, le 11 février 1961 à l'âge de 77 ans est décédée Mlle Rosanita Carrière, fille de feu Edmond Carrière et de feu Philomène Derôme, soeur de Mme Cécile Marchand Boivin de Montréal et de MM. Paul et Armand Carrière de Longueuil. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Pitre Inc. no 68 ouest rue St-Charles à Longueuil, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTER — A Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Thomas Carter née Laurette Cadieux, demeurant à 1887 Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg., no 1750 rue Amherst, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

CHARRON — A Montréal, le 10 février 1961, l'âge de 69 ans, est décédé M. Arthur Charron, époux de Rose Bernaquez. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-H. Benoît, no 2102 rue Fullum, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

CHARRON — A Montréal, le 12 février 1961, à l'âge de 57 ans, est décédé Edouard Charron, époux de Sarah Law, demeurant à 4317 rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Jos Lussier & Fils, no 4733 rue Papineau, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Dominique où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

CRAIG — A Montréal, le 10 février 1961 à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Daniel Baxter Craig née Catherine Mary Troughton, mère de Daniel Stuart, Mme D. J. Shields (Mary) de Montréal, Kenneth Robert de Houston, Texas. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des Salons J. A. Guilbault Inc, No 3359 111ème Ave Rosemont à 9:15 hrs pour se rendre à l'église St-Brendan's où le service sera célébré à 9:30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT — A Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Daigneault, née Anna Audette, demeurant à 5060 Partthenais. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 4737 rue Delorimier à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

De LAUNIERE — A Verdun, le 12 février 1961, à l'âge de 83 ans, est décédé Georges De Launière, époux de feu Amanda Garand, demeurant à 3914 boul. Lasalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, no 812 rue de l'Eglise à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

LAURIN — A Hull le 10 février 1961 à l'âge de 86 ans est décédé Mme Vve Joseph Hector Laurin née Rose Alba Bélair, mère de: Eugène Laurin d'Ottawa, de Mme J.-O. Gour née Aurore, d'Ottawa, de Mme Daniel Ménard née Annette de Hull, de Mme Gabrielle Hudon née Simone, de Hull et de Mme Emile Perrier née Alma, de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Gauthier Ltée, no 101 rue Notre-Dame à Hull à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Jean Bosco, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Hawkesbury, lieu de la sépulture où un libera sera chanté à 11.30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers INC.
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

FLEURISTE
C.V.J. Nielsen
FLEURS POUR FUNERAILLES
5580, BOULEVARD DECARIE, N.-D.-G. RE. 1-1153

vêtements de deuil
une spécialité de
dupuis Frères
VI. 2-6171



La Société Coopérative de Frais Funéraires
AU SERVICE DE TOUTES LES FAMILLES
Nous rendons tous les honneurs dus à une sépulture chrétienne, avec une dignité qui ne saurait être égalée ni surpassée. Que vous soyez ou non au nombre de nos assurés, recourez à nos services: Ils vous sont acquis.
302 est, rue STE-CATHERINE
Montréal - UN. 1-9911
Succursales:
7030, rue St-Denis
4848, rue Papineau
2215 est, rue Jean-Talon
L.-Eus. COURTOIS Pt. président et gérant général
A.-A. GOULET gérant général adjoint
L'INSTITUTION QUI PRATIQUE LE CULTE DES DEFUNTS

DECES

DESAULNIERS — A l'Abord-à-Plouffe, le 12 février 1961, à l'âge de 76 ans, est décédé Rodolphe Desaulniers, époux de Léontine Martel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 3517, Boul. Lévesque, pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

DUFOUR — A Montréal, le 11 février 1961 à l'âge de 64 ans est décédé Antonio Dufour, époux de Germaine Villeneuve, demeurant à 2705 rue Duquesne. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gingras, No 8006 rue Hochelaga à 8:45 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

DUMAS — A Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 59 ans est décédée Mme Alcide Dumas, née Jeanne Cuerrier. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet, no 1922 boulevard Rosemont à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 hre et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

FABAS — A St-Laurent, le 11 février 1961, à l'âge de 64 ans, est décédé Alfred Fabas, époux de Florence Neville, père de Francis Claire. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, no 790 Boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église Our Lady of Fatima où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

FAUBERT — Accidentellement à Rigaud, le 11 février 1961, l'âge de 52 ans, 11 mois, est décédé Henri Faubert, époux d'Adrienne Besner, demeurant Rang de la Grande Ligne. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Duncan Roussin, à Rigaud, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

FIORITO — A Montréal, le 10 février 1961, à l'âge de 94 ans, est décédée Maria Leonardo Di Palma, épouse de feu Donato Fiorito, mère de Saveria Fiorito, Rose (Mme Eugène Lapanna), belle-mère de Mme veuve Dominique Fiorito, demeurant à 3600 Kent, Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons O. Duquette Inc. No 1350 rue Beaubien Est à 8:30 hrs pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOISY — A Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 51 ans, est décédé le Docteur René Foisy, époux de Cécile Lefebvre, père de Robert et Andrée. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, no 5650 Chemin Côte-des-Neiges, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à l'église. 102—2

GERMAIN — A Montréal, le 11 février 1961 à l'âge de 68 ans est décédé Alfred Germain, ex-lieutenant du département des Incendies de la Cité de Montréal, époux de Rosélia Meloche, demeurant 6731 Delorimier. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 4737 rue Delorimier à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 hre et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

GROULX — A Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 82 ans, est décédé Louis Groulx, époux de feu Marie-Louise Sauvage, demeurant à 7124 Chambord. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi, funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, 7149 rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOLLAHAN — A Montréal, le 10 février 1961, à l'âge de 82 ans, est décédé Patrick F. Hollahan, époux de Martha Fitzgerald, demeurant à 11236 Bellevois. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Ltée, No 11,130 Blvd Pie IX, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Rita où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE — A St-Basile le Grand, le 11 février 1961 à l'âge de 44 ans est décédé René Lalande, époux de Yvette Germain, demeurant à 4 rue Préfontaine, St-Basile le Grand. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 5551 rue Wellington, Verdun, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, Ville LaSalle, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Basile le Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMER — A Pointe-aux-Trembles, le 12 février 1961, à l'âge de 37 ans, est décédé André Lamer, fils d'Eugène Lamer et de feu Maria Brien, demeurant à 1951 Boul. St-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville et Gingras, 11013 est, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

LAURIN — A Hull le 10 février 1961 à l'âge de 86 ans est décédé Mme Vve Joseph Hector Laurin née Rose Alba Bélair, mère de: Eugène Laurin d'Ottawa, de Mme J.-O. Gour née Aurore, d'Ottawa, de Mme Daniel Ménard née Annette de Hull, de Mme Gabrielle Hudon née Simone, de Hull et de Mme Emile Perrier née Alma, de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Gauthier Ltée, no 101 rue Notre-Dame à Hull à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Jean Bosco, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Hawkesbury, lieu de la sépulture où un libera sera chanté à 11.30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE — A Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 64 ans est décédé Frère Claude Lavoie (f.i.c.), époux de Berthe Falardeau, demeurant à 5102 rue Dandurand. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359-11e Ave Rosemont, à 9 h., pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 9 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROLLET — A Montréal, le 11 février 1961 à l'âge de 64 ans est décédé J.-H.-Rodolphe Rollet, époux de feu Florina Hayeur, demeurant à 900 Upper Woodland, comté de Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630 rue Notre-Dame ouest à 9 h. pour se rendre à l'église Ste-Clothilde où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

RAMAGLIA — A Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé Michel Arcangelo Ramaglia, époux de feu Marie-Antoinette Vannelli. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, No 6821 rue St-Hubert, à 1 h. 30 pour se rendre à Italian Church of the Rodeemer, 6980 Papineau, où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière de Hawthorne Dale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY — A l'Hôpital St-Joseph de Lachine, le 11 février 1961, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Paul Roy, née Cécile Goulet, demeurant à 362 Bord-du-Lac, Pointe-Claire. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Raoul Bourgie Inc., 281 Bord-du-Lac à Pointe-Claire à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Joachim de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et ami sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

SABOURIN — A Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 67 ans, est décédé Albert Sabourin, époux de Eva Forgues, demeurant à 515 Préfontaine. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais funéraires, No 302 rue Ste-Catherine est, à 7 h. 30, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Moreau et Ontario à 7 h. 45.

SMYTH — A Montréal, le 12 février 1961, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Thomas Smyth, née Lucie Labreeque, demeurant à 1483 Moreau. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires T. Sansregret Ltée, no 3198 rue Ontario est, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

EXPERTS

SUITE DE LA PAGE 3

colonisation; "toujours recommencer".

Quant au R.P. Angers, sans doute aurait-il souri avec plus d'indulgence, qu'en écoutant le R.P. Régis, o.p., assurer tout bonnement que les laïcs québécois sont prêts à prendre la relève des clercs et que ceux-ci doivent désormais se cantonner dans la mesure des possibilités à l'enseignement de la théologie, de la religion et conjointement avec les laïcs, de la philosophie.

A la vérité, les propos du R.P. Angers sur l'esprit de communauté et de synthèses nouvelles qu'il considère essentielles et caractéristiques de l'université, passèrent bien haut au-dessus de la belle tête de son auditrice.

Celle-ci ne vit même pas que, dans l'état actuel des choses, l'idée de "collège universitaire" envisagée par M. Pierre Dansereau de la faculté des Sciences de l'U. de M., et honnêtement précisée dans son sens vraiment universitaire par le R. P. Angers, pouvait ajouter à la confusion générale.

Surprise (mais combien d'auditeurs l'étaient comme elle), elle n'a guère retenu en somme que l'opinion de M. Faribeault qu'il faut d'abord coordonner notre enseignement supérieur).

Nous venons assez de montrer à quel point elle était déroutée par la discussion.

Nous nous en irritions même par besoin de rendre justice aux Jésuites, mais le moyen ? . . . Quand il lui était si simple de nous dire dans son langage: "grammatici certant".

R. G.

13 MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

combé à ses blessures, à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, quelques heures après son admission. La victime a été mortellement blessée à sa descente d'autobus.

M. René Décotrêt, dit Romuald, âge: imprécis, peut-être dans la soixantaine, a été trouvé mort de froid dans une ruelle située près de la rue Sanguinet. Le corps de la victime repose à la morgue de la rue St-Vincent.

DECES

MARCOTTE — Subitement, à Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 65 ans, est décédé Amable Marcotte, époux d'Evelina Houle, demeurant à 3102 rue Dandurand. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359-11e Ave Rosemont, à 9 h., pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 9 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 192—2

MASSIMO — A Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 55 ans, est décédé Modesto Massimo, époux de Madeleine Caron, demeurant à 2850 rue Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte, No 3635 rue Hochelaga, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Mont-Carmel où le service sera célébré à 9 hres et de là au au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102—2

MENARD — Au New-Jersey, le 12 février 1961, à l'âge de 48 ans, est décédé Albert Ménard, marchand de musique de la rue St-Hubert, époux de feu Laurette De Luca. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766 St-Hubert à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation 102—3

OUIMET — A Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 64 ans, est décédé Donat Ouimet, époux de Régina Dubé, demeurant à 5821 Delaroche. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, 7149 rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRINCE — A Montréal, le 11 février 1961, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Berthe Prince, fille de feu Edmond Prince et de feu Anna Béliveau, demeurant à 4579 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., No 4240 rue Adam, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

Dr RENE FOISY

On annonce le décès du Dr René Foisy, pédiatre en chef à l'hôpital du Sacré-Coeur, à la suite d'une courte maladie. Il était âgé de 51 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Cécile Lefebvre, un fils, Robert, une fille, Andrée, ses frères, le Dr Maurice Foisy, de l'hôpital Maisonneuve, Bruno, électricien, Yves, comptable, Laurent, agronome, et Henri, comptable; ses soeurs, Mme J.-Octave Lamoureux (Agathe), Mme Adélard Paquin (Cécile); sa belle-mère, Mme Victor Lefebvre; ses beaux-frères, MM. J.-Octave Lamoureux, Adélard Paquin et Lionel Côté; ses belles-soeurs, Mme Maurice Foisy (Thérèse Grignon), Mme Bruno Foisy (Gabrielle Ledoux), Mme Yves Foisy (Laurette Molleur), Mme Laurent Foisy (Pauline Lalande), Mme Henri Foisy (Yolande Landry), Mme Lionel Côté (Laura Lefebvre), et Mlle Gertrude Lefebvre.

La dépouille mortelle est exposée au 5650 chemin de la Côte-des-Neiges.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à neuf heures, à l'église St-Germain d'Outremont et l'inhumation, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Lieutenant Alfred Germain

Le lieutenant à la retraite Alfred Germain, du service des incendies de la cité, est décédé à Montréal, à l'âge de 68 ans et neuf mois.

Outre son épouse, née Roselia Meloche, il laisse dans le deuil ses fils et ses brus, MM. et Mmes Maurice, Roger, Jean-Paul, Claude et Robert Germain; ses frères, Rock et Robert Germain; sa soeur, Mlle Rosa Germain, et autres parents.

La dépouille mortelle est exposée au 4737 rue Delorimier et les funérailles auront lieu mercredi, à 9 h., en l'église St-Barthélémy. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

FRERE CLAUDE LAVOIE (f.i.c.)

Samedi, le 11 février, est décédé à la Maison principale de La Prairie, Frère Claude Lavoie de la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Fils d'Alexandre Lavoie et de Berthe Falardeau, le défunt naqui à Ste-Thérèse-de-Blainville le 7 juin 1941. Frère Claude Lavoie avait fait profession à Oka le 15 août 1960 et dépendait du district des Saint-Martyrs-Canadiens. Depuis septembre dernier, il était étudiant au Scolasticat-Ecole normale de La Prairie.

Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, son père, M. Alexandre Lavoie, sa mère, née Berthe Falardeau et cinq soeurs: Madame Fabienne Lotosky, Mlle Suzanne, Mlle Monique, Mlle Lisette et Mlle Michelle. La dépouille mortelle est exposée à la Maison principale de La Prairie. Les funérailles auront lieu au Mont-Laurier-Mennais, à Oka (Cté des Deux-Montagnes), mercredi le 15, à 10 heures.

Triomphe du Comité, 2-1

Le Comité des Jeures juvénile, de l'instructeur Gaston Desjardins, s'est assuré le championnat du district no 6 en triomphant du St-Jean-Vianney, 2 à 1. André Phaneuf et Pierre Larue ont marqué les buts des vainqueurs. René Pion a évité le blanchissage à son équipe.

Dans la division bantam, le St-Jean-Vianney a éliminé le Comité des Jeunes, 7-2, en finale. Claude Giroux et Serge Desbiens, avec deux buts, Alain Blanchette, Gilles Doyle et Michel Laplante ont marqué les buts des vainqueurs.

Le Rosemont gagne, 3 à 2

Le Rosemont a défait la Police par 3-2 et rejoint cette équipe au premier rang de la Ligue de hockey Transportation. Gino Tomasso, Yves Trottier et Marcel Trottier ont marqué les buts des vainqueurs. Claude St-Martin et Yves Moreau ont été les compteurs de la Police.

Dans l'autre joute, André Bessette et Bobby Judd ont réussi chacun deux buts alors que le C.N. a défait l'Hydro-Québec, 7-3. Bernard Lemieux, Willy Watkins et J. Scatolon ont enregistré les autres buts du C.N. Claude Vézina, avec deux buts et André Charbonneau ont été les compteurs des perdants.

Le classement

Rosemont	16	10	5	0	81	50	20
Police	16	10	6	0	78	74	20
Hydro-Q.	16	7	8	1	57	82	15
C.N.	16	4	11	1	69	79	9

Quel moment pour décider!

PHOENIX, Ariz. (PA) — A la surprise de tous, le poids lourd Norman Letcher de Los Angeles s'est retiré de la boxe hier soir, au milieu du combat qu'il était à livrer à Zora Folley de Chandler, Ariz. Il a dit par la suite qu'il ne croyait tout simplement pas avoir le tempérament d'un boxeur. Il a ajouté qu'il ne s'était pas bien entraîné et qu'il n'était pas prêt à rencontrer Folley. Il a informé Fred Woodward, commissaire de boxe de l'Arizona qu'il était décidé à subir les conséquences de son geste; il tombe sous le coup d'une suspension indéfinie et ne sera pas payé pour son combat.

Folley, classé au quatrième rang des poids lourds d'après la N.B.A. a atteint Letcher avec quelques bonnes droites mais ne donnait pas l'impression de trop malmener son adversaire. A 1:12 du cinquième engagement, Letcher s'est retourné vers son coin et a averti son gérant qu'il abandonnait. Ne comprenant pas ce qui arrivait, Folley a suivi Fletcher pour avoir des explications. Celui-ci refusa de répondre ou de continuer. Incidemment, Folley pesait 195 livres et Letcher, 182.

LE VERDUN

SUITE DE LA PAGE 19

ront à St-Jérôme mardi pour affronter le National. Jeudi, les Alouettes iront rencontrer les Royaux de Sorel.

Ronnie Roberts et Tony Christiano ont marqué les autres buts des Monarchs. Jean-Claude Hébert, avec deux buts, Jean



NOEL LIRETTE

Délisle et Gary McDonald ont été les compteurs du St-Jérôme. Le but de Bélisle était son 44e en 35 joutes.

Un lancer de Chiasson a également atteint le gardien de buts Jocelyn Cardinal du Lachine, le blessant sérieusement au nez. Cardinal a été remplacé par le jeune Bruce Glenncross et c'est contre ce dernier que Chiasson a réussi le but décisif moins de trois minutes avant la fin de la joute. Brian Cleary et Réal Bourcier ont compté les autres buts des Maple Leafs. Germain Caron a complété le tour du chapeau tandis que Ted Houston a été l'autre pointeur des Maroons.

63 arrêts! h

A Sorel, les Royaux ont bombardé George Gardner de tous les angles pour déclasser les Braves de Valleyfield 7 à 3. Gardner a repoussé 63 des 70 lancers dirigés vers lui. Louis Arpin et Claude Grégoire l'ont déjoué à deux reprises. André Bibeau, Gilles Leblanc et Gilles Cartier ont été les autres compteurs du Sorel. Michel Rochefort a enfilé les trois buts des Braves.

Dans la Ligue Métropolitaine

ROSEMONT 2 — NATIONAL 5

Première période

1—National: Lirette (Malette, Tremblay) 12:49
Punitions: Girard 4:24, Giroux 6:38, Massé 8:21, 12:08, Paul et Guilbeault 14:02, Delage 15:13, Champoux 15:47.

Deuxième période

2—National: Fortin (Malette) 10:00
Punitions: Denis 4:50, Boucher 7:32, Bergeron (deux min.) 8:36, Fortin 10:39, Boucher (deux maj.) Veilleux (maj. et match), Delage et Guilbault (mineures) 11:56.

Troisième période

3—Rosemont: Girard (Guilbault, Campeau) 4:24
4—National: Raymond (Plouffe) 6:30
5—Rosemont: Girard (Guilbault, Bergeron) 9:49
6—National: Lirette (DeGagné, Mallette) 10:52
7—National: Lirette (DeGagné, Mallette) 16:48
Punitions: Ouimet (mauvaise con.) 2:26, au National 3:14, Denis 9:30, Bergeron et Giroux (maj.) 11:01, Perreault 12:58, DeGagné 13:10, Lirette 17:04.

N.D.G. 6 — ST-JEROME 4

Première période

1—N.D.G.: Jones (Roberts et Gravel) 11:07
Punitions: Burrows 2:35, Guilbault 9:09, Cloutier 16:48, Kurty 19:21.

Deuxième période

2—N.D.G.: Jones (Roberts) 3:38
3—N.D.G.: Jones (Hollingdrake, Roberts) 7:15
4—N.D.G.: Jones 8:36
5—St-Jérôme: Hébert (Bélisle, Charlebois) 15:20
Punitions: Gendron 7:05, Guilbault 16:05, Kurty 19:29.

Troisième période

6—St-Jérôme: Hébert (Gagnon, Bélisle) 1:24
7—St-Jérôme: Bélisle (Charlebois, Hébert) 3:33
8—N.D.G.: Roberts (Gravel) 6:10
9—N.D.G.: Christiano 11:29
10—St-Jérôme: McDonald (Gendron, Gagnon) 12:35
Punitions: Lécuyer 5:02, Guilbault 16:01, Gravel 16:50.

VERDUN 5 — LACHINE 4

Première période

1—Verdun: Chiasson (Wilton) 8:14
2—Verdun: Cleary (Poxon, B. Bourcier) 18:46
Punitions: Gagnon 8:01, Golding 10:31, Hétu 17:28, Winslow 19:37

Deuxième période

3—Lachine: Gagnon (Clavet et Gingras) 2:14
4—Verdun: Chiasson 10:41
5—Lachine: Gagnon (Carpenter, Clavet) 18:28
Punitions: Hétu 7:05, Aubry 9:26, Dicaire 13:56, Winslow 15:45.

Troisième période

6—Lachine: Houston (Taylor, Winslow) 3:29
7—Verdun: R. Bourcier (Poxon) 11:18
8—Lachine: Gagnon (Gingras, Clavet) 16:30
9—Verdun: Chiasson (Wilton) 17:59
Punition: Hétu 5:40.

VALLEYFIELD 3 — SOREL 7

Première période

1—Sorel: Bibeau (G. Leblanc, Degrandpré) 5:00
Punitions: Grégoire 8:34, Nadeau 14:11, Labelle et Arpin 19:59.

Deuxième période

2—Sorel: G. Leblanc (DeGrampré et M. Leblanc) 4:44
3—Sorel: Grégoire (Lemieux, Rajotte) 6:40
4—Sorel: Cartier (Cardin) 11:18
5—Valleyfield: Rochefort (McKenna) 18:46
6—Sorel: Arpin (Cardin, Cartier) 19:49
Punitions: Grégoire 11:00, Cardin 14:53, Gardner 17:09.

Troisième période

7—Valleyfield: Rochefort (Tessier, Leboeuf) 0:42
8—Sorel: Grégoire (DeGrampré) 9:23
9—Valleyfield: Rochefort (Tessier) 11:25
10—Sorel: Arpin 13:48
Punitions: Rochefort 1:12, McKenna 3:32, 8:30, Grégoire 9:38, Arpin 11:22, Grégoire 18:09, McKenna 19:18.



EN NOUVELLE-ANGLETERRE ? — On se croirait pourtant dans le grand nord canadien devant cet attelage de chiens. Il s'agit cependant de NORMAN HUBBARD, de Pleasantview Farm, qui effectue une course d'entraînement à Gilford au New Hampshire. Hubbard a l'intention de s'inscrire dans le derby national à Laconia, N.H., du 23 au 25 février.

Nick Gadanyi champion

Nick Gadanyi, de la Palestre Nationale, considéré le meilleur joueur de tennis sur table au Québec, a été couronné champion de Montréal pour la deuxième année consécutive. Gadanyi a triomphé de Eddy Schultz, de Ste-Agathe-des-Monts par 15-21, 21-13, 21-16, 21-23, 21-

Situation du travail dans St-Jérôme

SAINT-JEROME. (DNC) — Les statistiques du Service de placement de la région de St-Jérôme démontrent qu'à la fin de janvier le nombre des femmes en chômage était de 290 de moins qu'en décembre 1960, alors qu'on comptait pas moins de 842 femmes sans travail. On en compte présentemeent 552. Cette diminution serait attribuable à une reprise du travail dans l'industrie du textile et celle de la chaussure de caoutchouc.

Chez les hommes, par contre, on a constaté une augmentation de 87 chômeurs depuis décembre. On en compte 2,245 alors qu'il n'y en avait que 2,158 l'an dernier. Cette augmentation peut être attribuée à une baisse générale dans la construction.

Pour adultes

Cours de français à l'école Casavant

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Les cours de français parlé dont le lancement a eu lieu lors de la conférence donnée par M. Jean-Marie Laurence, sous les auspices de la Ligue des Petits Lits blancs sont commencés.

Ces cours, institués dans le but d'améliorer la diction, le débit et le choix des mots, s'adressent exclusivement aux adultes. Les élèves pourront également apprendre l'art de s'adresser en public. Ces cours sont donnés par Mlle Françoise Poitras, diplômée du Conservatoire Lasalle dans l'enseignement de la phonétique, de la diction et de l'art oratoire. Elle a aussi suivi des leçons de professeurs renommés tels que Mme Lucie de Vienne, Henri Norbert et Paul Hébert. Elle enseigne depuis plusieurs années déjà dans des écoles de la région métropolitaine.

Toutes les personnes qui désirent suivre ces cours peuvent se rendre vendredi soir à l'école Casavant où elles recevront de plus amples renseignements sur le prix et la durée des cours.

POUR FAVEUR OBTENUE

Recommandée par W. Lepage



PRIERE EFFICACE A

Marie, REINE des Coeurs

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS", et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur : J.-C. Chaumont. P.A., v.g.

Montréal, 9 mai 1938.

A Valleyfield

Vente possible des bâtisses de la Merck

VALLEYFIELD — (DNC) — La ville de Valleyfield est en bonne voie de conclure une transaction au sujet des bâtisses et du matériel de la compagnie Merck, industrie pharmaceutique qui produisait en exclusivité au Canada de la pénicilline et de la streptomycine. Cette usine a fermé ses portes l'été dernier, laissant sans travail plusieurs centaines de personnes.

Le maire Robert Cauchon est très optimiste et a même déclaré que les acheteurs avec qui il est en pourparlers l'ont autorisé à offrir un prix comptant à la compagnie Merck pour l'achat des bâtisses. Il n'a toutefois pas voulu révéler encore le nom de ces acheteurs éventuels.

Une affinerie de zinc

Par ailleurs, les pourparlers concernant l'établissement possible à Valleyfield d'une affinerie de zinc électrolytique permettent d'espérer quelque chose de concret bientôt.

Le maire n'a cependant rien voulu révéler à ce sujet pour l'instant si ce n'est qu'un syndicat financier a déjà été formé à cet effet par des magnats de l'industrie minière de l'Est canadien.

Au sujet des 650 acres de terrain cédées à la ville par la paroisse de Ste-Cécile, au sud de Valleyfield, les autorités municipales de cette paroisse ont déclaré au maire Cauchon qu'elles consentaient à envoyer une délégation à Québec, à leurs propres frais, pour appuyer la sanction par le parlement de la cession de ce terrain.

La plage

Dès cette semaine, on étendra du sable en quantité sur la nouvelle plage municipale qui sera comprise dans les limites du parc Marcil, dans le quartier Maisonneuve.

Ces travaux sont compris dans le cadre de la campagne des travaux d'hiver et seront terminés à l'ouverture de la saison estivale.

Bourses à 2 étudiants

SAINT-HYACINTHE (DNC)— La compagnie de produits pharmaceutiques Schering Corporation Ltd., de Montréal, a accordé des bourses aux deux étudiants de l'Ecode de médecine vétérinaire qui ont présenté les meilleurs travaux à son concours de rédaction mis sur pied au début de l'automne.

Le représentant de Schering, M. Hugh A. McFarlane, a présenté les prix aux gagnants lors du sixième ciné-club organisé pour les professeurs et les étudiants de l'école.

Ce concours était ouvert aux finissants de l'Ecole de médecine vétérinaire qui devaient rédiger pour y participer un texte sur un sujet de leur choix. M. Gilles Rivard, qui traita de l'acidose du rumen, remporta le premier prix, soit une bourse de $150 ; M. Louis Rolland reçut un montant de $10 pour son traité sur la peste porcine.

Trois films furent projetés, au cours de cette soirée que présidait le Dr Joseph Dufresne, directeur de l'Ecole de médecine vétérinaire. Le premier qui fut tourné récemment par la compagnie Schering illustrait une nouvelle technique chirurgicale pour corriger une défectuosité nasale chez les chiens du type brachycéphalique.

Plus d'accidents, en 1960, à Joliette

JOLIETTE. (DNC) — Selon le rapport émis par la Sûreté municipale de Joliette, il y a eu plus d'accidents avec blessés qu'en 1959. En effet, 99 personnes ont subi des blessures en 1960 dans divers accidents survenus dans les limites de Joliette, soit une augmentation de près de 36% sur 1959 alors que 63 personnes avaient été blessées.

Fillette de 8 ans blessée

VALLEYFIELD. (G. T.) — Une fillette de 8 ans, fille de M. et Mme Raymond Caza, a été transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu de notre ville, à la suite d'une collision entre une automobile et un autobus, survenue sur la rue Des Erables. La fillette a été blessée à la tête.

Diminution du chômage dans trois comtés

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Les statistiques sur le chômage relevées à la fin du mois de janvier par le bureau local du Service national de placement révèlent une situation légèrement améliorée, comparativement à la même époque, l'an dernier, dans la région qui comprend les comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot et une partie de Rouville.

Cette diminution du nombre des travailleurs sans emploi est surtout due aux travaux de construction entrepris au cours de l'hiver; mentionnons la construction du centre commercial de Sainte-Rosalie et d'une voie d'évitement en vue de creuser un tunnel à Saint-Hyacinthe-Annexe, ainsi que la démolition du couvent Notre-Dame-de-Lorette, dont le terrain sera occupé par un nouvel édifice fédéral.

D'autre part, plusieurs citoyens ont répondu aux organisateurs de la campagne des emplois d'hiver en entreprenant des réparations intérieures.

$284,491 versés en prestations

Au cours du mois de janvier, une somme de $284,491 a été versée en prestations d'assurance-chômage à 3,234 chômeurs, hommes et femmes. Ces chiffres sont identiques à ceux du mois de décembre 1960.

Les demandes d'emploi au 31 janvier s'élevaient à 3,578; ces demandes furent faites par 2,762 hommes et 816 femmes. Pour obtenir une vue exacte de la situation, il ne faut cependant pas oublier que plusieurs possédaient déjà un emploi et ne se sont présentés au bureau d'assurance-chômage qu'en vue d'obtenir un travail plus avantageux. D'autres, par ailleurs, ne sont en chômage qu'à la suite d'un congédiement temporaire.

Quelque 115 employeurs ont fait appel au service national de placement en vue de remplir 218 emplois vacants. A la suite de ses offres, 188 personnes ont trouvé immédiatement du travail.

Pour faire mieux connaître la SSJB

SAINT - HYACINTHE. (DNC) — En vue de soulever l'intérêt des Canadiens français au cours de la semaine nationale de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui se tiendra du 26 février au 5 mars, le secrétariat diocésain du groupement vient de faire parvenir à tous les présidents de sections une lettre dans laquelle il suggère diverses manifestations. Cette semaine nationale a principalement pour but de faire mieux connaitre la SSJB, ses oeuvres permanentes, ses nombreux services et ses initiatives.

M. Marc Bédard et les membres du conseil général insistent sur la distribution du dépliant intitulé : "Protégera nos foyers et nos droits".

Le conseil souhaite que la Semaine nationale soit ouverte officiellement par le maire de chacune des municipalités du diocèse de Saint-Hyacinthe. Des visites aux autorités civiles, religieuses et scolaires pourraient également se dérouler, au cours desquelles on exposerait les buts de la Société Saint-Jean-Baptiste et le rôle efficace qu'elle joue auprès de la population.

On mentionne encore la participation à des programmes de radio et de télévision, des diners - causeries, la présentation de certificats de membres honoraires à diverses personnalités et aux bienfaiteurs du groupement, la réception solennelle de nouveaux membres, des visites dans les industries ou les institutions canadiennes-françaises, le lancement d'un concours de refrancisation ou de recrutement, et enfin la présentation de drapeaux fleurdelisés aux institutions religieuses ou autres.

La Société Saint-Jean-Baptiste veut faire en sorte que sa Semaine nationale ne passe pas inaperçue parmi toutes les autres organisations qui sont mises sur pied dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

4,826 visites à domicile en 1960

FARNHAM, (C. D.) — Les infirmières du bureau de l'Unité sanitaire de Farnham, ayant juridiction sur les comtés de Brome et Missisquoi, ont fait au cours de 1960, un nombre impressionnant de 4,826 visites à domicile, effectuant 1,917 démonstrations privées, remettant 1,026 imprimés et accordant 1,356 autres entrevues éducatives.

Dans ce domaine de l'éducation populaire, l'Unité sanitaire de Farnham a communiqué avec 309 organisations. Les préposés à l'Unité sanitaire ont aussi donné 255 conférences dans les écoles, devant 6,147 élèves. Des films ont été projetés au cours de 69 séances cinématographiques auxquelles assistèrent 2,307 perssonnes.

Les infirmières ont aussi donné 254 démonstrations publiques, devant 1,594 personnes. Et une exposition organisée par le service de prévention des maladies a attiré plus de 500 visiteurs.

Journaux vendus plus cher à Valleyfield

VALLEYFIELD. (G T) — Deux des plus anciens journaux de Salaberry-de-Valleyfield se vendront dorénavant 10 cents chacun au lieu de 5 cents. Il s'agit du "Progrès de Valleyfield", fondé en 1876, et de la "Gazette de Valleyfield", fondée en 1935.

Les autres journaux de la région demeurent à 5 cents l'exemplaire, à l'exception du journal anglais The Gleaner (fondé il y a près de 100 ans) qui se vend 10 cents depuis longtemps déjà.

Concours de recrutement de la SSJB

SAINT-HYACINTHE, (DNC) — M. J.-Laval Gingras, organisateur diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste, vient de lancer dans tout le diocèse de Saint-Hyacinthe un concours de recrutement. Ouverte officiellement le mercredi 8 février cette campagne doit durer cinq semaines pour se terminer le 15 mars.

Des prix d'une valeur de $155 seront distribués aux gagnants. Celui qui aura recueilli l'adhésion du plus grand nombre de personnes recevra un montant de $100; le second gagnant se verra décerner un prix de $50 et le troisième, un prix de $5.

Ce concours de recrutement est ouvert à tous les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine.

La première condition exigée pour y participer est de recueillir un minimum de cinq nouveaux membres. Les premières adhésions seront acceptées, si elles ne portent pas une date antérieure au 8 février; les dernières seront admises jusqu'au 5 mars, jour de réunion du comité d'admission.

Un jury sera formé pour fin de contrôle et ses décisions seront sans appel.

Répartition des points

Dès qu'un membre aura recruté cinq adhésions, il recevra cinq chances de participation au concours. L'adhésion d'un membre de moins de trente ans donnera deux chances additionnelles et l'adhésion d'un membre de moins de vingt ans, quatre chances additionnelles.

Des mentions honorables seront décernées aux sections ayant obtenu le plus grand nombre de nouveaux membres.

AD NO. 877B— —Canada, Fr.



Le service "Beneficial" de liquidation des comptes vous donne l'argent requis immédiatement!

Téléphonez simplement . . . passez au bureau et repartez avec l'argent voulu pour acquitter les comptes qui traînent, y compris vos achats budgétaires. Ensuite, ne faites qu'un *seul* paiement au lieu de plusieurs . . . et ayez *plus* d'argent de reste chaque mois. Peut-être même *économiserez-vous*. "Le client est roi" chez BENEFICIAL. Téléphonez *aujourd'hui!*

Prêts jusqu'à $750 ou plus 30 mois pour rembourser des prêts de plus de $500. Votre prêt peut être garanti par une assurance-vie chez "Beneficial".

23 bureaux bien situés—adressez-vous au plus proche?

MONTREAL (9 Bureaux)
- Chambre 1, Deuxième étage, 1850 Rue Ontario Est (angle Cartier)....tel. LA 6-5931
- Chambre 118, Edifice York, 1500 Rue Ste Catherine, Ouest a l'angle de la rue Guy....tel. WE 2-4131
- Premier étage, Edifice Drummond, 1117 Ste Catherine O....tel. VI 4-8861
- Deuxième étage, 3872 Rue Ontario Est, Coin Bourbonnière....tel. LA 5-2563
- 2ième étage, 1297 rue St. Denis (angle Ste Catherine Est)....tel. UN 6-7415
- 2ième étage, 7107 rue St. Denis (angle Jean Talon)....tel. CR 4-8291
- Deuxième étage, 6787 Rue St. Hubert....tel. CR 4-8251
- 3102 rue Masson (coin 3ième Avenue Rosemont)....tel. RA 2-4645
- 1587 Rue Mt. Royal, Est....tel. LA 6-4943

DRUMMONDVILLE—100 Rue Marchand (coin de rue Hériot)....tel. GR 8-1356
GRANBY—146 Rue Principale, Deuxième étage....tel. FR 2-3326
JOLIETTE—518 Rue Manseau, 2ième étage....tel. PL 3-7448
LACHINE—1350 rue Notre Dame (au dessus du Marché Dionne)....tel. ME 7-2584
LONGUEUIL—39-A Rue St. Charles, Ouest, 2ième étage....tel. OR 7-2828
SOREL—34 Rue Du Roi, Deuxième étage....tel. RI 3-7901
ST. HYACINTHE—1626 Rue Des Cascades....tel. PR 4-6411
ST. JEAN—192 Rue Richelieu (au dessus de Woolworth's)....tel. FI 7-2338
ST. JEROME—Deuxième étage, 25 Rue Legault....tel. QE 2-4375
ST. LAURENT—2ième étage, 997 Blvd., Décarie, En Face Du Centre d'Achats Norgate....tel. RI 7-7571
VALLEYFIELD—237-B Rue Victoria, Deuxième étage....tel. FR 3-5456
VERDUN—2ième étage, 3993 Wellington....tel. PO 7-5358
VICTORIAVILLE—2ième étage, 43 Rue Notre Dame Est....tel. PL 2-4558
VILLE EMARD—2386 Rue Jolicoeur, au-dessus du Magasin de Meubles Brouillette....tel. PO 7-5846

Ouvert le soir rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

BENEFICIAL
FINANCE CO. OF CANADA

ANNONCE

HEMORROIDES

2 remèdes spéciaux par les fabricants de l'Onguent Mecca

Le Remède Mecca No 1 est pour les hémorroides saignantes et saillantes et se vend en tube, avec canule, pour application interne. Prix 75c. Le Remède Mecca No 2 pour les hémorroides cuisantes externes se vend en pot et est pour usage externe seulement. Spécifiez le numéro à la pharmacie.

CHOCOLATS ou SIROP CHARLES VERMIFUGES



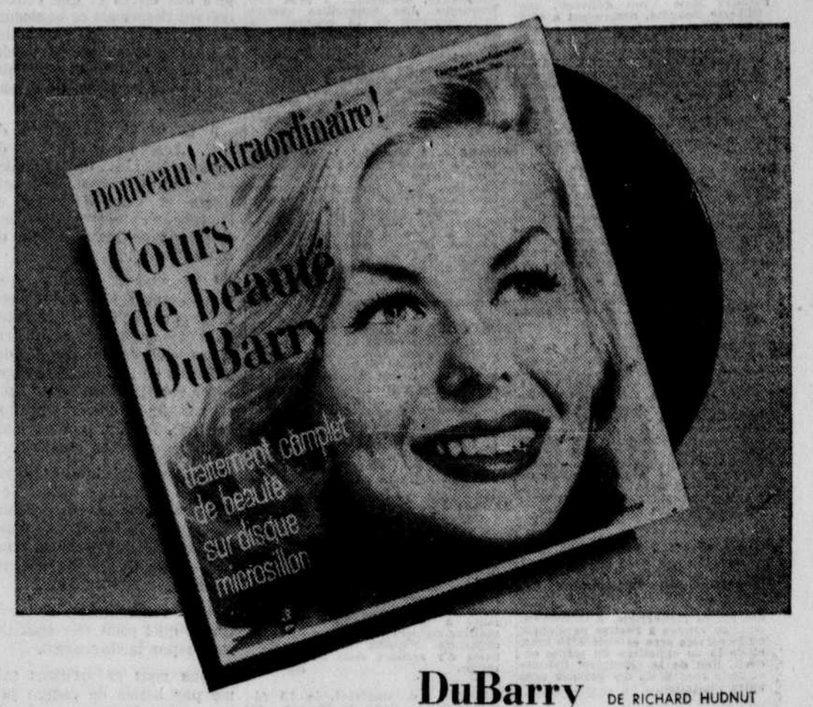
Votre enfant a des vers s'il a les yeux cernés, s'il souffre de démangeaisons au nez ou à l'anus, s'il a mauvaise haleine, s'il maigrit visiblement.

LES CHOCOLATS OU LE SIROP CHARLES VERMIFUGES LES FERONT DISPARAITRE.

Chez dupuis

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30
Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h.
Le samedi : 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

DuBarry vous révèle l'art d'être belle...
d'une façon unique... dans l'intimité de votre foyer!



Un traitement complet de beauté et de maquillage, convenant particulièrement à votre épiderme, vous est présenté pour la première fois d'une façon moderne et merveilleuse!

Dans l'intimité de votre foyer, vous suivez facilement les conseils de ce disque, préparés par DuBarry, la plus grande autorité du monde en produits et soins de beauté.

Quel que soit votre épiderme, DuBarry vous offre un cours de beauté enregistré sur disque, conçu spécialement pour vous. Apprenez à connaître les soins à donner à la peau et comment mettre votre beauté en valeur . . . grâce à l'art du maquillage. Votre peau est trop sèche . . . trop grasse? Votre teint est brouillé? Ce cours de beauté sur disque vous révèle les secrets DuBarry: les soins à donner à l'épiderme . . . le matin . . . le soir ou à l'heure de se "faire une beauté". Connaissez-vous l'enchantement d'un maquillage bien fait? Ce disque vous offre des douzaines de conseils, par des spécialistes, qui vous aideront à faire ressortir votre beauté naturelle.

Votre cours de beauté sur disque DuBarry vous attend . . . choisissez celui qui vous convient . . . il vous sera remis *gratuitement* avec l'achat au montant de $5.00 de célèbres produits de beauté DuBarry.

DuBarry DE RICHARD HUDNUT

Toute femme se doit de se procurer ce disque
Choisissez le vôtre aujourd'hui chez Dupuis

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

au sous-sol dupuis



PREMIERE QUALITE
ORD. 1.00

NYLONS

FILET (MESH)

400 AIGUILLES 15 DENIERS

.59 la paire

2 paires 1.10

POINTURES : 8½ à 11

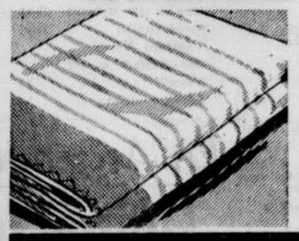
Entrée large, bout/talon renforcés. Chaque paire dans cello.

Sparkle beige: beige moyen
Cocoa : beige foncé
Vison : brun moyen
Charcoal : gris fumée
Café Brazil : brun foncé

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1375

VI.2-6171

COUVERTURES



Finette 80 x 90" EXTRA GRANDES

ORD. 3.98 chacune 3.27

Première qualité de finette bleue ou rose avec extrémités bordées d'un point de chenet. Faites provision pour le chalet.

VI. 2-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

OFFRE VEDETTE "ROBES"



VI.2-6171

CREPE IMPRIME/LAVABLE

POUR DAMES, JEUNES FILLES — ORD. 5.98

4.77

a) Modèle tailleur boutonné à la taille. Manches courtes à revers. Jupe avec plis non pressés et ceinture de plastique. Imprimés rouge, vert, bleu, lilas. 12 à 20.

b) Pour demi-tailles : 16½ à 24½. Robes avec manches courtes, la jupe par laises accordant la démarche facile. Encolure "V" — brun — lilas — aqua.

c) Pour tailles fortes : 46 à 52. Petits imprimés marine / blanc, nuances inaltérables. Encolure "V", col devant, nuque dégagée, manches courtes, jupe par laises.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1535

OFFRE VEDETTE - LINGERIE "ALAN"



ORD. 2.98 AU CHOIX

1.98

VOICI DE CHARMANTS CADEAUX POUR LA "ST-VALENTIN" — VI. 2-6171

Belle qualité de batiste aux imprimés rose, bleu sur fond blanc. Qualité Drip'n'Dry

A) Peignoirs ou cache-poussière très amples. Petit col rond garçonnet bordé de dentelle. Bouts de manches. Un complément du pyjama poupée. — P.M.G.

B) Pyjamas "TOREADOR", le gilet avec encolure ronde ornée de dentelle. Le pantalon ¾. Peut se porter sous le peignoir "A". P.M.G.

C) Pyjamas "POUPEE" toujours en faveur. Le gilet est ornée de riche dentelle, col rond à noeud de satin. Culotte courte, taille, jambes sur élastique. P.M.G.

D) Belles CHEMISES DE NUIT, première qualité. Le col rond et jeune orné de dentelle. Modèle court convenant au peignoir ou cache-poussière "A". — Tailles : P.M.G.

E) EXTRA GRANDES, ces chemises de nuit courtes sont pour tailles fortes, même qualité de batiste imprimée rose ou bleu, fond blanc.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — Samedi de 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

vente semestrielle meubles
et garnitures de maison

Chez dupuis Frères
le magasin de la famille canadienne

aucun versement comptant
sur achats budgetaires de 15.00 ou plus seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat

GRANDE AUBAINE MACHINES À COUDRE PREMIERE FOIS A CE BAS PRIX

WHITE

Ordinairement 229.95

114.95

MEUBLE FINI NOYER OU CHENE PALE

GROSSE TÊTE DE LUXE LUMIERE A MEME LA TETE

ZIG-ZAG *"Semi-automatique"*

AUSSI PEU QUE
1.25
PAR SEMAINE



NOTEZ LES POINTS IMPORTANTS DE LA TETE

- ✓ BOBINE RONDE
- ✓ BOUTON-POUSSOIR DE COUTURE ARRIERE
- ✓ REGLAGE DE GRIFFES AUTOMATIQUE
- ✓ LAMPE A MEME ECLAIRANT TABLE DE TRAVAIL
- ✓ MARCHE AVANT-ARRIERE
- ✓ CINQ CONTROLES DE VITESSE
- ✓ CADRAN INDICATEUR POUR LONGUEUR DES POINTS

GARANTIE DE 20 ANS SUR MECANISME — UN AN SERVICE ET MOTEUR

CONSEILS DE COUTURE DONNES GRATUITEMENT

S.V.P., PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

Voici ce que vous pouvez réaliser sans accessoires

- BOUTONNIERES, toutes dimensions
- BORD INVISIBLE des robes et de la lingerie
- Boutons POSES solidement retenus
- POSE APPLIQUES ET MONOGRAMMES, fini fantaisie
- POSE LES GLISSIERES, facilement
- BRODE, REPRISE les vêtements et draps
- POINTS FANTAISIE réalisés plus rapidement

DUPUIS — MEZANINE, RAYON 775

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES S.V.P.

SALON D'AUTEUIL *chez Dupuis*



LE PRINTEMPS SOUFFLE DEJA SUR NOS TETES

c'est le temps de renouveler votre coiffure et de vous transformer en beauté

seulement **7.50**

Indéfrisable à froid. Shampoing et mise en plis compris.

Confiez-vous à nos stylistes expertes qui réaliseront la coiffure la mieux adaptée à votre personnalité.

Prenez rendez-vous en signalant VI. 2-5151 — LOCAL 226

Servez-vous de votre Charge-Plate

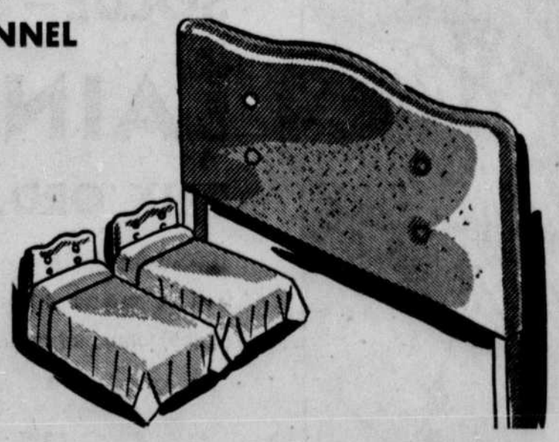
DUPUIS — DEUXIEME, STE-CATHERINE

SOLDE DE TETES DE LIT

rembourrées plastique

BAS PRIX EXCEPTIONNEL

8.49



LARGEURS :

36" Rose — 7	48" Beige — 6
39" Chocolat au lait — 90 Coquille d'oeuf — 41	54" Rose — 5 Beige — 9

VI. 2-6171

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

GLAMORENE (SHAMPOOER)

POUR NETTOYER VOS TAPIS

6.88 ORD. 8.95

Il suffit de remplir le tube de la machine avec le liquide nettoyeur GLAMORENE, de mettre en marche et le nettoyage de vos tapis se fait presto. Sous l'action des brosses et de la mousse Glamorene vos tapis retrouvent leur beauté première. Le nettoyeur Glamorene se vend, 1.39 (16 onces) 2.39 (32 onces).

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783



SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — Le samedi 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

élégance printanière Chez **dupuis**



FOIRE AUX TISSUS

VOYEZ... *la plus riche collection de nouveaux tissus domestiques ou importés au 3e chez dupuis*

coton BOUSSAC — **lainage SOUFFLAIRE** — **COTON Patina**
toile SERADA — **crêpe ESTRON** — **la soie SHANTUNG**
broderies SUISSES — **forlion DE L'ITALIE** — **la vraie PURE SOIE**
taffetas ESPAGNOL — **texture ANTRON** — **cotonnades DRIP'N'DRY**



CONCOURS "WHITE"
GAGNEZ UNE SUPERBE MACHINE A COUDRE ELECTRIQUE WHITE valeur de $329.00

CONDITIONS : inscrivez vos nom et adresse au dos de vos factures d'achats aux comptoirs des tissus ou des patrons (3e étage) et déposez-les dans la BOITE à CONCOURS placée au même rayon (3e).

L'ATTRIBUTION AURA LIEU SAMEDI LE 18 FEVRIER 1961

Les membres du Personnel de DUPUIS FRERES LIMITEE et leur famille immédiate sont exclus de ce concours.

OFFRE VEDETTE
CHOIX DE 2 tissus
un seul bas prix
la verge **.99**

GIVRE A POIS 36" ORD. 1.49
- texture rayonne au fini givré
- lavable, souple, infroissable
- pour robes, jupes, blouses
- pois petits, moyens, pastilles sur fond
- beige • vert • turquoise • brun
- lilas • or • dior • rose • rouille
- vison • blanc
- royal
- rouge • marine • noir

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 110

SOIE IMPRIMEE 40". ORD. 1.79
- soie/viscose apparence de la soie
- lavable à la main sans danger
- fleurs, paisleys, motifs abstraits
- haute nouveauté pour le printemps
- pour vos robes et blouses
- fond bleu • lilas • or • rose • vert
- beige • turquoise et autres

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 110

PLAIDS TISSES 36"/45" – NEW-YORK

"Aristmoor" et "Burgamoor", pour robes, jumpers, jupes — la verge **1.49**

Le plaid sera en vedette dès le printemps. Deux noms recherchés ARISTMOOR et BURGAMOOR. Genre coton peigné et mercerisé lavable, infroissable. Tous les nouveaux coloris de rose, jaune et les pastels en vogue.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 130

SATINETTE IMPRIMEE 36" – DE NEW-YORK

pour chics toilettes printemps, fini permanent et lavable — la verge **1.98**

Cette satinette imprimée est lavable et pré-rétrécie — fini infroissable. Motifs printaniers en vogue : modernes, fleurs, paisleys. Fond : • rose • or • turquoise • bleu • vison • vert menthe • turquoise • jaune • brun • rouge.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 130

"NYSILA" IMPRIME 45" – DE NEW-YORK

Souple nylon/acétate pour toilettes printemps, Pâques... — la verge **2.98**

C'est une texture souple facile à travailler. LAVABLE A LA MAIN, infroissable. Motifs abstraits si en vogue. Aussi des fleurs, dessins géométriques. Nouveaux coloris : • lilas • rose • jauné • or • vert menthe • beige • rouge • turquoise • royal • bleu poudre • gris • vison • taupe

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 110

TRICOT JERSEY UNI 60" – D'ANGLETERRE

Pour chics ensembles légers — tricot tout laine infroissable — la verge **9.98**

La grande vogue de ce tissu vous engage à faire votre choix dès maintenant pour vos ensembles, robes tailleur, jupes, manteaux, couturiers. Tricot tout laine classique et de belle texture souple. Choix de : • noir • marine • gris • beige • lilas • vert.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 120

TAFFETAS IMPRIME 45" – DE NEW-YORK

Texture soyeuse, lavable, pour robes, 2-pièces, jupes — la verge **1.79**

Ce taffetas imprimé est léger et lavable à la main. Infroissable. Motifs originaux en vogue : fleurs, paisleys, rayures, dessins géométriques. Coloris mode sur fond : • rose • beige • lilas • bleu • vert • jaune • or • brun • rouge • turquoise et autres.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 110

HONAN UNI DE 36" – D'ALLEMAGNE

Soyeux et consistant, pour les robes, costumes — la verge **2.29**

Ultra moderne est ce tissu HONAN consistant et tout semblable à la soie fini SHANTUNG, infroissable. Pensez au printemps, aussi à l'été en faisant le choix de ces ravissantes et nouvelles nuances claires : • rose • lilas • mauve • blanc • beige • noir • marine • vert menthe • vert mousse • dior • royal • vison • or.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 110

COTON "BOUSSAC" 36" – DE FRANCE

Prestigieuse texture imprimée, pour robes, 2-pièces, jupes — la verge **3.49** ET **3.98**

Les plus gais imprimés et les cotons les plus jolis tous lavables et infroissables. Des fleurs de toutes sortes, dessins modernes, carreaux et paisleys. Les COTONS "BOUSSAC" sont en grande faveur partout. Fond : • or • gris • vert • orange • lilas • beige • rouge • jaune • noir • turquoise • vert mousse • bleu • rose.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 130

BROADCLOTH 'Blin & Blin', 54" – DE FRANCE

Authentiques, 100% laine, pour robes, costumes de printemps — la verge **9.98**

Vous aimerez le toucher soyeux de ces fines étoffes 100% laine qui ont fait la renommée de BLIN & BLIN. C'est infroissable... les vêtements toujours chics. Choix de nouvelles teintes unies : • marine • vison • vert bouquet • noir • beige • cerise • bleu Chine • miel • turquoise • or • lavande.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 120

Foire aux tissus
DUPUIS
présente les primeurs
McCALL
et les nouveaux tissus printaniers lors de ses
DEFILES DE MANNEQUINS
MARDI, MERCREDI, JEUDI
14, 15, 16 février à 2 h. 30
VENDREDI 17 février à 7 heures



Commentaires par
PIERRETTE CHAMPOUX
présidente du Cercle des Femmes Journalistes
AU TROISIEME ETAGE, DUPUIS



CHAPEAUX FLEURIS
"En tête"
POUR LE PRINTEMPS
13.99 ET **17.99**
"LES OEILLETS" (Carnation)

LE PRINTEMPS '61 SERA CELUI DES FLEURS

et les chapeaux en seront beaucoup plus ravissants encore avec des OEILLETS couvrant entièrement ces formes nouvelles. Voyez-les sans tarder, choisissez la teinte qui vous convient le mieux :

• ROSE • ROMANCE • BLANC

pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 341



Aubaine extraordinaire
JUPONS-COMBINAISONS
tricot
100% nylon lavable
2.33
2 pour 4.50

Un achat spécial permet cette offre
100% nylon blanc seulement
lavable sans repassage

a) Le haut soutien-gorge a plissé permanent rehaussé de dentelle nylon. Epaules extensibles. Taille ajustée sur empiècement. Le bas orné de trois rangs de dentelle et de plissé permanent. 32 à 42.

b) Un autre jupon dont le haut est ajusté moulant la poitrine. Insertion de nylon brodé... Taille ajustée sur large bande. Le bas du jupon avec même insertion brodée. 32 à 42.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin **VI.2-6171**



Nouvelles
ROBES CHEMISIER
"Junior Scope"
EN CREPE MAGIQUE RAYE
$25
Tailles 7 à 15

Rien comme une de ces jolies robes pour chasser la monotonie de l'hiver et attendre le printemps. Portez-la sous votre manteau de fourrure par temps moins froid. Nouveau crêpe magique rayé brun et vert. Col plat arrondi. Clairs boutons d'écaille. Manches ¾ terminées de revers. La jupe ample et jeune sur crinoline.

pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

PETIT SALON DUPUIS
DEUXIEME, RAYON 531



SOLDE – 3 BELLES QUALITES
LAINE À GROS TRICOTS
PRIX ORD. .49 A .69

100% laine douce, gros brins pour tricots (bulby) jumbo en vogue

14 nuances
- rose pâle
- blanc
- jaune
- bleu poudre
- brun
- vert irlandais
- turquoise
- rouge clair
- corail
- bleu copen
- vert foncé
- gris pâle
- rose foncé
- rouille

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 271

.29 l'écheveau de 2 onces

VI.2-6171

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS — Dupuis Frères — 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL — COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 — AUTRES APPELS VI. 2-5151